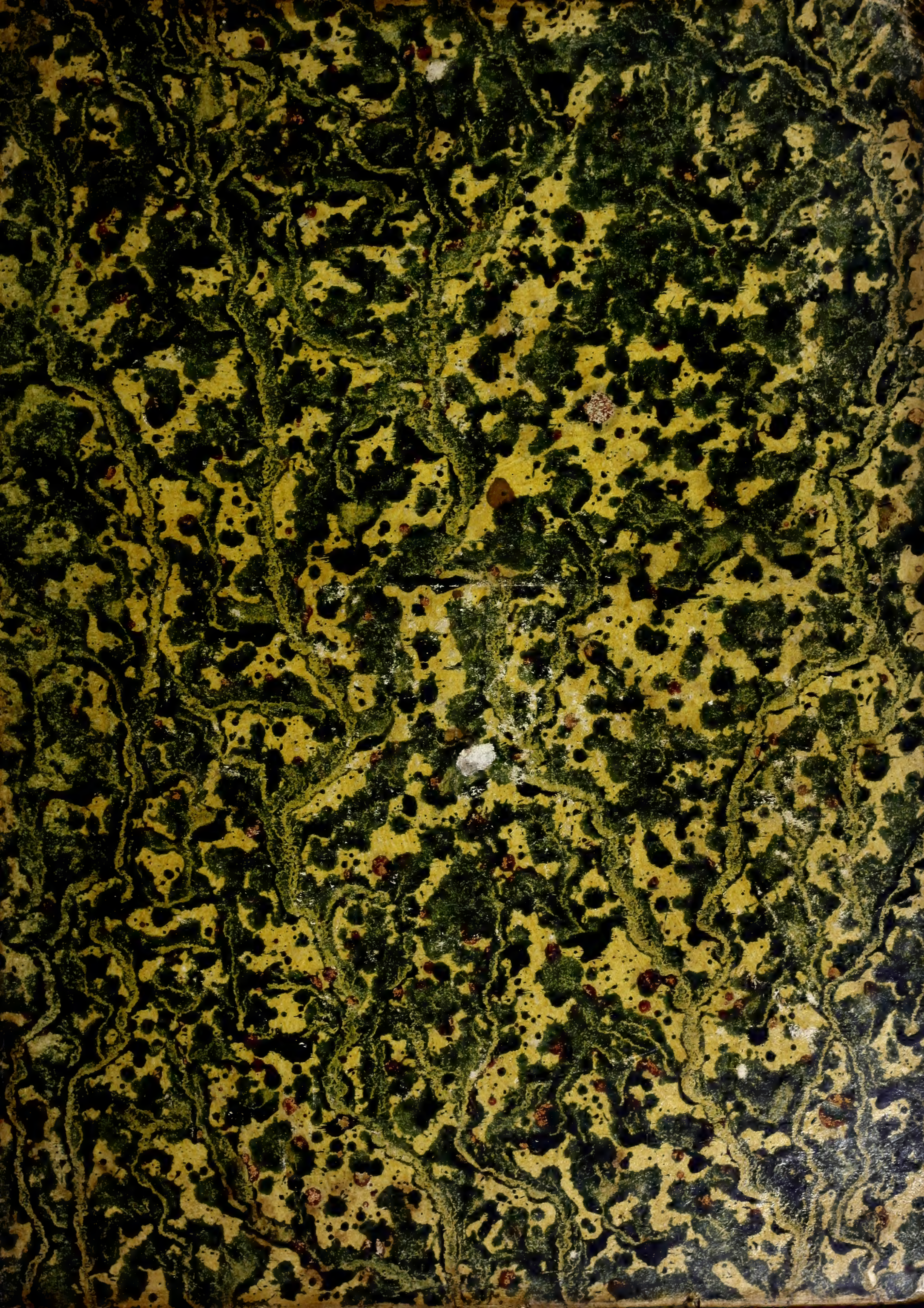




RECUEIL

DE

MONUMENS ANTIQUES,

LA PLUPART INÉDITS, ET DÉCOUVERTS

DANS L'ANCIENNE GAULE.

DE L'IMPRIMERIE DE GILLÉ.

RECUEIL

DE

MONUMENS ANTIQUES,

LA PLUPART INÉDITS, ET DÉCOUVERTS

DANS L'ANCIENNE GAULE,

Ouvrage enrichi de Cartes et Planches en taille-douce, *qui peut faire suite aux Recueils du Comte de* Caylus, *et de la* Sauvagère;

DÉDIÉ

à Son Altesse Royale Monseigneur

LE PRINCE HÉRÉDITAIRE DE BAVIÈRE,

Par GRIVAUD DE LA VINCELLE,

Membre de plusieurs Académies.

Silicet et tempus veniet, cum finibus illis
Agricola incurvo terram Molitus aratro,
Exesa inveniet scabra rubigine pila;
Aut gravibus rastris galeas pulsabit inanes,
Grandiaque effossis mirabitur ossa sepulcris.

Virgil. Georgic., lib. I.

TOME PREMIER.

PARIS,

Chez { L'AUTEUR, rue du Cherche-Midi, N.° 16;
TREUTTEL et WURTZ, lib. a Paris, a Strasbourg et a Londres.

1817.

A

Son Altesse Royale Monseigneur

le Prince Héréditaire de Bavière.

Monseigneur,

En me permettant de publier cet Ouvrage sous ses auspices, Votre Altesse Royale lui a assuré le seul mérite qu'il pût avoir, et celui qui devoit flatter davantage son auteur. C'est en effet l'augure le plus favorable pour ce Recueil, de paroître sous la protection d'un Prince connu par son goût éclairé pour les Arts, autant que par l'étendue de son instruction et son zèle ardent pour le progrès des Sciences.

Cette faveur sera aussi pour moi, Monseigneur, un monument précieux de l'honneur que Votre Altesse Royale a bien

voulu me faire, en visitant mon Cabinet et en s'entretenant avec moi sur ce qui lui a paru mériter quelqu'intérêt.

Heureux les Peuples dont les Princes savent comme vous, Monseigneur, et comme ceux de la Famille Auguste qui vient de retrouver en France le Royal Héritage de ses Peres, déposer quelquefois loin de l'éclat qui les environne la Majesté de leur rang; c'est alors qu'ils peuvent eux-mêmes et plus sûrement s'instruire des moyens d'assurer la prospérité, la gloire et le bonheur des Nations que la Providence les a appelés à gouverner.

Je suis avec un profond respect,

Monseigneur,

De Votre Altesse Royale,

Le très-humble
et très-obéissant Serviteur,

Grivaud de la Vincelle

PRÉFACE.

Nous nous sommes imposé une tâche difficile à remplir, en annoncant par le titre de cet ouvrage, qu'il pourroit faire suite au Recueil d'antiquités du Comte de Caylus ; ce savant illustre fut assez heureux pour réunir tous les moyens qui pouvoient assurer le succès de son plan : doué d'un esprit vaste et d'une érudition profonde, placé dans un rang élevé et favorisé des dons de la fortune, il lui fut facile de suivre le penchant qui le portoit à la culture des Sciences et des Arts ; aussi leur consacra-t-il les trois quarts de sa vie; il fut le protecteur zélé des artistes, le collaborateur et l'ami des savans. Son Recueil de Monumens antiques renferme à la vérité quelques erreurs ; mais il ne mérite pas les reproches exagérés que nous avons souvent entendu faire à son auteur. On sait combien il mettoit d'empressement et de modestie à recevoir les observations, et à se rectifier dès qu'on lui faisoit appercevoir qu'il s'étoit trompé. Malgré

ces taches légères, ce Recueil sera toujours un ouvrage important, rempli de recherches curieuses, d'explications ingénieuses, et d'une grande utilité à ceux qui suivent la même carrière. Ce savant récolta dans le vaste champ de l'antiquité, et rassembla des monumens de toutes les parties de l'ancien monde; nous avons cru devoir nous resserrer dans un cercle plus étroit, en nous attachant principalement aux découvertes faites dans l'ancienne Gaule.

Le Chevalier de la Sauvagère publia en 1770, un recueil d'antiquités, pour faire suite à celui de Caylus. Après plusieurs dissertations érudites et remplies de recherches intéressantes sur les antiquités de la Xaintonge, de la Touraine, de la Bretagne, et de quelques autres parties de la France, l'auteur a placé la description de deux caisses de Momies égyptiennes, dont l'une étoit de basalte, et l'autre d'albâtre oriental; ces monumens se trouvoient placés à cette époque, dans le château d'Ussé, à dix lieues de Tours et deux de Chinon. Le possesseur actuel les a fait transporter à Paris depuis quelques années; il les a déposés dans une petite catacombe cons-

truite exprès, et à laquelle on arrive par une galerie souterraine.

Nous avons été comme tous les curieux visiter et admirer ces beaux restes des temps anciens; mais notre jouissance a été troublée par la juste crainte que les étrangers qui depuis trente ans, nous ont dépouillés de tant de choses précieuses, ne nous enlèvent encore ces monumens; nous convenons qu'ils sont d'une grande valeur : qu'il nous soit permis, cependant, de remarquer que le prix immense qu'on a la prétention d'en obtenir, ne nous laisse aucun espoir de les conserver.

Il fut un temps où les riches amateurs s'empressoient d'enrichir les collections publiques, de celles qu'ils avoient rassemblées pour leur amusement. C'étoit pour ces véritables amis des arts, une continuation de jouissance, de penser que le fruit de leurs dépenses et de leurs peines ne seroit pas perdu ou dispersé, et que leur nom seroit inscrit honorablement dans le livre de la reconnoissance nationale. Le Comte de Caylus par exemple, a légué tout ce qu'il avoit recueilli de monumens antiques au cabinet royal; plus

récemment le docteur Calvet, savant antiquaire, a fait don d'un cabinet précieux à la ville d'Avignon, sa patrie.

Nous ne prétendons point par ces réflexions adresser un reproche au possesseur des caisses sépulcrales d'Ussé ; mais nous avons cru pouvoir observer, que si ses prétentions eussent été plus modérées, et qu'il eut proposé au gouvernement les arrangemens que les circonstances auroient sans doute exigé, les amis des arts et de l'antiquité auroient pu voir figurer ces beaux monumens, parmi les richesses de ce genre que nous avons conservées.

Les caisses de Momies dont il est question, avoient été suffisamment illustrées par la dissertation de la Sauvagère; cependant elles furent reproduites dans le tome V des Mémoires de l'Académie Celtique comme une découverte presque nouvelle, et dans une notice dont l'auteur auroit dû peut-être citer plus honorablement le savant qui les avoit fait connoître avant lui; le nom de la Sauvagère semble lui être échappé par hazard ; il devoit plus de reconnoissance à celui qui lui a fourni littérale-

ment une grande partie de sa notice sur des monumens aussi importans.

L'antiquité expliquée par Dom Montfaucon, est une mine inépuisable d'érudition et de recherches ; c'est l'ouvrage le plus considérable que nous ayons en France sur les restes des temps anciens, et que complète dignement le supplément qui traite des monumens de la Monarchie Française. Que de soins, de travail et de peines ce recueil a dû couter à son docte auteur. Nous savons qu'il n'a pu voir par lui-même, qu'une très-petite partie des antiquités qu'il a fait graver, et qu'il ne faut les admettre qu'avec précaution ; mais ce défaut est bien racheté par le mérite général de l'ouvrage : il faut excuser quelques erreurs souvent inévitables, de même que beaucoup de réticences, commandées sans doute par la robe que portoit l'illustre bénédictin.

Un savant du même ordre, Dom Martin, a publié entr'autres ouvrages, la Religion des Gaulois ; on y trouve un mélange de bonnes recherches et de mauvaise critique, et l'on regrette que l'auteur ait fait un si mauvais emploi de son érudition, en se livrant à une imagination

vive et féconde, qui lui a dicté des explications bizarres et souvent aussi fausses qu'invraisemblables.

L'histoire de l'art par l'immortel Winckelmann, est au-dessus des éloges et de la critique; nous l'avons souvent consultée, ainsi que les Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles lettres, dans lesquels on trouve une masse immense de recherches, qui ont répandu le plus grand jour sur la science, et éclairci des points importans de l'histoire ancienne.

Voilà les sources principales dans lesquelles nous avons puisé, les guides et les modèles que nous nous sommes efforcés de suivre, sans nous flater de les atteindre. Nous avons aussi trouvé de grands secours dans plusieurs bons ouvrages plus modernes, et que nous aurons soin de citer. Ceux du savant conservateur des médailles et des pierres gravées du Cabinet Royal, sont des répertoires précieux pour ceux qui s'occupent de l'antiquité; sa galerie mythologique, ses monumens inédits, ses introductions à la connoissance des médailles et des pierres gravées, ne sont en quelque sorte que des essais de ce savant infati-

guable. Ses vases grecs, ses tombeaux de Canosa, son voyage en Italie, fruits de travaux plus longs et plus importans ne peuvent qu'augmenter encore la juste réputation littéraire de M. Millin.

Nous n'oublirons pas ici le puissant appui que nous avons trouvé dans notre respectable et docte ami, M. l'abbé de Tersan, assez connu de tous ceux qui cultivent les lettres et les sciences; cet homme excellent s'avance avec cette douce tranquillité que donne le souvenir d'une vie sans reproches, vers le terme de sa longue carrière : sa première jouissance est encore de faire du bien et d'être utile à ceux qui s'occupent des sciences dont il fit ses délices, dès les premiers temps de sa jeunesse. Nous répéterons ici combien nous regrettons que son grand âge ne lui ait pas permis de terminer l'ouvrage qu'il avoit entrepris, sur les arts et métiers des anciens, d'après les monumens. Cent quatre-vingts planches sont gravées, le texte est préparé, mais il est trop probable que ce travail important ne sera point publié pendant sa vie. Si ce monument littéraire doit manquer à la mémoire de M. l'abbé de Tersan, nous nous joindrons à

ceux qui l'ont connu, pour lui en élever un plus digne de son excellent cœur, dans le temple de la reconnoissance et de l'amitié.

Pour ne pas nous borner à une simple nomenclature descriptive, et toujours trop aride des monumens gravés dans ce recueil, nous avons fait précéder ces descriptions par un discours préliminaire qui leur sert d'introduction. Nous y sommes entrés dans des considérations générales sur l'histoire du globe, nous avons passé en revue les différens systèmes des géologues, et nous avons cherché à suivre les migrations des peuples depuis les temps les plus anciens; nous avons fait un court exposé de ce qui concerne les habitans de la Gaule, leurs colonies, et les guerres longues et sanglantes qu'ils eurent à soutenir, principalement contre les Romains; l'Histoire des Gaulois par M. Picot nous a été du plus grand secours dans ce travail, et c'est dans l'ordre adopté par ce savant Genevois, que nous avons parlé des événemens les plus importans arrivés dans les Gaules (1). Nous sommes entrés dans

(1) 3 volumes in-8.º, (Genève 1804).

quelques détails sur la géographie de ces provinces, sur les mœurs et les usages des peuples qui les ont habitées; la marche rapide d'un discours ne nous a pas permis de discuter longuement, plusieurs points qui auroient peut-être exigé plus de développemens. Nous avons fait ensorte seulement de retracer sommairement les faits les plus importans de l'histoire de nos ancêtres. Nous avons aussi donné une notice abrégée de l'ancienne histoire de la Bourgogne, afin de payer un léger tribut au pays qui nous a vu naître; nous y avons joint une autre notice des voyes Romaines qui ont autrefois existé dans cette province, et dont nous avons recueilli les élémens dans les manuscrits de feu M. Pasumot, ingénieur-géographe du Roi; cette dernière partie devoit être publiée à la suite de plusieurs dissertations et mémoires, que nous avons fait insérer dans les Annales des voyages, de la Géographie et de l'Histoire; le double du manuscrit est même resté entre les mains du rédacteur; mais cet ouvrage ayant été interrompu, nous avons donné place à cette notice dans ce recueil, auquel d'ailleurs elle se trouve naturellement liée.

Quoique nous nous soyons attachés à n'admettre de préférence dans l'ouvrage que nous publions que des monumens inédits et découverts dans les Gaules, nous en avons cependant fait graver quelques-uns qui sont déjà connus; nous déduirons en les décrivant les raisons qui nous ont déterminés à les reproduire.

A la suite du discours préliminaire et des notices sur la Bourgogne, nous avons fait la description des planches en suivant l'ordre numérique; la plus grande partie des monumens qui y sont représentés, nous a été fournie par le cabinet que nous possédons, et que la vente de deux grandes collections nous mit à portée d'augmenter beaucoup il y a quelques années.

La première fut celle formée par M. Cardin Lebret, ancien intendant du commerce en Provence, et qui est souvent citée dans l'antiquité expliquée par Montfaucon. Non-seulement cet amateur zélé rassembloit avec soin toutes les antiquités recueillies dans l'étendue de son ressort; mais il profitoit des occasions fréquentes que lui fournissoient ses relations avec l'étranger, pour enrichir son cabinet. Il possé-

doit une suite rare et nombreuse de figurines antiques en bronze, dont une grande partie étoit égyptienne ; des albâtres, des marbres, des pierres gravées, et une magnifique collection de médailles ; le tout passa après sa mort à ses héritiers, et fut ensuite oublié pendant de longues années, dans un château de l'Orléanais. A l'époque de la révolution, ces collections furent abandonnées à des mains profanes qui les spolièrent, et on a vu des jeunes paysans du village où le château qui les recéloit étoit situé, jouer au palet avec les médaillons et les médailles antiques. Ce qui ne fut point alors pillé ou dispersé, fut enfin vendu pupliquement à Paris, en 1807. Nous fumes assez heureux pour nous en faire adjuger une bonne partie ; nous obtînmes aussi quelques notes qui nous ont fait connoître l'origine de plusieurs monumens découverts en France, et que nous avons fait graver dans ce recueil.

Le second cabinet qui a contribué à augmenter le nôtre, est celui de M. Husson, négociant à Sédan, qui avoit un goût particulier pour les monumens de tous les âges. Il est heureux qu'il

se trouve ainsi dans presque toutes les villes, quelques amateurs qui se plaisent à recueillir ce que l'on retire presque chaque jour du sein de la terre ; sans cela, n'auroit-on pas à regretter la destruction entière de ce que le temps a épargné ? La surveillance active et éclairée des amateurs n'en sauve le plus souvent qu'une très-petite partie ; l'ignorance et la cupidité savent trop bien s'emparer du reste, pour l'abandonner à l'oubli, ou pour le livrer au creuset.

Les environs de Sédan sont abondans en monumens antiques ; dans le village de Noyers, qui en est voisin, se trouve un champ appelé *Terre d'Argent*, de la quantité de médailles de tous métaux et d'autres choses précieuses qui de temps immémorial y ont été découvertes ; dès qu'on y remue la terre, on en voit sortir quelques restes d'antiquité. Il y a environ quinze ans qu'un laboureur brisa, avec le soc de sa charrue, un grand vase de terre rouge orné de figures et de diverses frises en relief. Il contenoit plusieurs mille médailles du petit module de bronze qu'on appelle saucé ; elles étoient toutes

de la plus belle conservation, et du règne de Probus ; plusieurs offroient des revers très-rares, ce qui ne se rencontre pas souvent dans les médailles de cet Empereur, dont la suite quoique très-variée pour les types, est la plus commune et la plus connue; l'abbé de Rothelin en avoit réuni plus de deux mille avec des différences. Toutes les médailles trouvées à Noyers furent achetées par M. Husson ; il en avoit aussi un très-grand nombre des règnes de Postume, de Claude le Gothique et de Tétricus, en petit bronze et en billon. Après sa mort, son cabinet passa à son neveu, M. Huet de Guerville, qui se décida à le vendre; nous en fumes instruits et nous nous rendîmes à Sédan, ou nous en fîmes l'acquisition. Nous y avons trouvé beaucoup de monumens curieux, et dont plusieurs qui étoient inédits, font partie de notre ouvrage.

Nous devons à la complaisance de nos amis et de plusieurs antiquaires, dont nous citerons les cabinets dans nos descriptions, tout ce qui ne nous a pas été fourni par le nôtre. Nous avons fait graver neuf inscriptions antiques, qui se trouvent sur trois petites tablettes de stéatite,

faisant partie de celles qui furent découvertes à Naix en 1806, et que nous possédons. M. Tochon d'Annecy, membre de l'Académie des inscriptions et belles lettres, vient de publier une bonne dissertation sur ces sortes de monumens, dans laquelle il a parlé de tous ceux qui ont été connus jusqu'à ce jour; il y a cité nos inscriptions que nous nous serions fait un plaisir de lui céder, si la planche de notre recueil où elles sont gravées n'eût été terminée, ainsi que notre travail sur leur explication.

Après avoir épuisé tout ce que nous avons pu nous procurer d'antiquités recueillies dans les Gaules, nous y avons ajouté quelques pierres gravées et quelques vases Grecs inédits; ces derniers nous ont été communiqués par M. E. Durand, avec lequel nous sommes liés d'une étroite amitié; c'est aujourd'hui le particulier de France, qui possède le cabinet le plus remarquable dans tous les genres d'antiquités et de curiosités. Sa collection de vases grecs est immense et réunit tout, volume, perfection de formes et de style, érudition des sujets, dont un grand nombre sont inédits. Il a rassemblé comme

par enchantement, la plus belle suite de monumens antiques en bronze, qui ait existé en France et qui surpasse, à notre avis, celle du cabinet royal; médailles Grecques et Romaines dans tous les métaux, pierres gravées, peintures antiques, restes de plastique, émaux du quinzième siècle, tableaux, et ce que la gravure au burin a produit depuis son origine jusqu'à nos jours de plus précieux et de plus rare; voilà l'ensemble de la magnifique collection que cet amateur distingué offre avec autant de grace que de complaisance à l'admiration des curieux.

A la suite des monumens antiques, nous en avons donné quelques-uns des temps modernes, mais qui tiennent à notre Histoire, et nous avons terminé notre recueil par une belle plaque en bronze ornée sur les deux faces, divisées chacune en deux parties, de figures en relief qui représentent divers sujets de la mythologie de l'Inde. Cette plaque avoit été jugée digne de faire partie du bel ouvrage sur l'Indostan, que M. Langlès enrichit de ses savantes recherches, et dont plusieurs livraisons sont déjà publiées; mais fatigués d'une attente de deux ans, pendant lesquels l'éditeur de cet ouvrage avoit retenu chez

lui notre monument, sans même se donner la peine de le faire dessiner, nous nous sommes décidés à le retirer de ses mains et à le publier nous mêmes. Notre explication laissera sans doute beaucoup à désirer, et fera regretter davantage celle du savant orientaliste qui devoit s'en charger, mais nous ne la donnons que comme une thèse, d'après laquelle des savans plus exercés pourront se livrer à des recherches plus satisfaisantes et plus étendues.

En nous hasardant à rendre public le recueil que nous venons de terminer, nous n'avons point l'orgueilleuse prétention, de nous placer au rang des savans nombreux et distingués dont la France s'honore; nous nous sommes livrés avec ardeur au goût qui nous porte vers l'étude si attachante et si instructive des siècles qui nous ont précédés; nous aurons atteint le seul but que nous nous soyons proposés, si nos maîtres dans la science nous tiennent compte de nos efforts et les encouragent; nous serons enfin pleinement satisfaits, si nous avons, en marchant sur leurs traces, contribué à augmenter l'illustration de notre patrie.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

Natus Homo est : . . . .
Pronaque, cum spectent animalia cætera terram
Os homini sublime dedit, cœlumque tueri
Jussit, et erectos ad sidera tollere vultus.

OVID. Metam., li. I., c. IV.

IL n'est guère possible de se livrer à des recherches sur l'origine des peuples répandus aujourd'hui sur toute la surface du globe, sans essayer de remonter jusqu'à celle de ce globe lui-même, d'en connoître la composition et d'en examiner toutes les parties. Mais une obscurité profonde et impénétrable couvre les premiers âges du monde, et les traditions sont insuffisantes pour établir, même avec vraisemblance, l'histoire des premiers habitans de la terre.

L'homme placé par une main toute puissante dans cette demeure passagère où il occupe un si petit espace, veut envain s'élancer vers la voûte azurée qui frappe ses regards. Ses yeux se lèvent vers le ciel, mais ses pieds ne peuvent quitter la terre sur laquelle il doit vivre et s'agiter pendant le tems fixé par le Créateur. Pétri d'ambition et d'orgueil, l'homme prétend pénétrer les secrets les plus cachés du mécanisme de ce vaste univers; il veut soumettre à son approbation, à sa censure, l'œuvre même du Tout-Puissant, et la brièveté de sa vie lui permet à peine d'entrevoir les objets de son inutile curiosité.

Quel est aujourd'hui le résultat des travaux et des recherches scientifiques de tant de générations qui se sont succédées ? Après avoir observé pendant une longue suite de siècles ces innombrables corps lumineux qui brillent dans l'espace, on s'est convaincu de la régularité de leur marche, on a reconnu leurs révolutions périodiques ; mais comment s'assurer de l'exactitude des calculs qui ont été faits sur leurs dimensions, leurs positions et leurs distances respectives, et connoîtra-t-on jamais leur composition et leur nature ? Si, au surplus, on convient des progrès de l'astronomie, toute bornée que paroisse cette science, on ne peut se flater d'avoir obtenu les mêmes avantages dans la géologie ; car on sait que tous les systèmes qu'elle a enfantés, ne présentent qu'erreur, invraisemblance, incertitude et ténèbres.

Il n'y a pas quatre cents ans que la moitié du globe étoit encore ignorée, et une grande partie restera peut-etre toujours inconnue. Les plus grandes profondeurs auxquelles on soit parvenu à fouiller, ne dépassent guère l'épiderme de la croûte épaisse qui enveloppe la terre ; mais combien cet espace quelqu'étroit qu'il paroisse, n'a-t-il pas, en se découvrant aux regards de l'homme, présenté de sujets à ses méditations et à ses réflexions ! L'observateur a pu y contempler les effets désastreux des siècles, dans des bouleversemens au-dessus de toute conception ; il a pu recueillir dans ces archives du monde, des preuves incontestables de sa haute antiquité ; elle remonte peut-être à des temps bien antérieurs à toutes les générations dont l'histoire est parvenue jusqu'à nous ; mais lors même que l'observation sembleroit autoriser le sentiment de ceux qui ont voulu reculer les bornes de la création, ne

sera-t-on pas toujours forcé de reconnoître un créateur dont tout ce qui frappe les sens est incontestablement l'ouvrage?

En imaginant ces globes fragiles aussi légers que l'élément qu'ils retiennent captifs dans leur sein, des hommes ont voulu, nouveaux Titans, aller affronter le ciel; ils se sont élevés à quelques centaines de toises au-dessus de la terre, vers laquelle ils ont été promptement repoussés par les dangers d'une atmosphère dans laquelle ils n'auroient trouvé que la fin de leur vie. Qu'ont-ils rapporté de ces voyages hazardeux, une plus forte conviction de leur foiblesse et de leur impuissance?

Il paroîtroit naturel de penser qu'un sentiment de reconnoissance pour l'éternel auteur de toutes choses, doit être le premier dans le cœur de ceux qui passent leur vie à étudier les merveilles de la nature; peut-on, sans en être pénétré, fixer sans cesse ses regards vers le ciel, et y contempler l'ordre et le mouvement régulier des astres; en fouillant dans le sein de la terre, en parcourant sa surface, en traversant l'immensité des mers, en observant les innombrables substances qui couvrent le globe, et la variété des êtres animés qui l'habitent, ne trouve-t-on pas à chaque moment de nouveaux motifs de se reporter à celui qui créa toutes choses? Mais non, ce noble sentiment de gratitude envers Dieu, est encore plus loin du cœur des hommes civilisés que de celui des sauvages. Ces derniers, dans leur grossière ignorance, sentent au moins le besoin d'une providence créatrice; ils adorent l'astre du jour dont la douce influence se répand sur toute la nature, et dont les rayons éclatans éblouissent leurs regards. Nos savans, au contraire, rejètent avec

mépris, toute idée d'un Dieu; ils ont des yeux et ne voyent pas; ils ont une âme et ne sentent rien. L'astronome attribue au hazard l'ordre régulier et immuable qui règne dans les cieux; l'anatomiste ne voit dans l'admirable structure du corps humain, qu'une mécanique mue par des rouages plus ou moins solides; ils s'usent ou se rompent, et la machine détruite, disparoît sans laisser aucune trace; enfin le physicien et le naturaliste, n'admirent, dans toute la nature, que les effets d'une végétation reproductive dont le feu et l'eau sont les seuls agens. Tout est matière à leurs yeux; un homme, un chien, un arbre ou une plante, sont pour eux une même chose; tout cela doit finir sans autre but que de fournir à la terre des sucs nourriciers propres à faire éclore d'autres êtres aussi fragiles et aussi périssables.

Laissons ces hommes qui se croyent si supérieurs au vulgaire, vivre dans leur aveuglement et ramper tristement sur la terre, plaignons les sans les imiter. Nos habitations, nos meubles, nos vêtemens, tout ce qui sert à nos besoins, et que le luxe a inventé ou porté au plus haut degré de perfection, est l'ouvrage de nos mains; le monde seul, et l'homme lui-même, seroient celui du hazard! Ce raisonnement absurde ne séduira jamais que ceux qui ont besoin de s'en faire un appui contre leur dépravation et leurs vices. L'homme probe et vertueux met son bonheur et ses espérances dans cette idée consolante, qu'il n'a pas été jeté au hazard ici bas pour y remplir le triste et court pélérinage de la vie; il aime à croire qu'à la fin de sa carrière, il sera reçu dans les bras d'un père indulgent et juste, comme le coupable et le méchant en seront rejetés; les hommes récompensent et punissent;

celui qui fit l'homme n'a-t-il donc ni la même puissance ni les mêmes facultés ?

Après ce début dans lequel nous nous sommes fait un devoir d'exposer nos principes, nous allons commencer la tâche que nous nous sommes imposée; elle se bornera, dans ce discours, à une revue succincte et rapide de ce qui a été dit jusqu'à présent sur l'origine du monde, sur la composition du globe, et enfin sur ses plus anciens habitans, dont les migrations successives ont peuplé peu-à-peu toute sa surface habitable. Nous ferons ensorte, dans ce travail, de ne pas nous attirer les reproches que nous venons d'adresser, en général, à ceux qui s'occupent d'agrandir le domaine de la science et de pénétrer les secrets de la nature.

Remonter de siècle en siècle, depuis l'état présent de la terre, jusqu'à son origine, est une entreprise bien hardie; elle a été tentée plusieurs fois et par des hommes doués de grands talens et de beaucoup d'instruction; mais leurs efforts n'ont pas été couronnés d'un entier succès; ceux qui sont entrés courageusement dans la carrière, et qui ont voulu s'y avancer avec audace, ont été bientôt arrêtés par des obstacles insurmontables; ils ont reconnu qu'une puissance bien supérieure à l'homme, a fixé les bornes de la science qui lui est accordée, et au-delà desquelles tout devient erreur, doute, et impénétrable obscurité.

La géologie spéculative est toute hypothétique; la géographie physique, en reposant sur des faits, n'offre cependant pas toujours des conséquences sans réplique; nous n'aurons donc jamais un système général de la formation primitive du globe assez débarrassé d'hypothèses

pour être à l'abri d'une infinité d'objections ; comment d'ailleurs les géologues parviendront-ils à établir sûrement un pareil système, lorsqu'à peine ils ont effleuré la surface de la terre, et que sa composition intérieure leur est tout-à-fait inconnue ? Ils ne pourront jamais essayer sans s'égarer d'arriver jusqu'à la main du Tout-Puissant dans laquelle est le premier anneau de la chaîne immense qui lie ensemble tous les êtres, tandis que de l'autre main il tient les rênes de l'univers dont il dirige si sagement toutes les opérations et les ressorts.

Presque tous les peuples anciens ont eu l'idée de la création du monde ; on retrouve leurs systèmes dans plusieurs auteurs. Diodore de Sicile nous a conservé celui des Egyptiens (1); Eusèbe, d'après Sanchoniaton, celui des Phéniciens (2) : on connoît aussi les systèmes des Chaldéens (3), des Iduméens (4) et des Grecs ; les Latins adoptèrent celui de ces derniers (5). Tous reconnoissoient que le monde avoit eu un commencement ; mais ils ne s'accordoient pas sur celui qui l'avoit créé. Les Hébreux seuls furent toujours persuadés qu'un Dieu éternel et tout-puissant, étoit l'auteur de tous les êtres visibles et invisibles. *Ipse dixit et facta sunt. Ipse mandavit et creata sunt* (6).

---

(1) *Diod. Sic. lib.* 1.

(2) *Euseb. Praepar. evang. lib.* 1. *cap.* 10.

(3) *Stanley. Hist. Phil. Part. XIII.*

(4) *Job. XXXVIII.* 4. 5. *etc.*

(5) *Ovid. Métamorph.*

(6) *Psalm. XXXII.* 9.

Nous n'entrerons pas dans les détails de ces systèmes, et des différentes opinions sur la formation, la constitution intérieure et la configuration du globe; nous voulons, comme nous l'avons dit, nous borner à des considérations générales, afin d'arriver promptement à l'histoire des premiers habitans de la Gaule, qui est le principal objet de ces recherches.

Les géologues se sont divisés en deux parties connus sous les dénominations de Vulcanistes et de Neptuniens; les premiers ont avancé que la terre fut d'abord dans une fusion complète et ignée, et que ce ne fut qu'à la suite d'un refroidissement long et successif, qu'une partie de sa surface fut couverte par les eaux. Ils attribuoient sa forme actuelle, à l'action intérieure du feu qui souleva les terres dans certaines parties et les bouleversa ou les transporta dans d'autres.

Selon les Neptuniens, au contraire, la terre étoit jusqu'à une certaine profondeur, dans une dissolution froide occasionnée par les eaux; la précipitation y produisit peu à peu un desséchement suivi de coagulation, qui finit par en faire un corps solide. Les terres furent bouleversées par l'affaissement de différentes parties; il s'y forma des cavités qui reçurent les eaux, et ce sont les vastes bassins qui les contiennent aujourd'hui. Les peuples les plus anciens paroissent avoir adopté l'un ou l'autre de ces deux systèmes. Selon Platon (1), les Egyptiens croyoient que la terre entière avoit été couverte par les eaux qui s'étoient ensuite écoulées dans les cavités intérieures du

---

(1) *In Timæo.*

globe, entraînant avec elles un vaste continent qu'ils nommoient *Atlantide*.

Les Chaldéens et les Hébreux avoient à peu près les mêmes idées, mais ils croyoient que les eaux, après s'être retirées une première fois, avoient de nouveau couvert la surface de la terre par l'effet du déluge universel; l'autre système, selon lequel la terre auroit dû son origine au feu, paroît avoir également pris naissance dans l'Orient: l'un et l'autre passèrent dans la Grèce; on croit que celui des Neptuniens y fut apporté d'Egypte par Thalès. Homère, Aristote, Plutarque en ont parlé, et après eux Lucrèce, Virgile et Ovide ont aussi présenté leurs idées sur la formation primitive du globe (1).

Il faut voir dans le Timée de Platon, ce que ce philosophe célèbre pensoit sur la création. Après avoir établi la manière dont il conçoit Dieu, il dit qu'il n'y a qu'un monde dont la forme est ronde, comme la plus parfaite; ce monde renferme tout ce que la raison peut comprendre, et tout ce qui peut frapper les sens. Dieu le fit d'un mélange combiné des quatre élémens; il créa les cieux pour servir d'enveloppe à la terre, et il les composa de plusieurs orbes dans lesquels il plaça le soleil, la lune et les étoiles, imprimant à tous ces corps un mouvement régulier et plein d'harmonie. Mais avant de créer le monde, Dieu fit les esprits qu'il sépara en deux classes; les démons ou génies, et les âmes raisonnables. Il ordonna aux premiers de créer les corps mortels, ne voulant pas qu'en se chargeant lui-même de cette opération,

---

(1) Précis de la Géographie universelle, par Malte-Brun. tom, I.

sa main divine leur imprimât l'immortalité ; cette faveur eût été contraire à la loi qu'il avoit établie en principe, que tout ce qui commence doit finir. Il ordonna en même temps aux génies, d'être les protecteurs, les guides des hommes, et de les ramener au bien, lorsque leur penchant ou leur volonté les porteroient à s'en écarter. Platon explique ensuite comment les créatures supérieures à l'homme, formèrent les trois âmes qu'il lui accorde ; on ne peut s'empêcher d'admirer dans tout ce système des conceptions sublimes, en regrettant qu'elles s'y trouvent mêlées à des idées bizarres, et par fois dépourvues de sens et de raison.

Nous ne parlerons qu'en passant des opinions des autres philosophes Grecs, tels que Thalès, Anaximandre, Anaximène et Anaxagore de Clazomène, qui fut le maître d'Euripides. Quelques-uns croyoient le monde éternel et indestructible, sans pouvoir assigner l'instant de sa création et de celle du premier homme ; les autres, au contraire, disoient que le monde et les hommes avoient eu un commencement et devoient avoir une fin ; ils expliquoient la formation de toutes choses de la manière suivante (1).

Le chaos et la confusion ne faisoient d'abord du ciel et de la terre qu'une masse informe, lorsque les corps se séparèrent peu à peu ; l'air toujours agité, forma différentes zones dont les plus vives et les plus légères s'élevant toujours, devinrent un feu pur et sans mélange ; le soleil et les autres astres sortirent de ce feu dont la sphère

---

(1) *Diod. sicul. Hist. univers. t.* I. *l.* I.

leur imprima un mouvement perpétuel. La partie terrestre du globe mêlée avec l'eau, demeura au-dessous de l'air; enfin l'eau se sépara de la terre par la seule agitation du globe roulant sur lui-même. Le soleil frappant alors la terre encore fangeuse et humide, y causa différentes fermentations, dont le développement produisit toutes les espèces d'animaux. Chaque ordre de ces êtres vivans demeura attaché à l'élément qui lui avoit le plus communiqué de sa nature. Les oiseaux s'élevèrent dans les airs; l'homme, les quadrupèdes et les reptiles, habitèrent la terre; et les poissons se plongèrent dans les eaux. Le soleil ayant à la suite des tems, produit, ainsi que les vents, un dessèchement plus considérable, la terre perdit bientôt ces germes de fécondité qui l'avoient peuplee, et les espèces vivantes ne purent alors se reproduire que par la génération.

On sent bien que des opinions aussi absurdes, sont depuis long-tems abandonnées. On pourroit cependant reprocher à Descartes et à Leibnitz, de n'avoir pas fait des suppositions plus raisonnables. Le savant Linnée lui-même, lorsqu'il a voulu expliquer l'existence des coquillages sur une grande partie du globe, n'a pu trouver qu'une fable et n'a fait qu'un roman sans vraisemblance et sans résultats.

Palissi, le premier parmi les modernes, annonça en 1584 (1) des idées justes sur les coquillages fossiles. En 1669, Stenon reproduisit courageusement les mêmes opinions. (2) Burnet, Descartes, Leibnitz, Ray,

---

(1) Encyclop. méthod. géograph. physiq., art. Palissy.

(2) *Dissert. de solid. intra. solid.*

Tournefort et Scheuchzer, enfantèrent aussi dans le 17.me siècle différents systèmes, plus ou moins ingénieux mais tous également invraisemblables. En 1708, Wisthon, et Woodward suivirent les mêmes traces, et furent encore imités entr'autres par le grand Fontenelle, par Hook, Lazaro-Moro, et le docte Raspe.

Mais tous les systèmes dont nous venons de parler, furent éclipsés par celui du célèbre Buffon; il sut revêtir d'une forme brillante des fantômes séduisans, et soutint, par la magie du style, des raisonnemens qui n'étoient pas à l'épreuve de l'observation et de la réflexion. Enfin, en 1770, une théorie nouvelle parut et fixa l'attention des physiciens et des naturalistes; ce fut celles du savant genevois Deluc qui excita de grands débats, mais dont l'idée principale mérita cependant tous les suffrages (1).

M. Deluc suppose que la terre ainsi que tous les corps célestes, étoient réunis en masses confuses d'élémens, dans lesquelles une volonté divine fit naître par la communication de la lumière, des précipitations qui formèrent les croûtes des roches solides. Ces croûtes s'affaissèrent plusieurs fois, mais leurs bords qui se trouvèrent appuyés sur les cloisons de cavernes souterraines, résistèrent à l'affaissement et formèrent les montagnes. Les eaux qui d'abord couvroient tout le globe, s'infiltrèrent dans les parties centrales où l'ancien chaos continua d'exister. Ce fut alors que parurent les premiers continens beaucoup plus étendus que les nôtres, mais suspendus sur d'immenses cavités, et encore privés de la lumière du soleil.

---

(1) Précis de la Géograph. univers. par Malte-Brun. t. II. pag. 490.

Les débris des végétaux dont les continens ont été couverts et qui différoient entièrement de ceux qui sont aujourd'hui sur le globe, ont composé nos houillères. Les continens actuels cachés sous la mer, reçurent des dépôts marins que les éruptions volcaniques recouvrirent de laves. Un grand et dernier affaissement engloutit au sein des cavités souterraines, avec les continens primitifs, les générations qui les habitoient. C'est cette catastrophe que M. Deluc désigne comme le déluge universel décrit par Moyse, et dont le souvenir s'est conservé chez plusieurs nations. Nos continens actuels formés sous la mer, furent laissés à découverts par la retraite des eaux qui se précipitèrent dans les enfoncemens produits par l'affaissement des premiers continens; les débris des Cétacées et ceux des Quatrupèdes qui habitoient des Isles faisant partie des premières terres et écroulées avant le dernier affaissement, se trouvèrent ainsi entassés dans nos terrains meubles, ces débris s'y rencontrant toujours mieux conservés à mesure qu'on remonte vers le pole. La nouveauté de nos continens, ou plutôt l'époque peu reculée où les eaux les ont abandonnés, paroît suffisamment prouvée par le peu d'épaisseur de la couche végétale et par le dépôt des restes d'animaux et de végétaux qu'on y découvre (1).

L'idée qui se trouve dans ce système de plusieurs affaissemens du globe; ce qui a rapport à l'origine des restes d'animaux et de végétaux ensevelis dans le sein de la terre, ainsi que plusieurs autres idées de détails du savant naturaliste de Genève, ont réuni généralement tous les

---

(1) Lettres sur l'Histoire de la terre, et Élémens de Géologie par Deluc.

suffrages. On n'a pas adopté avec la même facilité ce qu'il dit des immenses cavités dans lesquelles il suppose que le monde Ante-Déluvien a dû s'engloutir.

Depuis M. Deluc, d'autres savans ont traité le même sujet; Saussure, Werner, Pallas, l'infortuné Dolomieu et de Lamethrie, ont eu chacun leur système géologique. Dans le nouveau monde, cette étude étoit également suivie. Le célèbre Franklin eut sa théorie; il réduisit tout en gaz aériforme élastique répandu coufusément dans les espaces. Suivant lui, les molécules gazeuses auroient été poussées et retenues dans des centres, de manière que la terre ne seroit qu'une croute légère enveloppant un fluide élastique dont les mouvemens produiroient des tremblemens de terre, ainsi que d'autres bouleversemens dans l'économie générale du globe (1).

Nous ne nous étendrons pas plus longuement sur ces théories, qui toutes renferment quelques parties vraies ou vraisemblables; elles ont concouru à donner une idée assez exacte de l'état actuel de la terre, au moins de ce qui en est connu, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur; mais les conséquences qu'on a voulu tirer de ces connoissances et de ces observations, relativement à la formation primitive du globe, ne sont, il faut en convenir, que des hypothèses plus ou moins hazardées et plus ou moins éloignées de la vérité; ce résultat peu satisfaisant a prouvé de plus en plus que cette grande question de l'origine du monde, est insoluble et au-dessus de la foible conception de l'esprit humain. Nous réaliserons toujours et d'âge en âge l'in-

---

(1) Précis de la Geograph. univ. t. II.

génieuse parabole de Platon (1), par laquelle il a voulu démontrer que l'homme enchaîné par les préjugés et les passions, est toute sa vie l'esclave et le jouet de l'erreur et du mensonge ; en voici la substance.

Supposés, dit-il, une caverne obscure et profonde, dans laquelle des hommes auront été renfermés en naissant, et placés de manière à ne pouvoir fixer leurs regards que sur les objets qui sont en face d'eux, sans pouvoir faire aucun autre mouvement ; derrière eux sera une lumière éloignée, qui retracera sur la partie de la caverne où leurs yeux peuvent s'arrêter, les ombres de différentes figures d'hommes et d'animaux élevés de temps à autre au-dessus d'une muraille intermédiaire ; derrière cette muraille seront d'autres hommes qui parleront et garderont le silence d'intervalle à autre ; les captifs dont nous parlons, passeront leur vie dans une illusion continuelle ; ils prendront les ombres qui frappent leurs regards, pour des êtres réels ; ils leur attribueront même les discours qui seront arrivés à leurs oreilles ; les deux seuls sens dont ils jouissent, l'ouïe et la vue, seront trompés, sans qu'ils puissent s'assurer de la vérité. Tirés l'un de ces captifs des ténèbres dans lesquelles il étoit plongé pour l'exposer au grand jour, dans le premier moment il ne verra distinctement aucun des objets qui lui seront présentés ; sa vue sera fatiguée, et regrettant son antre obscur, il demandera à y rentrer ; mais si on le presse de persévérer, et qu'il ait la patience de s'accoutumer par degrés à la lumière, il parviendra peu à peu à supporter celle même

---

(1) Dial. sur la Justice, ou Traité de la République, liv. 7. Paris 1698.

de l'astre éclatant du jour. Il connoîtra des êtres réels et palpables et plaindra le sort de ses premiers compagnons condamnés à ne voir jamais que des ombres fugitives ; si, cependant, le hazard le ramenoit dans sa première demeure, il trouveroit l'épaisse obscurité dont il y seroit environné, bien plus insupportable que l'éclat des premiers rayons de lumière auxquels il auroit été exposé ; il sortiroit avec empressement de cette Caverne ; il s'efforceroit même d'en tirer ceux qu'il y auroit laissé, tandis que ceux-ci refuseroient de le suivre, et le croiroient lui-même frappé d'aveuglement et d'erreur (1).

Tout ceci ne s'applique pas spécialement aux savans qui se sont occupés de recherches sur l'origine du monde, mais en général aux hommes qui sont presque toujours disposés à examiner et à pénétrer ce qui est au-dessus de leur intelligence, en négligeant ce qui est à leur portée et dont ils pourroient retirer quelqu'utilité ; à ceux qui caressent des chimères séduisantes, qui se plaisent dans des erreurs qui les flatent, et qui placent leur bonheur dans des illusions que trop souvent la fatale lumière de l'expérience et le flambeau de la vérité viennent enlever et détruire.

Voyons, cependant, si le voile épais qui couvre encore l'origine et la composition radicale et primitive du globe, ne s'étend pas également sur l'histoire des premiers hommes qui l'ont peuplé ; il semble que ce soit pour cet être fragile et pour lui seul, que Dieu à créé l'univers, et la terre qu'il

---

(1) Considérations sur l'Origine et l'Histoire ancienne du globe, par M. de Fortia d'Urban ; Paris 1807, page 169.

habite n'en est qu'une très-petite partie; que dirions nous donc si nous avions la certitude qu'il existe une innombrable quantité de mondes semblables au nôtre, et dans lesquels des fourmillières d'êtres peut-être plus intelligens et plus parfaits que nous, vivent aussi et s'agitent pendant un espace de temps limité par le Créateur?

Lorsque l'architecte éternel et tout-puissant eut créé le monde, les astres suspendus dans l'espace commencèrent à parcourir les orbites qui leur avoient été assignés; chacun des élémens demeura fixé dans la place qu'il devoit occuper; la végétation commença sur la terre et la couvrit d'une innombrable variété de substances. Diverses créatures étoient répandues dans les airs, sur la terre et au sein des eaux; l'univers existoit; mais aucun des êtres créés n'étoit doué d'une intelligence assez parfaite pour en concevoir l'harmonie; Dieu voulut qu'il y eut encore sur la terre d'autres êtres capables de sentir le bienfait de la vie, de comprendre les merveilles de la nature et d'en rendre de continuelles actions de grâces à l'éternel auteur de toutes choses, il créa l'homme; il lui donna une compagne destinée à partager avec lui tous les avantages d'une existence qui devoit s'écouler dans des jouissances multipliées et non interrompues. En accordant à l'homme la première place parmi toutes les autres créatures, il le doua aussi d'une structure et d'une organisation plus parfaites, et d'un haut degré d'intelligence et de raison; mais il le soumit aux mêmes lois de propagation, d'accroissement, de dégénération et de dépérissement que les autres êtres vivans; comme eux, il fut sujet aux maladies, aux infirmités et à la mort; en lui donnant le discernement propre à l'éclairer sur le bien et sur le mal, il lui laissa la

libre volonté de suivre son penchant pour l'un ou pour l'autre, et grava en même temps au fond de son âme ce sentiment du juste et de l'injuste qui accompagne chacune de ses actions; ah! sans doute l'homme seroit meilleur s'il écoutoit avec plus d'attention cette voix intérieure, que le haut degré de corruption auquel il est parvenu, ne peut pas même étouffer entièrement ; mais revenons à l'examen physique de cette singulière machine, celui de son être moral nous mèneroit trop loin; il n'est ni dans notre intention, ni dans le but que nous nous sommes proposés, de nous jeter dans l'inextricable labyrinthe formé par les replis du cœur humain.

L'homme est le seul être vivant qui ait la faculté de regarder naturellement le ciel; l'anatomie comparée, cette science utile dont les progrès ont été si rapides, et dont on doit la première idée à l'illustre Daubenton, a fait reconnoître dans la tête de l'homme un caractère distinctif qui empêche de la confondre avec celle des animaux dont les espèces se rapprochent le plus de la sienne; on y a remarqué que le trou occipital est placé perpendiculairement au sommet, tandis qu'il devient plus horizontal et forme un angle plus obtus entre le synciput et l'occiput, à mesure que les espèces s'éloignent d'avantage de lui par leur conformation extérieure.

Mais combien d'avantages précieux assurent à l'homme l'empire de l'univers! Que de perfection dans presque tous les ouvrages qui sortent de ses mains, et qu'elle finesse exquise dans tous ses sens! Le premier de tous les dons qui lui ont été accordés n'est-il pas cette faculté de raisonner et d'exprimer sa pensée et sa volonté par l'organe de la parole! Sans doute il auroit été trop heureux sur la

terre, si tant de bienfaits n'eussent pas été balancés par quelques désavantages destinés à lui rappeler sans cesse sa fragilité et sa foiblesse. Il est délicat en entrant dans le monde : l'accroissement de son corps est lent et son dépérissement rapide ; ses besoins sont multipliés, les maladies, les dangers, les infirmités le tourmentent et l'assiègent ; cependant ces maux trop réels lui ont encore présenté de l'utilité et des ressources en formant le premier lien de la société. Les enfans ont nécessairement éprouvé un sentiment naturel de reconnoissance pour les parens qui ont pris soin de leur foiblesse, qui ont guidé leurs premiers pas, sentiment que la dépravation a pu seule altérer. Les peuples les plus anciens, les barbares mêmes et les sauvages, regardoient comme le premier devoir, la reconnoissance envers les parens. Les législateurs anciens ne portèrent aucune loi contre le parricide, parce que ce crime leur étoit encore inconnu et leur paroissoit impossible. La piété filiale a donc été le second anneau de la chaîne formée par l'union des époux, et continuée par la réunion des familles qui ont ensuite composé les tribus et les nations.

La terre est la véritable patrie de l'homme ; on l'a trouvé existant dans toutes les parties du globe, où les voyageurs et les navigateurs ont pu pénétrer. Son corps délicat en apparence, et sujet aux infirmités et aux maladies, supporte cependant l'influence du climat dans lequel il est né, et s'accoutume assez facilement à tous les autres. Dans le nord de l'Asie, les habitans résistent à un froid qui malléfie le mercure, tandis que ceux du Sénégal y supportent une chaleur qui met l'esprit de vin en ébullition. On pourroit croire que les bornes naturelles de la vie

humaine ont toujours été fixées, même dans les premiers âges du monde, à l'espace d'un siècle, et nous établirons plus loin notre opinion à ce sujet; mais la dégénération successive de l'espèce en a depuis long-temps abrégé la durée. Les hommes qui ont vécu au-delà de cent ans, sont en très-petit nombre; on en cite à peine quelques-uns dans chaque siècle. De nos jours, on regarde comme des phénomènes ceux qui arrivent à ce terme, ou même qui en approchent de quelques lustres; enfin, le nombre de ceux qui vivent quatre-vingts ans diminue tous les jours, et on peut établir en principe positif, qu'aujourd'hui la moitié d'une génération périt avant d'être parvenue à son cinquième lustre et même au quart de la vie ordinaire fixée à quatre-vingts ans.

Les premiers habitans de la terre ne durent éprouver que des besoins peu multipliés. Se nourrir, se garantir des injures de l'air et de l'intempérie des climats et des saisons leur fut seul nécessaire : la chasse et la pêche furent leurs premières ressources; les peaux des animaux vaincus par eux leur servirent de premier vêtement, et la garde des troupeaux devint une de leurs premières occupations; l'agriculture leur en fournit dans la suite une plus utile et plus précieuse; des branches entrelassées, des feuillages et des peaux leurs servirent d'abord d'asiles et de lits de repos. Ils firent ensuite des tentes faciles à transporter, et finirent par employer le bois sec, l'argile et la pierre, pour se construire des habitations plus sures et plus solides. Telles dut être la vie simple et heureuse de nos premiers pères; mais tout s'altère promptement ici bas par les élans continuels du génie inquiet et remuant de l'espèce humaine.

A mesure que les habitans de la terre multiplièrent, on vit éclore parmi eux des germes de division et de discorde; des querelles survinrent, et bientôt le nombre des hommes de chaque parti s'augmentant, donna lieu à des combats sanglans. Le besoin de secours et d'appui resserra le lien des familles, et ces réunions s'accroissant, formèrent des tribus et des nations; il leur fallut des chefs, et leur choix fut déterminé par la force du corps, le courage et l'audace, qui furent les seuls titres et les seuls droits des premiers souverains; ils donnèrent leurs noms aux tribus qui leur étoient soumises; chacune de ces réunions traça bientôt les limites du terrain qui lui étoit nécessaire pour nourrir ses troupeaux, ou pour s'exercer à la chasse et à la pêche; l'agriculture consacra dans la suite plus particulièrement cette démarcation des cantons ou pays, et chacun attacha à son droit de propriété une importance proportionnée à ses travaux et à ses besoins.

Le premier berceau du genre humain ne nous est connu que par les livres de Moyse. Il est sanscontredit le plus ancien historien dont les ouvrages nous soient parvenus en entier. On a cependant prétendu que le texte en avoit été altéré par les traducteurs, notamment par Esdras, quoiqu'on ne puisse nier qu'il a travaillé d'après le texte samaritain dont l'authenticité est reconnue; mais malgré les difficultés qui se trouvent dans son ouvrage, et les passages qui y sont en opposition avec d'autres auteurs profanes de la haute antiquité, on est forcé de convenir que les traditions des plus anciens peuples, quoiqu'enveloppées d'allégories et de fables, s'accordent pour le fond avec celles des Juifs. Les livres de Moyse sont donc la source la plus pure et la plus vraie dans laquelle on

ait à puiser pour connoître les évènemens mémorables des époques les plus reculées, et acquérir des notions positives sur l'existence et la position géographique des premiers peuples.

Lorsqu'on a médité la Genèse, qu'on a cherché à se bien pénétrer des vérités historiques qui s'y trouvent consignées, et qu'ensuite on parcourt les annales et les fastes des nations, on y découvre, au milieu des nombreuses altérations qu'elles ont subies, la trace de toutes les origines indiquées par Moyse. L'Egypte étoit habitée et policée long-temps avant lui (1), ce fut là que ce législateur étudia et acquit les connoissances à l'aide desquelles il traça le code qu'il destinoit aux Hébreux. Il étoit encore voisin des premiers habitans de la terre, dépositaire du testament d'Abraham et assez versé dans les sciences, surtout dans la géographie de son temps, pour éviter des erreurs dans les noms de peuples ou de pays. D'ailleurs, la langue hébraïque paroît-être la seule qui se soit conservée pure et entière, et qui puisse par conséquent fournir de bonnes traditions. On en trouve une remarquable dans les livres de Moyse, sur les six époques géogoniques pendant lesquelles s'est opérée successivement la formation du globe; car il nous semble qu'on peut, sans manquer au respect dû à l'écriture sacrée, prendre dans un sens figuré le mot *jour*, qui indique cette formation. La même tradition existe dans l'histoire des plus anciens peuples, avec la même division, par le nombre *six*; mais chaque partie de cette division embrasse un espace de temps plus ou moins long. Peut-être même l'historien hébreu a-t-il

(1) On fait remonter l'Empire d'Egypte à l'an du monde 1771, et Moyse naquit selon la table chronologique de Dom Calmet, l'an 2433.

puisé ce qu'il a dit sur la création dans les traditions de l'Inde, la plus ancienne patrie de la civilisation.

Nous ne voulons pas augmenter le nombre des écrivains qui ont soutenu ou rejeté l'existence du paradis terrestre : ceux qui ont adopté le texte littéral de la Genèse ont recherché la situation de ce jardin de délices; ils ont cru la trouver, et c'est de toutes les opinions, celle qui s'accorde le mieux avec Moyse, dans l'Arménie, entre les sources du Tigre, de l'Euphrate, du Phasis et de l'Arax, qui paroissent être les quatre fleuves dont il a parlé; d'autres, plus difficiles à persuader, ont regardé tout ce que le livre sacré rapporte de la création, du séjour de nos premiers parens dans le jardin d'Eden et de leur expulsion de ce séjour de bonheur, comme une simple allégorie; ils ont pensé que Moyse, ne pouvant penétrer l'obscurité des temps qui déjà déroboit les premiers âges du monde, voulut néanmoins mettre des bornes à la curiosité des Hébreux; que dans cette vue, il chercha aussi à fixer leurs idées sur une origine et une chronologie propres à fortifier la soumission et le respect qu'il avoit à cœur de leur inspirer pour l'éternel auteur de l'univers.

Nous considérerons nous-mêmes comme des mystères qu'il ne nous est ni permis ni possible d'approfondir, tout ce qui a rapport à la création, ainsi que le colloque de Dieu avec Adam et Eve, celui de cette dernière avec le serpent, le repentir du Créateur d'avoir laissé sortir de ses mains une créature aussi fragile que l'homme; enfin l'expulsion d'Adam et d'Eve du Paradis terrestre, gardé ensuite par un ange exterminateur. Passons rapidement en revue la chronologie telle qu'on la trouve dans la Genèse, depuis Adam jusqu'à Noé, avant lequel on sait

très-peu de chose sur l'histoire des premiers patriarches. Nous étudierons ensuite les temps postérieurs à Noé, et nous tâcherons de retrouver à la suite des premières migrations des peuples, la trace des colonies qui sont venues d'Orient en Occident; cette marche de la population nous paroît la plus naturelle, elle est d'ailleurs d'accord avec toutes les traditions; quelque zélés que nous soyons pour l'illustration de notre patrie, nous ne pouvons en aucune manière adopter le sentiment de ceux qui ont avancé que le Nord avoit peuplé le Midi, et que la Gaule surtout, ayant été civilisée à une époque très-reculée, avoit jeté les premières colonies dans l'Italie, dans la Grèce et dans une partie de l'Asie.

Dieu créa l'homme et la femme le sixième jour de l'existence du monde; Caïn naquit dans la deuxième année et Abel dans la troisième; Seth, troisième fils d'Adam et d'Ève, vint au monde l'an 130; Enos, fils de Seth, en 255; Cainan, fils d'Enos, naquit l'an 325; Malaléel, en 395; Jared, en 460; Enoch, en 622; Mathusala, l'an 687; Lamech, l'an 874, et Noé, fils de Lamech, l'an 1056.

Noé naquit quatorze ans après la mort de Seth, fils d'Adam, et vécut quatre-vingt-quatre ans avec Enos, qui lui-même avoit passé six cent quatre-vingt-quinze ans avec le premier homme son ayeul. Noé vécut encore cinquante-neuf ans avec Abraham, qui mourut l'an du monde 2184. Moyse vint au monde deux cent quarante-neuf ans après; il lui fut donc facile de recueillir avec précision la généalogie des premiers patriarches, et de l'établir avec certitude jusqu'au temps où il vivoit.

Une grande source de difficultés dans la chronologie,

a été la manière dont les anciens peuples ont divisé le temps. Nous ne parlerons ici que des Egyptiens, parce que Moyse ayant été élevé au milieu d'eux, dut adopter leur manière de compter, et l'employer dans les supputations des temps qu'il se trouva dans le cas de faire. Les prêtres Egyptiens étoient, dans la haute antiquité, les seuls auteurs et les gardiens des annales de leur pays; ils avoient une langue mystique, composée de caractères inconnus au vulgaire, et ils gardoient, avec un religieux secret, tout ce qui pouvoit y avoir rapport. Il sembleroit que la chronologie égyptienne, établie par des hommes instruits, doit être la plus sûre et celle qui peut servir de base à celle des autres peuples; cependant elle n'est ni plus claire ni plus certaine, et il est difficile de reconnoître la haute antiquité à laquelle les Egyptiens reportent leur origine; s'il est vrai que leur année fut anciennement composée de jours et ensuite de mois (1), comme l'ont prétendu plusieurs auteurs, cela expliqueroit la longeur de la vie des premiers patriarches. Censorin dit que le roi Pison fixa d'abord à quatre mois l'année qui n'en avoit que deux, et que, plus tard, il la porta à douze mois et cinq jours. Ainsi, en réduisant la vie d'Adam, que l'on dit avoir été de neuf cent trente ans, en années de deux mois, il n'en auroit vécu que cent cinquante-cinq. Mathusalé, l'homme qui a eu la carrière la plus longue, puisqu'on la porte à neuf cent soixante-neuf ans, n'auroit, d'après la même réduction, vécu que cent soixante et un ans et six mois. On voit encore de nos jours, quelques exemples

(1) *Plin. lib. 7, c. 48. — Censorin. de Die Natal.*

d'une semblable longevité ; il est naturel de penser que les hommes des premiers âges, qui devoient à une vie simple et frugale une grande force de constitution, ont joui d'une carrière beaucoup plus longue que leurs descendans, dont les passions et les abus de tous genres ont de siècle en siècle abrégé davantage l'existence.

Les Egyptiens, comme tous les autres peuples anciens, ont voulu mêler du merveilleux à leur origine. Les astres frappoient fortement leurs sens; ils étoient éloignés d'eux et au-dessus de leur intelligence; ce fut dans ces corps célestes qu'ils placèrent les objets de leur adoration et de leur culte, le feu et le soleil furent leurs premiers Dieux. Ils pensoient que le temps nécessaire à la révolution complète des astres autour du monde étoit de 36,525 ans, et ils avoient fixé leur grande année d'après ce calcul; la petite étoit de 1217 ans et demi, qui, selon eux, étoit le temps de la révolution des astres autour du Zodiaque, et qui, multiplié par 30, donnoit le premier nombre de 36,525. C'étoit en conséquence de ces principes, que les Egyptiens avoient imaginé les trente dynasties dont ils composoient la première grande époque de leur histoire. On a dit encore que leur grande et leur petite année avoient été fixées d'après un autre calcul, qui nous paroît moins vraisemblable que le précédent quoiqu'il donne le même résultat. Selon cette seconde opinion, le premier mois des Egyptiens qui d'abord reçut le nom de *Sothis* et ensuite celui de *Thoth*, étoit regardé par eux, comme l'époque de la naissance du monde; ils commençoient leur grande année à l'époque et au moment où le soleil se levoit dans la canicule, le premier jour de ce premier mois. Cet astre ne revenoit au même point qu'après un espace de 1461 ans

qui, multipliés par 25 selon le cycle lunaire, produisoient également le nombre de 36,525. Essayons par un court examen de ces calculs, de les rapprocher de ceux de Moyse que nous avons pris pour base.

Georges Syncelle qui vivoit dans le huitième siècle, nous a conservé des fragmens de l'ouvrage de Manéthon (1). Ce prêtre Egyptien fut chargé par Ptolemée Philadelphe d'écrire, conjointement avec les septante interprètes, l'histoire des rois d'Egypte. On croit que Manéthon travailla lui-même d'après un ancien *crono-graphæon*, dont il a conservé des passages entiers. On voit dans son ouvrage, ou au moins dans ce qui nous en est connu, les règnes des souverains de l'Egypte divisés en trente dynasties, sans compter celui de Vulcain ou le feu, premier roi, auquel on n'assigne pas de limites. Le règne du Soleil, fils de Vulcain et second roi, est étendu à 30,000 ans; les autres Dieux, au nombre de douze, n'auroient tous ensemble règné que 3,984 ans; enfin les souverains des trois royaumes de l'Egypte, Tanis, Memphis et Diospolis, auroient porté le sceptre pendant 1710 ans. Total 35,694 années. Si on distrait de ce nombre les règnes fabuleux du Soleil et des autres dieux qui forment un espace de 33,984 ans, il ne restera que les 1710 pendant lesquels ont règné les souverains des trois royaumes, qui finissent à Nectanébo. Ce dernier fut chassé d'Egypte par Artarxerce Ochus, roi de Perse, l'an du monde 3654. En otant les 1710 ans ci-dessus, on trouvera que le règne du premier roi de ces

---

(1) On en trouve aussi des fragmens dans Josephe, Jules Africain, Eusèbe et Annius de Viterbe.

dynasties, a commencé l'an 1944. Or, Mênès, qui est le Mezraïm de Moyse, mourut en 1943. La chronologie égyptienne ainsi dépouillée de ce qu'elle a évidemment de fabuleux, seroit donc d'accord avec les livres de Moyse.

Nous pourrions, en poussant plus loin ces observations, démontrer que les Chaldéens qui, du temps d'Alexandre-le-Grand, faisoient remonter l'origine des lettres parmi eux, a environ 45,000 ans, comptoient leur année par le cycle lunaire qui a depuis formé nos semaines et nos mois; nous parviendrions encore à prouver que les annales des Babyloniens, des Perses, des Chinois et des autres peuples les plus anciens, ne remontent pas plus haut que celles de Moyse, et sont en harmonie avec elles; c'est lui qui nous indique la souche commune à laquelle toutes les nations ont appartenu et à laquelle elles peuveut remonter par une gradation non interrompue. Nous retrouvons son *Heber* chez les Hébreux; son *Japhet* chez les Grecs et chez les Romains; son *Mesrès* ou *Mezraïm* chez les Egyptiens et les Arabes; son *Cham* ou *Ham* chez les Chananéens et les Ammonites; son *Assur* chez les Assyriens; son *Madian* chez les Madianites, et enfin son *Babel* à Babylone. Le Brama des Indiens pourroit bien être le même que l'Abraham de Moyse, dont la sagesse et les talens lui acquirent de son temps une si haute renommée parmi les peuples. L'*Ibrahim* des Mahométans, des Sarrasins et des Arabes, quoique plus nouveau, a peut-être aussi la même origine.

D'après tout ce qui précède, nous pensons que Dom Calmet (1) a mal à propos avancé que l'année avoit douze

(1) Dissertations sur l'Ecriture Sainte, t. I. p. 64.

mois solaires ou 365 jours, comme nous les comptons aujourd'hui, depuis le commencement du monde; il n'a pas fait assez d'attention aux époques où les ouvrages dans lesquels il puisoit ses réflexions ont été écrits; sans cela il auroit sans doute été convaincu comme nous, que leurs auteurs ont réduit leurs calculs et tiré leurs résultats d'après la manière dont l'année étoit fixée au moment où ils écrivoient.

Nous ne pensons pas non plus qu'on puisse établir la haute antiquité du monde, d'après les zodiaques égyptiens et la précession des équinoxes sur la période desquelles on n'est même pas entièrement d'accord; on a vu cette manie de tout expliquer astronomiquement tellement répandue, qu'on a voulu même trouver un rapport immédiat entre les zodiaques égyptiens et celui qui est grossièrement sculpté sur le portail de la Cathédrale de Paris. Un savant (1) a démontré que cette sculpture n'étoit qu'un almanach du moyen âge, tel qu'on en voit dessinés ou imprimés en tête des bréviaires, des heures et autres livres d'église, manuscrits ou imprimés avant le quinzième siècle et jusque vers la fin du seizième : mais revenons aux considérations générales qui nous occupoient.

Si le premier berceau du genre humain est incertain, le second paroît moins difficile à reconnoître, et tout porte à penser qu'il a existé dans l'Asie Occidentale. Le souvenir du Déluge qui bouleversa et dépeupla cette partie de l'ancien monde et qu'on a cru avoir submergé le

(1) M. Pasumot, ingénieur géographe du Roi.

globe en entier, s'est conservé dans les traditions des plus anciens peuples. Sanchoniaton, qui vivoit du tems de Gédéon, juge d'Israël (1), dit qu'il y a eu onze générations depuis le premier homme jusqu'à Mysor, qui n'est autre que le Mezraïm de Moyse, fils de Cham et fondateur de l'empire d'Egypte.

Platon, dans son premier livre des lois, remarque qu'il passe pour constant que de grandes inondations ont eu lieu auxquelles peu d'hommes ont échappé, et à la suite desquelles la fertilité de la terre fût altérée, ainsi que les espèces et les qualités de toutes les créatures.

Fohi ou *Foé*, premier roi des Chinois, s'établit dans la province de *Xinsi*, près du mont Ararat, où l'Écriture dit que s'arrêta l'arche après le Déluge. Selon l'histoire de ces peuples, Foé n'eut ni père ni mère ; il fut conçu dans un arc-en-ciel, et ses ancêtres avoient péri dans les eaux ; il éleva sept autels et offrit un holocauste de sept espèces d'animaux.

Chez les Indiens, le Bacchus dont parle Diodore de Sicile, s'établit dans l'Inde avant qu'elle fût assez peuplée pour lui offrir de la résistance ; il étoit le dieu du vin et naquit deux fois ; car lorsqu'on le croyoit enseveli dans les eaux du déluge de Deucalion, il sortit de la cuisse de Jupiter et reparut sur la terre.

Selon Lucien (2), les Syriens croyoient qu'il avoit existé

---

(1) Cet auteur né à Béryte, a écrit une histoire des Phéniciens dans la langue de ces peuples, 1245 ans avant J. C. Cet ouvrage fut traduit en grec par Philon de Byblos. Eusèbe, Porphire et d'autres anciens écrivains, nous en ont conservé des fragmens authentiques.

(2) *De deâ Syriacâ.*

une génération dont les crimes attirèrent la colère des Dieux qui la firent périr dans les eaux.

Plutarque rapporte que le Typhon des Egyptiens, dont le nom en arabe signifie *inondation*, périt aussi dans un déluge; il fait mention de l'arche et de la colombe (1).

Platon (2) cite un voyage de Solon en Egypte, dans lequel ce législateur avoit entendu parler d'une inondation générale antérieure à celle qui étoit connue des Grecs. Diodore (3) et Justin (4) disent aussi la même chose.

Dans la Perse, la Bactriane, et même au Mexique, la tradition du déluge existoit également.

Bérose (5) cité par Eusèbe et par Josephe, dans son histoire de *Xisuthrus*, onzième roi des Chaldéens, dit que Cronus apparut en songe à ce prince, et lui ordonna de faire les mêmes choses que Dieu, selon l'Ecriture, ordonna à Noé pour se garantir du déluge.

Ne reconnoît-on pas encore le même patriarche dans Saturne et ses trois fils adorés par les Grecs et par les Latins, comme il est évident que c'est de lui que font mention, au milieu de beaucoup de fables et de mensonges, toutes les traditions que nous venons de citer.

Il paroîtroit donc certain qu'une grande inondation couvrit une partie de l'Asie vers l'an du monde 1656, que cette catastrophe détruisit presqu'entièrement la

---

(1) *Lib. I. de Indust. animal.*

(2) *In timæo.*

(3) *Lib. I.*

(4) *Lib. II. cap. I.*

(5) *Preparat. evang.* Berose, prêtre de Belus a écrit une histoire des Chaldéens sous Ptolemée Philadelphe, on en retrouve des fragmens dans Josephe, Eusèbe et S. Clément d'Alexandrie.

génération qui peuploit ce pays, et que le petit nombre qui réussit à se soustraire à ce désastre, guidé par Noé, fut sauvé en se retirant sur le sommet des montagnes les plus élevées. La tradition semble placer ce lieu de salut dans la chaîne appelée Ararat, qu'il faut chercher dans les branches du Taurus répandues dans l'Arménie et dans le Curdistan. C'est là que Moyse indique le second berceau du genre humain, et il rapporte à trois familles toutes les nations connues de lui dans l'Asie occidentale; Celle de Sem, fils aîné de Noé, étoit composée de peuples pasteurs; celle de Cham, se livroit à l'industrie et au commerce; et celle de Japhet, guidée par un esprit belliqueux, se dirigeoit vers le Nord, dans le dessein d'y faire des conquêtes et de s'y établir. Le point de départ où, selon le législateur hébreux, commença la dispersion des peuples, est en effet le centre des contrées qu'on suppose avoir été le plus anciennement habitées. Les Indiens, à l'Est; les Goths, au Nord; et les Ethiopiens au Couchant, se trouvoient à une distance à-peu-près égale de l'Arménie et de la Mésopotamie (1).

Après le déluge, les habitans échappés au désastre de leur pays, eurent sans doute pendant très-long-temps, ainsi que leurs enfans, l'esprit frappé de crainte, au souvenir des dangers qu'ils avoient courus. Ce fut ce qui les retint, pendant près d'un siècle, sur les montagnes de l'Arménie, et, lorsqu'après ce temps, ils se décidèrent à en descendre pour chercher de nouvelles habitations dans les plaines, leur premier soin dut être de se garantir des

---

(1) Précis de la Géographie Universelle, tom. I. pag. 15.

inondations. Ce fut l'origine des constructions navales et de la navigation. Arrivés dans la plaine de Sennaar, les hommes toujours frappés du souvenir du déluge, imaginèrent, pour se mettre à l'abri d'un semblable événement, d'élever la tour de Babel, l'an du monde 1770 (1). Pendant qu'ils se livroient à cet immense travail, arriva la confusion des langues, qui fut suivie de la dispersion des habitans de la terre à la naissance de Phaleg, dont le nom signifie *partage.*

On a prétendu que les langues se trouvèrent d'abord divisées en soixante-douze, dont sept seulement étoient mères ou radicales, et dont la première de toutes étoit l'hébraïque. Il s'ensuivroit que chacune de ces langues dut former une colonie composée d'environ soixante mille hommes; car on évaluoit déjà la population de ce temps là à plus de quatre millions d'âmes. Ces colonies se répandirent de tous côtés, en conservant néanmoins leurs souches communes; ainsi les enfans de Sem eurent les côtes de l'Asie, depuis le Tanaïs jusqu'au Nil; ceux de Japhet occupèrent celles de l'Europe, depuis le Tanaïs jusqu'au détroit de Gades; les enfans de Cham furent réduits à vivre dans les déserts et sous le ciel brûlant de l'Afrique.

Alors prirent naissance différentes monarchies plus ou

---

(1) Nous prenons cette date dans la table chronologique qui précède la dissertation de Dom Calmet sur la Bible, tom. I, Paris 1770.

Tous les auteurs ne sont pas d'accord sur l'époque de cet évènement, car dans les tables chronologiques imprimées à Paris en 1708, la construction de la tour de Babel est fixée à l'an du monde 1809 et dans d'autres ouvrages à l'an 1757.

moins étendues ; les plus anciens empires connus, d'après la géographie hébraïque et tous les auteurs profanes, étoient, dans l'Asie Occidentale, celui des Assyriens, dont M. Rollin fait remonter la fondation par Assur, fils de Sem, à l'an du monde 1771, et celui des Chaldéens. Babel ou Babylone étoit la capitale du premier de ces empires, et Ninus ou Ninive celle du second. Au midi étoient les Edomites ou Iduméens des Grecs; les Madianites qui se livroient au commerce, mais dont le nom disparoît promptement; et les Nabaioths ou Nabathéens des Grecs et des Romains, principale tribu des Arabes qui se donnoient pour père Ismaël; au midi et au centre, se trouvoient plusieurs autres tribus Arabes, et enfin les Hébreux qui se disoient parens de tous ces peuples et comme eux fils de Sem par Arphacsad, ce qui paroît une vérité historique.

Moyse et les autres écrivains hébreux parlent d'une seconde race d'hommes, qu'ils nomment postérité de Cham ou Ham, nom qui indique la couleur foncée de ces peuples et la chaleur du climat qu'ils habitoient. Ce même nom de Cham ou Chamia, a été donné à l'Egypte par les indigènes qui l'ont habité dans tous les temps, et celui de Mezraïm que lui donnent encore les Arabes et les Turcs, appartient aussi à l'un des fils de Cham.

La tradition de Moyse est d'accord avec celles des nations les plus éclairées sur un point important pour nos recherches; c'est que les bords de la Méditerranée, dont ils appeloient les contrées *Isles des Gentils*, ont été peuplés par les descendans de Japhet. Les Grecs et les Romains ont conservé ce nom au père du genre humain. Horace appelle les hommes *audax* JAPETI *Genus*. Ce

sera donc à cette troisième branche des anciennes migrations des peuples que nous nous attacherons, parce qu'elle a un rapport plus direct avec le sujet qui nous occupe.

Nous avons déjà dit que le souvenir des désastres occasionnés par le déluge, dut imprimer pendant très-long-temps dans l'esprit des hommes, une crainte qui leur fut salutaire; elle influa non seulement sur leur religion, en leur inspirant plus de respect pour la Divinité, mais elle fit encore naître l'idée et le goût de la navigation; on dut à ce nouveau moyen de se transporter au loin, la découverte, le défrichement et la population des terres les plus éloignées de la partie du globe anciennement habitée.

Lorsque les navigateurs qui se hazardèrent les premiers à parcourir les mers eurent abordé sur quelque côte nouvelle et inconnue, ils la suivirent pour l'examiner et la reconnoître; ils ne tardèrent pas à rencontrer l'embouchure de quelque rivière navigable qu'ils remontèrent, et pénétrèrent ainsi dans l'intérieur des terres. Le sol étant inculte et en grande partie couvert de bruyères et de forêts, ils n'osèrent pas d'abord s'éloigner beaucoup du cours des rivières qui les aidoient à se reconnoître et à regagner surement les côtes maritimes sur lesquelles ils étoient d'abord descendus. C'est en effet au bord de la mer qu'ont été construites les premières habitations; on en a trouvé récemment de nouvelles preuves, lors de la découverte de l'Amérique, et c'est en général une vérité tellement reconnue, que nous ne pensons pas avoir besoin d'entrer dans d'autres détails à ce sujet.

La navigation et le désir de faire de nouvelles découvertes ayant conduit des hommes hardis et courageux au-delà des mers et des montagnes, ils remarquèrent avec

attention, la route qu'ils avoient tenue; mais en revenant au point de leur départ et dans leurs anciennes contrées, soit par amour propre, soit par intérêt, ils eurent grand soin d'exagérer les obstacles qu'ils avoient été obligés de surmonter; ils donnèrent même le plus souvent à leurs récits, cette teinte poétique et mystérieuse qui devoit résulter de l'imagination vive et exaltée des nations primitives; c'est ainsi que la vérité se trouva enveloppée de fables et de nuages qui l'ont rendue si difficile à pénétrer (1).

Si les enfans de Noé ont dû fournir les premières colonies qui s'étendirent autour du second berceau du genre humain, celles d'un âge moins ancien sortirent de la postérité de Jacob et d'Esaü. En confrontant les noms des descendans de ces deux patriarches que Moyse nous a transmis avec ceux des colonies passées successivement d'Orient en Occident, on y reconnoîtra certainement des traces de ces anciennes transmigrations.

On ne trouve point dans la Vulgate ni dans les Septante les notions primitives des peuples, telles qu'elles sont dans le texte hébreu; les auteurs de ces traductions étoient Grecs ou Latins, et ils ont puisé dans leurs langues, les noms dont ils se sont servis. Ainsi ils ont nommé le fondateur de l'Egypte, *Ægyptus*, tandis que selon Moyse, c'est Mezraïm, fils de Cham, dont cette contrée porta même le nom, puisqu'on l'appeloit *Chamia*, terre de Cham; le jupiter Hammon n'étoit lui-même que ce fils de Noé, dont le nom se prenonçoit Ham, avec l'H aspiré des Hébreux. Les traducteurs ont encore employé les

---

(1) Précis de la Géograph. Univ., t. I.

mots *Persii* au lieu de *Phut*, *Lydii*, pour *Lud*, etc. La Vulgate parlant de la prédiction de Balaam au quatrième livre des nombres dans laquelle il annonce que les Hébreux seront vaincus et emmenés en captivité par les Romains, employe le mot *Italia* au lieu de *Kettim* qui se trouve dans l'original. Ce dernier nom ne sembleroit-il pas indiquer que dès le temps de Moyse, les enfans de *Cettim* et de *Gomer* s'étoient déjà répandus dans cette partie de l'Europe qui fut depuis l'Italie; les Hébreux la désignoient, ainsi que toutes les régions Occidentales alors habitées, par le mot générique de *Kettim*. Ezéchiel qui vivoit environ 600 ans avant l'ère chrétienne, dit que de son temps l'Orient fournissoit les métaux, les pierres précieuses, les vêtemens et tout ce qui étoit nécessaire à la vie, tandis que l'on ne tiroit de l'Occident, qu'il désigne par *insula Kettim*, île des Gentils, que des bois de charpente et de menuiserie; il est assez vraisemblable que le continent européen n'étoit, par rapport aux peuples de l'Asie, qu'une île, puisqu'ils ne pouvoient y arriver que par mer et que les connoissances géographiques étoient encore très-bornées à cette époque. Moyse et ses successeurs ne nous ont transmis que les notions en ce genre des Hébreux, des Phéniciens, des Arabes et des autres peuples de l'Asie Occidentale; mais ils les ont détaillées avec précision et avec clarté, ainsi que la position de cette partie du Globe; c'est ce qui a formé le premier système géographique; le second a été fourni par Homère qui a mêlé avec la vérité, les traditions et les fables répandues de son temps dans la Grèce et dans l'Asie mineure.

Chaque peuple se crut d'abord placé au centre du monde habité, le mot *midhiama* employé par les Indous et celui

midgard dont se servoient les Scandinaves rapprochés du pole, pour désigner les contrées qu'ils habitoient, signifioient l'un et l'autre, *demeure du milieu.* L'Olympe des Grecs et le Mont-Mérou des Indous passoient, chez ces peuples, pour le centre de la terre. Ils se la représentoient comme un disque plat, borné dans toutes sa circonférence par un Océan inaccessible. Aux extrémités de la terre, on plaçoit des pays et des êtres imaginaires, des isles fortunées ou enchantées, des géans ou des pygmées. On supposoit la voûte du firmament supportée par d'énormes montagnes ou par des colonnes mystérieuses (1).

Quoique les Grecs du temps d'Homère fussent encore très-peu versés dans l'art de la navigation, cependant les Taphiens et les Cretois étendoient déjà leurs pirateries et leur commerce dans l'Egypte, et même du côté de l'Italie. Les Phéniciens avoient depuis long-temps fondé Carthage, Utique, Gades et plusieurs autres colonies. Ils naviguoient en haute mer, avoient parcouru toutes les côtes de la Méditerranée et même pénétré dans l'Océan. L'opinion commune fait remonter les premiers grands voyages de ces hardis navigateurs à l'époque ou Josuah envahit le Canaan, vers l'an du monde 2554. Mais ces spéculateurs aussi adroits qu'intéressés, déroboient avec le plus grand soin aux autres peuples, leurs entreprises et leurs découvertes; ils les empéchoient même ou par ruse ou par force, de suivre leurs traces. Strabon (2) dit que les Carthaginois faisoient jeter à la mer tous les étrangers qui

---

(1) Précis de la Géograph. Univ., t. I., page 14.

(2) *Lib. XVII.*

s'approchoient des côtes sur lesquelles ils exercoient leur domination.

En résumant ce que nous venons de dire pour l'appliquer à nos recherches, nous trouverons qu'il est de toute probabilité que l'Asie Occidentale a été la partie du globe la plus anciennement habitée; qu'un déluge dépeupla presqu'entièrement cette contrée; que lorsqu'à la suite des tems, le petit nombre d'hommes échappés à ce désastre, eut multiplié au point de ne plus trouver des moyens suffisans d'existence dans une étendue de pays trop peu considérable, ils se partagèrent en différentes colonies qui se détachèrent de la grande famille, et allèrent au loin chercher d'autres climats et de nouvelles contrées pour s'y établir. La navigation dont les progrès furent toujours croissans, vint favoriser l'ambition des hommes les plus entreprenans auxquels la vie pastorale et les occupations tranquilles de l'agriculture ne présentoient pas assez de mouvement et d'activité; mais dans leurs courses lointaines, ces aventuriers dûrent naturellement chercher à se diriger vers les climats dont la température pouvoit leur offrir un séjour plus agréable et des établissemens plus faciles, en s'éloignant également et des pays brûlans et de ceux où le froid se fait trop vivement sentir; nous n'adopterons donc pas le sentiment de M. Pluche, qui fait venir les premières colonies du Nord dans le Midi : nous penserons, au contraire, qu'elles sortirent des premières monarchies qui furent celles des Assyriens, des Chaldéens, des Egyptiens et des Grecs, et qu'elles se répandirent des deux côtés de la Méditerranée; ces nouveaux habitans pénétrèrent dans les contrées qui depuis furent l'Italie, la France et l'Espagne. A ces premières colonies,

s'en joignirent successivement d'autres, et la population augmentant progressivement, les hommes furent obligés de s'étendre dans l'intérieur des terres ; ils les défrichèrent et les mirent en culture ; de cette manière, les pays que l'aridité du sol, les forêts épaisses ou la rigueur du climat avoient d'abord fait éviter ou négliger, se couvrirent, à la suite des temps, de nombreux habitans qui se portèrent même dans les régions glacées du pôle.

Nous n'irons point fouiller dans l'obscurité des siècles, nous n'entrerons point non plus dans le labyrinthe des étymologies pour savoir si les Gaulois sont descendus de Gomer ou de Javan, fils de Japhet, ou s'ils doivent leur origine à Cettim ou à Ascenax, fils de Gomer ; les traditions qui sont parvenues jusqu'à nous sont trop diffuses et trop insuffisantes pour établir aucune certitude à cet égard. Ce qui paroît le plus vraisemblable, c'est que l'Italie, les Gaules et l'Espagne furent très-anciennement habitées, mais par des hommes qui demeurèrent long-temps dans un état de barbarie, étrangers aux sciences et aux arts, et livrés aux seules occupations qu'exigeoient les premiers besoins de la vie. Ce ne fut qu'après que les Phéniciens et les Grecs eurent pénétré dans ces contrées, que les mœurs de leurs premiers habitans commencèrent à s'adoucir. Les Phéniciens ou les Chananéens, car on peut presque les regarder comme un même peuple, chassés de leur pays par les Israëlites, se répandirent, vers le temps de Cadmus et de Danaus, sur les bords de la Méditerranée et dans les îles qui y sont éparses, et s'y établirent ; les Grecs et les Troyens y abordèrent également, et y apportèrent, avec leur langue, les arts et les sciences qui florissoient depuis long-temps chez eux.

Troyes fut détruite l'an du monde 2871, environ 550 ans avant la fondation de Rome, 300 après Moyse, et environ 1200 avant Jésus-Christ. On a prétendu que cette guerre fameuse, qui dura plus de dix ans, n'étoit qu'une fable, parce que le poète célèbre qui l'a chantée, a mêlé dans son ouvrage la fable à la vérité; mais le rapt d'Hélène n'est pas le seul exemple d'un grand embrasement occasionné par une femme,

Et fuit antè Helenam mulier teterrima belli causa (2).

Cet événement mémorable fut détaillé par *Dictis* de Crête et *Darès* de Phrygie, dans deux ouvrages qui nous ont été conservés, et que des gens qui veulent douter de tout ont regardé comme supposés. La marche rapide que nous avons adoptée, ne nous permet pas de nous étendre à ce sujet; nous nous bornerons à dire qu'il n'est guères possible de révoquer en doute la guerre de Troyes, à la suite de laquelle les restes malheureux des Troyens, ainsi que les Grecs éloignés de leur patrie par les tempêtes ou par d'autres motifs, formèrent des colonies dans divers pays. Justin leur attribue la fondation de plusieurs villes de l'Italie; Virgile a illustré cette origine qu'il donne aux habitans du Latium, par un poëme assez connu; Lucain fait passer des colonies troyennes jusque dans les Gaules; ce qui est certain, c'est que la langue et les divinités des Grecs y étoient en usage lorsque César en fit la conquête; les Dieux de l'Egypte y étoient égalemeut adorés, et on a retrouvé, dans différens temps et en plusieurs endroits de la Gaule, des traces incontestable de ces deux cultes.

---

(1) *Horat.*

Notre opinion sur l'origine des Gaulois se réduit donc à penser que, dès les plus anciens temps, ces peuples se composèrent d'un mélange successif des peuples de l'Orient, de la Grèce et de l'Italie; que la population de ces contrées s'étant accrue considérablement à la suite des siècles, elle rejeta de tous côtés, et jusque dans l'Asie, ses essaims belliqueux, comme les barbares du Nord, par la même raison, envahirent les Gaules et une grande partie de l'Italie à l'époque de la décadence de l'Empire.

Le nom de *Celtes* fut d'abord commun à tous les peuples qui s'étendirent depuis la Sicile jusqu'au-delà des Alpes et des Pyrénées, ainsi qu'aux Germains et aux Bretons insulaires. Les Espagnols y ajoutèrent le nom du fleuve près duquel ils s'établirent, et prirent celui de *Celtiberi*. *Profugi qui a gente vetustâ Gallorum Celtœ miscentes nomen Iberi* (1).

On s'est long-temps occupé de rechercher l'origine et l'étymologie de ce nom de *Celtes* qui, selon le plus grand nombre des auteurs, fut le premier que portèrent les peuples occidentaux.

On trouve dans la Genèse le mot *Kettim* pour désigner les contrées occidentales de l'Europe, et la Vulgate a rendu ce mot par celui *d'Italia*, et *de insulis Italiœ*. Tous les interprètes ont toujours expliqué le mot *Kettim* ou *Cettim* de l'écriture par l'Italie dont les habitans ont été appelés indifféremment *Cittii* et *Italici; est etiam in ipso Latio urbs Cetia*. Eusèbe dit: Κετιοι εκ Λατινοι και Ρομαοι. *Citii unde Latini et Romani.*

---

(1) *Lucan; — Isidor, lib. IX, c.* 2.

M. Pasumot (1) a pensé que le nom de *Celtes* venoit du Phénicien ou du Chaldéen, et qu'il avoit été donné à nos ancêtres à cause de leur valeur. Selon nous, ce savant démontre très-bien comment ce nom fut changé en celui de *Galates*, et enfin en celui de *Gaulois*; nous renvoyons nos lecteurs à son ouvrage, sans nous étendre davantage sur ce sujet.

Les Italiens et les Siciliens furent les premiers qui abandonnèrent le nom de Celtes, et bientôt de proche en proche, les habitans des diverses contrées des Gaules suivirent le même exemple; chacun d'eux en prit un analogue à l'établissement qu'il forma; les Aquitains, les Belges, les Armoricains, se détachèrent en quelque sorte de la nation Celtique, qui se trouva resserrée entre la Garonne, la Seine et l'Océan. César la désigne ainsi (2): *Tertiam Galli partem incolunt qui ipsorum Linguâ Celtæ, nostrâ Galli appellantur.*

Cependant, cette distinction des Celtes avec les autres peuples de l'occident et du nord de l'Europe, semble remonter assez haut; car Hérodote, le plus ancien des historiens Grecs qui nous soient connus, dit (3) que les Celtes sont de tous les peuples de l'Europe, les plus reculés à l'Occident, excepté les Cynètes qui sans doute étoient les Iberes ou Espagnols. Platon (4) parle des Celtes, des Thraces, des Scythes et des Espagnols, et son disciple

---

(1) Mémoires Géographiques (Paris 1765).

(2) *Comment de Bell. Gall. lib. I.*

(3) *Lib. IV.*

(4) *Legum., lib. I.*

Aristote pousse encore plus loin cette distinction (1) en citant avec les Celtes beaucoup d'autres peuples, tels que les Illyriens, les Epirotes, les Bretons, les Italiens, les Liguriens, etc. Apulée (2) dit que les îles d'Albion et d'Jerna sont situées sur les frontières des Celtes.

Les Germains paroissent avoir été confondus plus long-temps que les autres penples avec les Gaulois, sous la même dénomination de Celtes. Polybe qui écrivoit environ 152 ans avant Jesus-Christ, est le premier (3) qui semble avoir voulu les distinguer, quoique ce ne soit pas encore d'une manière bien positive, et comme l'a fait ensuite Jules César. Diodore de Sicile (4), en disant que César avoit soumis tous les peuples de la Celtique, a tacitement séparé des Celtes, les Germains que ce conquérant ne put jamais dompter. Strabon, Denys d'Halicarnasse, Plutarque, Ptolémée et plusieurs autres historiens n'ont donné le nom de Celtes qu'aux seuls Gaulois; d'où l'on peut conclure, que si les Grecs ont appelé dans les temps anciens tous les peuples qui habitoient à l'occident et au nord de l'Europe, Celtes, cette dénomination fut ensuite restreinte aux Germains et aux Gaulois, puis uniquement à ces derniers. Les auteurs latins firent plus encore, en ne conservant ce nom générique qu'à la portion des peuples qui habitoient au centre de la Gaule; ils durent peut-être aussi cette distinction à leur éloignement des étrangers,

---

(1) *Histor. Animal., lib. VIII, c. 28, etc.*

(2) *De mundo.*

(3) *Lib. II et III.*

(4) *Lib. IV.*

qui empêcha ou retarda leur mélange avec eux, comme il eut lieu dans toutes les contrées voisines des frontières.

On a fait remonter à la plus haute antiquité les irruptions des Gaulois, non-seulement dans les pays voisins de leur patrie, mais jusqu'au fond de l'Orient; des traditions certaines, et grand nombre de monumens en attestent en effet la réalité; mais la difficulté est de fixer les époques précises auxquelles elles ont eu lieu. Essayons de rechercher comment et en quel temps la civilisation s'introduisit dans les Gaules; quels étoient les différens peuples qui l'habitoient, et peut-être parviendrons-nous à connoître les temps où cette nation, devenue trop considérable pour son territoire, et entraînée par son humeur belliqueuse, déborda de toutes parts comme un torrent, et se rendit redoutable non-seulement à ses voisins, mais à des peuples très-éloignés.

On ne sauroit nier que les premières colonies qui, comme nous l'avons dit plus haut, pénétrèrent dans les Gaules et commencèrent à les peupler, eurent de grands obstacles à vaincre pour s'y établir. Les habitations furent d'abord placées sur les côtes maritimes, sur les bords des rivières navigables, et il fallut des siècles pour que les défrichemens et la culture pussent opérer la réunion des habitans dispersés dans une étendue de pays aussi considérable. Les Egyptiens dans les temps les plus anciens, et ensuite les Phéniciens, les Carthaginois et les Grecs qui s'adonnèrent à la navigation et au commerce, en parcourant les bords de la Méditerranée, s'approchèrent des habitations des peuples encore sauvages qui s'y trouvoient. Ils tirèrent d'eux du bétail, des cuirs, des bois de construction et peut-être des métaux, en échange desquels

ils leur laissèrent des outils, des instrumens aratoires, des grains, des vêtemens et d'autres objets qui commencèrent à apporter parmi ces peuples les premières commodités de la vie ; leurs besoins se multiplièrent avec les occasions de les satisfaire ; ce désir augmenta leur industrie afin d'avoir un plus grand nombre d'objets d'échange à présenter aux étrangers. Quelques-uns de ces derniers, par des motifs d'intérêt, ou par toute autre cause, s'établirent parmi ces peuplades, qu'une vie plus douce rendit bientôt plus nombreuses ; enfin des communications continuelles avec des nations chez lesquelles les arts et les sciences avoient fait depuis long-temps de grands progrès, apportèrent la civilisation et l'industrie chez les Gaulois ; mais ils conservèrent toujours de leur premier état, un esprit d'indépendance et une sorte de rudesse que le temps ne put jamais détruire entièrement. Leur religion étoit celle de tous les peuples sauvages ; tout ce qui frappoit leurs sens étoit l'objet de leur culte, et ils croyoient se rendre favorables leurs divinités grossières, en versant en leur honneur le sang humain. Leur commerce avec les étrangers apporta quelques changemens à cette religion; cependant, en adoptant d'autres dieux, les Gaulois conservèrent toujours dans leur mythologie et dans leurs cérémonies religieuses, une teinte et un mélange bien caractérisés de leurs premiers usages.

On regarde en général comme la grande époque de la civilisation des Gaules, la fondation de Marseille par les Phocéens, sous le règne de Tarquin l'ancien, 600 ans avant Jésus-Christ. Justin (1) dit que les Gaulois durent

(1) *Lib. XLIII, c. 4; lib.* XII, *c.* 13.

à ces nouveaux habitans, des habitudes plus douces et une vie moins sauvage; ils apprirent d'eux à cultiver les champs, à bâtir des villes et à les ceindre de murs, à changer le droit des armes, le seul qu'ils connoissoient, contre l'empire de lois sages et réglées; enfin les Phocéens leur apportèrent la culture de la vigne et de l'olivier.

La Gaule, proprement dite, étoit anciennement cette vaste contrée située entre le Rhin, les deux Mers, les Alpes et les Pyrénées; un grand nombre de rivières l'arrosoient et la traversoient en différens sens; les principales étoient le Rhône, *Rhodanus;* la Saône, *Arar;* le Rhin, *Rhenus;* la Moselle, *Matrona;* la Seine, *Sequana*; la Loire, *Liger;* et la Garonne, *Garumna.* Outre les Alpes et les Pyrénées qui la bornoient au couchant, plusieurs autres montagnes s'élevoient dans son intérieur, telles que les Vosges, les Cévennes et le Jura.

Les Gaulois avoient déjà rendu leur nom fameux, avant que leur pays fût bien connu; on a attribué une origine gauloise à plusieurs peuples très-anciens de l'Italie, tels que les Ombriens, les Vénètes établis vers l'extrémité septentrionale de la mer Adriatique, et les Carniens voisins de ces derniers; mais cette opinion a trouvé peu de partisans. Les irruptions anciennes des Gaulois dans l'Ibérie ont paru plus vraisemblables, et on a pensé assez généralement, que leurs colonies avoient donné naissance à plusieurs peuples de l'ouest et du nord de l'Espagne. Les Celtibéres, les Galléques, les Cantabres, avoient les mœurs toutes celtiques; *Silius Italicus* (1) et Tite-Live (2)

(1) *Lil. III, v.* 340.
(2) *Lib. XXII, c.* 21.

font mention des Celtibéres, et il paroît que ces établissemens des Gaulois en Espagne existoient dans le temps de la seconde guerre punique, qui commença en l'an 218 avant Jésus-Christ.

Il est encore très-probable que les habitans de la Gaule peuplèrent toute la partie méridionale de l'Angleterre, comme le disent Tacite (1) et Jules-César (2). Ces deux Historiens ajoutent qu'ils portèrent aussi leurs armes dans les pays situés au-delà du Rhin et dans la Germanie. César attribue ces irruptions à la population trop nombreuse et à la pauvreté de la Gaule, qui la forçoient de rejeter souvent de son sein des colonies qui alloient s'établir dans les contrées voisines (3) : suivant Tacite (4), les Helvétiens s'étoient fixés entre le Rhin et le Mein; les Boiens dans la Bohême; les Gothins et les Estyens, habitans de la Prusse actuelle, auroient eu, suivant le même auteur, une origine également gauloise. Enfin, l'histoire prouve que les colonies de cette nation valeureuse s'étendirent dans la Pannonie, l'Illyrie, la Thrace et jusque dans l'Asie.

L'Epoque où les expéditions des Gaulois sont connues avec certitude, remonte à celle de la fondation de Marseille par les Phocéens, l'an 600 avant Jésus-Christ. Ambigat régnoit alors sur la contrée centrale de la Gaule, dont les habitans avoient plus particulièrement conservé le nom de Celtes, et qui en formoit à-peu-près la troisième

---

(1) *In Agricola*, c. 2.
(2) *De Bello Gallic*, *lib.* *V*, *c.* 22.
(3) *Ibid. lib. VI c.* 24.
(4) *In Germaniâ*, *c.* 28, 43, 45.

partie. Après un règne long et glorieux, il voyoit, dans un âge avancé, son nom et sa puissance respectés par ses voisins; mais des discordes intestines menaçoient la tranquillité intérieure de ses états; les partis en étoient déjà venus aux mains plusieurs fois, et tout annonçoit un orage qui menaçoit d'éclater de la manière la plus funeste. La cause principale de tous ces mouvemens étoit l'augmentation prodigieuse de la population qui se trouvoit hors de proportion avec le pays resserré qui la contenoit. Ambigat jeta les yeux sur ses deux neveux, Sigovése et Bellovése, dont la jeunesse et le courage sembloient garantir le succès de ses vues; il fit annoncer qu'ils alloient se mettre à la tête d'une expédition lointaine, et permit à ceux qui voudroient en faire partie de s'enrôler sous leurs bannières pour aller conquérir d'autres terres et de nouveaux établissemens. Trois cent mille hommes se présentèrent en très-peu de temps et se partagèrent en deux armées, dont chacune eut pour chef l'un des neveux du roi.

Après avoir consulté les augures, Sigovése se dirigea du côté du Rhin avec sa troupe, composée des habitans des provinces les plus méridionales de la Gaule. Il traversa l'Allemagne, et massacrant sur sa route tout ce qui tenta de lui opposer de la résistance, il pénétra dans la forêt Hercynie; de là il passa dans la Pannonie, aujourd'hui la Hongrie, où il fonda une puissance qui dans la suite se rendit aussi célèbre que redoutable. Nous reviendrons plus loin sur les suites de cette expédition, et nous commencerons par suivre la seconde armée des Celtes, commandée par Bellovése.

On y remarquoit des Berruyens, des Arverniens, des

Sénonois, des Éduens, des Aulerciens et des Carnutes, tous peuples puissans du nord de la Celtique. Cette armée s'avança du côté des Alpes; mais ces monts escarpés étoient encore impraticables, et Sigovèse tenta vainement de s'y frayer un passage. Après avoir séjourné quelque temps chez les Tricastiniens peuples du nord de la Provence et du midi du Dauphiné, il se dirigea du côté de Marseille qui venoit d'être fondée par les Phocéens; il aida ces derniers à triompher de leurs voisins qui ne cessoient de les inquieter, et réussit enfin à trouver un chemin au travers des Alpes. Les Gaulois arrivés chez les Tauriniens, aux environs de Turin, eurent à soutenir, à mesure qu'ils cherchèrent à pénétrer plus avant dans l'Italie, plusieurs guerres sanglantes; ils finirent cependant par détruire ou mettre en fuite la population de toute la partie du nord, dont ils s'emparèrent et s'y établirent. Le bruit de leurs succès y attira bientôt de nouvelles colonies qui se joignirent aux premières, et fondèrent un grand nombre de villes, comme Milan, Côme, Véronne, Brescia, Bergame, Trente et Vicence.

Telles furent les premières migrations remarquables et bien connues des habitans de la Gaule: on s'accorde assez généralement à en fixer l'époque un peu après l'an 600 avant Jésus-Christ. Leur exemple fut suivi par ceux de ces peuples dont la population devenoit trop nombreuse, et, dans la suite, par ceux que l'âpreté des climats qu'ils habitoient portoit vers ceux où la température étoit plus douce, la fertilité plus grande et la culture plus avancée; ainsi le Nord, après plusieurs siècles écoulés, repoussa vers le Midi les innombrables essaims de barbares, dont les premiers ancêtres étoient autrefois sortis de ces

mêmes pays qu'ils alloient, à leur tour, occuper et envahir.

Les Romains donnèrent aux contrées où les Gaulois s'étoient établis sous la conduite de Sigovése, ainsi qu'à celles dont ils s'emparèrent dans la suite, le nom de Gaule Cisalpine. Depuis cette première irruption, jusque vers l'an 388 avant Jésus-Christ, les Gaulois furent trop occupés par les guerres que leur suscitèrent leurs voisins, et la nécessité d'affermir leur conquête, pour songer à en faire de nouvelles. Mais plus tranquilles à cette époque, leur ambition s'éveilla bientôt, et les Sénonois conduits par Brennus leur chef, vinrent mettre le siége devant Clusium, ville d'Etrurie, et distante de Rome de trois journées seulement. Les assiégés appelèrent les Romains à leur secours; ceux-ci voulurent tenter d'abord la voye des négotiations qui fut sans succès. Alors ceux de Clusium ayant fait une sortie dans laquelle les envoyés Romains, violant le droit des gens qu'ils croyoient ignoré de leurs ennemis, prirent part au combat, les Gaulois indignés de cet outrage, marchèrent aussi-tôt vers Rome pour en demander raison; n'ayant point obtenu la satisfaction qu'ils attendoient, et l'armée Romaine, au contraire, s'étant avancée pour s'opposer à leur marche, ils la défirent au confluent du Tibre et de l'Allia, et arrivèrent bientôt aux portes de Rome, en épargnant cependant les villes qui se trouvoient sur leur passage. Tout ce qui étoit en état de porter les armes s'étoit retiré dans le Capitole avec les richesses publiques et particulières; les vieillards seuls restèrent dans la ville, préférant la mort à la honte d'abandonner leurs pénates. Rome touchoit à sa perte; elle eût peut-être à cette époque disparu pour toujours,

si le silence effrayant qui y régnoit n'eût fait craindre aux Gaulois quelques embûches; ils n'osèrent d'abord y entrer, mais peu de jours après ils se hazardèrent à y pénétrer en prenant des précautions pour éviter toute surprise. Ils furent frappés d'étonnement en voyant assis sur leurs chaises curules, ces Patriciens vénérables, dont l'immobilité et la résignation leur paroissoit surnaturelle; ils les eussent peut-être respectés, si le sénateur Papirius n'eût pas frappé de sa baguette d'ivoire, un Gaulois qui avoit osé porter la main sur sa longue barbe. La mort de ce vieillard fut le signal du massacre; Rome fut pillée et réduite en cendres; il ne resta que le Capitole dont les Gaulois formèrent le siége qui dura sept mois; et il seroit tombé en leur pouvoir si Manlius, averti par les oies sacrées que les ennemis étoient sur le point d'y pénétrer, n'eût sauvé ce dernier asile de la grandeur Romaine.

Le récit de cet évènement mémorable se trouve dans tous les auteurs, principalement dans Tite Live (1), Juvénal (2), Denys d'Halicarnasse (3) et Virgile (4); les historiens ne sont pas d'accord sur les suites qu'il eut pour les Gaulois; les uns ont dit qu'ils furent dépouillés de l'énorme rançon en or qu'ils avoient exigée des Romains, d'autres ont prétendu qu'ils se retirèrent sans être inquiétés, et rapportèrent dans leur pays les richesses que leur avoit valu cette expédition, et qui augmenta pendant longtemps leur puissance en leur inspirant une nouvelle

---

(1) *Lib. V. c.* 32.
(2) *Satyr. II., v,* 3.
(3) *Lib. I.*
(4) *Æneid. lib. VIII, v.* 652.

confiance dans leur courage. Nous adopterons ce dernier sentiment comme celui de l'auteur le plus ancien, le plus exacte et le plus impartial (1).

Les Gaulois continuèrent pendant les années suivantes, et jusques vers l'an 349 avant Jésus-Christ, de menacer Rome de temps à autre, tantôt seuls, tantôt avec des renforts qui passoient les Alpes pour se joindre à eux, quelquefois même avec les Samnites et les Toscans. Mais on peut croire que leurs succès furent balancés et même effacés par de grandes défaites, quoiqu'on ne puisse pas toujours compter sur la véracité des historiens Romains qui ont rendu compte de ces guerres. On peut soupçonner avec quelque fondement que ces écrivains ont exagéré les avantages de leurs compatriotes, en diminuant ou passant sous silence les succès de leurs ennemis. Les points de comparaison nous manquent, puisque les Gaulois n'avoient de leur côté aucuns panégyristes qui pussent transmettre le récit de leurs exploits à la postérité.

Les guerres longues et sanglantes que les Romains eurent à soutenir contre des ennemis aussi redoutables, les avoient aguerris. Florus dit (2) que les Gaulois étoient nés pour la ruine des villes et pour la destruction des hommes. Le génie tutélaire qui veilloit sur les destinées de Rome, empêcha ces peuples remuans et ambitieux d'embrasser le parti des Carthaginois pendant la première guerre punique, ce qui auroit peut-être empêché les Romains de triompher de leurs rivaux.

---

(1) *Polyb., lib. I et II.*

(2) *Lib. I., cap. 13.*

Cet assoupissement de l'humeur guerrière des Gaulois Cisalpins se prolongea jusques en l'an 237 avant Jésus-Christ ; mais à cette époque, l'arrivée d'une armée qui avoit passé les Alpes les ayant rendus plus entreprenans et plus hardis, ils vinrent piller le territoire de Rome, et mirent le siége devant Rimini. La division qui s'introduisit alors parmi eux arrêta leurs succès, et ils se retirèrent. C. Flaminius fit rendre en l'an 232 une loi pour partager aux soldats les terres du Picentin enlevées aux Sénonois, ce qui excita l'indignation de tous les autres Gaulois Cisalpins. Ils attirèrent, par l'appas du gain, un grand nombre des peuples appelés Gésates, qui habitoient vers les bords du Rhône et qui accoururent sous la conduite de deux de leurs rois, Aneroeste et Congolitanus (1). On vit bientôt une armée formidable s'avancer de nouveau vers Rome, menaçant, ainsi qu'un torrent grossi tout-à-coup, de tout entraîner sur son passage.

Les Romains épouvantés se rappelèrent l'expédition de Brennus et toutes les victoires des Gaulois ; ils firent des préparatifs formidables pour leur résister. Ils levèrent une armée de trois cent mille combattans (2), attirèrent dans leur parti plusieurs peuples de l'Italie, parmi lesquels se trouvèrent même des Gaulois, et s'avancèrent au devant de leurs ennemis. Les armées se trouvèrent en présence à quelque distance de Fésule, ville d'Etrurie ; les Gaulois laissèrent avancer l'armée Romaine jusqu'auprès de cette ville, et la défirent ; on ne sait quelles auroient

---

(1) *Polyb. lib. II. — Tit. Liv. Epitom., lib. XX.*
(2) *Tit. Liv. Epitom., lib. XX.*

été les suites de cette action, si le consul Æmilius, chargé de défendre les côtes de l'Adriatique et instruit de l'irruption des Gaulois, n'eût cherché à les joindre en accourant au secours de l'armée vaincue. Mais ceux-ci satisfaits de leur butin, levèrent leur camp d'après l'avis d'Anéroeste, et cherchèrent à regagner leur patrie, en se retirant le long des bords de la mer de Toscane. Æmilius n'osa les attaquer de front, et s'en tint à les harceler sur leurs derrières ; il avoit néanmoins perdu toute espérance de les arrêter, lorsque le hazard le plus imprévu vint encore soutenir la splendeur du nom et des armes de Rome.

Le consul Attilius revenant de la Sardaigne à la tête de son armée, avoit abordé sur les côtes de Toscane, et marchait, sans le savoir, au devant des Gaulois qui continuoient leur retraite devant son collègue Æmilius. Il fut instruit de leur position près du promontoire appelé Télamon, où il forma le projet de les surprendre et de les combattre ; les Gaulois se trouvèrent donc entre deux armées, et firent tête des deux côtés ; il y eut une action générale, dans laquelle on fit de part et d'autre des prodiges de valeur, et dont l'avantage demeura aux Romains. Quarante mille Gaulois restèrent sur le champ de bataille, et dix mille furent faits prisonniers avec leur roi Congolitanus. Anéroeste, désespéré de sa défaite, se donna lui-même la mort. Mais cette victoire coûta cher aux Romains, puisqu'un grand nombre de leurs soldats y perdit la vie, et que le consul Attilius lui-même fut frappé mortellement au milieu de la mêlée.

Jusque là, les Gaulois avoient presque toujours été les agresseurs dans leurs guerres avec les Romains ; ceux-ci prirent à leur tour l'offensive, et conservèrent leurs avan-

tages sur ces peuples qui les avoient fait trembler autrefois au sein même de leur capitale ; enfin l'an 222 avant Jésus-Christ, les Gaulois essuyèrent une déroute complète près de Clastidium, qui termina ce que l'on peut véritablement appeler une guerre de cent soixante-six ans, puisque, pendant cet espace de temps, les Gaulois ne posèrent presque point les armes. Dans cette dernière affaire, Marcellus, qui commandoit l'armée romaine, tua de sa main leur roi Viridomar, et, par cette action courageuse qui décida la victoire, il délivra Rome de ses ennemis les plus acharnés et les plus redoutables (1).

Cependant, les Gaulois étaient comprimés plutôt que soumis ; ils nourissoient un fond de haine implacable contre leurs vainqueurs, et n'attendoient qu'une occasion favorable pour la laisser éclater. Les Boïens levèrent les premiers l'étendart de la révolte, et remportèrent plusieurs avantages sur les Romains ; mais ces ennemis n'étoient pas alors ceux qui leur donnoient de l'inquiétude ; Rome voyoit se former contr'elle un orage plus éloigné, il grossissoit chaque jour, et déjà elle redoutoit son approche. Annibal faisoit en Espagne des préparatifs rédoutables pour aller porter la guerre en Italie. En l'an 218 avant Jésus-Christ, il passa les Pyrénées et traversa la Gaule avec une puissante armée ; cependant frappé de la grande renommée de l'ennemi qu'il alloit combattre au milieu de ses foyers, et arrêté par les obstacles que lui présentoient les sommets escarpés des Alpes, il flottoit encore incertain sur le parti qu'il devoit prendre. Des envoyés de la Gaule Cisalpine le déterminèrent à vaincre toutes les difficultés

(1) *Polyb.*, *lib. II.*

pour pénétrer en Italie. On croit généralement qu'il traversa le Rhône près de Roquemaure, à deux lieues au-dessus d'Avignon; mais les historiens ne sont pas d'accord sur l'endroit où il réussit à se frayer un passage au travers des Alpes. A son arrivée, les Gaulois lui tinrent parole en se joignant à lui. Les détails de cette expédition connue sous le nom de seconde guerre punique, appartiennent à la grande histoire de Rome et de Carthage; nous nous bornerons à faire remarquer que les Gaulois contribuèrent puissamment aux succès que les Carthaginois obtinrent sur les Romains (1). Ces deux ennemis, acharnés à la ruine l'un de l'autre, se disputèrent long-temps la victoire; elle se décida enfin pour les Romains; la bataille de Zama remportée en l'an 202 avant Jésus-Christ sur Annibal par Scipion fut décisive, et Carthage céda au génie qui tenoit les grandes destinées de Rome. Les Gaulois furent enveloppés dans la ruine de leurs alliés; ils essayèrent cependant encore dans les années suivantes de briser leurs chaînes : ce ne fut qu'en l'an 191 que le consul P. Cornélius Scipion abattit la dernière tête de cette hydre toujours renaissante. Deux années après, affoiblis par de longs revers, et toujours indignés du joug sous lequel ils plioient, les Boïens qui avoient été les plus acharnés et les plus disposés à se révolter contre les Romains, abandonnèrent l'Italie. Retirés dans l'Illyrie, chez les Taurisques, ils se mêlèrent à ces peuples et se confondirent ensuite tellement avec eux, que leur nom même disparut entièrement (2).

(1) *Tit. Liv., lib. XXIX à XXXIX.*
(2) *Strab., lib. V.*

Ainsi l'Italie se trouva délivrée des plus dangereux de tous ces hôtes ambitieux et redoutables qui pendant plus de quatre siècles s'y étoient maintenus par la force de leurs armes, et qui avoient plusieurs fois menacé d'anéantir la puissance même des Romains. Quelques années après, des colonies de Gaulois transalpins, forcés par la trop grande population de leur pays d'aller chercher une autre patrie, pénétrèrent de nouveau en Italie, dans le dessein de s'y établir; mais ils s'y présentèrent presqu'en supplians, et non pas en conquérans comme leurs anciens compatriotes; ils demandèrent au Sénat quelques contrées dans lesquelles ils pussent habiter. Cette demande leur ayant été refusée, ils retournèrent paisiblement dans leur premier pays.

Nous avons suivi l'expédition de Bellovèse et nous avons passé en revue les principaux événemens qui en furent la suite; revenons à celle de Sigovèse que nous avons laissé dans la Pannonie et sur les bords du Danube.

Les Gaulois qui s'étoient portés dans les contrées du Nord sous la conduite de ce chef, ne s'y étoient établis qu'après avoir surmonté beaucoup d'obstacles, et furent pendant long-temps inquiétés par leurs voisins; cependant ils avoient réussi à se maintenir dans leurs conquêtes, et de longues guerres, jointes à l'âpreté du climat, avoient fait prendre à leur courage une teinte de barbarie et de férocité. L'histoire qui se tait sur leurs annales pendant plusieurs siècles, fait mention d'une députation qu'ils envoyèrent à Alexandre-le-Grand, l'an 324 avant Jésus-Christ; mais ce ne fut que vers l'an 279 que la soif des conquêtes se fit sentir de nouveau chez ces peuples. Ils s'avancèrent du côté des pays situés au midi du Danube

8

et menacèrent la Macédoine et la Grèce. Les historiens s'accordent assez généralement à dire que leur armée se partagea en deux corps, dont l'un fut commandé par Belgius et l'autre par Brennus, nom déjà illustré un siècle auparavant par la prise de Rome. Le premier se dirigea vers la Macédoine, et l'autre prit le chemin de la Grèce. L'héritage du grand Alexandre avoit été partagé entre de nombreux compétiteurs, qui s'étoient encore affoiblis par les rixes sanglantes qui s'étoient élevées entr'eux. A l'époque de l'invasion des Gaulois, le trône de Macédoine étoit occupé par Ptolemée Ceraunus, tyran cruel autant que dépravé. Comptant trop sur la réputation de bravoure de ses soldats, il méprisa le petit nombre de ses ennemis, marcha contr'eux et leur livra le combat sans réflexion et sans précaution. Son armée fut taillée en pièces, tout fut tué ou pris; lui-même renversé de son éléphant fut massacré sans pitié et sa tête portée en triomphe suivant la coutume barbare des Gaulois. Ce fatal événement répandit la consternation dans la Macédoine, que Belgius continuoit de parcourir et de ravager. Il fut enfin arrêté par Sosthène, qui le repoussa et délivra ensuite sa patrie de ce terrible ennemi, en rejetant les Gaulois au-delà de ses frontières; ces succès ne furent pas de longue durée, car Brennus qui s'étoit avancé du côté de la Grèce, à la tête du second corps de ces barbares, informé du sort de Belgius, et sachant que toutes les richesses de l'Orient étoient accumulées dans ce royaume, voulut y pénétrer à son tour. Son armée étoit composée de plus de cent cinquante mille hommes d'infanterie, et de quinze à vingt mille cavaliers (1); il profita de l'affoi-

(1) *Pausanias in Phocid.*

blissement des Macédoniens, et les défit dans un combat où le brave Sosthène, digne d'un meilleur sort et d'une plus longue carrière, perdit la vie; il étendit ensuite ses ravages dans toute la Macédoine. L'avidité du butin croissoit parmi les Gaulois avec leur succès, et Brennus médita d'aller piller le temple de Delphes; la renommée vantoit les immenses richesses rassemblées dans ce temple, situé dans la Phocide sur le sommet escarpé du Mont-Parnasse. Le chef Gaulois dirigea donc son armée de ce côté; mais arrivé dans le pays des Dardaniens (1), la division éclata parmi ses soldats, et vingt mille le quittèrent pour aller seuls tenter d'autres exploits.

Brennus s'étant avancé jusqu'à Heraclée, après avoir passé le Sperchius et en commettant toutes sortes de dégats sur son passage, fut arrêté devant cette ville par le courage des Etoliens qui la défendoient. Pendant long-temps les Thermopyles furent pour lui un obstacle insurmontable, qui lui barroit le chemin de la Grèce; mais à la fin les peuples de Thessalie que son voisinage inquiétoit, et qui vouloient à tout prix se débarrasser des Gaulois, leur indiquèrent un sentier praticable dans le mont OEta. Brennus le traversa à la tête de quarante mille hommes seulement, laissant le reste de ses troupes pour garder le camp devant Héraclée. Il repoussa le peu de troupes qui voulurent s'opposer à sa marche et entra dans la Phocide. Il marcha ensuite droit à Delphes, dont la conquête lui échappa pour avoir passé deux jours dans les réjouissances et le repos. Les poètes et les autres

---

(1) *Tit. Liv, lib. XXXVIII, c.* 16.

auteurs grecs ont embelli des fictions de la mythologie, la défaite des Gaulois qui furent obligés de lever le siége et de prendre la fuite. Le plus grand nombre périt dans la Phocide; le reste harcelé par les Athéniens et par les Boéotiens, fut réduit à un très-petit nombre qui réussit à regagner le camp devant Heraclée. Brennus avoit reçu une blessure légère; mais ne pouvant se consoler de ses revers, il se perça de son épée, laissant à peine dix mille hommes de cette grande armée qui l'avoit suivi. Ces malheureux débris se donnèrent un autre chef, sous la conduite duquel ils cherchèrent à retourner dans leur patrie; mais les Thessaliens et les Maliens qui les attendoient au passage du Sperchius, les attaquèrent et les détruisirent jusqu'au dernier.

On ne peut d'après ce récit, qui est conforme aux meilleures traditions, adopter l'opinion des auteurs qui ont écrit que les Gaulois s'emparèrent du temple de Delphes, qu'ils le pillèrent, et, chargés de ses riches dépouilles, rapportèrent une prodigieuse quantité d'or dans leur patrie. Il faut aussi remarquer que les Gaulois qui reparoissent dans l'histoire et que l'on retrouve, après cette époque, dans la Thrace et dans l'Asie, ne peuvent être que ceux qui se séparèrent de Brennus à son arrivée chez les Dardaniens, et non pas, comme quelques auteurs l'ont avancé, les restes des Gaulois échappés de Delphes. Nous parlerons plus loin de ce qui arriva dans l'Asie, et nous continuerons, en ce moment, à passer en revue les autres colonies qui sortoient fréquemment de la Pannonie.

Après la mort de Sosthène, et après un long interrègne, Antigone Gonathas avoit succédé à Ptolemée sur

le trône de Macédoine; les Gaulois Pannoniens, peu sensibles aux revers de leurs compatriotes, reprirent les armes l'an 277 avant Jésus-Christ. Après quelques légers combats contre les Gètes et les Triballiens, dans lesquels ils eurent l'avantage, ils s'avancèrent au nombre de dix-huit mille hommes d'elite jusqu'aux frontières de la Macédoine. Antigone les laissa s'engager dans le pays, fondit sur eux, les défit complètement et força leur nation à lui demander la paix. Quelques années après, ils contribuèrent, comme alliés, à la conquête du même royaume par Pyrrhus. Partout où le bruit des armes se faisait entendre, on étoit sûr de trouver des Gaulois; ils servoient même quelquefois dans deux armées opposées l'une à l'autre; mais, les armes à la main, ils ne connoissoient plus ni parens ni amis. Les revers que ces peuples avoient essuyés dans la Phocide et dans la Macédoine, ne les découragèrent point; nous allons voir, au contraire, que leur population toujours croissante ne tarda pas à jeter encore de nombreux essaims qui se répandirent dans toute l'Asie.

L'an 277 avant Jésus-Christ, le trône de Bythinie étant devenu vacant, Nicomède et son frère Zibétès se disputèrent la couronne de leur père. Le premier demanda du secours aux Gaulois qui, connoissant les avantages qu'ils pouvoient trouver en Asie, s'empressèrent de faire alliance avec lui. Ayant traversé la mer, ils se joignirent à ce prince, et l'aidèrent à triompher de son frère et à monter seul sur le trône. Mais Nicomède fut obligé de payer de la moitié de ses états l'appui de ces auxiliaires dangereux.

Les Gaulois s'étoient d'abord établis dans le voisinage

de la mer; mais, cherchant toujours à s'étendre, ils s'avancèrent dans l'intérieur des terres et obtinrent la partie septentrionale de la Phrygie, à laquelle ils donnèrent le nom de Galatie : ce pays prit aussi celui de Gallo-Grèce, du mélange des nouveaux habitans avec les Grecs de cette contrée. Tite-Live (1) dit que leur nombre n'étoit que de vingt mille, dont la moitié seulement étoit armée, et que, cependant, ils poussèrent leur conquête jusqu'au mont Taurus.

Trois peuples principaux paroissent avoir habité la Galatie, qui se trouvoit située entre la Bythinie, la Phrygie, la Cappadoce et la Paphlagonie; les Téctosages, sortis des peuples du même nom dans la contrée méridionale de la Gaule qui depuis a fait partie du Languedoc; les Tolistoboiens, qui avoient peut-être fait partie des Boiens de la Gaule, et les Trocmes, dont l'origine n'est pas connue. Les Galates se rendirent bientôt redoutables à leurs voisins; ils obtinrent même des tributs des rois de Syrie, les plus puissans souverains de toute l'Asie. Attale, roi de Pergame, leur ayant refusé en l'an 241 avant Jésus-Christ cette soumission honteuse, ils lui firent la guerre et furent battus et repoussés au-delà de la mer. Cet échec ne fut que momentané, car ils soutinrent encore, avec avantage, pendant plus de cinquante ans, de longues guerres contre plusieurs autres rois de l'Asie (2).

L'an 189, Antiochus-le-Grand ayant été défait, les Romains commandés par Manlius, qui avoit succédé à

---

(1) *Lib. XXXVIII, c.* 16.

(2) *Justin., lib. XXVI XXVII et XXVIII. — Pausan. in Attic.*

Scipion, attaquèrent les Tolistoboiens et les défirent; ils soumirent ensuite les Téctosages et les Trocmes auxquelles ils accordèrent la paix, sans autre condition que de vivre en paix avec leurs voisins, principalement avec Euméne, allié de Rome (1). Cette victoire valut à Manlius des félicitations et des couronnes de la part des villes grecques et des peuples voisins, des Galates, qui avoient subi pendant quatre-vingt-huit ans le joug de ces guerriers farouches et qui paroissoient invincibles. Ils n'en saisirent pas moins, après cette époque, toutes les occasions qui se présentèrent d'inquiéter leurs voisins. L'an 88 avant Jésus-Christ, ils secondèrent Mithridate dans la lutte qu'il eut à soutenir contre les Romains; mais ce prince ayant soupçonné leur fidélité, voulut se venger sur eux de sa défaite en leur imposant ses lois; il leur envoya pour les commander un gouverneur qu'ils chassèrent, et ils secouèrent ensuite, sans beaucoup de peine, le joug sous lequel Mithridate s'étoit flatté de les faire plier.

Pompée usa de ménagemens envers les Galates; il eut la politique de conserver le nom de Tétraques aux quatre chefs qu'il commit pour les gouverner, l'an 65 avant Jésus-Christ. Cet état ne fut point changé pendant quarante ans, après lesquels Auguste réduisit la Galatie en province romaine.

Revenons aux Gaulois qui se séparèrent de Brennus dans le pays des Dardaniens, et avant son expédition contre Delphes. Quoiqu'en petit nombre, ils avoient, sous la conduite d'un chef nommé Comontorius, assiégé, pris

(1) *Tit. Liv., lib. XXXVIII, c.* 17-38.

et pillé la ville de Bysance dans la Thrace ; ils avoient ensuite fondé dans le voisinage le Royaume de Tyle, l'an 278 avant Jésus-Christ. Leurs voisins, et principalement les Bysantins, achetèrent la paix au moyen d'un tribut annuel qui fut porté successivement jusqu'à quatre-vingts talens (1). Environ soixante ans après la fondation de Tyle, l'insolence et la cruauté de Cavare, roi des Gaulois, souleva contre lui tous les peuples de la Thrace, qui se réunirent pour le combattre ; il s'avança, de son côté, pour leur tenir tête, mais il ne put résister au nombre et périt lui-même avec la plus grande partie des siens ; le reste fut pris ou mis en fuite, et le Royaume qu'ils avoient fondé, et qu'ils ne surent pas conserver, fut détruit après soixante ans seulement d'existence (2).

Il nous reste pour compléter cette histoire abrégée des colonies sorties de la Gaule, à parler des Scordisques, qui s'étoient établis au confluent du Danube et de la Save, à-peu-près où se trouve aujourd'hui la ville de Belgrade. On ne sait pas au juste l'époque où commença cet établissement. On peut conjecturer seulement que les Scordisques étoient des Gaulois sortis de la Pannonie, en même temps ou peu après le départ de Belgius et de Brennus pour la Macédoine (3); car on ne peut s'arrêter au sentiment des auteurs qui ont prétendu que cette colonie ainsi que celle de Tyle, s'étoient composées des débris de l'armée de Brennus après sa défaite à Delphes.

---

(1) Le Talent Attique est évalué à environ 2700 francs. (Voy. *Eisenschmid de Ponderibus*).

(2) *Tit. Liv., lib. XXXVIII, c.* 16.

(3) *Justin.; — Strab.; — Pausan.; — Tit. Liv., etc.*

Les Scordisques plus nombreux et plus puissans que les Gaulois de Tyle, s'étoient surtout rendus redoutables par leur férocité. Ils offroient à leurs Dieux des victimes humaines, et faisoient périr dans les tortures les ennemis qui tomboient entre leurs mains. Ils s'étoient familiarisés avec tous les excès de la cruauté, au point de les exercer sans remords, et de ne les considérer que comme des pratiques nécessaires à leur sûreté. Cependant leur courage égaloit leur barbarie, et il ne tardèrent point à s'étendre dans l'Illyrie et dans la Thrace; ils s'emparèrent aussi de presque toutes les îles du Danube, et se rendirent si redoutables à leurs voisins, que leurs frontières se trouvoient séparées des pays habités par plusieurs journées de marche dans un désert inculte et entièrement abandonné. Tour-à-tour ennemis et alliés des peuples de l'Illyrie et de la Macédoine, ils ne vivoient que de la guerre et du pillage. Quelques auteurs ont pensé que Persée, roi de Macédoine, auroit pu résister encore longtemps aux Romains, si son avarice ne l'eût pas porté à refuser l'appui d'un corps nombreux d'auxiliaires Gaulois qui se présenta pour le servir, et qui eût peut-être décidé à son avantage la guerre qui causa sa ruine l'an 168 avant Jésus-Christ (1).

Lorsque la Macédoine et l'Illyrie eurent subi le joug des Romains, les armes de ces conquérans ambitieux ne tardèrent pas à se tourner contre les belliqueux Scordisques; en l'an 135, le Préteur Cosconius obtint sur eux quelques avantages qui n'eurent que des résultats peu

(1) *Tit. Liv.*, *lib. XLIV*, *c.* 26.

importans. En l'an 114, le Consul Caton s'étant imprudemment engagé dans leur pays, y périt avec son armée, dont les Gaulois poursuivirent les débris jusque sur les bords de la mer Adriatique. Profitant de ces succès, ils ravagèrent l'Istrie et la Dalmatie ; mais le Propréteur Didius les battit et les rejeta dans la Thrace. Depuis cette époque, les Romains les tinrent presque continuellement en échec ; le courage de ces barbares, lutta vainement contre les armes victorieuses et la discipline de leurs vainqueurs, jusques à l'an 85 avant Jésus-Christ, qu'ils furent entièrement soumis par Sylla. Nous dirons, pour n'y plus revenir, que dans la suite ils essayèrent encore plusieurs fois de secouer le joug, et qu'ils ravagèrent même la Macédoine sous le règne d'Auguste (1).

On a regardé comme des descendans des Gaulois Scordisques, les Taurisques qui habitoient l'Illyrie et qui reçurent chez eux les Boïens, lorsque les Romains les eurent forcés d'abandonner l'Italie. Ces deux peuples réunis, furent vaincus dans la suite par les Daces, qui firent de leur pays un désert, après en avoir anéanti la population (2).

Les Japides paroissent avoir eu la même origine que les Taurisques ; ils habitoient l'extrémité orientale des Alpes, et s'étendoient d'un côté vers la Pannonie et le Danube, de l'autre vers la partie des côtes de la mer Adriatique, qui depuis a formé la Croatie.

Les anciens géographes ont cru retrouver la trace de

---

(1) *Flor., lib. IV. — Dio. Cass., lib. LIV.*

(2) *Strab., lib. V et VII. — Plin., lib. III, c. 24.*

l'établissement des Gaulois, jusque dans la Scythie (1); plusieurs auteurs disent positivement qu'ils pénétrèrent en effet dans ces contrées éloignées (2).

Les Boïens qui s'étoient arrêtés dans la Bohême et qui s'y étoient établis, s'y maintinrent jusqu'au règne d'Auguste. Mais à cette époque, ils furent attaqués et vaincus par les Marcomans, peuples de la Germanie, qui les forcèrent d'abandonner leur pays. Ils traversèrent le Danube et vinrent chercher un asile dans la Vindélicie, à laquelle ils donnèrent, selon l'opinion la plus commune, le nom de *Boïaria*, et qui depuis est devenue la Bavière. Il est vraisemblable que les descendans de ces peuples firent dans la suite partie de cette puissante confédération des nations du Nord, qui lors de la décadence de l'Empire Romain, se liguèrent pour entrer dans la Gaule et réussirent à s'en emparer.

La dernière colonie Gauloise dont nous parlerons, est celle qui passa dans la Germanie du temps d'Auguste, et s'empara des champs Décumates, que les Marcomans avoient abandonnés pour s'établir dans la Bohême à la place des Boïens. Cette colonie ne subsista guères que jusque vers le troisième siècle de l'Eglise, que les Allemands la détruisirent et firent disparoître son nom de la liste des peuples.

Nous avons voulu terminer entièrement la revue rapide que nous nous proposions de faire des nombreuses colonies que les Gaulois envoyèrent de tous côtés depuis les temps anciens, et nous nous sommes attachés aux évé-

---

(1) *Ptolem.*, *lib. III.* — *Strab.*, *lib. XII.* — *Plin.*, *lib. VI, c.* 13.
(2) *Tit. Liv.*, *lib. XXXVIII, c.* 16.

nemens les plus importans de ceux qui suivirent ces migrations fréquentes. Nous avons vu ces peuples porter la terreur de leur nom et la force de leurs armes dans les contrées les plus éloignées, y disputer le terrain aux anciens habitans, et les obliger de les laisser vivre au milieu d'eux ou de leur abandonner leur propre pays. Si leur discipline, leur prudence et leur modération dans les succès eussent égalé leur courage, ils seroient devenus les maîtres du monde ; mais leur insatiable avidité, leur ambition, et souvent leur férocité, les rendirent odieux aux peuples chez lesquels ils cherchèrent à s'établir ; ils furent tour-à-tour les ennemis, les auxiliaires ou les alliés de toutes les nations qui eurent des guerres à soutenir autour d'eux ; souvent même, comme nous l'avons déjà fait remarquer, ils se trouvèrent à la solde de deux nations ennemies et se battirent les uns contre les autres.

Nous serons obligés de rétrograder un peu pour revenir à la Gaule Transalpine, dont les innombrables essaims, répandus de tous côtés, nous ont occupés jusqu'à ce moment. Les Romains dont la puissance et la gloire avoient été plusieurs fois sur le point d'être ruinées par les Gaulois Cisalpins, s'étoient aguerris par les luttes continuelles qu'ils avoient eu à soutenir. Après avoir soumis toute l'Italie et la Sicile, ils avoient établi leur domination dans la Macédoine, dans la Grèce et dans l'Egypte ; l'Asie et l'Afrique avoient reçu leurs lois, et ils avoient enfin conquis l'Espagne. Leurs légions victorieuses cernoient la Gaule, et sembloient s'être ménagé cette conquête comme la plus difficile, et comme celle qui devoit couronner leurs exploits de la manière la plus éclatante.

Dès l'an 166 avant Jésus-Christ, les Romains avoient

voulu disputer aux peuples des Alpes l'exploitation de quelques mines d'or situées dans leurs montagnes; cette tentative, ainsi que plusieurs autres qu'ils firent dans des temps postérieurs, furent sans succès, et ils ne purent s'emparer de cette branche de commerce.

Les habitans de Marseille, depuis la fondation de cette ville, avoient soutenu des guerres presque continuelles contre leurs voisins, principalement contre les Liguriens et les Saliens; ils les avoient presque toujours repoussés sans autre appui que leur propre force; mais l'an 155 avant Jésus-Christ, leurs ennemis s'étant réunis en plus grand nombre pour renouveller leurs attaques, ils menacèrent surtout Nice et Antibes, villes du territoire des Marseillois. Ceux-ci se décidèrent à demander du secours aux Romains, qui leur envoyèrent d'abord trois commissaires chargés de pacifier les deux partis. Les Oxybiens qui faisoient partie des Saliens ayant insulté ces envoyés, le Consul Q. Opimius marcha au secours des Marseillois à la tête de son armée, et battit leurs ennemis. Il désarma les Oxybiens, et partagea la plus grande partie de leurs terres entre les habitans de Marseille. Il retourna ensuite en Italie, sans s'occuper de se maintenir dans la Gaule.

Environ trente ans après, les mêmes divisions se renouvellèrent, et les Marseillois eurent encore recours à leurs puissans alliés, qui leur promirent de prompts secours; mais, devenu plus ambitieux, et se proposant depuis longtemps de pénétrer dans la Gaule, le Sénat y envoya le Consul Fulvius avec une armée qui repoussa les Saliens. Cet avantage, quoique peu considérable, valut cependant au Consul les honneurs du triomphe, parce qu'à Rome cette victoire fut regardée comme le présage de succès

plus importans, et peut-être même de la conquête entière de ces contrées populeuses qui sembloient manquer à la puissance des Romains.

L'année suivante, 124 avant Jésus-Christ, le Consul C. Sextius Calvinus ayant défait complettement les Saliens, distribua aux Marseillois tout le pays qu'il leur avoit enlevé, ne se réservant que le terrain sur lequel il avoit combattu et remporté la victoire. Pendant l'hiver, il y fit bâtir une ville qui prit de lui et de la source d'eau thermale qui s'y trouvoit le nom d'*Aquæ Sextiæ*, c'est Aix en Provence. Ce fut la première possession des Romains dans la Gaule; elle devint le point d'appui et le centre duquel ils partirent pour s'étendre ensuite dans les pays environnans, y former des établissemens et s'y maintenir.

A Sextius succéda dans la même année Domitius, qui vint prendre le commandement de l'armée; les Eduens peuples puissans et nombreux, dont la ville principale étoit *Bibracte* (Autun) étoient en guerre à cette époque avec les Allobroges qui habitoient entre les Alpes, le Rhône et l'Isère et avec les Arverniens, (habitans de l'Auvergne). Les Romains s'allièrent avec les Eduens, et firent cause commune avec eux contre leurs ennemis; se mêler des querelles survenues entre les principaux peuples de la Gaule leur paroissoit le moyen le plus sûr d'y pénétrer, subordonnant leur conduite aux occasions et aux événemens. Domitius marcha donc contre les Allobroges et les Arverniens, et les rencontra dans le voisinage de *Vindalium*, près du confluent du Rhône et de la Sorgue; l'action fut vive et la résistance opiniâtre des deux côtés; mais les éléphans ayant porté la terreur dans les rangs des

Gaulois, ils décidèrent la victoire en faveur des Romains, qui firent un grand carnage de leurs ennemis et emmenèrent trois mille prisonniers (1).

Deux ans après, les Arverniens tentèrent le sort des armes contre leurs vainqueurs, sous la conduite de Bituitus leur Roi. Ce prince, fier de compter sous ses ordres près de deux cent mille combattans, se crut assuré du succès, et négligeant toutes précautions, courut inconsidérément au-devant de sa perte. Il rencontra l'armée Romaine, commandée par le Consul Q. Fabius Maximus, près de la jonction du Rhône et de l'Isère, et lui livra le combat; mais il fut défait entièrement, et les historiens disent qu'il perdit dans cette action plus de la moitié de son armée (2). Domitius, jaloux de la gloire de son collégue, profita de la paix qu'il avait accordée après le combat de l'Isère, aux Arverniens, aux Allobroges et aux Ruténiens, pour attirer Bituitus dans son camp. Ce prince s'y rendit sans défiance; Domitius violant les lois de l'honneur et de l'hospitalité, le fit arrêter et conduire à Rome comme prisonnier. On a reproché à Fabius d'avoir souffert qu'un Roi détenu par une trahison et contre la foi des traités, relevât par sa présence la pompe de son triomphe. Le Sénat crut dans la suite faire oublier l'approbation qu'il avoit donnée à une action indigne du peuple Romain, en faisant élever avec soin le fils de Bituitus, auquel il rendit les Etats de son père.

Après la victoire de Fabius, tout le pays qu'il avoit conquis, devint une province Romaine. Le Consul Manlius y

(1) *Strab., lib. IV.*

(2) *Appian. — Epitom. Tit. Liv. — Strab.*

fonda, l'an 118 avant Jésus-Christ, la ville de Narbonne qui en devint la Capitale, et lui donna le nom de Gaule Narbonnoise. Elle renfermoit une partie du Languedoc, la Provence, la Savoye et le Dauphiné. Douze ans plus tard, le territoire de Toulouse, ville du pays des Tectosages, fut réuni à cette province (1) par le Consul Q. Cepio, qui en fit la conquête et y recueillit un immense butin.

Pour suivre régulièrement la marche des événemens, nous devons parler de l'invasion dans les Gaules des Cimbres et des Teutons, qui précéda et amena ensuite la prise de Toulouse. Les innombrables phalanges de ces barbares sortis du nord de l'Europe, s'étoient d'abord avancées vers la Bohême, et avaient été repoussées par les Boïens: après avoir traversé le Danube, ils s'étoient jetés chez les Scordisques et les Taurisques; mais ne trouvant pas le pays à leur gré, ils avoient retrogradé et l'an 113 avant Jésus-Christ étoient entrés dans la Noricie (la Haute-Autriche et la Bavière). Ce fut là qu'ils se mesurèrent pour la première fois avec les Romains, commandés par le Consul Papirius Carbo, qui les surprit et les attaqua, sans cependant les vaincre. Ces barbares, profitant de cet avantage, s'avancèrent vers les pays occupés par les Romains. Quelques peuples de l'Helvétie se joignirent aux Cimbres, et tous fondirent sur la Gaule Narbonnoise ainsi que sur les contrées voisines. Les Arverniens et plusieurs autres peuples ressentirent les effets de leur fureur et de leur cruauté, les Belges seuls parvinrent à leur résister (2).

---

(1) *Strab., lib. IV. — Justin., lib. XXXII, c.* 3.

(2) *Cæsar de Bell. Gallic., lib. IV, c.* 77.

Ils continuèrent pendant onze années de ravager toute la Gaule, dont quelques contrées n'évitèrent une ruine totale, qu'en fournissant à ces barbares des soldats qui se joignirent à eux pour faire la guerre dans leur propre pays. De ce nombre furent les habitans de Toulouse; ce fut pour venger cette foiblesse honteuse, quoique commandée par les événemens, que le Consul Cepio s'empara de leur ville et la pilla, l'an 106 avant Jésus-Christ. Le Sénat lui adjoignit l'année suivante le Consul Cn. Mallius, homme nul et sans considération. La mésintelligence s'étant mise entre ces deux chefs, ils firent, par orgueil, la faute impardonnable de refuser les propositions de paix qui leur furent faites par les Cimbres; une grande bataille fut livrée près du Rhône, dans laquelle on prétend que quatre-vingt mille soldats Romains et quarante mille de leurs esclaves furent taillés en pièces. Cette défaite anéantit les deux armées des consuls: les vainqueurs s'emparèrent de leurs camps, mais pour remplir le vœu qu'ils avoient fait avant le combat, ils jetèrent dans le Rhône tout leur butin, même les effets les plus précieux; ils y noyèrent les chevaux et massacrèrent le peu de prisonniers que l'acharnement du combat leur avoit permis de faire. Cet événement laissa toute la Gaule exposée à la fureur de ces barbares qui ne connoissoient ni frein, ni loix. Après avoir porté le fer et le feu dans tout le pays qui se trouvoit entre le Rhône et les Pyrénées, ils pénétrèrent en Espagne, mais ils en furent presqu'aussi-tôt repoussés.

Le Sénat de Rome voyoit ainsi s'échapper de ses mains, une conquête si long-temps méditée, déjà très-avancée, et qui lui avoit coûté de grands sacrifices; il étoit contraint de renoncer peut-être pour toujours à s'emparer

des contrées occidentales de la Gaule, qui avoient jusqu'alors résisté à ses légions victorieuses. Le Consul Marius ne tarda pas à relever ses espérances, en prenant le commandement de l'armée Romaine ; il commença par faire renaître le courage abattu du soldat, en lui promettant une victoire assurée, et en le conduisant sans retard au-devant de l'ennemi ; ayant rencontré près de la ville d'Aix, dans la Narbonnoise, les Ambrons et les Teutons, il les défit, et prit Teutobochus leur Roi. C'étoit un guerrier redoutable par sa taille gigantesque et par sa force extraordinaire; il orna dans la suite le triomphe de Marius. Cette bataille qui fut livrée l'an 102 avant Jésus-Christ, anéantit les deux nations qui la perdirent. L'année suivante le même Consul remporta près de Verceil, un autre avantage décisif sur les Cimbres, et mit un terme aux ravages de ces barbares, dont l'Empire et la Gaule furent enfin purgées (1).

Onze années de guerres désastreuses avoient lassé et affoibli les Gaulois; les Romains en avoient aussi beaucoup souffert, ils étoient d'ailleurs occupés dans l'Espagne dans l'Asie, et des troubles avoient même éclaté dans l'Italie; cette position critique les força d'ajourner de nouveau l'envahissement des contrées de la Gaule qui n'avoient point encore été soumises à leur domination. Il y eut donc peu de mouvemens et d'événemens remarquables dans cette province pendant les quarante années qui suivirent la guerre des Cimbres. Les Saliens et quelques autres peuples tentèrent cependant de secouer le joug; mais

(1) *Flor.*, *lib. III*, *c.* 3.

ils ne firent que l'appesantir, et s'y plièrent enfin entièrement. Les Allobroges après avoir résisté pendant deux années à plusieurs généraux Romains chargés de les combattre, furent également soumis par Cn. Pontinus, l'an 61 avant Jésus-Christ (1).

Nous voici arrivés à cette grande expédition qui, après dix ans de nouvelles guerres, rendit César maître de toute la Gaule. Ce conquérant fameux en a lui-même tracé le récit; nous y puiserons l'exposé rapide que nous allons en faire; nous entrerons ensuite dans quelques détails sur la division géographique de la Gaule, qui n'a été bien connue qu'à cette époque.

L'an 76 avant Jésus-Christ, Pompée avoit eu le gouvernement de cette province, et l'avoit conservé pendant quelque temps; il avoit combattu et chassé des Pyrenées une multitude de pillards, qu'il força de se réunir dans une ville, qui prit de ce rassemblement le nom de *Convenæ.* Il soumit aussi plusieurs peuples de la Narbonnoise qui s'étoient révoltés.

Vers l'an 61, Jules César, qui convoitoit déjà la souveraine puissance et qui redoutoit le crédit de Pompée, pensa qu'une conquête aussi éclatante que celle de la Gaule, devait lui frayer le chemin du trône qu'il vouloit relever dans Rome. Dans le même temps, Orgétorix, chef Helvétien, ambitieux et entreprenant, avoit aussi formé le projet d'envahir cette province et de s'y faire couronner; mais il avoit fait un secret de son plan de domination à ceux de ses concitoyens auxquels il avoit persuadé d'en-

---

(1) *Salust. in Bello Catilin.* — *Flor., lib. IV, c.* 1. — *Epitom. Tit. Liv., lib. CIII.*

treprendre cette expédition ; elle fut ajournée à trois ans, temps que l'on jugea nécessaire pour s'y préparer et en assurer le succès. Dans cet intervalle, Orgétorix se rendit auprès de plusieurs chefs Gaulois avec lesquels il fit alliance, et qui lui promirent de le seconder pour lui faire obtenir la souveraineté. Les Helvétiens ayant été informés de ses projets, et jaloux de conserver leur indépendance, l'arrêtèrent à son retour et l'auroient condamné au dernier supplice, s'il n'eût été enlevé par dix mille de ses parens et de ses amis. Chacun alors courut aux armes, mais sa condamnation n'auroit été que différée, si sa mort qui paroît avoir été volontaire, n'eût arrêté les deux partis déjà prêts à en venir aux mains.

Cependant César poursuivant ses projets, avoit obtenu, l'an 59, pour cinq années seulement, le commandement de la Gaule; il ne perdit pas un moment pour s'y rendre et se mettre à la tête de l'armée. De leur côté, les Helvétiens toujours décidés à exécuter le projet conçu par Orgétorix, se réunirent l'an 58 au nombre d'environ trois cent mille, dont le tiers étoit armé et bien disposé à combattre. Ils détruisirent leurs habitations afin de se priver de tous moyens de retour dans leur patrie, et ne conservèrent que ce qui leur étoit strictement nécessaire pour gagner les contrées qu'ils se disposoient à envahir. Ils s'avancèrent ensuite vers la Gaule Narbonnoise, et tournèrent leurs premiers efforts contre les Allobroges (1). César, instruit de leur marche, avoit fait diligence pour les devancer à Genève. Il commença par faire couper

---

(1) *Cæsar de Bell. Gall., lib. I.*

le pont du Rhône, et construisit ensuite une muraille de seize pieds de haut sur une étendue de près de huit mille toises, et défendue par un fossé ; les Helvétiens, arrêtés par ce retranchement, cherchèrent, en le cotoyant au nord, une issue qu'ils trouvèrent enfin au travers du Jura.

Cette armée redoutable passa dans le pays des Séquaniens et pénétra jusqu'à celui des Eduens. César n'avoit pas négligé de faire éclairer leur marche, et il arriva à grandes journées pour leur barrer le chemin. Il les joignit au passage de la Saône avant que les trois quarts de leur troupe eussent traversé cette rivière, fondit sur eux et les tailla en pièces ; il força tous ceux qui lui échappèrent à fuir et à se cacher dans les forêts ; et poursuivant ceux qui étoient au-delà de la Saône, il les joignit peu de temps après et leur livra la bataille la plus sanglante. Le carnage fut terrible des deux côtés, mais la victoire demeura aux Romains ; environ cent vingt mille Helvétiens qui avoient échappés à ces deux combats furent obligés de rentrer dans leur patrie, et se trouvèrent trop heureux de pouvoir se construire de nouvelles habitations à la place de celles qu'ils avoient détruites. Ces premiers succès devinrent le présage de tous ceux que César devoit obtenir dans la suite ; ils avoient rendu son nom redoutable, et la renommée qui le précédoit, diminuoit le nombre de ses ennemis et augmentoit celui des peuples qui recherchoient son alliance. La désunion et la jalousie qui régnoient alors parmi les Gaulois, dont chaque pays avoit ses chefs et son administration particulière, servirent les intérêts de César ; il sut en profiter en politique habile, protégeant les uns, faisant la loi aux autres, et les forçant tous à solliciter son amitié ou à recourir à sa médiation. C'est ainsi

qu'il renouvela l'ancienne alliance des Romains avec les Eduens ; il embrassa leur parti contre les Séquaniens et les Arverniens qui prétendoient leur enlever la prééminence dans l'administration générale de la Gaule. Les Séquaniens avoient appelés les Germains à leur secours ; ces peuples, dont la cruauté égaloit le courage, répandoient la terreur sur leur passage ; ils avoient depuis long-temps laissé percé leur projet de s'établir dans la Gaule, en s'emparant de plusieurs contrées dans le voisinage du Rhin, et dans le pays des Séquaniens leurs alliés. César, sur la demande des Eduens, fit inviter Arioviste, leur chef, à se retirer ; il ne tint aucun compte de cette demande, se confiant dans son titre d'allié des Romains. César ne fut point arrêté par cette considération, et se disposa sans délai à faire avancer son armée contre les Germains. Ses soldats laissèrent d'abord entrevoir quelque crainte en allant combattre cette nation redoutable, mais animés par les exhortations et surtout par l'exemple de leur chef, ils attaquèrent Arioviste, qui fut battu et contraint de repasser le Rhin avec un petit nombre des siens. Quelques historiens disent que quatre-vingt mille Germains perdirent la vie dans cette bataille, à la suite de laquelle l'armée Romaine prit ses quartiers d'hiver dans le pays des Séquaniens (1).

L'an 57 avant Jésus-Christ, César voulut porter ses armes dans la Belgique, contrée de la Gaule, difficile à soumettre. Les Belges, qui s'étoient aguerris par leurs

---

(1) *Cæsar de Bell. Gall., lib. I, c. 30.—Epitom. Tit. Liv., lib. CIV.—Flor., lib. III, c. 10.*

guerres avec les Germains, avoient conservé des mœurs sauvages; peu accoutumés aux aisances de la vie et au luxe qui s'étoient introduits dans le reste de la Gaule, lorsqu'ils étoient poursuivis par des ennemis trop nombreux, ils se retiroient avec leurs familles et ce qu'ils avoient de meilleur dans des retraites inaccessibles qu'ils s'étoient ménagées au milieu de leurs épaisses forêts. Menacés par les légions Romaines, ils se rassemblèrent en grand nombre et commencèrent des incursions sur les terres des Gaulois, alliés des Romains. César ne leur donna pas le temps d'y faire beaucoup de progrès; après avoir traversé l'Aisne, il les surprit au moment où ils se disposoient à attaquer le camp de Q. Titurius, son lieutenant, les battit complètement et en fit un grand carnage. Cet exemple effraya les autres peuples voisins de l'Océan; les Suessoniens, les Bellovaques, les Véromanduens, les Atrébates et les Ambianiens se rendirent sans combattre; les Nerviens, voisins de Cambrai, comptant sur la sûreté de leurs retraites dans les forêts, où ils avoient enfoui leurs richesses et conduit leurs familles, tombèrent à l'improviste sur le camp de César au nombre de soixante mille; ils battirent sa cavalerie et enveloppèrent une de ses légions. L'armée Romaine auroit été détruite, si César ne se fût jeté dans la mêlée presque seul d'abord, et ensuite soutenu par la dixième légion, la plus intrépide de toutes; les Nerviens qui se croyoient déjà sûrs de la victoire, plièrent de tous côtés; ils furent taillés en pièces et détruits en grande partie.

Crassus, lieutenant de César, avoit soumis dans le même temps les peuples des côtes occidentales de la Gaule, parmi lesquels étoient les Vénètes, les Unelliens,

les Osismiens et les Curiosolites. L'anné suivante, 56 avant Jésus-Christ, les Vénètes s'étant révoltés, César les battit dans un combat naval et les soumit de nouveau. Les armes des Romains étoient victorieuses dans toutes les contrées de la Gaule; ils sembloit que les peuples que César avoit eu à combattre n'étoient plus les mêmes que ces anciens Gaulois dont le courage et la gloire avoient rempli le monde du bruit de leurs exploits, et qui alloient eux-mêmes porter la guerre chez les nations les plus éloignées. Non-seulement ceux du temps de César ne savoient presque plus résister; mais ils étoient réduits à implorer la protection et le secours de leurs vainqueurs, contre les mêmes Germains et les autres nations barbares qu'ils avoient autrefois fait trembler par leur renommée et par leur valeur; ce fut César qui repoussa du nord de la Gaule les Usipètes et les Teuchtéres, peuples de la Germanie, qu'il poursuivit au-delà du Rhin et rejeta jusque chez les Sicambres (1).

L'an 55 ce conquérant croyant pouvoir enfin compter sur l'entière soumission des Gaulois, passa dans l'île de Bretagne; il la quitta l'année suivante pour aller selon sa coutume passer l'hiver en Italie. Il revint au printemps dans cette île, ne laissant dans la Gaule qu'un petit nombre de troupes que la disette le força même de disperser. Les Belges crurent le moment favorable pour se révolter; les Eburons, peuples des environs de Liége, furent les premiers en armes, et, conduits par Ambiorix, ils détruisirent jusqu'au dernier homme, d'un

(1) *Cæsar de Bell. Gall., l b. IV et VI.*

corps de troupes considérable commandé par deux lieutenans de César, Cotta et Titurius. Les Nerviens se joignirent aux Eburons, et attaquèrent au nombre de soixante mille, une légion dont Q. Cicero étoit le chef; elle auroit sans doute éprouvé le même sort que les troupes de Titurius et de Cotta, si César ne fût venu à marches forcées et à la tête d'un corps de sept mille hommes pour la secourir. Les Gaulois méprisèrent le petit nombre de leurs ennemis, qu'ils ne croyoient pas suffisant pour leur enlever la victoire; César eut recours à la ruse, il feignit de fuir afin de s'établir et de se fortifier dans une position avantageuse: les Gaulois donnèrent dans le piège et l'y suivirent; mais lorsqu'ils croyoient tomber sur des troupes découragées et à demi-vaincues, les légions sortirent de leur camp en bon ordre, les défirent et les mirent en fuite.

Cependant cette affaire inspira plus de défiance à César sur la soumission des peuples de la Gaule; il se tint sur ses gardes, et n'oublia aucune précaution pour prévenir ou arrêter de semblables révoltes. L'événement justifia sa prudence, car des troubles se manifestèrent en plusieurs endroits, entr'autres chez les Sénonois et les Tréviriens. César fut encore obligé de passer le Rhin une seconde fois en l'an 52, pour punir les Germains du secours qu'ils avoient accordé aux Gaulois révoltés contre lui; il revint ensuite dans la Gaule dont, cette fois le repos lui paroissoit assuré.

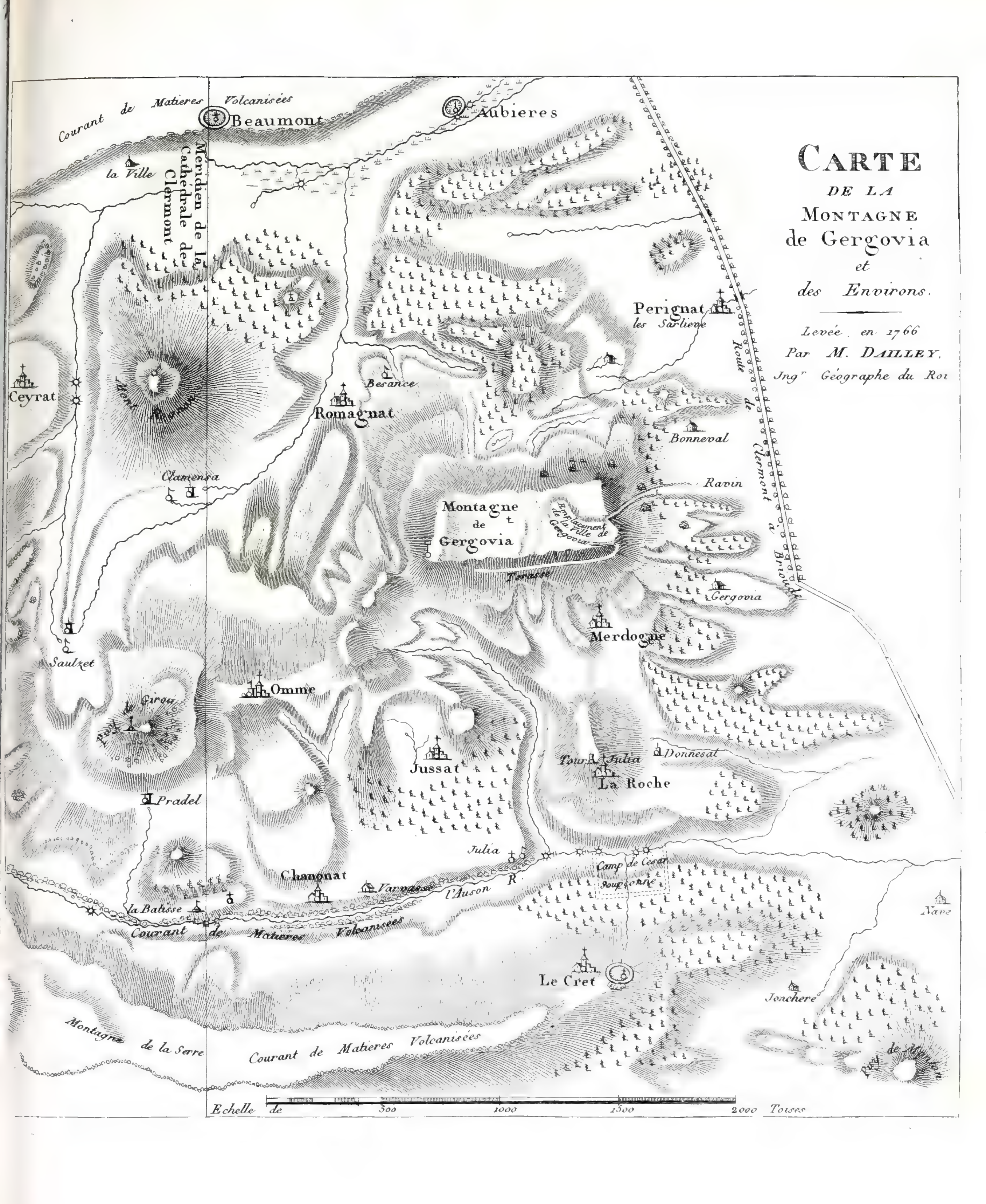
Mais ce calme n'étoit qu'apparent; ces peuples qui avoient perdu leur ancienne énergie, faisoient quelquefois un retour sur les siècles passés, et regrettoient leur première gloire et leur antique liberté. Ces idées ayant

pris plus de consistance, et s'étant propagées d'une contrée à une autre, les Gaulois voulurent cette fois tenter un grand et dernier effort pour recouvrer leur indépendance. La révolte fut concertée chez les Belges, auxquels se joignirent ensuite toutes les autres nations de la Gaule, et les Romains furent menacés de la guerre la plus terrible qu'ils eussent encore eu à soutenir dans cette province. Tout sembla d'abord favoriser cette entreprise ; les rigueurs de l'hiver tenoient les garnisons Romaines enfermées: celle d'Orléans fut massacrée; les Gaulois s'emparèrent ensuite de plusieurs places fortes et des positions les plus avantageuses. Les Carnutes et les Arverniens qui avoient la prépondérance dans cette confédération, choisirent pour chef Vercingentorix, recommandable par son rang et par sa bravoure. Il s'empara de Gergovia, ville de l'Auvergne, située sur une montagne escarpée et presqu'isolée (1). Il divisa ses troupes en corps nombreux qu'il détacha de tous côtés, afin de soulever le reste de la Gaule. Ces détachemens pénétrèrent jusque dans la Narbonnoise et y menacèrent les Romains et tout ce qui tenoit encore pour eux; le nombre des confédérés devint enfin si considérable, que l'Italie paroissoit à la veille d'une irruption semblable à celles qui y avoient anciennement porté le ravage et la terreur.

César informé de ce qui ce passoit, avoit rassemblé à la hâte ses légions, et avec cette rapidité qui déconcertoit tous les plans de ses ennemis, il arriva dans la Narbonnoise

---

(1) M. Pasumot dans ses Mémoires géographiques (Paris 1765), a très-bien déterminé l'ancien emplacement de cette ville.



CARTE
DE LA
MONTAGNE
de Gergovia
et
des Environs.
Levée en 1766
Par M. DAILLEY,
Jngr Géographe du Roi
Courant de Matieres Volcanisées
Beaumont
Aubieres
la Ville
Meridien de la Cathedrale de Clermont
Perignat
les Sarlieve
Route de Clermont a Brioude
Ceyrat
Besance
Romagnat
Bonneval
Clamensa
Ravin
Montagne de Gergovia
Emplacement de la Ville de Gergovia
Terasse
Gergovia
Merdogne
Saulzet
Omme
Jussat
Tour Julia
Donnesat
La Roche
Pradel
Julia
Camp de Cesar Soupçonné
Chanonat
Varvasse
l'Auson R.
la Batisse
Courant de Matieres Volcanisées
Nave
Le Cret
Jonchere
Montagne de la Serre
Courant de Matieres Volcanisées
Echelle de 500 1000 1500 2000 Toises

d'où il repoussa Lucterius qui y avoit pénétré; après ce premier succès il attaqua les Arverniens, s'empara de *Genabum* (Orléans) et de plusieurs autres villes. Poursuivant sans relâche ses avantages, il battit partout ou mit en fuite les Gaulois, et assiégea Bourges qu'il prit d'assaut. Ce vainqueur aussi heureux que brave, n'étoit plus accoutumé à trouver dans ces peuples qu'il croyoit avoir entièrement soumis, la résistance et l'énergie qu'ils montrèrent dans cette guerre et dont on ne les croyoit plus capables. Ils se battoient avec autant d'intrépidité que d'acharnement, et lorsqu'ils ne pouvoient éviter la mauvaise fortune, ils détruisoient leurs habitations et leurs villes, afin d'arracher aux Romains le fruit de leurs succès.

La victoire parut cependant s'éloigner un moment de César, dont la fortune vint échouer devant Gergovia; il assiégeoit cette ville avec toute l'habileté dont il étoit capable, mais sa position inexpugnable rendit tous ses efforts inutiles. Les assiégés profitoient de toutes les occasions favorables pour faire des sorties et harceler les assiégeans, qu'ils repoussèrent enfin avec une perte immense. Les Eduens, les plus anciens et les plus fidèles alliés des Romains avoient eux-mêmes pris part à la révolte générale; ils s'étoient emparés de Nevers qui servoit de dépôt à l'armée Romaine, et avoient pillé ou détruit tout ce qui pouvoit lui être de quelqu'utilité. Cette armée fut obligée de se retirer; elle traversa le pays des Lingons et gagna celui des Séquaniens. César, qui avoit demandé des secours, ne s'attacha pour le moment qu'à s'opposer aux progrès des Gaulois. Les renforts qu'il attendoit étant arrivés, et Labienus, l'un de ses lieutenans, s'étant joint à lui, il ne craignit plus de reprendre l'offensive contre

Vercingentorix qui l'avoit suivi jusque chez les Séquaniens. César, après un combat sanglant, et dans lequel la victoire fut long-temps disputée, força les Gaulois de se retirer à leur tour, et avec une perte considérable. Vercingentorix s'enferma avec le reste de son armée, qui s'élevoit encore à cent soixante-dix mille hommes dans la ville d'*Alesia*. Elle étoit, selon Diodore de Sicile (1), la métropole de la Gaule Celtique; on en faisoit remonter l'origine jusqu'à Hercule, qu'on lui donnoit pour fondateur; elle étoit presqu'aussi forte que Gergovia et située de même sur une montagne élevée.

Cependant César n'hésita pas à mettre le siége devant cette Ville; trois cent mille Gaulois accoururent pour la délivrer, mais ils trouvèrent le camp Romain défendu par une double muraille qui les empêcha d'approcher et de se joindre aux assiégés. César les battit, et bloqua étroitement *Alesia*, que les horreurs de la famine forcèrent de se rendre. Après cette capitulation, Vercingentorix auroit pu fuir et susciter encore aux Romains de longues inquiétudes, il préféra de recourir à la générosité du vainqueur. Comptant sur ses anciennes liaisons d'amitié avec César, il se rendit seul dans son camp, et se fit conduire devant lui; là, déposant ses armes à ses pieds et baissant son front humilié, il implora sa clémence et son pardon; César fut inexorable, et après lui avoir durement reproché sa révolte, il le fit charger

(1) *Lib. IV.* C'est aujourd'hui Alise-Sainte-Reine dans le département de la Côte-d'Or. On y a recueilli en différens temps, et notamment il y a quelques années, des médailles romaines en or, et beaucoup d'autres monumens antiques.

de chaînes ; six ans plus tard, il le fit périr après l'avoir traîné ignominieusement à la suite de son char de triomphe. On ne peut se refuser à croire que César sacrifia Vercingentorix pour venger son orgueil blessé, plutôt que pour satisfaire sa justice. Ce chef courageux avoit un moment flétri les lauriers du conquérant des Gaules par une défaite, et l'avoit presque forcé de fuir devant lui ; c'en étoit assez pour que César ne voulût jamais lui pardonner ; mais il laissa trop apercevoir, dans cette circonstance, le côté foible qui dépare assez souvent l'âme des grands hommes ; il auroit sans doute fait plus pour sa gloire en usant d'une généreuse clémence envers un ennemi vaincu et désarmé, qui venoit lui-même se remettre en sa puissance. Au surplus, ce trait n'est pas le seul que l'on puisse lui reprocher. Il se laissa trop souvent emporter par la violence de son caractère, sacrifiant sans srupule les intérêts et les droits les plus sacrés à son ambition et à sa politique.

Ces événemens eurent lieu l'an 52 avant Jésus-Christ. Après avoir passé l'hiver qui suivit à Bibracte, César acheva de soumettre les Gaules, dont la conquête fut cette fois irrévocablement assurée, après environ dix années de guerre. Cependant il crut devoir prendre de nouvelles précautions pour y maintenir la tranquillité, avant d'aller commencer en Italie, contre Pompée, la guerre civile qui devoit lui frayer la route de la souveraine puissance. Il n'augmenta point les impôts, donna des titres honorifiques aux villes, fit des présens aux principaux chefs et employa tous les moyens pour gagner la confiance et l'amitié des Gaulois. Il laissa néanmoins quatre légions chez les Belges et quatre autres chez les Eduens, persuadé qu'en s'assu-

rant de la soumission de ces deux peuples, aussi puissans par leur courage que par leur influence et leur crédit, il n'auroit rien à redouter du reste de la Gaule. Ayant ainsi pourvu à tout avec autant de prudence que de politique, il crut pouvoir retourner en Italie, chargé des riches dépouilles des nations qu'il avoit vaincues. L'or qu'il avoit amassé devoit devenir pour lui le moyen le plus puissant d'asservir Rome et d'être le maître du monde. Les Gaulois, dont il avoit dompté le courage, n'oublièrent pas la douceur qu'il avoit employée envers eux ; ils lui prouvèrent leur reconnoissance en le soutenant contre Pompée, et redevenus sous ses ordres des guerriers redoutables et presqu'invincibles, ils contribuèrent puissamment à ses succès.

Nous n'entrerons pas ici dans les détails de cette guerre que César porta dans le sein de sa patrie; ils appartiennent à l'Histoire Romaine, quoique la Gaule entière, excepté Marseille, y ait pris part en embrassant le parti de son vainqueur contre Pompée, et en lui fournissant de puissans secours. Nous allons, avant de parler des changemens qui arrivèrent dans les Gaules sous les Empereurs, faire un court exposé de l'étendue, de la division géographique et de la population de ces contrées, à l'époque où César en fit la conquête.

Nous avons dit qu'on appeloit anciennement Gaule, tout le pays situé entre le Rhin, l'Océan, les Pyrénées, la Méditerranée et les Alpes. Les Romains, après l'invasion de Bellovèse et l'établissement des Gaulois dans le nord de l'Italie, donnèrent au pays dont ils s'étoient emparés le nom de Gaule Cisalpine. Il prit dans la suite celui de Gaule à Toge, *Gallia Togata*, lorsqu'après la guerre

sociale, ses habitans eurent été déclarés citoyens Romains, et eurent obtenus le droit de porter la toge qui étoit le vêtement des Romains de condition libre. Nous ne nous occuperons ici que de la Gaule, proprement dite, appelée Transalpine, parce que par sa position, relativement à l'Italie, elle se trouvoit au-delà des Alpes.

Les premières migrations des Gaulois en Germanie et en Italie avoient fait connoître les noms de plusieurs nations de la Gaule; l'expédition d'Annibal en avoit indiqué quelques autres, mais elles ne furent entièrement connues qu'après l'invasion des Romains et la conquête de Jules César. Nous avons vu comment ces conquérans, déjà maîtres de toute l'Italie, de l'Asie, de l'Afrique et d'une partie de l'Europe, furent appelés dans les Gaules par les Marseillois; comment ils défirent les Saliens et fondèrent la ville d'Aix. Nous avons parlé de leur alliance avec les Éduens qu'ils aidèrent à triompher des Allobroges et des Arverniens, et de la fondation de Narbonne qui devint la capitale des premières possessions des Romains dans les Gaules.

La réunion de ces possessions forma une province qui fut appelée *Gallia Braccata* des *braccæ* ou hauts-de-chausses très-larges dont les habitans faisoient usage. Elle prit dans la suite le nom de Gaule Narbonnoise, *Narbonensis Provincia.... Braccata anteà dicta* (1). Cette province comprenoit les pays qui depuis ont été le Languedoc, la Provence, le Dauphiné et la Savoye. Elle étoit alors habitée entre le Rhône, l'Isère et les Alpes, principale-

(1) *Plin., lib. III, c.* 4. — *Mela, lib. II, c.* 5.

ment par les *Salii*, les *Albiœci*, les *Cavares*, les *Vocontii* et les *Allobroges*. De l'autre côté, entre le Rhône et les Pyrénées, étoient les *Helvii*, les *Volcæ Arecomici*, une partie des *Ruteni*, les *Volcæ Tectosages*, les *Sardones* et les *Consoranni*, qui firent dans la suite partie des *Convenæ*.

César a divisé le surplus de la Gaule en trois parties principales, les Aquitains, les Celtes et les Belges. On appeloit ces trois parties réunies *Gallia comata*, Gaule chevelue, parce que les peuples qui l'habitoient laissoient croître leur chevelure dans toute sa longueur. Les Aquitains occupoient le pays situé entre les Pyrénées, la Garonne et la province Narbonnoise. Les Celtes qui occupoient une étendue de pays plus considérable que chacun des deux autres, avoient pour limites, la Narbonnoise, l'Aquitaine, l'Océan, la Seine, la Marne et le Rhin. Enfin les Belges occupoient tout le reste de la Gaule au nord. César dit que ces trois nations différoient entr'elles par le langage, les lois et les usages : *Hi omnes linguâ, institutis, legibus inter se differunt* (1). Les Belges tenoient de la rudesse des Germains, dont ils étoient voisins et dont ils se croyoient sortis (2). Les Aquitains, selon Strabon, avoient beaucoup de rapport avec les Ibériens ou Espagnols dont ils n'étoient séparés que par les Pyrénées (3). Les Celtes seuls avoient conservé par leur position au centre de la Gaule, le caractère et les usages de leurs ancêtres. Aussi Cesar leur donne-t-il plus particulièrement le nom de

(1) *Comment. I.*
(2) *Cæsar., comment. II. — Tacit., Lib. de Germ., sect. 37.*
(3) *Lib. IV, p. 189.*

Gaulois ; *eorum una pars, quam Gallos obtinere dictum est* (1).

L'an 27 avant l'ère chrétienne, Auguste tint à Narbonne les Etats de la Gaule, et en fit faire le dénombrement selon l'usage de Rome ; il reconnut que les divisions qui y existoient n'étoient proportionnées ni à son étendue ni à sa population ; en conséquence, il ajouta une partie de la Celtique à l'Aquitaine, qui s'étendit alors jusqu'à la Loire. Strabon dit (2) que quatorze peuples furent détachés de la Celtique pour opérer ce changement ; mais on n'en connoît avec certitude que treize, savoir : les *Pictones, Santones, Bituriges, Cubi-Vivisci, Lemovices, Petrocorii, Nitiobriges, Cadurci, Arverni, Vellavi, Gabali* et la partie des *Ruteni* qui n'étoit pas comprise dans la Narbonnoise. La Celtique perdit encore par cet arrangement les *Sequani* et les *Helvetii*, qui furent réunis à la Belgique.

Des quatre provinces de la Gaule dont nous venons de parler, la Narbonnoise, l'Aquitanique, la Celtique et la Belgique ; cette dernière éprouva seule sous Auguste ou peu de temps après lui, les premiers retranchemens qui furent faits. On en composa deux nouvelles provinces qui prirent le nom de Germanique première ou supérieure, et Germanique seconde ou inférieure, parce qu'elles étoient habitées en grande partie par des peuples Germains.

Avant de parler des divisions qui eurent lieu sous les autres Empereurs, nous allons établir celles des six provinces qui existoient sous le règne d'Auguste ou peu de

(1) *Comment. I.*
(2) *Lib. IV, p.* 189.

temps après; nous passerons ensuite en revue les peuples qui les habitoient, et les villes principales dont les noms sont parvenus jusqu'à nous.

La Narbonnoise ou Province Romaine, dont Narbonne étoit la capitale, contenoit quatorze peuples principaux, dont plusieurs étoient subdivisés, et elle étoit aussi partagée en deux parties, l'une à droite et l'autre à gauche du Rhône. Dans la première habitoient :

1.° Les *Anatilii* que l'on a confondus avec les *Avatici*, mais que M. Danville croit avoir été un peuple distinct, placé près de l'embouchure du Rhône; 2.° les *Salyes* ou *Salluvii*, dont la puissance s'étendoit depuis le Rhône jusqu'aux Alpes, et qui attirèrent les premiers les armes Romaines dans la Gaule. Plusieurs auteurs ont mis au nombre des *Salyes*, les *Massilienses*, les *Oxibii*, les *Deciates*, les *Reii*, et même la portion des *Ligurii*, placée à l'occident du Var; 3.° les *Cavares* ou *Cavari*, dont on croit que les *Memini* et les *Vulgii* faisoient partie; 4.° les *Tricastini*; 5.° les *Vocontii*; 6.° les *Tricorii*, que M. Danville croit avoir habité sur le Drac, dans la partie méridionale de l'ancien diocèse de Grenoble; 7°. les *Caturiges*, qui voulurent s'opposer au passage des Alpes par César; 8.° les *Centrones*, qu'il cite aussi parmi les peuples qui tentèrent de l'arrêter; 9.° les *Veragri*, avec lesquels on a souvent confondu les *Seduni* qui habitoient le Haut-Valais; 10.° les *Segalauni*, et 11.° les *Allobroges*.

Ces derniers étoient un des peuples les plus considérables de la Gaule; Tite-Live, en parlant de la marche d'Annibal (1), dit des Allobroges : *Jam indè nullâ Gallicâ*

(1) *Lib. XXI, sect.* 31.

gente opibus aut famâ inferior. Ils occupoient toute la partie septentrionale du Dauphiné, depuis le Rhône au-dessus de Lyon jusqu'aux limites des *Vocontii* et des *Segalauni*, et toute la portion de la Savoye qui tient au Rhône jusques et compris Genève.

Les principales villes de cette partie de la Narbonnoise étoient dans l'ordre où nous venons de nommer les peuples auxquels elles appartenoient :

1.° *Maritima*, Martigues ; 2.° *Massilia*, Marseille ; *Arelate*, Arles ; *Telo-Martius*, Toulon ; *Forum Julii*, Fréjus ; *Antipolis*, Antibes ; *Nicæa*, Nice ; *Tarasco*, Tarascon ; *Aquæ Sextiæ*, Aix ; *Dinia*, Digne; 3.° *Avenio*, Avignon ; *Arausio*, Orange ; *Cabellio*, Cavaillon ; *Carpentoracte*, Carpentras ; *Apta Julia*, Apt ; 4.° *Augusta Tricastinorum*, Saint-Paul-Trois-Châteaux ; *Noviomagus*, Nyons ; 5.° *Vasio*, Vaison, ville presque détruite ; *Lucus Augusti*, le Luc ; *Dea Vocontiorum*, Die ; 6.° *Vapincum*, Gap ; 7.° *Eburodunum*, Embrun ; 8.° *Forum Claudii*, Moustiers en Tarentaise ; *Axima*, Aime, village voisin de Moustiers ; 9.° *Octodurum*, Martigny ; 10.° *Valentia*, Valence ; 11.° *Vienna*, Vienne ; *Cularo*, nommé ensuite *Gratianopolis*, Grenoble ; et *Geneva*, Genève.

Dans l'autre partie de la Narbonnoise, à gauche du Rhône, se trouvoient les *Volcæ Tectosages*, dont les *Tolosates* au nord-ouest et les *Bebryces* faisoient la plus grande partie ; les *Volcæ Arecomici*, et les *Helvii*.

Les deux peuples qui ont porté le nom de *Volcæ*, occupoient tout le pays situé entre le Rhône et la Garonne ; on les distinguoit par les épithètes de *Tectosages* et d'*Arecomici*. Parmi les nations de la Gaule qui portèrent

leurs armes au dehors, et formèrent des colonies dans des contrées lointaines, les *Tectosages* tiennent le premier rang. Selon César, ils s'établirent aux environs de la forêt Hercynie, et s'y maintinrent long-temps. D'autres pénétrèrent dans l'Illyrie, et se fixèrent dans la Pannonie ; ils furent les fondateurs des établissemens Gaulois dans la partie de la Phrygie, qui prit le nom de Galatie; et plus de six cents ans après leur entrée dans ce pays, on trouvoit encore chez ces peuples le même fond de langage que dans la Gaule (1).

Les principales villes des *Volcæ Tectosages* étoient *Narbo*, Narbonne; *Carcasso*, Carcassonne; *Veneris Fanum*, Port-Vendres; *Caucoliberum*, Collioure; *Illiberis*, ville détruite dont la position n'est pas bien connue; *Ruscino*, voisine de la ville actuelle de Perpignan et dont il ne reste que quelques ruines; *Beterra*, Beziers; *Agatha*, Agde ; et *Tolosa*, Toulouse.

Les *Arecomici* étoient voisins du Rhône, et s'étendoient le long de la mer, dans ce qu'on a depuis appelé le Bas-Languedoc. Leur capitale étoit *Nemausus*, Nismes; ils avoient aussi *Luteva*, Lodève, et *Forum Domitii*, Frontignan.

Les *Helvii* occupoient le Vivarez; il étoient séparés des Arverni par le mont *Cebenna* (2). Leur capitale étoit *Alba Helviorum*, aujourd'hui Viviers.

L'Aquitaine qui contenoit dix huit peuples principaux, étoit également divisée en deux parties, l'une comprenoit

---

(1) Notice de la Gaule, pag. 718.

(2) *Cæsar.*, *comment. VII.*

tout le pays situé au midi de la Garonne, l'autre tous les peuples placés entre la Garonne et la Loire.

Eause, et ensuite Ausch et Bordeaux, furent les capitales de la première division; elle étoit habitée : 1.° par les *Tarbelli* que César nomme les premiers des peuples de l'Aquitaine; ils s'étendoient le long du golfe Aquitanique jusqu'aux Pyrenées; 2.° par les *Convenac*, ainsi nommés du verbe *convenire*, parceque Pompée rassembla sous ce nom en corps de nation, à son retour de la guerre d'Espagne contre Sertorius, une troupe de gens sans aveu et de différentes nations qui vivoient de rapine et de pillage; 3.° les *Ausci* ou *Auscii*, qui selon Mela, étoient les plus considérables des peuples de l'Aquitaine; 4.° les *Elusates* qui tenoient aussi un rang distingué dans cette partie de la Gaule; 5.° les *Lactorates* dont les anciens Géographes n'ont fait aucune mention, mais qui sont connus par plusieurs inscriptions du temps des Antonins, par l'Itinéraire et par la table Théodosienne; 6.° les *Vasates* que M. Danville pense avoir été le même peuple que les *Vocates* de César, et les *Basabocates* de Pline (1); 7.° les *Bituriges Vivisci* dont César n'a point parlé, mais qui sont cités par Strabon, Pline, Ptolémée et Ausone.

Les villes principales de cette partie de l'Aquitaine étoient : 1.° *Aquæ Tarbellæ*, Dax; *Tarba*, Tarbes; *Aquæ Onesiæ*, Bagnères; 2.° *Lugdunum Convenarum*, Saint-Bertrand; 3.° *Augusta Ausciorum*, Ausch, ou *Climberrum*; 4.° *Elusa*, ville détruite; 5.° *Lactoratum*, Lectoure; 6.° *Cossio*, Bazas; *Burdigala*, Bordeaux, et *Noviomagus* ville détruite.

---

(1) Notice de la Gaule, page 678.

L'autre partie de l'Aquitaine avoit Bourges pour capitale ; Auguste retrancha dans la suite toute cette contrée de la Celtique. On y trouvoit entr'autres peuples ; 1.° les *Santones* ; 2.° les *Pictones* ou *Pictavi*, souvent cités par César ; 3.° les *Lemovices* ou *Limuici* qui fournirent dix mille hommes à l'armée Gauloise confédérée, pour secourir Alise assiégée par César ; 4.° Les *Petrocorii* ; 5.° les *Nitiobriges* ou *Antobroges* ; 6.° Les *Cadurci* qui occupoient le Quercy entre le Rouergue et l'Agénois ; 7.° les *Ruteni* dont le territoire a été remplacé par les diocèses de Rodez et de Vabre ; 8.° les *Gabali* nommés *Gabales* par Strabon, qui du temps de César dépendoient des *Arverni*, et qui occupoient le pays qui a composé le Gévaudan et le Vélay ; 9.° les *Arverni*, l'un des plus puissans peuples de la Gaule, dont la division avec les *Ædui*, attira les armes romaines dans ce pays. Lorsque César vint prendre le gouvernement de la Gaule, elle étoit partagée en deux partis, dont l'un tenoit pour les *Ædui*, et l'autre pour les *Arverni*. La majeure partie du territoire de ces derniers a été représentée par les diocèses de Clermont et de Saint-Flour ; ils se prétendoient issus des Troyens ainsi que les Romains. Lucain a parlé de cette origine dans les vers qui suivent :

Arvernique ausi Latio se dicere fratres,
Sanguine ab Iliaco populi.

Enfin le dixième et dernier peuple de la seconde partie de l'Aquitaine étoit les *Bituriges Cubi*, qui dans les plus anciens temps dominoient dans la Gaule, et donnoient des Rois à la Celtique. Tite-Live faisoit remonter leur

puissance, jusqu'à l'époque ou le premier des Tarquins régnoit à Rome (1).

Les villes les plus considérables de la seconde Aquitaine étoient: 1.° *Portus Santonum* que M. Danville incline à placer à l'embouchure de la Seudre, et qui pourroit être Brouage; *Mediolanum*, Xaintes; 2.° *Limonum* ou *Pictavium*, Poitiers; *Argantomagus*, Argenton; 3.° *Augustoritum Lemovicum*, Limoges; *Ratiastum*, depuis *Engulisma*, Angoulême; 4.° *Vesuna*, Périgueux; 5.° *Aginnum*, Agen; 6.° *Divona*, Cahors; *Uxellodunum*, le Puech d'Issoudun; *Albiga*, Alby; 7.° *Segedunum*, Rhodez; 8.° *Anderidum*, Javols; 9.° *Augustonemetum*, Clermont, *Gergovia* ville détruite, fameuse par sa résistance au vainqueur des Gaûles qui fut obligé d'en lever le siége; elle étoit située sur le plateau d'une montagne escarpée dans le voisinage de Clermont; 10.° *Avaricum*, Bourges.

L'Aquitaine telle qu'elle existoit du temps de César, composa ce qui fut ensuite appelé *Novempopulania*, Novempopulane, ou province composée de neuf peuples; savoir; les *Vasates;* les *Meduli* dont le territoire a formé le Medoc; les *Boii*, nation célèbre, et qui joua un grand rôle dans la première irruption des Gaulois en Italie; les *Ausci*; les *Bigerrones* nommés par César dans le troisième livre de ses commentaires; les *Convenœ;* les *Consoranni;* les *Tarbelli* et les *Lactorates*.

La Celtique qui prit sous Auguste le nom de Lyonnoise, parce que ce Prince lui donna Lyon pour capitale, renfermoit vingt cinq peuples. Elle étoit située entre la

(1) *Lib. V, sect* 34.

Loire, la Seine et l'Océan; l'Armorique qui à été remplacée par la Bretagne et par une grande partie de la Normandie en dépendoit.

Les peuples qui habitoient cette province, étoient:

1.° Les *Namnetes*, dont le territoire étoit borné d'un côté par le cours de la Loire, de l'autre par le pays des *Pictones* et l'Océan; 2.° les *Veneti*, dont César vante l'habileté dans la marine; 3.° les *Curiosolites* qui occupoient le pays situé entre Lamballe et Dinan; 4.° les *Osismii*, dont on n'a pu fixer avec exactitude l'étendue du territoire, les évêchés de Kimper et de Léon en faisoient partie; 5.° les *Redones* placés dans les diocèses de Rennes, de Dol et de Saint-Malo; 6.° les *Abrincatui* que l'on a pensé être les *Ambibarii* de César; 7.° les *Veneli*; 8.° les *Unelli* que M. Danville confond avec les précédens; cependant Ptolémée nomme les *Veneli*, et Pline les *Unelli*: ces noms nous paroissent avoir appartenu à deux peuples voisins l'un de l'autre, mais bien distincts; 9.° les *Bajocasses* que Pline a nommés *Bodiocasses*, et qu'il a placé avec raison entre les *Viducasses* qui occupoient la partie orientale du diocèse de Bayeux, et les *Unelli* qui habitoient le Cotantin; 10.° les *Lexovii* ou *Lexobii*, à l'embouchure de la Seine; 11.° les *Andes* ou *Andecavi*, dont le pays se terminoit à la petite rivière de Laton, *Ladio* qui tombe dans la Loire au-dessus de Saint-Florent; 12.° les *Turones* ou *Turoni*, situés en grande partie au midi de la Loire; 13.° les *Carnutes*, dont César parle longuement, et qui levèrent les premiers l'étendard de la révolte dans les Gaules, lors de l'expédition de ce conquérant contre Gergovia et Alise; 14.° les *Aulerci Eburovices*; 15.° les *Aulerci Cenomani*; 16.° les *Aulerci Diablintes*.

On voit que trois peuples différens ont porté dans la même contrée le prénom d'*Aulerci* (1) ; Pline ne parle que des deux premiers, *Aulerci qui cognominantur Eburovices*, *et qui Cenomani* (2). Ces derniers occupoient une partie du diocèse du Mans, et les *Eburovices* celui d'Evreux du côté des Carnutes. Ptolémée a seul donné aux *Diablintes* qu'il nomme *Diaulitœ*, le prénom d'*Aulerci*; ils habitoient une partie du Maine qui, dans le moyen âge, avoit le nom de *Condita Diablintica*.

Continuons la liste des peuples qui composoient la Gaule Lyonnoise ; après les *Aulerci* viennent : 17.° les *Parisii*, qui confinoient les *Senones* (3), avec lesquels ils étoient unis avant l'arrivée de César dans les Gaules ; 18.° les *Meldi*; 19.° les *Senones*, auxquels on a attribué plus particulièrement la prise de Rome du temps de Tarquin premier, ils jouissoient d'une grande considération dans les Gaules du temps de César ; *est civitas in primis firma*, *et magnœ apud Gallos auctoritatis :* leur territoire s'étendoit jusqu'à la Belgique ; 20.° les *Tricasses* dont Pline et Ptolémée ont fait mention ; mais César et Strabon n'en ayant point parlé, on peut présumer qu'ils firent d'abord partie des *Senones* ; 21.° les *Mandubii* qui dépendoient des *Ædui*, et étoient limitrophes des *Lingones :* la ville d'Alise leur appartenoit; 22.° les *Vadicasses*, que M. Danville place dans le Valois entre Meaux et Soissons ; 23.° les

---

(1) Il y avoit encore les *Aulerci Brannovices*, cités dans le septième livre des Commentaires, et que l'on croit avoir occupé le Briennois, près de la Loire, dans le diocèse de Mâcon. (Notice des Gaules, pag. 129.)

(2) *Lib. IV*, *c.* 18.

(3) *Cœsar*, *Comment. VI* et *VII.*

Ædui, les plus célèbres d'entre les Celtes, tant par leur puissance et leurs richesses, que par le rang qu'ils occupoient : leur territoire a composé les diocèses d'Autun, de Nevers, de Mâcon et de Châlon; ils avoient dans leur dépendance (*inter Clientes*) les *Segusiani*, les *Insubres*, les *Ambarri*, les *Aulerci Brannovices*, les *Mandubii*, et ils incorporèrent à leur cité les *Boii* après la défaite des *Helvetii* par César; 24.° les *Boii*, nation renommée parmi celles qui sortirent de la Gaule à la suite de Bellovèse; et 25.° enfin les *Segusiani, extrà provinciam, Trans Rhodanum Primi*, selon César dans son premier commantaire. Ce peuple qui étoit à cette époque dans la dépendance des *Ædui*, est cependant qualifié de *Liberi* par Pline, ce qui prouve qu'il avoit dans la suite recouvré son indépendance.

Les villes principales de la Lyonnoise étoient dans l'ordre où nous venons de nommer les peuples qui habitoient cette province: 1.° *Condivicnum*, ensuite *Namnetes*, Nantes; 2.° *Dariorigum*, ensuite *Veneti*, Vannes; 3.° *Urbs Curiosolitum*, peut-être Courseult, ville détruite dans le voisinage de Quimper (1); 4.° *Brivates Portus* ou *Gesobri vate*, que l'on croit généralement être Brest; 5.° *Aletum*, Saint-Malo; *Condate*, ensuite *Redones*, Rennes : le nom de *Condate* signifioit lieu placé dans l'angle formé par le confluent de deux rivières; il a été donné à plusieurs endroits tels que Montreau, Condé, Cône, etc.; 6.° *Ingena*, Avranches; 7.° *Cosedia*, que

(1) Antiquit. expliq., supl., t. II. — Mémoires de l'Acad. des Inscript., tom. I.

l'on a pensé être Coutances ; 8.° *Alauna*, les Moûtiers d'Alonne, près de Barneville ; 9.° *Bajocæ*, Bayeux ; 10°. *Lexovium*, Lisieux ; 11.° *Julio-Magus* ou *Andegavum*, Angers ; 12.° *Cæsarodunum*, Tours ; 13.° *Autricum*, Chartres ; *Genabum*, ensuite *Aureliani*, Orléans ; 14.° *Mediolanum Aulercorum*, Evreux ; *Durocasses*, Dreux ; 15.° *Vindunum*, le Mans ; 16°. *Civitas Diablintum*, Nogent-le-Rotrou ; 17°. *Lutetia*, Paris ; *Melodunum*, Melun, et *Metiosedum*, Corbeil ; 18.° *Jatinum*, Meaux ; 19.° *Agendicum* ou *Agedincum*, Sens ; 20.° *Augustobona* ou *Augustomana*, Troyes ; 21.° *Alesia*, ville détruite ; *Divionum*, Dijon ; 22.° *Noviodunum* ou *Nevirnum*, Nevers ; 23.° *Bibracte* ou *Augustodunum*, Autun ; *Cabillonum*, Châlon-sur-Saône, et *Matisco*, Mâcon ; ces deux dernières villes ne sont désignées par César que sous le nom de *Castrum* ; 24.° *Gergovia*, Moulins ; cette ville étoit différente de celle du même nom, située chez les *Arverni*, et qui fut assiégée par César ; et 25.° *Lugdunum*, Lyon ; *Rodumna*, Rouanne, et *Forum Segusianorum*, Feurs.

Les limites de la Gaule-Belgique et des deux Germaniques, sont les plus difficiles à fixer, les auteurs anciens ayant beaucoup varié à ce sujet ; nous nous attacherons à l'opinion la plus générale, en comprenant les *Treveri* dans la Belgique, quoique d'après leur position, ils dussent faire plus naturellement partie des Germaniques : nous placerons, d'après le même système, dans ces dernières provinces, tous les peuples d'origine Germanique qui habitoient une partie de la Gaule jusqu'à l'Escaut.

Trêves passoit pour la capitale de la Belgique, dans laquelle on trouvoit d'abord les *Helvetii*, subdivisés en

quatre peuples; *omnis civitas Helvetia in quatuor pagos divisa est* (1). Les *Urbigeni*, les *Tigurini*, les *Tugeni* et les *Ambrones*. Leurs villes principales étoient *Aventicum*, Avenches; *Tigurum*, Zurich; *Tugium*, Zug, et *Salodurum*, Soleure.

Après ces peuples venoient: 1.° les *Rauraci*; 2.° les *Sequani*, nation puissante, et qui s'étendoit des bords de la Saône et du Rhône jusqu'au Rhin; 3.° les *Lingones* qui se distinguèrent par leur inclination pour les Romains; 4.° les *Leuci*; 5.° les *Mediomatrici*, dont le canton principal étoit voisin de la Moselle; 6.° les *Treveri* qui occupoient un vaste pays entre la Meuse et le Rhin, et se vantoient d'être sortis des Germains; 7.° les *Nervii* dans le diocèse de Tournai; 8.° les *Morini* qui habitoient le long de la mer, et dont le territoire comprenoit les diocèses de Boulogne, de Saint-Omer et d'Ypre; 9.° les *Atrebates*, qui occupoient une partie de l'Artois; 10.° les *Ambiani*, nation distinguée parmi celles de la Belgique; 11.° les *Bellovaci*, dans le diocèce de Beauvais; 12°. les *Silvanectes*, que Pline a nommés *Ulbanectes*: on croit qu'ils étoient placés dans les environs de Senlis, couverts d'épaisses forêts, qui sembleroient avoir rapport au nom de ce peuple; 12.° les *Veromandui*, nation puissante placée près de Noyon et de Saint-Quentin; 14.° les *Remi*, limitrophes de la Celtique: ils rendirent de grands services à César dans la conquête de la Gaule, aussi furent-ils placés immédiatement après les *Ædui*, qui depuis long-temps occupoient le premier rang; 15.° les *Suessiones*, voisins

---

(1) *Cæsar Comment. I.*

et alliés des *Remi*, et gouvernés par les mêmes lois : leur territoire étoit vaste et fertile, douze villes en dépendoient, et ils pouvoient mettre sur pied cinquante mille hommes; 16.° les *Caleti* ou *Caletes* occupoient un côté de l'embouchure de la Seine, comme les *Lexovii* occupoient l'autre; leur territoire a depuis formé le pays de Caux. Le dernier peuple de la Belgique étoit : 17.° les *Veliocasses*, qui occupoient les deux Vexins, et ce qui a été appelé dans les environs de Rouen, *Pagus Rotomagensis*; César les appelle *Velocasses*, et Pline *Vellocasses.*

Les principales villes de la Belgique étoient : 1.° *Augusta Rauracorum*, qui devint une colonie Romaine, fondée comme celle de Lyon par Munatius Plancus; elle fut détruite par les Allemans dans le quatrième siècle : l'endroit où elle a existé à conservé le nom d'Augst; 2.° *Vesontio*, Besançon; 3.° *Andomatunum*, Langres; 4.° *Tullum*, Touls; *Nasium*, Naix en Barrois; 5.° *Divodurum*, Metz; *Virodunum*, Verdun, et *Decem-Pagi*, Dieuze-sur-Seine; 6.° *Augusta Treverorum*, Trêves qui devint la métropole de la première Belgique, et fut le séjour de plusieurs Empereurs : *Noviomagus*, Numagen; *Confluentes*, Coblentz, et *Antumnacum*, Andernach; 7.° *Camaracum*, Cambray; *Bagacum*, Bavay, que M. Danville croit devoir désigner pour la capitale de *Nervii*, et *Pons Scaldis*, Escaut-Pont entre Valenciennes et Condé; 8.° *Portus Iccius*, que les uns ont pris pour Boulogne, les autres pour Witsand; *Gesoriacum*, Boulogne sur mer; *Taruenna*, Térouenne, ville ruinée; 9.° *Nemetacum*, Arras; 10.° *Samarobriva*, ensuite *Ambiani*, Amiens où César tint les Etats de la Gaule; 11.° *Bratuspantium*, ville ruinée dont on a retrouvé des restes dans la paroisse de

Vandeuil, à un quart de lieue de Breteuil; *Cæsaromagus*, Beauvais; 12.° *Augustomagus*, Senlis; 13.° *Augusta Veromanduorum*, Saint-Quentin; *Duronum*, la Capelle; *Verbinum*, Vervins, et *Noviomagus*, Noyon; 14.° *Durocortorum*, Reims; *Bibrax*, Bièvre entre Pont-Avere et Laon, et *Catalaunum*, Châlons-sur-Marne; 15.° *Augusta Suessonum*, Soissons; 16.° *Juliobona*, Lillebone; 17.° *Rotomagus*, Rouen.

Il nous reste à parler des deux Germaniques. Mayence étoit la capitale de la première ou supérieure, qui comprenoit les *Triboci*, les *Nemetes* et les *Vangiones*; on y remarquoit les villes suivantes: *Brocomagus*, Brumt ou Brumat; *Argentoratum*, Strasbourg; *Rufiana*, Rufach, dans la Haute-Alsace; *Noviomagus*, ensuite *Nemetes*, Spire; *Tabernœ*, Rhein-Zabern; *Vicus Julius*, Germers-Heim à l'embouchure de la Queich dans le Rhin; *Alta Ripa*, Altrip; *Borbetomagus*, Worms; *Bonconica*, Oppenheim; *Mogontiacum*, Mayence, et *Bingium*, Bingen.

Enfin Cologne étoit la capitale de la Germanique seconde ou inférieure, qui renfermoit huit peuples principaux: 1.° les *Ubii* qui prirent le nom d'*Agrippinenses*, lorsque la colonie d'Agrippine eut été fondée chez eux sous le règne de Claude: ils s'étendoient le long du Rhin, depuis les *Treveri* jusqu'aux *Menapii*; 2.° les *Gugerni* qui, ainsi que les *Ubii* étoient Germains, furent transplantés comme eux en-deçà du Rhin par Agrippa ou par Tibère: ils s'étendoient aussi le long du fleuve entre les *Ubii* et les *Batavi*; les terres qu'ils occupoient avoient fait partie de celles des *Menapii*; 3.° les *Eburones* qui furent remplacés par les *Tungri*, lorsque César eut détruit les premiers, pour venger le sang d'une légion Romaine

qu'ils avoient fait périr. Le nom de *Tungri* paroît s'être étendu à un vaste pays qui comprenoit d'autres petits peuples, tels que les *Condrusi*, les *Cœresi*, les *Pemani*, les *Segni* et les *Sunici*. Les limites de ces peuples ne sont pas exactement connues; on sait seulement qu'ils s'étendoient jusqu'au territoire des *Remi* et occupoient les diocèses de Tongres, de Liége, de Namur et de Malines; 4.° les *Menapii*, contigus aux *Morini*, et dont les *Gugerni*, reste des Sicambres, occupèrent une partie des terres; ils furent de plus en plus resserrés dans un petit canton des environs de Bruges, et furent enfin détruits par les Normands, vers l'an 800; 5.° les *Aduatici*, originaires des Cimbres et des Teutons; 6.° les *Toxandri*, qui paroissent avoir été subdivisés en plusieurs cantons : ils s'étoient emparés d'une partie du territoire des *Ménapii*, et occupoient les environs de Maëstricht; 7.° les *Batavi*, sortis de la nation Germanique des Cattes; ils s'étoient établis dans un pays inhabité à l'extrémité de la Gaule, et dans une île renfermée entre les bras du Rhin et l'Océan; 8.° les *Caninefates* ou *Cannanesates*; on croit qu'ils ont habité la partie inférieure et maritime de l'île dont les *Batavi* occupoient le reste : on ne connoît point de villes qui leur ait appartenu. On trouvoit dans le reste de la seconde Germanique; 1.° *Bonna*, Bonn; M. Danville (1) incline à penser que cette ville plutôt que celle de Cologne, a été construite dans la position de *l'Ara Ubiorum* dont a parlé Tacite. *Tolbiacum*, Zulpich, sur la route de Trêves à Cologne. La victoire remportée par Clovis et

---

(1) Notice de la Gaule, page 84.

à la suite de laquelle il embrassa la religion chrétienne, a rendu cet endroit célèbre; *Novesium*, Nuys ou Neuss; *Marcodurum*, Duren, et *Juliacum*, Juliers; 2.° *Asciburgium*, aujourd'hui le village d'Asburg : Tacite dit qu'un détachement de troupes Romaines y étoit établi pour garder la frontière du Rhin; il rapporte aussi l'origine fabuleuse qu'on attribuoit à ce lieu, en lui donnant Ulysse pour fondateur; *Vetera*, Xanten; *Mediolanum* que Cluvier pense être Moy-Lant : M. Danville, sans rejeter tout à fait cette opinion, fixeroit plus volontiers la position de cette ville à Int-Sand entre Gueldre et Vanlo; et *Colonia Trajana*, Koln ou Kelh, a environ un mille de Clèves; 3.° *Aduatica*, ville détruite, que M. Danville pense avoir existé à Falais sur la Méhaigne, et *Fons Tungrorum*, Spa; 4.° *Castellum Menapiorum*, Kessel sur la gauche de la Meuse; 5.° *Perviacum*, ou plutôt *Perniciacum*, Prenson ou Brenchon près de la Méhaigne, et *Geminiacum*, Gemblou; 6.° *Toxandria Locus*, Tessenderloo, bourg de la Campine au nord du Brabant; 7.° *Noviomagus in Batavis*, Nimegen, Nimègue; *Batavodurum*, Wick-te-Durstède; *Trajectum*, Utrecht; et *Lugdunum Batavorum*, Leyden.

On voit par le tableau géographique de la Gaule que nous venons de tracer, qu'elle étoit occupée par quatre-vingt-neuf peuples principaux, que l'on pourroit aisément subdiviser encore en un nombre pareil. La plupart des villes considérables qui y existoient du temps d'Auguste, et qui ont échappé aux ravages des siècles, ont conservé leur rang et leur importance; il est à propos de faire observer, qu'outre leur nom spécial, les villes prenoient souvent celui des peuples dont elles étoient les capitales;

ainsi *Andomadunum*, Langres, s'appeloit aussi *Civitas Lingonum ; Divodurum*, Metz, *Civitas Mediomatricorum*, etc.

La Gaule étoit donc divisée comme nous venons de l'établir en quatre provinces, sous le règne d'Auguste ou peu de temps après lui ; on n'est pas d'accord sur l'époque où de nouveaux changemens y furent faits et le nombre des provinces augmenté ; Saumaise et Adrien de Valois la fixent au règne de Constantin ; mais tout porte à croire que ces changemens s'opérèrent successivement, il est d'ailleurs reconnu que sous Constantin et ses successeurs, la Gaule étoit divisée en dix-sept Provinces, dont voici le détail :

Les Alpes Maritimes ; les Alpes Pennines ou Graïennes ; la Viennoise ; les deux Narbonnoises ; la Novempopulane ; les deux Aquitaines ; la Grande Séquanoise ; les deux Germaniques, les deux Belgiques et les quatre Lyonnoises.

Les capitales de ces Provinces étoient dans l'ordre qui précède :

1.° *Civitas Ebrodunensium* ou *Ebrodunum*, Embrun ; 2.° *Civitas Centronum*, Moustiers en Tarentaise ; 3.° *Vienna*, Vienne ; 4.° *Civitas Narbonensium*, *Narbo Martius*, Narbonne ; 5.° *Civitas Aquensium*, *Aquæ Sentiæ*, Aix en Provence ; 6.° *Civitas Ausciorum*, Ausch ; 7.° *Civitas Biturigum Cuborum*, Bourges ; 8.° *Burdigala*, Bordeaux ; 9.° *Vesontio* ou *Civitas Crispolinorum*, Besançon ; 10.° *Civitas Moguntiacensium*, Mayence ; 11.° *Colonia Agrippina*, Cologne ; 12.° *Civitas Trevirorum*, Trêves ; 13.° *Civitas Remorum*, Reims ; 14.° *Lugdunum*,

Lyon ; 15.° *Rotomagus*, Rouen ; 16.° *Civitas Turonum*, Tours, et 17.° *Civitas Senonum*, Sens.

Nous nous bornerons à cette nomenclature des pays et des peuples de la Gaule, sans entrer dans les détails qui concernent chacun d'eux ; lorsque nous ferons la description des monumens antiques qui composent notre recueil, nous aurons l'occasion de parler des contrées et des villes où ces restes des siècles passés ont été découverts : voyons actuellement ce que devinrent les Gaules, et quelle fut la situation des peuples qui les habitoient depuis la conquête de Jules César jusqu'à la décadence de l'Empire Romain.

L'an 50 avant Jésus-Christ, César se mit en guerre ouverte contre Pompée, et reçut des secours de toute la Gaule qui embrassa son parti, excepté la ville de Marseille ; elle avoit été la première qui eût fait alliance avec les Romains ; elle leur avoit facilité l'entrée des pays dont ils projetoient la conquête : elle ferma ses portes à César, et se mit en devoir de lui opposer une forte résistance. Ce conquérant ayant inutilement employé les voies de la persuasion et de la douceur, se décida à attaquer cette ville par terre et par mer ; après plusieurs défaites et un siége mémorable, les Marseillois, obligés de céder à la fortune du vainqueur des Gaules, capitulèrent et perdirent avec l'indépendance dont ils avoient joui sans interruption depuis leur alliance avec les Romains, leurs vaisseaux, leurs armes et leurs richesses (1).

---

(1) *Cæsar de Bell. Gall.*, *lib. I.*, *cap.* 34 *et seq.* — *Epitom. Tit. Liv. liv. CX.* — *Lucan. Pharsal.*, *l. III.*

Ce fut à-peu-près à cette époque, et vers l'an 43 avant Jésus-Christ, que Lyon fut fondé par Munatius Plancus; il commença de peupler cette ville en y plaçant les habitans de Vienne, que les Allobroges avoient chassés de la leur, et qui erroient sans habitations sur les bords du Rhône. Lyon s'accrut rapidement, et étoit déjà sous Auguste l'une des principales cités de la Gaule.

Après la mort de César, les Gaulois suivirent d'abord le parti d'Antoine, et ensuite celui d'Octave, dont le règne leur fut d'autant plus favorable qu'il vint plusieurs fois chez eux, et les assimila en tout aux Romains. Ils eurent alors les mêmes usages, les mêmes lois et les mêmes Dieux; des monumens et des édifices somptueux s'élevèrent dans leurs villes, le goût des arts et la culture des sciences et des lettres s'établirent dans les Gaules et y firent bientôt les plus grands progrès. les Gaulois témoignèrent leur reconnoissance à Auguste, en lui élevant des temples et des autels; le plus célèbre de ces monumens étoit celui que soixante nations firent construire à Lyon au confluent du Rhône et de la Saône, et qui fut dédié à Rome et à Auguste (1). Drusus et Agrippa qui gouvernoient cette province sous ce prince, l'embellirent d'édifices et de monumens, et y fondèrent des établissemens utiles; Agrippa y fit construire quatre grandes routes,

---

(1) M. Artaud, directeur du Conservatoire des Arts, à Lyon, a retrouvé l'emplacement de l'autel d'Aguste, et se propose de publier incessamment le fruit de ses recherches à ce sujet : ce sera une nouvelle obligation que les Lyonnois auront à ce savant, aussi modeste qu'instruit, qui a déjà contribué puissamment à l'illustration de leur patrie, en conservant et plaçant convenablement une foule de monumens antiques qui y ont été recueillis.

dont Lyon étoit le centre, et qui traversoient toute la Gaule. Il y augmenta aussi le nombre des colonies: on lui attribue la fondation de celle de Cologne, 32 ans avant Jésus-Christ, et on croit qu'il y établit les Ubiens, peuple Germain que les Suèves avoient attaqué et chassé de son territoire.

Drusus, de son côté, après avoir plusieurs fois vaincu les Cattes et d'autres peuples, voulut opposer une barrière à leurs incursions; il fit bâtir plusieurs villes sur les bords du Rhin et de la Moselle ; entr'autres Mayence, Bingen, Maëstricht, Coblentz, Andernach, Neuss, Bonn, Utrecht et Leyden. Il convoqua aussi à Lyon une assemblée générale de toutes les nations de la Gaule.

Auguste triompha l'an 8 avant Jésus-Christ des Sicambres et de quelques autres peules de la Germanie : ces barbares étoient presque toujours armés, et ne laissoient échapper aucune occasion de combattre ; ils étoient quelquefois vainqueurs, et le plus souvent vaincus; Auguste se croyoit enfin prêt à les soumettre entièrement, lorsque la défaite de Varrus, dans la Germanie, et la perte des trois légions qu'il commandoit (1) enleva à ce prince toute espérance de vaincre ces hordes aguerries: il se contenta de les comprimer, et n'y réussit encore qu'en employant contre elles des forces imposantes.

L'an 21 de l'ère chrétienne, Tibère, successeur d'Auguste, ayant toléré l'usure et les exactions toujours croissantes des gouverneurs et des percepteurs d'impôts,

---

(1) *Dio. Cass., lib. LVI.*

excita dans les Gaules une révolte sérieuse ; elle éclata principalement chez les Tréviriens et chez les Eduens ; Florus étoit le chef des premiers et Sacrovir celui des seconds, mais l'un et l'autre furent défaits et se donnèrent volontairement la mort pour éviter la honte du châtiment et du dernier supplice (1).

Caligula se rendit encore plus odieux que Tibère par ses vexations et ses cruautés ; on connoît sa ridicule expédition dans les Gaules, en l'an 49 de Jésus-Christ, dans laquelle il annonça qu'il alloit combattre les Germains et les Bretons insulaires ; tous ses préparatifs aboutirent à la construction d'une tour au bord de la mer, près de Boulogne : il fit ensuite ramasser des coquillages par ses soldats, comme des dépouilles enlevées à l'Océan ; mais en se retirant, il sut s'en procurer de plus réelles et de plus riches, en proscrivant les plus opulens des Gaulois pour s'emparer de leur fortune (2).

Claude étoit né à Lyon et voulut favoriser sa patrie ; il fit admettre dans le Sénat les habitans de la Gaule chevelue, honneur dont jouissoient déjà ceux de la Narbonnoise et de la Cisalpine. On conserve à Lyon deux tables antiques de bronze, sur lesquelles est gravé le discours que ce Prince prononça dans le Sénat, pour vaincre la résistance qu'on avoit opposée à sa demande ; Tacite le rapporte aussi en entier (3). Les Eduens, comme les plus anciens alliés des Romains, qui leur donnoient le nom de

(1) *Tacit. Annal., lib. III, c. 40.*

(2) *Sueton. in Calig. — Dio. Cass., lib. LIX.*

(3) *Annal., lib. II.*

frères, furent admis les premiers aux grandes dignités de l'empire; tous les autres peuples Gaulois obtinrent ensuite la même faveur, et sous Vespasien ils jouissoient des mêmes priviléges que les citoyens de Rome. Agrippine, femme de Claude, établit en l'an 50 une colonie de vétérans à Cologne où elle étoit née, et qui avoit été, selon l'opinion la plus commune, fondée par son ayeul Agrippa (1).

On croit que ce fut sous le règne de Claude que la Gaule Narbonnoise fut ornée d'édifices considérables, dont Narbonne, Nismes, Béziers, Agde et d'autres villes, ont conservé des restes qui en attestent la magnificence autant que la solidité.

Néron voulut laisser dans les Gaules un grand souvenir de son règne (2). Il avoit projeté de réunir les deux mers par un canal tiré de la Saône à la Moselle, mais ce projet ne fut point exécuté. Il donna une somme considérable pour aider à rebâtir la ville de Lyon, qui avoit été brûlée dans une seule nuit, l'an 64 de Jésus-Christ (3). L'événement le plus remarquable dans les Gaules pendant le règne de cet empereur, fut la révolte de Vindex, Propréteur de ces provinces. Né dans l'Aquitaine d'une famille patricienne, il unissoit à sa haute naissance toutes les qualités nécessaires au succès des plus grandes entreprises; elles étoient encore relevées par un extérieur imposant et par une force de corps extraordinaire. Les vexations multipliées qu'éprouvoient les Gaulois, les impôts énormes

(1) *Annal.*, *lib. XII*, *c.* 27.

(2) *Ibid.*, *lib. XIII*, *c.* 53.

(3) *Ibid.*, *lib. XVI*, *c.* 13. — *Senec.*, *lib. XIV*, *epist.* 91.

qu'on exigeoit d'eux, et plus encore les cruautés du tyran farouche qui tenoit les rênes de l'Empire, excitèrent la noble indignation de Vindex. Il fomenta parmi ses compatriotes une révolte qu'il n'eut pas de peine à faire éclater. Il engagea dans son parti Galba, gouverneur de la Tarragonoise en Espagne, et bientôt il se trouva à la tête de plus de cent mille hommes, avec lesquels il parcourut toute la Gaule afin de la faire soulever. Néron mit sa tête à prix; ce qui n'empêcha point ce chef entreprenant de gagner Virginius, lieutenant de l'Empereur, qui assiégoit Besançon. Mais les armées en étant venues aux mains contre l'intention de leurs chefs, les Gaulois furent défaits et perdirent vingt mille des leurs. Le désespoir de Vindex, qui croyoit le succès de son entreprise assuré, le porta à se donner la mort l'an 68 de Jésus-Christ.

Galba étant parvenu à l'empire, récompensa les Gaulois qui avoient suivi le parti de Vindex, et fit au contraire éprouver son ressentiment à ceux qui lui avoient resisté, entr'autres aux Lingons et aux Tréviriens (1).

Lorsqu'Othon et Vitellius aspirèrent à l'Empire, les Gaules devinrent encore le théâtre des guerres civiles. L'an 69, sous le règne de Vespasien, Civilis, l'un des chefs des Bataves, voulut suivre l'exemple de Vindex, et leva contre les Romains l'étendart de la rébellion ; il chercha à s'appuyer du secours des Gaulois les plus voisins des Bataves, et fut soutenu par les Druides qui avoient encore conservé de l'influence, malgré les efforts des Romains pour les détruire. Les sollicitations de Civilis

---

(1) *Tacit. Hist.*, *lib. I.*

ne pouvoient manquer d'être accueillies par des peuples toujours disposés à prendre les armes et à secouer le joug. Un conseil des principaux chefs, à la tête desquels étoient Classicus et Julius Tutor du pays des Tréviriens, et Julius Sabinus de celui des Lingons, fut tenu à Cologne. Vocula qui commandoit l'armée Romaine sur le Rhin, ayant voulu s'opposer à la défection de ses légions, que les Gaulois avoient entraînées dans leur parti, fut arrêté et mis à mort. La ville de Cologne, les Suniciens, les Tongres, les Bethasiens et les Nerviens se joignirent à Civilis, qui remporta d'abord plusieurs avantages.

Les Séquaniens restés fidèles aux Romains, battirent Sabinus qui avoit pris le titre d'Empereur; alors les Gaulois résolurent de rentrer dans l'obéissance. Les Treviriens, les Lingons et les Bataves, continuèrent seuls à résister; mais bientôt les deux premiers peuples se soumirent, et les Bataves qui persistèrent les derniers dans leur révolte, furent enfin défaits et leur pays livré aux vainqueurs qui le ravagèrent (1).

L'histoire a conservé les détails de l'aventure extraordinaire de Sabinus, chef des Lingons, qui fut nourri pendant plus de neuf années, dans une caverne souterraine par sa femme Eponine; elle devint deux fois mère pendant cet espace de temps: sa constance, son adresse et son courage pour sauver la vie de son époux et obtenir son pardon, l'ont placée parmi les héroïnes les plus célèbres de l'antiquité. L'inflexibilité de Vespasien, qui condamna ces deux époux si intéressans et si malheureux au dernier

(1) *Tacit. Hist., lib. V.*

supplice en l'an 79, a terni l'éclat et la gloire de l'un des plus beaux règnes de l'empire Romain.

Les Gaulois ressentirent comme tous les autres peuples soumis aux Romains, les douceurs du règne de Titus, qui répandit ses bienfaits dans toutes les parties de l'Empire. Mais le calme disparut avec cet excellent Prince, l'an 92 de Jésus-Christ, et le farouche Domitien fit bientôt gémir les Gaulois sous sa tyrannie; il les obligea d'arracher leurs vignes qu'ils cultivoient avec tant de plaisir et tant de soins, et leur fit éprouver aussi les effets de ses persécutions contre les Chrétiens.

Hadrien parcourut toutes les provinces de l'Empire, et vint dans les Gaules en l'an 121. Antonin le Pieux naquit à Nismes; il étoit de la famille Aurelia qui étoit originaire de la même ville, qu'elle avoit quittée pour aller s'établir à Lavinium.

Septime Sévère fut attiré dans les Gaules par ses querelles avec Albin, qui fut défait aux portes de Lyon. Les cruautés de Caracalla interrompirent l'état de calme dont ces provinces avoient joui pendant près d'un siècle. Les Gaulois avoient alors entièrement adopté les mœurs et les usages des Romains, et supportoient sans peine leur domination; mais depuis ce Prince qui fut tué en 217 par ordre de Macrin, Préfet du Prétoire, la puissance de Rome s'affoiblit toujours d'avantage; les peuples barbares qui habitoient au-delà du Rhin, commencèrent à se montrer et à faire des irruptions dans les Gaules.

Alexandre Sévère vint dans ces contrées; il fut tué par ses soldats, en l'an 235, dans son camp près de Mayence. Aurélien qui fut depuis Empereur, mais qui sous le règne de Gordien n'étoit que Tribun de la sixième légion

Romaine dans les Gaules, défit les Francs près de Mayence en l'an 241, et c'est la première fois que l'histoire fait mention de ces peuples; Gallien fit la guerre dans les Gaules sous le règne de Valérien, et y étoit encore en l'an 260, lorsqu'il fut appelé à l'Empire.

Déjà depuis long-temps on pouvoit prévoir la chute de cette puissance colossale, dont les bases commençoient à s'ébranler; les princes qui portoient le sceptre de César, d'Auguste et de Trajan, ne se faisoient plus remarquer que par une extrême foiblesse, ou par des vices honteux; les Romains et tous les peuples de l'Italie avoient perdu dans la mollesse, compagne du luxe et de l'opulence, le caractère noble et courageux de leurs ancêtres. Les armées Romaines étoient devenues un mélange incohérent de différens peuples mercénaires et peu fidèles; ces étrangers étoient toujours prêts à embrasser, dans les luttes continuelles qui s'élevoient entre ceux qui se disputoient l'Empire, le parti de celui qui mettoit le plus haut prix à leurs services. A mesure que ce colosse, qui avoit serré dans ses bras le monde presqu'entier, perdoit de sa force et de sa puissance, les nations barbares du nord se disposoient à profiter de sa foiblesse. Repoussées de leur climat par son âpreté, et attirées par les richesses et la fertilité des Gaules et de l'Italie, elles se mettoient en marche pour venir fondre sur ces belles contrées. Les Goths, les Suèves, les Vandales, les Alains, les Francs et beaucoup d'autres peuples, s'avançoient pour ruiner l'Empire Romain et se partager ses dépouilles. Comme la Gaule est le pays qui nous occupe plus particulièrement, nous nous attacherons seulement à ce qui la concerne, en parcourant la triste histoire des excès et des ravages dont

elle fut principalement le théâtre dans les irruptions des hordes du nord.

En l'an 260, Postume, Gaulois d'origine et d'une naissance obscure, mais doué de qualités éminentes et des plus grands talens, usurpa la pourpre, après avoir mis à mort le jeune Valérien, fils de Gallien, dont il étoit le gouverneur. Il se maintint pendant près de sept ans dans son usurpation, et fut assassiné par ses troupes, auxquelles il avoit refusé le pillage de Mayence. Ce fut à cette époque qu'un corps de Francs réussit à pénétrer dans les Gaules, et les traversa en ravageant les pays qui se trouvèrent sur son passage; franchissant ensuite les Pyrénées, ces barbares passèrent en Espagne et pillèrent Tarragone; là, ils s'embarquèrent et abordèrent en Afrique, où leur témérité fut sans doute punie par les habitans des contrées dans lesquelles ils s'étoient imprudemment avancés, et en trop petit nombre pour s'y maintenir.

D'autres usurpateurs succédèrent à Postume, et n'eurent qu'un règne éphémère, entr'autres Victorin, qui fut trahi par sa propre femme, après un règne de trois ans; son fils parut à peine avec la pourpre, que ses soldats lui otèrent la vie. Marius, qui ne régna que trois jours, et Tetricus qui, après un règne de cinq années, se rendit à Aurélien, près de Châlon-sur-Marne, en l'an 273. Les Gaules furent alors réunies de nouveau à l'empire dont elles étoient restées démembrées pendant treize années. Quelques auteurs rapportent à l'an 269 la révolte des paysans Gaulois, connus sous le nom de Bagaudes; ils proclamèrent Augustes, deux de leurs chefs, Ælianus ou Lælianus et Amandus, s'emparèrent d'Autun après

un siége de sept mois, et ravagèrent plusieurs provinces des Gaules. D'autres écrivains disent que cette révolte éclata en 285, la première année du règne de Dioclétien, auquel ils attribuent la soumission de ces rebelles; enfin on a fait honneur de cette soumission à Maximien-Hercule; ce qui est certain, c'est qu'après seize ans de guerres dans lesquelles ils tinrent tête à plusieurs armées Romaines, les Bagaudes furent entièrement défaits et soumis en l'an 286, sous le règne de Dioclétien, qui venoit d'associer Maximien à l'Empire (1).

En l'an 277, Probus s'occupa sérieusement de repousser les barbares qui menaçoient la Gaule (2). Le succès passa toutes ses espérances; il en tailla en pièces quatre cent mille, et repoussa le reste au-delà de l'Elbe et du Necker. Il dispersa ensuite dans les Gaules et dans les autres provinces Romaines, les prisonniers qu'il avoit faits, en leur donnant des terres à cultiver. Cet usage adopté par les Romains, présentoit le double avantage de diminuer le nombre de leurs ennemis, et de plier ces peuples étrangers à leurs usages et à leurs lois; mais on ne peut se dissimuler que ce mélange dans les provinces et dans les armées, contribua beaucoup à accélérer la décadence de l'Empire. Quelques corps des prisonniers faits par Probus sur les Francs, furent envoyés sur les bords du Pont-Euxin pour s'y établir. Au lieu de plier sous le joug, ils s'emparèrent de plusieurs vaisseaux sur lesquels ils s'embarquèrent; ils abordèrent sur les côtes

---

(1) *Eutrop. Breviar. Hist. Roman.*, *p.* 440.

(2) *Vopisc. in Prob.*

de la Grèce, et sur celles de l'Asie et de l'Afrique. Ils descendirent dans les pays voisins de la mer, et s'y livrèrent à toutes sortes d'excès; ils répandoient la terreur dans tous les endroits où ils arrivoient; en Sicile, ils s'emparèrent de Syracuse qu'ils pillèrent: traversant ensuite le détroit de Gibraltar, et cotoyant l'Espagne et la Gaule, ils passèrent la Manche et arrivèrent enfin à l'embouchure du Rhin. Ces aventuriers audacieux se retrouvèrent ainsi dans leur pays natal, après l'expédition la plus extraordinaire et la plus étonnante dont l'histoire ait fait mention.

Probus rendit aux Gaulois la culture de la vigne, dont ils avoient été privés sous Domitien. En l'an 280, Proculus, Franc d'origine, usurpa la pourpre Impériale à Lyon, où il fut salué Auguste. Mais sans talens et abruti par la débauche, cet usurpateur n'étoit pas fait pour occuper le rang suprême; il fut vaincu par Probus, et prit la fuite: trahi par ses compatriotes, il fut bientôt arrêté et mis à mort. Bonosius, Breton d'origine, autre usurpateur qui s'étoit allié à Proculus, ne fut pas plus heureux; défait près de Cologne, il fut arrêté et pendu par ses propres soldats.

Depuis cette époque jusqu'au règne de Constantin, les Gaules continuèrent d'être le théâtre des guerres suscitées par les barbares, qui renouvelloient sans cesse leurs tentatives pour s'y établir. Les Francs étoient les plus acharnés; on vit cependant en 288 des députés de cette nation, ayant à leur tête un de ses rois, venir demander la paix à Maximien-Hercule qui commandoit dans les Gaules; trois ans après il leur permit de s'établir à la place des Nerviens et des Tréviriens, qui avoient aban-

donné une partie de leurs terres. Mais ces peuples ambitieux ne se contentèrent pas de ces concessions; ils s'emparèrent de la Batavie et de quelques autres provinces. Constance Chlore marcha contr'eux, en tua ou prit un grand nombre et mit le reste en fuite. Ce Prince profita des douceurs de la paix qu'il avoit procurée à la Gaule, pour y réparer les désastres de la guerre. Il fit rebâtir Autun, et rétablit ses écoles déjà célèbres dans les temps anciens; il diminua aussi les impôts de cette ville, qui lui députa à Trèves l'orateur Eumène pour le remercier de tant de bienfaits.

Deux usurpateurs s'élevèrent pendant ces derniers règnes, Carausius qui se fit couronner en l'an 287, et passa en Angleterre où il se maintint pendant sept années; il périt en 294 de la main d'Allectus, son lieutenant, qui lui succéda dans la même île; il y règna jusqu'en 297, qu'il fut défait par Asclepiodore, général Romain, et tué dans le combat; sa mort fit rentrer sous la domination Romaine, l'Angleterre qui en avoit été séparée pendant dix ans.

Constantin-le-Grand fit un long séjour dans les Gaules, où il fit la guerre aux Allemands et aux Francs qu'il repoussa de ces provinces; il repassa les Alpes pour combattre le tyran Maxence, qu'il défit près de Rome. Ses fils y obtinrent aussi plusieurs avantages contre les barbares. Julien, surnommé l'Apostat, fut envoyé dans les Gaules en qualité de Proconsul, en l'an 356, pour s'opposer aux ravages des Allemands. Valentinien I.er, et Gratien son fils y vinrent également.

Nous ne suivrons pas les détails de l'histoire jusqu'à l'entière décadence de l'Empire; nous nous bornerons à ce qui a rapport aux changemens arrivés dans la Gaule

par suite de l'invasion des peuples du nord qui s'y établirent.

Long-temps avant le règne du grand Constantin, les Gaulois entièrement soumis à la domination Romaine, n'avoient plus de caractère distinctif qui pût les faire considérer encore comme une grande nation. Ils demeurèrent presque passifs pendant la longue lutte qui s'engagea entre les barbares et les Romains, et leur pays devint ainsi que les autres provinces de l'Empire, la proie des essaims innombrables qui, pendant deux siècles et demi, arrachèrent des lambeaux de cet Empire naguères si redoutable, qu'ils finirent par se partager entièrement.

L'an 406, les Vandales et les Goths sortis de la Scandinavie, les Suèves, peuples du nord de la Germanie, et les Alains venus de la Scythie, inondèrent à la fois les Gaules et l'Espagne ; mais les Francs qui depuis plus de cent soixante ans convoitoient les mêmes pays qu'ils regardoient même déjà comme leur propriété, s'opposèrent aux Vandales et en tuèrent un grand nombre; le reste auroit également péri, si les Alains ne fussent venus les secourir. Les Vandales et les Suèves qui avoient pénétré dans l'Espagne, ne purent y vivre en paix, et s'entredétruisirent peu de temps après qu'ils s'y furent établis.

En 407, les barbares qui étoient entrés dans la première Germanique, étoient passés dans la Belgique, dans l'Aquitaine, et s'étoient ensuite répandus dans le reste des Gaules; la famine vint mettre le comble aux fléaux qui accompagnoient leur marche, marquée par le massacre, le pillage et la destruction. Ce fut au milieu de tant de désastres, que le tyran Constantin se fit proclamer Empereur dans la Bretagne et fut reconnu de presque toute la

Gaule; les Bretons, les Armoricains et d'autres peuples profitèrent de cette occasion pour chasser les Romains, et essayer de recouvrer leur ancienne indépendance.

En 409, Rome qui depuis près de huit siècles qu'elle avoit été prise par les Gaulois, avoit constamment dicté des lois sans jamais en recevoir, tomba au pouvoir d'Alaric, Roi des Goths, mais une mort prématurée vint lui enlever cette conquête; elle demeura à son parent Ataulphe, qui se conduisit en vainqueur généreux, préférant l'alliance d'Honorius à la gloire d'abattre les derniers restes de la grandeur Romaine; il abandonna l'Italie pour venir fonder, avec une partie de ses sujets, un nouveau Royaume dans le midi de la Gaule (1). Toulouse en devint la capitale, Narbonne et Bordeaux en marquèrent les limites. On a attribué la conduite désintéressée d'Ataulphe envers les Romains, à la passion que lui avoit inspiré Placidie, sœur d'Honorius, qui étoit tombée au pouvoir des Goths pendant le siége de Rome. Il épousa cette Princesse à Narbonne, et cette cérémonie fut faite avec un luxe peu convenable à l'état déplorable où se trouvoit alors la Gaule.

Ataulphe contribua à rétablir dans ce pays la puissance d'Honorius, et à le venger du tyran Constantin, qui fut défait, pris et mis à mort avec son fils Julien, avant d'arriver à Rome, où ils étoient envoyés comme captifs. Maxime, Jovin et les autres usurpateurs qui succédèrent à Constantin, n'eurent qu'une puissance éphémère, et toutes les provinces qui n'étoient pas sous le joug des

(1) Orose., l. VII, c. 43

barbares obéirent à Honorius. Mais les Romains, fiers de voir leur autorité rétablie dans les Gaules, oublièrent qu'ils en étoient redevables à Ataulphe ; ils firent la guerre aux Goths, les chassèrent et les poursuivirent jusque dans l'Espagne. Ataulphe fut assassiné à Barcelone en 415. Sigeric, son successeur, ne régna que peu de jours, et subit le même sort ; Wallia le remplaça et fut plus heureux, mais ses exploits sortent du cercle que nous nous sommes tracés.

L'an 418, Honorius rendit un édit par lequel les Etats des sept provinces du midi de la Gaule qui avoient le moins souffert, devoient se réunir tous les ans à Arles pour discuter les intérêts de leur pays et adresser au Gouvernement les représentations qu'ils jugeroient nécessaires. Ces assemblées qui avoient lieu du 15 août au 15 septembre étoient composées des magistrats et des principaux propriétaires de chaque province, et présidées par le Préfet du prétoire ; cette mesure, aussi utile que sage, reçut à peine son exécution, et fut anéantie par les troubles de l'Empire : si elle eût été prise avant qu'il fût aussi voisin de sa ruine, elle auroit peut-être pu le soutenir, et fournir aux Gaulois les moyens de résister long-temps encore au torrent dévastateur qui vint inonder leur pays et leur apporter tous les maux à-la-fois.

Le règne de Pharamond, qu'un grand nombre d'historiens ont regardé comme le fondateur de la Monarchie Française, commença dans cette même année 418.

Nous terminerons ici ce que nous avions à dire sur l'histoire générale de la Gaule, dont l'histoire particulière finit beaucoup plutôt, et dès l'an 269 de Jésus-Christ. Depuis cette époque, les Gaulois ne jouèrent plus de rôle

important; accoutumés au joug des Romains, et en quelque sorte identifiés avec eux, ils ne prirent que peu de part aux guerres sanglantes dont leur pays fut le théâtre jusqu'à l'entière décadence de l'Empire; ils auroient peut-être retardé cette catastrophe, si Rome eût fait plus de cas de ces peuples qui se distinguèrent dans ses armées, lui fournirent un grand nombre de bons généraux et plusieurs Empereurs, et qui furent enfin dans plusieurs occasions son plus solide appui. Si de temps à autre les Gaulois se réveillèrent de leur léthargie pour secouer le joug, ces élans vers la liberté furent toujours de courte durée; ils ne firent au reste que changer de maîtres, car à mesure que l'Empire s'affoiblissoit, et que les chaînes qui retenoient tant de peuples sous sa domination se relâchoient, d'autres maîtres féroces et plus despotiques s'avançoient du nord pour envahir l'Occident. Les Goths, les Alains, les Bourguignons, les Huns sortis des déserts de la Tartarie, se joignirent aux Suèves, aux Vandales et aux Francs pour ravager la Gaule et s'y établir. En 536, elle passa toute entière sous la domination de ces derniers par un accord entre leurs chefs et Vitigés; quatre ans après, Justinien confirma ce traité, et depuis cette époque, le nom de la Gaule et des Gaulois fut effacé de l'histoire. Ce pays se peupla de nations étrangères, dont le mélange s'opéra successivement avec les anciens habitans, qui, selon quelques historiens, étoient encore au nombre de huit ou neuf millions lorsqu'ils passèrent sous la domination des Francs; ce fut de ce mélange que sortit un peuple qui prit le nom de Français. Cependant les Gaulois conservèrent sur les étrangers l'avantage de la civilisation et des lumières; ils n'adoptèrent presqu'aucun de

leurs usages ni aucune de leurs lois, tandis que les Francs, en se pliant peu-à-peu aux mœurs des Gaulois, perdirent enfin la barbarie, la rudesse et l'ignorance qu'ils avoient apportées de la Germanie.

Il nous reste, pour compléter cette revue historique, à parler sommairement du sol de la Gaule, de ses productions, des mœurs et des usages de ses habitans.

La Gaule, quoique située dans une zône tempérée, ne présentoit pas dans les temps les plus reculés, les avantages d'un climat doux et agréable, et d'un air pur et salubre; de vastes forêts et de nombreux étangs couvroient une grande partie de sa surface et y entretenoient un froid long et rigoureux. Pendant l'hiver, la neige y étoit abondante et les fleuves les plus rapides y geloient; les vents violens de l'ouest et du nord y souffloient avec tant de force, qu'ils soulevoient quelquefois des blocs de pierre, ammonceloient les sables, détruisoient les habitations et enlevoient les hommes et les animaux.

La garde des troupeaux, la chasse et la pêche, furent pendant long-temps les seules occupations des habitans de la Gaule, qui vivoient, en général, dispersés, ou qui étoient réunis en petit nombre. La culture des terres y fut tardive, la connoissance et la pratique des arts utiles lentes, ainsi que les progrès des sciences et de la civilisation.

Les premières communications des Gaulois avec les nations étrangères, eurent lieu par le moyen des navigateurs que le hazard ou des spéculations mercantiles attirèrent chez eux. Ce fut, comme nous l'avons dit, l'établissement des Phocéens à Marseille qui commença la civilisation de la Gaule; la conquête des Romains

l'acheva. Les Gaulois, à cette époque, voyagèrent hors de leur pays et y reçurent les Grecs et les Romains, qui non seulement le parcoururent, mais s'y établirent dans plusieurs endroits; ils y apportèrent avec le goût des arts et des lettres, les besoins du luxe et l'habitude de toutes les commodités de la vie. Cependant, malgré ce mélange, les Gaulois conservèrent toujours une grande partie des mœurs et des usages de leurs ancètres; on en retrouve même encore la trace après que leur nom fut effacé de la liste des nations, à la suite des irruptions qui livrèrent la Gaule presqu'entière aux barbares qui s'y établirent.

Vers le commencement de l'ère chrétienne, un grand nombre d'écrivains, entr'autres César, Strabon, Diodore de Sicile et Tite Live, s'occupèrent de faire connoître, par leurs ouvrages, la Gaule et ses habitans. Polybe en avoit déjà parlé avant cette époque, en racontant la prise de Rome par les Gaulois.

Lorsque la culture des terres fut avancée dans ces contrées, le climat y devint plus doux, et la pureté de l'air, en donnant aux peuples qui les habitoient une beauté mâle et une santé vigoureuse, influa aussi sur leur caractère, qui devint moins âpre et moins sauvage. On y conserva des forêts majestueuses, dans lesquelles s'élevoient, au milieu de beaucoup d'autres espèces d'arbres, des chênes qui furent pendant long-temps l'objet du culte des Gaulois (1).

Parmi les animaux sauvages qui peuploient les bois et les campagnes, on remarquoit surtout l'Ure, le Bison et le

---

(1) *Plin., lib. XII et XVI.*

Sanglier ou Porc (1). L'Ure *Urus*, étoit un taureau sauvage plus grand et plus fort que le taureau ordinaire; le même animal existe encore sous le nom d'Aurochs dans les montagnes de la Prusse et de la Lithuanie; l'Ure étoit très-léger à la course; il ne s'apprivoisoit jamais, et attaquoit les hommes ainsi que les animaux. Le Bison étoit une variété de l'Ure, une espèce de bœuf sauvage, portant sur le dos une excroissance charnue qui pesoit jusqu'à quarante et cinquante livres. Cet animal ne s'accoutumoit point au joug. Les sangliers ou plutôt les porcs se trouvoient en grand nombre dans la Gaule, et faisoient la richesse de ses habitans, qui en élevoient des troupeaux dans les campagnes; mais ces animaux conservoient toujours une férocité qui les rendoit redoutables: on voit souvent le porc, *sus gallicum*, sur les plus anciennes monnoies Gauloises.

César a parlé d'un bœuf qui ressembloit beaucoup au cerf et qui n'avoit qu'une corne au milieu du front, ce qui sans doute est une erreur. Il fait aussi mention des Alcées, qui ressembloient beaucoup aux chèvres, quoique leur taille fût plus élevée; ils avoient des cornes tronquées, et leurs jambes étoient sans articulations mobiles, ce qui les obligeoit de dormir, et de se reposer debout appuyés contre un arbre; on remarquoit les endroits qu'ils fréquentoient habituellement, et on scioit, sans les abattre, les arbres qui leur servoient de soutiens; leur chute entraînoit celle des Alcées, qui, ne pouvant se relever, devenoient la proie des chasseurs. Selon Pausanias, les

(1) *Cæsar. de Bell. Gallic.*, *lib. VI*, *c.* 24 — *Strab.*, *lib. IV.*

Alcées de la Gaule tenoient du cerf et du chameau. On croit que ces récits contradictoires et sans doute erronés, n'ont eu pour objet que l'animal connu de nos jours sous le nom d'Elan.

La Gaule étant arrosée par un grand nombre de ruisseaux et de rivières, devoit porter dans son sol les germes d'une grande fécondité; la culture les développa, et bientôt les pâturages qui devinrent excellens, servirent à y entretenir de nombreux troupeaux. La terre y produisit toutes sortes de grains; les Phocéens y apportèrent l'art de tailler la vigne et de cultiver l'olivier et le citronnier. Les Romains et les Grecs y perfectionnèrent l'agriculture, surtout dans les cantons où ils s'établirent. Les plaines étoient plus généralement cultivées que les montagnes où le sol est souvent ingrat et aride, et quelques parties de terrain voisines des côtes restèrent toujours incultes. Les provinces méridionales produisoient abondamment de l'huile et du vin; on recueilloit par compensation dans celles du nord du froment, du millet et d'autres grains.

Il y avoit dans les Gaules des salines et des eaux thermales très-estimées. On exploitoit chez les Tarbelliens et les Tectosages des mines d'or qui devoient être très-riches, si l'on rapporte à leur produit, l'immense quantité d'or que le Consul Cépion trouva dans la ville de Toulouse, lorsqu'il s'en empara; on a évalué ces trésors à plus de quarante millions de notre monnoie. Il est prouvé que la métallurgie étoit connue et pratiquée dans la Gaule dans les temps les plus anciens et avec la plus grande perfection. Il y avoit aussi des mines d'or dans les Alpes, des mines d'argent chez les Gabaliens et les Ruténiens, et d'excellent fer dans le pays des Pétrocoriens et des Ber-

ruyens-Cubiens. L'exploitation de ces mines parut assez avantageuse aux Romains pour les leur faire préférer aux mines de l'Italie (1). Il est vraisemblable que les filons les plus riches ont été épuisés dans ces anciennes exploitations, et que dans des temps plus modernes, la difficulté des travaux, et la cherté de la main-d'œuvre qui n'étoit plus en rapport avec les produits, ont fait abandonner ces mines.

Examinons l'état des habitans de la Gaule avant que leur mélange avec d'autres nations eût altéré leur caractère primitif, car la perte de leur indépendance apporta de grands changemens dans leurs qualités, dans leurs mœurs et dans leurs usages.

Les Gaulois étoient généralement d'une haute stature; tous les historiens s'accordent à cet égard. Des tombeaux qui ont incontestablement renfermé les restes d'hommes de cette nation, ont prouvé que leur taille moyenne étoit entre six et sept pieds. Les femmes avoient comme les hommes, et sans doute par les mêmes causes, une taille très-élevée. César a attribué cette qualité des deux sexes dans la Gaule, à la sobriété, à l'exercice continuel, à la modération dans toutes les jouissances, et à l'entière liberté des mouvemens du corps que les habillemens ne gênoient en aucune manière (2). Les boissons fermentées, dont les Gaulois faisoient un usage presque général, pouvoient contribuer aussi au développement de leur corps. D'ailleurs, ils ne connoissoient point encore tous les poisons lents que nous a envoyé le nouveau monde, qui flattent le

---

(1) *Strab., lib.* IV et V.

(2) *De Bell. Gallic., lib. I, c.* 1 *et* 6, *c.* 21.

palais et minent les sources de la vie ; ils ne se livroient pas non plus aux excès sans nombre qui ont par la suite des temps amené et consommé la dégénération de l'espèce humaine.

La force des Gaulois étoit proportionnée à leur taille ; elle étoit une suite naturelle de leur éducation et des occupations pénibles auxquelles ils se livroient habituellement. Les femmes, si l'on en croit Ammien-Marcellin et quelques autres écrivains, ne le cédoient point aux hommes pour la force et pour le courage. Les anciens auteurs s'accordent à dire aussi que les habitans de la Gaule avoient beaucoup d'embonpoint, ce qui pouvoit venir du long repos qu'ils aimoient à prendre à la suite de leurs exercices. Leurs alimens, la bière surtout et le laitage pouvoient encore y contribuer. Cependant un ventre trop proéminent étoit une espèce de honte surtout pour les jeunes gens, et on imposoit une amende fixée par une loi, à ceux qui ne pouvoient renfermer leur ventre dans une ceinture déposée chez les magistrats. Nous parlerons de cette espèce de ceinture dans nos descriptions de monumens.

La blancheur de la peau distinguoit les Gaulois des autres nations, et on a prétendu qu'elle leur avoit fait donner le nom de *Galates*, de Γαλα, lait. La température du climat qu'ils habitoient et les vêtemens dont ils se couvroient, entr'autres la cuculle, espèce de manteau avec un capuchon, devoient entretenir cette blancheur qui leur étoit naturelle. Malgré cette habitude d'être bien vêtus, Tite-Live nous apprend cependant qu'au moment de combattre, les Gaulois étoient dans l'usage de se dépouiller de leur vêtemens jusqu'à la ceinture (1). Ils

(1) *Lib., XXXVIII, c.* 17 *et* 21.

avoient, en général, les yeux bleus et vifs, et s'étudioient à donner à leur regard une dureté farouche et menaçante, afin de paroître plus redoutables à leurs ennemis (1). Leur chevelure étoit blonde ou rousse (2). Cette dernière couleur, loin de leur paroître désagréable, leur plaisoit au point qu'ils lui donnoient par l'art une teinte plus foncée; ils ne coupoient ni ne tailloient leurs cheveux naturellement longs et épais, ils s'attachoient, au contraire, à en augmenter le désordre, et à les faire paroître plus crépus (3). Ils les relevoient sur le front, et les rejetoient sur le sommet et en arrière de la tête. On trouve dans Montfaucon une figurine de bronze qui donne une idée assez précise de cette disposition de la chevelure des Gaulois (4). Ils se coupoient rarement la barbe, et, lorsque cela arrivoit, ils conservoient des moustaches longues et gênantes, qu'ils considéroient comme un ornement. Leur voix étoit rude et forte, ils s'en servoient surtout dans les combats comme d'un moyen de terreur; les cris et les hurlemens qu'ils avoient coutume de pousser en marchant à l'ennemi, ont quelquefois suffi pour le faire fuir devant eux (5).

Le portrait que nous venons de tracer, présente plutôt à l'esprit l'image de la laideur que celui de la beauté;

---

(1) *Diod. Sicul, lib. V. — Amm. Marcell., lib. XV, c.* 12.

(2) *Aurea Cæsaries ollis* (*Virgil. Æneid., lib. VIII, v.* 659.) — *Inde truces flavo Comitantur vertice Galli.* (*Claudian. in Rufin., lib. II, v.* 110.)

(3) *Rhodanique comes intonsa juventus.* (*Sil. Italic. Punic., lib. XV, v.* 674.)

(4) Antiq. expliq., tom. V, pag. 86.

(5) *Diod. Sicul., lib. V. — Tit. Liv. — Polyb.*

les Gaulois sembloient en effet s'attacher à altérer les dons qu'ils tenoient de la nature, et les moyens qu'ils employoient pour se défigurer, étoient encore soutenus et augmentés par la bizarrerie des ornemens dont ils faisoient usage. Cependant leurs qualités extérieures étoient si remarquables, que les auteurs anciens s'accordent à faire l'éloge de leurs personnes; leurs femmes surtout passoient pour les plus belles parmi celles des nations barbares. Les monumens Gaulois que le temps a épargnés, viennent à l'appui de cette tradition. Ces peuples conservèrent sans altération le caractère de physionomie et les traits distinctifs qui leur étoient propres, aussi long-temps qu'ils ne se mêlèrent point aux nations étrangères qui communiquèrent avec eux.

Malgré la force de corps et la santé vigoureuse dont jouissoient les Gaulois, ils avoient cependant un penchant presqu'insurmontable à la paresse; ils aimoient surtout à se livrer longuement au sommeil: leur embonpoint pouvoit contribuer à cette disposition et l'entretenir, ainsi que le prompt abattement où les jetoient la grande chaleur et la fatigue. Ils entreprenoient tout avec ardeur, et se rebutoient au moindre obstacle; leur premier choc dans les combats étoit presqu'irrésistible, mais l'ennemi qui savoit le soutenir, et qui parvenoit à les fatiguer, étoit sûr de les vaincre. L'oisiveté, compagne des vices, portoit les Gaulois à la débauche et à l'ivrognerie; ils aimoient avec passion le vin et toutes les liqueurs énivrantes: avant que la culture de la vigne eût été introduite chez eux, ils sacrifioient ce qu'ils avoient de plus précieux pour se procurer du vin.

Ces peuples furent plongés long-temps dans une igno-

rance profonde, dont ils se faisoient même un mérite; la chasse, la pêche, mais surtout la guerre étoient leurs occupations favorites, et n'étoient interrompues que par une honteuse oisiveté; leurs femmes seules étoient chargées des soins domestiques : elles cultivoient la terre, et leurs enfans gardoient les troupeaux. Mais lorsque la connoissance des sciences et des arts leur eut été apportée, ils s'y livrèrent avec ardeur, et leurs progrès furent prompts et soutenus; ils avoient cependant dès les temps de leur ignorance et de leur oisiveté, des espèces de poëtes appelés Bardes, qui célébroient dans leurs chants les exploits des héros.

Les Druides étoient chargés de tout ce qui avoit rapport à la Religion, mais ils étendoient leur autorité et leur influence sur toutes les affaires publiques et particulières. Ils avoient grand soin d'entretenir l'ignorance du peuple, à laquelle ils devoient la considération dont ils jouissoient; ils empêchoient surtout qu'il y eût rien d'écrit sur la religion, les lois et l'histoire des Gaulois. Ils profitoient habilement de leur penchant à la superstition, pour les séduire et les enchaîner; les augures, les prédictions de l'avenir et tout ce que la fourberie peut employer d'illusions et de prestiges, étoient mis en usage par ces hommes adroits, qui en retiroient toujours de riches offrandes.

On a reproché aux Gaulois une inconstance et une légèreté dont l'expérience ne les corrigeoit pas plus que de leur orgueil, de leur jactance et de leur avide curiosité. Fanfarons avant le combat, cruels et féroces dans la victoire, ils tomboient dans le découragement et le désespoir, dans les revers et dans l'adversité. Ils s'abandonnoient sans frein à l'emportement de leurs passions, à l'avarice et

à la colère ; ils se souilloient en répandant le sang humain sur les autels de leurs Dieux, et ne se bornant pas à arracher la vie à leurs victimes, ils les torturoient d'une manière atroce, et croyoient se rendre agréables à la divinité, en prolongeant le supplice de ces malheureux.

Cette esquisse est peu flateuse sans doute ; mais elle offre des traits communs à tous les peuples non civilisés: on les trouve encore de nos jours chez les sauvages du nouveau monde, et même dans quelques parties de l'ancien continent, où les progrès des lumières et de la civilisation sont restés en arrière de ceux faits par tous les autres peuples. Examinons si les qualités et les vertus des Gaulois ont pu non pas effacer entièrement, mais du moins adoucir beaucoup la peinture affligeante que nous venons de tracer de leurs défauts et de leurs vices.

Les Gaulois étoient naturellement sobres et vivoient avec frugalité, lorsqu'ils n'étoient pas entraînés par l'occasion ou par quelque circonstance particulière à se livrer à la débauche ; en général ils aimoient la propreté. L'hospitalité étoit chez eux un devoir qu'ils remplissoient avec autant d'empressement que de noblesse et de générosité. Cette vertu étoit une suite de leur bonté et de leur penchant à compâtir au malheur d'autrui ; ils étoient désintéressés, généreux, fidèles à leurs engagemens, équitables dans leurs actions et dans leurs jugemens. Ils ignoroient l'art de la flaterie ; aucune considération ne pouvoit les obliger à trahir la vérité : enfin leurs manières étoient simples et franches ainsi que leur conversation.

Les Gaulois avoient une adresse particulière et un grand talent pour l'imitation, aussi leurs progrès furent ils

rapides dans les sciences et dans les arts lorsqu'ils commencèrent à s'y appliquer. La ruse n'étoit pas dans leur caractère, cependant on les a vus l'employer quelquefois très-habilement et avec succès ; mais le courage étoit leur qualité la plus remarquable, ils la possédoient au plus haut degré et la portoient souvent jusqu'à la témérité. Sa source principale étoit dans leur mépris pour la mort, et dans leur amour pour la patrie et pour la liberté. Les femmes elles-mêmes ne le cédoient pas aux hommes pour le courage; elles les suivoient dans les combats, les encourageoient par leur présence et par leurs discours : elles arrêtoient les fuyards, pansoient les blessés et rendoient les derniers devoirs aux morts; souvent aussi, elles prenoient part aux combats, et si la victoire échappoit à leur parti, elles se donnoient elles-mêmes la mort, ou la cherchoient en se précipitant au devant du fer de l'ennemi.

Les enfans étoient accoutumés dès leur bas âge aux exercices militaires et au métier des armes ; lorsqu'ils étoient en état de les porter, ils étoient admis au rang des guerriers et marchoient sur les traces de leurs pères.

Les vieillards ne se croyoient pas dispensés de combattre tant qu'ils en avoient la force, et souvent ils y suppléoient par le courage, tant ils redoutoient d'être abandonnés comme des êtres inutiles ; car les Gaulois avoient adopté ce principe affreux, trop commun chez les peuples barbares et sauvages. Ils pensoient aussi que la première loi étoit celle du plus fort; selon eux ce droit étoit le plus ancien et le plus sacré de tous, le premier don fait aux hommes par la divinité (1).

---

(1) *Plutarch. in vitâ Camil.*

La guerre étoit la première passion des Gaulois ; ils ne laissoient échapper aucune occasion de la satisfaire, soit en combattant des étrangers, soit en cherchant querelle à leurs compatriotes ; ils avoient l'esclavage en horreur, et lorsqu'ils essuyoient quelque revers, ils achevoient les blessés qui ne pouvoient les suivre et qui recevoient la mort comme une faveur. Ces peuples ne s'abandonnoient pas facilement à une douleur immodérée, et supportoient l'affliction avec une fermeté véritablement stoïque. Lorsqu'ils avoient fait un vœu, rien ne pouvoit les empêcher de l'accomplir, et la religion du serment étoit inviolable pour eux.

Tels que nous venons de les dépeindre, les Gaulois furent les adversaires et les rivaux les plus redoutables des Romains ; ils conservèrent toujours contre ces conquérans le germe d'une haine implacable qui ne s'éteignit jamais entièrement : les conspirations et les révoltes fréquentes qui eurent lieu dans les Gaules, après la conquête de César, étoient les suites de ce sentiment qui se réveilloit dans toutes les occasions où il pouvoit éclater. Aussi la terreur et l'effroi que la première invasion des Gaulois avoit inspiré aux Romains, se perpétuèrent d'âge en âge, et laissèrent dans leur souvenir des traces ineffaçables. Lorsqu'il s'agissoit à Rome de faire la guerre à ces peuples, on ne croyoit jamais avoir pris assez de précautions. Les Grecs admirèrent comme les Romains le courage des Gaulois, dont ils ressentirent eux-mêmes les effets ; les Rois et les Généraux avoient une grande confiance dans leur valeur, et cherchoient à les avoir comme auxiliaires dans leurs armées.

Voyons quelle étoit leur vie privée, et jetons un coup-

d'œil sur leurs mœurs et sur leurs usages civils et religieux.

Il est difficile de fixer l'époque précise où les premières villes furent construites dans les Gaules. On peut supposer que l'art de se procurer des demeures commodes, et de les défendre par une enceinte de murailles, y fut apporté par les Grecs et par les Romains. Avant ce tems, les maisons étoient de bois, de chaume et de roseaux liés grossièrement avec l'argile; leur forme étoit ronde, avec un toit arrondi ou conique; elles n'avoient qu'une seule ouverture qui servoit d'entrée.

Les forêts de la Gaule abondoient en gibier de toute espèce, et les rivières nourrissoient des poissons variés et excellens. Les terres produisoient toutes sortes de grains; les fruits et toutes les plantes y croissoient facilement avec ou sans culture. Les Gaulois pouvoient donc se procurer à peu de frais une nourriture saine, abondante et variée. Ils faisoient une grande consommation du porc frais ou salé; le laitage était un de leurs alimens les plus ordinaires, et ils faisoient aussi un grand usage du miel. Avant qu'ils récoltassent du vin, leurs boissons se composoient de l'eau dans laquelle on avoit lavé les rayons de miel, d'un mélange de miel et de froment, et d'une espèce de bière faite avec l'orge. La farine des Gaules étoit renommée par sa blancheur; on la pétrissoit avec une espèce de levain tiré de l'orge qui servoit à la boisson.

La vigne ne fut cultivée dans les Gaules que sous les Empereurs romains; avant ce temps, les gens riches pouvoient seuls se procurer, à grands frais, des vins qu'ils faisoient venir de Marseille et de l'Italie. Lorsque cette culture fut devenue générale, les Gaulois s'adonnèrent

à l'ivrognerie avec une passion que rien ne pouvoit modérer.

Ils mangeoient assis à terre ou sur des siéges peu élevés et placés devant des tables très-basses ; leurs ustensiles étoient de terre, de cuivre et d'argent; ils avoient aussi des corbeilles de bois et d'osier. Leurs vases à boire étoient des cornes d'animaux ; ils employoient quelquefois à cet usage les crânes des ennemis qu'ils avoient vaincus. Les viandes servies dans leurs repas étoient déchirées et dépécées avec les doigts, ou coupées avec une espèce de couteau renfermé dans un étui qui pendoit à leur ceinture. Ils se réunissoient souvent dans des festins, à la suite desquels les têtes étant échauffées, les convives se disputoient et finissoient quelquefois par ensanglanter la scène de leurs réjouissances. Après ces grands repas, ils luttoient et se battoient aussi par amusement ; mais presque toujours la dispute devenoit sérieuse et se terminoit même par la mort de l'un des adversaires.

Les Gaulois dormoient sur la terre et sur le gazon ; c'étoit une sorte de luxe de s'étendre sur de la paille ou sur des peaux de bêtes féroces : ces trophées de leur adresse et de leur courage leur servirent d'abord de vêtemens comme à tous les peuples primitifs; mais dans la suite ils firent usage d'étoffes qu'ils se procurèrent dans les premiers temps hors de leur pays, et qu'ils apprirent bientôt à fabriquer eux-mêmes. Le principal vêtement des Gaulois étoit une espèce de manteau court avec ou sans manches, agrafé sur l'épaule ou croisé au-devant du corps et retenu par une ceinture; on le nommoit *Sagum*. Il étoit d'une étoffe épaisse pour l'hiver, et légère pour l'été. On l'ornoit quelquefois de bandes de pourpre, les nobles

et les gens riches le portoient de différentes couleurs, et le rehaussoient avec l'or. Par-dessous le *Sagum* on mettoit une tunique courte avec des manches; les habitans de la Gaule Narbonnoise se servoient de pantalons larges ou brayes qui descendoient jusqu'à la cheville. Les Gaulois marchoient le plus souvent pieds nus, ou portoient des souliers de bois et de liége; les hommes et les femmes se couvroient la tête d'une espèce de bonnet. L'habillement des femmes ne différoit de celui des hommes que par sa longueur; leur tunique descendoit jusqu'aux pieds; elles portoient quelquefois un tablier (1).

Les Gaulois malgré les moyens qu'ils employoient pour se rendre laids, avoient un grand soin de leur parure, et ils aimoient à se charger d'ornemens et de bijoux ordinairement d'or; ils portoient des colliers, des bracelets et des anneaux de ce métal. On a découvert dans la Bretagne, dans la Normandie, et dans beaucoup d'autres endroits de la France, des bijoux de ce genre d'une grande valeur par leur poids et par la pureté du métal.

Avant que les Gaules fussent civilisées, les femmes y étoient assujéties aux travaux les plus rudes; elles s'en occupoient sans relâche, tandis que les hommes se livroient à l'oisiveté ou aux exercices de la chasse et de la pêche; les mêmes usages se sont conservés dans l'intérieur de la Corse, et ce n'est pas le seul rapprochement que fournissent encore de nos jours, les mœurs et les usages de cette île avec ceux des anciens Gaulois.

Les enfans étoient élevés durement et habitués de

(1) Antiq. expliq., suppl., tom. III et IV.

bonne heure aux intempéries des saisons : ils étoient légèrement vêtus ; on les accoutumoit à tous les exercices du corps, à la nage, à l'équitation, à la lutte, et surtout au maniement des armes. La culture de leur esprit étoit presque nulle ; mais on s'attachoit à leur inspirer un respect sans bornes pour leurs parens : ils les servoient à table, et ne paroissoient avec eux en public que lorsqu'ils étoient en état de porter les armes et reçus au rang des guerriers ; alors l'autorité paternelle qui s'étendoit avant ce temps au droit de vie et de mort, cessoit entièrement, et la jeunesse se trouvoit dans l'indépendance la plus absolue.

On laissoit aux jeunes filles nubiles la liberté de choisir leur époux ; le père réunissoit dans un repas tous les prétendans, et celui auquel sa fille offroit une coupe remplie d'eau, obtenoit sa main ; le jeune couple buvoit dans le même vase, et c'étoit la seule cérémonie nécessaire pour sanctionner leur union.

Les femmes étoient bonnes nourrices et très-fécondes, ce qui, joint à l'espèce de honte qui étoit attachée au célibat, rendoit la population très-nombreuse, et souvent trop considérable pour le pays ; ce qui produisit les émigrations fréquentes des Gaulois et le grand nombre de leurs colonies.

Lorsqu'un père de famille venoit à mourir, s'il étoit noble ou élevé en dignité, ses funérailles se faisoient avec magnificence ; mais avant de porter son corps sur le bûcher, ses parens s'assembloient pour examiner les causes de sa mort ; si sa veuve étoit soupçonnée et qu'on parvint à la convaincre d'y avoir contribué, on la faisoit périr par le feu, après lui avoir fait supporter les tortures

les plus cruelles. On brûloit avec les morts d'un rang distingué, tout ce qui leur avoit été cher, même les animaux domestiques dont ils avoient pris soin. César dit que peu de temps avant son arrivée dans les Gaules, on brûloit avec les défunts, leurs esclaves et même leurs cliens. Leurs amis jetoient sur leur bûcher des lettres à leur adresse, comme s'ils avoient dû les recevoir et les lire dans un monde nouveau.

On sait que plusieurs peuples sauvages ont conservé la coutume de brûler avec les morts, leurs esclaves et même leurs veuves; quant à celle de jeter des lettres sur le bûcher, elle existe encore au Bengale. Les femmes qui dans l'intérieur de la Corse suivent le cortège funèbre des défunts, chantent d'un ton lugubre, en se frappant et en donnant toutes les marques d'une profonde douleur, une longue prose dans laquelle elles reprochent au mort d'avoir sitôt quitté la vie; elles lui disent qu'elles ont écrit une lettre qu'elles le chargent de remettre à leurs amis et à leurs parens qui l'ont précédé dans l'autre monde.

Les Gaulois aimoient la chasse avec passion; cet exercice leur plaisoit surtout lorsqu'ils poursuivoient des animaux féroces, et que les fatigues et les dangers de cet amusement leur présentoient l'image de la guerre. Ils dressoient des chiens à la chasse des bêtes fauves et à celle du Sanglier; on accoutumoit les jeunes gens, afin de les aguerrir, à celle de l'Urus dont la force égaloit la férocité, et qui attaquoit, sans être provoqué, les hommes et les animaux. Le plus souvent on usoit de ruse pour le prendre, en creusant des fosses recouvertes de broussailles et

de terre dans lesquelles il tomboit et étoit facilement mis à mort. Les chasseurs conservoient les cornes des Ures qu'ils avoient tués comme des trophées de leur courage et de leur adresse. Ils se servoient à la chasse, de l'arc et de flèches trempées dans le suc vénéneux d'une plante appelée *Lineum*. On avoit soin, dès que l'animal étoit abattu, d'enlever la partie des chairs atteinte par la flèche, avant que le venin se fût répandu dans le reste du corps.

La pêche fut sans doute comme la chasse, un des délassemens et une des occupations des Gaulois. Ces exercices, agréables et utiles, leur procuroient une nourriture saine et abondante, en même temps qu'ils contribuoient à leur force et à leur santé.

L'état de guerre presque continuel dans lequel vivoient ces peuples, en avoit fait pour eux une habitude et un métier. Outre l'arc et les flèches, ils avoient ordinairement une épée et un bouclier. Souvent aussi ils se servoient d'une longue lance et d'une fronde; ils portoient encore suspendue à leur côté une masse de fer grosse et courte, ou une hache faite d'un silex fiché et attaché à un manche de corne de cerf.

L'histoire ne dit pas que les Gaulois fissent usage contre leurs ennemis de leurs flèches empoisonnées, comme s'en servent encore aujourd'hui les sauvages de l'Amérique; les Francs au contraire, employoient cette arme terrible à la guerre, et s'en servirent jusque dans les cinquième ou sixième siècles. Les Gaulois avoient plusieurs sortes de flèches ou traits; César a parlé de ceux appelés *Mataris* et *Gæsum*. Ce dernier donna le nom de *Gesates*

aux peuples des bords du Rhône, qui se servoient principalement de cette espèce de traits.

> ...... *Duo quisque alpina coruscant,*
> *Gæsa manu, scutis protecti corpora longis* (1).

L'épée qui étoit en temps ordinaire suspendue au côté droit, étoit de cuivre allié et mal trempé. Elle étoit longue, émoussée par la pointe, et ne frappoit que de taille; elle se courboit ou se rompoit facilement, laissant les guerriers livrés sans défense à leurs ennemis, à moins qu'ils n'eussent le temps de la redresser avec le pied, ce qu'ils faisoient avec autant de promptitude que d'adresse.

Le bouclier étoit long, plat et étroit, ce qui le rendoit plus embarrassant qu'utile, aussi le jetoient-ils souvent pour se précipiter sur leurs adversaires et se battre corps à corps avec eux.

On a remarqué avec étonnement, qu'après des siècles pendant lesquels les Gaulois firent continuellement la guerre à différens peuples, surtout aux Romains, ils ne profitèrent point de l'expérience qu'ils avoient dû acquérir pour perfectionner leurs moyens de défense, soit dans leurs armes, soit dans leur tactique militaire. On ne peut pas attribuer cette singularité uniquement à la force de l'habitude; elle devoit avoir des motifs plus relevés, et qui font l'éloge de ces peuples, tels que le respect pour les usages qu'ils tenoient de leurs ancêtres, une grande confiance dans leur courage, et une sorte de point d'honneur qui leur faisoient dédaigner les moyens d'obtenir une

---

(1) *Virgil., lib. VIII, v.* 661.

victoire trop facile. C'étoit sans doute d'après le même principe qu'ils se découvroient jusqu'à la ceinture au commencement du combat; car cette coutume qui ne leur donnoit que l'avantage d'avoir plus de souplesse et de liberté dans leurs mouvemens, les exposoit aux coups de leurs ennemis, dont ils avoient alors bien plus de peine à se garantir.

La cavalerie gauloise étoit beaucoup trop nombreuse, et quoiqu'elle fût renommée, elle devoit nuire souvent au succès de l'action. Les Gaulois combattoient sur un front double, le second soutenoit le premier et arrêtoit les fuyards; quelquefois ils se servoient de chars attelés de deux chevaux et conduits par un aurige; mais les guerriers en descendoient dès qu'ils avoient lancé leurs traits pour se battre avec leur épée: ces chars liés ensemble servoient quelquefois de retranchement et de rempart (1).

César appelle *Soldurii* et Athénée *Siloduri*, des espèces d'écuyers que les nobles choisissoient parmi les hommes libres, et qui les suivoient à la guerre; ils portoient leur bouclier, conduisoient leur char, les retiroient de la mêlée et les soignoient lorsqu'ils étoient blessés. Pausanias parlant des Gaulois qui habitoient le nord de la Macédoine, dit que chaque cavalier étoit suivi de deux esclaves montés aussi sur des chevaux, dont l'un prenoit sa place pour combattre lorsqu'il étoit blessé, et l'autre se chargeoit de le soigner et de panser ses blessures.

Les armes sont pour tous les peuples sauvages et guerriers la chose la plus importante et la plus précieuse; aussi

---

(1) *Cæsar. de Bell. Gall.*, *lib. I.*

les Gaulois ne quittoient-ils les leurs que pendant leur sommeil, et on avoit soin de les placer près d'eux après leur mort. Les Corses ont conservé ce même usage, et leur fusil ne les quitte pas, même dans les fêtes. Leurs armes sont leur première richesse, et ils sacrifient tout pour se les procurer. Les Gaulois prenoient des leurs un soin particulier, et les ornoient de différentes manières. Leurs casques, leurs boucliers et leurs épées étoient garnis de corail; ils mettoient aussi sur leurs casques et sur leurs boucliers, des figures d'animaux en bronze qui ajoutoient à leur solidité.

Autant ces peuples montroient de courage pour supporter une défaite, et d'empressement pour se soustraire à l'esclavage auquel ils préféroient même la mort, autant ils étoient cruels et barbares dans la victoire. Ils coupoient ordinairement la tête des ennemis qu'ils avoient tués, les suspendoient au cou de leurs chevaux ou les portoient en triomphe au bout de leurs lances. Ils les attachoient ensuite avec pompe à la porte de leurs maisons, où elles figuroient au milieu des dépouilles d'animaux féroces qu'ils avoient détruits à la chasse. Lorsque les ennemis qui avoient succombé étoient d'un rang distingué, ils embaumoient leur tête et la conservoient avec soin dans un coffre, pour la montrer à leurs hôtes comme un trophée de leur valeur; ils attachoient une telle importance à la possession de ces dépouilles, qu'ils ne les auroient abandonnées à aucun prix, ni à qui que ce fut, pas même aux parens de ces victimes de la guerre. Les Gaulois avoient aussi l'affreuse coutume de conserver les crânes de leurs ennemis vaincus, pour en faire des vases à boire, dont ils se servoient dans leurs repas. Cet usage est un de ceux

qui a existé non-seulement chez beaucoup de nations barbares de l'ancien monde, mais qui subsiste encore aujourd'hui chez plusieurs peuples sauvages de l'Amérique.

Cette conformité de mœurs et de coutumes extraordinaires, et depuis les époques les plus reculées, entre des nations placées à de si grandes distances les unes des autres, et qui semblent n'avoir jamais eu de communication entr'elles, n'indiqueroit-elle pas une source commune, une même origine pour tous les peuples répandus sur la surface du globe? Cette question demanderoit sans doute un long examen, qui peut-être n'en amèneroit pas la solution; d'ailleurs, cette discussion s'éloigneroit de notre plan et sortiroit des limites que nous nous sommes tracées. Nous nous en tenons à faire remarquer les rapprochemens et les rapports extraordinaires que l'histoire présente entre les hommes de tous les temps et de tous les pays.

Les auteurs ne nous ont pas transmis beaucoup de détails sur la manière dont les Gaulois se gouvernoient. Il paroît que chaque canton avoit ses lois et ses usages particuliers; quelques peuples étoient soumis à des Rois, le plus grand nombre vivoit en républiques aristocratiques, dont chacune étoit administrée par un chef élu chaque année à la pluralité des suffrages, et toujours choisi dans la classe la plus distinguée. Ce magistrat se nommoit *Vergobret* chez les Eduens; son autorité étoit sans bornes, et s'étendoit au droit de vie et de mort; mais elle finissoit avec ses fonctions, pendant la durée desquelles il ne pouvoit dépasser les limites du pays qui lui étoit soumis. Les Druides concouroient à l'élection de ce chef, et tant qu'il vivoit, aucun de ses parens ne pouvoit obtenir la même dignité.

Chaque peuple étoit divisé en un grand nombre de partis et de factions, dont chacune avoit un chef; il jouissoit d'une grande considération, et ses décisions étoient sans appel. Il protégoit en toute occasion les hommes de son parti, et les défendoit surtout contre la puissance et l'oppresion des riches et des grands. Sous ce rapport, cette institution pouvoit présenter quelques avantages, mais elle avoit aussi de grands inconvéniens.

Toutes les nations de la Gaule se réunissoient dans les occasions où il s'agissoit de discuter les affaires d'une importance générale. C'étoit dans ces grandes assemblées, où chaque peuple envoyoit des députés, que les plus puissans cherchoient à exercer la primatie, et à faire plier les autres sous leur influence. Les Eduens, les Arverniens, les Rémiens, les Séquaniens et les Berruyens, sont les peuples qui, avant la conquête des Gaules par les Romains, s'attribuèrent le plus souvent cette espèce de domination. Quelquefois deux nations également puissantes se disputoient la prépondérance; les plus foibles embrassoient le parti de l'une ou de l'autre, et se dévouoient sans réserve à la défense de la cause qu'elles avoient préférée. Outre les assemblées générales, il y en avoit aussi de particulières; toutes se tenoient en plein air, et on s'y rendoit tout armé. Les assemblées particulières étoient indiquées par le son de la trompette; tous les citoyens en faisoient partie, depuis les jeunes gens en état de porter les armes jusqu'aux hommes les plus âgés, et tous avoient le droit de suffrage. On y nommoit les magistrats, on y discutoit tout ce qui intéressoit le pays, et il étoit défendu de s'occuper ailleurs que dans ces assemblées des affaires de l'état.

La coutume barbare d'immoler le dernier homme qui arrivoit dans les réunions publiques, et qui existoit chez les Gaulois dans les temps anciens, fut sans doute abolie, dès que la civilisation se fut introduite parmi eux. Des espèces d'huissiers étoient chargés de maintenir l'ordre dans les assemblées, et lorsque celui qui le troubloit continuoit sans avoir égard à leurs avertissemens réitérés, ils lui coupoient son manteau de manière qu'il ne pouvoit plus se servir de ce qui restoit.

Selon César (1), les nobles ou chevaliers, et les Druides, étoient chez les Gaulois, les deux seules classes qui jouissoient de la considération et des honneurs. Le peuple opprimé par les hommes puissans, et écrasé par les impôts, vendoit souvent sa liberté aux nobles qui le réduisoient au plus dur esclavage. Les Druides s'occupoient de tout ce qui avoit rapport à la religion; ils instruisoient la jeunesse, et jugeoient presque tous les différens publics et particuliers. Ils infligeoient des peines ou accordoient des récompenses, mais la punition la plus grave étoit l'interdiction des sacrifices à ceux qui refusoient de reconnoître leur autorité; cette interdiction étoit un anathème déshonnorant qui privoit ceux sur lequel il étoit lancé de tous leurs droits de citoyens et de toute considération. Les Druides avoient un chef auquel ils accordoient un pouvoir sans bornes. Ils se réunissoient chaque année à la même époque, sur les frontières des Carnutes dans le pays Chartrain, qui étoit à-peu-près le centre de la Gaule, et y tenoient une espèce de tribunal, qui jugoit en dernier ressort toutes les affaires qui y étoient portées. Nous

(1) *De Bell. Gallic., lib. VI, c.* 13.

entrerons dans quelques autres détails sur les Druides, en parlant de la religion des Gaulois.

L'autre classe que César nommé les chevaliers, suivoit la carrière militaire, et s'exerçoit continuellement au maniement des armes et à l'équitation, parce qu'elle faisoit toujours partie de la cavalerie. La puissance des nobles étoit proportionnée au nombre de cliens dont ils pouvoient s'entourer. Ces cliens étoient de la classe du peuple; ils se dévouoient sans réserve au service de leurs patrons, ne les quittoient jamais, et partageoient leurs plaisirs et leurs dangers. Ils mangeoient à leur table, participoient à leur richesses et à tous les avantages que leur assuroit leur opulence. On en voyoit souvent se donner la mort, pour ne pas survivre à leur maître. César appelle ces cliens *Soldurii*, et Athenée leur donne le nom de *Parasites*.

Les femmes des Gaulois participoient au gouvernement et à l'administration des affaires publiques. Selon Plutarque, elles durent cette considération à l'adresse avec laquelle elles surent appaiser une guerre intestine qui menaçoit de porter ses ravages parmi ces peuples, avant le temps de leurs premières migrations. On les consultoit sur la paix et sur la guerre; souvent même elles étoient chargées d'appaiser les différens qui s'élevoient entre deux peuples voisins. On en a vu se jeter dans la mêlée au moment d'une bataille, encourager les combattans et leur donner l'exemple de l'intrépidité, ou les empêcher de fuir et d'abandonner le champ de bataille à leurs ennemis.

La législation des Gaulois est très-peu connue; elle devoit être simple et se rapporter aux mœurs sauvages de ces peuples. Leur loi la plus remarquable, étoit celle

qui donnoit aux pères le droit de vie et de mort sur leurs enfans ; elle prouve la haute idée qu'ils avoient de la puissance paternelle, et de l'importance qu'ils attachoient à entretenir la piété filiale. On croit qu'ils ne punissoient le meurtre que par l'exil, tandis que la peine capitale étoit le châtiment du vol et du brigandage. L'indiscrétion et la curiosité leur paroissoient les défauts les plus nuisibles à la sûreté de l'état, aussi prenoient-ils beaucoup de précautions pour s'en garantir ; il étoit surtout défendu de s'entretenir des affaires publiques hors du conseil et des assemblées de la nation ; celui qui apprenoit quelque chose qui pouvoit intéresser l'état, devoit aussitôt en faire sa déclaration aux magistrats, qui en faisoient l'usage qu'ils jugeoient convenable, mais il étoit tenu d'en faire un secret rigoureux à tout autre. Cette précaution étoit d'autant plus nécessaire, que les Gaulois, comme nous l'avons dit, avoient un grand penchant à la curiosité, qui marche rarement avec la discrétion.

Tous les peuples ont senti le besoin de reconnoître une puissance supérieure à laquelle l'homme devoit son existence, et qu'ils ont regardée comme l'auteur de toutes les merveilles et de tous les phénomènes de l'univers. L'ignorance et la superstition se sont mêlées à cette grande idée et ont enfanté différens cultes et différentes religions. Nous ne parlerons ici que de celle des Gaulois, sur laquelle un grand nombre d'auteurs ont écrit avec plus ou moins de vraisemblance et de clarté (1).

---

(1) On trouve les noms du plus grand nombre de ces auteurs et les titres de leurs ouvrages, dans la Bibliothèque historique de la France, par le père Lelong, édit. de 1768, tome I. On peut consulter aussi les tomes 20 et 24, des Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles lettres.

Il est probable que les Gaulois n'eurent dans les temps les plus anciens que cette idée vague de la Divinité, commune à tous les peuples ingnorans et sauvages, qui adoptoient pour les objets de leur culte, ce qui frappoit plus fortement leurs sens, ce qui excitoit leur joie, ou enfin ce qui leur inspiroit la terreur et la crainte. Il est donc difficile d'adopter le sentiment de ceux qui ont prétendu que les Gaulois, avant leur communication avec d'autres peuples, adoroient un seul Dieu comme maître de l'Univers, et qu'ils lui rendoient un culte aussi pur que simple. Il est plus naturel de penser que dans ces temps reculés, leurs Dieux ne furent autres que les bois, les lacs, les fontaines, les rochers et tous les objets inanimés dans lesquels ils croyoient que résidoit la Divinité; car ce culte se perpétua et demeura toujours en grande vénération parmi eux, même après qu'ils eurent adopté l'antropomorphisme des autres peuples.

Les Phéniciens et les Egyptiens avoient introduit dans la Grèce le culte de leurs Divinités; il est probable que les Gaulois adoptèrent aussi celles des peuples avec lesquels ils communiquèrent; mais ils leur donnèrent néanmoins des formes, des attributs et des fonctions conformes à leurs mœurs et à leurs usages; aussi distingue-t-on toujours par un caractère particulier tous les monumens de la mythologie Gauloise. On ne connoît la religion de nos ancêtres que depuis la conquête de César; les rapports qu'il trouva entre les Divinités qu'ils adoroient et celles des Romains, prouvent que les Gaulois avoient avant ce temps reçu la plus grande partie de ces Dieux des nations étrangères, mais principalement des Grecs, avec lesquels ils eurent des relations plusieurs siècles avant l'arrivée

de ce conquérant, auquel on doit cependant les notions les plus anciennes et les plus certaines sur ce sujet.

César parle de six Divinités principales adorées par les Gaulois, *Teutatès* ou Mercure, *Belenus* ou Apollon, *Hesus* ou Mars, *Taranis* ou Jupiter, *Belisana* ou Minerve, et *Dis* ou Pluton. On a contesté l'identité que les Romains avoient cru reconnoître entre leurs Dieux et ceux des Gaulois, et qui n'étoit fondée que sur des rapports d'attributs et de fonctions; le polythéisme prit sa source dans la multiplicité des besoins des hommes; ils partagèrent l'administration de l'Univers entre plusieurs Divinités, dont chacune avoit sa puissance et ses fonctions distinctes. Il n'est donc pas étonnant que les Romains aient trouvé établi dans les Gaules un culte qui pouvoit avoir la même origine que le leur, mais qui étoit approprié par des différences sensibles, au caractère, aux mœurs et aux usages des Gaulois.

On croit assez généralement que le *Teutatès* qui tenoit le premier rang parmi les Divinités gauloises, étoit le même que le *Taautès* Phénicien, le *Teutat* Carthaginois, le *Thauth* ou *Thot* egyptien et le *Theut* ou *Tuiscon* des Germains. Il est donc assez vraisemblable que les Gaulois avoient reçu ce Dieu des Phéniciens et le transmirent aux peuples de la Germanie; on le regardoit comme l'inventeur des arts, le protecteur des voyageurs et des commerçans; on lui rendoit dans les Gaules un culte général avant et après l'invasion des Romains, ce qui est prouvé par les monumens sans nombre qui ont été dans tous les temps découverts dans toutes les parties de ces anciennes contrées. Zenodore, statuaire célèbre du temps de Néron, mit dix ans à faire, pour les Arverniens, une

statue de *Teutatès*, qui coûtoit quarante millions de sesterces, environ quatre millions de notre monnoie (1).

Belenus étoit chez les Gaulois le Dieu de la Médecine, on l'a comparé à l'Apollon des Romains.

Esus ou *Hesus*, autre Dieu des Gaulois, a été comparé par les uns à Jupiter, par d'autres à Mars; on a dit aussi que ces peuples donnoient ce nom à l'Etre-Suprême, parce que selon Aristote (2), Ζεὺς, qui signifioit Dieu, est évidemment le même qu'*Esus*, malgré la transposition d'une lettre. Les Grecs appeloient aussi le destin Αἶσα. Il nous paroît plus vraisemblable que les Gaulois donnoient le nom d'*Esus* au Dieu qui chez eux présidoit aux combats, et qu'ils nommoient aussi *Camulus*. Avant une bataille, ils lui vouoient le butin qu'ils devoient faire, ce qui étoit religieusement exécuté, et après la victoire, ils lui immoloient les animaux dont ils s'étoient emparés; ils regardoient le sanglier comme une victime qui lui étoit agréable.

Taranis aussi appelé *Taramis*, avoit comme le Jupiter des Romains, l'empire du Ciel, et étoit le maître du tonnerre; son nom venoit sans doute de *Taran*, qui dans le pays de Galles et dans la Bretagne signifie tonner.

Belisana étoit la déesse des arts et de tout ce qui y a rapport. On l'a comparée à la Minerve des Grecs et à l'Isis des Egyptiens. Les Gaulois auroient pu recevoir des Marseillois le culte de Minerve, qui étoit la protectrice de leur ville, et pour laquelle ils avoient une grande vénération;

---

(1) *Plin., lib. XXXIV, c. 7.*
(2) *De Mundo., lib. I, c. 7.*

on sait aussi qu'Isis a été adorée dans les Gaules, mais peut-être cette déesse y étoit-elle plutôt considérée comme la Cybele ou la Vénus des Romains que comme Minerve.

Dis ou *Dit* étoit, selon César, le Dieu de la terre, de la nuit ou des enfers, dont les Gaulois se croyoient descendus. Aussi comptoient-ils, ainsi que les Germains, le temps par nuit et non par jour; et c'étoit dans l'obscurité qu'ils célébroient leurs cérémonies religieuses. Cet usage étoit le même chez les Celtibères; on a conservé long-temps dans la Gaule l'usage de compter le temps par nuit : on en trouve des exemples dans la loi salique et dans les actes du temps de Charlemagne et de Louis-le-Débonnaire. C'étoit sans doute par suite du même principe que les Gaulois comptoient les mois, les années et les siècles, à commencer du sixième jour de la lune, parce que sans être dans toute sa force, elle éclairoit déjà suffisamment pour qu'ils pussent célébrer pendant la nuit les cérémonies qui marquoient chacune de ces époques (1).

Il est vraisemblable que le *Dis* des Gaulois étoit pour eux le Dieu de la terre, comme leur *Taranis* étoit celui du Ciel (2) ; car *Dis* ou *Ditis*, en langue celtique, signifie *terre;* il n'avoit d'autre rapport avec le Pluton des Romains auquel on l'a comparé, que d'être en même temps le Dieu de la nuit, car la mythologie des Gaulois n'admettoit pas les enfers, et les dogmes de leur religion n'enseignoient pas qu'il y eût un lieu d'expiations et de tourmens dans les abymes de la terre (3).

---

(1) *Plin., lib. XVI, c.* 44.

(2) Mémoires de lA'cad. des inscript., t. XXIV, p. 345.

(3) Latour d'Auvergne ; origines Gaul., c. 5.

Outre les six Divinités dont César a parlé, les Gaulois adoroient encore un Hercule qu'ils appeloient *Ogmion*, et qui présidoit à l'éloquence ; il étoit couvert de la peau de lion, armé d'une massue, d'un carquois et d'un arc. Lucien l'a dépeint comme un vieillard décrépit, chauve et ridé, qui traînoit à sa suite avec une foible chaîne attachée à sa langue un peuple nombreux se laissant conduire sans aucune résistance ; c'étoit une allégorie ingénieuse du pouvoir de l'éloquence : les Gaulois attribuoient à Hercule la fondation de la ville d'Alise, où il s'étoit marié et établi; ils croyoient tenir de ses enfans le nom qu'ils portoient, et conservoient même des monumens de ce voyage d'Hercule dans les Gaules (1).

On a remarqué avec étonnement que ces peuples ne rendoient de culte à aucune des Divinités, qui chez les Grecs et les Romains présidoient à l'amour. *Eros* et *Vénus* leur étoient inconnus; cette particularité est d'autant plus remarquable, qu'il est peu de peuples qui n'aient personifié et divinisé cette passion. Quelques auteurs ont prétendu que les Gaulois avoient adoré, dès les temps les plus anciens, une Vierge qui devoit enfanter un Sauveur. Cette Vierge n'étoit autre que l'Isis des Egyptiens, tenant son fils Horus sur ses genoux ; des statues de cette déesse découvertes dans les Gaules ont été dans les temps modernes placées dans des chapelles et adorées comme des images de la Vierge. Il y en avoit entr'autres une qui demeura long-temps dans l'église de l'abbaye Saint-Germain, et qui fut abattue par ordre d'un pieux abbé, in-

(1) *Amm. Marcell., lib. XV, c.* 9.

digné du culte que les chrétiens continuoient de rendre à cette idole.

Les Gaulois s'étoient non-seulement créés comme les autres peuples des Divinités principales, auxquelles ils accordoient l'administration de l'Univers; ils en avoient aussi de topiques ou de locales, dont le culte étoit limité à un pays, à un canton ou même à une ville. Les nombreuses inscriptions découvertes dans les Gaules ont fait connoître le nom de plusieurs de ces Divinités du second ordre. On les a appelées *Dii Municipes, Dii Locales, Dii Topici.* La découverte qui fit le plus de bruit et qui a longtemps exercé l'érudition des antiquaires sur la théogonie des Gaulois, fut celle des pierres sculptées trouvées à Notre-Dame en 1711, et dont nous avons déjà parlé plusieurs fois. On y voyoit, comme sur beaucoup d'autres monumens, un mélange de la mythologie Romaine avec celle des Gaulois. On a trouvé aussi dans le Languedoc et la Gascogne de nombreuses inscriptions qui font mention d'*Abellio, Sir, Æreda, Heliougmouni,* noms sous lesquels plusieurs antiquaires ont pensé que les Gaulois avoient adoré le soleil, et de *Teotani* que l'on a comparé à Anubis (1). *Nehalennia* étoit adorée par les Toxandriens, peuples de la Belgique, comme déesse de la navigation, du commerce et des marchés. Plusieurs villes ont tiré leurs noms des Divinités locales qu'on y adoroit. Namur doit le sien à *Namus*, Lutèce à *Leucothoè*, Rouen à *Rot*, Nismes à *Nemausus*; et *Aventia, Bibracte, Ardoinne* étoient

---

(1) Monumens religieux des Volces-Tectosages, par M. Du Mege, Paris 1814, chap. 5.

aussi des villes déifiées. Nous n'entrerons pas ici dans le détail de la longue nomenclature de toutes les Divinités Gauloises que les inscriptions ont fait connoître ; on peut consulter à ce sujet les auteurs qui en ont parlé, principalement Montfaucon, Dom Martin, Gruter et beaucoup d'autres (1).

Les montagnes, les bois, les lacs, les fontaines, les rochers, les vents même étoient les objets d'un culte particulier chez les Gaulois, et ces superstitions étoient tellement enracinées qu'elles ont été les plus difficiles à détruire, et que jusques à des temps presque modernes, les pères de l'Eglise ont toujours lancé quelques anathèmes dans les actes des Conciles, contre le culte rendu à des objets inanimés.

Lorsque les Romains eurent soumis les Gaules, ils introduisirent dans ces contrées le culte de toutes leurs Divinités; ils y répandirent aussi un grand nombre de monumens relatifs à leur religion et à leurs Dieux: on n'en connoît aucun qui appartienne proprement aux Gaulois avant ce temps, au moins est-il impossible de s'assurer positivement de l'époque où les monumens grossiers qu'on leur attribue exclusivement ont été exécutés.

On a reconnu que dans les plus anciens temps, les temples et les autels des Gaulois étoient de simples masses de pierres brutes élevées ou entassées sans art: trois ou quatre pierres posées verticalement sur lesquelles

---

(1) L'ouvrage précité de M. Du Mege. — Mémoires de l'Académie celtique. — Histoire des Gaulois, par M. Picot, t. III. — *Keysleri antiquit. select.* — *Plin., lib. XVI, c.* 44. — *Lucan. Pharsal., lib. III, etc., etc.*

on en plaçoit une autre formoient les autels qui servoient aux sacrifices. Ils étoient assez élevés et assez espacés pour que vingt personnes au moins pussent se tenir debout sous ces pierres ; on a remarqué dans plusieurs de ces monumens qui subsistent encore, entr'autres dans celui de la garenne de Trie, département de l'Oise, que la pierre qui formoit le fond étoit percée d'un trou. On appelle ces autels *Dolmen*, qui signifie *table de pierre*. Parmi les nombreux restes des monumens primitifs de nos ancêtres, que le temps a épargnés dans l'ancienne Gaule, le plus remarquable de tous est le fameux *Peulvan*, ou amas immense de piliers de pierre, voisin du bourg de Carnac, à trois lieues d'Auray, dans le département du Morbihan. Plusieurs savans ont voulu remonter à son origine et en rechercher les motifs et le but. Nous renvoyons à leurs ouvrages sur un sujet qu'il nous paroît bien difficile pour ne pas dire impossible de déterminer (1). Outre les pierres de Carnac, il existe encore dans différens endroits de la France des restes de monumens druidiques ; la *Grotte des Fées*, à deux lieues de Tours, commune de Metray ; la *Pierre-Pese*, à Timalonges, dans les deux Sèvres ; le *Dolmen* de Moulins, département de l'Indre, et celui de Saint-Plantaire, appelé *Pierre-à-la-Marthe* ; la *Pierre-Couverte* de Touarcé, les *Dolmen* de la Caillère, de la Bajolière et des Petites-Cigognes, dans le département de Maine et Loire ; la *Pierre-Cesée*, près du confluent du Loir et de la Sarthe ; la *Pierre-Couverte*, entre Baugé et

(1) Recueil d'Antiq., par la Sauvagère. — Monumens celtiques, par M. de Cambry, Paris 1805. — Recueil d'Antiq., par Caylus. — Latour d'Auvergne, le général Pommereuil, l'amiral Thevenard, M. de Penhouet, ont aussi parlé des pierres de Carnac.

Pouligné ; les *trois Pierres levées*, près de Saumur ; la fameuse *Pierre levée* d'Andillé, près de Poitiers, qui est un *Dolmen* porté sur dix piliers, et qui embrasse un espace de cinquante pieds de circonférence ; et beaucoup d'autres monumens du même genre, qu'il seroit trop long d'indiquer ici ; ils sont très-communs dans les départemens de la Vienne, de Maine et Loire et de la Vendée ; et il est peu de départemens de la France où l'on ne trouve encore quelques-uns de ces muets témoins de la religion de nos ancêtres. Feu M. de Cambry a réuni dans son ouvrage sur les Pierres de Carnac, tout ce qui peut présenter de l'intérêt, relativement aux monumens celtiques ; il a expliqué ce qu'on entendoit par *Menhir*, *Peulvan*, *Dolmen*, *Tombel*, et au milieu des écarts où son zèle ardent pour l'illustration de sa patrie l'a entraîné, on doit rendre justice à sa profonde instruction, et considérer son ouvrage comme celui dans lequel on peut trouver les meilleures recherches sur les monumens druidiques.

On ne peut révoquer en doute le barbare usage des sacrifices humains chez les Gaulois, qui est attesté par un grand nombre d'auteurs (1). Ils immoloient cependant sur leurs autels des animaux, mais l'homme étant l'être le plus parfait de la nature, ces barbares imaginoient qu'aucune autre victime ne devoit être plus agréable à la divinité.

Et quibus immitis placatur sanguine diro
Teutates, horrensque feris altaribus Hesus,
Et Taranis Scythicæ non mitior ara Dianæ (2).

---

(1) *Cæsar de Bell. Gall.*, *lib. VI.* — *Plin.*, *lib. XXX*, *c.* 1. — *Diod. Sic.*, *lib. V.* — *Pompon. Mel.*, *lib. III.* — *Strab*, *lib. IV*, *etc.*

(2) *Lucan. Phars.*, *lib. I.*

Ils croyoient aussi que la vie d'un homme ne pouvoit être rachetée que par celle d'un autre homme ; c'étoit ce qui les portoit, dans un danger pressant, dans de fortes maladies, ou lorsqu'ils alloient à la guerre, à immoler, ou à faire le vœu d'immoler à leurs Dieux des victimes humaines ; c'étoit surtout à Teutates, à Hesus et à Taranis, comme l'a observé Lucain dans les vers que nous venons de citer, que ces affreux sacrifices étoient offerts. Ils en faisoient de particuliers et de publics ; les voleurs et les brigands étoient choisis de préférence, ensuite les captifs, et à défaut des uns et des autres, les victimes étoient désignées sans doute par les Druides, qui étoient chargés de ces cruelles exécutions, qui se faisoient de différentes manières. Quelquefois on frappoit la victime avec l'épée, et alors les devins ne manquoient pas de tirer des présages de sa manière de tomber, de la déchirure et des palpitations de ses membres, et enfin de l'effusion de son sang. D'autrefois on la perçoit de flèches, on la crucifioit ; on enfermoit un grand nombre de ces hommes condamnés à périr, dans une figure colossale de paille ou d'osier et on y mettoit le feu. Il est juste cependant d'observer, que quelquefois les victimes se dévouoient volontairement ou pour sauver la vie de quelqu'un qui leur étoit cher, ou pour le salut de la patrie. Cette exaltation étoit déterminée par le même motif qui portoit les Gaulois à affronter tous les dangers de la guerre et des combats, c'est-à-dire la persuasion où ils étoient qu'ils ne quittoient la vie que pour aller en commencer une autre plus heureuse.

Au surplus, les Gaulois, en pratiquant ces horribles sacrifices, ont partagé cette coutume barbare avec presque toutes les nations connues. Les Hébreux, les Phéniciens,

les Grecs et les Romains eux-mêmes, répandirent le sang humain sur les autels de leurs Dieux. Les Phéniciens immoloient non-seulement des étrangers, mais ceux qui leur étoient les plus chers, et jusqu'à leur propres enfans. Les Hébreux pensoient de même, et Jephté sacrifia sa fille unique pour s'acquitter du vœu qu'il avoit fait pour le salut de sa nation. On voit par les livres saints, que le même usage existoit dans la Syrie; le témoignage des voyageurs atteste que plusieurs peuples sauvages de l'ancien et du nouveau monde ont les mêmes principes, et pratiquent encore ces sacrifices barbares. Les Gaulois n'ont donc pas encouru exclusivement les reproches qu'on leur a fait sur l'effusion du sang humain dans leurs cérémonies religieuses; cette pratique qu'on a reconnu avoir existé chez presque toutes les nations connues, prouve que l'homme a eu primitivement les mêmes idées et les mêmes penchans; l'espèce humaine est sujète à tant de foiblesse, elle s'abandonne si facilement aux écarts de son imagination, d'ailleurs le mal a presque toujours plus d'attrait pour elle que ce qui est louable; si la civilisation et la religion n'étoient pas venues mettre un frein à ces penchans vicieux, les mêmes usages existeroient peut-être encore; nous avons vu à une époque désastreuse, qu'une longue chaîne d'événemens extraordinaires a déjà rejetée bien loin de nous, qu'au centre de la France, dans sa capitale même, l'homme livré sans frein à son exaltation ne connoissoit plus de bornes. Nous savons qu'il s'est passé dans cette ville, citée comme le modèle du monde civilisé, des scènes de cruautés, dont les annales des hordes les plus sauvages n'offrent peut-être aucun exemple.

On a prétendu que les Gaulois, avant leur soumission

aux Romains, n'avoient point de temples, et ne représentoient leurs Dieux, ni par des statues, ni par aucun objet sensible. On a fondé cette opinion sur un passage de Tacite (1), qui dit que les Germains avoient une trop grande idée de la Divinité pour la profaner par des images et la renfermer dans des temples; on en a conclu que les Gaulois devoient avoir les mêmes opinions. Il est très-probable que dans les plus anciens temps, ces peuples n'avoient en effet ni temples ni statues; mais dès que la communication se fut établie entr'eux, et des nations chez lesquelles la civilisation et les arts étoient avancés, ils durent adopter l'usage de construire des temples, comme tous les autres édifices qui formèrent leurs cités; ils reçurent vraisemblablement des Marseillois l'exemple de toutes ces constructions. Diodore de Sicile, Tite-Live et d'autres auteurs dignes de foi ont parlé des temples qui existoient dans les Gaules avant la conquête des Romains. Strabon fait mention d'un temple bâti à l'embouchure de la Loire, et qui étoit déjà ancien de son temps; il parle aussi de celui qui existoit à Toulouse, et dans lequel les habitans de cette ville avoient déposé leurs trésors, lorsque le Consul Cépion s'en empara. Tite-Live a parlé d'un temple dans lequel les Boïens apportèrent la tête du Consul Posthumius; Ausone parle de celui de Bélénus, desservi de père en fils par les Druides. Grégoire de Tours a décrit le fameux temple de Vasso, qui existoit en Auvergne du temps de Vélérien et de Gallien. Mars et Mercure en avoient un près de Trèves; on en connoît encore plusieurs autres, dont les auteurs ont fait mention.

---

(1) *Tacit. in German.*

On croit que les Gaulois donnoient de préférence la forme octogone à leurs édifices de tous genres. Le Phare de Boulogne, la Tour-Magne, la Colonne de Cussy et beaucoup d'autres monumens, quoique postérieurs à l'invasion des Romains, semblent indiquer que le nombre huit étoit mystique et consacré dans la mythologie de ces peuples.

On ne peut conclure de ce qu'a écrit Tacite, qui vivoit à la fin du premier siècle de l'église, que de son temps les Germains n'avoient ni temples ni statues, que les Gaulois fussent aussi dans le même cas. On sait que la civilisation de ces derniers précéda beaucoup celle des peuples de la Germanie (1). D'ailleurs, les traditions des auteurs sont positives à ce sujet; César nomme les Divinités adorées par les Gaulois (2); Maxime de Tyr (3) et Lucain parlent aussi des simulacres des Dieux Gaulois grossièrement taillés dans des troncs d'arbres (4).

Nous ne pouvons donc révoquer en doute qu'avant et depuis la conquête des Romains, les Gaulois avoient élevé des temples, des autels et des statues aux Dieux qu'ils adoroient; voyons quelle espèce de culte il rendoient à chacune de ces divinités, et quels étoient les ministres chargés des cérémonies et de tout ce qui avoit rapport à ce culte.

On a divisé les prêtres Gaulois en plusieurs ordres, les Semnothées, les Saronides, les Bardes, les Eubages ou devins et les Druides; nous nous rangerons au sentiment de César qui n'admet que les derniers; c'étoit en

---

(1) *Tacit. in Germ.*

(2) *De Bello Gallic.*, *lib. VI*, *c.* 17.

(3) *Orat.* 38.

(4) *Pharsal.*, *lib. III*, *v.* 412.

effet la première classe de prêtres Gaulois : les Bardes et les Eubages leur étoient inférieurs et ne j'ouoient qu'un rôle très-secondaire. On a mis à contribution presque toutes les langues pour trouver l'étymologie du nom des Druides ; celle qui paroît la plus naturelle, est celle que fournit la langue Celtique dans laquelle *deru* signifie chêne, puisque cet arbre étoit particulièrement consacré chez les Gaulois, et que les Druides alloient avec pompe y cueillir le gui auquel ils attribuoient tant de propriétés et de vertus. On pourroit encore tirer ce nom de *derouyd* qui dans la même langue veut dire interprête de Dieu (1). Nous ne nous arrêterons pas à rechercher l'origine de cette institution qui remonte à la plus haute antiquité, et qui prit naissance dans la Gaule, quoique quelques auteurs aient avancé contre toute vraisemblance, que cet ordre avoit été institué dans l'île de Bretagne et dans la Germanie.

Les Druides jouissoient parmi les Gaulois d'une grande considération, et exerçoient toute l'influence que l'instruction, le savoir et l'adresse peuvent donner sur la superstition et l'ignorance. Ils étoient exempts de toutes les charges publiques, et avoient la meilleure part dans toutes les affaires de l'Etat. Ils avoient soin pour entretenir le respect et la soumission du vulgaire, de s'envelopper, dans toute leur conduite, d'un mystère et d'une obscurité qui ajoutoient à l'idée que le peuple avoit de leur supériorité. Les Druides étoient chargés d'offrir les sacrifices, de solliciter les faveurs des Dieux. On les consultoit sur la

(1) Mémoires de l'Acad. des inscript., t. XIX et XXIV. — Latour d'Auv., Origin. Gaul., c. 5. — *Frick. Comment. de Druid.* — De Chiniac, discours sur la nature et les dogmes de la relig. gaul. — Pelloutier, hist. des Celtes, etc.

paix et sur la guerre, et leur ascendant étoit tel qu'ils suspendoient l'animosité des deux partis au moment d'une bataille, en s'avancant au milieu des combattans.

Le plus fameux collège des Druides étoit, du temps de César, dans la Bretagne. Les Gaulois regardoient comme une faveur de faire admettre leurs enfans parmi les élèves de ces prêtres, et les nobles même se faisoient un honneur d'y entrer. Les études duroient vingt années, qui étoient employées à des épreuves pénibles, et à apprendre par cœur la doctrine druidique, dont il étoit sévèrement deffendu de rien tracer par écrit. Tous les élèves n'étoient pas admis parmi les prêtres; ils étoient souvent rebutés par la longueur des études et la rigueur des examens qu'ils devoient subir, ou ils étoient rejetés parce qu'ils n'avoient pas toutes les qualités qu'on exigeoit dans les néophites. Les Druides menoient une vie austère et quelquefois contemplative, dans ce dernier état, ils se retiroient dans des lieux déserts et sauvages, et s'isoloient entièrement de la société.

On ne connoît le costume des Druides que par les monumens. Ils y étoient représentés d'une taille plus qu'humaine, la tête couverte, nue ou couronnée de chêne, le front ridé, l'air sévère et mélancolique, la barbe longue et divisée en deux parties; ils étoient vêtus de longues robes blanches ou chamarrées d'or et de différentes couleurs. On trouve un portrait de ces anciens prêtres Gaulois dans un auteur Allemand, qui l'a tracé d'après un bas-relief qui existoit de son temps dans le vestibule d'une église d'Allemagne (1). Dom Martin a rapporté, ainsi que Mont-

(1) Relig. des Gaulois, tom. I, pag. 211.

faucon, un bas-relief curieux trouvé à Autun, et qui représentoit deux Druides; deux autres figures de ces prêtres étoient gravées sur un enduit qui couvroit les murs d'un souterrain découvert dans le quatorzième siècle, sur le Mont-Brigitte qui domine la partie orientale de la ville de Besançon. L'un de ces Druides étoit vêtu d'une tunique qui retomboit jusqu'au mollet, et dont l'extrémité étoit ornée d'une frange; par-dessus, il portoit la cuculle, dont le capuchon lui couvroit la tête: il étendoit une main en signe de commandement; il étoit chaussé d'une espèce de bottines. L'autre figure étoit vêtue de même et paroissoit plus jeune; l'un de ses pieds étoit nu et l'autre couvert d'une chaussure avec des courroies en forme de cothurne; elle tenoit une main sur sa poitrine, et fermant l'autre en élevant les yeux au ciel, elle sembloit hésiter d'exécuter l'ordre qui lui étoit donné d'accomplir sans doute quelque pratique superstitieuse à laquelle trois petites fosses creusées dans la terre avoient peut-être rapport (1).

La doctrine et la philosophie des Druides sont peu connues, parce qu'ils en faisoient, comme nous l'avons dit, un mystère sans réserve à ceux qui n'étoient pas reçus dans leur ordre. Leur morale paroît avoir été basée sur trois articles principaux; honorer les Dieux, éviter de faire le mal, acquérir une grande force de corps et d'âme; ils croyoient à l'immatérialité et à l'immortalité de l'âme. Selon César, les Druides enseignoient que l'âme ne périt point, mais qu'elle passe d'un corps à un autre; le motif

(1) Antiquités Séquanoises. *Beaumenil, Manusc.*

de ce dogme étoit d'exciter le courage des Gaulois, en leur ôtant la crainte de la mort; c'étoit sans doute ce qui les rendoit intrépides dans les combats, parce qu'ils faisoient peu de cas d'une vie qu'ils ne pouvoient perdre que momentanément. Les Druides s'occupoient aussi de la morale, de l'astronomie et des sciences naturelles. Leurs entretiens et leurs leçons avoient souvent pour objet, les astres, leurs mouvemens, la grandeur du ciel et de la terre, la nature des choses et la puissance des Dieux immortels; il est cependant vraisemblable que les Gaulois ne croyoient point absolument à la transmigration des âmes, mais qu'ils avoient l'idée d'un séjour particulier destiné aux âmes de ceux qui quittoient la vie; cela paroît prouvé par l'usage qu'ils avoient de brûler ou d'enterrer avec les défunts les choses dont ils se servoient le plus habituellement. Ils jetoient sur les bûchers des lettres qu'ils supposoient devoir parvenir à leur adresse dans un autre monde. Ils faisoient des prêts à leurs amis, sous la condition de les rembourser lorsqu'ils se retrouveroient après leur mort; enfin des parens et des amis des défunts se jetoient volontairement dans les flammes qui consumoient leurs corps, afin de continuer de vivre avec eux.

Les Grecs étoient persuadés que les Dieux gouvernoient l'univers, et que rien n'échappoit à leur surveillance; ils croyoient que toutes les actions des hommes étoient jugées pour être récompensées ou punies avec la plus grande équité. Il ne paroît pas que les Gaulois eussent des idées aussi perfectionnées sur la nature et sur la puissance de leurs Dieux; ils ne croyoient point à leur intervention dans d'autres occasions que la guerre et les combats; aussi pensoient-ils faire une chose agréable à ces Divinités

en répandant le sang humain en leur honneur; ils leur donnoient toutes les passions et tous les défauts qu'ils avoient eux-mêmes, et ils les faisoient sauvages, cruels et méchans comme les hommes qui les avoient créés.

Les Druides s'occupoient beaucoup de la divination, mais sans règle ni méthode; quelquefois ils consultoient, comme les Grecs et les Romains, les entrailles des victimes qu'ils avoient immolées, pour en tirer des présages et des augures. On ne sait pas s'il y avoit parmi eux une classe particulière chargée spécialement des sacrifices et de ce qui avoit rapport à la divination.

Parmi les cérémonies superstitieuses du culte druidique, celle de la recherche du gui étoit la plus renommée et la plus religieusement observée; le chêne étoit sacré pour les Gaulois (1). Les feuilles de cet arbre étoient employées dans toutes leurs cérémonies religieuses; le gui qu'on y trouve assez rarement, étoit surtout l'objet de leurs vœux; on le cherchoit avec le plus grand soin, et lorsqu'on l'avoit découvert, on alloit le cueillir en grande pompe; mais toujours le sixième jour de la lune, parce qu'à cette période de sa croissance, on lui attribuoit une plus grande influence. On préparoit sous le chêne qui portoit le gui, des sacrifices et des festins. Un Druide, vêtu d'une robe blanche, montoit sur l'arbre et le coupoit avec une serpe d'or, il étoit reçu avec respect dans un drap blanc : on immoloit ensuite deux taureaux blancs amenés pour ce sacrifice, et on distribuoit ce gui aux assistans, qui croyoient posséder un préservatif contre tous les poisons, et un remède puissant contre la stérilité.

---

(1) *Plin., lib. XVI, c.* 44.

Les Druides recueilloient encore deux autres plantes, la *Selage* qui ressembloit à la Sabine, et la *Samole* qui croît dans les endroits marécageux; ils attribuoient à ces herbes de grandes propiétés, et les donnoient comme des spécifiques universels. On cueilloit la Selage sans employer d'instrument tranchant, en passant la main droite du côté gauche par-dessous le vêtement où l'on cachoit aussitôt la plante, comme si elle eût été le fruit d'un larcin. Pour remplir ce ministère sacré, il falloit être vêtu de blanc, avoir les pieds nus et bien lavés; et pour conserver à la samole ses propriétés, il falloit la cueillir à jeûn, sans la regarder, et de la main gauche. On l'employoit surtout contre les maladies des bœufs et des porcs. La verveine étoit aussi une herbe dont les Gaulois faisoient grand cas. Selon Pline, ils croyoient que les œufs de serpens, ramassés avec de certaines pratiques supertitieuses, étoient un talisman sûr pour gagner des procès (1).

Non-seulement les femmes Gauloises jouoient un rôle dans l'administration et dans le gouvernement; elles participoient aussi aux cérémonies religieuses: il y en avoit qui exerçoient les fonctions de Druides, et qui se soumettoient à tout ce que prescrivoient les statuts de cet ordre; elles se mêloient surtout de prédire l'avenir. On prétend qu'une de ces sybilles annonça à l'Empereur Alexandre-Sévère la trahison de ses soldats, qui lui coûta la vie. Les auteurs citent plusieurs autres prédictions faites par les femmes Druides à divers Empereurs; mais on sait que bien souvent ces sortes d'oracles n'ont été rendus qu'après les événemens.

---

(1) *Plin.*, *lib. XXIX*, *c.* 3. — Antiq. expliq., tom. II, part. 2.

Claude premier abolit l'ordre et la religion des Druides, qu'Auguste et Tibère avoient déjà attaqués. Cependant, ces prêtres existèrent encore long-temps dans le secret; ils exerçoient leur culte dans des souterrains : ce ne fut qu'au commencement du cinquième siècle que les sacrifices humains furent entièrement abolis, et on a trouvé des traces du culte druidique jusques vers la fin du septième. Divers Conciles tenus dans les sixième et septième siècles, s'élevèrent contre ces superstitions, et Charlemagne les proscrivit de nouveau dans ses capitulaires (1). Enfin plusieurs pratiques qui ont pris leur source dans la Religion des Gaulois, subsistent encore de nos jours.

Un grand nombre de savans se sont occupés de recherches sur la langue Celtique (2), et quelques-uns ont avancé qu'elle étoit la plus ancienne et la première qu'eussent parlé les habitans du Globe (3). La grammaire de cette langue est simple et très-monosyllabique ; elle offre aussi une nombreuse synonimie; on y trouve des mots hébreux, syriaques et phéniciens, comme on remarque des mots celtiques dans toutes les langues anciennes; cette observation ne conduit, selon nous, qu'à une conséquence très-importante pour l'histoire. C'est que tous les hommes, comme nous l'avons déjà dit plusieurs fois, ont une seule et même origine. C'est une vérité facile

---

(1) *Capit. Car. Magn., lib. I, tit.* 64, et *lib. VII, tit.* 236.

(2) Mémoires de l'Acad. des inscript., tom. XV et XVII. — Latour d'Auvergne, Origines Gaul. — Bullet, Mémoires sur la langue Celtique. — Mémoires de l'Académie Celtique.

(3) Observations fondament. sur les langues (Lebrigant) *in*-4.°, Paris, 1787, etc., etc.

à sentir; car on ne pourroit sans cela expliquer comment des peuples, placés sur le globe à des distances immenses, et privés de communications et de relations entr'eux, auroient pu employer les mêmes mots pour désigner les mêmes choses, en attachant le même sens à des sons auxquels l'habitude de les appliquer aux mêmes objets donna par la suite la forme d'une langue, qui fut la langue primitive, dont toutes les autres sont dérivées. La ressemblance qui se trouve entre le Celtique, l'Hébreu, le Syriaque, le Chaldéen, l'Arabe, le Persan, le Grec, le Latin, le Sanscrit, le Chinois, et même le Caraïbe et le Taïtien, vient à l'appui de ce sentiment. On ne peut donc adopter celui des savans, entraînés peut-être par le désir d'augmenter l'illustration de leur patrie, qui ont pensé que le Celtique avoit été le langage des premiers habitans de la terre, et s'étoit conservé pur au travers des vicissitudes des siècles; mais on peut avec vraisemblance le considérer comme un dialecte de la langue primitive, contemporain des autres langues anciennes, dérivées comme lui de la même source, et dont l'antiquité doit remonter au temps de la dispersion des premiers peuples de la terre. La langue Celtique paroît s'être conservée, sans beaucoup d'altération, dans le pays de Galles et dans l'Armorique, où les Bretons insulaires vinrent s'établir dans le cinquième siècle; on en retrouve aussi des traces dans la Biscaye. Il est probable que les Bretons conservèrent plus long-temps la première langue des Gaulois que les autres peuples, parce que leur mélange avec les nations étrangères fut plus lent, et par conséquent l'altération de leur langage plus tardive et moins facile. Les colonies qui se répandirent de la Gaule dans l'Europe et dans l'Asie,

durent y porter leur langue ; Saint Jérôme, dont le témoignage ne peut laisser de doute puisqu'il avoit habité la Galatie, dit que les habitans de cette contrée parloient encore de son temps, c'est-à-dire vers la fin du quatrième et le commencement du cinquième siècle, outre le Grec, un langage particulier qui étoit à-peu-près le même que celui des Tréviriens (1).

Rien n'est moins certain que la science des étymologies; des savans qui auroient pu employer leurs veilles plus utilement pour l'avancement de la science, se sont livrés à des recherches prodigieuses sur les étymologies Celtiques, leurs travaux n'ont abouti qu'à les mettre le plus souvent en opposition les uns avec les autres, et à fournir de nouvelles preuves qu'on doit user dans ce genre de recherches de beaucoup de prudence et même de défiance, afin de n'admettre que ce qui porte le caractère irrécusable de la vérité.

César dit que les Gaulois se servoient pour écrire des caractères de la langue grecque (2), ce qui doit s'entendre littéralement, des lettres de l'alphabet grec appliquées à la langue Gauloise ou Celtique, qui étoit la même dans toutes les parties de la Gaule, au moins pour le fond ; les dialectes seuls varioient suivant les différens pays, et c'est ce que l'on doit seulement conclure de ce que dit César (3), que les peuples de la Gaule différoient entr'eux par le langage. Les Gaulois reçurent sans doute comme les Grecs,

---

(1) *S. Hyeronim. Epist. ad Galat.*, *lib. II*, *c.* 13, *Comment.* — Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tom. XXXVII, pag. 391.

(2) *Cæsar. de Bell. Gall.*, *lib. I*, *c.* 29, et *lib. VI*, *c.* 14. -*Strab.*, *lib. IV*.

(3) *Ibid. lib. I*, *c.* 1.

leurs caractères alphabétiques des Phéniciens ; l'usage put en devenir plus général après leur communication avec les Phocéens de Marseille qui leur inspirèrent le goût des lettres ; il est cependant probable, que la langue grecque n'étoit familière qu'à un très-petit nombre d'hommes savans et studieux de la Gaule, qui avoient été s'instruire à Marseille.

Lorsque les Romains furent entièrement maîtres des Gaules, ils voulurent y introduire le latin, et établirent des écoles publiques pour l'enseigner ; mais ce ne fut que peu-à-peu, et à la suite d'un long espace de temps, que cette langue y fit quelque progrès. Plusieurs mots latins s'introduisirent dans le Celtique, et il naquit en suite de ce mélange, un jargon qui fut appelé Gaulois, et qui demeura sensiblement distinct et séparé du Celtique pur. A l'époque de l'invasion des barbares du nord, cette dernière langue ne se conserva que dans les montagnes et dans les provinces de la Gaule les moins exposées à se mélanger avec les étrangers. La langue Franque ou Tudesque, s'introduisit surtout dans les contrées septentrionales, et produisit, en se mêlant à celle des Gaulois, le *Francois-Thiois*: dans les contrées méridionales, les habitans ayant conservé dans leur langage une plus grande proportion de latin, on appela *Latin Barbare* celui dont on se servoit dans la Provence et le Languedoc, sous les Mérovingiens. Enfin le Gaulois en usage dans les contrées centrales de la Gaule, et qui étoit un mélange du Celtique et du Latin, ayant reçu quelques additions du Tudesque, prit le nom de langue *Romance*, *Romane* ou *Romaine*, parce que les peuples qui la parloient, étoient alors tout-à-fait confondns avec les Romains. On voit que cette langue,

contenoit moins de mots latins, que le *Latin Barbare*, et moins de tudesque que le *Francois-Thiois*.

Cependant à la suite des temps ces trois idiômes principaux se mélangèrent, mais la *Romance* y prévalut, et vers la fin du dixième siècle, elle fut seule en usage dans toute la France, où elle commença dès-lors à prendre le caractère du Français actuel. Cette dernière langue étoit distinguée de la Romance par une plus grande proportion de latin; on ne commença que vers la fin du onzième siècle à l'écrire, et elle fit peu de progrès jusqu'à l'an 1200. Depuis cette époque jusqu'au quinzième siècle, le Français éprouva divers changemens; ce ne fut qu'alors et sous le règne de François I.er, le restaurateur des lettres, que des savans grecs et italiens ayant été appelés à la Cour de France, travaillèrent à perfectionner cette langue qui prit enfin le caractère qu'elle a aquis et conservé jusqu'à nous. Elle remplaça le latin dans tous les actes publics, et la langue Romance abolie se réfugia dans le midi de la France et dans les Alpes; on en retrouve des traces dans les patois de la Provence, du Languedoc, de la Savoye, du Vallais et du canton de Vaud (1). Le français est donc un mélange dans lequel le latin entre pour moitié, le Celtique, le Grec et le Tudesque chacun pour un

---

(1) *Sulpit. Sever., Dialog. I, c.* 20. — Mémoires de l'Académie des Inscrip., tom. XV, pag. 565, et tom. XVII, pag. 171. — Latour d'Auv., Origines gauloises. — Bullet, Mémoire sur la langue celtique. — Martin Bouquet, recueil des historiens des Gaules, tom. I, préf., etc. — M. Raynouard vient de publier un excellent ouvrage intitulé : *Elémens de la langue Romane avant l'an* 1200, dans lequel il démontre savamment l'origine, la formation et les progrès de cette langue, dont il a découvert des monumens qui remontent aux neuvième et dixième siècles.

sixième ; ce mélange a ensuite été modifié selon les localités, ce qui a produit les différens dialectes dans les pays limitrophes, ou l'influence de la langue des peuples voisins a été plus grande.

On ne connoît pas d'une manière bien positive, le nombre des habitans de la Gaule au moment de l'invasion des Romains ; on sait que ce pays étoit très-peuplé, et que les femmes y étoient très-fécondes. Les calculs les plus vraisemblables qui ont été faits en portent la population à environ neuf millions d'âmes, dont le tiers à-peu-près étoit en état de porter les armes. Cette grande différence avec la population actuelle des mêmes contrées, s'explique assez naturellement par l'étendue considérable de terrain qui étoit occupée lors de la conquête de César, par les forêts, les terres incultes et les marais.

Les richesses des Gaulois furent dans les premiers temps leurs armes et leurs troupeaux ; mais lorsque le luxe et les autres besoins de la vie leur eurent été apportés, qu'ils eurent fait la guerre aux Romains, et communiqué avec les nations opulentes de l'Europe et de l'Asie, l'amour de l'or et le désir de posséder et d'entasser des trésors s'emparèrent bientôt d'eux. Ils employèrent l'or dans leur parure ils en firent des offrandes à leurs Dieux, et ils en fabriquèrent des monnoies, afin d'augmenter leurs moyens d'acquérir les productions étrangères. Nous avons vu par la prise de Toulouse et l'immense quantité d'or que Cépion y trouva, et par les richesses que César emporta de la Gaule et qui lui servirent en quelque sorte à acheter la couronne, que ce métal étoit très-abondant chez les Gaulois.

L'usage des monnoies dans la Gaule remonte à des temps très-anciens et bien antérieurs à l'arrivée de César ;

on reconnoît dans ces premiers signes monétaires l'enfance de l'art pour la gravure et la composition des sujets ; mais l'alliage qui compose le métal de ces monnoies suppose des connoissances métallurgiques déjà très-avancées. M. Tochon d'Annecy, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, a rassemblé la collection de médailles Gauloises la plus nombreuse et la plus intéressante qui soit connue, et il se propose de la publier; son travail fera sans doute connoître avec détail cette partie de la numismatique toujours négligée et souvent abandonnée par les antiquaires; il aura aussi la gloire d'avoir surmonté le dégoût inséparable d'une étude aussi aride, et qui cependant est d'un grand intérêt pour l'histoire de nos ancêtres. On trouve des monnoies gauloises gravées dans quelques ouvrages d'antiquité, principalement dans Pellerin (1), dans l'antiquité expliquée (2), dans le cabinet de Petau, etc.

La position de la Gaule entre les deux mers, et la facilité des communications dans son intérieur par le moyen des rivières qui la coupent et l'arrosent, ont dû y favoriser dans tous les temps toutes les branches de commerce (3). Aussi a-t-on recueilli quantité d'inscriptions dans lesquelles il est fait mention des corps de marchands de différentes sortes, et d'un grand nombre de métiers, qui ont existé dans ce pays du temps des Romains (4). Les voies militaires établies par Agrippa, et qui traversoient

(1) Recueil de Médailles, tom. I. (Peuples et villes.)

(2) Tom. III, part. 2. — Mémoires de l'Acad. des Inscrip., tom. XXXII.

(3) *Diod. Sicul., lib. V. — Strab., lib. III et IV.*

(4) *Thesaur. Inscrip. Gruter.*

la Gaule en différens sens, facilitèrent aussi les transports par terre. Le commerce y consistoit principalement pour les exportations en métaux, en miel, en cire, en grains et en quelques autres productions de son sol; les Gaulois rapportoient chez eux des vins, divers objets de luxe, et tout ce qui pouvoit leur être utile et qu'ils ne pouvoient se procurer chez eux. Ils avoient une aptitude naturelle pour les arts et pour tout ce qui tient à l'industrie; Pline et d'autres anciens écrivains nous ont fait connoître quelques procédés industriels imaginés par ces peuples, comme l'emploi de la marne et de la chaux pour fertiliser la terre; plusieurs méthodes simples et faciles pour hâter la maturité et augmenter la quantité de vin ou en corriger l'acidité; ils faisoient un verre blanc de bonne qualité, et avoient trouvé le moyen d'étamer le fer d'une manière si brillante et si solide qu'on le distinguoit difficilement de l'argent (1). Nous avons déjà dit que les procédés et les opérations chimiques de la métallurgie avoient été connus très-anciennement des Gaulois; ils durent sans doute ces premières notions des arts aux Phéniciens et aux Carthaginois qui communiquèrent d'abord avec eux, et ils se perfectionnèrent dans leur pratique par leurs liaisons avec les Phocéens de Marseille, qui achevèrent certainement leur civilisation.

Nous avons terminé la tâche que nous nous étions imposée en traçant ce discours, dans lequel nous avons passé rapidement en revue l'histoire presque générale du monde; notre but principal étoit de faire précéder par

---

(1) *Plin., lib.* 16, 17, 18, 34 *et* 36. — *Dioscorid., lib. V, c.* 43. — *Julian. Misopog.*

un exposé succinct de tout ce qui concerne la Gaule et ses habitans, les descriptions des monumens antiques que nous avons recueillis dans l'ancien sol de cette contrée célèbre. Nous y ajouterons, comme un hommage que nous nous plaisons à rendre au pays qui nous a vu naître, une notice historique sur la Bourgogne et sur les voyes Romaines qui ont existé dans cette ancienne province; nous passerons ensuite à la description des planches qui composent ce recueil, et qui ne seront pas, du moins nous l'espérons, sans intérêt pour les amateurs de l'antiquité.

DE LA BOURGOGNE

ET

DES BOURGUIGNONS.

ON est bien convaincu aujourd'hui que tout ce que les anciens et les modernes ont écrit sur les Bourguignons et sur l'étymologie de leur nom est insuffisant pour fixer l'origine de ces peuples. Pline le naturaliste, qui vivoit sur la fin du premier siècle de l'église, est le premier des historiens Romains qui ait nommé les Bourguignons ; il les fait sortir de la Vandalie, située près de la mer Baltique, aujourd'hui le duché de Meckelbourg (1). Ptolémée, dans sa géographie (2), attribue le nom de Bourguignons à une peuplade particulière qui habitoit les bords de la Vistule. Mamertin, dans son panégyrique de l'empereur Maximien-Hercule, rappelle les victoires remportées par ce Prince sur les Bourguignons qu'il avoit chassés de la Gaule et repoussés au-delà du Rhin. Ammien-Marcellin, secrétaire et historien de Julien l'apostat, auteur connu par son exactitude, et qui écrivoit dans le quatrième siècle, attribue une origine romaine aux Bourgnignons ; il les fait descendre des Légions laissées dans la Germanie par Drusus et Tibère, et dont les soldats ayant oublié par la suite des temps qu'ils étoient Romains, s'allièrent à leurs voisins, et devinrent les chefs d'une nation puissante, qui

(1) *Lib. IV*, *c.* 14.
(2) *Lib. III* ,*c.* 5.

se rendit redoutable à ceux mêmes dont elle tiroit son origine (1).

Paul Orose, écrivain du cinquième siècle, a copié sans examen l'opinion d'Ammien-Marcellin, en ajoutant que le nom des Bourguignons vient des Bourgs qu'ils habitoient sur les bords du Rhin (2). Procope, secrétaire du Grand Bélisaire, nous apprend dans son histoire des Goths, que les Bourguignons étoient une des principales tribus des Vandales, qu'ils habitoient le pays connu aujourd'hui sous le nom d'Electorat de Brandebourg, et qu'ils avoient les mêmes mœurs et les mêmes usages que les Germains (3). Agathias, auteur grec du sixième siècle, qui a commencé son histoire où Procope avoit fini la sienne, fait sortir les Bourguignons de la Scythie, au-delà du Mont-Immaüs, et dit qu'ils faisoient partie des Huns. Il leur fait traverser les Palus-Méotides jusqu'alors impraticables, et dont un cerf leur montra le chemin; il les établit dans le voisinage de ces marais, dont les habitans prirent la fuite, et furent obligés de chercher d'autres habitations (4). Zozime, qui vivoit sous Théodose le jeune, à-peu-près à l'époque où les Bourguignons entrèrent dans les Gaules, dit qu'ils étoient Germains d'origine et Vandales de nation, et qu'ils habitoient près de la mer Baltique, sur les deux bords de la Vistule, dans la Prusse Ducale. Il ajoute que ces barbares, trop nombreux pour l'étendue de leur pays, passèrent le Rhin et ravagèrent les Gaules, mais que

---

(1) *Lib. XXVIII.*
(2) *Hist. lib. VI*, *c.* 9.
(3) *Lib. XXVIII et XXXI.*
(4) *Hist. lib. V.*

Probus les battit complètement, leur enleva le butin qu'ils avoient fait, et les rejeta au-delà des limites qu'ils avoient franchies.

Grégoire de Tours qui écrivoit son histoire vers la fin du sixième siècle, a parlé des Bourguignons et de leur origine; mais son sentiment n'étant appuyé d'aucune preuve, et n'étant qu'une répétition des auteurs qui l'ont précédé, nous ne nous y arrêterons pas. *Sidonius-Apollinaris*, évêque de Clermont et poète, a peint les Bourguignons d'après les circonstances où il s'est trouvé vis-à-vis d'eux; il leur prodigue les louanges, lorsqu'ils viennent le délivrer des Goths qui avoient mis le siége devant Clermont, les nommant *propugnatores et patrones Arvernorum;* mais lorsque cette ville est devenue la proie des Goths, il change de langage, et tourne en ridicule ou couvre de mépris ces mêmes Bourguignons, dont la valeur lui avoit été peu auparavant d'un si grand secours.

Parmi les auteurs du moyen âge, Luitprand, évêque de Crémone, écrivoit vers l'an 900. Il a voulu faire connoître l'origine et expliquer le nom des Bourguignons : il les fait sortir des peuples barbares qui habitoient les bords du Rhin, que les Romains soumirent et envoyèrent dans la Lombardie, où ils leur donnèrent des terres; il prétend que leur nom vient des Bourgs qu'ils bâtirent dans ce lieu d'exil, et il leur attribue les défauts les plus honteux et les plus mauvaises qualités (1). Saint-Julien de Baleure (2), écrivain du seizième siècle, tire l'étymologie du nom de Bourguignons, d'un Bourg appelé *Ongne* ou

(1) *Hist. lib. III, c.* 32.
(2) Antiquit. et origine des Bourguignons, etc.

Ogne, qui existoit autrefois à quatre lieues de Dijon, dans une plaine encore appelée aujourd'hui *Val-d'Ogne*, entre Lux et Thil-Châtel ou Trichâteau. Il dit que les habitans de ce bourg étant devenus trop nombreux, se répandirent dans les environs et donnèrent leur nom à une étendue de pays qui devint considérable dans la suite.

Nous pourrions rapporter encore les opinions de plusieurs écrivains modernes, tels que Lasius, Schurflech, Schoeflin et autres; mais comme elles se rapprochent toutes plus ou moins de celles que nous avons citées, nous allons passer à une courte discussion des sentimens de chacun des auteurs dont nous venons de parler.

Ammien-Marcellin donne aux Bourguignons une origine Romaine, ce qui ne peut être pris littéralement; car il n'est pas vraisemblable que les Romains, si jaloux de leur gloire, aient laissé dans le même pays, les mêmes troupes pendant un espace de temps assez long pour leur faire oublier leur patrie; d'ailleurs, il est reconnu que les Bourguignons existoient plus de deux cents ans avant le temps dont parle Ammien; on pourrait supposer que cet écrivain a voulu sauver la gloire de Rome, et diminuer la honte d'avoir succombé sous des barbares, en les faisant sortir des légions Romaines. Nous ne dirons rien d'Orose qui a copié Ammien-Marcellin. Procope a suivi l'opinion de Pline, dont nous parlerons bientôt. Agathias fait sortir les Bourguignons de la Scythie, et dit qu'ils faisoient partie des Huns; il les confond aussi avec les Goths qu'il croyoit Scythes d'origine.

Les anciens auteurs ont donné assez généralement le nom de Scythes aux peuples venus du septentrion; on

connoissoit trois Scythies ; la grande, située en Asie des deux côtés du Mont-Immaüs, et qui comprenoit aussi une partie de la Sarmatie asiatique ; c'est ce qu'on a depuis appelé Grande-Tartarie. La petite Scythie comprenoit la partie méridionale de la Sarmatie d'Europe ; elle étoit bornée à l'orient et au midi par le Pont-Euxin, la Chersonèse Taurique, les Palus Méotides et l'embouchure du Tanaïs ; et à l'occident par le Boristhène. La troisième Scythie, appelée Scythie-du-Pont, étoit formée de la partie orientale de l'Illyrie, aujourd'hui la Bulgarie ; elle tenoit à l'orient au Pont-Euxin, à l'occident à la Basse-Mysie et à la Nouvelle-Dace, au midi au Mont-Hæmus et à la Thrace, et au nord au Danube, près de son embouchure. Il est reconnu que les Bourgnignons ne sont jamais entrés dans la grande ni dans la petite Scythie ; si en parcourant l'Illyrie ils ont pénétré dans la Scythie-du-Pont, jamais ils ne s'y sont établis. Ce qui les a sans doute fait confondre avec les autres peuples venus de ces contrées, c'est qu'ils habitoient la partie septentrionale et orientale de la Germanie, voisine de la Scythie.

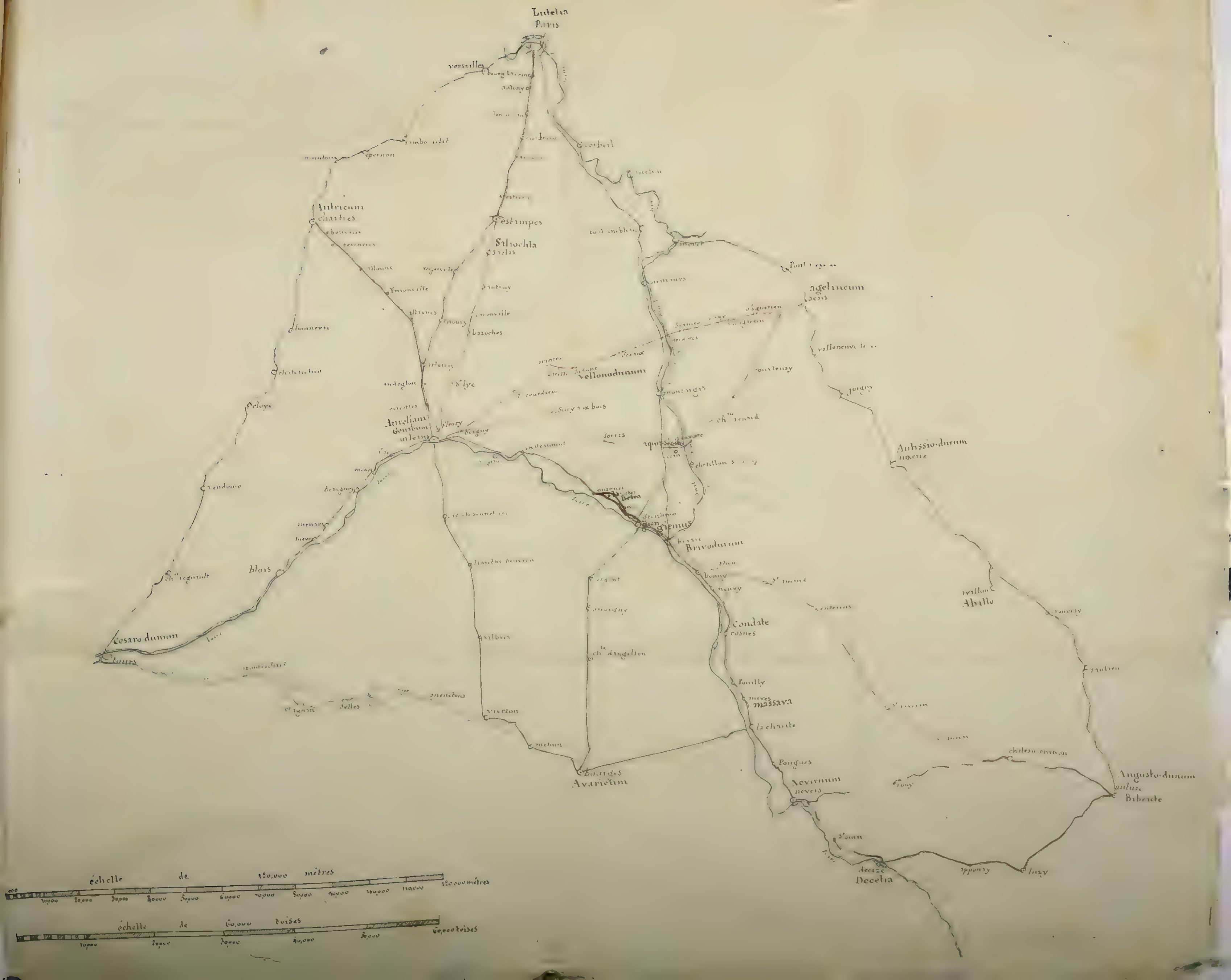
Les Huns étoient des peuples asiatiques venus des environs des Palus-Méotides, et qui n'entrèrent dans les Gaules que vers l'an 374, par conséquent, plus d'un siècle après les Bourguignons. On ne peut donc adopter l'opinion d'Agathias, qui a été suivie par M. de Valois, puisqu'il est bien certain que les Bourguignons ne sont point sortis de la Scythie, et n'ont jamais fait partie des Huns, non plus que des Goths.

Les Goths, selon Pline et d'autres auteurs, étoient venus de la Scythie. Avant leur entrée dans les Gaules, ils étoient les ennemis les plus acharnés des Bourguignons,

avec lesquels ils avoient des guerres continuelles ; mais enfin le même but et les mêmes intérêts les rapprochèrent; ils arrivèrent presqu'en même temps dans ces Provinces, où ils se réunirent; cette alliance les a fait confondre par quelques auteurs qui leur ont donné la même origine.

L'opinion la plus vraisemblable, et qui paroît la mieux établie, est celle de Pline, qui dit que les Bourguignons faisoient partie des plus anciens peuples de la Germanie, connus sous le nom des Vandales. Mais dans la langue allemande *wandelne* signifie voyager, ce qui feroit supposer que les Vandales étoient eux-mêmes des étrangers pour les premiers habitans de la Germanie. Ne pourroit-on pas avancer qu'ils descendoient des anciens Gaulois, qui allèrent, sous la conduite de Sigovèse, s'établir au-delà du Rhin, et qui jetèrent des colonies jusque dans les contrées du nord les plus sauvages et les plus éloignées? Quoiqu'il en soit, nous nous en tiendrons à ce sentiment confirmé par les historiens et les géographes les plus connus par leur exactitude, que les Bourguignons sont sortis des Vandales, anciens peuples de la Germanie.

Si Rome, après avoir soumis une partie du monde, avoit su mettre enfin un terme à son ambition; si une soif insatiable de conquêtes ne l'eût pas poussée à tourner ses armes contre des peuples sauvages, dont le premier besoin et le seul bien étoient l'indépendance et la liberté, sa domination auroit été de plus longue durée. La discipline et l'habitude de combattre, fit triompher d'abord les Romains d'ennemis qui n'avoient à leur opposer que leur courage; mais bientôt, ces sauvages indisciplinés s'aguerrirent, ils apprirent de leurs vainqueurs à se forger des armes, à s'en servir; enhardis par quelques succès et par



Lutetia
Paris
versailles
corbeil
Autricum
chartres
Estampes
Salioclita
Agedincum
Sens
Vellaunodunum
courtenay
Aureliani
Genabum
orleans
vendome
blois
Cesaro dunum
tours
Autissio-durum
auxerre
Brivodurum
Condate
cosnes
Abillo
Pouilly
massava
la charité
Pougues
Avaricum
Noviodunum
nevers
vierzon
Augusto-dunum
autun
Bibracte
Decetia
luzy
échelle de 120,000 mètres
120,000 mètres
échelle de 60,000 toises
60,000 toises

armes, à s'en servir; enhardis par quelques succès et par

le butin qu'ils avaient faits, bientôt ils devinrent eux-mêmes les agresseurs ; il firent des incursions sur les terres des Romains et de leurs alliés, se liguèrent enfin, et se jetant comme un torrent dévastateur dans les Gaules, ils enlevèrent aux Romains cette conquête qui leur avoit coûté tant de peines, de temps et de sang. S'étendant ensuite de tous côtés, ils renversèrent le colosse de la puissance Romaine qui avoit, pendant quelques siècles, embrassé presque tout le monde connu.

Parmi les nations qui envahirent les Gaules et y formèrent des établissemens, les Bourguignons se signalèrent par la rapidité de leurs conquêtes; mais elles durèrent moins que celles des autres peuples qui partagèrent avec eux les fruits de cette invasion.

Nous avons dit, d'après le sentiment de Pline, que les Bourguignons étoient la principale tribu des Vandales qui habitoient entre l'Oder, la Vistule et les bords de la mer Baltique; ils avoient pour voisins les Goths, nation Scythe divisée en plusieurs tribus, dont la plus nombreuse étoit celle des Gépides; ces derniers étoient toujours en guerre avec les Bourguignons qui, à la fin, leur abandonnèrent le sol ingrat qu'ils habitoient, et se répandirent chez les peuples voisins pour chercher sous un ciel plus doux de nouvelles habitations. Après avoir passé l'Elbe, et en s'avançant sur le Vezer, ils se fixèrent d'abord au midi de la Thuringe, où ils s'emparèrent des terres qui avoient été abandonnées par les Cattes. Ce fut au commencement du troisième siècle qu'ils formèrent cet établissement ; ils n'eurent ni villes, ni même d'habitations fixes et réunies ; ils habitoient les forêts, s'occupoient de la chasse et de la pêche, de la garde des troupeaux et du soin de leurs

demeures; leur sobriété étoit extrême, ils ne connoissoient point encore le métal perfide qui met en jeu toutes les passions; ils se plaisoient dans l'oisiveté et dans le repos, mais devenoient furieux et terribles, lorsqu'ils en sortoient pour défendre leur honneur ou leur liberté. L'hospitalité étoit chez eux un devoir dont aucune raison ne pouvoit dispenser; les sciences et les arts leur étoient étrangers; leurs connoissances étoient renfermées dans le cercle de leurs besoins; leurs armes étoient, la frame, l'épieu et la hache; ils ne les quittoient point, et s'en servoient également pour se défendre et pour se procurer les choses nécessaires aux besoins de la vie.

Les Romains ayant poussé leurs conquêtes au-delà du Rhin, pénétrèrent jusqu'au pays occupé par les Bourguignons; mais l'intérêt commun réunit ces peuples pour s'opposer aux dominateurs qui venoient de si loin attaquer leur unique bien, leur indépendance : ils furent souvent défaits, mais jamais abattus; ils se retiroient dans leurs forêts inaccessibles, et reparoissoient bientôt plus nombreux et plus terribles, pour engager une nouvelle lutte; ils feignoient quelquefois de plier sous le joug, mais c'étoit pour céder momentanément à la nécessité, et ils ne tardoient pas à reprendre les armes. Enhardis peu-à-peu par leurs succès, ils passèrent enfin le Rhin et ravagèrent la Gaule, dont les richesses avoient fait naître chez eux le désir du butin et l'avidité de l'avarice. Ce fut dans une de ces invasions qu'ils furent battus par Probus, en l'an 270, et repoussés dans leurs forêts. Un siècle s'écoula dans cette continuelle alternative de guerre et de repos entre ces peuples et les Romains. Maximilien Hercule leur livra des combats sanglans, et les força, en l'an 287, d'aban-

donner pour long-temps leur systême de rapine et de brigandage. Quinze ans après Valentinien faisoit la guerre aux Allemands, nation composée de plusieurs peuples de la Germanie, qui s'étoient unis pour résister aux Romains, et qui s'étoient établis entre la partie supérieure du Rhin et le Danube. Ce Prince, ne se croyant pas assez fort pour vaincre ces peuples aguerris, appela les Bourguignons à son secours, et les invita à se rendre près du Rhin, où il devait les joindre avec une armée nombreuse. Cette proposition fut soumise à l'assemblée générale de la nation, et acceptée. Quatre-vingt mille hommes se mirent en marche, en l'an 370 de Jésus-Christ, et arrivèrent sur le Rhin, où ils attendirent inutilement les Romains ; ils regagnèrent, indignés de cette trahison et au milieu de beaucoup de dangers, leur pays, où ils arrivèrent sans que leurs ennemis les eussent attaqués dans cette retraite. Mais ils avoient entrevu des pays plus fertiles, ils avoient bu avec délices du vin, et regrettoient cette liqueur enivrante qui leur étoit inconnue. Ces attraits, joints à la honte d'avoir été trompés, les déterminèrent à s'éloigner encore de leurs demeures ; il fut arrêté, dans l'assemblée générale de la nation où se décidoient à la pluralité des suffrages les affaires importantes, qu'ils se rapprocheroient du Rhin, pour attendre une occasion favorable de le passer et de s'emparer de nouvelles habitations. Ce fut vers l'an 375 qu'eut lieu cette seconde émigration des Bourguignons, auxquels se joignirent d'autres nations. Jamais le moment n'avoit été aussi favorable à leur entreprise ; l'Empire romain s'affoiblissoit de jour en jour ; depuis que le siége en avoit été transporté en Orient, l'Occident avoit été négligé, et l vré à la cupidité et à

l'ambition des gouverneurs de province, et des chefs de toutes les autorités; les troupes Romaines n'étaient plus qu'un mélange de différentes nations, sans discipline, et qui ne tenoient à l'Empire que par le salaire qu'elles en recevoient. Tous les peuples du Nord s'ébranlèrent alors pour menacer ce colosse chancelant, élevé sur les ruines de tant de nations, et dont la chute devint un exemple frappant des effets d'une ambition sans bornes, et d'une gloire qui n'avoit pour base que la soif d'acquérir, sans s'occuper de conserver les fruits de la domination et de la victoire.

Les Bourguignons, arrivés sur les bords du Rhin, occupèrent le pays situé entre le Mein et le Necker; ils s'étendirent ensuite le long des contrées, qui depuis ont été l'Alsace, et dont ils n'étoient séparés que par le fleuve, jusqu'à la courbure où fut bâtie la ville de Basle. Leurs communications avec les Gaulois commencèrent à les civiliser, ils s'adonnèrent aux arts utiles, et adoptèrent plusieurs usages de ces peuples; mais ils continuèrent à se gouverner comme auparavant, rapportant tout à l'assemblée générale de la nation. N'ayant point de culte réglé, ils entendirent parler du Dieu des Chrétiens, dont la religion s'étoit établie dans les Gaules; ils députèrent vers les évêques les plus voisins pour se faire instruire; les députés furent baptisés, et rapportèrent la foi et le culte du vrai Dieu à leurs compatriotes (1). Les Allemands, que le voisinage des Bourguignons inquiétoit, leur persuadèrent de faire une irruption dans les Gaules; mais dès qu'ils

(1) Cassiodore dit que ce fut Saint Sévère, évêque de Trèves, qui instruisit les députés des Bourguignons dans la religion chrétienne, en l'an 401.

les virent affoiblis et dispersés, ils tombèrent sur eux et les jetèrent sur les bords du Rhin, où ils furent obligés de se cantonner.

A cette même époque, Stilicon, Vandale d'origine, étoit tout puissant dans les Gaules; Théodose, en mourant, lui avoit confié l'administration de l'Empire d'Occident pendant la minorité d'Honorius. Il captiva tellement la bienveillance de ce jeune prince, qu'il en fut comblé de richesses et d'honneurs, et qu'Honorius épousa sa fille. Une si haute fortune éblouit Stilicon, dont la femme étoit nièce de Théodose; il crut pouvoir franchir la distance qui le séparoit du trône, et y placer son fils Euchérius. Il envoya des émissaires chez tous les peuples Barbares, et surtout chez les Vandales, pour les engager dans son parti; les Bourguignons regardèrent comme un bienfait de la Providence la proposition qui leur fut faite d'entrer dans les Gaules, bien persuadés que, lorsqu'une fois ils y auroient pénétré, on auroit de la peine à les en faire sortir. Ils se choisirent des chefs, qui furent nommés *Hendins;* mais ils mirent des bornes à leur autorité, et se réservèrent le droit de les renvoyer lorsqu'ils le jugeroient convenable; ensuite ils se disposèrent à passer le Rhin, soutenus par plusieurs petits peuples, instruits de leur entreprise, et qui vinrent se joindre à eux. Les auteurs ne sont d'accord ni sur l'époque de cet événement, ni sur l'endroit où ce passage s'effectua : on peut présumer que ce fut vers la courbure du Rhin, où depuis fut bâtie la ville de Basle, et qu'il eut lieu sur plusieurs points à-la-fois.

Selon Orose et Prosper, ce fut en 406 que les Vandales et les Alains, appelés par Stilicon, ainsi que d'autres

nations Barbares, traversèrent le Rhin sur la glace avec leurs bagages et leurs familles; on peut présumer que ce fut dans la même année, ou au plus tard en 407, que les Bourguignons, sous la conduite de *Gundahaire* ou *Gondicaire*, passèrent aussi ce fleuve sur des radeaux et des bateaux qu'ils avoient construits exprès; ils ne trouvèrent aucun obstacle à leur établissement dans les contrées qui ont depuis formé une partie de l'Alsace et de la Suisse, le Mont-Jura et le territoire de Genève sur les bords du lac Léman. Stilicon favorisoit cet envahissement, comme il avoit provoqué l'entrée des Goths dans l'Italie; mais son ambition fut trompée, car Honorius ayant découvert ses projets, le fit massacrer par ses propres soldats. La puissance de ce Prince ne fut pas raffermie par cet événement; Alaric, qui ravageoit l'Italie, vint assiéger Rome, et la força de reconnoître un autre souverain; les Gaules étoient la proie de plusieurs usurpateurs, et le théâtre de séditions et de révoltes, occasionées par la cupidité des exacteurs. Les Romains, occupés à défendre leurs foyers, ne pouvaient pas s'occuper des provinces éloignées; les Bourguignons n'eurent donc à combattre, pour se maintenir dans leurs nouvelles conquêtes, que les indigènes; qui leur disputèrent vainement les terres dont ils s'étoient emparés par le droit du plus fort; ils eurent aussi pour ennemis, une partie des Goths qui cherchoient à s'établir dans les mêmes contrées; cependant les Bourguignons triomphèrent de ces obstacles, et finirent par se fixer solidement dans les pays qu'ils occupoient; ils ne se seroient pas bornés à ces établissemens, et auroient dès-lors poussé beaucoup plus loin leurs conquêtes, si la crainte de s'attirer sur les bras Ataulfe, beau-frère et successeur d'Alaric, ne leur

eût fait ajourner leurs projets. Ce conquérant ambitieux venoit de s'établir dans la Septimanie qu'Honorius, lui avoit abandonnée pour se délivrer de lui.

Les Bourguignons se décidèrent, à cette même époque, à changer la forme de leur gouvernement; parvenus à un haut degré de puissance, ils craignoient que le pouvoir suprême n'excita l'ambition de leurs chefs, déjà divisés entr'eux. La nation fut assemblée pour élire un Roi, auquel elle se proposoit d'accorder une autorité légitime et étendue, en lui imposant toutefois des conditions favorables à la liberté. Le choix tomba sur Gondioc ou Gondicaire, l'un de ses chefs; il fut élevé sur le pavois à la manière des Germains, et prit aussi-tôt les rênes du gouvernement, en l'an 414 de Jésus-Christ. Ce Prince étoit aussi distingué par sa bravoure que par les qualités de son esprit et de son cœur; elles se développèrent davantage dans le haut rang auquel il fut appelé, et il justifia de plus en plus le choix de sa nation (1).

Gondioc, redoutant l'oisiveté pour des guerriers accoutumés aux combats, rassembla son armée, et fit une irruption dans la province des Séquanois; il s'empara d'une partie de ce pays, s'avanca dans la Champagne et dans la Celtique; bientôt il poussa ses conquêtes jusqu'à la Loire, et s'empara successivement de la première Lyonnoise, du Dauphiné, de la Savoie et de la Provence. Cependant il y eut des intervalles entre ces succès, et plus d'une fois Gondioc se trouva retardé dans sa marche.

---

(1) Plusieurs auteurs ont pensé que ce chef étoit le même qui présida au passage du Rhin; l'opinion la plus générale est que Gondioc et Gondicaire sont deux personnages différens.

Aëtius, envoyé dans les Gaules pour s'opposer aux barbares qui y avoient pénétré et s'y étoient répandus, avoit battu les Francs dans la Belgique, soumis la Norique et repris la Vindélicie. Il tomba de là sur les Bourguignons ; mais, après de légers succès, il fit avec eux un traité, par lequel il leur laissoit toutes leurs possessions, sous la condition de ne pas s'étendre au-delà, et de secourir l'Empire comme alliés. Peu de temps après, il fut rappelé en Italie, où il fut fait Patrice et ensuite Consul. Son éloignement favorisa l'ambition des Bourguignons, qui, sans égard au traité dont nous venons de parler, s'emparèrent d'une partie du Dauphiné, et Vienne devint la capitale de leur royaume. Gondioc fit alliance avec les Armoricains, qu'Aëtius n'avoit pu soumettre ; mais les progrès des Goths ayant rappelé ce général dans les Gaules, il y fit entrer les Alains, tribu des Huns, chez lesquels il avoit été long-temps en ôtage, et dont il connoissoit la bravoure. Ces peuples après avoir côtoyé le Danube et traversé le Rhin, tombèrent à l'improviste sur une tribu des Bourguignons, en tuèrent le chef, et la détruisirent presqu'entièrement. C'est d'après cet événement que Grégoire de Tours et Prosper ont dit que les Bourguignons furent détruits et leur Roi tué, dans une irruption des Alains, et par ordre d'Aëtius qui voulut se venger de ce qu'ils avoient manqué au traité qu'il avoit fait avec eux. Ce fait est démenti par l'histoire qui présente peu après cette époque, les Bourguignons victorieux et forçant leur ennemi de retirer ses troupes d'une province, pour la leur céder en toute souveraineté. Ce fut la troisième fois qu'Aëtius avoit été rappelé dans les Gaules pour les pacifier, qu'après une bataille sanglante contre les Visigoths et les Bourguignons réunis, ce général, quoi-

que victorieux, crut devoir retirer les garnisons Romaines de la Savoye, qu'il céda aux Bourguignons. Bientôt même Aëtius se trouva forcé de rechercher l'alliance des peuples qu'il avoit voulu détruire, pour les opposer à un ennemi plus redoutable qui menaçoit les provinces de l'Empire. Attila, Roi des Huns, qui se faisoit appeler le fléau de Dieu, s'avançoit vers les Gaules, précédé par la terreur de son nom et de ses exploits, et suivi d'une multitude innombrable de troupes qui ne respiroient que ruine et pillage. Après avoir passé le Rhin avec une armée de cinq cent mille hommes, il saccagea la ville de Metz, et vint jusqu'à Orléans, dont il s'empara. Aëtius, qui avoit rassemblé sous ses enseignes tous les peuples du nord répandus dans les Gaules, obligea bientôt Attila d'abandonner sa conquête, et de fuir devant lui ; il le poursuivit au travers des ruines fumantes qui marquoient sa trace, et l'atteignit dans les plaines de Champagne voisines de Chaalons. Attila fut vaincu et chassé, après avoir perdu plus de la moitié de son armée ; les historiens disent que les Bourguignons contribuèrent puissamment au gain de cette bataille, dans laquelle ils détruisirent un corps de Gépides qui leur avoit été opposé, et tuèrent le Roi qui les commandoit ; l'action fut terrible, et le chef des Bourguignons y perdit aussi la vie; mais ce n'étoit point Gondioc, comme l'a prétendu Paradin. Cet événement arriva l'an 451. Théodoric, Roi des Visigoths, qui commandoit une aile de l'armée, fut renversé de son cheval, et écrasé par les troupes qui le suivoient. Aëtius, de retour à Rome, fut mal payé de ses longs et éclatans services ; Valentinien, joignant l'ingratitude à la cruauté, le tua de sa main, et périt bientôt lui-

même assasiné par les amis d'Aëtius, qui voulurent venger sa mort.

Gondioc, après avoir poussé ses conquêtes jusqu'à la mer, et affermi son empire, mourut à Vienne, après un règne d'environ cinquante-deux ans : l'époque de sa mort n'est pas certaine ; on croit assez généralement que ce fut en 466 ou en 467. Il avoit épousé la fille du Patrice Ricimer, qui lui survécut et se retira à Lyon dans un monastère qu'elle avoit fondé. Il laissa deux filles et quatre fils héritiers de ses Etats, Gondebaut, Godigesile, Chilperic, et Godomar ou Gondemart.

Nous n'avons pas l'intention de faire une histoire de la Bourgogne ; nous nous bornerons donc aux détails qui précèdent sur l'origine des Bourguignons, sur leur établissement dans les Gaules et sur la fondation de leur Royaume, qui fut partagé entre les fils de Gondioc. A l'époque de sa plus grande puissance, ce Royaume étoit composé de sept Provinces, dont les métropoles étoient Arles, Vienne, Lyon, Besançon, Moûtier en Tarentaise, Embrun et Aix en Provence; il comprenoit le Dauphiné, la Provence, le Lyonnois, la Haute et la Basse Bourgogne, une partie de la Champagne, la Franche-Comté, la Tarentaise, la Suisse jusqu'au Mont-Saint-Bernard, et une grande partie de l'Alsace.

Il fut partagé en quatre Etats distincts, sur chacun desquels un des enfans de Gondioc régna avec le titre de Souverain. Chilperic eut Genêve et ses dépendances, la Savoye et le Comtat; Gondemart le Dauphiné, la Basse-Provence et les pays situés le long du Rhône; Gondebaut occupa la Séquanie, et Godigesile eut vraisemblablement

en partage les Provinces voisines du Rhin. De longues querelles s'élevèrent entre ces Princes, qui se firent une guerre cruelle ; Gondebaut fut le plus fort ou le plus heureux, et fit périr deux de ses frères, avec leurs familles. La jeunesse et la beauté de Clotilde, fille de Chilperic, la sauvèrent seule de cet affreux massacre ; elle reconnut mal dans la suite les bienfaits de son oncle, puisqu'elle sacrifia la reconnoissance qu'elle devoit à son attachement et à ses soins, au désir de satisfaire la haine implacable qu'elle lui avoit vouée, et de venger le meurtre de ses parens. L'histoire a retracé les détails de son mariage avec Clovis, et de tous les moyens qu'elle sut employer pour le faire réussir ; elle nous apprend aussi que la première grâce qu'elle osa demander à son époux, fut de faire brûler les douze derniers villages du Royaume de Bourgogne, par lesquels elle venoit de s'échapper. Clovis consentit à cette demande barbare, et Clotilde en adressa publiquement à Dieu des actions de grâce, comme si la Religion, qui ordonne le pardon des injures, eût pu autoriser la mort de tant d'innocentes victimes que cette Princesse fit sacrifier à sa vengeance.

Gondebaud cependant jouissoit seul et paisiblement d'un Royaume qu'il avoit augmenté par ses conquêtes ; il croyoit sa puissance encore affermie par ses alliances avec Théodoric, dont son fils avoit épousé la fille, avec Alaric qui étoit son beau-frère, et Clovis qui avoit pour femme sa nièce ; il crut devoir aussi s'attacher le frère qui lui restoit, Gondigésile, auquel il céda Genève et ses dépendances. Cependant cet état de paix et de sécurité ne fut pas de longue durée ; la pieuse, mais vindicative Clotilde, réussit par ses

intrigues à susciter à son oncle des ennemis redoutables. Clovis se ligua avec Théodoric contre Gondebaud; Gondigésile se joignit à eux et, par sa défection au moment de la bataille qui fut livrée à une demi-lieue de Dijon, et dans laquelle il avoit feint de s'unir à son frère pour combattre Clovis, il décida la victoire en faveur de ce dernier. Gondebaud prit la fuite et se réfugia avec un petit nombre de troupes dans la ville d'Avignon, place forte alors, et dans laquelle il résolut d'attendre ses ennemis pour leur disputer le reste de ses Etats. Clovis et Gondigésile vinrent l'y assiéger; mais quelques lenteurs dans leur marche avoient donné le temps à Gondebaud d'approvisionner la place: le siége traîna donc en longueur, et Aridius, ministre, et plus encore ami fidèle et sujet dévoué du Roi de Bourgogne, feignit de se jeter dans le parti de Clovis, gagna sa confiance, et le décida à accorder la paix à Gondebaud. Celui-ci paya les frais de la guerre, et devint le vassal de Clovis; Gondigésile, qui s'étoit flatté d'obtenir une grande partie des états de son frère, ne recueillit d'autre fruit de son ingratitude et de sa trahison, que la Province viennoise que Clovis ajouta à son Royaume, mais dont il ne put jouir que très-peu de temps.

Dès que Clovis se fut retiré, Gondebaud marcha contre Vienne, où son frère se croyoit en sûreté avec ses troupes et cinq mille Francs qui étoient restés près de lui; la ville fut prise, et Gondigésile massacré dans un temple où il s'étoit réfugié comme dans un asyle inviolable. Sa mort remit Gondebaud en possession de tout ce qu'il avoit perdu, et des provinces qu'il avoit cédées à son frère; il parvint aussi, par l'intercession des évêques qui se flattoient de lui faire abjurer l'Arianisme, à faire sa paix avec Clovis, dont

il redoutoit la vengeance, pour son infraction au traité d'Avignon et pour le meurtre de Gondigésile.

Ce fut alors qu'ayant réuni les différens ordres de son Royaume, Gondebaud promulgua, en l'an 501, son code qui a subsisté sous le nom de *Lois Gombettes*.

Nous n'entrerons pas dans le détail des événemens qui suivirent cette époque, ni des guerres que Clovis et Gondebaud, devenus alliés, soutinrent contre les Goths et les Visigoths, et qui se terminèrent par la paix avec Théodoric. Gondebaud sentant déjà le poids de l'âge, et voulant prévenir toute division entre ses fils, assembla les Etats du Royaume à Genève pour leur désigner Sigismond, qui étoit l'aîné, pour son successeur, voulant que dès-lors il partageât avec lui la puissance souveraine. Il donna la Suisse à Gondemard son second fils, et s'applaudit d'avoir ainsi, de son vivant, assuré la tranquillité de ses Etats et de sa famille. Il mourut l'an 516, après un règne de plus de trente années, pendant lesquelles il éprouva toutes les vicissitudes de la bonne et de la mauvaise fortune. Ce Prince étoit vif et entreprenant, naturellement bon, d'une bravoure à toute épreuve; son ambition ternit ses grandes qualités, et le rendit souvent cruel et inhumain. La mort de ses frères et de leurs familles est une tache ineffaçable sur son règne, quoiqu'Avitus, prélat renommé par ses vertus et sa piété, ait essayé de le justifier de ces crimes.

Sigismond, fils de Gondebaud, ne soutint pas l'éclat et la gloire du règne de son père. Il se souilla de la mort de son fils Sigéric que sa seconde femme lui avoit rendu suspect; poursuivi par ses remords, et incapable de résister aux trois fils de Clotilde qui vinrent l'attaquer, il se retira dans l'abbaye d'Agaune qu'il avoit fondée, et dont les

moines le livrèrent à ses ennemis avec sa femme et ses enfans. Emmené en France, il languit quelque temps dans les fers, et périt enfin d'une mort cruelle (1).

Gondemard, frère de Sigismond, fut reconnu Souverain par le peuple et par les grands du Royaume; mais Clodomir, qui croyoit avoir des droits sur cette couronne, marcha contre lui pour la lui disputer; il fut victime de son ambition, car les deux armées en étant venues aux mains à quelques lieues de Vienne, Clodomir fut renversé de son cheval; son casque enlevé le fit reconnoître à sa longue chevelure, et on lui trancha la tête : elle fut mise au bout d'une lance; et ce spectacle affreux porta la terreur et le désordre parmi les Francs, qui abandonnèrent la victoire aux Bourguignons. Gondemard continua de régner paisiblement jusqu'en l'an 534 que Clotaire et Childebert entrèrent en Bourgogne à la tête d'une puissante armée; Gondemard se renferma dans Autun; mais cette ville fut prise, et la Bourgogne passa dès-lors toute entière sous la domination des Français. Procope donne des détails sur cette expédition, et dit que les Bourguignons furent complètement défaits, leur Roi fait prisonnier, et renfermé dans un château (2). Paradin assure que Gondemard, après la prise d'Autun, fut étranglé par ordre des vainqueurs. D'autres historiens le font fuir et passer en Espagne, d'où il se retira en Afrique. Ce qui est certain, c'est que, depuis cette époque, l'histoire ne

---

(1) Clodomir le fit jeter dans un puits à Coulommiers, près d'Orléans, et fit ainsi périr d'une manière barbare un Roi qui lui étoit uni par les liens du sang. Sa famille périt avec lui et de la même manière.

(2) *Procop. de Bell. Goth. lib. I.*

fait plus aucune mention de ce Prince qui régna dix ans, et fut sans cesse poursuivi par la mauvaise fortune. En lui s'éteignit la race de Gondioc, et avec lui finit le premier Royaume de Bourgogne, qui n'avoit existé qu'environ cent vingt ans. Les crimes de Gondebaud avoient préparé sa ruine, qui fut consommée par l'indolence de Sigismond et par la foiblesse de Gondemard, son dernier Roi.

Lorsque le royaume de Bourgogne fut réuni à la France par les Princes qui s'en étoient emparés, il comprenoit le Duché et le Comté de ce nom, le Nivernois, la Savoye, le Dauphiné, la partie de la Provence située entre le Rhône et la Durance, les bords du Rhin depuis Basle jusqu'à Constance, et enfin presque tout le pays entre le Rhône et le Rhin jusqu'aux Alpes. On ne connoît pas précisément la manière dont ces Etats furent partagés entre Théodebert, Childebert et Clotaire; on sait seulement qu'après la défaite de Gondemard, les Bourguignons se rendirent tributaires des Rois de France, et s'engagèrent à les servir lorsqu'ils seroient en guerre; ils obtinrent en même temps de continuer à former une nation distincte et séparée des autres peuples, de jouir des terres qu'ils possédoient, et de vivre selon la loi de leur pays. La mort de Théodebert et celle de Childebert rendirent Clotaire maître de tout ce qui étoit sous la domination française, à l'exclusion de ses nièces, contre lesquelles il fit valoir la loi salique; lui-même mourut en l'an 562, laissant sa mémoire ternie par un règne tissu d'horreurs et de cruautés : son héritage fut partagé entre ses quatre fils; la Bourgogne échut à Gontran, qui lui rendit le titre de royaume qu'elle avoit perdu depuis sa réunion à la France.

Cette seconde monarchie n'avoit plus, lorsque Gontran la rétablit, la même étendue ni les mêmes limites que la première; outre l'ancien royaume des Bourguignons, le Vivarais et les pays situés au-delà et entre le Rhône et la Durance, la Bourgogne comprenoit encore le royaume d'Orléans, le Sénonois, et une partie de la Champagne. Après la mort de Caribert, qui arriva en 566, Gontran joignit à ses autres états la portion du royaume de Paris qui lui échut, et qui comprenoit Melun, Xaintes, Périgueux, Agen, avec leurs dépendances et la moitié de Marseille, dont l'autre moitié devint le partage du roi d'Austrasie. Gontran mourut à Châlons-sur-Saône, en 593, à l'âge de soixante ans, laissant son héritage à son neveu Childebert II qu'il avoit adopté, et auquel il avoit légué ses Etats par testament. Le roi d'Austrasie réunit donc à son royaume ceux de Bourgogne, d'Orléans, et une partie de celui de Paris. Il ne jouit pas long-temps de cette augmentation de puissance, car il ne survécut que trois ans à son oncle; il mourut dans sa vingt-sixième année, laissant deux fils et une fille. Théodebert, l'aîné de ses fils, fut couronné roi d'Austrasie; Thierry eut les royaumes de Bourgogne et d'Orléans, avec l'Alsace, le Sundgaw, le Turgaw, et une partie de la Champagne. A l'exemple de son grand-oncle, il prit le titre de Roi de Bourgogne, et mourut au même âge que son père, l'an 613, dans la ville de Metz, ne laissant que des enfans naturels, qui n'eurent aucune part à sa succession.

Après la mort de Thierry, Garnier, maire du palais (1),

---

(1) Warnachaire II, vulgairement appelé Warnier ou Garnier, fut fait maire du Palais du royaume de Bourgogne sous Thierry II.

voulant favoriser les projets ambitieux du roi de Soissons, persuada à Brunehaut de quitter Worms où elle s'étoit retirée avec les quatre fils naturels de Thierry, et de retourner dans la Bourgogne. Elle suivit ce conseil perfide, et, dès son arrivée, mit sur pied une armée considérable, à la tête de laquelle elle plaça le jeune Sigebert, l'aîné de ses pupilles; elle la fit ensuite marcher contre Clotaire, qui de son côté s'avançoit rapidement. Les deux armées se joignirent dans les plaines de Châlons-sur-Marne; mais, au moment d'en venir aux mains, les Bourguignons, dont les chefs étoient gagnés, se retirèrent vers la Saône, où Clotaire les suivit.

Le maire du palais, levant alors tout-à-fait le masque, s'empara des trois fils de Thierry, Childebert ayant disparu (1), et les livra au roi; Brunehaut elle-même fut arrêtée à Orville, entre Langres et Dijon, et amenée à Renève (2) où Clotaire étoit campé; il se rendit lui-même son accusateur, et la fit condamner au dernier supplice. Elle vit égorger Sigebert et Corbe, deux de ses arrière-petits-fils, Mérouée ayant obtenu grâce de la vie par un sentiment de pitié dont le roi, qui étoit son parrain, ne put se défendre pour lui. Cette malheureuse princesse, âgée de quatre-vingts ans, fille, épouse, mère et aïeule de rois, après avoir été cruellement tourmentée pendant trois jours, promenée sur un chameau dans tout le camp, fut attachée à la queue d'un cheval fougueux, qui la mit en pièces. Ainsi

---

(1) On croit qu'il se noya dans la Saône. (Mémoires de l'Acad. des inscript., tom. XXX, p. 681.)

(2) Village situé à cinq lieues de Dijon, sur la petite rivière de Vingeanne qui se jette dans la Saône.

périt ignominieusement cette Reine ambitieuse, moins coupable et aussi célèbre que Frédégonde, dont elle fut la rivale. Parmi les historiens, les uns se sont appliqués à lui imputer des crimes, les autres ont cherché à la justifier sans réserve; les fastes de l'histoire prouvent qu'elle mérita plutôt les reproches des premiers que les éloges des seconds.

Par ce dernier événement, le royaume de Bourgogne fut réuni une seconde fois à la Monarchie Française, et ne fut point rétabli par les successeurs de Clotaire II, comme il l'avoit été par ceux de Clotaire I. Elle retint cependant ses lois, ses usages et ses officiers particuliers; les principaux étoient le maire du palais, les patrices ou gouverneurs, les ducs et les comtes. Il paroîtroit que la Bourgogne avoit cessé d'être royaume dans les dernières années du septième siècle, et n'étoit plus alors qu'une souveraineté sous le titre de duché. Pepin, sous le règne de Clovis III, parvenu au plus haut degré de puissance, et régnant effectivement au nom des rois qu'il tenoit en tutelle, fit Drogon, son fils aîné, comte de Champagne et duc de Bourgogne; Grimoalde, le cadet, succéda à son frère dans cette principauté (1), qui n'étoit pas un simple gouvernement comme les autres duchés. Quoi qu'il en soit, la Bourgogne fit partie intégrante de la Monarchie Française jusqu'en 843 qu'elle fut démembrée par le partage volontaire qui fut fait alors à Verdun entre les enfans de Louis le Débonnaire. Lothaire, l'aîné des trois, eut la Bourgogne supérieure, située au-dessus du Rhône et de la Saône; Charles le Chauve eut la Bourgogne inférieure, c'est-à-dire tout le

---

(1) *Annal. Metensis ad ann.* 711.

pays situé au-dessous de ces deux rivières. Cette dernière portion demeura, depuis ce partage, sous la domination des Rois de France. Lothaire partagea celle qui lui étoit échue entre Lothaire et Charles, les plus jeunes de ses trois fils. Charles eut la Provence et le Duché de Lyon; il prit le titre de Roi de Provence : Lothaire eut tout le reste, c'est-à-dire ce qu'on a appelé Bourgogne Transjurane et la Bourgogne Cisjurane, qui fut depuis la Comté ou Franche-Comté. En 858 ou 859, il céda à ses deux frères, Louis et Charles, la Bourgogne Transjurane, et ne se réserva que la Franche-Comté.

Vers l'an 880, la division qui régnoit entre les Princes, et la foiblesse de leur gouvernement, portèrent ceux qui étoient à la tête de différentes provinces à s'emparer de toute l'autorité. On vit alors un Boson se faire couronner Roi de Provence, un Rodolphe Roi de la Bourgogne Transjurane, et d'autres hommes puissans envahir la propriété des pays dont ils n'avoient que l'administration. Nous abandonnerons ici toutes les provinces qui ont fait anciennement partie du royaume de Bourgogne, et nous terminerons cette notice par ce qui a rapport seulement à la Bourgogne Transjurane qui prit dans la suite le titre de Duché, et qui, depuis le partage de Verdun dont nous avons parlé, demeura constamment sous la domination des Princes Français.

Ce Duché, situé dans la partie orientale de la France, tenoit au Nord à la Champagne, au Midi à la Bresse et au Beaujolois, à l'Est il étoit borné par la Franehe-Comté et à l'Ouest par le Bourbonnois et le Nivernois; il comprenoit les comtés de Chalon sur Saône et de Mâcon, la plus grande partie de celui de Langres, tous les pays placés

entre la Tille, la Vingenne et la Saône, l'Autunois, l'Auxois, et une partie du Comté d'Auxerre. Ses principales villes étoient Dijon, Chalon, Mâcon, Autun, Beaune, Semur, Saint Jean de Losne, Nuys, Montbard, Châtillon, Avalon, Flavigny, Noyers et Arnay-le-Duc. Lorsque la dénomination des anciennes provinces eut été changée en France, la majeure partie du Duché de Bourgogne forma les départemens de la Côte-d'Or et de Saône et Loire. Ce Pays est renommé par sa fertilité et par la douceur de son climat; tout y croît en abondance, les vins et les grains y sont surtout d'une excellente qualité; les rivières qui le traversent y sont d'une grande utilité pour le transport des bois, et des fers dont on connoît la bonté.

La Bourgogne, à l'époque dont nous avons parlé où l'autorité féodale s'empara presqu'en entier des prérogatives royales, fut gouvernée par des Ducs bénéficiaires qui en jouissoient à titre de concession révocable à volonté par les Rois de France. L'histoire fait connoître le nom de ces Ducs, dont le premier fut Richard le Justicier; il eut pour successeurs Raoul le Noble, Gilbert de Vergy, Hugues le Noir, Hugues le Blanc ou l'abbé, Othon ou Othe, Henri-le-Grand qui devint Duc propriétaire par la concession de Hugues Capet son frère, et enfin Othe-Guillaume dit l'Étranger. Mais ce dernier, n'étant que le fils adoptif de Henri-le-Grand, fut obligé, après avoir soutenu une lutte de treize années, de reconnoître le droit légitime de Robert Roi de France auquel il céda le Duché: il conserva cependant les droits que lui donnoit son adoption, ainsi que l'usufruit du Comté de Dijon, et fut la tige des Comtes de Bourgogne qui possédèrent la Franche-Comté.

Le Roi Robert donna, en 1015, le Duché de Bourgo-

gne à son fils aîné, qui, devenu Roi de France en 1031, le céda à son frère Robert. Ce dernier fut la souche de la première branche royale des douze Ducs héréditaires, dont nous donnons ici la liste chronologique.

1 Robert I.er, frère du roi Henri I.er, Duc en 1032
2 Hugues I.er, petit-fils de Robert, lui succéda en 1075
il se fit moine à Clugny et remit le duché à
3 Eudes I.er, son frère, qui en prit possession en 1078
On l'a regardé comme le fondateur de Cîteaux (1).
4 Hugues II succéda à son père en. 1102
5 Eudes II Duc en 1142
6 Hugues III en. 1162
7 Eudes III, fils de Hugues III, lui succéda en 1192
8 Hugues IV, en 1218
9 Robert II, en 1272
10 Hugues V, en 1297
11 Eudes IV, frère du précédent fut fait Duc en 1315
et transmit par sa mort le Duché à
12 Philippe de Rouvre, son petit-fils, qui mourut à l'âge de seize ans et sans postérité, en 1361

Le Roi Jean déclara à cette époque que la Bourgogne lui étoit dévolue, et il la donna à son fils Philippe, qui fut surnommé le Hardi. Il fonda les Chartreux de Dijon, où il étoit inhumé, ainsi que son fils et son petit-fils,

Jean, dit sans Peur, succéda à son père Philippe, en 1404
Il fut assassiné sur le pont de Montereau.

---

(1) Ce Duc et ses successeurs, jusques et compris Philippe de Rouvre, étoient inhumés dans l'abbaye de Cîteaux.

Philippe-le-Bon, fils de Jean, qui institua l'ordre de la Toison-d'Or, devint Duc en . . 1419

Charles-le-Téméraire succéda à son père en. . 1467

Il fut tué devant Nancy en 1477

Ce dernier Duc de la seconde branche royale ne laissa qu'une fille, Marie de Bourgogne, qui survécut peu à son père, et fut inhumée près de lui à Bruges.

Louis XI réunit alors le duché de Bourgogne à la couronne; il vint à Dijon, où il fit une entrée solennelle, et reçut le serment des Etats; depuis cette époque ce Pays devint une province de France, qui avoit son Parlement, ses Etats, et qui avoit conservé beaucoup d'anciens priviléges. Cette dernière époque de l'histoire de Bourgogne ayant été traitée en détail dans plusieurs ouvrages, nous terminerons ici cet abrégé de ce qui concerne notre patrie, pour passer en revue les voyes Romaines qui ont anciennement existé dans ce Duché. Nous avons rédigé cette notice, d'après des notes de M. Pasumot, savant aussi modeste qu'instruit, que la mort enleva avant qu'il eût pu mettre la dernière main à des travaux utiles sur différens sujets d'antiquité. Nous avons recueilli tous ces matériaux, et nous nous sommes fait un devoir de les publier comme un hommage rendu à la mémoire de leur auteur (1).

---

(1) Annales des Voyages, de la géographie et de l'histoire, années 1810 à 1813.

NOTICE

DES VOYES ROMAINES

Qui ont existé dans l'ancienne province de Bourgogne.

On connoissoit dans les derniers siècles les voyes Romaines dont il existoit encore en France quelques parties, sous le nom de *Chemins ferrés* ou *chemins de César*. La première dénomination leur venoit de leur solidité, qui étonne encore après dix-huit siècles; la seconde étoit vicieuse, si on attribuoit la construction de ces chemins à Jules-César. Il est certain que les premières chaussées qui furent établies dans les Gaules, ne datent que du règne d'Auguste, et sont dues à Agrippa; les autres sont postérieures, et, comme les Empereurs portoient le surnom de César, on pourroit considérer comme un nom générique, qui ne signifieroit que *Chemin romain*, celui de *chemin de César* qui leur a été donné.

Il seroit inutile d'entrer ici dans de longs détails sur les dimensions et la composition de ces chaussées, cette matière ayant été traitée dans plusieurs ouvrages qui ne laissent rien à désirer à cet égard, et que l'on peut consulter. Nous n'indiquerons ici que l'histoire des grands chemins de l'Empire par Bergier, et les mémoires géographiques par Pasumot (Paris 1765), et nous nous bornerons à dire que les Romains ne négligeoient rien pour donner à ces ouvrages la plus grande solidité. Ils creusoient

d'abord le terrain à une profondeur suffisante pour y établir un bon encaissement, composé pour l'ordinaire de plusieurs couches de matières propres à se lier, et en quelque sorte à s'agglutiner.

Ils suivoient dans la direction de leurs chemins, autant qu'ils le pouvoient, la ligne droite, et les conduisoient en arc de cercle à la rencontre ou à la descente des montagnes, afin d'adoucir la pente; ils choisissoient de préférence des plateaux, et ne traversoient les terrains marécageux que lorsqu'ils ne pouvoient pas les éviter. La contexture de ces ouvrages étoit subordonnée aux localités et aux matériaux que chaque endroit pouvoit fournir; souvent l'encaissement étoit soutenu par des pieux ou des espèces de pilotis, pour le rendre inébranlable. La chaussée étoit exhaussée et bombée pour faciliter l'écoulement des eaux; elle étoit pavée ou seulement recouverte de gros sable, *glarea*, selon le besoin. Lorsqu'on pavoit le chemin, on soutenoit les bords par de grosses et larges pierres nommées lisières, *margines*, et les pavés étoient placés de champ. On creusoit aussi quelquefois, de chaque côté, des fossés pour recevoir les eaux. Au surplus, les Romains n'avoient point de règle générale dans ces sortes d'ouvrages, dont la construction varioit selon les terrains sur lesquels ils étoient établis, et le plus ou moins de solidité des matériaux qu'ils étoient à portée d'employer.

On occupoit à ces travaux les soldats des légions pendant leurs quartiers d'hiver, ou lorsque la paix leur laissoit un repos et une oisiveté qui auroient pu devenir nuisibles. Ces chemins étant surtout destinés aux convois militaires et aux marches des troupes, on les a aussi appelés

voyes militaires, *viæ militares* (1); on en voit encore aujourd'hui quelques portions qui ont jusqu'à dix et douze pieds d'exhaussement, comme on en découvre qui ont été recouvertes et enfouies dans les terres.

Dans les commencemens de la monarchie Française, la reine Brunehaut fit réparer la plupart de ces chemins, qui, par suite de cette restauration, prirent le nom de chaussées *Brunehaut*, *Brunichilde*, et *Brunichou*. Ce qui en existe encore aujourd'hui, est depuis long-temps abandonné; nous avons remplacé ces routes étroites et incommodes par des chaussées magnifiques, et auxquelles il ne manque, dans quelques départemens, qu'un entretien plus soutenu, et des réparations plus promptes lorsqu'il y survient des dégradations, où que le sol exige des travaux et des soins multipliés.

Nous allons faire une courte revue de toutes les voyes Romaines dont on a pu reconnoître quelques traces dans l'ancienne Bourgogne : ce travail peut ne pas être inutile à l'histoire de cette province, soit dans les temps anciens, soit dans le moyen âge; nous tâcherons en même temps d'éclaircir ce qui est resté douteux sur la position de certains endroits, en rapportant les différentes opinions des savans, en les discutant, et en établissant notre sentiment sur tous ces points de critique.

Voye d'Agrippa, de Lyon à Boulogne.

La Bourgogne étoit traversée par l'une des quatre grandes voyes militaires qu'Agrippa, gendre d'Auguste, fit construire dans les Gaules, et qui partoient de Lyon. Cette belle entreprise fut exécutée l'an de Rome 730 environ, 20 ans avant l'ère chrétienne, et 20 ans après la mort de César.

---

(1) *Ulpian.* — *Eumen.*, etc.

La voye Romaine qui passoit par la Bourgogne, conduisoit de Lyon à Boulogne, *Gesoriacum;* la portion comprise dans cette province est ainsi détaillée dans l'Itinéraire d'Antonin.

A. Lugduno.

	M P.	L.		M P.	L.
Assa Paulini	XV.	X.	*Augustodunum*	XXXIII.	XXII.
Lunnam.	XV.	X.	*Sidoloucum*	XXVII.	XVIII.
Masticonem	XV.	X.	*Aballonem*	XXIIII.	XVI.
Tinurtium	XVIII.	XIII.	*Autissiodurum*	XXXIII.	XXII.
Cabellionem	XXI.	XIIII.	*Eburobrincam*	XVIII.	XII.

La carte connue sous le nom de Peutinger, et nommée aussi table Théodosienne, donne le détail de cette même portion de la voye d'Agrippa, mais dans un ordre inverse et ainsi qu'elle suit :

Eburobriga.

Autessioduro	XXII. LEGAS.	*Tenurcio*	XII. LEGAS.
Aballo	XVI.	*Matiscone*	XIV.
Sidoloco	XVIII.	*Ludnam*	XVI.
Aug-Dunum	XXI.	*Lugduno caput Galliarum usquè hic legas.*	
Cabillione	XII.		

On trouve ici les mêmes endroits que dans l'itinéraire, excepté *Assa Paulini.*

La première observation à faire sur ce qui précède, c'est que dans l'itinéraire les distances sont indiquées par mille pas et par lieues gauloises, et que dans la table on ne trouve que la dernière de ces désignations.

La seconde observation, c'est que les colonnes milliaires étoient placées sur cette route de lieue en lieue, comme l'indique la table Théodosienne, par *usque hic legas ;* et depuis Lyon seulement. Cette ville ayant ici le titre de *caput Galliarum,* cela pourroit faire penser que les pays au-delà du Rhône formoient une province plus particulièrement Romaine que le reste de la Gaule. Cela est encore plus positivement exprimé par Ammien Marcellin, qui dit que Lyon est le commencement de la Gaule, et qu'en partant de cette ville, les distances ne sont plus comptées par mille pas, mais par lieue. *Qui locus exordium est Galliarum, exinde non millenis passibus, sed leucis itinera metiuntur* (1). Bergier assure aussi, « qu'en « la Gaule, de deçà le Rhône, les colonnes milliaires « étoient assises par lieues et non par milles » (2). L'autorité de cet auteur est Cambden, qui lui fournit aussi l'étymologie du mot *lieue*, qu'il tire du Celtique, et qui, selon lui, signifie *pierre.* Voici le passage tiré de sa description de l'Angleterre, chapitre I.

Dùm lapides ad viarum intervalla singulis 1500 *passibus, olim erigerentur, atque* Leuca Gallica, (*ut habet Jornandès*) *tot passus contineat, et* Leach *Britannicè, lapidem significet, dixerint eruditi Galli si* Leuca *non indè nomen invenerit.*

Danville dit (3), que de *Leach* est venu *League,*

---

(1) *Lib. XV.*

(2) Hist. des grands chemins, etc., liv. IV, chap. 42. — Eclairciss. géogr. de Danville, page 341.

(3) Traité des mesures itinér., pag. 117.

qui signifie lieue chez les Anglais, et se prononce à-peu-près *leugue* ou *leuga*. Les Gaulois, en appliquant à la désignation des distances un mot qui dans leur langue signifioit Pierre, n'ont rien fait d'extraordinaire, puisque les Romains eux-mêmes employoient l'expression *ad lapidem*, pour indiquer aussi les distances en milles.

Avant d'entrer dans le détail des lieux modernes, où nous croyons trouver la trace de la route qui nous occupe, il ne sera pas hors de propos de dire quelque chose de la mesure en mille et en lieue qui servoit aux anciens, et d'en donner une évaluation comparative avec nos mesures actuelles.

Les Romains comptoient les distances par milles, et les Gaulois par lieues. Le mille Romain étoit composé de mille pas, et la lieue Gauloise d'un mille et demi, ou quinze cents pas (1).

On a déterminé la valeur du mille, par la comparaison de plusieurs distances relevées très-exactement entre des colonnes milliaires que le temps avoit épargnées. Il résulte de cette opération trois évaluations qui diffèrent très-peu l'une de l'autre : la première est celle de Fréret (2), qui fixe le mille à 761 toises; la seconde de Danville (3), qui ne lui en donne que 756, et la troisième de Gibert (4), qui portant plus loin l'exactitude du calcul, pense que le mille doit être évalué a 755 toises 4 pieds 8 pouces 8 lignes. Nous croyons devoir préférer l'évaluation de

---

(1) *Jornandès*, *Hist. Goth. cap.* 36.
(2) Mémoires de l'Académie des inscript., tom. XIV.
(3) Traité des mesures itinéraires, et notice de la Gaule.
(4) Mémoires de l'Acad. des inscript., tom. XXVIII.

Danville, d'après la certitude que nous avons que les Romains, dans leurs mesures itinéraires, ont toujours évité les fractions, et les négligeoient pour faire un compte rond, lorsqu'il n'étoit pas d'une exactitude rigoureuse. D'après ce calcul qui porte le mille à 756 toises, il suit que le pas Romain avoit 4 pieds 6 pouces 5 lignes ; la lieue gauloise, équivalant à un mille et demi, étoit donc de 1133 toises 4 pieds 7 pouces, que l'on peut sans inconvénient porter à 1134 toises, comme l'a fait Danville. Pour abréger l'opération en réduisant ces mesures, on retranchera le tiers du nombre des milles pour avoir des lieues, et on ajoutera le tiers de celui des lieues pour avoir des milles ; ainsi quinze milles valent dix lieues, et trente lieues valent quarante milles. Notre lieue moyenne actuelle étant de 2300 toises, on y réduira les mesures anciennes, en prenant le tiers des milles et la moitié des lieues ; dix-huit milles qui valent douze lieues gauloises, ne formeront que six de nos lieues moyennes.

Revenons à la grande voye Romaine, qui conduisoit de Lyon à Boulogne, et examinons la portion de cette voye qui traversoit la Bourgogne.

Assa Paulini est la petite ville d'Anse, peu distante de la Saône, et près de laquelle a existé un camp Romain, dont on voit encore quelques vestiges ; elle faisoit autrefois partie du royaume de Bourgogne, et a été célèbre par la tenue de plusieurs conciles.

La seconde station est *Lunna*, appelé dans la table *Ludna*. On ne connoît aucun endroit dont le nom actuel corresponde à ceux là ; ce qui, joint à la différence de distance qui se trouve dans l'itinéraire et dans la table, ne permet pas de fixer exactement la position de cet endroit,

qui devoit se trouver sur les confins du Beaujolois et du Mâconnois.

Matisco est Mâcon, *Tinurtium*, Tournus et *Cabellio* ou *Cabillio*, Chalon sur Saône ; la route actuelle ayant remplacé l'ancienne, depuis long-temps on n'a pu trouver aucune trace de la voye Romaine, dans tout le trajet de Lyon à Chalon. Il est probable qu'elle côtoyoit la Saône jusqu'à l'endroit nommé la colonne, paroisse de Gigny, et où se trouve un petit port; son nom vient peut-être de la borne milliaire qui y étoit anciennement placée ; de là le chemin passoit par St. Loup de Varennes, à l'ouest de l'église, et aboutissoit directement à Chalon, par le faubourg St. Jean de Maizel. Au moyen du coude que la route faisoit au port de la colonne, la distance de douze lieues gauloises de Tournus à Chalon, indiquée par la table Théodosienne, paroît plus exacte que celle de l'itinéraire qui en marque quatorze.

On a trouvé dans le village de St. Loup de Varennes, à l'endroit appelé la fosse aux Romains, des médailles antiques et un tombeau de marbre qui a été pendant de longues années abandonné dans la cour du château. On y lisoit une belle inscription, souvent citée et toujours mal lue, parce que ce monument avoit beaucoup souffert: nous la rapportons ici telle que nous pensons qu'elle a dû exister.

Et Memoriæ Æternæ
Pisonius Asclepiodotus Ungentarius
IIIIII *Vir Augusti Coloniæ Lugdunensis Vivus Sibi Posuit*
D. *Et Severiæ Severæ Conjugi Charissimæ* M.
Cum Quâ Vixit Annis XXXV Sinè

Ullâ Animi Læsione Victuri Quam
Diù Deus Dederit Ponendum Paraverunt
Et Sub Asciâ Dedicaverunt.

Augustodunum est Autun, ou l'ancienne *Bibracte* des Eduens, la sœur et presque l'émule de Rome, la plus célèbre cité des Gaules, dont elle fut la capitale sous les Romains. On y voit encore quelques restes de son ancienne splendeur. Nous avons publié, dans les Annales des voyages, une notice sur cette ville, et sur l'état où elle se trouvoit du temps de Constantin (1).

La distance de vingt-deux lieues gauloises, entre Autun et Chalon marquée dans l'Itinéraire, est d'autant plus exacte, qu'on la retrouve à peu de chose près dans la table. On connoît encore, entre ces deux villes, plusieurs restes de la voye Romaine; elle sortoit de Chalon par le nord, au-delà du petit prieuré de Saint Martin des Champs; elle se dirigeoit delà à l'occident, en côtoyant un vaste terrain appelé autrefois *Bois de Menuse*, où l'on a découvert plusieurs tombeaux, des médailles et d'autres monumens antiques. La voye alloit ensuite directement à Mercurey en passant par Etroye; ce petit hameau est peu éloigné du Bourg-Neuf, et tiroit vraisemblablement son nom de *Strata Via.* Mercurey devoit le sien à un *Sacellum*, petit oratoire dédié au messager des Dieux, dont on y voyoit il y a peu d'années une statue en pierre. Il n'y a pas très-long-temps qu'on a détruit les portions de la voye Romaine, qui s'étoient conservées à la sortie de Chalon : depuis le bois de Menuse jusqu'à Mercurey, il n'en restoit aucune

---

(1) Tome IV.

trace : on auroit dû cependant la reconnoître dans la forêt de Marloux, si on se fût occupé de l'y découvrir. Il en existe encore une étendue d'environ 800 toises, entre Mercurey et Aluse, village situé sur une montagne élevée. D'Aluse la voye descendoit et alloit traverser la petite rivière de Deheune, entre Saint Léger et Dennevi, où il en paroît encore quelques vestiges ; se rendant ensuite au hameau de Nion, elle suivoit le plateau au nord de Couche, où on la reconnoît aussi, arrivoit à la ferme de *Bois Jean Gras*, d'où elle se dirigeoit par Saint Emiland vers la Selle, hameau dépendant de la paroisse d'Auxy. Dans ce dernier trajet, elle a servi de base à la route moderne établie en 1768, par M. Gauthey, ingénieur en chef de la province. De la Selle, la voye Romaine tiroit droit à Autun en passant par les bois, et par la partie supérieure du vallon appelé la Creuse d'Auxy, qu'elle laissoit au nord ; enfin elle entroit à Autun par la porte orientale, *Porta Cabillonensis*, au-dessous du séminaire.

Il est vraisemblable que ce fut entre Chalon et Autun que fut défait Sacrovir, l'an 21 de Jésus-Christ, sous le règne de Tibère ; Tacite (1) donne les détails de cette affaire, et dit que le général Romain Silius, après avoir ravagé les frontières des Séquanois, dont les habitans s'étoient joints aux Eduens révoltés, s'avança en diligence vers Autun, à la tête de deux Légions ; qu'il rencontra Sacrovir dans une plaine, à douze milles de cette ville, et lui livra bataille.

Silius dut passer la Saône à Chalon et suivre la voye qui conduisoit à Autun ; il rencontra Sacrovir à la douzième

(1) *Annal. lib. III.*

borne, *duodecimum apud lapidem;* cette distance tombe près de la Deheune, où se trouve en effet un pays découvert qui s'accorde avec celui dont parle Tacite ; tout porte à croire que ce fut en cet endroit que fut donnée cette bataille mémorable dans laquelle les Romains furent obligés de se servir de la hache et de la coignée pour abattre ces terribles Crupellaires qui, couverts entièrement d'une armure de fer, formoient sur la première ligne de l'armée Gauloise un rempart à l'épreuve de l'épée et du javelot.

Sidoloucum est la petite ville de Saulieu, Ladone (1) fait dériver son nom de *solis locus*, parce qu'on y a découvert d'anciennes sculptures représentant les signes du Zodiaque.

Depuis Autun jusqu'à Saulieu, on reconnoît très-bien la voye Romaine qui existe encore en grande partie ; elle sortoit d'Autun par la porte d'Arroux, passoit près du village et à l'occident de Saint-Ferréol, appelé, par corruption, Saint-Forgeot. Depuis Autun jusqu'à quatre cents toises au-delà de Saint-Forgeot, elle est tout-à-fait détruite ; mais ensuite on la reconnoît, et on la suit dans les bois où elle entroit, dans la montagne élevée de la Chaume et jusqu'à Savilly, où elle est détruite ou recouverte par les terres labourées. Au-delà de ce village, elle reparoît dans les bois et jusqu'à Brasey, où il y en a une portion bien conservée ; de Brasey à Saint-Martin de la mer, elle est un peu apparente ; le chemin, étant le seul fréquenté et mal entretenu, se détériore toujours davantage, et sa direction, en ligne droite jusqu'auprès de

(1) *Augustod, antiq. p.* 108.

Saint-Martin, où il forme un coude à l'occident, est le seul guide qui puisse indiquer la position de l'ancienne voye ; elle redevient apparente à la hauteur du château de Mâcon, et traverse les bois où elle s'est conservée, jusqu'à environ sept cents toises de Saulieu ; des ruisseaux qui coulent en cet endroit l'ont détruite ou couverte de sable : cependant le chemin actuel est la voye elle-même ; on reconnoît son fondement solide, et on aperçoit même, par fois, le pavé au fond de l'eau ; on le voit aussi sous des hayes qui tiennent au hameau de Villeneuve, où elle passe pour monter à Saulieu ; elle y arrive par la rue du Faubourg-Saint-Saturnin.

Aballo est la jolie petite ville d'Avalon, dont le nom n'a jamais varié ; les écrivains du moyen âge l'ont nommée *Castrum Aballo ;* on y a battu monnoye, et c'est dans son voisinage qu'existoit un ancien camp Gaulois, appelé *Camp-des-Alleux* (1). On a cru d'abord dans le pays que ce camp avoit servi au Roi Robert, fils de Hugues Capet, lorsqu'en 1005 il assiégea en personne la ville d'Avalon. Caylus l'attribuoit aux Romains ; mais M. Pasumot lui fit changer de sentiment : selon lui ce camp étoit de construction Gauloise, parce que le retranchement étoit formé de pierres sèches du pays entassées sans ordre à la manière de ces peuples ; César, en décrivant le siége d'*Alesia* a parlé de cette espèce de muraille qu'il nomme *Maceria.*

La voye Romaine entre Saulieu et Avalon n'est plus reconnoissable ; il paroît qu'elle étoit parallèle à la route actuelle, et passoit par les mêmes villages ; il y a environ vingt ans qu'on en découvrit une portion devant le château

---

(1) Recueil d'antiq. de Caylus, tom. V, page 508 ; et tom. VI, p. 19.

de Chanteau ; on en a trouvé quelques traces dans les bois et près des hameaux de Montmellien et de Champagne ; de là elle paroissoit se diriger à l'est de Rouvray et de Sensey, traversoit les bois dans lesquels elle étoit reconnoissable, passoit au nord devant le château de Sainte-Magnence, et venoit joindre la route actuelle, à un embranchement qui s'y trouve, environ trois cents toises au-delà de Sainte-Magnence ; il existoit encore dans cet endroit une portion bien conservée de la voye qui a été détruite lors de l'établissement de la route actuelle (1).

L'ancienne voye venoit donc de Saulieu à la Roche en Bernis, cotoyoit Sainte-Magnence, et passoit à Cussy-les-Forges, d'où elle gagnoit le petit village nommé Létrée de *Srata via*, laissant ensuite Magny au midi, elle arrivoit à Avalon par le faubourg Saint-Martin. En travaillant, il y a nombre d'années, à réparer la digue de l'étang des moines qui touche presqu'à ce faubourg, on découvrit une pierre avec une inscription, qui peut-être étoit une colonne milliaire ; elle fut brisée, et ses fragmens dispersés par les ouvriers, avant que quelqu'homme instruit pût l'examiner et la sauver de la destruction.

Autissiodorum est Auxerre, qui dépendoit primitivement de la Cité des Sénonois ; les Romains l'en séparèrent, pour lui donner le titre de Métropole. Elle existoit anciennement dans l'emplacement où depuis fut bâtie l'abbaye de Saint-Julien, au sud-est de la ville actuelle. Ce qu'on y appelle aujourd'hui la Cité, fut entouré, sous Constantin, de murs, dont il reste encore quelques portions. Ce Prince, mettant fin aux longues persécutions

(1) Mercure de France (juillet 1737), Dissertation de M. Letors.

que l'Église avoit souffertes depuis l'établissement du Christianisme dans les Gaules, permit de démolir les temples du Paganisme; les matériaux de ceux qui existoient à Auxerre, furent employés à construire les murs d'enceinte, dans lesquels on a trouvé des fûts de colonnes, des chapiteaux, des fragmens de frises et de statues, ainsi qu'un Cippe, avec une magnifique inscription en l'honneur d'Auguste et de la déesse de l'Yonne (1).

Il y a peu d'années qu'on a établi avec certitude le trajet de la voye Romaine, depuis Avalon jusqu'à Auxerre; l'abbé Belley, Danville, Lebeuf, et le comte de Caylus, s'étoient trompés à ce sujet, et furent rectifiés par Pasumot dans ses Mémoires géographiques.

Cette voye, arrivée au faubourg d'Avalon, n'entroit point dans la ville; elle y faisoit une inflexion, passoit par Girolles, Sermiselle, traversoit la rivière de Cure, au village de Saint-Moré, gagnoit Bazarne, *vicus Bacernæ*, traversoit encore l'Yonne; et, après avoir fait à l'ouest près du village de Champ, un coude considérable, elle arrivoit droit à Auxerre (2).

C'est dans cette route, et près du village de Saint-Moré, qu'existoit anciennement, sur une hauteur, un lieu nommé *Chora* par la notice de l'Empire et par Ammien Marcellin, et *vicus Choræ* par les écrivains ecclésiastiques. La position de cet endroit, avoit été fixée par Lebeuf, à Cravan; M. Pasumot a démontré (3) que ce ne pouvoit

---

(1) Mémoires de M. Lebœuf, tom. I. — Recueil d'antiq. de Caylus, tom. VII, pag. 291.

(2) On peut voir le détail de cette partie de la voye Romaine dans les Mémoires géographiques de Pasumot. (Paris 1765.)

(3) Mémoires précités.

être dans cet endroit, placé comme dans un puits, et par lequel il a été impossible de faire passer la route actuelle, que se trouvoit l'ancien *Chora*; il a prouvé que cette habitation a dû exister sur un tertre presqu'isolé, tenant à un plateau par une langue de terre étroite, et que l'on nomme dans le pays, Ville-Auxerre. Une tradition constante y est établie, qu'il y avoit anciennement sur ce tertre une ville; mais on ignore l'époque et les causes de sa ruine. Elle étoit dans une position aussi forte qu'*Alise* et *Gergovia*, et dominoit la Cure au-dessus de l'endroit où la voye Romaine venoit traverser cette rivière. (Voyez la carte ci-jointe).

Eburobrinca ou *Eburobriga*, est la dernière station de la voye de Lyon à Boulogne, pour la portion qui passoit dans l'ancienne Bourgogne. Dom Bouquet et Lebeuf ont pensé que c'étoit Brinon; et M. Pasumot, les environs du Bac-à-Poulet (1); c'est plutôt le village d'Avrolles, dont le nom ancien est *Hebrola* et *Ebrolix*, à l'occident de Saint-Florentin, où se croisent les routes d'Auxerre à Sens, et de Sens à Alise, par Tonnerre. Avrolles paroît avoir existé très-anciennement, et on a découvert dans ses environs plusieurs monumens Romains; il est situé sur la petite rivière de Vêvre ou Evre, *Urbanus* ou *Orbanus*; ce nom s'accorde avec celui d'*Eburobriga*, qui auroit été tiré de celui de l'Evre.

La voye Romaine, après avoir traversé l'Yonne à Auxerre, passoit à dix toises de Létau, venoit au pont de Sinote

---

(1) Cartes et notes sur la table de Peutinger (Lebeuf). — Collections des historiens de France (dom Bouquet). — Mémoires géographiques, page 110 (Pasumot).

à l'est de Gurgy, puis à Airy, *Airiacus*, nommé aujourd'hui par corruption, Héry. Il y eut dans ce lieu, au commencement du onzième siècle, une nombreuse assemblée, à laquelle assista le roi Robert, *magnus conventus in villâ Ærium seu Æriacum dictâ*. La voye traversoit ensuite le Senain, *Sena amnis*, pour arriver au hameau des Baudrières; de là, par les bois de Pontigny, traversoit encore l'Armançon au-dessous du moulin de Frécambaut, arrivoit au pont d'Avrolles; et, après avoir passé par cet endroit où elle existe encore, elle se rendoit à Troyes, par Villeneuve-au-Chemin. On en a trouvé des traces d'Airy à l'Armançon, dans les bois de Pontigny, à l'occident de Rebourceau, et jusqu'à Avrolles. La distance de douze lieues Gauloises, indiquées par l'Itinéraire, entre *Autissiodurum* et *Eburobriga*, est exactement la même qui se trouve entre Auxerre et Avrolles, en suivant la route que nous avons tracée. M. Pierre, curé de Champlost, fit imprimer en 1783, dans l'almanach de Sens, une Dissertation en forme de lettre, sur *Eburobriga*.

Voye de Chalon à Langres.

Voilà tous les détails que nous avons pu recueillir sur la portion principale de voye Romaine, qui traversoit notre Province : une autre voye presqu'aussi ancienne, y passoit également, elle est indiquée dans l'Itinéraire, sous ce titre, *à Cabellione, Treviros*; mais le détail en a été perdu ou omis. La Table de Peutinger a suppléé à cette lacune, et détaille ainsi la portion qui traversoit la Bourgogne.

Andematuno	XXVIII.	*Vidubia*	XXII.
Filem	XIX.	*Cabellione.*	

Au lieu de *Filem*, il y a dans l'original de la Table *Filena*. Cette voye a été bien connue, parce qu'il en existoit

encore dans des temps modernes des portions considérables; M. Thomassin en a donné le détail dans une lettre imprimée à Dijon, il y dit :

« Ce chemin traversoit la petite rivière de Deheune à
« Demigny, alloit de là à Muresange, Ville-le-Moutiers,
« Argilli, Saint-Bernard dans les bois et près de l'abbaye
« de Cîteaux, à Savouge, et venoit aboutir à la rivière
« d'Ouche, à cinquante pas de la Colombière : on en
« aperçoit encore des vestiges dans les bosquets du parc
« de Dijon, où l'on a négligé de les détruire, parce que
« les arbres les dérobent à la vue. A la sortie du parc, il
« passoit près la croix Mansfeld, vulgairement dite *Ma-*
« *chefer*, et alloit joindre à Bellefond le chemin d'Autun
« (à Langres), avec lequel il se réunissoit. »

D'après le détail de M. Thomassin, il est dificile de reconnoître la position de *Vidubia*, à vingt lieues Gauloises de Chalon; il paroît avoir mal établi la première direction de la voye qui ne devoit traverser la Deheune qu'à Pontrevaux, à une lieue au nord de Verdun. On a en effet reconnu un chemin très-ancien, mais ruiné en partie, qui alloit à Chemenot, en passant près et au-dessus de Crissey. De Chemenot, il continuoit par Corcelles, les Allerey et Saint-Martin de Gâtinois, qui n'est séparé de Pontrevaux que par la Deheune; de ce dernier village la voye passoit à Palleau, la Croix-Leure, Percié, Villy-le-Brûlé, et Argilly, où elle étoit connue sous le nom de *Chemin Ferré*. A environ 1500 toises d'Argilly, elle coupoit une autre voye Romaine, qui alloit d'Autun à Besançon, et dont nous parlerons dans la suite : celle qui nous occupe, traversoit les bois, après Argilly, laissant à l'occident, le village de Gesland et le château de la *Chausselle*, qui en a pris son

nom; elle venoit ensuite à Saint-Bernard, sur la petite rivière de Vouge. Delà, continuant en ligne directe, elle laissoit à l'orient la paroisse d'Épernay, passoit entre Saint-Philibert et Broindon près la rente de Sathenay et l'étang du Roi, dont la levée fait partie de la route; elle entroit ensuite dans les bois de Perrigny, au-delà desquels, laissant à l'orient le château de Beauregard et le village de Longvic, elle venoit passer l'Ouche, près et au-dessous de la Colombière. Après ce dernier endroit, on en perdoit la trace, et on ne la retrouvoit qu'à environ 250 toises de Dijon, près la Maladière, à l'extrémité du faubourg Saint-Nicolas; passant ensuite à l'orient du château de Pouilly et par Belfont, à l'est du Clocher, elle venoit descendre à Norges-les-Ponts, ou Norges-le-Bas, qu'elle traversoit en passant devant la Commanderie. On a trouvé, à l'entrée de ce village, les débris d'une colonne milliaire, à la base de laquelle on lisoit le nombre VII. La voye Romaine alloit de Norges en droite ligne, au Pont-de-Gueux, où elle se confondoit avec la route moderne de Dijon à Langres, qui a été en grande partie, établie sur le chemin Romain; de Dijon au Pont-de-Gueux, cette ancienne chaussée, qui étoit très-droite, avoit partout vingt pieds de largeur; un massif de plus de deux pieds de profondeur, et formé de plusieurs lits de pierres posées de champ, lui assuroit une grande solidité.

D'après cet exposé, la position de *Vidubia* tomberoit exactement au passage de la rivière de Vouge, au hameau de Saint-Bernard, distant de Chalon de vingt lieues Gauloises. Danville (1) remarque avec raison qu'en lisant

(1) Notice de la Gaule. (article *Vidubia*)

Vidugia au lieu de *Vidubia*, on trouveroit une analogie entre ce nom et celui de la petite rivière qui coule en cet endroit; cette analogie nous paroît d'autant plus frappante qu'elle tient au changement d'une seule lettre, le D ou le B de *Vidubia* , ce qui donne *Vigubia* ou *Vidugia*, et qu'on peut faire un rapprochement remarquable de ces noms avec celui du village de *Savouge* situé à l'est de Saint-Bernard.

En suivant la direction indiquée par M. Thomassin, *Vidubia* tomberoit près du château de la *Chausselle*, et alors la distance de *Vidubia* à *Filem* ne se retrouveroit plus.

Nous pensons qu'il faut lire, au lieu de *Filem*, *Tilem* ou plutôt *Tilena*, qui tombe à Til-Chatel situé à dix-neuf lieues Gauloises de Saint-Bernard, et dont le nom n'a jamais varié; on trouve dans les actes du onzième siècle *Tile Castrum*; *Tilense Castrum*; *Thili Castrum*, etc. (1).

Il paroîtroit donc que Til-Chatel seroit la seconde distance indiquée par la Table; cependant Ladone a parlé, d'après Pierre de Saint-Julien (2), d'une habitation ruinée qui avoit existé entre Lur ou Lux et Trichâteau (Til-Chatel) sur la route Romaine qui conduisoit à Langres, *juxtà Stratam Lingonensem*. On a trouvé, dans les ruines de cette habitation, des médailles, des anneaux, des vases et d'autres monumens antiques; mais elle n'a jamais été le *Tilem* de la Table, puisqu'elle n'étoit point sur la voye Romaine, comme Ladone et Saint-Julien l'ont avancé (3),

(1) *Notitia Galliar. Adrian. Valesii.*
(2) Origine des Bourguignons, p. 18 et 19.
(3) Description de la Bourgogne par Courte Epée, tom. II, pag. 427.

et que son emplacement, connu sous le nom de Val-d'Ogne, est à 500 toises de Lux, et à 200 pas de la Tille.

Andematum est certainement la ville de Langres; la grande route qui y conduit actuellement est, depuis Til-Chatel, assise presque continuellement sur la voye Romaine dont on n'a trouvé quelques parties que dans les endroits où la route nouvelle s'est écartée de la direction de l'ancienne. Nous croyons qu'il y a erreur dans l'indication de XXVIII lieues Gauloises qui est portée dans la Table de *Tilem* à *Andematum*; il n'y en a rigoureusement que dix-neuf. Ces erreurs sont assez fréquentes dans cette table; on peut les attribuer au copiste qui aura mis XXVIII, au lieu de XVIIII, en faisant un X du V et un V de la première unité.

Quelques auteurs ont pensé que la voye dont nous parlons étoit celle d'Agrippa qui de Lyon conduisoit au Rhin, parce que de Trêves elle aboutissoit d'un côté à Mayence et de l'autre à Cologne. Nous la regardons comme moins ancienne; d'ailleurs celle d'Agrippa devoit passer par Besançon et la Franche-Comté : c'est le sentiment de Guichenon et d'autres Historiens Séquanois. Il est appuyé par l'autorité de Strabon qui dit qu'Agrippa construisit les quatre plus anciennes voyes militaires dans la Gaule, et qu'elles partoient de Lyon comme du centre de cette province. *Lugdunum in medio Galliæ situm est, instar arcis, quapropter Agrippa, hoc ex loco, partitus est vias.* (quatuor) (1). Ce passage prouve sans réplique, en faveur de notre opinion, que la voye dont nous parlons n'étoit pas une des quatre qui sortoient de Lyon. Nous devons

(1) *Strab. Geogr. lib. IV, sub fin.*

observer aussi qu'à l'endroit nommé Vaux, près d'Aubigny, une autre voye se séparoit de celle-là, passoit à l'orient de Sacquenay, de Fontaine-Française, descendoit à Mirebeau, et passoit la Saône à Pontaillier; elle alloit de là à Auxonne, puis au-dessous de Dôle où elle s'embranchoit avec une voye qui conduisoit de Chalon à Besançon. En 1703, on découvrit près de Sacquenay une colonne milliaire, d'une seule pièce, ayant avec sa base huit pieds quatre pouces de hauteur, de forme ronde, et d'un diamètre de vingt-deux pouces. Elle fut placée dans le cimetière de la paroisse, où M. Legoux copia avec exactitude l'inscription qu'elle portoit, et la donna telle qu'elle suit ici (1). La distance y est marquée par milles.

Voye particulière de Langres par Mirebeau, Pontaillier et Dôle.

TI. CLAVD. DRVSI F. CÆSAR AVG. GERMANIC.
PONT. MAX. TRIB. POTEST. II IMP. III. P. P. COS. II.
DESIGNAT. III. ND. M. P. XXII.

Cette voye existoit donc vers l'an 41 de Jésus-Christ, époque de l'avénement de Claude à l'Empire, ou peut-être fut elle construite en l'an 43, lorsque ce Prince traversa les Gaules pour se rendre en Angleterre, dont il soumit alors une partie.

La direction de cette route, telle que nous l'avons donnée, prouve que Danville, dans sa Notice de la Gaule (article *Tile*), a eu raison de la faire passer par Mirebeau et non pas par Ozilly, comme M. Chevalier (2). Mirebeau étoit autrefois une ville peuplée et de quelqu'im-

(1) Dissertations sur l'origine de la ville de Dijon, page 167. (Dijon, 1771.) Moreau de Mantour, Lebeuf, Mahudel, Danville, et l'abbé Belley, ont aussi fait mention de cette colonne.

(2) Mémoire sur la ville de Poligny.

portance, puisque les Romains l'avoient ornée d'un théâtre, dont il est parlé dans une inscription rapportée par Dom Martenne. (Voyage littéraire, page 188).

Voye de Chalon à Besançon.

La voye qui conduisoit de Chalon à Besançon est indiquée dans la Table de la manière suivante :

Cabellione	XIIII.	*Crusinie*	XV.
Ponte Dubris	XVIIII.	*Vesontine.*	

Au lieu de *Ponte Dubris*, il faut lire *Ponte Dubis*, qui est Pontoux, à douze lieues Gauloises de Chalon. Lorsque les eaux du Doubs sont basses, on y aperçoit encore les restes d'un pont de construction antique : plusieurs voyes venoient y aboutir ; celle de Chalon suivoit le chemin actuel, en passant par Damerey et par Sermesse.

Il n'est pas aisé de déterminer la station *Crusinie* que Danville (1) et l'abbé Belley (2) ont pensé être Crissey, hameau à demi-lieue au sud de Dôle. L'analogie de nom avoit déterminé l'opinion de ces savans ainsi que celle de M. Pasumot (3) ; nous pensons qu'il conviendroit mieux de fixer cette station à Orchamp, village situé près du Doubs, à trois lieues environ au-dessus de Dôle. Il existoit près de cet endroit un des Camps appelés par les Romains *Stativa*, dont Caylus a donné le plan et la description (4). La route actuelle de Dôle à Besançon traverse cet ancien camp, et elle est établie presqu'en entier sur une ancienne

(1) Notice de la Gaule.

(2) Eclaircissemens géographiques, page 96.

(3) Mémoires géographiques.

(4) Recueil d'antiq., tom. V, pag. 302. Pl. CVII.

voye Romaine que l'on a réparée et élargie. Cette voye a été bien reconnue de Pontoux à Orchamp (1); elle passoit par Mont, la Villeneuve, Peurlans, Beauchemin, Tavaux, Saint-Ylié, Dôle et Orchamp. Entre Tavaux et Saint-Ylié, il y avoit autrefois sur la route une croix appelée de *Bon repos*, qui avoit été posée sur une pierre milliaire; cette voye ne faisoit presqu'aucune inflexion et côtoyoit le Doubs pour arriver à Besançon.

A la vérité, la distance de Pontoux à Orchamp est de vingt-trois lieues Gauloises, et diffère de celle de la Table qui n'en marque que dix-neuf. Danville a trouvé la même difficulté en s'arrêtant à Crissey, et il a remarqué avec raison que les distances indiquées par la Table sont rarement d'une exactitude rigoureuse; il calcule ensuite la totalité de celle de Chalon à Besançon, qui est de quarante-huit lieues Gauloises, et en porte douze de Chalon à Pontoux, quinze de Pontoux à Crissey, et vingt-une de Crissey à Besançon. Nous distribuerons aussi cette distance totale d'après notre opinion, en suivant avec le compas les meilleures cartes de France, et nous porterons douze lieues de Chalon à Pontoux, vingt-trois de Pontoux à Orchamp, et treize d'Orchamp à Besançon, ce qui nous paroît moins disparate que les nombres marqués dans la table.

Nous ne pouvons cependant disconvenir qu'il existoit une voye Romaine entre Crissey et Besançon, qui passoit par la forêt de Chaux, où elle étoit en partie conservée, et que la distance de Besançon à Crissey, par cette forêt

---

(1) Dunod, Hist. des Sequanois, tom. I. — Chevalier, Mémoires sur Poligny, tom. I.

ou par Orchamp, est à-peu-près la même : il seroit donc possible que le *Crusinie* de la table fût Crissey ; mais alors les nombres y auroient été transposés, comme l'a très-bien observé Dom Jourdain (1). Il faudroit les rétablir, et, pour plus d'exactitude, réduire la première distance en écrivant

Cabellione.	Chalon	XII.	*Crusinie.*	Crissey	XX.
Ponte-Dubis.	Pontoux	XVI.	*Vesontine.*	Besançon.	

Nous avons à discuter ici l'opinion de M. Chevalier, qui a calculé cette route par mille, et non par lieue, et qui a interpolé une station *Ternutio*. Il donne, dans cette portion de voye Romaine, les noms et les distances qui suivent (2) :

Cabellione	Chalon.		*Crusinia*	Orchamp.	XV.
Ponte-Ternutio	Verdun	XII.	*Vesontine*	Besançon.	
Dubris	Gevri.	XIX.			

Il s'est appuyé, dans sa manière de compter par mille, de l'autorité d'Ammien-Marcellin, qui, selon lui, a placé la Séquanoise dans la première Germanique, et a dit que la partie des Gaules où l'on comptoit par lieue, ne commençoit qu'aux contrées situées entre le Rhône et la Saône ; d'où il a conclu qu'on devoit se servir du mille dans la Séquanoise : il suffit de consulter le texte même de l'auteur, dont s'appuie M. Chevalier (3), pour se convaincre

(1) Dissertation manusc. sur les voyes Romaines de la Séquanie.

(2) Mémoires sur Poligny, tom. I, pag. 44.

(3) *Amm. Marcell. lib. XV. Rogabantur autem Galliæ, etc.* Voyez ce passage entier jusqu'à : *exindeque non millenis passibus, sed leugis itinera metiuntur.*

que ce dernier a mal interprété l'historien Romain, et qu'au contraire la Séquanoise étoit considérée comme faisant partie des contrées situées entre le Rhône et la Saône.

Quant à la station *Ponte - Ternutio* interpolée par M. Chevalier, c'est une autre erreur qui ne demande même pas d'examen. Il est tombé dans la même faute que M. de Valois (1), qui, voyant dans la table *Ponte*, vis-à-vis *Ternutio*, a pensé qu'il devoit y avoir entre Chalon et Tournus une station du nom de *Ponte*, mais qui n'a jamais réuni les deux mots *Ponte* et *Ternutio*, comme M. Chevalier, qui transporte Tournus entre Chalon et Besançon.

Nous nous arrêterons davantage sur les distances fixées par cet auteur; nous ne pouvons admettre la position de *Dubris* à Gevri, et celle de *Ponte* à Verdun; car de Chalon à Verdun il y a quatorze milles un tiers; de Verdun aux environs de Gevri et de Taveau, dont il est voisin, il y a vingt-quatre milles; de Gevri à Orchamp, il s'en trouve effectivement quinze; mais il y auroit un excédant de deux milles un tiers dans la première distance, et de cinq milles dans la seconde. Nous croyons donc avoir établi la division de cette route d'une manière beaucoup plus probable, et qui se trouve d'accord avec les meilleures autorités.

Voye par la Bresse.

Pontoux étoit, comme nous l'avons dit, le point de réunion de plusieurs voyes, parmi lesquelles il y en avoit une qui traversoit la Bresse. De Pontoux elle étoit dirigée par les bois de Sermesse, vers Toutenant, qu'elle laissoit

(1) *Notit. Galliar. art, Tinurtium Castrum.*

à l'ouest; entroit dans les bois de Saint-Bonnet, où elle est encore assez bien conservée, et passoit entre Serrigny et la Racineuse, d'où elle gagnoit Château-Renaud, près de Louhans. On a trouvé, en différens temps, dans cet endroit situé sur une petite élévation, à une portée de canon de la ville de Louhans, plusieurs monumens antiques et des médailles Gauloises et Romaines en argent et en bronze. Caylus a fait graver (1) un taureau à trois cornes qui faisoit partie de ces découvertes; c'est par erreur qu'il a indiqué Château-Renaud dans le voisinage de Saulieu; le nom de M. de Mailly, qui étoit propriétaire de ce Château, ne laisse aucun doute à ce sujet.

M. Chevalier fait prendre une autre direction à la voye de Château-Renaud à Pontoux, qu'il conduit par Voitte et Mervans; cependant il ne donne cette opinion que comme une conjecture que nous ne pouvons adopter. Il parle aussi d'une autre voye qui partoit de la précédente au-dessus et au nord de Toutenant, et passoit au nord du Château-du-Pérou, par les hameaux les Vennes-Guyotes, et la Nue-de-la-Ranche, laissant ensuite au midi celui de Creté, conduisoit à Utre, passoit la Braine à Orc, et aboutissoit à Poligny.

Voye de Pontoux à Poligny.

Nous pensons que cette voye ne se séparoit pas seulement de celle de Château-Renaud, mais qu'elle la coupoit en venant du Port-Chauvort, près et au-dessous de Verdun. Nous ne pouvons pas adopter davantage le sentiment de M. Chevalier, sur une voye qui conduisoit de

(1) Recueil d'antiq., tom. V, pag. 305. Pl. CVIII.

Chalon à Poligny, et dont il a donné le détail, n'ayant pu recueillir aucune preuve qu'elle ait existé (1).

Voye d'Autun à Paris.

La voye d'Agrippa est la plus grande de celles de la Bourgogne, détaillées dans l'Itinéraire d'Antonin ; il en indique une autre qui alloit d'Autun à Paris, *ab Augustoduno Lutetiam Parisiorum usque*, mais dont une très-petite partie traversoit notre province ; en voici les premières stations :

Alisincum	M. P.	XXII.	*Condate*	M. P.	XXIIII.
Decetia		XXIIII.	*Brivodurum*		XVI.
Nevirnum		XVI.	*Bolcæ, etc.*		

Nous observerons en premier lieu, que le copiste a mis ici par erreur l'indication de milles ; car, comme nous l'avons observé, cette mesure n'étoit en usage que dans la province Romaine; on comptoit par lieues Gauloises dans le reste de la Gaule (2). Ainsi, lorsqu'on ne trouve dans l'Itinéraire qu'une espèce de mesure comme ici, il faut toujours calculer par lieue Gauloise, et non pas par mille.

Alisincum, à vingt-deux lieues Gauloises d'Autun, est le village d'Anisy, sur la rivière d'Arroux, ainsi que l'ont reconnu de Valois, Danville et l'abbé Belley surtout, qui fut informé qu'on avoit retrouvé sur la rive droite de l'Arroux, des traces d'une voye Romaine, qui alloit d'Anisy à Decise, *Decetia*, et à Nevers, *Nevirnum* (3). Cette route sortoit d'Autun par la porte d'Arroux, *Porta Janualis*, et

(1) Mémoires sur Poligny, tom. I, Pl. LX et LXI.

(2) Mesures itinéraires, page 112 et suiv.

(3) Eclaircissemens géogr. P. 404 et 407.

traversoit les montagnes du Morvand. Ladone et Thomassin l'ont nommée *Via Bituricensis*, parce que de Deuse elle conduisoit à Bourges : ils ajoutent qu'elle étoit pavée. Elle traversoit entr'autres la célèbre montagne de Beuvrai, sur le sommet de laquelle étoit un ancien camp, et alloit de là à Anisy. On trouve sur la grande carte de France un ancien chemin Romain, marqué entre la Roche Millay et Ville-à-Pourçon.

Voye d'Autun à Nevers par Château-Chinon.

La Table et l'Itinéraire, ne parlent que de cette voye entre Autun et Nevers; cependant il y en avoit une autre qui sortoit également d'Autun par la porte d'Arroux, traversoit le ruisseau de Tarenet sur un pont de construction Romaine, qui existoit encore il y a peu d'années, et alloit à Château-Chinon ; elle étoit pavée comme la précédente, et a été parfaitement reconnue et suivie, surtout entre Arleuf et les Paquelins, où elle étoit très-bien conservée dans un espace de plus de 500 toises. De Château-Chinon elle alloit à Châtillon en Barrois, et dans ce trajet on en retrouvoit encore une portion de plus de 400 toises pavée et en bon état; on la suivoit du château du Creuset au-delà de celui de Foucheronne, où elle se perdoit dans les bois ; on la retrouvoit à Sept-Voyes, dans les bois de Fay à peu de distance et au sud de Montigny-les-Amognes, et elle arrivoit à Nevers par le côté oriental, après avoir traversé la Nièvre. Ladone la nomme *Via Noviodunensis, Noviodunum oppidum usque perducta* (1). Quoique cette voye ne se trouve point renfermée dans le cercle que nous nous sommes tracé, nous avons cru

(1) *Augustod. antiq. P.* 67.

devoir en dire quelque chose, parce que sa direction détaillée n'avoit pas encore été bien connue.

Voye d'Autun à Briare.

Il en est de même d'une autre voye qui établissoit la communication d'Autun à Briare, *Brivodurum* ou *Briodurum*. Elle se séparoit de la précédente à Château-Chinon, passoit par Laché, Champ-Alleman, Champlin, Soffin, Entrains, Saint-Amand, Arquian, et se réunissoit vis-à-vis d'Ousson, à une lieue au sud de Briare, à la route de Paris détaillée dans l'Itinéraire.

Voye d'Autun à Bourbon-Lancy.

La Table de Peutinger fait mention d'une autre voye d'Autun à Decise, de la manière suivante :

Aug. Dunum	VIII.	*Degena*	XVI.
Boxum	XXII.	*Ebirno*	XVI.
Aquis Nisineii	XIIII.	*etc.*	

Ce détail nous paroît indiquer le passage de cette voye par Bourbon-Lancy, qui est malgré le sentiment contraire du célèbre Samson, l'*Aqua Nisineii*, marqué dans la Table par un édifice carré; c'est de cette manière que tous les endroits où il y avoit des eaux minérales, y sont désignés. Thomas, dans son histoire d'Autun, a fait mention de cette voye, qu'il fait sortir de cette ville par la porte d'Arroux; il dit qu'elle avoit douze lieues de longueur, et qu'on en trouvoit des restes dans les bois, les montagnes et les marais; les détails de cette voye ont été consignés dans un mémoire écrit il y a plus de cent vingt ans, par un habitant de Bourbon-Lancy, et dont nous tirons ceux que nous donnons ici.

Cette voye se séparoit des précédentes à l'extrémité du pont de Tarenay; on en trouvoit des traces à la Croix-du-Bois-Saint-Jean, à une demi-lieue d'Autun, puis à Brange,

30

et au passage des ruisseaux de Cordille et de Machels, près la ferme des Bussillons; elle suivoit le chemin moderne jusqu'à Thil, d'où elle alloit à Druillot, à Montigny, à Cheuvette, à Grand-Marié, à la Garde, à Quinay, à Vaux, à Chanaux, à Saingues, passoit dans les bois, près du Creux, et au moulin de la Martique sur la rivière de Somme; de là elle alloit à la métairie Drouin, traversoit les bois de la Prévôté, et le hameau du Moulin-à-Vent, d'où elle arrivoit à Bourbon-Lancy par le nord. Depuis Druillot jusqu'au Moulin-à-Vent, on en trouvoit plusieurs portions assez considérables et bien conservées : on l'appeloit, dans le pays, Chemin-à-la-Césarine, *Via Cæsariana.* En suivant cette route, qui étoit de douze lieues, on évitoit les montagnes, et les transports y étoient commodes et faciles; toutes ces indications passoient pour être de la plus grande exactitude sur les lieux mêmes, il n'y a pas plus de trente ans.

Cherchons actuellement la position du *Boxum* de la Table, et qui doit se trouver plus près d'Autun que de Bourbon-Lancy. Belley (1) et Danville (2), en le plaçant à Bussière, parce que cet endroit est voisin de l'Arroux, et à huit lieues Gauloises d'Autun, se sont trop écartés de la direction connue de la voye, pour que nous puissions adopter leur sentiment; mais, pour établir le nôtre avec certitude, nous devons d'abord faire observer que la distance totale de trente lieues Gauloises, indiquée par la Table entre Autun et Bourbon, est un peu trop forte; en suivant la voye, et en accordant même quelque chose

(1) Eclaircissemens géog. Pag. 405.
(2) Notice de la Gaule.

à la mesure, cette distance ne seroit au plus que de vingt-huit lieues Gauloises. L'erreur tombe donc sur l'une des deux stations, *Boxum* ou *Aquis Nisineii*, et peut-être sur la mesure de la route entre chacune d'elles. Nous croyons qu'elle existe dans la première distance seule. En partant d'Autun, on trouve, après un peu plus de six lieues Gauloises, l'étang de Bussy, voisin des auberges la Fée, et les Quatre-Vents.

Il y a dans le pays une ancienne tradition, qu'il y avoit autrefois une ville à la place de cet étang, et qu'il en a retenu le nom; il nous paroît certain que c'étoit le *Boxum* de la table; la distance d'Autun à l'étang de Bussy excède six lieues Gauloises, et dans ce cas on complétoit l'unité; il faudroit donc compter sept lieues depuis Autun; de l'étang de Bussy à Bourbon, il n'y en a strictement que vingt-une, ce qui donne la mesure totale des vingt-huit lieues qui se trouvent d'Autun à Bourbon.

Degena est ainsi que le *Decetia* de l'Itinéraire Decise, comme on peut le voir dans les éclaircissemens géographiques (page 255), et dans les notices de la Gaule, de Danville et d'Adrien de Valois.

Voye de Bourbon - Lancy à Château-Chinon.

On a reconnu les traces d'une voye de communication entre Bourbon-Lancy et Château-Chinon, par Saint-Honoré-la-Montagne et la Chartreuse d'Apponat. Il en est fait mention dans les Eclaircissemens géographiques, page 408.

Voye d'Autun à Bourbon l'Archambault et à Roanne par le Briennois.

On trouve dans la Table le détail suivant d'une voye Romaine, qui conduisoit d'Autun à la Loire.

Augustodunum.

Teionno	XII.	*Pocrinio*	XII.

Thomas et Ladone l'ont nommée *Via Aulercica*, parce

qu'elle conduisoit chez les Aulerciens, c'est-à-dire dans le Briennois sur la Loire; ils la faisoient sortir d'Autun, par la porte Saint-Andoche, *Porta Druidarum.*

Au lieu de *Teionno*, il faut lire *Telonno*, qui ne peut être que le bourg de Toulon-sur-Arroux; les historiens Autunois que nous venons de citer se sont trompés, en faisant sortir cette voye par la porte des Druides, ce que l'extrême roideur de la pente du Mont-Dru, *Mons Druidarum*, rend invraisemblable; il est plus probable qu'elle suivoit la route de Bourbon-Lancy jusqu'à la hauteur du village de Laisy, qu'elle passoit ensuite près Etang-sur-Arroux, à Saint-Nizier où elle traversoit la rivière, et venoit aboutir à trois cents pas du Château-de-la-Boulaye.

L'abbé Belley et Danville fixent la position de *Pocrinium* à Perrigny-sur-la-Loire, à deux lieues sud-est de Bourbon-Lancy: s'appuyant sur le rapport de nom et sur la distance assez exacte de douze lieues Gauloises, nous croyons pouvoir établir que *Pocrinium* se trouvoit à une lieue et demie de Perrigny, à l'occident. On a découvert au-dessous du village de la Brosse, il y a environ cent cinquante ans, deux murailles assez considérables qui paroissoient être les restes d'un ancien pont sur la Loire, dont les eaux avoient, dans une crue extraordinaire, mis à nu ces constructions; cet endroit est nommé, dans des actes anciens, *Pont-Bernachon.* A très-peu de distance étoit une terre fort noire, qui paroissoit avoir été un port servant à déposer les marchandises, et plus loin dans la terre dite du Soupay, on a trouvé, en différens temps, et dans un espace de terrain assez étendu, d'anciennes fondations, des briques, des clous, des médailles et d'autres monumens antiques; ce qui paroît prouver qu'il

a existé, dans cet endroit, une habitation qui a été détruite; on a aussi reconnu les traces d'une voye ferrée, depuis le Pont-Bernachon jusqu'à Bourbon.

Nous pensons que c'étoit là l'ancien *Pocrinium*, qui peut-être se prononçoit *Bocrinium*, ce qui le rapprocheroit du nom de Bernachon qui a été conservé à cet endroit; il a peut-être aussi donné le nom d'Aupont à un village qui se trouve à quinze cents toises environ, et à l'orient. M. Delille, dans sa carte de Bourgogne, a marqué le Pont-Bernachon, et il en étoit fait mention dans les anciens terriers de M. de Saint-Géran et de M. de Saint-Aubin.

On pourroit nous objecter la distance du Pont-Bernachon à Toulon, qui est à-peu-près de seize lieues Gauloises, au lieu de douze marquées dans la table; la même difficulté se présente, en plaçant *Pocrinium* à Perrigny, qui est à quatorze lieues Gauloises de Toulon; l'erreur paroît même plus facile à rectifier, en adoptant notre sentiment, et en faisant un V de la première unité du nombre XII. On ne pourroit faire la même correction, en parlant de Perrigny, parce qu'il faudroit faire un V de la seconde unité, pour avoir XIV, nombre qui est toujours marqué dans la Table par XIIII. Nous avons déjà dit, et il est bien prouvé que cette table présente de nombreuses irrégularités qui autorisent le changement que nous proposons.

Quoiqu'on ne trouve plus dans la carte de Peutinger aucune autre voye qui sortît d'Autun, on en a cependant reconnu plusieurs qui conduisoient à différentes villes.

Voye d'Autun à Tournus.

L'une sortoit par la porte de Chalon, pour aller à Tournus; elle montoit obliquement la montagne de Couar,

passoit à l'est, près de la Pyramide, et côtoyoit les montagnes situées au sud-est d'Autun. Elle traversoit le parc de Montjeu, dans lequel elle existe encore, dans un espace de plus de 500 toises; du milieu de ce parc, elle tiroit au sud-est par une ligne un peu courbe, vers les bois du Roi, situés au midi de la paroisse d'Antully, et dans lesquels on la retrouve bien conservée, depuis son entrée, jusqu'auprès de Saint-Sernin-les-Bois. Après une lieue de chemin, elle reparoît encore en bon état pendant une autre lieue; elle alloit de là au bourg de Buxy et à Sennecey, où elle se partageoit en deux branches; l'une se dirigeoit vers Tournus, et l'autre au port de la Colonne. Courtépée a parlé de cette dernière (1).

Voye d'Autun à Mâcon.

Ladone, après avoir décrit la voye Romaine, qui alloit d'Autun à Chalon, parle de celle qui conduisoit d'Autun à Mâcon; il dit qu'au bas de la montagne de Couar, elle se séparoit de celle de Chalon, et passoit par le canton de Mont-Cenis, d'où elle se rendoit à Mâcon. Courtépée dit aussi qu'au bas de la montagne de Suin, dans le Charollois, on a trouvé les traces d'une voye Romaine, qui des bois de Mont-Cenis venoit à Saint-Bonnet-de-Joux, d'où elle tendoit à Roanne, et qu'une autre branche alloit à Beaujeu; il ajoute qu'on la connoissoit à Montagny, où l'arche d'un vieux pont existoit encore sur la Grône, et que la voye se retrouvoit aussi à Notre-Dame-d'Avéna, en Mâconnois (2). On ne peut donc révoquer en doute l'existence de cette route, d'Autun à Mâcon.

Voye d'Autun à Besançon.

Nous ne connoissons aucun auteur qui ait fait mention

(1) Descript. de la Bourgogne, tom. V, pag. 172.
(2) *Ibid.* tom. IV, p. 20.

d'une voye payée, qui conduisoit d'Autun à Besançon, et qui existe encore en grande partie; elle sortoit par la porte Saint-André, *porta Lingonica*, et avoit donné le nom de l'Etrier à l'église de Saint-Pierre qui se trouvoit sur cette route; elle traversoit le monticule appelé le Crêt, passoit près de Savigny le jeune et de Saint-Léger-des-Bois, où elle traversoit l'Arroux. On la suivoit jusqu'à Euchey, d'où elle passoit au nord de Thury et descendoit aux Barres, où il y avoit des ruines Romaines (1); de là, cette voye alloit à la chapelle de Rouvray, d'où elle entroit par une inflexion, dans les bois, traversoit la grande route actuelle de Lyon, à peu de distance de la ferme des Bois, passoit très-près de celle de la Bretignière, et, après avoir traversé un ruisseau fourni par deux étangs voisins, elle arrivoit directement au moulin de Monceau. La colonne de Cussy, ce beau monument dont on a parlé si souvent, et sur lequel nous avons nous-mêmes publié une dissertation (2), n'étoit qu'à environ 200 toises au sud de la voye dont nous parlons, et qui est connue dans tout le pays, sous le nom de chemin Ferré; du moulin de Monceau, elle passoit à Echarnan, à Bouse, sur le Mont-Battois, à 700 toises au sud de Beaune, descendoit près du hameau de Gigny, pour gagner le pont de la Chargeole; elle entroit ensuite dans la forêt de Borne, pour aller à Ville-Moutier, à Mont-Main, aux Granges, et à Glanon, où elle traversoit la Saône; elle suivoit la même

---

(1) On y a trouvé, entr'autres monumens antiques, un beau médaillon d'or d'Aurélien, portant d'un côté la tête de ce Prince, représenté de l'autre à cheval, avec la légende : *Adventus Aug.*

(2) Annales des voyages, tom. III.

direction jusqu'aux bois de Pagny, dans lesquels elle passoit pour venir à Dame-Rougeot, et enfin à Tavaux, où elle se confondoit avec la route de Chalon à Besançon. On peut encore suivre les traces de cette voye, dans tout son trajet, depuis Autun.

M. Pasumot, qui a parlé de cette voye (1), paroît lui avoir donné une fausse direction, en la faisant passer d'Autun à Sully et à Moyelle, ainsi qu'à Pouilly, Pagny et Montigny. Thomassin la faisoit passer mal-à-propos par Dijon et Langres; l'abbé Belley la conduisoit par Notre-Dame-du-Chemin et Nuys; mais Danville, éditeur des Éclaircissemens Géographiques de l'abbé Belley, a rectifié cette fausse direction, dans sa notice de la Gaule, à l'article *Vidubia*; enfin, M. Chevalier (2) a été induit en erreur par la dissertation de M. Normand, sur l'antiquité de Dôle, d'après laquelle il conduisoit la voye d'Autun à Besançon, par Pagny, où il lui faisoit passer la Saône, et par Molay près Tavaux.

L'abbé Gandelot, dans son histoire de Beaune, p. 213, a dit qu'une branche de la voye d'Autun à Besançon s'en détachoit à la descente du Mont-Battois pour aller à Langres, en passant par le Moutier-Amet et les terres sous Alosse, pour gagner le chemin actuel de Dijon, avec lequel elle se confondoit. Cet auteur s'est trompé sur la direction et le but du chemin dont on a trouvé des traces au-dessus et au-dessous d'Alosse; il conduisoit à Savigny, et non pas au Moutier-Amet et au Mont-Battois; il n'avoit aucun des caractères des voyes primitives, et dateroit au

---

(1) Mémoires géograph.

(2) Mémoires sur Poligny, tom. I, pag. LXVIII.

plus, du troisième siècle, époque à laquelle Aurélien ayant donné plus d'importance à Beaune et à Dijon, les communications durent se multiplier aux environs de ces villes. Nous adoptons donc le sentiment de M. Pasumot, qui, dans ses Mémoires géographiques, a dit qu'il n'y avoit eu très-anciennement d'autre communication entre *Bibracte* (Autun) et *Andematunum* (Langres) que par la voye qui passoit à Alise.

Voye d'Autun à Alise.

Il y avoit deux voyes pavées qui conduisoient d'Autun à Alise, l'une, directement en passant par Mont-Saint-Jean, l'autre, par Arnay-le-Duc et Sombernon. Ces deux voyes réunies, en sortant d'Autun par la porte Saint-André, se divisoient au pont Marmotin, et tiroient à l'orient et à l'occident; la branche occidentale alloit droit à Alise. Ladone (1) l'a nommée *via Alesiensis*; Thomas en a aussi parlé; du pont Marmotin elle alloit à Barnay et à Cordesse, où plusieurs restes d'antiquité ont été découverts; on en voyoit une portion de plus de 200 toises, bien conservée, près de l'étang qui précède Barnay; à la sortie de ce bourg, elle traversoit le ruisseau de Travoux, et passoit à Manlay, où des médailles Romaines ont été recueillies; de là, se dirigeant entre la montagne de Bard et Marcheseuil, elle tiroit au nord-est par Jonchery et Viecourt, passoit à l'occident de Beurey, et à l'orient de Mont-Saint-Jean, entre Thorey et Charny, pour arriver à Alise par Pouillenay. Cette route, dont on voyoit peu de traces depuis Manlay, étoit cependant bien connue, et mentionnée dans les plans et le terrier de la terre de Thoisy-la-Berchère; on nommoit *Atre Pavée*, le terrain

(1) *Augustod. antiq. p.* 67.

cultivé qui recouvroit le pavé de la voye ; on en a aussi trouvé des restes à Pouillenay ; elle traversoit l'Ozerain au moulin de Berc, au midi de Sainte-Reine.

La seconde branche de la voye d'Autun à Alise, qui tiroit à l'Orient, passoit au Pont de Muse, à Lailly, à Essertaines, à Ebruères, à la Chaume, et arrivoit à Arnay-le-Duc, au-dessus du faubourg Saint-Honoré. On la retrouvoit de distance en distance, dans ce trajet, surtout dans les bruyères, entre Lailly et Essertaines. Il y avoit au séminaire de Saint-Sulpice à Paris, un manuscrit in-folio, intitulé, *Géographie universelle et particulière, composée des Mémoires de M. Dubuisson d'Aubenay*, et dans lequel on trouvoit : qu'au village de Lailly, entre Autun et Arnay, le père Viguier Jésuite, avoit vu une colonne milliaire arrachée et mutilée par un paysan ; que les débris avoient été recueillis par M. de Boulinieu de Lailly, et qu'il y avoit lu, LIMES ROMAN. GENT. On y apercevoit aussi les restes de quelques chiffres.

Thomas, parlant de la voye qui nous occupe, a dit (1) : *Litrostatus Ortum habet à Portâ Andræâ, rectus admodùm pervenit, ad Burgum vel propè qui* Arnay-le-Duc *voca tur.* Nous ne pouvons être d'accord avec lui sur la branche qu'il détache de cette voye à Arnay pour aller à Verdun, et dont on n'a jamais pu constater l'existence.

Il paroît qu'Arnay est l'endroit qu'Ammien Marcellin a désigné d'une manière incomplète, sous le nom d'*Arbor*... qu'on a voulu expliquer par *Arborosam*, *Arborignum*, *Arborneum* et *Arebrignum* ; mais on n'est autorisé par aucune preuve à adopter l'un ou l'autre de ces noms. Il

(1) *Lib. XV.*

convient mieux, selon nous, d'adhérer au sentiment de l'abbé Belley (1), qui se trouve d'accord avec la description faite par le Rhéteur Eumène du *Pagus Arebrignus*.

Revenons à la voye d'Autun à Langres, qui d'Arnay alloit à Sombernon; elle passoit par Musigny, le long des bois de Mailly, et près du hameau de Villeneuve, d'où gravissant la montagne entre Pouilly et Créancé à l'est de la Baume, elle arrivoit à Sombernon; de là jusqu'à Alise, la voye existe presque dans son entier, entre l'Oze et l'Ozerain; on la reconnoît entre Drée et Saint-Mémin, au-dessus et près de Fontête, entre Champ-Renaud et Chevanay, Charencey et Villy, Salmaise et Jailly, à Haute-Roche, au nord et près de Nailly, à la ferme d'Epernaillé, et sur le Mont Pevenelle, d'où elle aboutissoit à Alise, cette ville célèbre qui occupoit presque tout le sommet du Mont Auxois. On appeloit dans le pays l'endroit où la voye arrivoit, *Cuisine de César* (2).

On ne sera pas étonné qu'un si grand nombre de routes vinssent aboutir à Autun, si on se rappelle que cette ville a existé dans les plus anciens temps, et qu'elle étoit la capitale de l'un des peuples les plus puissans de la Gaule; *Oppidum Æduorum longè maximum*, (*Bibracte*) (3).

Voye d'Alise à Sens par Montbar et Tonnerre.

Le siége *d'Alesia* capitale des Mandubiens, par César a rendu célèbre cette ville, dont il ne reste plus de traces aujourd'hui. Cependant un petit village séparé du bourg de Sainte-Reine, et où se trouve même l'église paroissiale, a conservé le nom d'Alise. La ville antique occupoit un

(1) Eclaircissemens géograph. p. 377 et suiv.
(2) Voy. les lettres de Morizot, lettre XVIII, centurie I.
(3) *Cœsar Comment.*

plateau de forme ovale, d'environ 900 toises de longueur d'orient en occident, et de 400 toises du sud au nord, sur la montagne appelée depuis Mont Auxois. Toute cette étendue de terrain est à présent cultivée, mais la terre y est encore couverte de divers débris de tuiles, de poteries et d'autres décombres, et on y a fait des découvertes importantes en médailles, bijoux d'or et autres monumens antiques. La montagne est traversée, dans sa longueur, par un chemin très-battu, qui pourroit avoir été autrefois la rue principale d'*Alesia*; elle a 250 toises d'élévation et n'est accessible que sur deux points, l'orient et l'occident; des rochers à pic en défendent l'abord au sud et au nord. Le bourg de Sainte-Reine est bâti sur la pente occidentale, et au-dessus est placé le village d'Alise (1).

Quatre branches principales de voyes Romaines sortoient de l'ancienne ville, ce qui prouve qu'elle ne fut point ruinée par César après sa capitulation, puisque ces chemins militaires, ne furent construits que sous Auguste.

Des quatre routes qui sortoient d'*Alesia*, la première à l'orient étoit celle qui alloit à Autun par Sombernon et Arnay, et dont nous venons de parler. Des trois autres placées à l'occident, l'une tiroit au sud et alloit aussi à à Autun par Pouillenay : nous en avons donné le détail. Nous allons nous occuper des deux dernières, dont une branche tiroit au nord-est pour aller à Sens, et l'autre au nord, puis au nord-est, pour gagner Langres.

La voye d'Alise, à Sens, a été bien reconnue; elle passoit l'Oze environ 400 toises au-dessus des *Laumes*, tiroit à Fins-les-Montbar, alloit à Mormagne, Montbar et Rouge-

(1) Eclaircissemens géograph. pag. 436.

mont; elle traversoit ensuite l'Armançon, pour gagner directement Fulvy par les bois; laissant à droite les villages de Perigni et Cri-de-Fulvi, elle passoit sous les murs de l'ancienne abbaye de La Charité, pour arriver à Lezines, et à la ville haute de Tonnerre; depuis Rougemont il en existe encore quelques portions, surtout dans les bois. De la haute ville de Tonnerre, la voie alloit de nouveau traverser l'Armançon au Bac à Poulet. Elle passoit dans les bois de Tonnerre où elle est encore bien conservée; on la retrouve aussi une lieue avant Dyé, d'où elle alloit, par la tuilerie de Jaulges au village de Cheu, *Caducum*, et arrivoit au Bac à Poulet, près Saint-Florentin. On a trouvé dans cet endroit les fondemens d'un ancien pont, et jusque-là, depuis Alise, la voye étoit pavée en entier. Après avoir traversé l'Armançon, elle passoit par une coupure faite dans les rochers, et arrivoit à Sens par Avrolles (l'*Eburobriga* de la carte de Peutinger), Arces et Cerisiers.

Voye d'Alise à Langres.

La branche de la voye qui conduisoit d'Alise à Langres, se séparoit de la précédente, au pied même de la montagne, pour aller passer la rivière d'Oze au Nord; elle se dirigeoit alors au nord-nord-est, pour monter entre Ménétreux-les-Pitois et Gresigny, en continuant jusqu'au-dessus de Bussy-le-Grand; elle passoit de là à Duêmes, aux Palus, où aboutissoient deux chemins ferrés (1), à Beneuvre, Aujeure, près la verrerie de Servin, entre les villages Pierre Fontaine et Aprey, et enfin à Saint-Géôme, d'où elle arrivoit à Langres par le sud. Elle étoit très-connue et assez bien conservée d'Aujeure à Saint-Géôme.

(1) Descript. de la Bourg., par Courtépée, tom. VI, p. 484.

Nous nous sommes écartés, dans ce détail, de la direction que l'abbé Belley a fait prendre à cette voye, par le pont de Ravouse, Darcey, Froloi, Bagneux-les-Juifs et Aigney-le-Duc. Il a été reconnu que jamais aucune voye Romaine n'a conduit d'Alise au pont de Ravouse. L'abbé Belley a suivi la carte de Bourgogne par Delille, qui est très-inexacte dans les positions qu'elle assigne aux bourgs et villages de l'Auxois. La route qu'il fait suivre à la voye par Darcey et Froloi, auroit abouti au sud-est près de Chanceaux et de Saint-Seine, et se seroit éloignée de celle de Langres qui est au nord-est (1).

Voye d'Alise à Troyes.

La voye d'Alise à Langres, dont nous avons parlé, fournissoit une branche qui conduisoit à Troyes. C'est encore l'abbé Belley qui en donne le détail ; il dit qu'elle se séparoit de la voye de Langres au-dessus de Bussy-le-Grand, passoit par Lucenay, Villaines, Larrey, Lan-sur-Leignes, ville détruite qui existoit près de l'abbaye de Molême, alloit à Bar-sur-Seine et de là à Troyes. Il ajoute qu'on en trouve plusieurs portions bien conservées, et qu'on la suit jusqu'à la petite rivière de Leignes. Le savant académicien indique une autre voye d'Alise à Flavigny, mais il est très-douteux qu'elle ait existé. Nous ne reconnoîtrons pas non plus pour voye Romaine un chemin qui conduisoit de Thil-Chatel à Châtillon-sur-Seine par Barjon, Salive, les Palus, Lourousse, les bois de Mauvilly, et Saint-Germain le Rocheux, d'où il arrivoit à Châtillon par les bois du côté de l'est (2). Si cette route étoit une voye

(1) Eclaircissemens géograph. p. 484.

(2) Descript. de la Bourgogue, par Courtépée, tom. V, p. 424, 484.

Romaine, elle devoit venir de Pontaillier à Thil-Chatel, Châtillon, et aboutir à Troyes.

Voye de Langres à Arc en Barrois et Tonnerre.

Il y en avoit une plus positivement reconnue de Langres à Tonnerre, par Arc en Barrois, qui traversoit toute la province d'Orient en Occident. Elle sortoit de Langres par la porte Romaine occidentale qui fut murée sous le règne de François I.er ; elle descendoit par le nord à Humes, d'où elle alloit à Beauchemin, traversoit la Suize entre Ormancey et Marac, et venoit à Arc. De là elle traversoit l'Aube, près de Boudreville, passoit à Courbau, Brion, les Jumeaux et Montleiot, d'où elle traversoit la Seine au pont d'Etrochey : de là, gagnant Larrey, le bourg de Leignes et Gland, après avoir passé la Vèvres, elle se dirigeoit au bois de la Vaulineuse, traversoit l'Armançon entre Taulay et Saint-Vinnemer, et arrivoit à Tonnerre par les bois de Sébille, en s'embranchant près de la ferme de Saint-Martin avec la route de Langres. On a reconnu cette voye Romaine dans tout le trajet que nous venons d'indiquer.

Courtépée dit (1) qu'on a aussi trouvé à Ballot les restes d'une autre voye qui conduisoit de Langres à Tonnerre, et qui auroit été plus courte que la précédente ; du bourg de Leignes, elle auroit passé à Ballot, à Chemin près Airey-le-Duc, aux Palus, et dans les bois de Mauvilly.

Voye d'Arc en Barrois à Troyes.

La petite ville d'Arc a fait partie de la Bourgogne : nous devons faire mention d'une voye Romaine qui en sortoit pour aller à Troyes par Latrecey et Ormois. Il y en avoit une autre qui conduisoit de Langres à Châlons-sur-Marne,

(1) Descript. de la Bourgogne, tom. V, p. 67.

et qui passoit sur le territoire d'Arc. Elle se séparoit de la route de Langres à Tonnerre, un peu au-delà de Beauchemin, alloit à Marac, Mormant, Richebourg et la Maison-Renaut; elle sortoit alors de la Bourgogne pour se rendre à Bar-sur-Aube.

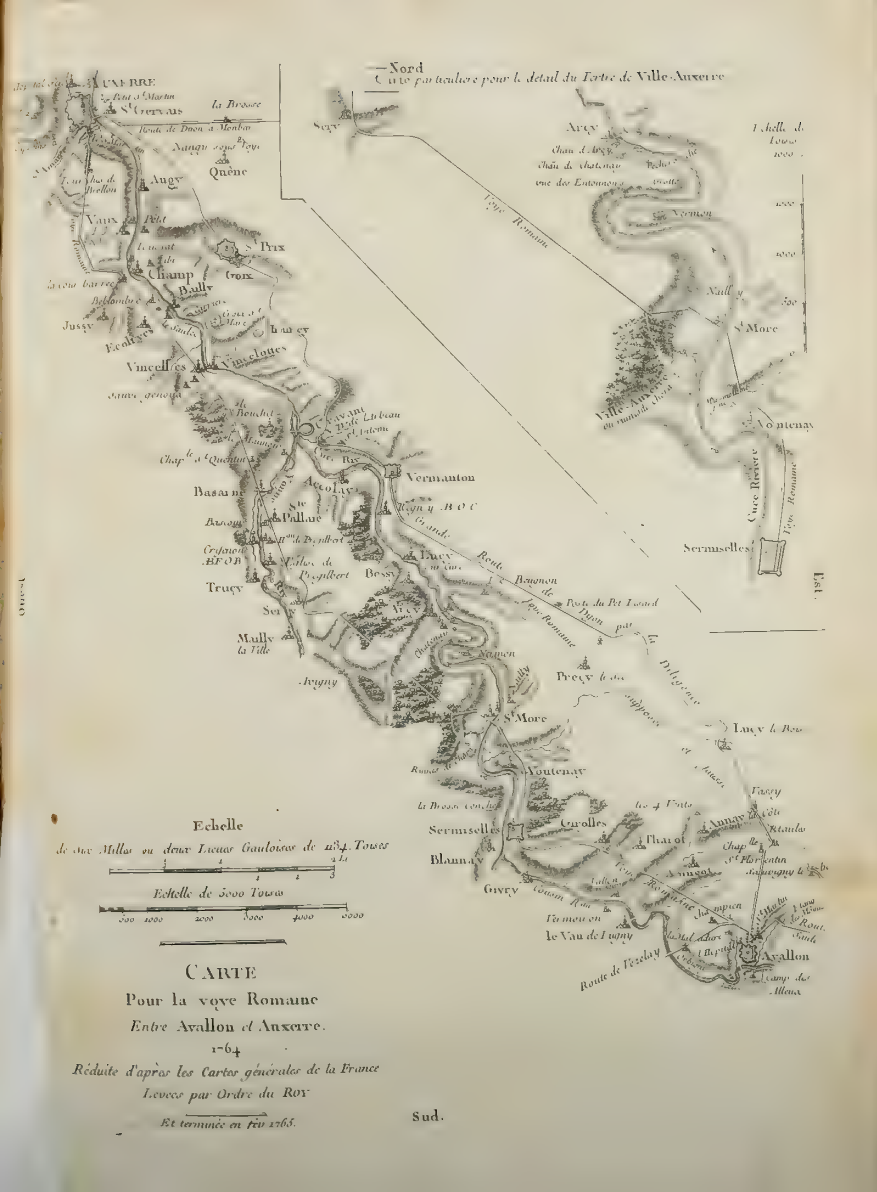
Voyes qui sortoient d'Auxerre.

Nous avons vu qu'Autun étoit un centre duquel partoient, comme des rayons, un grand nombre d'anciennes routes; la ville d'Auxerre étoit un point semblable, d'où partoient et auquel venoient aboutir des chemins nombreux qui établissoient des communications importantes avec les villes principales de la Gaule. La grande voye d'Agrippa, de Lyon à Boulogne, par Troyes, traversoit Auxerre; il y en avoit d'autres qui alloient à Langres par Tonnerre, à Alise par Noyers et Montbar, à Nevers par Entrains et Mèves-sur-Loire, et à Sens par *Bandritum*. Il est probable aussi, mais on ne peut en donner aucune preuve, qu'il y avoit une communication directe entre Auxerre et Briare, *Briodurum*. Nous avons dit que le premier emplacement d'*Autissiodurum* étoit à-peu-près celui qu'avoit depuis occupé l'abbaye de Saint-Julien; c'est de là qu'il faut compter les distances itinéraires. M. Pasumot a traité, dans ses Mémoires géographiques (page 27), des voyes anciennes qui sortoient d'Auxerre; nous nous bornerons donc ici à ce qui peut lui être échappé, et aux détails sur lesquels il n'a pu s'étendre, par défaut de renseignemens suffisans (1).

Voye d'Auxerre à Sens.

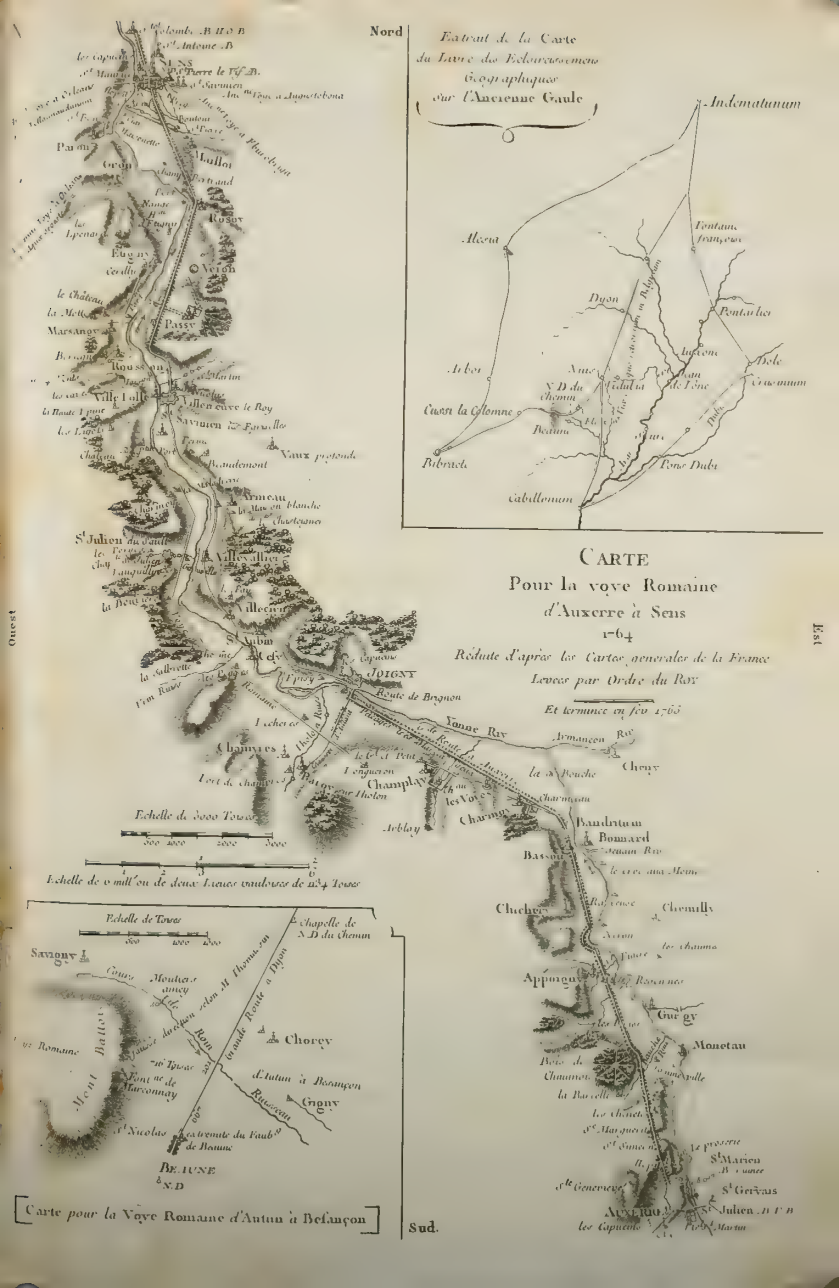
La voye Romaine qui conduisoit à Sens, sortoit d'Auxerre par le nord, et passoit par *Bandritum*. La portion comprise dans la Bourgogne ne s'étendoit que jusqu'au pont

(1) Nous donnons ici les deux cartes qui accompagnoient ses mémoires.



Nord
Carte particulière pour le detail du Tertre de Ville-Auxerre
Est.
Sud.
Auxerre
S.t Gervais
la Brosse
Route de Dijon à Monbar
Quène
Augy
Vaux
S.t Prix
Croix
Champ
Bailly
Jussy
Escolives
Vincelles
Vincelottes
Cravant
Vermanton
Basarne
Accolay
S.te Pallaye
Trucy
Sery
Mailly la Ville
Bessy
Lucy
Arcy
Reigny
Grande Route
Voye Romaine
Prégy
S.t More
Voutenay
Sermiselles
Girolles
Blannay
Givry
Tharot
Annay
Annoot
le Vau de Lugny
Avallon
Route de Vézelay
Lucy le Bois
Vault
Ville-Auxerre
Sermiselles
Voutenay
Cure Rivière
Voye Romaine
Echelle
de deux Milles ou deux Lieues Gauloises de 1134. Toises
Echelle de 5000 Toises
500 1000 2000 3000 4000 5000
Carte
Pour la voye Romaine
Entre Avallon et Auxerre.
1764
Réduite d'après les Cartes générales de la France
Levées par Ordre du Roy
Et terminée en fév 1765.

(1) Nous donnons ici les deux cartes qui accompagnoient ses mémoires.


Nord
Sud.
Ouest
Est
Extrait de la Carte
du Livre des Eclaircissemens
Geographiques
sur l'Ancienne Gaule
Andematunum
Alesia
Dyon
Pontarlier
Dole
Bibracte
Cabillonum
Beaune
Carte
Pour la voye Romaine
d'Auxerre à Sens
1764
Réduite d'après les Cartes generales de la France
Levées par Ordre du Roy
Et terminée en fev 1765
SENS
Rosoy
Veron
Passy
Rousson
Villeneuve le Roy
Vaux pretonde
Armeau
S.t Julien du Sault
Villevallier
Villecien
S.t Aubin
Cesy
JOIGNY
Route de Brignon
Yonne Riv
Armançon Riv
Cheny
Champlay
Chamvres
les Voves
Charmoy
Bandritum
Bonnard
Bassou
Cluchery
Chemilly
Appoigny
Gurgy
Monetau
Bois de Chaumont
S.t Marien
S.t Gervais
S.t Julien
AUXERRE
les Capucins
Echelle de 3000 Toises
500 1000 2000 3000
Echelle de 6 mill ou de deux Lieues Gauloises de 1134 Toises
Echelle de Toises
500 1000 1500
Chapelle de N.D du Chemin
Savigny
Chorey
Mont Battoy
Grande Route à Dyon
Font.ne de Marconnay
d'Autun à Besançon
Gigny
Rousseau
S.t Nicolas
BEAUNE
N.D
Carte pour la Voye Romaine d'Autun à Besançon

de Bauche, qui séparoit cette province de celle de Champagne. La grande route actuelle a remplacé l'ancienne dont on trouvera les détails dans les mémoires géographiques déjà cités.

Voye d'Auxerre à Langres par Tonnerre.

Nous avons parlé de la voye de Langres à Tonnerre, on n'a retrouvé aucune trace de cette ancienne route depuis Tonnerre jusqu'à Auxerre, quoique l'abbé Belley ait écrit le contraire (1); cependant on ne peut en révoquer en doute l'existence, qui paroîtroit prouvée par le nom de Nangy-sous-Voie, que porte un village situé à l'est, et à environ une lieue un quart d'Auxerre; il n'est pas étonnant que le temps et la culture des terres en aient fait disparoître les restes. Elle devoit traverser le Senain, un peu au-dessus de Chablis, et passer par Fley et Serrigny pour gagner Tonnerre; il est probable que la communication qui a dû exister d'Auxerre à Alise, se séparoit de cette voye à peu de distance de Nangy.

Voye d'Auxerre à Nevers par Entrains.

M. Pasumot a publié le détail de la voye qui sortoit d'Auxerre pour aller à Nevers par Entrains, et dont une très-petite portion étoit comprise dans la Bourgogne. Elle sortoit d'Auxerre par le Sud-Ouest, et tiroit à Ouanne; nous ne la suivrons pas au-delà.

Nous croyons devoir dire ici quelque chose du chemin qui conduisoit de Dijon au mont Afrique, sur lequel a existé un ancien camp appelé de tous les temps *camp de Cesar*. On sait que ces espèces de retranchemens étoient toujours placés sur des éminences, souvent isolées, et fortifiées par la nature plus encore que par l'art; c'étoit là que des garnisons Romaines veilloient à la tranquillité et

(1) Eclairciss. géograph. p. 324.

à la sûreté du Pays, et avertissoient, par des signaux, les postes correspondans de ce qui se passoit et des secours dont ils avoient besoin. Caylus a parlé d'un grand nombre d'anciens camps dont l'emplacement existoit dans les Gaules, nous avons aussi publié une Notice dans laquelle nous avons cité tous ceux qui étoient connus (1).

Le chemin qui conduisoit de Dijon au camp du Mont-Afrique, se dirigeoit de l'est à l'ouest; il avoit environ vingt pieds de largeur, et étoit composé de plusieurs lits de pierres posées de champ, il commençoit près du cimetière de l'Hôpital, il faisoit un coude, et conduisoit par les vignes à 700 toises de la ville, où commence la pente des montagnes, couronnées par le Mont-Afrique. Il y a environ douze ans, que l'on découvrit dans le voisinage de l'ancien camp dont nous venons de parler, un tombeau qui renfermoit la dépouille d'un chevalier; son armure étoit bien conservée, sa devise étoit gravée sur son épée, dont la lame étoit ornée de ciselure et de damasquinure; la forme de ces armes et le style des ornemens, paroissoient remonter au temps des croisades, dans le douzième ou le treizième siècle.

Voilà tout ce que nous avons pû recuillir sur les voyes Romaines, qui passoient dans la province de Bourgogne; nous n'avons pas étendu nos recherches aux chemins d'une construction plus moderne, et qui dûrent se multiplier avec le besoin des communications, surtout pendant que le royaume de Bourgogne se soutint. Pour compléter notre travail, il auroit peut-être été à propos d'entrer aussi dans le détail des voyes Romaines, qui se trou-

(1) Dissertations et mémoires in-8.° (Paris 1810 à 1813.)

voient dans la Séquanie, qui fut depuis le comté de Bourgogne; mais dom Jourdain, savant bénédictin, a composé, en 1756, un mémoire qui ne laisse rien à désirer à cet égard, et qui remporta le prix de l'Académie de Besançon. Nous terminerons donc ici cette notice, déjà assez longue; l'utilité de ces recherches, pour l'histoire de notre pays, fera sans doute excuser l'aridité du sujet. Nous regrettons seulement, de n'avoir pu joindre à ce travail, une carte générale des voyes Romaines, dont nous avons parlé; nous avons fait en sorte d'y suppléer par celles qui accompagnoient les mémoires géographiques de Pasumot, et une nouvelle carte de la montagne de Gergovia et de ses environs, qui a été gravée par nos soins.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE SOMMAIRE.

Fautes principales à corriger dans le premier volume.

Page 3, ligne	9,	au lieu d'un atmosphère dans lequel; *lisez*,	d'une atmosphère dans laquelle.
21,	20,	remarquble	remarquable.
23,	15,	Caene	Caïn.
23,	24,	six cent	six cents.
30, note	5, ligne 2,	ou on	on en.
41, ligne	3,	des peuples	de ceux.
44,	11,	l'habitoient	les habitoient.
47, note	2,	*Ballo*	*Bello.*
52, ligne	3,	exacte	exact.
53,	5,	pillier	piller.
55,	4,	complette	complète.
55,	5,	soixant-six	soixante-six.
57,	11,	senàt	Sénat.
63,	7,	Gulates	Galates.
68,	6,	on	ou.
72,	14,	repoussés	repoussées.
79,	14,	cette exemple	cet exemple.
80,	3,	soumis	soumit.
80,	24,	focra	força.
88, note	1,	(2)	(1).
88, note	2,	(3)	(2).
113, ligne	25,	d'avantage	davantage.
120,	3,	assayer	essayer.
164, note	1,	(3)	(1).
166, ligne	19,	grand pompe	grande pompe.
167,	7,	par desous	par dessous.
190,	7,	savançoit	s'avançoit.
207, en marge		voyés	voye.
218, ligne	4,	Auxerres	Auxerre.
221,	7,	Savonges	Savouges.

RECUEIL

DE

MONUMENS ANTIQUES,

LA PLUPART INÉDITS, ET DÉCOUVERTS

DANS L'ANCIENNE GAULE.

DE L'IMPRIMERIE DE GILLÉ.

RECUEIL

DE

MONUMENS ANTIQUES,

LA PLUPART INÉDITS, ET DÉCOUVERTS

DANS L'ANCIENNE GAULE,

Ouvrage enrichi de Cartes et Planches en taille-douce, *qui peut faire suite aux Recueils du Comte de* Caylus, *et de la* Sauvagère;

DÉDIÉ

à Son Altesse Royale Monseigneur

LE PRINCE HÉRÉDITAIRE DE BAVIÈRE,

Par GRIVAUD DE LA VINCELLE,

Membre de plusieurs Académies.

Un jour le laboureur dans ces mêmes sillons
Où dorment les débris de tant de bataillons,
Heurtant avec le soc leur antique dépouille,
Trouvera, plein d'effroi, des dards rongés de rouille,
Verra de vieux tombeaux sous ses pas s'écrouler,
Et des soldats romains les ossemens rouler.

(Delille.)

TOME SECOND.

PARIS,

Chez { L'AUTEUR, rue du Cherche-Midi, N.° 16;
TREUTTEL et WURTZ, lib. a Paris, a Strasbourg et a Londres.

1817.

DESCRIPTION

DES PLANCHES.

Le sol de la France est une mine inépuisable de richesses pour les antiquaires ; depuis des siècles on en retire chaque jour des monumens de toute espèce qui attestent l'ancienne splendeur de la Gaule : mais ces restes précieux de l'antiquité sont le plus souvent détruits, oubliés et perdus. Nous avons déjà plusieurs fois exprimé le vœu que nous réitérons ici, que le Gouvernement voulût établir un Musée tout-à-fait national, dans lequel on rassembleroit tout ce qui est épars en France des monumens qui y ont été recueillis; les Préfets des Départemens seroient chargés de veiller à la conservation de ceux que l'on pourroit découvrir à l'avenir, et de faire l'acquisition de ceux qui seroient susceptibles d'être transportés et placés dans le Musée ; ils pourroient aussi faire exécuter des fouilles dans les endroits connus pour receler encore des restes de l'antiquité, tels que le Châtelet, près de Saint-Dizier, dont Grignon n'a fouillé qu'une partie, dans laquelle il a fait une abondante récolte ; le plateau et le coteau de Fourvières, où la ville de Lyon a d'abord existé ; *Mons-Seleucus*, dans les Hautes-Alpes ; *Bratuspantium*, près de Breteuil ; *Nasium*, près de Commercy, etc. Nous sommes persuadés qu'avant très-peu de temps, cette collection pourroit rivaliser avec celles de l'Italie, et présenteroit un haut intérêt aux Français qui, comme nous, attachent du prix à tout ce qui peut augmenter l'illustration de leur patrie.

PLANCHE I.

I.

Buste de Silène couronné de pampres et de corymbes ; sa figure exprime, par un léger abandon, l'instant où l'ivresse va faire succéder le sommeil à la gaîté. Les ornemens dont le bras droit est couvert, et qui étoient relevés par une incrustation en argent, dont une partie est encore conservée, indiquent que le vieux nourricier de Bacchus n'étoit pas seulement vêtu du *Tribonion* ou du *Pallium* (1) qui couvre l'épaule et le côté gauche du corps. Il avoit encore sous ce vêtement une tunique, dont les manches venoient se terminer au poignet. Caylus a fait graver deux bustes de Silène qui ont quelques rapports avec le nôtre ; l'un (2) est vêtu seulement d'une tunique, l'autre (3) a, comme celui que nous décrivons, une couronne composée des mêmes fleurs et des mêmes fruits ; la nébride qui le couvre et le reste du corps étoient ornés aussi d'une incrustation en argent, et les yeux du même métal avoient une prunelle de verre ou de pierre précieuse. Ce savant a pensé que les petits bustes en bronze, dont on connoît un assez grand nombre avec une belière au sommet de la tête, étoient des *exvoto ;* on peut les regarder aussi comme des poids de la balance que nous appelons *Romaine*. Nous aurons occasion de revenir ailleurs sur cette opinion.

---

(1) Espèce de manteau que portoient les philosophes, et que l'on donne à Silène comme précepteur de Bacchus. On le voit aussi sur les statues de Jupiter, d'Esculape et de quelques autres divinités.

(2) Recueil d'antiq. Tom. III, p. 175.

(3) *Ibid.* Tom. IV, p. 217.

Les images de Silène sont très-multipliées; on en trouve dans presque tous les recueils de monumens antiques (1). Lucien trace ainsi son portrait : *Statua brevis, corpore obesus et ventriculosus, senex, simus, auribusque magnis prœditus.* Pausanias dit que les plus âgés et les plus remarquables des Satyres se nommoient Silènes (2). Mais celui que les mythologues désignent comme le nourricier, le précepteur du jeune Bacchus, et que l'on voit sur les monumens, est celui que Pindare et Pausanias font naître à Malea (3) : il fait toujours partie du cortége de Bacchus ; cependant il étoit lui-même au rang des Dieux, il avoit un culte et des autels. Les Eléens lui avoient fait bâtir un temple, dans lequel il étoit représenté à côté de *Methé* ou l'ivresse qui remplissoit de vin sa coupe. Il est ordinairement nu, ou légèrement couvert d'un manteau, ou d'une peau de bouc. Souvent il est monté sur un âne; d'autres fois il est soutenu ou porté par des enfans, dont la gaîté plaît au joyeux vieillard qu'elle amuse. Virgile a fait la description d'une scène de ce genre (4).

Le buste que nous publions est de bronze, d'une belle conservation, et du meilleur style. La main droite, dans laquelle est une coupe, a été restituée par feu M. Morice, habile sculpteur, qui nous a cédé ce monument, dont la hauteur est de quatre pouces neuf lignes; il a été découvert à Lyon dans la montagne de Saint-Sébastien, derrière le séminaire de Saint-Irénée.

---

(1) Antiquit. expliq. — Caylus, Recueil d'antiq. — Beger, etc.

(2) *Lib. I, p.* 41.

(3) *Lib. III, p.* 211.

(4) *Silenum pueri somno, videre jacentem*, etc. *Eclog. VI.*

VII.

Nous passons de suite à la description d'un autre buste trouvé dans la même ville, et dans le Rhône, vis-à-vis le Chemin-de-la-Boucle : ce chemin borde le côté de la montagne opposé à celui où le Silène qui précède a été recueilli. Ce buste est également de bronze ; son séjour dans les eaux du fleuve où il a été roulé, a usé les parties saillantes de la figure, sans nuire beaucoup à son caractère et à sa conservation ; on y reconnoît le jeune Bacchus, dont la tête est couronnée de lierre; deux branches de cette plante chargées de feuilles et de fruits, descendent des épaules sur la poitrine ; le corps est nu et sans aucune trace de vêtement ; les yeux sont creux pour recevoir des prunelles de métal, d'émail ou de pierre précieuse (1). Le sommet de la tête est percé d'un trou qui retenoit sans doute une belière ; la partie postérieure du corps est creuse comme dans le buste du n.° I, ce qui nous confirme dans l'opinion que ces monumens ont servi de poids de Romaine ; on couloit du plomb dans ce vuide pour en augmenter la pesanteur, on employoit le même moyen pour porter les poids dont le volume étoit fixé à une valeur déterminée, au degré juste du nombre de livres ou fractions de livres qu'ils représentoient.

Les mythologues ont distingué deux Bacchus différens, le Bacchus Indien et le Bacchus Thébain ; l'histoire du premier a été confondue avec celle du second qui est le plus connu, et qu'on a fait naître de Jupiter et de Sémélé;

---

(1) Histoire de l'art par Winckelmann, tom. II, p. 92. — Caylus, tom. I, pag. 30, 154 et 210.

la naissance, l'éducation et les mystères de ce Dieu, ont fourni le sujet d'un grand nombre de monumens. Son culte venu de l'Inde se répandit dans l'Asie mineure et dans la Thrace, d'où il passa dans toute la Grèce, et ensuite chez les Romains. Les mystères Dyonisiaques étoient célébrés avec une grande pompe; on y apportoit un si grand empressement que peu à peu ils se trouvèrent mêlés avec ceux de plusieurs autres Divinités, telles que Rhéa, Proserpine, Cérès, Vénus et Cupidon. L'initiation à ces mystères étoit accompagnée de plusieurs cérémonies, dont on retrouve une grande partie dans les peintures des vases Campaniens. Les antiquaires ont pensé que ces beaux vases sur lesquels on a retracé les bacchanales et les autres cérémonies du culte de Bacchus, avoient été déposés, par un acte de religion, dans les tombeaux de ceux qui étoient initiés aux mystères de ce Dieu.

Les statues de Bacchus le représentent le plus souvent nu, mais toujours dans l'adolescence et impubère. Les formes de son corps tiennent de la mollesse féminine, sans doute par allusion à la foiblesse et à l'abandon qui accompagnent l'ivresse. Il tient ordinairement un canthare ou un rython et une grappe de raisin. Quelquefois il a le bras sur la tête et les jambes croisées, signes du repos et du sommeil; souvent la panthère qui lui étoit consacrée est à ses pieds. On le voit aussi sur un char traîné par des panthères, des éléphans, des chevaux ou des centaures; le plus souvent il est entouré d'un cortége nombreux de suivans des deux sexes dans l'attitude de l'abandon et de la joye.

L'ancien Bacchus, appelé Bacchus Indien, étoit fils de Jupiter et de Proserpine; on le voit fréquemment sur les

monumens de l'ancien style, et sur les vases Grecs peints. La plus belle statue antique du Bacchus Indien, étoit celle du Musée de Paris, dans laquelle on avoit cru reconnoître le fameux Roi de Ninive, Sardanapale, dont on avoit tracé le nom sur cette statue en caractères Grecs.

Notre buste a trois pouces neuf lignes de hauteur.

Lyon, *Lugdunum*, ou selon quelques auteurs *Lugudunum*, fut fondé l'an 43 avant Jésus-Christ, par Munatius Plancus, peu après la mort de César, et avant l'établissement du Triumvirat; ses premiers habitans furent des Viennois chassés de leur ville par les Allobroges, et que Plancus y rassembla par ordre du Sénat; cette ville fut construite sur le territoire des Ségusiens, près du confluent du Rhône et de la Saône; elle s'étendoit sur le côteau qui domine la rive droite de cette rivière, et qui a conservé le nom de Fourvières, *Forum Veneris*, ou *Forum Vetus* (1). Ce fut bientôt une colonie puissante qui, sous Auguste et sous Tibère, étoit déjà aussi peuplée que Narbonne; elle étoit la résidence du Gouverneur de la Gaule, et on y frappoit des monnoies d'or et d'argent (2). Après l'avènement à l'Empire, de Claude qui y étoit né, Lyon prit le nom de *Colonia Copia Claudia Augusta.* Mais cette ville, devenue en peu de temps si florissante, fut brûlée dans une seule nuit, la quatrième-année du règne de Néron, et la centième ou la cent unième après sa fondation. Sénèque a peint en peu de mots cet évènement désastreux dans sa lettre à son

---

(1) *Dio. Cass. lib. XLVI.* — *Plin. lib. IV*, *c.* 18. — Paradin, Hist. de Lyon. — Hist. de Lyon, par le Père Colonia, etc.

(2) Notice de la Gaule par Danville, pag. 423.

ami Lucilius (1). Néron donna une somme considérable pour aider à la rétablir.

Dans tous les temps on a recueilli à Lyon et dans ses environs, des monumens antiques en tous genres; la quantité d'inscriptions qui y ont été découvertes, est prodigieuse. M. Artaud, que nous citons toujours avec un nouveau plaisir, comme le savant le plus modeste et le plus zélé, en a rassemblé une suite précieuse dans le bâtiment de Saint-Pierre, et les a publiées. On lui doit aussi la connoissance du véritable emplacement de ce temple fameux, dédié à Rome et à Auguste par soixante nations de la Gaule; nous sommes persuadés que des fouilles bien dirigées dans les parties de la montagne de Fourvières, où elles pourroient être faites, produiroient encore une abondante récolte de monumens.

II.

Figurine de Bronze, ayant deux pouces dix lignes de hauteur; elle représente un personnage consulaire, vêtu d'une tunique à larges manches, relevée et ceinte au milieu du corps. Ce vêtement paroît être celui du tems de Constantin; on le retrouve dans les monumens de son règne, principalement dans les sculptures de son arc de triomphe; cette petite figure tient un rouleau dans la main droite; sa chaussure est remarquable. Elle a été trouvée à Arles, dans une urne cinéraire.

Arelate, Arles, ville située à l'embouchure du Rhône, étoit d'abord du pays des *Salyes*. César est le premier qui

(1) *Epist.* 91. *Lugdunum quod in Galliâ ostendebatur, quæritur.... unaque nox interfuit inter urbem maximam et nullam.*

en ait fait mention (1); il dit qu'il y fit construire des vaisseaux pour combattre les Marseillois, qui, seuls de toute la Gaule, avoient refusé d'embrasser son parti contre Pompée. Strabon en parle comme d'un entrepôt considérable pour le commerce (2); Méla la range parmi les villes de la Narbonnoise (3); Pline, Suétone, et Ptolomée, lui donnent le titre de Colonie; elle prit le nom de Constantin qui y fit un long séjour, et, sous Honorius, elle devint la résidence du Préfet du Prétoire, qui auparavant se tenoit à Trèves (4). La Notice de l'Empire fait mention d'un trésor qui y étoit déposé, et de son hôtel des monnoies. Cette ville fut, dans le dixième siècle, la capitale d'un Royaume formé d'un démembrement de celui de Bourgogne.

Arles est une mine riche et féconde pour les amateurs de l'antiquité; le nombre des inscriptions, des bas-reliefs, et des autres monumens qui y ont été découverts, est immense. Le Musée de Paris possède une belle Vénus en marbre, qui y fut trouvée en 1651, dans l'emplacement de l'ancien théâtre. En 1684, les habitans en firent présent à Louis XIV; elle fut restaurée par Girardon, et placée dans la galerie de Versailles, où elle demeura jusqu'à l'époque de la révolution. M. Millin a publié (5) beaucoup d'inscriptions inédites, recueillies dans cette ville, où dans l'ancien cimetière qui en est voisin, et qui a conservé le

---

(1) *De Bell. Civil. lib. I*, *c.* 36.

(2) *Strab. lib. IV.*

(3) *Pomp. Mela*, *lib. II*, *c.* 5.

(4) On a dit aussi que ce changement fut opéré par le Grand Constantin; nous avons suivi l'opinion de Danville, dans sa notice de la Gaule, pag. 92.

(5) Voyages dans les départemens du midi de la France, tom. III.

nom de *Champs-Élysées*, dans celui d'*Aliscamps* qu'il porte aujourd'hui ; une portion de ce terrain funèbre, s'appelle aussi *Champ-des-Mânes*.

III.

Petite figure athlétique de bronze, gravée dans sa grandeur naturelle; elle a été découverte à Carpentras, *Carpentoracte Meminorum*, dont Pline a seul parlé sous ce nom (1). Mais on pense généralement que cette ville faisoit partie de celles des *Cavares*, plutôt que des *Memini*, dont la capitale paroît avoir été Forcalquier, *Forum Neronis* de Ptolémée, dans le diocèse de Sisteron. Caylus a rapporté une lampe de terre, trouvée à Carpentras (2).

IV.

Camée, sur une agate onix à deux couches; le fond est d'une calcédoine saphirine presqu'opaque, et la figure d'un blanc jaunâtre. Le menton est un peu mutilé, la pierre est gravée dans sa grandeur naturelle : on l'a découverte à Boulogne sur mer, en 1804, en faisant les préparatifs de ce camp fameux qui rappelle l'expédition dérisoire, de Caligula contre les Bretons insulaires. On trouva avec ce camée quelques médailles du Bas-Empire, des fragmens de bronze, et des poteries antiques. Nous pensons qu'il représente Julien l'Apostat dans sa jeunesse.

Ce Prince fut fait César à Milan par l'Empereur Constance II, en l'année 355, et envoyé dans les Gaules en

---

(1) *Lib. III*, *c*. 4.

(2) Recueil d'antiq. Tom. VII, p. 253.

qualité de Proconsul; il n'avoit alors que vingt-quatre ans. Ses exploits guerriers, son génie et son érudition le rendirent célèbre. On connoît son *Mysopogon*, ou satire contre la barbe, qu'il composa pour se venger des habitans d'Antioche, qui l'avoient tourné en ridicule. Il fit aussi une satire contre les Césars, qu'il supposoit conviés dans l'Olympe, à un banquet céleste. Silène étoit leur introducteur; et, en les présentant aux Dieux, il faisoit une critique fine et spirituelle des actions de chacun d'eux.

Julien habita près de sept ans dans les Gaules, où il fit presque continuellement la guerre aux Barbares qui y avoient pénétré; il avoit une prédilection particulière pour Paris, qu'il appeloit sa chère Lutèce. On sait que le seul monument antique qui ait résisté aux outrages du tems, dans cette grande capitale, est une salle noire, enfumée et enveloppée de constructions modernes, à laquelle on a donné le nom de Thermes de Julien (1). On a pensé que ces restes d'un vaste édifice avoient fait partie du palais habité par cet Empereur, mais qui, selon les plus grandes probabilités, avoit été construit avant son arrivée dans les Gaules. Nous avons au Musée Royal de France une statue en marbre de Julien, qui a été apportée d'Italie il y a environ trente ans, par M. Millotti, possesseur d'une

---

(1) Nous avons déjà manifesté, ainsi que tous les amis de l'antiquité, et les Français jaloux de l'illustration de la capitale, le désir de voir ce monument débarrassé de tout ce qui empêche d'en jouir. Un savant académicien, le Vinckelmann français, sollicite depuis long-temps ce changement; nous nous flattons qu'enfin il obtiendra de l'autorité une décision favorable; la dépense qu'exigera cette restauration sera bien compensée par l'avantage de la salubrité et de la sûreté qui en résulteront pour ce quartier, où la voye publique est étroite et souvent dangereuse.

très-belle collection d'objets d'art, vendue à Paris il y a environ dix ans. Les monumens de Julien l'Apostat sont assez rares, excepté les médailles; nous considérons donc le camée que nous publions, comme un objet précieux, malgré sa mutilation.

VIII ET IX.

Ces deux anneaux de bronze proviennent aussi des fouilles faites pour le camp de Boulogne; le premier est d'une forme curieuse, il est terminé par deux feuilles de lierre, et a conservé toute son élasticité; le second est orné d'une cornaline orientale, gravée en creux, et représentant la Fortune avec ses attributs; cependant il est à remarquer que la Déesse est sur le gouvernail comme sur un piédestal, car le plus ordinairement cet attribut est placé à côté d'elle. Nous avons nous-mêmes recueilli ces deux anneaux et le camée qui précède, sur les lieux et au moment de leur découverte.

La ville de Boulogne se nommoit anciennement *Gesoriacum* : elle prit sous Constantin le nom de *Bononia*; elle appartenoit aux *Morini*; quelques auteurs ont prétendu que le *Portus Ilius*, où César s'embarqua pour passer dans la grande Bretagne, étoit *Gesoriacum;* mais il a été prouvé que ce fut à Wit-Sand, et non pas à Boulogne, que se fit cet embarquement. Cependant ce port étoit très-fréquenté du tems des Romains, et l'une des quatre grandes voyes militaires qu'Agrippa fit construire, et qui partoient de Lyon, aboutissoit à *Gesoriacum*.

V.

Parmi les Divinités auxquelles les anciens ont élevé des

temples et des autels, aucune n'avoit un culte aussi généralement répandu, que Mercure; on peut attribuer cette préférence aux fonctions multipliées que l'on donnoit à ce Dieu, et qui l'occupoient nuit et jour.

Les Grecs ont nommé Mercure, Ερμῆς, *Hermes*; les Phéniciens et les Égyptiens, *Thoth;* les Romains *Mercurius*; les Espagnols et les Gaulois, *Theutates*. La variété des fonctions de ce Dieu a fait penser qu'il y en avoit eu plusieurs du même nom. Cicéron (1) en désigne cinq, à chacun desquels il assigne une origine et des emplois différens. Mais les opinions se réunissent pour ne reconnoître que celui que les Romains croyoient fils de Jupiter et de Maïa, et dont les images ont été si multipliées.

Sur les monumens de l'ancien style, il est représenté avec une barbe en forme de coin, ce qui lui avoit fait donner le nom de *Sphénopogon*. M. Millin (2) a fait graver une belle cornaline antique, sur laquelle est représenté Mercure Barbu, tenant un long caducée; c'est un ouvrage d'*Aëtion*, graveur Grec, d'une époque incertaine.

Sur les monumens moins anciens, on voit ce dieu presque toujours imberbe et impubère, comme Apollon et Bacchus; mais les formes de son corps, moins molles et moins efféminées, annoncent la souplesse unie à la force. Sa tête est nue ou couverte du pétase, et toujours avec des ailes; il porte une chlamyde dont la position indique le mouvement ou le repos, étant ou sur le bras gauche

---

(1) *De naturâ Deor.*

(2) Galerie mythologique, planche 50. — Cette belle pierre grecque appartient à M. Pétrée, ancien officier de marine, dont nous aurons d'autres occasions de citer le goût pour les monumens antiques.

ou sur l'épaule du même côté. Le plus souvent il tient une bourse dans la main droite et porte le caducée sur le bras gauche; les ailes de ses talons tiennent à la chair ou à des espèces de bottines qui lui servent de chaussure. Il a presque toujours auprès de lui, ensemble ou séparément, un coq, un bélier et une tortue.

Mercure étoit le messager des dieux et des hommes, le dieu du commerce, de l'éloquence, des voleurs et des bergers; il conduisoit les âmes aux enfers, et les en retiroit lorsque les dieux supérieurs permettoient qu'elles revinssent sur la terre. Il étoit l'inventeur des lettres, des prestiges, de l'astronomie et de la médecine; il présidoit à la gymnastique, servoit de guide aux voyageurs; enfin ses fonctions étoient sans nombre.

Il n'est pas étonnant que les hommes qui importunent sans cesse le ciel de leurs souhaits, de leurs plaintes et de leurs désirs, aient dans tous les pays cherché à se rendre favorable Mercure, qui pouvoit leur être d'un si grand secours. Aussi ses statues et ses images ont-elles été prodigieusement multipliées; le marbre, la pierre, le bronze y ont été employés; on les trouve aussi sur une grande quantité de pierres gravées, et son nom est souvent répété dans les inscriptions votives; c'est principalement dans les Gaules que les monumens qui ont rapport à ce dieu ont été recueillis en grand nombre, ce qui fait conjecturer qu'il y recevoit un culte de prédilection. Nous reviendrons sur cette opinion dans la suite de ces descriptions, et nous passons à celle de la figurine de bronze, que nous avons fait graver dans cette première planche sous le n.° 5, et dans sa grandeur naturelle. Elle a été trouvée près de Sédan, et faisoit partie du cabinet de

M. Husson. Le travail de ce monument est barbare, et incontestablement Gaulois; tout y est d'une forme bizarre; le pétase, le caducée, la chlamyde, et surtout les bottines, le caducée et les ailes du pétase sont un peu mutilés.

VI.

Enfant dans l'attitude de la course, ou de la danse, dans sa grandeur naturelle; cette petite figure de bronze, couverte d'une patine brillante, est d'un bon style et d'une conservation parfaite; elle a été découverte à Péquigny entre Amiens et Abbeville.

Les anciens aimoient à retracer dans les monumens les grâces, la naïveté et les charmes de l'enfance; on trouve fréquemment des figurines qui représentent de petits garçons dans différentes attitudes; les jeux de ce premier âge sont exprimés avec soin sur un grand nombre de sculptures antiques.

X.

Amulette Phallique en or trouvée à Vienne en Dauphiné; ce petit bijou, avec une cornaline sur laquelle est un gouvernail gravé en creux, sont les seuls objets que nous avons pu sauver d'une riche découverte faite dans cette ville il y a quelques années. Elle consistoit en médailles d'or et d'argent, en vaisselle de ce dernier métal, en anneaux d'or et autres choses précieuses; l'orfèvre qui en avoit fait l'acquisition du paysan qui avoit recueilli ce trésor, s'empressa de jeter le tout au creuset dans la crainte d'être recherché. Combien de monumens curieux et intéressans sont détruits de même par l'ignorance ou par la cupidité!

Vienne, *Vienna*, étoit la capitale des Allobroges, l'une des villes les plus anciennes et les plus florissantes des Gaules; César est le premier qui en ait parlé (1). Pline l'a citée comme colonie; l'empereur Claude, dans son discours au Sénat en faveur des Gaulois, la nomme *Ornatissima Colonia, valentissimaque Viennensium.* Vienne devint métropole du démembrement de la Narbonnoise, qui prit le nom de Viennoise au commencement du quatrième siècle. Après la décadence de l'Empire elle devint encore la capitale des deux royaumes de Bourgogne. La main du temps a renversé ses édifices somptueux; les révolutions et les événemens, dont elle a été le théâtre, l'ont ruinée et l'ont réduite à ne paroître qu'au troisième rang des villes de la France; mais elle a conservé des traces considérables de son ancienne magnificence, et de temps immémorial on y a retiré du sein de la terre des monumens de toute espèce; on y a principalement recueilli de beaux restes d'architecture et de sculpture, et une quantité considérable d'inscriptions. M. Schneider, professeur de dessin au collége de cette ville, qui vient de mourir dans un âge avancé, s'est occupé pendant près de cinquante ans de rassembler, de conserver et de classer toutes ces richesses antiques dont il a formé un musée, qui mérite l'intérêt des voyageurs instruits et des artistes. Ce savant laborieux a retrouvé l'enceinte de l'ancienne Cité qui renfermoit cinq montagnes, et l'emplacement des forts et des camps qui la protégeoient; il a découvert un amphithéâtre, un théâtre, les temples des Dioscures, de Mars, de la Victoire, et d'Auguste. Ce dernier étoit desservi par

---

(1) *Comment. VII.*

six prêtres, qui prenoient le titre de *Sextumvir-Augustales;* M. Schneider a encore découvert une belle porte triomphale, des thermes, et une foule d'autres vestiges d'édifices somptueux, qui sont autant de témoins irrécusables de l'importance de Vienne et du haut rang qu'elle occupoit dans les beaux siècles de l'Empire.

Tout ce qui compose cette première planche a été tiré de notre cabinet.

PLANCHE II.

I, II, III, VI ET VIII.

NOUS avons fait graver sous ces numéros cinq fibules de bronze parfaitement conservées; elles ont été recueillies près de Sédan, ainsi que la clef, les deux stiles, et la lampe qui sont dans la même planche.

Les boucles ou agrafes que les Grecs nommoient Περόνη et les Latins *Fibula*, servoient à réunir les deux parties des vêtemens, ou à retenir la ceinture. Il y en avoit aussi dont le volume et la forme ont fait conjecturer qu'elles servoient à relever les draperies dans les appartemens.

Pour faire usage des agrafes et fibules des vêtemens, il falloit que deux plaques de métal fussent appliquées sur l'étoffe, et qu'il y eût à chacune de ces plaques un anneau fixe ou tenon, dans lequel passoit l'aiguille de la fibule. Par ce moyen elle réunissoit les deux parties du vêtement ou de la ceinture. On en connoît cependant de si petites et de si délicates, qu'il est à présumer qu'elles passoient simplement dans l'étoffe, comme nous le pratiquons nous-mêmes aujourd'hui.

On trouve dans l'Antiquité expliquée (1) une plaque de bronze qui représente un lion; c'est la seule de ce genre que l'on puisse supposer avoir servi à recevoir l'aiguille d'une fibule; le tenon de la plaque opposée s'emboitoit entre les deux tenons de celle-ci, à-peu-près comme les fiches des ferrures de nos portes.

On a dans tous les temps recueilli un grand nombre de fibules de toutes les formes et de toutes les grandeurs, ce qui prouve qu'elles étoient d'un usage général; il y en avoit en or, en argent et en bronze, unies ou ornées de ciselures, quelquefois incrustées de pierres précieuses et d'émaux : leurs formes étoient très-variées; souvent elles avoient la figure de différens animaux. Nous en possédons plusieurs de ce genre, elles représentent un tigre, un paon, un cheval, un poisson qui étoit le symbole du baptême parmi les premiers chrétiens, etc. Nous en avons aussi qui ont la forme d'une roue, d'un pied et d'autres objets. On en trouve dans presque tous les ouvrages d'antiquité, principalement dans Montfaucon, Caylus, Beger, et le Père Kircher.

IV.

Les serrures et les clefs remontent aux temps les plus anciens; après la nécessité de se procurer des abris qui les missent à couvert des injures de l'air et de l'intempérie des saisons, les hommes sentirent le besoin de garantir leurs retraites de toute violation. Chez les peuples primitifs

(1) Tome II, part. I, planche XXX. (Nous observons que l'Antiquité expliquée par le Père Montfaucon, forme cinq volumes reliés en dix parties : nous citons pour la facilité du lecteur, outre le volume, la partie où se trouve l'objet de nos recherches.)

ces précautions ne furent prises que contre les visites dangereuses des animaux féroces ; mais, à mesure que les besoins se multiplièrent, les choses qui servoient aux usages ordinaires de la vie devinrent aussi plus nombreuses ; le luxe se développa, et en même temps l'amour des richesses, la cupidité et l'avarice.

Les démarcations rigoureuses des propriétés s'établirent ; ceux qui ne possédoient rien ou qui possédoient peu convoitèrent les richesses de leurs voisins ; la force et l'adresse furent mises en usage pour s'approprier le bien d'autrui ; le vol enfin devint commun. Il fallut alors imaginer des moyens de s'en garantir ; les verroux et les serrures furent inventés, et par la suite des temps se multiplièrent et se perfectionnèrent. De là cette grande quantité de clefs antiques qui se trouvent dans tous les cabinets ; leurs formes sont très-variées, leurs dents plus ou moins nombreuses, et l'extrémité qui tournoit dans la serrure plus ou moins compliquée. Le Père Montfaucon a fait graver une clef presque semblable à celle que nous donnons ici sous le n.° IV (1). Il a aussi donné la figure de plusieurs serrures attachées aux coffrets qu'on appeloit *Scrinia*, dans lesquels on renfermoit les actes publics et les autres écrits (2) ; mais les serrures antiques sont très-rares, et on ne les connoît guères que par les monumens qui en représentent la forme extérieure. Les anciens se servoient aussi de cadenats. Caylus en a publié un (3), nous en possédons un autre presque semblable. On connoît encore des bagues

(1) Antiq. expliq. Tom. II, part. I, pl. 54. — Biblioth. Sainte-Geneviève, pag. 30.

(2) *Ibid.* Pl. 7.

(3) Recueil d'antiq. Tom. IV, pag. 283.

qui, au lieu de chaton, ont une petite clef; nous en avons plusieurs dans notre cabinet, toutes différentes. On a pensé que ces sortes d'anneaux qui sont assez communs et qui sont ordinairement de bronze, étoient l'anneau nuptial que les époux mettoient au doigt de leurs fiancées dans la cérémonie des noces. L'époux avertissoit par ce symbole celle à laquelle il unissoit sa destinée; que dès ce moment il lui donnoit sa confiance entière, et lui abandonnoit la surveillance de sa maison et de tout ce qu'il possédoit; car la clef étoit dans les temps anciens un symbole de puissance et de possession (1). Elle étoit même un des attributs de plusieurs divinités. *Horus* chez les Egyptiens; *Eros* chez les Grecs; *Janus*, *Protée*, *Cybèle* et *Minerve*, chez les Romains, étoient surnommés Κλειδοῦχος, porte-clefs; Horus tenoit une clef pour indiquer qu'il étoit le maître de diriger à son gré les inondations productives du Nil; Janus comme apportant la paix ou la guerre; Protée tenoit les clefs de la mer, et Cybèle celles des villes qu'elle protégeoit. Caylus a encore publié une clef qu'il croit avoir servi de fibule (2); ce bijou auroit alors été allégorique comme les anneaux dont nous avons parlé.

La clef gravée dans cette seconde planche est de bronze, et bien conservée; elle a deux pouces et demi de longueur.

V ET VII.

Nous ne pensons pas que ces deux styles en ivoire soient du nombre de ceux qui servoient à écrire sur des tablettes

(1) Monumens inédits (M. Millin), tom. II, pag. 5.
(2) Recueil d'antiq. Tom. IV, p. 392.

enduites de cire, et qui étoient plus minces et plus longs. Ceux-ci ont été vraisemblablement employés à pousser, au moyen du tour sur la poterie avant sa cuisson, des gorges, des moulures et d'autres ornemens. Nous sommes entrés dans des détails sur cette fabrication, dans l'ouvrage que nous avons publié en 1807 sur les fouilles faites dans le jardin du Luxembourg. Nous y avons fait connoître plusieurs styles en ivoire, du genre de ceux que nous donnons ici (1). Le N°. V a trois pouces, et le N°. VII quatre pouces de longueur.

IX.

Nous avons fait graver cette lampe de terre dans la moitié de sa grandeur; elle est d'une jolie forme, de bon style et bien conservée. On voit au milieu une figure de femme avec des ailes éployées, portant de la main gauche un lacrymatoire sous son œil, et tenant de la droite une torche ou flambeau : on reconnoît dans cette figure un génie funèbre, ou peut-être la redoutable Némésis, chargée d'examiner et de punir les fautes les plus cachées. On l'a représentée sous différentes formes et avec un grand nombre d'attributs. Le plus souvent elle tient une branche de frêne; elle lève et avance le bras en pliant le coude en forme d'équerre, par allusion à la justice rigoureuse avec laquelle elle mesure les actions des hommes et rend ses jugemens. A ses pieds est une roue, symbole des vicissitudes de la Fortune. On voit sur plusieurs patères Grecques une figure ailée que des savans ont prise pour la Nuit, et d'autres pour Némésis. Cette divinité des Enfers ne

---

(1) Antiquités Gauloises et Romaines. (Paris, 1807.)

seroit pas déplacée sur notre lampe, qui étoit destinée à être déposée dans un tombeau.

Les lampes sépulcrales en terre cuite sont très-communes; nous en avons possédé plus de cent, toutes curieuses par leurs formes, leurs sujets ou les noms de potiers gravés sur leurs fonds. Il est peu d'ouvrages d'antiquité où l'on ne trouve plusieurs de ces monumens. Passeri en a publié un grand nombre; Bellori, *Licetus*, Bonani, Montfaucon et d'autres auteurs en ont aussi fait graver dans leurs recueils. On trouve des lampes de bronze dans les cabinets, mais elles sont moins communes que celles de terre, et paroissent, en général, avoir servi à des usages domestiques ou dans les cérémonies religieuses.

X.

Cette belle figure de bronze, qui a malheureusement éprouvé quelques mutilations, est ici dans sa grandeur naturelle; elle fut trouvée au mois de mars 1804, à dix pieds de profondeur, dans la rue Ronchaud à Besanson. Nous en devons le dessin à M. l'abbé de Tersan, et nous sommes sûrs de son exactitude.

On a découvert dans les Gaules, en différens temps, plusieurs figures de bronze semblables à celles que nous publions et de différentes dimensions. La divinité qu'elles représentent semble appartenir spécialement à ces contrées, puisqu'on n'en a jamais trouvé que dans le sol de l'ancienne Gaule. Le caractère de la figure, la pose et l'attitude ont fait présumer que c'étoit le *Taranis* ou le Jupiter des Gaulois, auquel ils accordoient, comme les Romains, l'empire du Ciel, et le pouvoir de lancer le tonnerre. On pourroit penser aussi que ces monumens

représentoient le *Dis* ou Dieu de la terre, dont les Gaulois se croyoient descendus; ce qui appuieroit cette opinion, c'est le vêtement, l'arrangement des cheveux et de la barbe, qui appartiennent à ces peuples : il paroît assez naturel d'imaginer qu'ils donnoient une forme et des vêtemens semblables aux leurs, aux images du Dieu qu'ils croyoient leur premier père.

Notre figurine est couverte du *sagum* ou tunique Gauloise, croisée de droite à gauche sur la poitrine, et bordée d'une espèce de fourrure; elle descend presqu'aux genoux, paroît juste aux formes du corps, et se trouve retenue au-dessus des hanches par une ceinture dont les extrémités ne sont pas nouées, mais seulement tournées sur la ceinture avec une sorte de grâce et de symétrie. Les deux mains manquent, mais d'autres figures semblables tiennent toujours dans la droite une coupe et dans la gauche une haste. Les cuisses et les jambes sont couvertes d'un pantalon très-juste qui descendoit jusqu'à la cheville.

Caylus rapporte une figure semblable à la nôtre, et qui fut trouvée à Lyon (1). Elle avoit cinq pouces trois lignes de hauteur; son vêtement étoit aussi le *sagum*, le pantalon, et une espèce de chausson noué sur l'articulation, qui étoit particulier aux Gaulois. Le père Montfaucon a donné une figure du même genre, ayant huit pouces de hauteur, tirée du cabinet de M. de Boze. L'attitude, la tunique, la ceinture et le pantalon sont les mêmes que dans la nôtre; mais les bras sont nus, et les épaules sont couvertes du *pallium* : ce qui annonce, dans ce monument, un mélange de la mythologie Gauloise avec celle des Romains. Le

---

(1) Recueil d'antiq. Tom. I, p. 160.

savant bénédictin a pensé que la figure de M. de Boze représentoit Esculape ; nous ne sommes pas de son avis, et nous ferons en sorte de justifier notre opinion (1). Le même auteur a fait graver une autre belle figure de bronze découverte, ainsi que la nôtre, à Besançon, où elle ornoit le cabinet du président Boizot (2) ; mais le graveur, qui ne s'est pas servi de miroir, a placé mal-à-propos dans la main gauche la gourde ou calebasse que tient cette figure. Montfaucon et Dom Martin la regardent comme l'image d'un Druide : nous n'y voyons que la Divinité Gauloise dont nous avons parlé, exécutée seulement dans un style plus grossier.

M. Millin a publié une figurine de bronze haute de six pouces et demi, trouvée dans un puits à Mâcon avec beaucoup d'autres monumens. Les dimensions, la pose, le vêtement et le caractère de figure de ce monument sont en tout semblables à ceux du nôtre (3). Enfin, M. l'abbé de Tersan possède quatre figures du même genre, dont trois ont de trois à quatre pouces de hauteur ; la quatrième, qui a près de six pouces, est parfaitement conservée ; elle a été trouvée à Metz dans la Moselle. Nous devons citer encore une autre figurine du cabinet de Pétau, qui présente une singularité remarquable (4). On y reconnoît, malgré la barbarie du style, la même intention que dans les monumens dont nous venons de parler. La tunique serrée et croisée de droite à gauche, la ceinture, en forme de corde,

---

(1) Antiq. expliq. Tom. I, part. II, pag. 432. Pl. CXCII.

(2) *Ibid.* Tom. II, part. I, planche 51.

(3) Voyages dans les départemens du midi. Tom. I, p. 399. pl. 24.

(4) Antiquit. expliq. supplém. Tom. II, p. 81 p, l. 24.

mais disposée comme dans la figure de Besançon, le vase placé dans la main droite, tout indique la même divinité; le maillet seul présente une différence, et qui nous intéresse d'autant plus que nous possédons un anneau d'argent trouvé à *Bratuspantium*, sur lequel est gravé en creux le Jupiter Gaulois, tenant un vase et une haste surmontée d'un tau ou maillet (1). On conserve au lycée de Nîmes une belle figure de bronze, du genre de celles dont nous venons de parler, et qui a sept pouces et demi de hauteur (2).

Nous avons vu que les Gaulois, qui dans les temps les plus anciens faisoient, comme tous les peuples sauvages, résider la Divinité dans les objets qui frappoient plus fortement leurs sens, adoptèrent l'antropomorphisme et le polythéïsme des Phéniciens, des Grecs et des Romains, lorsqu'ils eurent communiqué avec eux. Le vulgaire a besoin d'être frappé par des objets sensibles; les désirs, les craintes et les passions des hommes leur ont fait multiplier ceux de leur adoration et de leur culte : aussi les Divinités du paganisme étoient-elles en grand nombre; et l'on avoit imaginé de l'augmenter encore, en donnant les attributs de plusieurs de ces Divinités à une seule qu'on appeloit alors *Panthée*. Les monumens antiques, recueillis dans les Gaules, offrent un mélange singulier de la mythologie Grecque et Romaine avec celle des Gaulois : il n'est donc pas étonnant que ces peuples aient réuni, dans les images de leur *Taranis* ou de leur *Dis* les caractères et

---

(1) Voyez ci-après, planche XVII.

(2) Monumens religieux des Volces-Tectosages, par M. Dumege. (Paris, 1814.)

les attributs du Jupiter et du Bacchus des Romains. Les Gaulois étoient très-enclins à l'ivresse ; ce vice devint encore plus commun parmi eux, lorsque les Grecs leur eurent apporté la vigne, dont la culture devint presque générale dans les Gaules, sous les Empereurs.

Nous considérerons donc la figure trouvée à Besançon, et toutes celles du même genre dont nous avons parlé, comme les images d'une Divinité spéciale, dont le culte étoit très-répandu dans les Gaules, et qui présidoit principalement aux festins et à la joie, peut-être même à l'ivresse. Nous ne sommes point éloignés de penser que c'est véritablement le *Dis* des Gaulois sur lequel on a tant disputé ; et c'est une opinion nouvelle que nous soumettons à l'examen des savans.

Vesontio, Besançon, étoit du temps de César la ville la plus considérable de la Séquanie ; il en fit sa place d'armes pendant la guerre qu'il soutint contre Arioviste ; elle devint ensuite la Métropole de la Province, qui fut formée sous le nom de *Maxima Sequanorum* : Ammien-Marcellin cite cette ville parmi les plus considérables de la Gaule. Elle fut ornée, sous Aurélien, de plusieurs monumens somptueux, entr'autres d'un arc de triomphe que l'on appeloit vulgairement arc de Saint-Jean. On a pensé qu'il fut élevé en mémoire de la conquête de Palmyre, et des victoires d'Aurélien sur Zénobie, Odenat et sa famille. Il y avoit aussi une colonne triomphale de plus de trente pieds d'élévation, dont le fût étoit couvert de sculptures, et dont les débris étoient épars, il y a cinquante ans, près de la Porte-Taillée. On a découvert dans cette ville et dans les environs un grand nombre d'inscriptions votives et tumulaires, des urnes, des tombeaux, des statues, des

ustensiles de toute espèce, et des médailles dans tous les métaux, parmi lesquelles plusieurs étoient inédites.

XI.

Figure de bronze trouvée à Aix en Provence, ayant cinq pouces et demi de haut. Le métal en est entièrement oxidé à la surface; cependant les formes de la figure sont encore bien conservées, et telles que nous les donnons ici dans une réduction de moitié. Nous pensons que ce monument représente l'Hercule Ogmion des Gaulois, quoiqu'il n'offre pas précisément les caractères que lui a donnés Lucain dans le portrait qu'il en a tracé. On reconnoît que cette figure a été moulée après l'arrivée des Romains dans les Gaules, au style de la tunique dont elle est vêtue, et à la manière dont la dépouille du lion est ajustée sur la tête; mais on y retrouve en même temps la pose et la chaussure Gauloise de la Divinité dont nous avons parlé au numéro précédent. Il est probable que cette figure tenoit aussi dans la main droite un vase, et dans la gauche une haste. On a trouvé à Besançon une statue d'Hercule en marbre, de sept pieds de haut, qui tenoit dans la main droite une grande coupe, et s'appuyoit de la gauche sur sa massue. Le style de notre bronze est passable dans les vêtemens et dans l'ensemble de la figure, ce qui contraste avec la barbarie du visage, dont les traits sont durs et grossiers.

Aquæ Sextiæ, Aix, fondé par C. Sextius Calvinus, après la défaite des Salyes, fut la première possession des Romains dans les Gaules. Vingt ans après sa fondation, Marius remporta une grande victoire sur les Ambrons et les Teutons, à quatre lieues de cette ville, près de la

rivière de Lar. Aix prit dans la suite le nom de *Colonia Julia Augusta* (1), et devint la Métropole de la seconde Narbonnoise. Elle a donné naissance, entr'autres savans, à deux antiquaires illustres, Peiresc, et son ami Fauris de Saint-Vincent. Le respectable fils de ce dernier a recueilli et placé dans son hôtel un grand nombre d'inscriptions, de mosaïques, de bas-reliefs et d'autres monumens découverts dans le pays (2). On en trouve encore de temps à autre; il y a environ douze ans qu'en passant dans cette ville, nous fîmes l'acquisition de plusieurs médailles d'or Romaines, et d'un beau camée représentant Commode jeune, qui avoient été ramassés dans la campagne par un paysan, à la suite d'un violent orage.

Excepté la figure de bronze N.° X, tout ce qui compose cette seconde planche fait partie de notre Cabinet.

PLANCHE III.

I ET II.

Ces deux ornemens de bronze que nous avons choisis sur un grand nombre d'autres presque semblables, ont, selon nous, fait partie d'un baudrier de cuir, sur les bords duquel ils étoient appliqués. Quoiqu'ils ne soient pas relevés par la damasquinure, on conçoit néanmoins qu'ils devoient enrichir beaucoup le baudrier sur lequel ils étoient fixés, par le moyen des trous que l'on voit aux

---

(1) *Plin. Lib. III, cap.* 4.

(2) Voyages dans les départemens du midi (par M. Millin). Tom II, p. 192. — Notice sur Fauris de Saint-Vincent, in-4.°, Aix, an VIII (1801).

extrémités; les pièces étoient réunies les unes aux autres par des engrenures qui sont plus sensibles à la partie supérieure du N.° II.

Les baudriers se portoient en écharpe, et dans des temps très-anciens, chez les Grecs comme chez les Romains. Virgile dit en parlant de Turnus : *Humero cum apparuit ingens balteus* (1). *Sidonius*, dans son panégyrique d'*Anthemius*, dit aussi : *Applicat à læva fulgentem balteus ensem.* Montfaucon a publié, d'après Beger, un buste qui porte un baudrier de droite à gauche; il a donné aussi une figure militaire tirée de l'arc de Constantin qui porte un baudrier de gauche à droite (2). Caylus a fait graver deux pièces de bronze semblables aux nôtres, et que nous croyons avoir servi au même usage, quoique ce savant dise que ce sont des brasselets qu'on a dressés en longueur (3). Nous n'avons pas connoissance que personne avant nous ait indiqué l'usage que nous assignons aux ornemens en bronze qui font le sujet de cet article; tous les jours on découvre une infinité d'objets, de formes et de dimensions différentes, dont il est bien difficile de reconnoître l'emploi; c'est toujours beaucoup, dans les explications que l'on cherche à en donner, d'approcher du moins, comme nous nous efforçons de le faire, de la vraisemblance.

IX, XII ET XIII.

Puisque nous venons de parler de l'habillement mili-

---

(1) *Liv. XII*, *v.* 942.

(2) Antiq expliq. Tom. II, part. II, Pl. VI et XX.

(3) Recueil d'antiq. Tom. V, Pl. XCIII. N.os IV et V.

taire, nous passerons de suite aux trois pièces de bronze N.os IX, XII et XIII de cette planche. Il n'est pas difficile d'en indiquer l'usage ; c'étoit des écailles fixées sur le cuir, le lin ou même le métal, qui composoient les cuirasses, principalement sur les bandelettes qui terminoient le thorax, et descendoient sur les cuisses. On voit que la pièce N.o XIII est percée dans sa partie supérieure et dans sa partie inférieure ; ce dernier trou servoit à retenir l'écaille qui devoit suivre, et qui chevauchoit celle qui la précédoit, ce qui donnoit à ces ornemens une grande solidité; nous avons choisi ces trois pièces sur un grand nombre d'autres. Elles sont comme les ornemens N.os I et II qui précèdent, gravées dans leur grandeur naturelle ; et nous les croyons également inédites.

La cuirasse se nommoit en grec θώραξ, et en latin *thorax*, mais plus souvent encore *lorica*. Elle étoit anciennement de cuir, comme l'indique ce dernier nom qui vient de *lorum*, *courroye*. On en fit ensuite d'étoffes de laine ou de lin, doublées ou piquées pour résister aux coups. Il y en eut aussi de cuivre et de fer, massives ou composées de lames, d'écailles ou de petits anneaux passés les uns dans les autres, comme dans les cottes-de-mailles du moyen âge. Montfaucon rapporte deux figures de soldats Romains tirées l'une de la colonne Antonine, l'autre de l'arc de Constantin, qui sont revêtues d'une cuirasse à écailles, et qu'on appeloit *loricæ squamatæ*.

III.

Bélier de bronze, de deux pouces de hauteur, sur quatre pouces et demi de longueur : il est d'un bon style;

les détails en sont bien soignés, et il est d'une conservation parfaite.

Le bélier étoit principalement consacré à Mercure, comme protecteur des troupeaux et Dieu des bergers. Il accompagne souvent ses images sur les monumens; cependant il étoit consacré aussi à d'autres Divinités, ou du moins c'étoit une des victimes qu'on leur offroit le plus communément. Les crioboles ou sacrifices de béliers étoient dédiés à Cybèle; les *Suovetaurilia* dans lesquels on sacrifioit un porc, un bélier et un taureau, étoient offerts à Mars. On immoloit aussi le bélier sur les autels de Jupiter et de Pan. On représentoit Jupiter Ammon ou le Lybien avec les cornes de cet animal, qui étoit particulier à la Lybie.

IV.

Cette jolie figure de bronze est ici réduite au tiers environ de sa grandeur; elle offre une femme à demi-nue, ayant la partie inférieure du corps couverte d'une draperie légère et voltigeante, et les pieds nus. Elle soutient des deux mains un voile que le vent enfle au-dessus de sa tête. Les cheveux arrangés avec soin, relevés au sommet de la tête, et retombant sur les épaules en boucles flottantes, rappellent la coiffure ordinaire de Diane. La pointe des pieds est abaissée pour donner plus de légèreté à la figure, et indiquer qu'elle s'élève dans les airs. Ce monument n'est pas de ronde bosse, mais seulement en demi-relief. Un crampon pris dans l'épaisseur du métal annonce qu'il faisoit partie d'une frise dans laquelle il figuroit comme ornement.

On a représenté de cette manière l'aurore, la lune, et

quelquefois la nuit; les anciens personnifioient tout, l'aurore, le matin, le midi, le soir, la nuit, les heures, etc. Nous inclinerions à croire que notre bronze représente l'aurore, cette fille du soleil qui le précède et fait disparoître la nuit, la lune et les étoiles. Souvent on la voit dans un char conduit par quatre chevaux; quelquefois elle a des ailes, ou s'élève dans les airs, en tenant comme notre figure un voile ceintré et voltigeant au-dessus de sa tête (1). Diane Lucifère est représentée avec un voile semblable, mais parsemé d'étoiles, et elle tient un ou deux flambeaux (2). La nuit a quelquefois les mêmes attributs; elle est caractérisée par un flambeau renversé qui indique l'obscurité qui l'accompagne (3). Ici nous n'avons ni étoiles, ni flambeaux; la Déesse s'élève dans les airs, en rejetant son voile en arrière pour découvrir sa tête: ce qui nous détermine à voir l'amante de Céphale dans ce joli monument trouvé à Noyers, village voisin de Sedan.

V ET VI.

Deux amulettes ityphalliques de bronze, dans leur grandeur naturelle; le N.° V est curieux en ce qu'il représente la vulve qui paroît rarement sur ces petits monumens. Nous nous étendrons plus longuement sur ces sortes d'amulettes, en faisant la description de celles de la dixième planche de ce recueil.

---

(1) Antiq. expliq. Supplém. Tom. I, Pl. 17.

(2) *Ibid.* Tom. I, Pl. XCI.

(3) Galerie mytholog. par M. Millin, Pl. 89, N.° 53.

VII, VIII ET X.

Ces trois fibules sont de bronze incrusté d'émaux de différentes couleurs ; nous avons déjà parlé de l'usage de ces petits ornemens; nous aurons d'antres occasions d'entrer encore dans quelques détails à ce sujet; ils sont ici dans leur grandeur naturelle.

XI.

Nous avons pensé que le fragment de bronze, gravé sous ce numéro, méritoit d'être connu; il est réduit à moitié de sa grandeur, toutes les parties en sont parfaitement modelées; il représente l'avant-main d'un cheval au galop, dont l'ardeur n'est pas modérée par le frein. Caylus a rapporté dans son recueil (1), un grenat sur lequel on voit en creux la partie antérieure d'un cheval au galop, par le célèbre *Aulus*, graveur du siècle d'Auguste, et dont plusieurs beaux ouvrages sont parvenus jusqu'à nous (2). Ce morceau a beaucoup de rapport avec notre bronze. Le même auteur a aussi publié deux bustes de cheval, et une agrafe en bronze, plaque carrée, ayant quatre boutons pour la fixer sur le cuir, et de laquelle sort en relief un avant-main de cheval; mais aucune de ces pièces n'approche, pour le style, de notre fragment. Il a été découvert, ainsi que tous les autres objets qui composent cette planche, dans le voisinage de Sedan, et tous font partie de nos collections.

---

(1) Recueil d'antiq. Tom. II, page 155.

(2) Stosch. Pl. 5, 16, 17, 18, 19.

PLANCHE IV.

I.

Nous offrons, sous ce numéro, un monument Gaulois, des plus intéressans et des plus curieux; c'est un cheval de bronze, d'un travail assez commun, mais dont l'ensemble ne manque ni d'expression, ni de mouvement. On a gravé en creux à l'articulation de l'épaule gauche, le disque de la lune à son déclin, et sur la cuisse, du même côté, un dauphin. On aperçoit encore, sur la cuisse droite, les restes des deux lettres C et O; le pied droit est posé sur un symbole en forme d'S, qu'on retrouve sur un grand nombre de médailles Gauloises; la base sur laquelle repose le cheval a été fondue avec lui.

On sait que les anciens peuples ont, comme les modernes, attaché un grand prix au noble animal que l'homme a su dompter, et dont il retire une si grande utilité; aussi le voit-on, sur presque tous les monumens, libre ou monté par un cavalier, attelé à des chars, à la course ou dans le repos. Xénophon est entré dans de longs détails sur tout ce qui a rapport aux chevaux et à la cavalerie des différentes nations (1). Les Perses, les Parthes, les Massagètes (2), les Scythes, les Amazones, les Sarmates (3), les Daces, les Germains (4), et d'autres peuples barbares, ont été représentés sur des chevaux qu'ils manient tous avec

---

(1) *De Re equest.*

(2) *Herodot. L. I, c.* 215.

(3) *Pausanias in Attic. L. I, pag.* 37.

(4) Fabretti, colonne traj. — Antiquit. expliquée, etc.

adresse. Les Grecs et les Romains s'exerçoient de bonne heure à l'équitation; les jeunes gens commençoient par sauter sur le cheval, soit à droite, soit à gauche et sans armes; ils parvenoient ensuite, par degrés, à sauter en selle, armés et tenant l'épée ou la lance à la main. La grosse cavalerie, et les hommes appesantis par l'âge, s'aidoient, pour monter à cheval, d'un crochet placé à la partie inférieure de la hampe des lances, du *Labarum* et des autres enseignes militaires: on en voit plusieurs exemples sur les médailles Romaines, entr'autres sur celles des Antonins, de Verus, de Commode et de Caracalla.

Les Gaulois, du temps de César, tiroient des chevaux d'Allemagne, d'Italie et d'Espagne; et ils faisoient plus de cas de ces animaux étrangers que de ceux qui naissoient dans leur pays.

Les Perses, les Arméniens et les Massagètes, immoloient un cheval au Soleil (1). Les Romains ont quelquefois offert le même sacrifice à Mars; les Germains élevoient des chevaux blancs qui étoient sacrés, et qui servoient aux présages.

Les Grecs et les Romains avoient une prédilection particulière pour les chevaux qu'ils employoient dans les jeux du Cirque; on leur attribuoit l'honneur de la victoire plus qu'aux Auriges ou aux *Desultores* qui les conduisoient. Les inscriptions ont conservé les noms d'un grand nombre de ces chevaux (2); on y trouve même souvent la couleur de leur poil, et l'indication des pays d'où on les avoit tirés. Nous avons dans notre Dactyliothèque une

(1) *Philostrat. in vitâ Apollon.* p. 42. — *Strab.* p. 353 et 367.
(2) Antiquit. expliq. T. II, part. I, pag. 285.

calcédoine taillée en cabochon, sur laquelle est gravé en creux le buste d'un cheval bridé, et près duquel on lit ΑΛΚΗΣΤΗΣ. On lui avoit sans doute donné ce nom tiré d'ΑΛΚΗ, *force*, pour exprimer celle dont il étoit doué. On voit souvent, sur les pierres gravées, des chevaux avec une palme sur le front, ou placée près d'eux dans un vase; ce qui indique qu'ils avoient remporté le prix de la course dans les jeux publics.

Le monument que nous publions, et dont nous nous sommes peut-être trop écartés, est purement astronomique. Nous avons dit que les Perses qui rendoient un culte particulier au Soleil et au Feu, sous le nom de *Mithras*, offroient à ce Dieu des chevaux en holocauste; ce culte fut apporté à Rome du temps de Pompée, et se répandit dans tout l'Empire, vers les deuxième et troisième siècles de l'Eglise (1). Plusieurs auteurs ont pensé que les Perses avoient réuni, sous le nom de Mithras, le Soleil et la Lune, auxquels ils rendoient un culte commun (2). Les Gaulois qui adoptèrent les Divinités de toutes les autres nations, adorèrent également Mithras. On a trouvé dans les Gaules des monumens consacrés à ce Dieu (3); le cheval est une constellation, composée de quatre étoiles hors du Zodiaque, dans l'hémisphère septentrional; les Gaulois honoroient donc le cheval comme constellation; et, comme étant consacré au Soleil (4), il est représenté sur le plus grand

(1) *Plutarch. in Pompeïo.*

(2) *Herodot. — Cassiod. hist. Trip. Lib. VI, c.* 8. — St. Ambroise, épît. 18.

(3) Religion des Gaulois. Tom. I, pag. 418.

(4) *Placat equo Persis radiis hyperonia cinctum,*
Ne detur celeri victima tarda Deo. (Lactant.)

nombre de leurs médailles : on y voit souvent aussi, comme nous l'avons déjà dit, un symbole en forme d'S, semblable à celui sur lequel notre cheval pose le pied droit, et qui peut-être indique le croissant et le déclin de la Lune. Ce sentiment seroit appuyé par une figurine extraordinaire, qui fut découverte au Châtelet, près de Saint-Dizier, dans les fouilles faites par Grignon : elle représente le *Taranis*, ou Jupiter Gaulois, armé du foudre, tenant de la main gauche une roue à six rayons, et portant sur l'épaule droite un anneau, dans lequel sont enfilés huit symboles semblables à celui de notre monument. L'anneau passe, pour plus de solidité, dans un autre anneau, fixe et épais, placé derrière les épaules, et qui servoit sans doute à suspendre dans un temple ou dans un laraire, cette image singulière. Nous la considérons comme un monument votif, offert à Taranis par quelqu'un atteint d'une maladie ou d'une blessure grave, dont il avoit été guéri par la protection de ce Dieu, après huit mois de souffrance. La roue symbole du voyage est placée du côté gauche, et indique le retour du malade après sa guérison. Les huit S passées dans l'anneau, peuvent, d'après ce que nous venons d'avancer, annoncer que la maladie avoit duré huit mois. On trouve encore ce même signe en forme d'S sur des fibules et sur des anneaux; nous ne donnons ici notre opinion sur sa signification, que comme une conjecture que nous hasardons de livrer à l'examen et à la sagacité des savans plus accoutumés que nous, à pénétrer les mystères de l'antiquité. Nous nous résumons à dire que le cheval que nous publions, couvert de symboles analogues au culte du Soleil, nous paroît un monument *Mithrïaque* votif; et nous le considérons comme digne de l'attention et de

tout l'intérêt des antiquaires. Il est gravé dans sa grandeur naturelle, et vient des fouilles de Noyers, près de Sedan.

II.

Petite figure d'argent, bien conservée, curieuse par son attitude; elle a le bras droit élevé et posé sur sa tête, en signe de repos; le gauche est enveloppé dans le manteau ou la chlamyde qui flotte sur ses épaules, et qui est le seul vêtement qui la couvre; elle vient aussi de Sedan.

III.

Cette amulette d'or massif, pesant quatre gros moins quelques grains, représente le Dieu du silence; elle fut trouvée en 1801 sur les montagnes de la Clape, voisines de Narbonne, par un berger qui y gardoit ses troupeaux; il s'avisa de fouiller dans les ruines d'un ancien bâtiment Romain, et en retira ce bijou qui fut acheté par M. Gillabert, avocat à Narbonne. Harpocrate est ici coiffé de la fleur de lotus; la bulle Romaine est suspendue à son cou; il tient du côté gauche une corne d'abondance dont la pointe touche la terre, et pose l'index de la droite sur sa bouche; l'oiseau de Minerve est à ses pieds. Cette amulette se portoit au cou, comme l'indique une large bélière qui y est adaptée.

Caylus a publié une amulette absolument semblable à la nôtre, du même métal et du même poids. Elle fut trouvée par un pêcheur à la pointe nord-ouest de Locmariaker, dans le département du Morbihan. On croit que c'est dans l'emplacement même qu'occupe ce bourg, qu'a

autrefois existé *Dariorigum*, capitale des *Veneti* dont Jules César et Ptolémée ont parlé (1).

IV.

Nous donnons, sous ce numéro, une autre image d'Harpocrate en bronze, chargée d'un plus grand nombre de symboles que la précédente; la fleur de lotus qui surmonte sa tête, parée aussi des rayons du soleil, est accompagnée de feuilles d'un grand volume; la bulle Romaine pend sur sa poitrine; la corne d'abondance, placée à gauche, repose sur le baton d'Esculape; entre les ailes qui sont attachées à ses épaules, est une bélière; enfin, un chien et une chouette sont aux pieds d'Harpocrate. La base de ce petit monument a été coulée avec le reste : il a été trouvé près de Sedan.

Harpocrate, Dieu du silence, joue un grand rôle dans la mythologie; on le disoit fils d'Isis et d'Osiris; on le croyoit le même qu'Horus, et souvent aussi on le prenoit, comme son père, pour le Soleil. Les différens symboles qui accompagnent ses images, ont rapport à ce père de la lumière. Il est toujours représenté l'index sur la bouche, et c'est ce qui le caractérise. Ausone le nomme *Sigalion*, le Silencieux (2).

Le culte de l'Egypte passa en Italie, du temps d'Adrien, et depuis cette époque on reconnoît dans un grand nombre de monumenss de Romains un mélange de ce culte avec celui des divinités de Rome. On le retrouve plus particulièrement dans les figures appelées *Panthées*, parce qu'elles

---

(1) Caylus. Recueil d'antiq. Tom. VI, p. 378, Pl. 119.

(2) *Epist. ad Paulin.*

ont les attributs de plusieurs autres dieux. La Fortune, Minerve et Harpocrate étoient les divinités dans lesquelles les anciens se plaisoient à réunir de nombreuses attributions, ainsi que l'attestent les monumens (1). Baudelot a pensé que toutes les figures panthées étoient des divinités domestiques déposées dans les laraires que les anciens formoient avec soin dans leurs maisons; et que celles d'un petit volume étoient portées comme des talismans qui préservoient de péril et assuroient la protection des dieux qu'elles représentoient (2). La petite figure que nous publions seroit du nombre de ces amulettes; les différens symboles qui l'accompagnent prouvent que les Romains adoroient, comme les Egyptiens, le Soleil sous la figure d'Harpocrate; la chaleur est le principe de la vie, de la fertilité et de l'abondance, indiqués par les autres symboles de notre petit monument. On connoît des figures d'Harpocrate de style Romain, qui ont, outre les attributs dont nous venons de parler, le carquois d'Apollon, la nébride de Bacchus, la dépouille du lion qui appartient à Hercule, et la tortue de Mercure, parce que cet animal privé de langue est l'emblême du silence; aussi étoit-il encore consacré à Cybèle dont il étoit défendu de divulguer les mystères. On voit près d'Harpocrate le chien, attribut des lares, l'oiseau de Minerve, et l'épervier d'Osiris. Il porte sur la poitrine la bulle Romaine qui paroit les jeunes Patriciens Romains, avant qu'ils prissent la robe virile. Pétrone dit que les dieux domestiques portoient au cou l'ornement appelé *Bulla* (3). Enfin on trouve communé-

(1) Antiq. expliq. Tom. I, part. I, pag. 387.
(2) Utilité des Voyages, tom. I, pag. 262.
(3) *Satyr. c.* 38.

ment les images du Dieu du silence, sous différentes formes et avec une grande variété d'attributs et de symboles, sur les monumens des Basilidiens ou Gnostiques, communément appelés *Abraxas* (1), et qui datent des deuxième et troisième siècles de l'église.

V.

Le jayet étoit un bitume dont les anciens, et principalement les Egyptiens et les Gaulois, ont fait usage; ce sont au moins les deux seuls peuples dont nous connoissions des monumens composés de cette substance; mais qui sont assez rares, parce qu'elle se détruit aisément. Nous possédons, outre l'amulette que nous publions ici, une autre petite main ityphallique, une tête de serpent, et quelques objets trouvés à Bavay que nous décrirons à la planche XXVII où ils sont gravés. Il y a au Cabinet royal une tête de chat en jayet. M. Millin en a un croissant et quelques cercles gravés (2). Caylus a fait connoître une tête d'homme de cette matière, et la regarde comme un ouvrage égyptien (3).

Parmi les amulettes sans nombre auxquelles les anciens attribuoient différentes vertus, on doit remarquer les mains appelées *Ityphalliques*, parce qu'elles étoient fermées d'une manière obscène : on a conjecturé que l'on commença à porter ces espèces de talismans ou *fascini*, après que Caligula eut donné à baiser sa main fermée comme ces amulettes, avec le pouce passé entre l'*index* et le *me-*

(1) *Commentar. in Tabul. Abrax.* (Chifflet.)
(2) Introduct. à l'étude des pierres gravées, page 6.
(3) Recueil d'antiq. Tome IV, p. 36.

dium (1) ; mais il est vraisemblable que cet usage remonte à des temps beaucoup plus anciens. Il dut commencer en Egypte, d'où il passa chez les autres peuples ; les Grecs l'adoptèrent les premiers ; les mystères de Vénus et d'Eleusis, la religion de Lampsaque, le culte de Cyllène, et les cérémonies obscènes de certaines pompes Athéniennes, avoient été imitées de la religion des Egyptiens et du culte qu'ils rendoient à Isis et Osiris.

L'usage des amulettes existe encore dans la Pouille et dans la Sicile ; les habitans de ces pays attachent sur les épaules ou au cou de leurs enfans de petites mains ityphalliques en corail ; ils imaginent, comme les anciens, écarter par ce moyen les maléfices et les regards de l'envie, et attirer sur leur progéniture les faveurs du ciel et du destin (2).

L'amulette que nous avons fait graver représente une main droite en jayet, fermée ityphalliquement, et dans laquelle est une figure de la lune décroissante ; l'une des pointes du croissant touche le pouce, et l'autre l'articulation du poignet à l'endroit où se termine la ligne de vie des chiromanciens. Au-dessus du poignet est une petite tablette carrée, sur laquelle reposent quatre autres petites mains ; le tout se termine par un anneau fixe pris dans la matière, et qui servoit à suspendre l'amulette. Baudelot a rapporté une main gauche en jayet corniculée comme la notre, mais d'un meilleur style si la gravure en est exacte. On voit vers le poignet les traces de quelques caractères qui paroissent Grecs, ce qui détruiroit l'opinion de ce savant

---

(1) *Sueton. in Calig.*, *c.* 56.
(2) Des divinités générat. (Paris, 1805.)

qui regardoit ce monument comme Egyptien ; il appartenoit à M. Thevenot, garde de la Bibliothèque royale (1).

On sait combien les anciens et les modernes ont attaché d'importance aux influences de l'astre de la nuit. On a prétendu que la lune exerçoit une grande puissance sur toutes les parties du corps humain, et déterminoit sa bonne ou sa mauvaise constitution ; aussi les femmes l'invoquoient - elles dans les douleurs de l'enfantement. On croyoit que le moment le plus favorable pour la conception étoit entre le déclin d'une lune et le commencement d'une autre ; ce qui expliqueroit parfaitement notre amulette destinée sans doute à assurer la fécondité des femmes qui la portoient. Les anciens invoquoient encore la lune, comme bonne fortune ἀγαθὴν τυχην. La main étoit dédiée à Vénus. Tout ceci indique suffisamment la composition et l'usage des amulettes du genre de la nôtre, que nous considérons comme un monument Gaulois.

VI.

Fibule représentant un tigre ou une panthère ; cet animal étoit consacré à Bacchus, on le retrouve sur un grand nombre de monumens, à côté ou aux pieds de ce Dieu ; quelquefois il est attelé à son char ; lorsqu'il est seul, ce qui se rencontre souvent sur les pierres gravées et sur les fibules, il est considéré comme le symbole de Bacchus : les initiés aux mystères Dionysiaques étoient nombreux ; ils aimoient à porter et à se parer de bijoux allégoriques à ce culte. Notre fibule a sans doute été de ce nombre, elle est en bronze incrusté d'émaux de différentes couleurs.

(1) Utilité des Voyages, tom. I, pag. 409.

VII, X ET XI.

La forme et la belle conservation de ces clous nous ont seules engagés à les faire graver, comme une nouvelle preuve du soin que les anciens apportoient dans la confection des objets qui servoient aux usages les plus ordinaires.

VIII.

Buste en bronze d'un excellent style; la prunelle des yeux est creuse, et contenoit sans doute une incrustation qui s'en est détachée. L'ajustement des cheveux, la finesse des traits et de la physionomie, nous ont fait penser que c'étoit un buste de femme; la tunique retenue sur la poitrine par une agrafe ronde appuie aussi ce sentiment. Le vêtement des hommes étoit ordinairement attaché par la fibule sur l'épaule. Ce bronze devoit être appliqué ou incrusté dans un torse de même métal ou de quelqu'autre substance, car la tête seule et le cou sont de ronde bosse, le reste est presque plat ou d'un creux peu profond.

IX.

Cette plaque de bronze porte un buste en relief pris dans l'épaisseur du métal; elle étoit attachée vraisemblablement sur une cuirasse, au moyen des trois trous qui y sont percés; le style du casque et de la cuirasse indique assez que ce petit monument appartient aux bas temps, où l'art avoit dégénéré, et où des ornemens de mauvais goût avoient remplacé ceux que l'on employoit dans les siècles d'Auguste, de Trajan et des Antonins.

Tous les objets qui composent cette planche sont gravés

dans leur grandeur naturelle ; ils font partie de notre Cabinet, et ont été découverts dans les environs de Sedan, excepté la petite figure en or du N.° III, trouvée, comme nous l'avons dit, dans le voisinage de Narbonne.

Narbo-Martius, Narbonne, l'une des plus riches et des plus florissantes villes de la Gaule, existoit, si l'on en croit Strabon, long-temps avant la conquête des Romains (1), et devint Colonie Romaine l'an 118 avant Jésus-Christ. César y envoya les Vétérans de la dixième légion pour la renouveler, d'où elle prit le nom de *Colonia Decumanorum* (2). Enfin sous Auguste elle fut appelée *Julia-Paterna* (3). Elle donna le nom de Gaule Narbonnoise à l'ancienne Province Romaine, qui fut la première possession des Romains dans ces contrées. Strabon dit qu'elle étoit l'entrepôt du commerce de toute la Gaule ; les restes de monumens antiques et les nombreuses inscriptions qui ont été recueillis dans cette ville attestent son ancienne splendeur, et les édifices somptueux dont elle fut ornée.

PLANCHE V.

I.

Camée unicolore sur calcédoine saphirine, d'une pâte très-fine, blanc de lait azuré d'une teinte très-régulière, et dont le travail est fin et soigné. Il a été trouvé à Lyon sur la Montagne de Saint-Just, et dans le voisinage de l'ancien couvent des Antiquailles, bâti sur l'emplacement

(1) *Lib. IV*, *pag.* 190.
(2) *Mela. Lib. II*, *c.* 5. — *Plin. Liv. III*, *c.* 4.
(3) *Gruter. p.* 229.

de l'ancienne demeure des Empereurs Romains qui ont séjourné dans cette ville, et des Gouverneurs de la Gaule qui y résidoient (1). M. Visconti a cru reconnoître Domitien dans ce camée. En rendant hommage à l'érudition de ce célèbre antiquaire, nous ne pouvons cependant adopter son sentiment dans cette circonstance. Aucun événement du règne de Vespasien ne peut faire conjecturer qu'il soit venu à Lyon pendant la jeunesse de ses fils qui naquirent à Rome, Tite l'an 40, et Domitien l'an 51 de Jésus-Christ. Vespasien fut fait Consul dans cette dernière année; envoyé ensuite en Afrique, il fit la conquête de la Judée et y fut proclamé Empereur en 69. Il mourut à Rome dix ans après, laissant l'Empire à son fils aîné, dont le règne fut trop court pour le bonheur de ses sujets. Domitien avoit trente ans lorsqu'il monta sur le Trône, avant même que Tite, dont il abrégea la vie de quelques instans, eût rendu les derniers soupirs. La mémoire de ce tyran farouche fut justement exécrée ; son règne qui dura quinze ans fut un tissu de cruautés qui font horreur. Nous savons que la flatterie a caressé les mauvais Princes plus encore peut-être que les bons, que des statues et des monumens ont été érigés en leur honneur; que les médailles et les pierres gravées ont conservé leurs images; on retrouve partout celles de Tibère, de Caligula, de Néron, aussi bien que celles d'Auguste, de Tite et de Marc-Aurele. Nous savons

(1) Le paysan qui fit cette découverte donna ce camée qui étoit parfaitement conservé à ses enfans, qui s'étant aperçus que la lame d'un couteau tiroit du feu de la calcédoine, détruisirent ainsi l'écaille de tortue qui encadroit le buste ; un curieux vint heureusement interrompre ce passe-temps de l'ignorance, et sauva le monument d'une entière destruction.

aussi que des monumens de peu de volume ont pu être transportés dans toutes les parties de l'Empire, et que notre camée pourroit représenter Domitien, et avoir été découvert à Lyon, sans que ce Prince ni son père fussent venus dans cette ville ; aussi n'est-ce pas l'unique raison que nous donnerons de notre sentiment à l'égard de ce monument. Nous croyons qu'il offre plutôt les traits de Claude qui naquit à Lyon, l'an de Rome 744, dix années avant l'ère chrétienne. Sa mère Antonia habitoit cette ville pendant que Drusus Germanicus, son mari, combattoit au-delà du Rhin les peuples de la Germanie, ligués contre les Romains. Lyon étoit à cette époque une ville déjà florissante; elle étoit bâtie sur la montagne qui domine la Saône, et dont elle couvroit la pente dans une étendue considérable. Le Palais habité par les Empereurs, les Princes de leur famille et les Proconsuls ou Gouverneurs existoit alors, comme nous l'avons dit, précisément à l'endroit où fut ensuite le monastère des Antiquailles. Lyon fut brûlé dans une seule nuit, sous le règne de Néron, en l'an 58. Ce Prince donna un million d'or pour aider à le rebâtir. Nous pensons que notre camée fut enseveli dans le sein de la terre, ainsi qu'une immensité d'autres objets, par ce funeste événement, à la suite duquel les constructions de la ville nouvelle s'étendirent de l'autre côté de la Saône. La beauté du travail de cette gravure rappelle le beau siècle d'Auguste, pendant lequel les arts firent des progrès si rapides. Nous possédons un buste d'enfant en calcédoine saphirine, un peu sardonieuse, de trois pouces et demi de haut, que M. Visconti a jugé lui-même un monument du temps de Claude ou de Néron, époque où il paroît qu'on employoit volontiers cette substance dans les ouvrages de l'art.

La tête du buste en camée que nous publions est ornée d'une couronne murale ; la chlamyde qui couvre la poitrine est retenue par une fibule sur l'épaule droite. Ce buste a été taillé dans la masse de la calcédoine, et reposoit dans une écaille de tortue qui s'arrondissoit depuis les épaules jusqu'au-dessus de la tête, et dont les bords ont été détruits. La couronne murale et l'écaille de tortue indiqueroient que le jeune Prince qu'il représente avoit été mis sous la protection de Cybèle, à laquelle la tortue étoit consacrée.

Ce monument appartient à M. le Baron Roger l'aîné, qui a rassemblé avec autant de discernement que de goût une riche collection d'objets d'arts; sa dactyliothèque surtout moins nombreuse que bien choisie, est remarquable par la pureté des matières, le volume de plusieurs pierres, la perfection du travail, la richesse et l'érudition des sujets.

II.

Cette figurine fait partie de nos collections, ainsi que les autres objets qui composent cette planche. Ce joli monument qui nous a paru du plus haut intérêt a été trouvé à Reims, où nous en fîmes l'acquisition, d'un épicier qui avoit recueilli quelques objets de curiosité. Il représente un soldat Gaulois agenouillé dans une attitude gênante, dont la figure exprime la souffrance, et qui subit une punition militaire, sans doute usitée chez ces peuples. Il pose à terre le genoux droit, les mains liées derrière le dos, supportent un bouclier long et étroit; on voit sur l'épaule gauche un appendice qui existoit sur l'autre épaule, où la trace en est encore visible, et formoit une espèce de joug ou carcan. Les liens qui retiennent les mains

viennent se réunir comme une ceinture sous la forme d'un serpent qui mord sa queue. Nous représentons ici sous deux faces différentes cette figure curieuse, afin de mieux faire sentir l'intérêt qu'elle mérite.

La forme hexagone du bouclier appartenoit aux Daces, aux Germains et aux Gaulois, comme cela est prouvé par les monumens; on a même remarqué que lesboucliers de ces derniers étoient plats, longs et étroits, par conséquent plus embarrassans qu'utiles, aussi les jetoient-ils souvent pour combattre plus vivement. Les Romains firent rarement usage des boucliers hexagones qu'ils avoient pris des Barbares. Celui qui est attaché sur le dos de notre soldat ou captif indique donc qu'il est de l'une de ces nations; la chevelure touffue et hérissée nous porte à croire qu'il est Gaulois.

Parmi les châtimens et les supplices que les anciens avoient adoptés, on remarque celui de la fourche, qui étoit une punition passagère ou un accessoire du dernier supplice. Isidore dit qu'on mettoit une fourche au cou des esclaves coupables, et qu'on les promenoit ainsi, en les exposant aux insultes de la populace, et que c'est de là qu'est venu le nom de *Furcifer* (1); d'autres fois, après avoir mis la tête des criminels dans cette fourche, on leur lioit les mains et on les fustigeoit : la mort suivoit quelquefois ce cruel châtiment (2); mais le plus souvent ce n'étoit qu'une correction infligée aux esclaves et même aux hommes libres. On n'a pas été d'accord sur la forme de cette fourche, nous pensons que la figure que nous publions, l'explique d'une

(1) *Isidor. orig.*, *Lib. X.*

(2) *Sueton. in Neron.*, *c.* 49.

manière très-juste. Le carcan dans lequel la tête est enchassée, est contenu par le bouclier qui fait ici l'office du poteau auquel, dans d'autres cas, on attachoit les condamnés. Suétone semble parler d'une fourche à deux branches semblable, pour la forme, à celle de notre monument (1). Les captifs après avoir servi au triomphe des vainqueurs, où ils paroissoient à demi-nuds, et les mains liées derrière le dos, passoient au marché, et de là étoient conduits dans les prisons, où le plus souvent ils étoient mis à mort (2).

Nous concluons de tout ce que nous venons de dire, que la petite figure de bronze trouvée à Reims est un ouvrage Romain, qui représente un soldat Gaulois captif dans l'attitude où on exposoit au marché public, ceux qui devoient y être vendus ou conduits dans les fers, s'ils ne trouvoient pas de maître. Le serpent qui sert de ceinture au nôtre, pourroit indiquer aussi qu'il devoit subir la mort par allusion au supplice en usage chez les Egyptiens, qui faisoient périr les criminels par la morsure venimeuse des serpens (3). Ce monument ainsi que tous ceux qui composent cette planche sont gravés dans leur grandeur naturelle, et font, comme nous l'avons dit, partie de notre Cabinet, excepté le camée N.° I. Lorsque nous fîmes à Reims l'acquisition de cette figurine, nous fîmes aussi celle d'une médaille d'or bien conservée, et dont nous ne pouvons nous dispenser de parler à cause de la singularité de sa découverte. Elle représente d'un côté le buste de Trajan avec la légende ordinaire, et de l'autre celui

(1) *Sueton. in Neron*, *c.* 49.

(2) Antiq. expliq. Tom. II, part. II, pag. 156.

(3) *Athen. L. III, c.* 8.

de son père, avec la légende *Divus pater Trajanus* (1). Elle fut frappée par cet illustre prince, en l'honneur de son père qui avoit commandé, sous Vespasien, la dixième légion (*Gemina*) dans la guerre de la Judée. Il s'y distingua, fut ensuite nommé Sénateur, Consul, et obtint les honneurs du triomphe. On croit qu'il mourut Proconsul en Asie, sous le règne de Domitien. Trajan, parvenu à l'Empire, demanda et obtint du Sénat qu'il décerneroit à son père les honneurs de l'Apothéose; la médaille dont nous parlons fut frappée en mémoire de cet événement. Trajan mourut, l'an de Jésus-Christ 117, après un règne de près de vingt ans. Mezzabarbe croit que notre médaille fut frappée l'an 98, le premier du règne de Trajan; mais ce Prince étoit dans la Germanie lorsqu'il fut élu Empereur, il ne fit son entrée à Rome qu'en 99. Ce ne fut donc au plutôt que l'année suivante qu'il dut obtenir du Sénat l'apothéose de son père; cela paroît d'autant plus vraisemblable, que parvenu à cette époque, à son quatrième Consulat, il fit en public le serment de respecter les Lois, et y ajouta plusieurs concessions qui lui donnoient en quelque sorte le droit de solliciter du Sénat une faveur à laquelle il attachoit un grand prix : notre médaille auroit donc été frappée, selon nous, dans la dernière année du premier siècle de l'Eglise. Nous n'en aurions point parlé aussi longuement, sans les circonstances particulières de sa découverte dont les détails sont authentiques.

On fait un grand usage à Reims et dans les environs de la pierre de craye, pour la construction des maisons.

---

(1) De la rareté et du prix des médailles Romaines (par M. Mionnet, 1815), page 112. Cette médaille est rare et cotée 100 fr.

Un paysan, habitant d'un village voisin de cette ville, apperçut dans la fente d'une pierre de son mur quelque chose de très-brillant; il élargit cette fente avec son couteau, et en retira la médaille d'or dont nous venons de parler, et qui s'étoit trouvée enveloppée dans les détrimens dont la craye est composée.

La craye est une terre calcaire qui se réunit en masses; elle est sèche, farineuse, teint les doigts et l'eau, et ne se vitrifie qu'avec le secours du sel alkali. La craye blanche est ou friable ou dure. C'est cette dernière qu'on nomme *Creta dura saxosa*, qu'on emploie dans les constructions; on la taille en sortant de la carrière, et elle durcit à l'air: telle est du moins la définition de cette substance la plus généralement adoptée. Cependant les naturalistes ne sont pas d'accord entr'eux sur la formation et la qualité de la craye. Neumann pense qu'elle est une décomposition de la pierre à fusil (1). Henckel dit que c'est une terre primitive qui date de la création (2). Walérius adopte ces deux sentimens (3). Linnée enfin classe les crayes parmi les marnes: nous nous en tiendrons à la définition que nous avons donnée, comme celle qui réunit en sa faveur l'opinion générale. Nous laisserons ensuite les savans expliquer comment une pièce d'or frappée depuis plus de dix-sept siècles a pu se trouver renfermée dans une carrière crayeuse. Peut-être cette singulière découverte les aidera-t-elle à fixer leurs idées sur le temps nécessaire à la formation de la craye, et sur les élémens de sa composition.

---

(1) *Prælection. chimic.*

(2) *De Lapid. origin.*

(3) *Mineralog.* Tom. I, pag. 22.

Reims, *Durocortorum,* étoit la capitale des *Remi,* peuples puissans de la Gaule-Belgique, et dont les propriétés s'étendoient jusqu'à la Gaule-Celtique; les services qu'ils rendirent à César dans la conquête de ces Provinces, leur valurent l'alliance des Romains et le second rang parmi les Gaulois, dont les Eduens occupoient le premier. Reims étoit le centre d'un grand nombre de voyes militaires, dont on trouve le détail dans l'Itinéraire d'Antonin et la Table Théodosienne; peu de villes en France ont conservé, dans leur enceinte, autant de noms qui rappellent les temps anciens, comme ceux des portes de *Dieu-Lumière*, de *Mars*, de *Jupiter*, etc. On y voit encore, près de la porte de Mars, les restes d'un bel arc de triomphe, composé de trois arcades couvertes de sculptures; il seroit digne des magistrats de cette ville de rendre à l'admiration des curieux ce monument enveloppé de vieilles murailles, et qui mérite d'autant plus leurs soins qu'il atteste l'ancienne splendeur de leur patrie (1). On trouve assez communément des médailles Gauloises frappées par les *Remi* : elles portent d'un côté trois têtes accolées, qu'on a regardées comme le symbole des trois Gaules, et au revers un bige; sur chaque face on lit *Remos.* Pellerin en a publié une autre sur laquelle on voit d'un côté la tête d'un chef Gaulois, avec les mots *Remos* et *Atisio*, et de l'autre un lion avec différens symboles. On conservoit dans l'église de Saint-Nicaise, à Reims, une belle sculpture antique, ayant fait partie d'un sarcophage. En 1738, on avoit découvert, sous la tour du clocher de la paroisse Saint-Martin, un tombeau

(1) Dessein de l'histoire de Reims : (Bergier, 1635 in-4°) — Dissertation sur les arcs de triomphe de Reims. (Reims, 1739.)

orné de peintures, dont la description a été faite dans une dissertation publiée à Reims en 1749.

III.

Nous avons parlé dans la description de la planche précédente des amulettes ityphalliques en forme de main; il y avoit aussi d'autres mains votives, dont les doigts étoient disposés d'une manière différente : l'annulaire et le petit doigt étoient pliés, le pouce, l'*index* et le *medium* serrés l'un contre l'autre et élevés. C'étoit de cette manière que les orateurs et ceux qui vouloient parler en public tenoient la main, en étendant le bras pour demander l'attention des auditeurs (1). C'est encore ainsi que les Prélats la tiennent lorsqu'ils donnent leur bénédiction.

On portoit une main dans les pompes d'Isis, comme symbole de puissance (2). Cet usage s'est conservé jusqu'à nous dans la main de justice que tenoient nos Rois à leur sacre et dans les cérémonies publiques. Les Romains avoient pris ce symbole des Egyptiens, on connoît plusieurs monumens qui attestent l'importance superstitieuse qu'ils y attachoient. On voyoit aussi une main ouverte qui surmontoit leurs enseignes militaires. Plusieurs auteurs ont rapporté des mains votives, surchargées des attributs de différentes Divinités auxquelles le vœu étoit adressé (3). Celle que nous donnons ici est du même genre; elle a été trouvée près de Sedan, ainsi que la figure suivante.

---

(1) *Apul. metam. II.*

(2) *Manus Æneæ Thomasin. Amstelod.* 1670.

(3) Antiquit. expliq. Tom. I, part. II, pag. 328. — Lachausse, grand cabinet Romain, pag. 108.

IV.

Quoiqu'on ne voye ici ni les ailes ni le caducée qui caractérisent ordinairement le messager des Dieux, nous croyons le retrouver dans cette petite figure avec des attributions particulières. Il est nu, la chlamyde posée sur l'épaule gauche retombe sur le dos, et vient couvrir la tête d'un *Hermisis*, symbole de la nature, et sur lequel s'appuye Mercure. Il étoit regardé par les uns comme le père, et par d'autres comme le conseil ou le maître d'Isis (1). Cette déesse étoit selon Plutarque, ce qui est, ce qui a été et ce qui sera (2). Apulée lui fait dire qu'elle est la nature et la mère de toutes choses (3). On lui a en effet donné la puissance et les attributs de toutes les autres déesses, d'où elle a été appelée *Myrionime*, à mille noms. On la représente souvent avec une infinité de mammelles, comme la Diane d'Ephèse (4). Lachausse a publié une pierre gravée sur laquelle *Isis Multimammia* est entourée des quatre élémens (5).

Dans le monument curieux que nous publions, Mercure est représenté symboliquement, comme le protecteur et le moteur de la nature; ces qualités ne sont point incompatibles avec les attributions et les fonctions sans nombre qu'on lui assigne; elles peuvent, au contraire, indiquer ici que l'industrie, les sciences et les arts animent tout, et

---

(1) *Diod. Sicul. Lib. I, p.* 25.
(2) *De Isid et Osirid*, p. 352.
(3) *Metam. XI.*
(4) *Macrob. Saturn. L. I, c.* 20.
(5) Cabinet Romain, p. 19.

sont nécessaires au bonheur des hommes. On trouve sur plusieurs monumens antiques, principalement sur les pierres gravées, Vénus s'appuyant sur un herme priapique, autre allégorie ingénieuse du grand œuvre de la reproduction, premier but et soutien de la nature.

V.

Anneau d'or massif trouvé dans un tombeau Romain, à Noyers, près de Sedan. On avoit ajusté entre ces deux têtes de serpens une médaille d'or de Tetricus père, avec un revers inédit(*Jovi Victori;* Jupiter debout tenant le foudre et la haste). Cette pièce ne pouvoit avoir été placée de cette manière qu'au moment où l'anneau fut déposé dans le tombeau, et peut-être comme le denier de passage dont on avoit soin de munir les défunts.

Nous connoissons plusieurs anneaux d'argent de la forme du nôtre; M. l'abbé de Tersan en possède deux: Caylus en a publié un semblable (1), et, dans la même planche, en a rapporté un autre de bronze composé d'un seul serpent qui mord sa queue. Il a regardé cette dernière forme comme plus simple et par conséquent plus ancienne, et pense que celle où on a mis deux têtes de serpent, n'est qu'un caprice de symétrie. Nous ne sommes pas du même avis, et nous avons toujours remarqué dans les monumens les plus indifférens en apparence, une intention particulière, et relative à l'emploi et à l'usage de chaque chose. Tout étoit presqu'allégorique et symbolique chez les anciens, même dans les bijoux et les petits meubles qui servoient à leur parure ou à leur vêtement.

---

(1) Recueil d'antiq. Tom. II, p. 311.

les anneaux étoient souvent portés comme des talismans auxquels la superstition attachoit de grandes vertus. Le serpent étoit l'emblême du soleil et le symbole de la médecine, dont Apollon étoit le Dieu de même que son fils Esculape. Notre anneau et ceux du même genre avec une ou deux têtes de serpent pouvoient être consacrés à ces deux Divinités, et ceux qui les portoient croyoient avoir une sauvegarde contre les maladies et contre les accidens auxquels ils étoient exposés, surtout lorsque le soleil avoit quitté l'horizon.

VI.

Ce qui reste de cette jolie figurine fait regretter la partie inférieure qui manque. On voit qu'elle a été limée sans doute pour supprimer ce qui pouvoit exister encore des jambes qui avoient été mutilées ou oxidées par le temps. Elle a été trouvée à Paris, il y a quelques années, et fut achetée par un marchand, de qui nous la tenons.

Elle représente Diane-Lucifère portant sur l'épaule un flambeau au lieu du carquois qu'on y voit ordinairement. La figure est gracieuse, la chevelure arrangée avec goût et de la manière qui convient à la sœur d'Apollon. Cette coiffure, avec les cheveux liés sur le sommet de la tête, étoit particulière aux jeunes filles; on la nommoit Κορυμβος, de sa forme conique ou semblable à une grappe de raisin. La Déesse est vêtue d'une tunique, dont les manches viennent au milieu de l'avant-bras, et qui ne descendoit vraisemblablement que jusqu'aux genoux. La gorge est couverte du *peplus* (1), et tout le vêtement voile le corps

(1) *Peplus*, en grec Πεπλος ou Πεπλον, étoit un vêtement qui ne descendoit

sans en dérober les formes. On ne peut bien expliquer ce que l'on voit dans la main droite, à moins que ce ne soit l'indication d'un arc; le flambeau est retenu sur l'épaule par une courroye qui vient ceindre le milieu du corps, et dont les extrémités se réunissent et tombent au-dessous de l'estomac.

On distinguoit principalement trois Divinités auxquelles on donnoit le nom de Diane, *Diana cœlestis*, *Diana terrestris*, et *Diana infera*. On les voit quelquefois réunies sur un même monument (1). On trouve dans Montfaucon un buste de Diane, dont la coiffure et le vêtement ont du rapport avec nôtre figurine; mais sous les N.os III et IV de la même planche, on voit le vêtement de cette Déesse, tel que nous supposons qu'il devoit exister dans notre bronze avant sa mutilation (2). Selon les auteurs, Diane céleste, et Diane des enfers ou Hécate étoient couvertes d'une longue tunique, *longâ veste prœcinctæ* (3). Celle de Diane terrestre ou chasseresse est, au contraire, toujours courte, *talia succinctæ pinguntur crura Dianæ* (4). Nous sommes d'autant plus disposés à voir dans notre joli fragment Diane chasseresse, que la légèreté de son vêtement, le reste d'arc que nous croyons reconnoître dans sa main droite, et enfin le flambeau qui, au lieu d'être porté par la Déesse, est rejeté derrière son épaule, annoncent assez que la chaste sœur d'Apollon a cessé de

---

qu'au creux de l'estomac, et se mettoit sur la tunique; il s'agraffoit sur chaque épaule comme dans notre monument.

(1) *Lucernæ fictil. Passeri. T. I, Tab.* 97.

(2) Antiquit. expliq. Tom. I, part. I, pag. 148, Pl. 87, N.o 6.

(3) *Hesiod.*

(4) *Ovid.*

prêter à la terre sa pâle et douce lumière, et qu'elle est descendue du ciel pour faire la guerre aux timides habitans des forêts.

VII.

Cuiller d'argent, dont le manche a été en partie détruit; le métal est fortement oxidé, ce qui a formé une croûte noirâtre à sa surface, mais qui ne couvre pas la Victoire incrustée en or au milieu du disque; elle est posée sur un globe, d'où elle paroît s'élancer pour porter au loin la palme et la couronne qu'elle tient dans ses mains. C'est la Victoire sur terre, distinguée par le Globe, de la Victoire navale qui étoit placée sur une proue de navire. On les trouve l'une et l'autre sur un grand nombre de médailles, principalement sur celles d'Auguste, de Néron, de Vespasien, de Tite, etc.

Les petites cuillers d'argent, de bronze et d'autres matières que l'on voit dans les Cabinets, servoient à puiser l'encens dans l'*Acerra* pour le mettre dans l'encensoir ou le jeter sur la flamme du trépied. On ne connoissoit de cuillers avec des figures que celles qui ont été publiées par Montfaucon; elles sont d'argent et représentent Mercure assis, entouré de divers attributs; toutes deux sont absolument semblables (1). La nôtre est donc aussi un monument intéressant; elle est une preuve de plus, à l'appui du sentiment que nous avons énoncé, que les anciens ne faisoient rien sans intention, et apportoient un soin particulier à tous leurs ouvrages: elle prouve aussi que les figures tracées sur leurs ustensiles avoient souvent du rapport avec les

(1) Antiquit. expliq. Tom. I, part. I, pag. 129.

usages auxquels ils étoient employés. Nous nous étendrons davantage à ce sujet, en parlant des patères antiques sur lesquelles beaucoup de savans se sont exercés.

Notre cuiller a été trouvée à Noyers, près de Sedan.

PLANCHE VI.

Les objets qui composent cette planche font partie de notre Cabinet; ceux des N.os I et II sont gravés dans leur grandeur naturelle; et ceux des N.os III et IV sont réduits à moitié.

I.

On trouve dans les collections des pièces de bronze de différentes grandeurs, semblables à celle-ci; les trois pointes placées triangulairement entre les deux trous, ont chacune un pouce de longueur; on a pensé que c'étoit un aide dont on se servoit pour bander l'arc avec plus de facilité. Cet usage paroît assez vraisemblable, mais on peut conjecturer aussi que ce secours n'étoit employé que par les jeunes gens qui commençoient à s'appliquer à tirer de l'arc, et qu'ils l'abandonnoient lorsque leur corps plus formé leur permettoit de se servir de leur propre force. Les vieillards pouvoient aussi avoir recours à ce moyen pour suppléer à la vigueur que l'âge leur avoit fait perdre.

Caylus a fait graver une pièce de bronze du même genre que la nôtre, et ayant à-peu-près les mêmes dimensions; mais il n'a pu en assigner l'emploi. On jugera mieux dans son ouvrage de la forme de cet instrument, parce qu'il l'a fait graver sous deux faces différentes (1).

---

(1) Recueil d'antiq. Tom. VII, pl. 61.

II.

Il est bien difficile de décider à quel usage devait servir cet anneau de bronze terminé par un casque athlétique à visière, à moins qu'il n'ait fait partie des chaînes qui entroient dans la ferrure des chars destinés aux jeux du Cirque. Il a été trouvé dans le voisinage de Bavay, lieu fertile, pour ne pas dire inépuisable en richesses antiques, dont chaque jour, depuis des siècles, on découvre quelque partie.

Bagacum, Bavay, étoit l'ancienne capitale des Nerviens, ville considérable dès le second siècle de l'église. Huit voyes Romaines y aboutissoient; les ruines d'un aqueduc et de plusieurs vastes édifices attestent encore son ancienne magnificence. Il paroît que vers l'an 445, elle fut prise par Clodion et rasée; ce sont les villes de Cambrai et de Tournay qui représentent les Nerviens dans la notice des Provinces de la Gaule; *Bagacum* n'étoit plus dans le moyen âge qu'un château de peu d'importance (1). Un curé de Bavay, qui peut-être existe encore, recueilloit avec soin toutes les antiquités que l'on y découvroit; il en avoit formé une collection très-intéressante, et nous possédons les dessins d'une foule de petits monumens en argent et en bronze qui faisoient partie de son Cabinet. Mais nous n'y avons rien trouvé qui ne fût connu, ou qui nous ait paru mériter une place dans notre recueil.

III.

Il y a environ douze ou quinze ans que l'on découvrit à Lyon, sur la montagne de Fourvières, dans des champs

---

(1) Notice de la Gaule, par Danville, pag. 137.

peu éloignés de l'ancien couvent des Minimes, une cuve de porphire, un buste de Vespasien en marbre, une inscription que nous n'avons pu retrouver, et l'enseigne militaire que nous publions. Le cadre est en ardoise, et le médaillon en marbre. On y voit la tête de Tite, fils de Vespasien, avec la légende M. T. C. VESP. AVG. P. M. TR. P. P. P. COS. VIII. *Imperator Titus Cœsar Vespasianus Augustus, Pontifex Maximus, Tribunitiâ Potestate Pater Patriæ, Consul. Oct.*

Tite, cet excellent prince dont la jeunesse ne fut cependant pas sans tache, puisqu'il la passa à la cour corrompue de Néron, parvint à l'Empire le 24 juin de l'an de Jésus-Christ 79. Il ne régna que vingt-six mois et vingt jours; mais, dans ce court intervalle de temps, il se fit un nom de grandeur, de bienfaisance et de vertu qui vivra éternellement dans la postérité. Ce fut sous son règne qu'Agricola soumit plusieurs villes de l'Angleterre, et ravagea une partie de l'Écosse. Les Gaules étoient alors entièrement sous la domination Romaine, et des légions étoient répandues sur différens points de ces Provinces : Lyon, par sa position et par son étendue, étoit une ville importante, et avoit sans doute une garnison qui devoit en occuper la partie qui dominoit la Saône : il est donc assez naturel d'y retrouver des monumens militaires. On sait, au reste, que c'est dans toutes les parties de la montagne de Fourvières qu'on a fait les découvertes les plus nombreuses, et que c'est là qu'existent encore de beaux restes d'anciens édifices.

Les enseignes militaires remontent à une haute antiquité. Diodore croit que l'usage d'y placer des figures d'animaux a passé des Égyptiens chez les Grecs, et ensuite chez les

Romains (1). Marius n'y conserva que l'aigle, et ce fut cette enseigne qui demeura toujours en tête de la légion lorsqu'on reprit l'usage d'y mettre d'autres figures d'animaux (2). Non-seulement les piques des enseignes militaires étoient chargées de ces figures, on y voyoit encore des mains, des tours et des portes de ville; les images des Divinités et des Empereurs s'y trouvoient aussi : on en voit des exemples sur un grand nombre de monumens, principalement sur la colonne Trajane, sur l'arc de Septime, sur les bas-reliefs et les médailles (3). Le monument que nous publions a neuf pouces de diamètre.

IV.

Cet outil de bronze a été découvert à Bordeaux, il y a quelques années. On en trouve de semblables dans presque tous les cabinets; et le nombre de ceux qu'on a recueillis dans les Gaules est considérable; mais les savans n'ont pas encore pu déterminer positivement à quel usage ces sortes d'outils étoient employés. On a reconnu que les anciens savoient tremper le cuivre et lui donner la dureté du fer; Caylus, qui a fait faire avec succès différentes expériences sur les procédés de cette opération, nous a transmis des détails très-curieux à ce sujet (4). Nous ne serions pas éloignés de penser que l'instrument que nous avons fait graver ici dans la moitié de sa dimension, ser-

---

(1) *Lib. I, p. 77.*

(2) *Plin. L. X, c. 9.*

(3) Antiq. expliq. Tom. II, part. II, pag. 92. — Science des médailles, par D. Mangeart.

(4) Recueil d'antiq. Tom. I, pag. 241.

voit à écorcher les animaux soit dans les sacrifices, soit dans toutes les autres occasions où l'on dépouilloit les animaux de leur peau.

Le bout de cet instrument étoit tranchant, ainsi que les bords de ses deux faces dans toute la longueur du bronze; ces deux bords étoient relevés, de manière à laisser un vide de trois à quatre lignes, lorsque l'instrument étoit introduit entre le cuir et la chair de l'animal; on conçoit que ce vide devoit faciliter l'opération, parce que, tandis que d'une main on faisoit couler l'instrument sous le cuir pour le séparer de la chair, de l'autre on détachoit les membranes et les ligamens qui présentoient de la résistance, et on enlevoit ainsi la peau sans l'offenser.

M. Mahudel a publié une dissertation curieuse sur un instrument du même genre, trouvé près de Langres, et auquel il assigne le même usage que nous hasardons de donner au nôtre (1).

Parmi les cérémonies des sacrifices, celle d'écorcher la victime étoit une des plus religieusement observées; les peaux, enlevées dans ces circonstances, étoient regardées comme sacrées; on en paroit les statues des Dieux, on les suspendoit aux murailles et aux voûtes des temples, comme des offrandes agréables aux Divinités. Les prêtres de Pan ne pouvoient se livrer à la licence autorisée pendant les Lupercales, qu'autant qu'ils étoient ceints de peaux de brebis immolées (2). C'étoit sur des peaux semblables que s'étendoient les prêtres qui prétendoient con-

---

(1) Hist. de l'Acad. des Inscript. Tom. II, in-12, pag. 343. (in-4.°, Tom. III, pag. 225.)

(2) *Val. Maxim. L. II, c. 2.*

sulter les Dieux pendant leur sommeil, et qui à leur réveil donnoient leurs songes pour des oracles. Les Grecs malades venoient passer des nuits sur ces peaux dans le temple de Pasithée (1), et les Romains dans celui d'Esculape (2) : leurs fiancées s'asseyoient sur des siéges qui en étoient couverts ; enfin c'étoit sur ces dépouilles sacrées que les Scythes prononçoient leurs sermens. Il n'est donc pas douteux que l'on ne prît le plus grand soin pour enlever, sans les endommager, ces peaux auxquelles on attachoit une si grande importance. L'instrument dont il s'agit nous paroît très-propre à cet usage, comme nous venons de l'exposer et d'en donner les motifs.

PLANCHE VII.

I, IX ET XII.

Nous avons rapporté, sous ces trois numéros, des boucles de ceintures Gauloises trouvées près de Sédan. Les numéros I et XII en offrent surtout de singulières par leurs formes et par les ornemens dont elles sont couvertes. Une particularité assez remarquable, c'est qu'on y retrouve le symbole, en forme d'S, dont nous avons parlé en décrivant le numéro I de la quatrième planche, et qui avoit certainement une signification allégorique à laquelle les Gaulois attachoient de l'importance. L'ardillon manque à ces deux boucles ; le nombre des rosettes en forme de clous, qui étoient rivées en dessous pour fixer la plaque sur le cuir, est de neuf dans l'une et de trois

(1) *Pausan. in Attic.*
(2) *Festus in Pell.*

dans l'autre de ces plaques, et il étoit peut-être mystique. Il y a aussi en dessous des tenons qui entroient dans le cuir de la ceinture, et donnoient plus de solidité à cet ornement. Ces plaques sont d'un métal composé, qui paroît semblable à celui des plus anciennes médailles Gauloises. On a pensé que ce mélange supposoit des connoissances métallurgiques très-étendues, et qui devoient manquer aux Gaulois avant leur communication avec les Grecs et les Romains. On en a conclu que ce métal étoit le produit naturel de mines qui étoient anciennement exploitées dans la Gaule, et qui depuis ont été épuisées ou abandonnées. La fonte des métaux a été pratiquée dès les premiers âges du monde; on ne peut fixer l'époque où les Phéniciens, attirés par le commerce, abordèrent sur les côtes de la Gaule, et commencèrent à y apporter la civilisation et les arts; mais elle remonte à des temps très-anciens, et les Gaulois durent sans doute à ces peuples la pratique de la métallurgie, ainsi que beaucoup d'autres connoissances.

Les ceintures servoient non-seulement à retenir les vêtemens, mais elles ceignoient les reins, et rendoient les hommes plus propres à supporter la fatigue de longues courses, et à porter plus long-temps de lourds fardeaux. Elles empêchoient aussi que le ventre ne prît trop de volume, ce qui étoit regardé comme un défaut chez les Gaulois et une chose même nuisible, puisque par une loi on condamnoit à une amende ceux qui ne pouvoient entrer dans une ceinture d'une dimension fixe et qui étoit déposée chez les magistrats (1).

Dom Martin a fait graver, page 350 du second tome de la

(1) *Strab. Lib. IV.* — Pelloutier, Hist. des Celtes, liv. II, c. 12.

religion des Gaulois, trois ornemens en métal tirés du cabinet de Saint-Germain-des-Prés, qui nous paroissent plutôt avoir été des boucles de ceintures comme les nôtres, que des ornemens de la coiffure des femmes, comme le dit ce savant Bénédictin.

II.

Anneau de bronze, dont le chaton porte la tête d'une femme gravée en creux, d'un travail presque barbare. Il a été trouvé à Villeneuve-lès-Avignon.

Avenio, Avignon, étoit une des principales villes des *Cavares*, citée par les anciens géographes (1). Elle devint métropole lors du démembrement de la province ecclésiastique d'Arles. Il y avoit sur le Rhône un pont de vingt-trois arches qui communiquoit avec le faubourg de Villeneuve, et qui a été détruit. Ce fut près d'Avignon que des pêcheurs retirèrent du Rhône, en 1656, le fameux disque d'argent de vingt-six pouces de diamètre, qui enrichit aujourd'hui le cabinet Royal. Il a été illustré par plusieurs auteurs, et connu long-temps sous le nom de bouclier de Scipion, parce que le sujet qui s'y trouve représenté avoit été expliqué par le trait de continence qui a tant honoré la vie de ce grand général. M. Millin a cru y reconnoître, au contraire, un trait de l'histoire héroïque Grecque; et nous pensons qu'il a prouvé ce qu'il avançoit avec beaucoup de sagacité et d'érudition. Un savant médecin (feu M. Calvet) avoit recueilli quantité de monumens trouvés dans l'ancien pays des *Cavares*; en mourant, il a légué sa riche collection à la ville d'Avignon, qui la possède aujourd'hui.

---

(1) *Strab. L. IV. — Mela, Lib. II, cap.* 54. — *Plin. L. III, c.* 4.

III.

Nous avons parlé, à la planche précédente, des enseignes militaires; voici une plaque de bronze qui en a fait partie. Elle a six pouces de diamètre; d'un côté elle est, comme on le voit, ornée de moulures et d'une forme convexe; l'autre face est creuse, avec un anneau dans le milieu pour la retenir au moyen d'un fil de laiton sur la pique qui soutenoit l'enseigne. On voit, sur divers monumens et sur les médailles, la manière dont ces plaques étoient disposées les unes au-dessus des autres. Montfaucon a fait graver plusieurs enseignes militaires, deux entr'autres, sur chacune desquelles on voit cinq de ces plaques rondes, qui sont assez rares dans les collections; la nôtre est la troisième que nous ayons eu l'occasion d'examiner (1).

Lorsqu'en 1807 on exposa au Louvre les monumens antiques apportés de Prusse, et que l'on disoit alors avec orgueil provenir des conquêtes de la grande armée, nous remarquâmes, parmi les bronzes et sous le N.° 205, une plaque ronde semblable à la nôtre, mais ayant huit pouces de diamètre : la notice explicative des monumens la décrivoit de cette manière : *Patère ronde en forme d'une assiette, avec uu anneau au centre pour la suspendre.* Si cette notice fut rédigée, comme on nous l'assura dans le temps, par un célèbre antiquaire, cette explication nous semble prouver que l'érudition la plus vaste se trouve quelquefois en défaut, lorsqu'il s'agit des choses qui en demandent le moins; elle nous prouve aussi qu'en fait

---

(1) Antiq. expliq. Tom. II, part. II, pl. 35, N.os 5 et 6.

de monumens antiques, les objets qui paroissent les plus indifférens méritent un examen attentif, et présentent souvent de l'intérêt pour la science.

Il y avoit à cette même exposition une autre plaque ronde, en tout semblable à la nôtre qui a été trouvée dans les environs d'Amiens.

IV, V, VIII et X.

Les anneaux des N.os IV et V ont conservé toute leur élasticité ; ils s'entr'ouvroient pour recevoir d'autres anneaux qui formoient une chaîne solide. Les deux suivans sous les N.os VIII et X, sont des bracelets en torsades : cette forme étoit souvent employée dans ces sortes d'ornemens; tous sont de bronze; on en a aussi trouvé en or et en argent. Les bracelets nommés par les Grecs ψέλλιον-χλιδών et par les Latins *armillæ*, ont été en usage chez presque tous les peuples. Les hommes en portoient comme les femmes ; on en donnoit aux soldats Romains comme une récompense de leur valeur. Les Sabins en portoient au bras gauche qui étoient d'or et d'un grand poids (1). Mais si les bracelets étoient une parure recherchée, ou une marque d'honneur, ils étoient aussi le signe de l'esclavage. Suétone appelle les esclaves de Néron (*Servi Cursores*), *armillata turba*. On a pensé que les bracelets de bronze et de fer servoient au peuple et aux esclaves, et que les personnes d'une condition plus relevée en portoient d'or et d'argent. Ceux que l'on donnoit aux soldats qui s'étoient distingués dans quelqu'action, étoient sinon de l'un de ces métaux précieux, au moins argentés ou dorés; ils

(1) *Tit. Liv., Lib. I.*

les portoient au bras gauche et s'en paroient principalement dans les cérémonies triomphales (1).

VI, VII, XI et XIII.

Nous donnons, sous ces numéros, deux bouts de fourreaux d'épée, un petit vase votif et une tête de clef en forme de trèfle. Ces objets n'exigent pas d'explication détaillée ; ils sont de bronze; ils font, ainsi que tous ceux qui composent cette planche, partie de notre cabinet, et proviennent des fouilles faites à Noyers près de Sédan, excepté les n.os II et III, dont nous avons indiqué l'origine. Nous observerons seulement que les clefs semblables à celles du n.o XI paroissent appartenir au bas Empire : on en a trouvé de semblables au Châtelet et à Chalon-sur-Saône.

PLANCHE VIII.

I et II.

Nous regrettons que la partie inférieure de cette figurine de bronze ait été détruite; l'ajustement de la chlamyde et du vêtement qui couvre le bas du corps est particulier; la couronne de laurier qui orne la tête nous fait penser que cette figure représente un sacrificateur ou un prêtre d'Apollon ; elle a été trouvée dans les environs d'Amiens.

---

(1) On a trouvé à Sisteron l'os d'un bras gauche dans lequel étoient enfilés cinquante armilles de bronze argenté, retenus entre deux gros anneaux de même métal, d'un pouce de large, et couverts de différens ornemens gravés au trait. Ces deux anneaux et trente des armilles sont dans le cabinet de M. l'abbé de Tersan, à Paris.

Comme nous aurons à décrire plusieurs autres monumens importans, recueillis dans cette ville ou dans les environs, nous remettons à en parler avec quelque détail lorsque nous en serons à ces descriptions.

III.

Rat de bronze dévorant un gâteau appelé *placenta*, que l'on voit souvent comme offrande dans les mains des prêtres Romains. La queue de ce petit animal a été mutilée, mais la forme des oreilles suffit pour indiquer que c'est un rat et non pas un lapin qu'on a représenté. On en trouve fréquemment de différentes dimensions. Caylus en a publié un de même grandeur que le nôtre, mais dans une attitude différente (1); il dit qu'il ignore quelle idée les Romains attachoient à cet animal. Montfaucon rapporte une urne cinéraire ornée de sculptures dans lesquelles on voit un rat dévorant les fruits qui forment une guirlande autour de ce monument (2). Le savant Bénédictin ne regarde cet animal que comme un accessoire de pure fantaisie, de même que les lièvres, les mouches, les papillons et les lézards que l'on voit fréquemment sur les urnes cinéraires et les autres monumens funèbres. Nous sommes loin d'adopter le sentiment de ces deux célèbres antiquaires; nous pensons, au contraire, que chacun de ces animaux avoit une signification allégorique, d'après laquelle ils étoient employés dans les ouvrages de l'art. Le lièvre étoit consacré à Vénus et à Cupidon; le lézard à Apollon et à Mercure; les mouches et les papillons

---

(1) Recueil d'antiq. Tom. IV, p. 287.

(2) Antiq. expl. Suppl. Tom. V, pag. 83.

étoient le symbole de l'âme, que l'on considéroit comme une forme aérienne et immortelle : Virgile la compare aux vents les plus légers, par *levibus ventis*. Le lièvre, ainsi que le rat dévorant sur une urne cinéraire des fleurs et des fruits, pouvoient être l'emblème de la mort qui moissonne au hasard, et souvent avant que l'âge ait permis au corps de prendre son accroissement, et à l'esprit de parvenir à sa maturité et d'acquérir de l'instruction. On voit aussi des rats et des lièvres sur les lampes sépulcrales (1) et sur les pierres gravées; il falloit donc que les anciens attachassent un sens figuré au petit animal rongeur et nuisible dont nous rapportons une figure.

Hérodote raconte que Sennachérib, Roi d'Assyrie, étant entré avec une nombreuse armée dans l'Égypte, alors gouvernée par Sethon, qui ne se trouvoit pas en état de lui résister, celui-ci implora le secours de Vulcain, dont il étoit le prêtre. Ce Dieu lui apparut pendant son sommeil, et lui ordonna de combattre ses ennemis, quoique bien supérieurs en nombre, lui promettant qu'il remporteroit la victoire. Sethon, plein de confiance dans cette apparition, s'approcha de l'armée ennemie dans la ferme résolution de livrer le combat; mais pendant la nuit une quantité prodigieuse de rats s'étant jetés dans le camp des Assyriens, avoient mis en pièces les vêtemens, les armures et les harnois, ce qui les mit dans l'impossibilité de résister aux Égyptiens. Ils furent forcés de prendre la fuite, en abandonnant leurs bagages et leurs trésors. Sethon, en reconnoissance de ce bienfait, fit élever dans le temple de Vulcain une nouvelle statue de ce Dieu, tenant une souris

(1) Antiq. expl. Supplém. Tom. V, pag. 151.

dans la main droite : depuis ce temps, cet animal fut consacré au malencontreux époux de Cypris, et les traditions mythologiques de l'Égypte ayant passé chez les Romains, ceux-ci consacrèrent sans doute le rat à Vulcain, en multiplièrent les représentations, et le firent entrer allégoriquement dans la composition de leurs monumens.

L'*Ichneumon* ou rat de l'Inde, aussi appelé rat de Pharaon, étoit en grande vénération dans l'Égypte, parce qu'il détruisoit les œufs de crocodile. Hérodote nous apprend encore que le rat étoit adoré par les *Atrebites*, peuple de l'Égypte. Il étoit consacré à Apollon, surnommé *Sminthas*, de *Sminthos*, nom que les Crétois donnoient à cet animal. Ælien dit qu'il étoit en honneur parmi les habitans de la Troade (1); et selon Héraclides de Pont, les rats étoient nombreux dans la Crête aux environs du temple, on les y regardoit comme sacrés (2).

IV.

Parmi les monumens antiques échappés aux ravages du temps, les patères ont fixé particulièrement l'attention des savans; mais les opinions sont encore partagées sur les usages auxquels on les employoit. Cependant le sentiment le plus général est que ces sortes d'ustensiles ont servi dans les sacrifices. Il y en a de rondes comme un disque, beaucoup ont des manches de différentes formes, presque toutes sont plates ou très-peu profondes: celles d'argent sont très-rares; on en trouve plus communément en bronze,

(1) *De animal.*

(2) Bonani *Mus. Kircher*, pag. 36, dit qu'on portoit le rat comme une amulette préservative, et qu'on le suspendoit au cou des enfans.

et quelquefois en terre cuite. Le plus souvent elles sont ornées de sujets mythologiques et héroïques, gravés au trait, et presque toujours en creux; les ornemens qui bordent le disque et couvrent les manches sont au contraire toujours en relief.

Celle que nous publions représente en relief le premier des travaux d'Hercule; elle n'a jamais eu de manche. Le fils d'Alcmène étouffe dans ses bras le redoutable lion de la forêt de Némée; le lieu de l'action est indiqué par un arbre : le héros est nu; il a déposé ses armes à terre, et il n'emploie contre son terrible adversaire que la seule force dont il est doué: derrière lui est un cippe surmonté d'un oiseau posé sur un globe. Ce cippe est incliné, et le terrain montueux et inégal, pour indiquer sans doute que l'action se passe sur le mont *Cithœron.* C'étoit là que se tenoit le lion qui dévoroit les troupeaux d'Amphytrion et de Thespius. Le cippe, placé derrière Hercule, a-t-il rapport à la victoire qu'il est sur le point de remporter, ou présage-t-il les exploits qui doivent illustrer son nom et remplir un jour le monde de sa gloire? L'oiseau posé sur un globe est peut-être l'aigle de Jupiter, Roi du ciel et maître de l'univers, auquel Hercule devoit la naissance.

Les travaux d'Alcide ont été fréquemment retracés sur les monumens antiques de tous les genres. Les poètes les plus anciens en ont fait mention sans en indiquer le nombre; il a été fixé à douze, sans doute dans des temps postérieurs à Alexandre. A l'époque où l'on vouloit tout expliquer par l'astronomie, système que nous avons vu renouveler de nos jours, on fit d'Hercule l'emblême du Soleil, et ses travaux indiquèrent la marche de cet astre dans chacun des signes du Zodiaque. On a aussi attribué à

cet Hercule Thébain les différens exploits par lesquels des hommes vigoureux et entreprenans se sont illustrés dans différentes contrées. Ces traditions, jointes aux fables astronomiques, ont formé l'*Héraclée*, ou l'histoire mythologique dont le fonds appartient aux fables Thébaines (1). Elles ont été rendues célèbres par les jeux olympiques dont on croyoit Hercule le fondateur, et par la vénération que les peuples de la Grèce conservèrent pour les Héraclides descendans de ce héros. On connoît vingt-trois villes qui ont porté son nom, et beaucoup de peuples se glorifioient de descendre de lui.

La patère que nous publions a 6 pouces 8 lignes de diamètre; l'ornement à petites palmettes qui borde le disque, est d'un meilleur style que le sujet gravé dans le milieu. Une base de 6 lignes de hauteur et de 2 pouces de diamètre, servoit à poser cette patère, qui a été trouvée dans les environs de Strasbourg.

Argentoratum, Strasbourg, ville des *Triboci*, dans laquelle il y avoit, du temps des Romains, un atelier considérable d'armes de toute espèce. Le célèbre professeur Schœpflin a publié l'histoire de l'Alsace (2) en deux volumes; il rapporte dans le premier un grand nombre de monumens antiques recueillis dans cette province, et parmi lesquels on en remarque plusieurs de style égyptien.

V ET VI.

Buste Africain en bronze, avec les cheveux frisés et

(1) M. Millin, Galerie mytholog. Tom. 2.

(2) *Alsatia illustrat.* In-fol. Colmar, 1751.

bouclés, ayant beaucoup de ressemblance, pour le style, avec une petite figure trouvée à Chalon-sur-Saône, et que Caylus a fait connoître (1). On voit souvent ces têtes Africaines sur les monumens ; nous en avons une très-belle en forme de lampe, composée d'un métal assez semblable au potin.

VII.

Petite tête d'Atys en bronze, coiffée du bonnet Phrygien ; on connoît l'infortune de ce jeune berger du Mont Ida : épris des charmes de la fille du fleuve *Sangarus*, la jalouse Cybèle fit périr cette aimable nymphe, afin d'obliger son amant de répondre à la passion qu'elle avoit conçue pour lui ; mais Atys, inconsolable de la perte de Sangaris, se priva lui-même des moyens de la satisfaire. Quelques écrivains, tels que Macrobe et Lucien, disent que ce fut la déesse elle-même qui le fit eunuque. Catulle lui donne les deux sexes : *Geminam naturam*.

On représente souvent Atys accompagnant Cybèle, et d'autres fois seul ; il porte le bonnet Phrygien ; on lui laisse le ventre à découvert ; ses jambes sont couvertes des *Anaxyrides*, ἀναξυρὶς ; il tient le *pedum*, la *Syrinx*, une branche ou une pomme de pin, arbre consacré à Cybèle. Les prêtres de cette déesse ne pouvoient exercer leur ministère qu'autant qu'ils avoient subi la même opération qu'Atys. Plusieurs auteurs ont rapporté des figures de ce berger ; Montfaucon en a donné quelques-unes d'après Boissard et La Chausse (2).

---

(1) Recueil d'antiq. Tom. VII, pl. 81, N.os 3, 4 et 5.

(2) Antiq. expliq. Tom. I, part. I, pag. 17.

Tous les monumens de cette planche sortent de notre cabinet, et sont gravés dans leur grandeur naturelle, excepté la patère qui est réduite à la moitié de sa dimension.

PLANCHE IX.

I ET II.

NOUS reproduisons ici une figure d'*Hermanubis*, Mercure à tête de chien, trouvée dans l'Alsace, et dont la pareille à-peu-près a été gravée par le Père Mangeart (1) : elle est de bronze; sa hauteur est de plus de six pouces; elle a été coulée avec le socle qui la supporte. Cette idole tient de la main droite une bourse, et de la gauche une palme; elle est vêtue d'une courte tunique à manches, et d'un manteau qui retombe en arrière; les talons ont des ailes, les jambes et les pieds sont nus.

Anubis a été considéré comme le Mercure des Egyptiens, dont le culte passa dans la Grèce, à Rome et dans tout l'Empire. Plutarque dit que l'on donnoit à ce Dieu une tête de chien, parce qu'il remplissoit au ciel les mêmes fonctions que cet animal sur la terre : *Ille autem eodem erga Deos functus est officio quo canes erga homines* (2). Virgile le nomme *Latrator Anubis* (3), et Servius, son commentateur, ajoute : *Mercurius capite canino pingitur ideo quia nihil est cane sagacius*. Selon Diodore de Sicile,

---

(1) Introduct. à la science des médailles. Pl. 3.

(2) *De Isid. et Osirid.*

(3) *Æneid.*, *Lib. VIII*, *v.* 698.

Anubis avoit une tête de chien, parce qu'il étoit le gardien d'Isis et d'Osiris (1). Il y avoit en Egypte un nôme ou province des *Cynopolites*, et une ville du nom de *Cynopolis*, dans laquelle on rendoit un culte particulier à Anubis (2). Apulée appelle ce Dieu l'interprète et le messager des Dieux du ciel et des enfers : *Ille superum commentor et inferum ; nunc atrâ, nunc aureâ facie sublimis attollens canis cervices arduas Anubis, lævâ caduceum gerens dextrâ palmam virentem quatiens.* Tertullien et Saint Augustin ont donné à Anubis le nom de *Cynocéphale*, qui signifie bien *tête de chien*, mais qui appartenoit plutôt à une espèce de singe ou d'animal farouche dont parle Hérodote, et qui, selon cet auteur, avoit les yeux sur la poitrine.

Montfaucon a fait graver un cippe de marbre découvert à Rome en 1719, sur l'une des faces duquel on voit un Hermanubis, qui ne diffère du nôtre que par le vase qu'il porte dans son bras gauche (3) ; c'est aussi la seule différence qui existe entre la figure de bronze rapportée par le Père Mangeart et la nôtre. Montfaucon donne, avec plusieurs autres images d'Anubis, un beau monument sur lequel ce dieu est représenté avec différens symboles, et avec le nom de Θεοι Αδελφοι, les *Dieux frères ;* ce qui s'applique à la réunion d'Anubis avec Serapis et Apis, dont les bustes sont placés à ses côtés (4). Le savant Bénédictin s'étonne avec raison de trouver, sur une médaille qu'il a fait graver

---

(1) *Lib. I.*
(2) *Strab. Geog., Lib. XVII.*
(3) Antiq. expliq. Supplém. Tom. II, p. 54.
(4) *Ibid.* Tom. I, part. II, pag. 312.

d'après le Père Albert, une figure d'Anubis au revers de l'empereur Constance, second fils du Grand Constantin, et qui étoit chrétien. Il n'a pas remarqué que cette médaille étoit une restitution de Julien l'Apostat, successeur de Constance. Ce Prince fit rouvrir, en 361, première année de son règne, les temples des payens, et rendit lui-même un culte particulier aux idoles Egyptiennes. On trouva en 362, en Egypte, un bœuf semblable à ceux qu'on y recherchoit pour les adorer sous le nom d'Apis. Julien le fit représenter sur une de ses monnoies frappée à Constantinople avec la légende : *Securitas Reipublicæ.* Il fit mettre aussi sur d'autres pièces différentes idoles de l'Egypte, entr'autres Anubis, avec la légende : *Vota publica*, comme sur celle que rapporte Montfaucon ; et s'y fit représenter lui-même ainsi que sa femme Hélène, sous les figures de Serapis et d'Isis Faria. (1) Il est donc évident que la médaille du Père Albert est une restitution de Julien à son prédécesseur, ou simplement peut-être une erreur du Monétaire qui a fait employer dans le monnoyage un coin avec la tête de Constance au lieu de celle du Prince régnant.

Quoi qu'il en soit, la figure de bronze que nous publions date certainement de la même époque; le travail en est Romain, ainsi que le vêtement; et le style grossier prouve que c'est un ouvrage du Bas-Empire. Julien l'Apostat fit un long séjour dans les Gaules, et s'y fit aimer des habitans. L'attrait de la nouveauté, ou la flatterie qui caresse les idées et les passions des Princes, disposèrent sans doute les Gaulois à adopter les pratiques superstitieuses

---

(1) Bauduri. *Numism. imper.* Tom. II, pag. 235. — Mangeart, Introduct. à la science des méd. Pl. 7.

de Julien et ses idoles favorites; ils durent même accorder la préférence à l'Hermanubis qui représentoit avec quelques différences, leur *Teutates* ou Mercure qui étoit en si grande vénération parmi eux.

Caylus a fait graver une figure d'Anubis qui date, sans doute comme la nôtre, du quatrième siècle de l'Eglise, où son culte étoit répandu dans tout l'Empire. Il est vêtu de la toge Romaine, et tient un rouleau; le savant académicien a pensé que c'étoit une caricature dirigée contre quelque Sénateur qu'on avoit voulu tourner en ridicule (1). M. Millin a aussi publié une peinture à fresque d'Herculanum très-curieuse; on y voit Enée enlevant son père Anchise, et conduisant le jeune Ascagne par la main. Ces trois personnages ont des têtes de chien, et non pas de singe; car nous n'adopterons pas le sentiment du savant que nous citons, et qui n'a vu qu'une caricature dans ce sujet traité dans le style Egyptien (2). Nous y trouvons, au contraire, une allégorie ingénieuse de l'origine Troyenne attribuée aux habitans du *Latium*. La figure d'Anubis convenoit à Enée et à Anchise, comme gardiens des Pénates qu'ils avoient sauvés de l'embrasement de Troyes. Le bonnet Phrygien et le pedum du jeune Ascagne, en rappelant l'origine des trois fugitifs, semblent encore indiquer que c'est dans ce dernier rejeton que réside l'espérance de ressusciter ou de venger leur première patrie.

III.

Buste de Neptune en bronze, d'une belle conservation,

---

(1) Recueil d'antiq. Tom. III, p. 280.

(2) Galerie mythol. Tom. II, p. 95.

trouvé dans les environs de Sedan. L'idéal de ce Dieu a été imité de celui de Jupiter, avec lequel on lui trouve une grande ressemblance. L'arrangement des cheveux et la forme de la barbe sont à-peu-près les mêmes; cependant on ne voit pas, dans la figure du Souverain des mers, cette expression de puissance et de majesté qui brille dans les traits du maître de l'Olympe. On reconnoît dans notre buste le caractère de mollesse qui distingue Neptune; et le roseau qui ceint la tête en forme de diadême, ne laisse d'ailleurs aucun doute sur le nom qui appartient à ce joli monument.

Un Dieu qui présidoit à la navigation devoit avoir un culte très-étendu, les dangers des courses maritimes rendant la protection divine plus nécessaire à ceux qui s'exposoient sur ce terrible élément; aussi les images de Neptune sont-elles très-multipliées. On le trouve principalement sur un grand nombre de médailles Grecques et Romaines. On le voit aussi sur les pierres gravées et sur les monumens de sculpture. Il est représenté tenant un trident d'une main et un dauphin de l'autre; appuyant le pied droit sur une proue ou sur un globe; quelquefois il est dans un char traîné par des chevaux ordinaires ou ailés, et par des chevaux marins. Sur les monnoyes de *Démétrius-Polyocertes*, des Possidoniens et d'autres Peuples, Neptune est debout, la chlamyde sur le bras, et lançant son trident.

IV et V.

Les anciens étoient dans l'usage de tout personnifier, les vertus, les vices, les événemens, les provinces, les villes, les fleuves et beaucoup d'autres d'objets inanimés.

C'est principalement sur les médailles que l'on retrouve des exemples de ce culte particulier. On y voit, sous différentes figures et avec différens symboles, la Modération, la Clémence, la Justice, la Fortune avec des épithètes qui indiquoient l'augmentation ou le retour de ses faveurs : comme *Fortuna obsequens*, *Fortuna redux*, *Fortuna perpetua ;* l'Abondance, la Fécondité, la Concorde, le Repos, etc. Ces différens types des médailles ont été souvent d'un grand secours pour l'explication des monumens.

La figure que nous avons fait graver ici sous deux faces différentes, représente l'Abondance, compagne de la Fortune, et que les Grecs nommoient Εὐθηνία. Elle a la tête ornée d'un diadême; sa chevelure est courte et arrangée sans art. Son vêtement bien ajusté se compose d'une longue tunique, dont les manches serrées tombent jusqu'au poignet; c'est peut-être ce qu'on appeloit *palla*. De la droite elle s'appuye sur un *diota*, urne à deux anses, et porte sur le bras gauche une corne d'abondance remplie de fruits. Par-dessus la tunique elle a aussi un large *peplus*, ou manteau léger que les dames Romaines s'appliquoient à draper avec grâce.

Montfaucon a publié, d'après La Chausse (1), une figure de bronze à-peu-près semblable à la nôtre; elle porte une couronne de feuilles qui paroissent être celles du laurier; elle a également la corne d'abondance et le *diota*, mais dans une position inverse; ce que nous considérons comme une faute du graveur, qui aura négligé de se servir du miroir. Dans tous les monumens sur lesquels on voit des figures avec la corne d'abondance, elle est toujours placée

(1) Antiq. expliq. T. I, part. II, p. 314. — Grand cabinet Romain, pag. 52.

sur le bras gauche, et c'est le symbole ordinaire de la Fortune, de l'Abondance, et de la Monnoye ou de la Richesse. La Chausse a pensé que le *diota* placé près de la figure qu'il a publiée, signifie que l'eau est le principe de toute génération, comme le croyoient les Egyptiens. Ils adoroient cet élément sous la forme d'un vase surmonté d'une tête humaine, et donnoient à ce Dieu le nom de Canope. Ne pourroit-on pas conjecturer aussi que le *diota* avoit rapport à l'abondance des vins que l'on conservoit principalement dans cette espèce d'urne.

Depuis Trajan jusqu'à Maximien-Hercule inclusivement, on trouve un grand nombre de médailles ou monnoyes avec le type de l'Abondance ; elles étoient destinées à perpétuer le souvenir des largesses que les Empereurs avoient faites au peuple, ou à rappeler les sacrifices qu'ils s'étoient imposés, et les dépenses qu'ils avoient faites pour entretenir l'abondance des grains, dont la disette donna souvent de grandes inquiétudes aux Romains.

Notre figure de bronze a été trouvée près de Sedan; elle est, ainsi que les deux précédentes, gravée dans la moitié de sa grandeur : toutes trois font parties de nos collections.

VI.

Brique de seize pouces de longueur sur sept de largeur, découverte en 1771 à Agen, près de la Chapelle-Renaud, sur la route d'Auch. Elle porte une inscription funéraire qui indique la sépulture de deux soldats Romains, AETIVS PAVLVS, et DECIVS TITINIVS. Ces noms appartiennent à deux familles citées dans les inscriptions anciennes. On trouve dans les fastes consulaires un *Flavius-Aetius*,

Commandant des deux milices (1). Gruter cite l'épitaphe d'*Aetia-Helice* (2). La famille *Titinia*, dont un grand nombre d'auteurs anciens ont fait mention, avoit fourni des branches Patriciennes et des branches Plébéiennes.

VII.

Autre brique noirâtre, d'environ six pouces carrés, trouvée au même endroit, et à la même époque que la précédente. On y voit une faucille entre les deux lettres D. M. *Dis Manibus*. Elle étoit gravée de manière à être employée d'échantillage.

Avant l'arrivée des Romains dans les Gaules, on n'y connoissoit point l'art de la briqueterie et de la tuilerie; les toits des maisons étoient couverts en chaume : si les Gaulois pétrissoient l'argile pour en faire des vases et des ustensiles, leurs procédés dans cette fabrication étoient très-imparfaits, et ils en dûrent une connoissance plus étendue à leurs vainqueurs. Il y avoit dans les légions Romaines des ouvriers de tous les genres; les tuiliers et les potiers surtout trouvoient partout à exercer leur industrie; les nombreux débris d'ouvrages en terre cuite, que l'on découvre dans les Gaules partout où les Romains ont habité, prouvent que leur premier soin étoit de bâtir, à leur manière, des édifices d'utilité et de luxe dans les villes où ils séjournoient. Ce fut principalement du temps d'Auguste, et par les soins d'Agrippa son gendre, que les arts se répandirent dans les Gaules. Les tuileries et les autres

---

(1) *Onuph. Pauvin. olymp.* 302. *Sub Placid. Valentinian.*

(2) Pag. 752, N.o 5.

fabriques du même genre qui s'y établirent, doivent dater de cette époque.

Les briques Romaines, *lateres cocti*, celles dont on se servoit habituellement, avoient, selon Vitruve, un pied de long sur un demi-pied de large, mesure Romaine, c'est-à-dire, un peu plus de dix pouces sur cinq de notre pied de Roi. On faisoit aussi des demi-briques; les unes et les autres étoient employées dans la construction des édifices, et avoient une telle solidité qu'elles ont résisté à une longue suite de siècles.

On trouve souvent sur les tuiles, sur les briques et sur les carreaux, des inscriptions qui font mention des noms de ceux aux dépens de qui ces ouvrages étoient fabriqués, ou des chefs d'ateliers; on en a trouvé aussi avec le nom des légions dont les soldats étoient employés à cette fabrication. Il est peu de collections d'antiquités où l'on ne voye des cachets en cuivre qui servoient à former ces empreintes sur les ouvrages en terre cuite : nous en avons fait graver plusieurs aux planches 29 et 36 de ce recueil (1).

Aginum, Agen, où nos briques ont été découvertes, étoit, selon Ptolemée, la capitale des *Nitiobriges*. L'Itinéraire d'Antonin, la Carte de Peutinger, et d'autres ouvrages anciens font aussi mention de cette ville.

PLANCHE X.

NOUS avons eu quelque peine à nous décider à la publi-

(1) Recherches sur plusieurs Monumens Celtiques, par Baraillon. Paris, 1806. — *Bonani, Mus. Kircherian. Pag.* 170. — *Alsatia illustr.* T. I, p. 509.

cation des monumens qui composent cette planche, parce que dans nos habitudes et nos usages, ils entraînent une idée d'obscénité que nous sommes bien éloignés de désapprouver. Cependant ils sont importans par la place qu'ils occupent dans l'histoire des temps anciens. On en trouve un assez grand nombre dans les recueils d'antiquités. Comme d'ailleurs tout dépend de la manière dont les choses sont présentées et dont les idées sont exprimées, nous avons pris le parti d'écarter nos scrupules, et de publier ces amulettes qui sont toutes de bronze, ainsi que la figure Priapique.

Aucun culte n'a été aussi généralement répandu que celui du *Phallus*, parce que l'opération la plus importante de la nature est sans contredit celle de la reproduction des êtres et des substances qui couvrent la surface du globe. Aussi les anciens n'attachoient-ils aucune idée d'obscénité aux innombrables représentations qu'ils avoient du *Phallus*. C'étoit pour eux le symbole de la fécondité, de l'abondance, et l'un des objets les plus sacrés de leur culte. On a pensé qu'il avoit commencé à être adoré chez les Egyptiens, comme l'emblême du bouc et du taureau célestes, dont les signes réunis dans la même division zodiacale avoient annoncé à ces peuples le retour du printemps, il y a environ 4500 ans. Ce culte se répandit ensuite généralement, et passa dans la Syrie, la Perse, dans toute l'Asie, dans la Grèce et dans l'Italie. Les Espagnols le trouvèrent établi dans le Mexique, lorsqu'ils en firent la conquête; il existe encore, et de temps immémorial, dans l'Inde; enfin il s'est propagé en Europe jusqu'à des temps très-modernes, et en France jusqu'au seizième siècle. On en retrouve encore des traces dans plusieurs parties de l'Ita-

lie, où le progrès des lumières n'a pas encore pu faire disparoître entièrement ces traces de barbarie.

Nous ne nous étendrons pas longuement sur un sujet qui a été traité peut-être même avec trop de détail dans ces derniers temps. Nous renverrons ceux qui voudroient approfondir davantage cette partie de la mythologie à un ouvrage dans lequel on a réuni toutes les recherches que l'on peut désirer sur ce sujet (1).

I, II, III, IV ET V.

De toutes les représentations Phalliques et Priapiques connues, celle que nous avons fait graver dans cette planche est certainement une des plus singulières et des plus curieuses. On la voit aussi sous le N°. V de la planche suivante, de profil et dans sa grandeur naturelle. Cette figure fut découverte, il y a environ quarante ans, dans les marais de Rivery, banlieue d'Amiens, en fouillant une tourbière; ces travaux mirent à nu un tombeau de pierre, dans lequel on trouva la figure dont nous parlons, une amulette Phallique, deux vases en terre noire avec des ornemens de couleur rouge pâle, dont nous avons fait graver l'un au N°. VI de la planche XIV, un vase de verre et d'autres poteries et ustensiles en bronze et en terre. Tous ces objets furent achetés par le chapitre de la cathédrale d'Amiens, et sont restés déposés dans son trésor jusqu'au moment de la révolution. Le Priape passa, à cette époque, dans les archives de la municipalité, où nous croyons qu'il existe encore. Il fut moulé, et c'est d'après un des plâtres sortis de ce moule que nous l'avons

(1) Des divinités génératrices, etc. Paris, 1805.

fait dessiner. On en fit passer un autre, dans le temps, à l'Académie des inscriptions et belles lettres ; mais cette compagnie savante dédaigna de s'occuper de ce monument qui depuis demeura dans l'oubli.

Le Dieu des jardins est représenté, sous les N^os I et II, sous deux faces; sa figure porte un caractère sévère; ses cheveux sont épais et frisés, ainsi que sa barbe qui est courte. Il est couvert du *bardocucullus*, manteau à capuchon, sous lequel ses bras sont cachés, et qui tombe au-dessous des hanches. Ce vêtement est retenu par une bandelette qui passe sur les épaules, vient se nouer négligemment sur la poitrine, et dont les extrémités retombent sous le nœud presqu'aussi bas que le manteau. On voit sous ce premier vêtement une courte tunique. Les cuisses et les jambes sont nues; la chaussure est de l'espèce qu'on nommoit *caligæ* : elle étoit composée d'une semelle de bois avec des courroyes qui passoient entre les deux premiers orteils, pour rendre la marche plus assurée. On voit, sous les N°s III et IV, la même figure dont on a enlevé la partie supérieure N°. V qui forme une sorte de couvercle, sous lequel étoit caché le symbole de la génération.

Selon la mythologie, Priape étoit fils de Bacchus et de Vénus; il eut un culte particulier dans la ville de Lampsaque. On le regardoit comme le protecteur des campagnes et des jardins; on le plaçoit aussi parmi les Dieux domestiques. On le représente le plus souvent en Herme, et dans un état de nudité des plus obscènes. D'autres fois il est en pied, nu, ou couvert d'un long manteau dans le pli duquel il porte des fleurs et des fruits

soutenus par le symbole de sa puissance reproductive. On le confond quelquefois avec Pan et Vertumne.

La Cuculle dont notre Priape est couvert étoit un manteau court terminé par un capuchon, dont on voit parfaitement la forme dans la planche qui suit. Ce vêtement sert encore, dans beaucoup d'endroits, aux mariniers, et surtout aux matelots ; il est commun dans la Corse, où il est le vêtement ordinaire des bergers. C'étoit aussi la Cuculle qui avoit passé aux fils barbus de Saint-François et à quelques autres ordres monastiques. Le capuchon seul étoit quelquefois attaché aux habits de campagne, tels que la *lacerna* ou le *birrhus*. La Cuculle avoit pris naissance dans les Gaules, principalement chez les *Santones* et les *Lingones*; elle passa ensuite chez les Romains; Juvénal en parle en ces termes (1) :

. . . . Si nocturnus adulter,
Tempora santonico velas adoperta cucullo.

Ce passage prouve que l'on se servoit à Rome de ce vêtement pour les aventures nocturnes dans lesquelles on vouloit éviter d'être reconnu.

Ce manteau convenoit très-bien au monument que nous décrivons; il y dérobe aux yeux un objet que l'austère pudeur défend d'exposer, et il indique aussi quel étoit le but des visites nocturnes des coureurs d'aventures qui se couvroient à Rome de cette sorte de vêtement. Nous avons fait graver, dans nos antiquités Gauloises et Romaines du Luxembourg (2), un fragment de poterie, dont

(1) *Satyr. VIII.*
(2) Planche XIII, N.° III.

dont nous avons depuis trouvé des répétitions sur d'autres fragmens recueillis en différens endroits, et sur lequel on voit un couple lascif dans l'attitude la moins équivoque; l'homme est couvert de la cuculle, que l'on peut très-bien appeler le manteau Priapique. Nous venons d'acquérir une petite figure antique de bronze, trouvée dans les environs de Beauvais, qui porte le même vêtement.

VI *et numéros suivans.*

Plusieurs auteurs ont, comme nous, surmonté leurs scrupules pour faire connoître les nombreuses amulettes phalliques qui se trouvent dans toutes les collections; nous ne citerons qu'un prêtre vertueux, mais zélé pour l'avancement des sciences, qui n'a pas craint de faire graver de semblables représentations, et de consacrer plusieurs chapitres très-érudits au culte du *Mutinus* ou *Phallus* (1). Un ouvrage du même genre fut dédié à Alexandre VII par Léonard Augustin, son antiquaire.

Les amulettes phalliques étoient en usage chez tous les peuples les plus anciens; on en connoît d'Egyptiennes en émail et en serpentine (2). Les Indiens révèrent encore le *Lingam* et le *Taly* que les femmes portent au cou, après l'avoir reçu le jour des noces, de leur époux qui le tiennent des Brames; ils ont aussi le *Pullèiar* qui représente la réunion des deux sexes. Nous possédons deux amulettes d'argent suspendues à une chaîne du même métal, et destinées à être portées au cou (3) : l'une représente le

(1) J. B. Casal. Religion des anciens Egypt. Ch. 9, 12, 13 et 14.

(2) *Herodot. L. II, c. 4.* — et *de imagin. Deor.*

(3) Elles ont été rapportées de Java, par M. Lechenaud, le seul des compagnons de l'infortuné capitaine Baudin qui existe encore.

sexe masculin sous la forme de deux grelots, l'autre le sexe féminin peu prononcé.

Les Grecs, les Romains et les Gaulois ont eu les mêmes usages. Les amulettes phalliques, appelées en latin *Fascinus*, étoient regardées comme un préservatif puissant contre toute espèce de malheurs et de chagrins.

Illos infantes religione tutatur et fascinus.

. . . . *qui Deus inter sacra Romana à Vestalibus colitur, et currus triumphantium subtus pendens deffendit medicus invidiæ* (1).

Nous avons fait graver dans cette planche une variété de ces monumens, suffisante pour en donner l'idée et faire connoître à quel point ils étoient multipliés. Le plus curieux est celui du N.o X, qui représente le *Mullos* ou orifice de la *Vulva*. C'est le seul de ce genre qui nous soit connu. Pour ne plus revenir enfin sur ce sujet, nous terminerons cet article en observant que ce culte si répandu a laissé des traces assez remarquables de son existence dans les Gaules. Nous avons les dessins d'un grand nombre de figures, de bas-reliefs, de vases et d'autres monumens phalliques, découverts à Arles, à Moissac et dans d'autres parties de la Gaule ; mais leur extrême obscénité nous a ôté toute idée de les produire dans ce recueil.

PLANCHE XI.

I ET II.

Anneau d'argent trouvé à une lieue d'Amiens, près du Pont de Metz, avec d'autres monumens antiques, parmi

(1). *Plin. Lib. XXVIII*, c. 5.

lesquels il y avoit un bel anneau d'or uni, des vases et des plaques en argent, et des vases de bronze contenant des médailles de billon depuis Septime-Sévère jusqu'à Claude le Gothique. L'anneau que nous rapportons est gravé dans sa grandeur naturelle, et de deux manières; le chaton renferme une médaille d'argent qui y est incrustée, et sur laquelle on voit en regard Caracalla couronné de laurier, et son frère Geta ayant la tête nue. On lit autour ÆTERNIT*as* IMPERI*i*; au revers et sous le chaton on aperçoit la tête de Septime; la légende est recouverte par la monture (1). Cette médaille a été frappée vers l'an 196, car ce fut à cette époque que Caracalla fut fait César. La légende qui entoure la tête des deux jeunes Princes indique l'espérance que leur père avoit conçue de conserver la dignité impériale dans sa famille, et qui fut déçue, puisque Geta périt par la méchanceté de son barbare frère, qui mourut lui-même sans postérité. La couronne passa après lui sur la tête de Macrin, d'une origine obscure, et qui étoit, au moment de son avènement, Préfet du Prétoire.

III.

Cette autre bague d'argent a été trouvée avec la précédente; elle n'a d'autre mérite que le travail du corps de l'anneau, qui est d'un bon style. La pierre qui ornoit le chaton a été perdue; elle est dans sa grandeur naturelle.

IV.

Cuiller d'argent qui faisoit partie de la même découverte, et gravée aussi de grandeur naturelle. Ces petits

---

(1) De la rareté et du prix des méd. Romaines (par M. Miounet) Pag. 172.

ustensiles en argent et en bronze sont communs dans les Cabinets, et plusieurs auteurs en ont rapporté (1). On a pensé qu'ils servoient à prendre l'encens dans l'*Acerra* pour le jeter dans le *Thuribulum*, l'encensoir, appelé par les Grecs θυμιατήριον. Cependant Bonani a voulu élever quelques doutes à ce sujet, quoiqu'il convienne de l'antique usage de brûler de l'encens sur les autels. On le fait remonter à Moyse, et Ovide a dit :

Thura sacerdotes pacalibus addita flammis
Albaque, perfusa victima fronte cadat (2).

Bonani prétend qu'aucun auteur ancien n'a fait mention de cuillers pour prendre l'encens dans la boîte qui le contenoit ; mais qu'au contraire il étoit spécialement ordonné aux prêtres de triturer avec les mains les parfums mêlés avec l'huile, avant de les brûler sur les autels. Il nous semble que cette observation ne prouve point qu'on n'a pas employé les petites cuillers dont il s'agit, à puiser l'encens comme à beaucoup d'autres usages. On a dit aussi que ces ustensiles servoient à couler avec leur partie concave de la cire fondue sur les tablettes à écrire, et que leur extrémité pointue y traçoit les caractères que l'on effaçoit ensuite à volonté ; on les a aussi appliqués à la chirurgie. Nous rapportons ici ces différentes opinions qui présentent toutes, selon nous, les mêmes points de vraisemblance, et les mêmes raisons d'être contestées.

---

(1) Caylus, Recueil d'antiq. Tom. I, pag. 235. — Antiq. expliq. Tom. I, part. II, pag. 139. — *Ibid.* Supplém. Tom. II, pag. 60. — *Bonani, Mus. Kircher*, pag. 10, etc.

(2) *Fast. Num.* 357.

VI.

Coq en bronze de cinq pouces quatre lignes de hauteur. On aperçoit encore, sur différentes parties de son plumage, des traces de la dorure dont il étoit orné; il fut découvert au mois de janvier 1810 par un laboureur à peu de distance de la ville d'Uzès, près des ruines d'un ancien édifice appelé *Temple des Druides*. Ce petit monument, parfaitement conservé, mérite d'être examiné avec intérêt.

Chez les plus anciens peuples, le coq étoit dédié au Soleil, dont sa vigilance annonce le retour; il entroit sous ce rapport dans les hiéroglyphes Egyptiens : c'étoit un des symboles de Mercure, dont cet oiseau accompagne souvent les images. On voit aussi l'actif messager de l'Olympe dans un char traîné par des coqs. Les Hérétiques des premiers siècles chrétiens, connus sous les noms de Basilidiens, de Gnostiques, de Carpocratiens, etc., avoient imaginé des amulettes magiques, qu'ils prétendoient propres à guérir les maladies, et à préserver des maléfices. Ces sortes de talismans étoient composés de pierres de différentes natures, et auxquelles on attribuoit par leur substance seule des propriétés particulières, principalement les Jaspes, le Jade et l'Hématite. On y traçoit des caractères bizarres, et qui le plus souvent n'offroient aucun sens; on y gravoit aussi diverses figures allégoriques extraordinaires. On y voit fréquemment un corps humain revêtu d'une cuirasse, tenant un bouclier et une épée, ayant un tête de coq, et les extrémités inférieures terminées par deux serpens. Les Hérétiques adoroient le Soleil sous cette figure monstrueuse, à laquelle ils donnoient le nom de Dieu. On nomme en général ces sortes de pierres

gravées, *Abraxas*, parce que ce mot s'y trouve souvent répété.

Le coq étoit encore, selon la religion des anciens, une victime agréable aux Dieux Lares et à Priape. Nous croyons que celui dont nous publions la gravure, étoit une de ces victimes consacrées aux Dieux, et dont on plaçoit les images en bronze dans les temples ou dans les laraires. Peut-être aussi notre monument représente-t-il un des poulets sacrés qui servoient aux augures.

On sait combien les présages étoient en considération chez les Grecs et les Romains ; ce fut Romulus qui institua à Rome la dignité Augurale ; elle ne fut d'abord accordée qu'à trois personnes qui étoient chargées d'observer le chant, la direction du vol, et tous les mouvemens des oiseaux. On éleva, dans la suite, à cet effet, des poulets que l'on tenoit enfermés dans une cage appelée *cavea pullaria ;* lorsqu'on vouloit tirer les augures, on leur jetoit du grain, et leur avidité ou leur lenteur à s'en emparer déterminoit les présages. On voit sur une médaille d'argent de Marc-Antoine, un poulet sacré près du bâton augural et du simpule ou vase lustratoire. Sur une autre médaille de Lépide, deux poulets mangent du grain sur la base d'un trépied orné de têtes de béliers, et surmonté d'un serpent à tête rayonnante. Spon a fait graver une cage pullaire sculptée sur un bas-relief en marbre, conservée dans la maison du cardinal Cesi à Rome (1).

Nous avons vu dans plusieurs cabinets, et nous possédons dans le nôtre, de petits monumens en bronze représentant des coqs et des poulets ; mais tous ces oiseaux

---

(1) Relig. des anciens Rom. P. 129 et 236.

sont dans l'attitude du repos : celui que nous publions est au contraire dans un grand mouvement; il bat des ailes, et élève la tête, comme pour célébrer le retour du Père de la lumière, auquel il étoit consacré. Il étoit dans le cabinet de M. le marquis de Drée, à Paris, et a fait partie de la vente publique de ce cabinet, en janvier 1817.

Ucetia, Uzès, où ce bronze a été trouvé, terminoit la Narbonnoise première, selon la notice des provinces de la Gaule (1). Cette ville étoit siége épiscopal dès le cinquième siècle; c'étoit le premier Duché-Pairie de France : quoique les anciens géographes n'en fassent aucune mention, on ne peut douter qu'elle étoit déjà florissante dans les premiers temps de l'établissement des Romains dans les Gaules. Les monumens et les inscriptions qui y ont été recueillis appartiennent à la belle époque de l'art. Un marbre découvert à Nismes portoit le nom d'*Ucetia* (2), et a fait conjecturer qu'Uzès dépendoit de cette colonie dont elle n'est éloignée que de trois lieues, et dont le territoire étoit très-étendu.

VII.

Cette petite figure de bronze est d'un travail moelleux; mais son attitude est sans grâce, et un peu forcée. Elle fut trouvée au mois de juillet 1810, en démolissant une des masures qui encombroient le magnifique amphithéâtre de Nismes. Nous n'oserions assurer qu'elle représente Hercule enfant; car la massue étoit le symbole de la force et du courage : elle pourroit être ici une allégorie

(1) *Gall. Christ.* Tom. III, p. 144.
(2) Histoire de Nismes, par Ménard. Tom. I, notes f. 22.

indiquant que l'on ne peut exercer trop tôt la jeunesse dans les exercices du corps, et dans l'habitude de se garantir des dangers qui assiégent l'homme dès sa plus tendre enfance. Nous tenons les dessins de cette figurine et du poulet qui précède, de M. Buchet, qui avoit recueilli une nombreuse collection de monumens, principalement de ceux découverts à Nismes et aux environs.

Nemausus, Nismes, étoit, selon Strabon, le plus ancien des auteurs qui en ont parlé (1), la capitale des *Arecomici;* elle n'étoit point sous l'autorité des préfets envoyés de Rome dans les Gaules, et vingt-quatre villes ou bourgades, jouissant du droit de villes Latines, dépendoient de son territoire. On a fait remonter jusqu'à Auguste son titre de colonie Romaine (2). C'est, de toutes les parties de la France, l'endroit où l'on peut admirer les plus beaux restes de l'antiquité. L'Amphithéâtre, la Maison carrée, la Fontaine, le Temple de Diane et la Tourmagne, sont autant de preuves irrécusables de l'ancienne magnificence de cette ville. L'Empereur Antonin y avoit pris naissance; elle étoit aussi la patrie de *Domitius Afer*, orateur célèbre du temps de Tibère. On y a recueilli, dans tous les temps, un grand nombre de monumens antiques en tous genres. M. Séguier, savant Académicien, publia en 1776 une dissertation curieuse sur l'ancienne inscription du bel édifice appelé la Maison carrée; il est parvenu, par des recherches et des combinaisons très-ingénieuses, a démontrer que c'étoit un temple bâti par les habitans de Nismes, pour honorer la mémoire des fils adoptifs d'Auguste, Caïus

---

(1) *Lib. IV*, *p.* 186.

(2) *Plin.*, *Lib. III*, *c.* 4. — *Mela*, *L. II*, *c.* 5.

et Lucius, dont la mort prématurée mit le comble aux chagrins de ce Prince. Nismes avoit reçu de grands bienfaits d'Auguste et de son gendre Agrippa; il étoit juste qu'elle leur donnât des marques publiques de sa reconnoissance.

PLANCHE XII.

I.

La Réole est une petite ville située sur la rive droite de la Garonne, entre Bordeaux et Agen; elle est en partie bâtie en amphithéâtre dans un beau pays et dans une bonne exposition : sa construction ne remonte pas à des temps très-éloignés; cependant sa situation, et les monumens antiques découverts dans les environs, peuvent faire présumer que les Romains y avoient établi un poste militaire pour la sûreté du Pays, et pour protéger la navigation sur la rivière; ce *castrum* fut bientôt entouré d'habitations qui formèrent ensuite une ville, et l'on sait que la plupart de nos cités ont eu une origine semblable. La Réole paroît avoir été plus considérable qu'on ne la voit aujourd'hui, quant à sa population et au nombre de ses édifices; car son enceinte a toujours été la même. Richard Cœur-de-Lion, Roi d'Angleterre et Duc d'Aquitaine, y avoit fixé sa cour, et y passoit volontiers une grande partie de l'année; quelques restes du palais de ce Prince existoient encore il y a peu d'années.

Le bas-relief en pierre du pays que nous publions, fut découvert en 1766 dans le haut de la ville, près de la grande route d'Agen; on y trouva dans le même temps des ruines de constructions Romaines, et des pavés en

mosaïque d'un bon style et d'une solidité parfaite. On voit sur ce bas-relief une tête de Bacchus couronnée de feuilles de vignes, un peu plus forte que nature, et d'un style qui appartient au plus beau temps de l'art chez les Romains. Ce monument étoit incrusté dans le mur d'une maison voisine de la porte d'Agen : nous n'avons pu faire vérifier s'il y existe encore; mais nous avons cru devoir le rapporter, comme une preuve de l'établissement des Romains dans cette partie de l'Aquitaine, peu de temps après la conquête des Gaules. Nous ajouterons à l'appui de ce sentiment, dans l'une des planches suivantes (1), une colonne milliaire découverte dans les environs de la Réole.

II.

Il est peu d'endroits en France, si l'on en excepte Arles et Narbonne, où les monumens antiques aient été recueillis en aussi grand nombre qu'à Moissac et dans les environs de cette ville; cependant elle ne remonte pas à des temps très-anciens, et sa fondation ne date guère que du quatrième ou cinquième siècle : on a attribué celle de son abbaye à Clovis, en l'an 506. Les anciens itinéraires n'en font aucune mention; du temps des Romains, il n'y avoit entre Toulouse et Agen d'autres villes qu'*Albiga*, Albi, et *Divona*, Cahors, sur la droite; la route qui conduisoit d'une de ces villes à l'autre passoit à la gauche sans doute par *Lactora*, Leictoure. Quoiqu'il en soit, on a recueilli à Moissac, comme nous l'avons dit, beaucoup de restes de l'antiquité, parmi lesquels plusieurs sont d'une obscé-

(1) Planche XX.

nité révoltante ; mais tous ces monumens appartiennent, par leur style et les caractères des inscriptions, aux temps de la décadence de l'art. Nous avons choisi, dans le nombre, l'urne gravée sous le N°. II de cette planche, dont la matière, la forme et le travail nous ont paru mériter quelqu'intérêt. Elle fut découverte en 1762 dans un petit jardin voisin de l'église; elle étoit de basalte olive foncé, d'un grain fin et serré; elle avoit trois pieds quatre pouces de haut, sur deux pieds deux pouces de large, les anses comprises. Elle étoit remplie de débris d'ossemens mêlés avec une petite quantité de cendres. On y voyoit sculptés en relief trois personnages entièrement nus, et dont l'attitude avoit sans doute rapport au défunt dont l'urne renfermoit les cendres. Ils représentent un homme entre deux femmes qui cherchent à l'entraîner chacune de leur côté; il est dans l'indécision, et paroît craindre également de s'abandonner à l'une ou à l'autre de ses compagnes. La forme extraordinaire de ce monument, dont les anses sont hors de proportion avec le corps du vase, la matière dure et très-difficile à élaborer dont il est composé, ajoutent à l'intérêt du sujet qui y est sculpté; il rappelle l'ingénieuse composition du Corrège, dans laquelle il a tracé l'embarras d'un homme foible placé entre le vice caressant et l'austère vertu, et dans l'indécision du choix qu'il doit faire.

III.

Nous avons fait connoître, comme nous l'avons dit, un grand nombre de fragmens de poterie Romaine de *Terra Campana*, et nous nous sommes étendus assez longuement sur sa fabrication et sur sa composition ; nous aurons

occasion d'en parler encore dans la suite de cet ouvrage. La jolie coupe que nous avons fait graver ici est d'une entière conservation et d'une forme élégante : la guirlande de lierre et les ornemens qui y sont imprimés sont d'un bon goût; elle a été trouvée dans les environs d'Abbeville avec d'autres vases du même genre, de la même terre, et tous également bien conservés; quelques-uns étoient unis et sans aucun ornement. Son diamètre pris au bord supérieur est de neuf pouces, sa profondeur de trois pouces; la base a trois pouces deux lignes de diamètre.

IV.

Il existoit anciennement, à peu de distance de la ville actuelle de Perpignan, une habitation appelée *Ruscino* ou *Ruscinon*. Tite-Live et Polybe en font mention, en parlant du passage d'Annibal dans les Gaules pour se rendre en Italie. Strabon cite une ville du même nom que le fleuve *Ruscinon* (1). Sa position est indiquée dans l'Itinéraire d'Antonin et dans la Table Théodosienne, entre *Combusta* et *Illiberis*; elle existoit encore sous Louis-le-Débonnaire, et fut depuis ruinée par les Normands. Elle est citée sous le nom de *Rosciliona*, qui est resté à la Province dont Perpignan est devenu la capitale. On a rarement découvert des monumens antiques dans cet endroit, ce qui ajoute de l'intérêt à ceux qu'on a pu conserver.

Le médaillon de cuivre rouge que nous publions, et qui est gravé dans sa grandeur naturelle, a été trouvé près de la tour de Roussillon, qui paroît être l'unique reste de l'ancien *Ruscino*. On voit d'un côté une tête barbue coiffée

(1) *Lib. IV*, *p.* 182.

d'une espèce de capuchon assez semblable à celui de la cuculle. Au-devant de cette tête sont quatre caractères puniques ; on voit au revers un autel ou trépied ayant des ailes éployées, et au-dessus duquel est une légende composée de six autres caractères puniques. Un trépied d'une forme semblable à celui-ci fut trouvé en 1712 à Langres (1)

Les Carthaginois descendirent les Pyrénées, sous la conduite d'Annibal, du côté d'*Illiberis*, et durent passer à *Ruscino* ; d'ailleurs, long-temps avant cette époque, les Celtes étoient à la solde des Carthaginois ; Annibal devint leur allié, et en reçut dans son armée ; il n'est donc pas étonnant qu'on ait trouvé des monnoyes Puniques dans plusieurs endroits de la Gaule : on en a recueilli plusieurs à Vieille Toulouse ; mais jusqu'à présent aucune médaille Carthaginoise n'avoit offert des types semblables à ceux que présente la nôtre ; et l'endroit où elle a été découverte ajoute à son prix.

La langue Phénicienne est encore à-peu-près inconnue, car les savans n'ont pas même pu s'accorder sur la juste valeur et la signification des lettres qui la composent ; on ne doit l'explication du peu de mots qu'on en a pu lire qu'à leur rapport avec le Syriaque et l'Hébreu. L'abbé Barthelemy s'est long-temps occupé des monumens Phéniciens, et a donné l'alphabet des caractères qu'on y trouvoit. M. Mionnet a aussi réuni et fait graver dans plusieurs planches de son ouvrage sur les médailles Grecques toutes les légendes Phéniciennes qu'il a pu recueillir, et y a

---

(1) Religion des Gaul. Tom. I, pag. 104.

ajouté un alphabet comparé de l'Hébreu, du Phénicien, du Samaritain et du Sassanide (1).

V.

Cippe tumulaire en marbre trouvé à Leictoure. Le fronton est orné d'une sculpture bizarre, représentant une espèce de larve, au-dessus d'un double *Phallus*. Dans un carré taillé peu profondément, on lit *Dis Manibus*. Cette ligne est séparée par un cœur ailé du reste de l'inscription ainsi conçue : PVB. SABINVS. C. SABINI ET L. SABINA (il faut *Sabinæ*) P. POSVIT. *Publius Sabinus Caii Sabini et Luciæ Sabinæ (filius) parentibus posuit.*

VI.

Cet autre cippe découvert dans la même ville est aussi de marbre et de la même dimension; il a deux pieds de haut sur un pied et demi de large, et neuf pouces d'épaisseur. On voit dans le fronton une tête d'homme en profil placée entre deux cornes d'abondance; au-dessous sont les deux sigles D. M. *Dis Manibus*, et l'inscription suivante : POMP. FLORVS. M. COH. III. L. XII. POM. FLORA. P. V. F. *Pomponius Florus miles Cohortis tertiæ Legionis Duodecimæ. Pomponia Flora Patri votum fecit.*

Les noms de Sabinus et de Pomponius inscrits sur ces deux cippes sont cités dans les auteurs. On trouve dans Gruter plusieurs inscriptions qui en font mention. La famille *Tituria* tiroit son origine des Sabins, et prenoit le surnom de Sabinus,

---

(1) Descript. des méd. antiq. grecques. (Planches) Pl. 26.

qui se trouve sur plusieurs médailles consulaires rapportées par Ursin (1). La cinquième de la planche que nous citons, et sur laquelle on lit P. SABINVS, est attribuée au fils de Q. Titurius Sabinus qui fut envoyé dans les Gaules par Jules-César. L'inscription du cippe N.° V a sans doute conservé le nom d'un soldat de la même famille; mais les sculptures qui ornent le fronton n'ont guère de rapport à la piété filiale qui semble avoir érigé ce monument. On croiroit plutôt qu'une amante désolée a voulu y tracer ses regrets de la perte irréparable de celui qui lui avoit fait goûter les douceurs de l'amour.

La famille *Pomponia*, quoique Plébéienne, prétendoit tirer son origine de *Pompo*, l'aîné des quatre fils de Numa (2). Le surnom de Florus appartient plus spécialement à la famille Aquilia, avec laquelle le soldat, dont le nom se trouve sur notre inscription N.° VI, avoit peut-être contracté une alliance (3).

Les anciens géographes n'ont pas fait mention de *Lactora*, Leictoure, ni des *Lactorates*, peuples qui habitoient cette contrée, et dont on retrouve le nom sur plusieurs inscriptions, du temps des Antonins; on le trouve aussi avec celui de *Lactora* dans la Table Théodosienne, et Danville a pensé que cette ville est une de celles de la Novempopulanie, qui avoit contribué au nom de cette Province; elle étoit à-peu-près à une égale distance d'Auch

---

(1) *De Famil. Roman. pag.* 262.

(2) *Plutarch. in Numa.*

(3) On a trouvé aussi à Leictoure un beau cippe votif en marbre gris, dont l'inscription porte que Pomponia Flora a offert aux grandes divinités un Taurobole le 6.e jour des ides de décembre.

et d'Agen. Elle fut saccagée dans le dixième siècle, ainsi qu'un grand nombre de villes de l'Aquitaine, par les Normands qui, descendus dans la Neustrie avec Rollon, refusèrent d'embrasser le christianisme, et se séparèrent de lui. Ils vinrent de là, sous la conduite d'Haddingue ou Haddungue, un autre de leurs chefs, jusqu'à l'embouchure de la Garonne qu'ils remontèrent et dévastèrent une grande étendue de pays. La ville de Leictoure perdit alors son ancienne splendeur, en conservant cependant son indépendance. En l'an 1194, elle devint la capitale du Vicomté de Lomagne, par un traité qu'elle fit avec Hélie de Talayran, sous la réserve de tous ses droits, usages et priviléges. En 1243, elle passa sous la domination de Jean II, comte d'Armagnac; en 1273, sous celle d'Edouard, Roi d'Angleterre, se disant Duc de Guyenne, auquel succéda Odon ou Eudes dans cette même qualité en l'an 1308; enfin, en 1473, Louis XI réunit à la couronne de France la ville et seigneurie de Leictoure. François I.er donna le comté d'Armagnac pour dot à sa sœur Marguerite de Valois en la mariant au Duc d'Alençon, qui mourut sans enfans. Sa veuve se remaria à Henri d'Albret, vingt-sixième Roi de Navarre, et lui apporta la seigneurie de Leictoure, qui passa ensuite par Jeanne d'Albret, seule issue de ce mariage, à Antoine de Bourbon, père de notre Grand Henri.

On a recueilli à Leictoure un grand nombre d'inscriptions Romaines, dont plusieurs datent du règne de Gordien III, qui monta sur le Trône en l'an 238 de notre ère; elles étoient conservées dans l'Hôtel-de-Ville et sur la place publique; ces monumens étoient tous de marbre et sous la forme de cippes de différentes dimensions; presque

toutes les inscriptions qui y sont gravées font mention de sacrifices Tauroboliques, sur lesquels nous croyons devoir entrer dans quelques détails.

Le monument le plus remarquable de ceux sur lesquels il est fait mention du Taurobole, fut découvert à Lyon sur la montagne de Fourvières, au mois de décembre 1704. Il donna lieu à des recherches savantes, et exerça la sagacité de tous les antiquaires de ce temps-là (1). L'évêque d'Hadria, Bonani, Colonia, Spon, de Bose, Hardouin et beaucoup d'autres, s'en occupèrent. C'étoit un autel carré d'environ quatre pieds de hauteur, sur un pied et demi de largeur. Il portoit, au milieu d'une belle inscription latine, un bucrâne orné de perles; sur une de ses faces latérales une tête de bélier, et sur l'autre la *Harpa* ou couteau Victimaire. L'inscription annonçoit que ce monument avoit été consacré en mémoire du Taurobole fait en l'honneur et par ordre de Cybèle, par *L. Æmilius Carpus*, *Sextumvir Augustal* et *Dendrophore*, pour la santé de l'Empereur Antonin-le-Pieux.

Le Taurobole étoit un des grands mystères de la religion des Romains, dont Prudence, qui vivoit dans le quatrième siècle, nous a conservé le cérémonial superstitieux (2). On creusoit une fosse profonde que l'on recouvroit de planches percées dans différens endroits : celui qui offroit le Taurobole descendoit dans cette fosse, et y recevoit sur toutes les parties de son corps le sang fumant du taureau qu'on immoloit au-dessus avec un grand appareil. (Lors-

(1) Hist. de Lyon, tom. I, p. 181. — Mémoires de l'Académie des Inscript. Tom. I.

(2) *Hymn.* 10, *de Martyr. S. Roman.* (*Lib. VIII.*)

qu'on prenoit pour victime un bélier, le sacrifice étoit un *Criobole*; si c'étoit une chèvre, un *Aegobole*; enfin le *Suovetaurilia* étoit le sacrifice d'un taureau, d'un porc et d'une brebis). Celui qui avoit reçu le Taurobole sortoit ensuite de la fosse, et se présentoit dans cet état horrible à la vue du peuple, qui se prosternoit devant lui, et le regardoit pendant long-temps comme un homme extraordinaire et protégé des Dieux. On croyoit même que l'efficace de ce sacrifice mettoit pendant vingt années, mais point au-delà, celui qui l'avoit offert à l'abri de tous les malheurs et de tous les dangers.

Sub terra missus, Pollutus sanguine Tauri,
Sordidus, infectus vestes servare cruentas,
Vivere cùm speras viginti mundus in annos (1).

Le Taurobole étoit particulièrement offert à Cybèle, à laquelle on joignoit quelquefois Atys son favori, et le maître des Dieux, le grand Jupiter. Ces sacrifices étoient offerts par des provinces et des villes qui nommoient alors le *Tauroboliatus*, *Taurobolinus* ou *dux Tauroboli*, c'est-à-dire, celui qui devoit recevoir pour elles l'expiation et les faveurs de l'offrande. Les particuliers, hommes et femmes, pouvoient également faire des sacrifices Tauroboliques; mais cette cérémonie étoit tellement imposante, et paroissoit aux anciens d'un si haut intérêt, qu'ils n'y avoient recours que dans les cas les plus importans, principalement pour demander aux Dieux la conservation de la santé et de la vie des Empereurs et de leur famille.

(1) Saumaise.

Lorsque le Taureau avoit été immolé, et que le *Tauroboliatus* avoit reçu les marques de la vénération et de la sainte horreur qu'il inspiroit aux assistans, on enlevoit les cornes de la victime, et quelquefois toute la tête dépouillée de la chair et de la peau, pour les consacrer aux Dieux, ou les ensevelir dans le sein de la terre, au lieu même où le sacrifice avoit été offert. Les cérémonies duroient trois jours, et se terminoient à la fin du troisième : ce qui est exprimé sur l'autel Taurobolique de Lyon par cette fin de l'inscription, *cujus Mesonyctium factum est V id. dec*; c'est-à-dire, que la dernière cérémonie du Taurobole avoit été faite à minuit le cinq des ides de décembre.

PLANCHE XIII.

I ET II.

DANS tous les temps la cupidité a porté quelques hommes à transgresser les lois, et à employer leur adresse et leur industrie pour tromper les autres. Les faussaires, surtout, se sont exercés à l'imitation des monnoyes dont la valeur a toujours été fixée au-dessus de celle réelle du métal dont elles étoient composées. Les faux monnoyeurs, en altérant cette matière, avoient un gain sûr; et la peine capitale, prononcée contre cet attentat, a presque toujours été insuffisante pour arrêter, et même pour balancer cet appât dangereux.

Chez les Romains, du temps même des Consuls, on falsifioit les monnoyes avec une grande habileté. On trouve dans les cabinets de ces pièces qu'on nomme médailles fourrées : c'est un flanc de cuivre, quelquefois de fer, et

couvert d'une légère feuille d'argent ; on battoit le tout ensemble, de manière qu'il étoit impossible d'en faire la différence avec les pièces d'argent pur. Il y a aussi des monnoyes Grecques fourrées qui remontent à une haute antiquité ; nous avons vu une Darique de ce genre. Mais cette espèce de falsification ne put se soutenir que dans les pays, et pendant les temps où les monnoyes furent à un titre de bon aloi et de métal pur. Lorsque, sous Septime Sévère, le titre eut commencé d'être altéré par le Prince lui-même, les faussaires trouvèrent un champ plus vaste pour exercer leur dangereuse industrie ; ils augmentèrent la portion d'alliage de l'argent ; et, pour aller plus vîte, ils coulèrent leurs pièces dans des moules d'argile. Il paroît que ce fut surtout à Lyon et dans les environs qu'une grande fabrication de fausse monnoye fut établie. On y a recueilli en différens temps, et tout récemment encore, une quantité considérable de moules d'argile qui y étoient employés par les faussaires. Celui que nous avons fait graver représente d'un côté la tête de *Julia Paula*, première femme d'Élagabale, et de l'autre Vénus victorieuse. Nous possédons plusieurs autres de ces moules avec les têtes de Caracalla, de Plautille sa femme, de Géta et de Soemias, tante de ces Princes et mère d'Élagabale.

On trouve dans l'histoire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres (1), des observations savantes sur les moules de médailles qui y sont décrits, à-peu-près de la manière suivante :

« La matière de ces moules est une argile blanchâtre,

(1) Tom. II, pag. 333. (édition in-12).

« (on en trouve aussi d'argile d'une teinte rouge ou noire).
« Leur forme est plate, terminée par une circonférence
« ronde d'un pouce de diamètre : leur épaisseur est de
« deux lignes par les bords; elle est diminuée dans les
« espaces de l'un ou des deux côtés du moule qui a été cavé
« par l'enfoncement de la pièce, dont le type y est resté
« imprimé.

« Chacun de ces moules a un endroit de son bord ouvert
« par une entaille ou crénelure, aboutissant au vide formé
« par l'impression de la monnoye; comme ces moules sont
« faits de manière à être joints ensemble dans un arran-
« gement relatif des types que chaque pièce doit porter,
« et qui sont composés d'un côté d'une tête, et de l'autre
« d'un sujet, les entailles forment un sillon qui servoit à
« couler dans les moules le métal fondu.

« Chaque groupe étoit composé d'une certaine quantité
« de pièces et formoit un rouleau plus ou moins long,
« terminé par une pièce qui ne portoit qu'une empreinte,
« au lieu que celles intermédiaires en avoient deux. Ces
« rouleaux de terre cuite étoient lutés avec de la terre
« molle qui fermoit toutes les issues, et se détachoit en-
« suite facilement des moules pour en retirer les pièces. »
Le Cabinet Royal d'antiquités à Paris possède un de ces rouleaux bien complet.

L'auteur de la description dont nous venons d'extraire ce qui précède, dit encore que lors d'une découverte assez considérable de ces moules qui fut faite à Lyon, on trouva aussi un lingot de billon dans lequel le cuivre dominoit l'argent, au point qu'il étoit couvert de vert de gris et de rouille. Cet auteur pense que l'on doit fixer l'époque de la fabrication de cette fausse monnoye aux règnes de Septime-Sévère et

de ses fils, dont on voit les effigies, avec celles des Princesses de leur famille, sur ces moules d'argile.

Nous ne croyons pas devoir être du même avis; nous sommes, au contraire, persuadés que ce fut sous le règne d'Alexandre-Sévère que les faux monnoyeurs s'appliquèrent à falsifier et à couler des monnoyes dans les moules dont il s'agit. Ce fut, en effet, Septime-Sévère qui commença l'altération du métal employé dans le monnoyage; mais Alexandre-Sévère la porta au point que les pièces d'argent ne continrent plus qu'un tiers de fin (1); il allia aussi l'argent avec l'or. *Lampridius* en parle et dit: *Alexandri habitu Nummos plurimos figuravit et quidem electreos aliquantos.* Il ajoute que ce Prince fut déterminé par un motif louable à cette opération, qui diminuoit la valeur réelle des tributs qu'il étoit obligé de payer en monnoye d'or et d'argent. Ce fut sans doute par cette raison qu'Alexandre-Sévère prit, sur quelques-unes des pièces frappées à son effigie, le titre de *Restitutor Monetæ.* Quoi qu'il en soit, le bas aloi du métal autorisé par le Prince, dut encourager les faussaires. Mais ils eurent soin de ne reproduire dans leurs imitations que les types des monnoyes frappées sous les règnes précédens; comme Septime-Sévère avoit été le premier qui avoit permis d'altérer la pureté du métal, ce ne fut aussi que jusqu'à ce Prince que les faux monnoyeurs firent remonter leurs essais; les têtes de Paula, de Soemias et de Maesa, qui se trouvent sur des moules que nous possédons, viennent à l'appui de notre opinion.

Lyon étoit un des offices des monnoyes les plus consi-

(1) Discours sur les médailles, par Savot, chap. XII, pag. 95.

dérables, et on pourroit conjecturer que les faussaires qui y avoient établi une fabrication prohibée, faisoient partie des ouvriers employés à l'hôtel des Monnoyes. Le nombre des faux monnoyeurs augmenta tellement dans la suite que, sous Aurélien, ils formèrent un corps assez considérable pour se révolter contre ce Prince, et lui occasionner dans un choc une perte de sept mille hommes de troupes réglées (1).

III.

Le culte de Jupiter, père et souverain des Dieux, selon la mythologie Grecque et Romaine, ne pouvoit manquer d'être adopté par les Gaulois, lorsqu'ils eurent subi le joug des Conquérans du monde; Jupiter eut des temples et des autels dans les villes les plus considérables de la Gaule. On a surtout retrouvé des traces de ce culte dans celle de Metz, capitale des *Mediomatrici* ou *Mediomatrices*. On connoît plusieurs inscriptions qui y ont été découvertes, et qui portent des vœux adressés au Grand Jupiter pour la prospérité des Empereurs et de leurs familles (2). En 1746, en creusant les fondemens de l'une des piles du Pont-des-Grilles sur la Moselle, on trouva dans le sable une petite figure de Jupiter en bronze, dont les extrémités inférieures avoient été détruites; on jugea, d'après les proportions de ce qui restoit, qu'elle devoit avoir à-peu-près un pied de hauteur. Elle est gravée dans l'ouvrage que nous venons de citer, et faisoit alors partie du Cabinet de M. de Creil, intendant de Metz. Elle passa dans celui

---

(1) *Aurel. Victor, in Aurelian.*

(2) Histoire de la ville de Metz. (in-4.°, 1796.)

de d'Ennery, et se trouve aujourd'hui dans la collection de notre docte ami, M. l'abbé de Tersan. Il nous a permis de la faire dessiner, et nous la reproduisons ici, parce que les auteurs de l'histoire de Metz en ont donné une image infidelle, tant pour l'expression de la figure que pour l'attitude. Dans leur gravure, la main droite est fermée comme si le Dieu lançoit le foudre; on y voit l'avant-bras et une partie de la jambe gauche qui manque aujourd'hui dans ce monument. Ils disent que cette figure a été dorée; c'est une erreur, car elle est d'un beau cuivre jaune, recouvert d'une belle patine, olive claire, très-égale et très-brillante: nous en donnons un dessin très-exact. On y voit le maître de l'Olympe représenté dans l'attitude du repos, tenant de la main droite la haste pure, et vraisemblablement dans la gauche une patère, ou une victoire; c'est ainsi du moins qu'il est représenté sur les types des médailles, avec les légendes, *Jovi Conservatori*, *Jovi Statori*, *Jovi Victori*, etc. Quoique la tête de cette figure n'offre point ici le caractère prononcé du bel idéal qu'on donne à Jupiter, ce monument date cependant du beau temps de l'art; le corps est parfaitement modelé, les formes et les proportions en sont belles, et il est très-rare de rencontrer des bronzes antiques d'une aussi grande dimension.

IV.

Amulette votive en bronze, destinée à être portée au cou, ainsi que l'indique l'anneau mobile placé sur le dos de la colombe. Cet oiseau étoit consacré à Vénus; on l'appeloit l'oiseau de Cythère. Cette Déesse le tenoit sur sa main, et l'attachoit à son char; on croyoit même que tous les ans elle en prenoit la forme. On connoît plusieurs

fibules qui représentent des colombes, et qui sans doute servoient à la parure des dames Romaines, dont la dévotion à la mère des amours étoit sans bornes (1). Notre amulette gravée dans sa grandeur naturelle a été trouvée à Amiens.

V.

Style de bronze trouvé dans la même ville; cet ustensile a du servir à tracer des caractères sur la cire molle des tablettes, *Pugillares*, *Tabellae Ceratae*, dont les anciens faisoient usage. Cette manière d'écrire est trop connue pour que nous entrions dans de nouveaux détails à ce sujet.

VI.

Buste de Minerve en bronze de ronde bosse; le casque a la forme grecque; nous l'avons fait dessiner de profil seulement afin de présenter, sous une face plus favorable, la finesse des traits de la figure, et de faire remarquer l'ensemble de ce joli monument, qui est parfaitement conservé. Il a été trouvé à *Bratuspantium*, dans le voisinage de Breteuil.

VII.

Le Soleil a été adoré par les peuples les plus anciens; sa chaleur anime et vivifie la nature, et le feu matériel a été considéré comme son emblême. Les Egyptiens l'honoroient sous le nom de *Phta*; les Grecs sous celui d'*Hephaistos*, et les Latins sous celui de *Vulcanus*, qu'ils personifièrent comme tous les autres

(1) Antiq. expl. Tom. III, part. II, pag. 48.

objets de leur culte. La mythologie donne pour parens à Vulcain, Jupiter et Junon; son père, irrité de sa laideur, le précipita de l'Olympe sur la terre : il se cassa la cuisse dans cette chute, et demeura boiteux. Recueilli par les habitans de l'île de Lemnos, où il étoit tombé, il y établit des forges, que dans la suite on transporta en Sicile, à Lipari, et dans tous les lieux où les éruptions volcaniques favorisèrent cette tradition fabuleuse. Les habitans de Lemnos lui rendirent un culte constant, le regardant comme leur protecteur spécial, et ils mirent sa tête sur leurs monnoyes; on la voit aussi sur des médailles de Lipari et sur plusieurs médailles latines, en argent et en bronze. Dans celles de Valérien et de Gallien, on a représenté Vulcain debout dans un temple, avec la légende *Deo Volkano.* Les statues et les images de ce Dieu ont été très-multipliées. Cicéron parle de celle qu'avoit sculptée Alcamène, et dans laquelle l'artiste avoit su déguiser adroitement la difformité de son modèle, en indiquant cependant son infirmité (1). Dans les monumens de l'ancien style grec, ainsi que dans ceux du style d'imitation, et même dans les beaux temps de l'art, Vulcain est représenté jeune, imberbe, nu ou couvert d'une chlamyde légère et armé d'un marteau (2). Les Romains, au contraire, lui ont donné un corps musculeux, une barbe et une chevelure épaisses, et des traits prononcés. Il est coiffé d'un bonnet de forme conique et vêtu seulement d'une tunique qui descend sur les cuisses, et laisse le bras droit et une partie

---

(1) *De Natur. Deor. I.*

(2) Galerie mytholog. (M. Millin.) Tom. I, p. 200.

de la poitrine découverts. Il tient un marteau et des tenailles (1).

Le culte de Vulcain fut apporté dans les Gaules par les Romains, selon l'opinion la plus générale. Les monumens votifs découverts dans la Cathédrale de Paris en 1711, représentoient ce Dieu avec les mêmes vêtemens et les mêmes attributs que lui donnoient les Romains. On sait qu'ils datoient du règne de Tibère. Plusieurs inscriptions découvertes à Nantes, il y a peu d'années, portoient le nom de *Volianus*, qui est devenu un sujet de contestation entre les savans. Les uns ont prétendu que c'étoit le Janus latin, d'autres Vulcain ou Apollon, et enfin plusieurs ont dit que *Volianus* étoit un Dieu spécial des Gaulois, qui avoit été principalement adoré sur les bords de la Loire, où il avoit un temple fameux. Nous ne déciderons pas entre ces différens sentimens ; mais si nous osions hasarder le nôtre, nous serions de l'avis de Keisler et de quelques autres écrivains, qui ont pensé que *Volianus* n'étoit autre que Vulcain, dont le nom a été corrompu et écrit d'après la prononciation Bretonne. Les Bas-Bretons changent le C et le K en H aspiré, qui dégénère ordinairement en I voyelle. Ainsi on a écrit sur les inscriptions de Nantes qui paroissent dater des deuxième et troisième siècles, *Volianus*, au lieu de *Volkanus* qui se trouve sur les médailles de Valérien et de Gallien, ainsi que sur le bel autel votif de Narbonne, rapporté par Gruter (2).

Le petit buste en bronze que nous publions a été trouvé à Besançon, il y a environ quinze ans. Le Dieu du feu y

---

(1) Antiq. expliq. Tom. I, part. I, pag. 96.
(2) Page 61, N°. V.

est caractérisé par le bonnet, et par ses autres attributs; sa chevelure est touffue et sa barbe épaisse. Il a sur l'épaule droite le *malleum*, ou marteau d'enclume, sur la gauche un flambeau, près duquel on voit l'indication de la chlamyde. Ce joli monument est gravé dans sa grandeur naturelle; il fait partie du Cabinet de M. l'abbé de Tersan.

VIII.

Nous avons trouvé dans le même Cabinet une figurine de bronze, que nous avons cru devoir reproduire, parce que Montfaucon et Dom Martin qui l'ont déjà publiée, ont manqué d'exactitude dans la représentation qu'ils en ont donnée. Le premier qui a copié le Père Chamillard l'a fait graver en sens inverse, et a fort embelli le style, en changeant aussi la forme des attributs (1); il a encadré cette figure comme une pierre gravée. Dom Martin en a donné une figure qui a six pouces et demi de haut, et qui manque aussi d'exactitude; car selon nous, elle ne peut être trop rigoureuse, lorsqu'on copie des monumens antiques. Il dit que cette figurine fut trouvée à Maubeuge en 1703, et recueillie par M. Doujat, Intendant du pays, qui en fit présent au Père Chamillard; elle passa ensuite dans les mains de M. d'Ennery, et de là chez M. l'abbé de Tersan, de qui nous la tenons. Elle a deux pouces et demi de hauteur, et non pas trois pouces comme l'annonce Dom Martin (2).

Mercure est ici sous la forme Panthée; il réunit à ses attributs ordinaires ceux de la Fortune et de Diane, la

---

(1) Antiquit. expliq. Tom. I, part. I, pag. 131, pl. 75.
(2) Relig. des Gaulois. Tom. I, p. 369.

corne d'abondance et le croissant. Son bras gauche est enveloppé de la chlamyde. Nous avons déjà parlé du fils de Maïa et de ses nombreuses attributions. Comme Dieu du commerce, on a joint ici, dans ses symboles, la corne d'abondance au caducée pour indiquer que la prudence doit être la base des spéculations, et qu'elle en assure le succès. Le croissant de la lune placé entre les ailes du petase, en rappelant que Mercure étoit le Dieu des voleurs, qui profitent de l'obscurité de la nuit pour exercer leur adresse, peut signifier aussi que l'activité et la vigilance ne doivent jamais s'endormir.

PLANCHE XIV.

I ET II.

L'ANSE en bronze, N°. I, tenoit à un vase de même métal en forme de buire, ayant treize pouces de hauteur; l'anse n'en a que six et demi.

Le N°. II appartenoit à un vase de même forme, mais un peu moins grand que le précédent; elle a comme l'autre, plus de six pouces de hauteur.

Ces deux vases furent trouvés, le premier dans les tourbières de Quirieux, à trois lieues d'Amiens; le second, qui étoit rempli de médailles en bronze du règne d'Hadrien, aux environs d'Abbeville. Ils sont passés du cabinet de feu M. Beaucousin l'aîné dans celui de M. E. Durand.

Si les ornemens qui couvrent ces anses n'étoient pas considérés comme le simple produit du caprice de l'ouvrier, on pourroit dire que les vases auxquels elles appartenoient étoient votifs; la main qui termine la première

est pliée comme celles que l'on voit sur des pierres gravées tenant le bout d'une oreille : c'étoit la manière dont les anciens demandoient à leurs amis une part dans leur souvenir; c'étoit aussi une caresse et une manière d'appeler quelqu'un en témoignage. Les deux pieds réunis au bas de la seconde pourroient annoncer le succès ou la fin d'un voyage, *itus* et *reditus ;* mais ce seroit peut-être porter trop loin le désir de tout expliquer, et nous ne donnons nos idées à cet égard que comme des conjectures que nous ne prétendons point faire adopter.

III.

Ce monument singulier a été découvert à Carcassonne; il étoit en pierre du pays, et avoit quatre pieds de haut sur vingt-un pouces de large. C'est une de ces représentations bizarres dont on a recueilli un assez grand nombre dans les Gaules. Elles paroissent avoir été faites après l'invasion des Romains; c'est du moins ce que l'on peut conjecturer du mélange mythologique qu'elles présentent, et qui en rend souvent l'explication très-difficile.

On voit sur cette sculpture une figure dont le sexe n'est pas facile à reconnoître; elle est vêtue d'une courte tunique attachée sur les hanches par une ceinture; elle porte une cuculle composée d'un manteau avec un collet qui couvre les épaules, et d'un capuchon qui, par devant, a la forme d'un turban; une écharpe tombe de droite à gauche, et passe dans la ceinture en cachant la main droite; les cheveux sont courts et épars; la chaussure est un chausson dont les courroyes forment sur la jambe un reseau, et vont se perdre sous la tunique, ou plutôt ce sont les *Anaxyris*, espèce de pantalon que l'on donne à Atys, et qui étoient les

braccœ des Gaulois (1). On voit près de cette figure un sceptre ou bâton augural surmonté d'une colombe; un autre instrument terminé par une tête de chien, et au-dessous duquel sont trois signes difficiles à déterminer; dans le bas à droite, on voit l'aspergille et la patère, et à gauche le simpule.

Nous sommes obligés de convenir qu'il est très-difficile de dire quelque chose de satisfaisant en expliquant ce monument; on pourroit le regarder comme un vœu fait à quelque divinité particulière et domestique de l'espèce de celles qu'on appeloit *Lares*. Il y avoit dans les Gaules un grand nombre de ces divinités topiques ou locales, dont on a retrouvé les noms dans les inscriptions recueillies dans leur ancien sol. On voit sur le bas-relief de Carcassonne, le vêtement Gaulois dont les peuples couvroient même les divinités étrangères lorsqu'ils en avoient adopté le culte, et les instrumens dont les Romains se servoient dans leurs sacrifices. Nous aurions pu, en poussant plus loin les suppositions, chercher à établir quelques rapprochemens entre la figure de ce monument et la déesse *Nehalennia*, dont on a découvert, dans la Zélande et dans d'autres endroits, des images qui ont exercé la sagacité des savans; mais nous nous bornerons à y voir une de ces divinités appelées *Dii Municipes*, *Locales*, *Topici*, dont le nombre étoit, comme nous venons de le faire remarquer, considérable dans toutes les parties de la Gaule.

IV.

Petite coupe de cuivre rouge ayant trois pouces de haut

---

(1) M. Millin, Monumens inéd. Tom. I, pag. 10 et 359.

et six pouces de diamètre, qui fut trouvée avec l'urne du numéro suivant, dans le voisinage de la ville de Limoux. Il est assez difficile d'assigner l'usage auquel cette coupe a pu servir; la forme conique du fond et celle de la partie inférieure des anses, annoncent qu'elle devoit être posée sur un trépied.

VII.

Urne de terre rouge de deux pieds sept pouces de haut; elle étoit entièrement vide lorsqu'on la découvrit, quoique les lettres D. M. qui y sont gravées annoncent qu'elle a été destinée à recevoir des cendres. Sa forme est rare et d'autant plus curieuse, qu'elle paroît imitée de celle de l'*uterus ;* nous ne ferons aucune réflexion à ce sujet, quoique nous pussions citer à l'appui de notre sentiment plusieurs monumens peu connus et du même genre. Cette urne est terminée en pointe pour être implantée dans la terre.

V.

Parmi les nombreuses découvertes faites dans la ville et dans les environs de Nismes, on a pu remarquer des monumens plus considérables et plus importans que celui que nous rapportons sous ce numéro ; mais aucun n'a présenté une recherche de style, de composition et d'exécution comparable au petit trépied de bronze dont le dessin nous a été envoyé de cette ville. Il a environ six pouces de hauteur; trois têtes de satyres bien caractérisées et posées sur des jambes de bouc soutiennent une tablette triangulaire, mince et sans aucun ornement, sur laquelle est posée une urne d'une belle forme ; elle est ornée de

trois cygnes qui correspondent aux têtes de Satyres du trépied.

Le petit volume de ce monument, l'étroite capacité de l'urne, et le soin qu'on a apporté à son élégante exécution, nous portent à conjecturer que c'étoit peut-être un des jolis meubles de toilette qui servoient à conserver ou à brûler les parfums les plus rares et les plus exquis; il a pu aussi être employé au même usage dans un laraire domestique.

On sait quelle vénération les anciens avoient pour les Pénates et pour les Lares, dont les premiers étoient les protecteurs et les gardiens des grandes habitations, et les seconds ceux des maisons particulières. Il y avoit dans les palais des appartemens destinés aux dieux Lares, et dans les maisons ordinaires, on leur dédioit des oratoires, quelquefois même des espèces d'armoires placées dans les embrasures ou les angles des habitations: *Præterea grande armarium in angulo vide, in cujus ædicula erant Lares argento positi, venerisque lignum marmoreum* (1). Suétone dit qu'Auguste, ayant aperçu une palme qui avoit poussé dans la jointure d'une pierre des murs de son palais, la fit transporter dans la cour des Pénates, où il la fit cultiver avec le plus grand soin (2). Alexandre Sévère sacrifioit dans son laraire à des grands hommes qu'il avoit déifiés, tels qu'Apollonius de Tyane, le Christ, Abraham, Orphée, etc. Il avoit encore un autre laraire dans lequel il conservoit les images d'autres personnages illustres, mais auxquels il n'avoit pas accordé les honneurs de l'apo-

(1) *Petron.*

(2) *De August.*, *c.* 92.

théose, comme Virgile, Platon, Cicéron, Achille, et d'autres hommes célèbres (1). Marc-Aurèle honoroit également dans un laraire les grands hommes qui avoient concouru à son instruction (2). Plusieurs auteurs, entr'autres Suétone (3), ont dit qu'il y avoit dans chaque maison de jeunes garçons chargés spécialement de prendre soin des laraires.

Dans les fouilles faites en 1772 sur le plateau du Châtelet, près Saint-Dizier, et qui mirent à découvert les ruines d'une ville Romaine, on trouva dans presque toutes les maisons un peu considérables un ædicule souterrain qui servoit de laraire. Grignon a fait la description de ces petits temples domestiques dans lesquels on trouva des lampes et des statues de différentes divinités (4).

Les anciens plaçoient dans leurs laraires, non-seulement les images des divinités locales ou particulières, qui étoient les objets de leur dévotion; mais ils y conservoient aussi celles des grands dieux, Jupiter, Neptune, Cybèle, Junon, Vénus, Mercure, Apollon, etc. Le petit monument que nous avons fait graver a donc pu faire partie des ustensiles, ou des *ex-voto* consacrés dans les laraires, et nous pensons qu'il auroit été offert au fils de Jupiter et de Latone, dont le culte fut assez généralement répandu dans les Gaules. Les têtes de Satyres rappellent que Pan fut un des maîtres d'Apollon; ce fut lui qui, selon Apollodore, lui enseigna à jouer de la *Sirinx*, ou *Sistula*,

---

(1) *Lamprid. c.* 29.
(2) *Jul. Capitolin.*
(3) *Cap.* 17.
(4) Bulletin des fouilles du Châtelet, par Grignon. (Paris, 1774 et 1775.)

et lui apprit la science de la divination. Le cygne étoit particulièrement consacré au Dieu de la Poésie et de la Musique ; on le voit porté sur cet oiseau dans les médailles des Calédoniens. Martius Capella croit que le chant mélodieux du cygne, lorsqu'il est sur le point de mourir, a déterminé les poètes à faire conduire le char d'Apollon par ces oiseaux. Lucien les appelle les *assesseurs* d'Apollon, et Callimaque dit que ce Dieu mit sept cordes à sa lyre en mémoire de ce que les cygnes firent sept fois le tour de l'île de Délos, à la nage, pendant le double accouchement de Latone, qui y donna le jour à Apollon et à Diane. Le trépied étoit aussi consacré au Dieu du jour, dont les oracles avoient une si grande célébrité. Notre petit monument présenteroit, d'après tout ce que nous venons de dire, une allégorie très-ingénieuse, et digne en tout du Dieu auquel il auroit été consacré (1).

VI.

En faisant la description de la planche XI, nous avons parlé d'une découverte faite à une lieue d'Amiens, près du pont de Metz; le vase que nous publions sous ce numéro en faisoit partie, ainsi qu'un autre de même forme, et sur lequel on voyoit à-peu-près les mêmes ornemens et les mêmes figures. Ils étoient en terre d'une pâte assez fine, mais peu cuite; la couverte du fond étoit noire, mais mate, et les ornemens d'un rouge pâle, comme dans les vases Campaniens. Il est difficile de déterminer si cette espèce de poterie étoit fabriquée dans les Gaules, ou si elle y avoit été transportée de l'Italie. On a trouvé près de

(1) Antiq. expl. Tom. I, part. I, pag. 102.

Mayence et de Cologne, et dans quelques autres endroits, des vases de terre noire avec des ornemens, de différentes couleurs et assez semblables, pour la composition de la terre et pour le genre des ornemens, à ceux d'Amiens dont nous parlons ici. Beger et Montfaucon (1) en ont publié quelques-uns; mais il est à remarquer que, sur toutes ces poteries recueillies dans l'ancienne Gaule, la couverte noire a d'abord été appliquée au pinceau, et qu'on a ensuite tracé sur cette couverte des ornemens et des figures en couleurs claires; ces vases ont été mis, après avoir reçu ces peintures, à une très-foible cuisson, ce qui rend les couleurs peu solides; aussi se détachent-elles souvent du fond. Cette différence avec les vases Campaniens où les sujets sont tracés à l'outil, et par des procédés tout-à-fait différens, nous feroit croire que les vases trouvés dans les Gaules y ont été fabriqués. Le nôtre est du genre de ceux appelés *Guttus*, qui étoient destinés à contenir de l'huile et des parfums, que leur col et leur orifice étroits ne laissoient échapper que goutte à goutte.

PLANCHE XV.

I, II, III ET IV.

Dans le courant du mois d'août 1784, la construction d'un bâtiment contigu au pavillon du Palais de justice, vis-à-vis le chevet de la Sainte-Chapelle, nécessita des fouilles assez profondes; on en retira une grande quantité de matériaux qui paroissoient avoir servi à des édifices

---

(1) Antiq. expl. T. III, part. I, pag. 146. — *Thesaur. Brandib.* (Beyer.)

très-anciennement détruits; on y trouva aussi un cippe en pierre revêtu de sculptures passablement conservées.

M. Pasumot, savant zélé, étoit présent à ces fouilles, et sauva de la destruction ce monument curieux; il le fit graver au trait d'une manière assez imparfaite, et annonça brièvement cette découverte dans le journal de Paris. Une mauvaise épreuve de cette gravure que nous trouvâmes dans les papiers de ce savant, nous détermina à faire des recherches dans tous les dépôts publics de la capitale, dans l'espoir d'y découvrir le cippe qu'elle représentoit. Nous fûmes assez heureux pour le retrouver dans l'une des salles basses de la Bibliothèque royale, où il étoit enseveli sous des monceaux de livres. M. Miounet, premier employé du cabinet des médailles, eut la complaisance de le faire débarrasser de tout ce qui l'entouroit, afin que nous pussions l'examiner dans tous les sens et à loisir; nous en fîmes faire un dessin bien exact, qui est gravé sous les quatre premiers numéros de cette planche, et d'après lequel nous allons tâcher d'en faire la description.

Ce cippe ou autel votif a cinq pieds dix pouces de haut; il est d'une pierre commune et analogue à celle des sculptures trouvées en 1711, dans le chœur de la Métropole de Paris, et qui paroît être également sortie des carrières de Saint-Leu; à sa partie inférieure est une base d'environ dix pouces de haut, grossièrement dégrossie et équarrie, qui devoit être enfouie dans le sol sur lequel le monument étoit placé. Cet autel est carré, mais les proportions de chacune de ses faces ne sont pas égales entr'elles. Celle de devant a vingt pouces de large, celle de derrière dix-neuf pouces, et chacune des faces latérales dix-huit pouces seulement. Une corniche saillante, d'environ deux pouces,

couronne chaque panneau taillé à angles droits ; ces panneaux sont creusés, et portent chacun une figure de trois pieds et demi de haut, sculptée en grand relief.

La première face, qui paroît antérieure parce qu'elle est un peu plus large que les autres, et que la base en paroît un peu moins grossièrement travaillée, représente Mercure avec plusieurs de ses attributs. Il n'a d'autre vêtement que la chlamyde; elle est sur le bras gauche qui supporte le caducée, surmonté d'un oiseau qui paroît être un coq. Ce caducée présente une singularité que l'on retrouve souvent sur les monumens Gaulois; le sculpteur ne voulant rien omettre, a fait reparoître l'un des deux serpens de cette baguette divine, au devant du coq, devant lequel il semble se dresser. Le dieu tient de la main droite une bourse qui paroît pesante ; près de lui, du même côté, est un animal couché qui ressemble à une chèvre plutôt qu'au bélier qui lui étoit consacré, et que l'on voit souvent dans ses images. Le Pétase est surmonté par deux ailes éployées et séparées par un ornement qui ressemble à une fleur; les cheveux bouclés retombent symétriquement de chaque côté du cou ; enfin les ailes des talonnières paroissent sortir de la cheville du pied, et faire partie d'une chaussure épaisse au travers de laquelle on ne voyoit aucune trace des orteils.

La seconde face, qui se trouve à droite de la précédente, représente une femme vêtue à la Romaine ; sa tunique, dont les manches sont longues, est soutenue au-dessous de la gorge par une ceinture étroite. Un *Peplus* en forme de manteau est jeté sur l'épaule gauche, d'où, revenant sous le bras droit, il enveloppe toute la partie inférieure du corps. Un diadème orne la tête dont la chevelure est légè-

rement bouclée; enfin on aperçoit un voile attaché au sommet de la tête, d'où il retombe en arrière. La chaussure est entièrement fermée comme un soulier; cette figure est bien drapée et posée avec grâce; le caducée qu'elle tient nous laisse douter si c'est Junon ou Hygiée : nous hasarderons à la suite de cette description quelques conjectures à ce sujet.

La face du N.° III, à gauche du Mercure, représente une divinité dont la variété d'attributs rend le nom difficile à trouver; la pose de cette figure est noble et gracieuse, elle est jeune et impubère; un manteau attaché sur l'épaule droite couvre le devant du corps jusqu'au pénil, tout le bras gauche, et retombe en arrière jusqu'à terre. Un carquois paroît au-dessus de l'épaule, un arc est posé le long du corps à droite; le dieu tient un poisson qui ressemble à un dauphin, et soutient de la main gauche un gouvernail.

La quatrième face opposée au Mercure est occupée par une figure d'un caractère particulier, et que nous croyons inconnu jusqu'à présent. Elle porte aux épaules deux grandes ailes déployées; deux autres petites ailes prennent naissance au sommet de la tête, dont la chevelure est épaisse et retombe en boucles derrière le cou; dans la main droite est une boule ou un disque; le bras est plié, et le coude soutenu par la main gauche qui pose sur la cuisse du même côté, et dont les doigts sont étendus et le pouce élevé; le pied gauche est posé sur un cippe ou petit autel d'une forme très-simple. Enfin un ample manteau, agraffé sur l'épaule droite, couvre tout le côté gauche du corps, et retombe sur les jarrets.

Nous venons de faire, aussi exactement qu'il nous a été

possible, la description des figures sculptées sur le monument que nous publions. Essayons actuellement de reconnoître les divinités qu'elles représentent. On trouve dans cette sculpture un mélange de la mythologie Gauloise avec celle des Romains, mais avec un caractère plus déterminé que dans la plupart des monumens du même genre. Nous avons déjà dit que ces conquérans, en politiques adroits, s'empressèrent de faire adopter aux peuples qu'ils avoient soumis, et principalement aux Gaulois, le culte de leurs divinités. Pour y réussir, ils cherchèrent à trouver des rapports d'attributions et de qualités entre leurs Dieux et ceux qui étoient adorés dans les Gaules avant leur arrivée; mais les habitans de ces contrées n'abandonnèrent pas totalement leurs premières idées religieuses, et donnèrent au contraire aux divinités étrangères des symboles et des attributions particulières, et relatives au premier culte qu'ils rendoient à celles qu'ils croyoient chargées de l'administration de l'univers.

On reconnoît sans difficulté dans la figure du N°. I le messager des Dieux; il est jeune, impubère et accompagné des symboles qui lui sont propres. Nous avons déjà fait remarquer plusieurs fois que le culte de Mercure avoit été le plus généralement répandu dans les Gaules, et qu'on y avoit recueilli, dans tous les temps, un grand nombre de monumens qui le représentoient ou qui lui avoient été consacrés; on y a trouvé des restes de ses temples, des statues et des figurines, des inscriptions avec son nom, et des pierres gravées sur lesquelles le burin avoit tracé son image. Enfin il est peu d'endroits de l'ancienne Gaule qui n'aient fourni des monumens plus ou moins importans relatifs à ce Dieu.

Les Gaulois reconnoissoient un Dieu tout-puissant et invisible, créateur et maître de l'univers; mais les mêmes idées, les mêmes passions les engagèrent, à l'imitation de tous les autres peuples, à adjoindre à ce maître du monde une foule de Divinités subalternes auxquelles ils supposoient qu'il en avoit confié l'administration. Après leur communication avec les Phéniciens, les Égyptiens, les Grecs et les Romains, ils adoptèrent successivement une partie de la mythologie de chacun de ces peuples, et donnèrent à leurs Dieux des noms dérivés en partie de ceux des Divinités étrangères, et d'après l'analogie qu'ils trouvoient entre leurs attributions et leurs fonctions. Ainsi ils appelèrent *Teutates* le Dieu que les Égyptiens adoroient sous le nom de *Theuth*, les Phéniciens sous celui de *Thauth* ou *Thot*, et qui étoit l'*Hermes* des Grecs, le *Mercurius* des Latins (1). La multiplicité des fonctions de *Teutates* contribua surtout à répandre généralement son culte. Inventeur des arts, Dieu de l'éloquence, guide des voyageurs, protecteur des négociateurs et du commerce, messager des Dieux, conducteur des âmes aux Enfers, présidant aux jeux, aux exercices publics, et même aux larcins; que de titres aux hommages et à l'adoration des hommes mus par tant de passions et d'intérêts! On ne doit donc plus s'étonner du grand nombre des monumens consacrés, surtout dans les Gaules, à une divinité aussi universelle; plusieurs auteurs en ont rapporté de ce genre. L'un des plus curieux est le Mercure barbu découvert à Beauvais en 1695, dans

---

(1) *Philo Bybl. — Plat. in Phileb. — Cicero de Nat. Deor. L. III. — Lactant. L. III, c.* 6.

une vigne près de l'une des portes de la ville (1). Cette figure étoit sculptée sur un cippe de cinq à six pieds de hauteur sur environ trois pieds de largeur et vingt pouces d'épaisseur ; la partie inférieure étoit détruite ; une inscription latine indiquoit que ce monument étoit un vœu offert à Mercure Auguste par *C. Healissus*. On a pensé que c'étoit le prince régnant, et peut-être Postume, qu'on avoit représenté dans cette sculpture sous les traits du messager des Dieux, en reconnoissance de quelque grand bienfait. Les auteurs qui ont rapporté ce cippe ont négligé de dire que, sur l'une de ses faces latérales, on voyoit en relief un anneau dont les extrémités prolongées se terminoient par une tête de chimère et une tête de serpent, et au-dessous un bouclier votif ayant dix pouces de diamètre.

Revenons au monument de Paris, et à la figure du N°. II qui, au premier aspect, paroît offrir l'image de Junon ou d'Hygiée. En l'examinant avec plus d'attention, nous serions portés à croire que c'est *Maïa*, mère de Mercure. Selon Macrobe, c'étoit d'elle que le mois de mai avoit pris son nom, et qu'à cette époque ceux qui se livroient au commerce lui offroient des sacrifices, ainsi qu'à son fils, afin de se les rendre favorables. On a comparé Maïa à Cybèle ; elle portoit, comme cette mère des Dieux, le nom de grande Déesse. On lui avoit dédié un temple sous le nom de la bonne Déesse, dans lequel on

---

(1) Religion des Gaulois. Tom. I, pag. 344. — Montfaucon a aussi rapporté ce monument, ainsi qu'un grand nombre d'autres recueillis dans les Gaules. (Tom. I, part. II, pag. 301.) On en trouve aussi plusieurs dans l'*Alsatia illustrata* de Schoefflin. (Tom. I, pag. 433 et suiv.)

prétendoit que les serpens se rendoient sans y faire de mal à personne, et sans être effrayés de l'approche des dévots qui venoient dans le temple. On attribuoit encore à Maïa la puissance de Junon dont on lui donnoit le sceptre et le diadème (1). Tout ce que dit Macrobe s'applique parfaitement à la figure de notre cippe; il est même très-probable que, dans les Gaules, où l'on rendoit en quelque sorte à Mercure un culte de prédilection, on en ait fait partager les honneurs à sa mère, et qu'on ait réuni leurs images sur les mêmes monumens. On trouve dans Schoefflin un bas-relief découvert à Sulzbach, sur lequel on voit deux figures que ce savant a prises pour Maïa et Mercure; l'une et l'autre tiennent la bourse et le caducée (2). Une remarque qui ne doit pas échapper, c'est que sur le cippe que nous décrivons, Mercure est la figure principale placée sur la face antérieure; sa mère est à la droite, c'étoit la place d'honneur chez les anciens. On regardoit comme plus favorables les auspices tirés de la main droite; elle étoit ornée de bagues et d'anneaux, et en général on en faisoit plus de cas que de la gauche, en raison de son activité et de son utilité (3).

Passons à la figure du N°. III placée à gauche de Mercure. Une Divinité qui étoit aussi en grand honneur dans les Gaules, étoit *Belenus* qui fut dans la suite confondu avec l'Apollon des Romains. *Belenum Deum vocant Indigenæ, magnâque cum religione colunt interpretantes*

---

(1) *Macrob. Saturnal. L. III, c.* 12. *Pag.* 171, (*édit. Londin.*)

(2) *Alsatia illustr. T. I, Tab.* 4, *pag.* 437.

(3) *Kirchmann de Annulis. C.* 4.

Apollinem (1). Les Gaulois regardoient Belenus comme le Dieu de la médecine, et alloient consulter ses oracles. On croit que les Druides se consacroient particulièrement à son culte (2), et c'étoit en conséquence de cette fonction qu'ils exerçoient eux-mêmes la médecine; mais, comme cette science n'étoit pas très-avancée parmi eux, les recettes qu'ils employoient étoient peu multipliées, et toujours appuyées de quelques pratiques superstitieuses. Il paroît que la plante à laquelle ils attribuoient les plus grandes propriétés, étoit la *jusquiame* qu'ils appeloient *Belinuncia*, du nom de *Belenus*, et ce qui sans doute lui fit donner par les Romains celui d'*Apollinaris*. Les Espagnols appellent encore aujourd'hui cette plante *Veleno*, et les Hongrois *Belend* (3). Le culte de Belenus passa des Gaules dans l'Italie; les habitans d'Aquilée s'étoient mis sous la protection spéciale de ce Dieu, sous le nom d'*Apollo-Belenus*.

Nous ne doutons pas que ce ne soit son image qui se trouve sur la troisième face du cippe de Paris. L'arc et le carquois sont les symboles ordinaires d'Apollon; le poisson et le gouvernail qui sont joints sur ce monument nous embarrassent, et doivent se rapporter à des attributions particulières que les Gaulois donnoient à leur Belenus. Peut-être le regardoient-ils comme le protecteur de la navigation en lui donnant l'empire des mers : on ne voit, en effet, parmi les Divinités dont parle César, et dont le culte étoit établi dans les Gaules avant l'arrivée de ce conquérant, aucun Dieu qui pût avoir rapport au Neptune des Romains.

---

(1) *Herodian. Lib. VIII, cap.* 3.

(2) *Auson.*

(3) Relig. des Gaulois. Tom. I, p. 384.

L'Hercule Macusain, trouvé en 1514 dans l'île de Walkeren, et qui représentoit le Dieu des eaux, est évidemment un ouvrage postérieur à l'invasion des Romains dans les Gaules; ce qui est d'ailleurs prouvé par l'inscription latine qui accompagnoit ce monument.

Les Gaulois personnifioient les lacs, les rivières et les fleuves, et ils ont pu faire de Belenus le Dieu des mers et de la navigation; ce qui viendroit encore à l'appui de cette conjecture, c'est que ces Peuples n'adoroient pas Belenus, ou Apollon, comme le père de la Lumière, et qu'ils rendoient au Soleil un culte particulier, comme nous aurons bientôt l'occasion de le faire remarquer. La figure de notre cippe présente donc aux savans un sujet neuf à traiter; nous désirons qu'ils adoptent nos idées à ce sujet. Les bornes dans lesquelles nous voulons nous resserrer ne nous permettent pas de les développer plus longuement.

La dernière face de notre cippe présente encore un vaste champ aux conjectures et aux recherches; nous ne nous flattons pas de l'expliquer de manière à ne rien laisser à désirer; nous ferons en sorte seulement d'approcher le plus possible de la vérité.

Le culte de Mithras passa de la Perse dans tout l'Occident; les Romains lui érigèrent des temples et des autels, et les Gaulois les imitèrent, ou peut-être même reçurent ce culte avant eux. Les Persans adoroient, sous le nom de Mithras, qui dans leur langue signifioit *Seigneur*, le Soleil et le Feu, dont ils ne faisoient qu'une même chose. Ils donnoient à ceux qu'ils initioient aux mystères de ce Dieu, des noms de constellations et de planètes, afin de leur rappeler que le Soleil exerce son influence sur tous les corps qui lui sont soumis, et qu'ils devoient de même

regarder cet astre comme leur dominateur suprême et leur régulateur (1).

Les Gaulois, en adoptant cette partie de la religion de Zoroastre, comme l'avoient fait les Grecs et les Romains, accompagnèrent les cérémonies de ce culte de pratiques bizarres et superstitieuses. Ils prenoient alors différens déguisemens de femmes, de bêtes et de monstres. Cette coutume, qui s'est conservée jusqu'à nos jours, et que l'on retrouve dans les folies joyeuses du Carnaval, fut, dès les premiers siècles de l'Eglise, le sujet des remontrances de ceux qui prêchoient la foi de l'Evangile dans les Gaules. Les Pères des Conciles défendirent les déguisemens; on trouve dans un ancien rituel d'Angers le passage suivant: *Si quis in kalendis Januarii in cervulo et in vetulâ vadet, tribus annis pœnitent quia hoc dæmonum est* (2).

A Rome on célébroit la fête de Mithras ou de la naissance du Soleil, le jour du solstice d'hiver, marqué dans le calendrier de César au vingt-cinq du mois de décembre. Dans les Gaules, cette fête avoit lieu vers le premier janvier; et en cela les Gaulois suivoient, avec plus de précision que les Romains, les calculs astronomiques anciens, selon lesquels chaque saison commençoit le huitième jour après l'entrée du Soleil dans le signe zodiacal. Pendant cette

(1) On voit, au Musée royal de France, l'un des monumens mithriaques les plus curieux; c'est une sculpture qui représente le sacrifice mystérieux du taureau dans l'antre de Mithras, allégorie cosmologique. Ce bas-relief, trouvé à Rome entre le Champ-de-Mars et le Forum, ornoit la Villa Borghèse: il a été publié par plusieurs auteurs, entr'autres par dom Martin. (Explication de plusieurs monumens singuliers, page 231). Voyez le catalogue des antiques du Musée, N.° 59.

(2) Relig. des Gaulois. T. I, p. 467.

fête, on prenoit toutes sortes de déguisemens, principalement ceux de femmes, de bœufs et de veaux.

Les monumens Mithriaques ont fait connoître la manière dont les anciens représentoient Mithras; c'étoit le plus ordinairement sous la figure d'un jeune homme vêtu d'une tunique tombant jusqu'aux genoux, ayant sur les épaules un manteau rejeté en arrière, et sur la tête un bonnet Phrygien. Il tenoit un flambeau élevé ou abaissé pour marquer le lever et le coucher du Soleil. On le voit souvent dompter un taureau, et lui enfoncer un poignard dans la gorge. D'autres fois Mythras a une tête de lion sur un corps humain, entouré par les replis tortueux d'un serpent. Toutes ces images ne sont que des allégories dans lesquelles on reconnoît les influences et le cours du Soleil. Montfaucon en a publié, entr'autres, deux auxquelles nous nous attachons plus particulièrement, parce qu'elles nous semblent avoir rapport à la figure N.º IV de notre cippe, que nous cherchons à expliquer (1). La première a une tête de lion, un corps humain, et sur les épaules quatre ailes, dont deux sont élevées et deux abaissées par allusion au lever et au coucher du Soleil. Elle est nue, et tient une clef de chaque main, pour marquer que la douce chaleur de cet astre pénètre partout. Elle pose les pieds sur un globe d'où s'élève un serpent qui, après avoir fait plusieurs replis autour du corps de cette figure, va plonger sa tête dans la gueule du lion. L'autre représentation offre également une figure d'homme avec une tête de lion; elle est à demi vêtue, porte quatre ailes disposées comme dans la précédente, et tient de chaque main un flambeau allu-

---

(1) Antiq. expl. Tom. II, part. II, pag. 267, Pl. 215, N.os 1 et 2.

mé. Un serpent est enlacé dans les bras et entre les ailes, d'où il vient élancer sa tête au-dessus de celle du lion; enfin une bandelette qui sort de la gueule de cette figure monstrueuse, va s'étendre en voltigeant sur un autel embrasé. Ces deux figures représentent certainement Mithras ou le Soleil, et nous portent à penser que cet astre est également le sujet de la sculpture N.° IV du cippe de Paris. Les quatre ailes indiquent la rapidité du Soleil et la force de sa chaleur; le globe représente plutôt le disque de la Lune que la Terre; l'autel est le symbole du feu que l'on confondoit avec l'astre du jour dans le culte de Mithras; et, si l'on vouloit pousser plus loin l'explication, on diroit que le pied gauche du Dieu posé sur un autel annonce les vœux que font les habitans de la terre pour le retour du Soleil, dont les feux chassent l'obscurité de la Nuit, indiquée par le disque de la Lune à laquelle le père du jour ne prête qu'une lumière pâle et vacillante.

Nous concluons de tout ce que nous venons de dire que notre monument est un des plus curieux peut-être qui aient été découverts dans les Gaules. On pourroit y trouver, sous les quatre figures qui en ornent les faces, une allégorie ingénieuse des quatre élémens. Mercure seroit l'emblême de l'air qu'il traversoit avec rapidité pour remplir ses fonctions multipliées, Maïa celui de la Terre, comme nous l'avons fait remarquer par les rapports de cette déesse avec Cybèle.

On reconnoît aisément l'Eau dans la troisième figure, et le Feu dans la dernière. Si cette explication paroissoit trop hardie, on pourroit se borner à reconnoître sur notre monument le Soleil et la Terre. Les anciens ont pris Mercure pour le Soleil; selon Macrobe, Apollon, Mercure et le

Soleil n'étoient qu'un même Dieu (1). Les anciens confondoient souvent les planètes des deux premiers, et le même auteur en trouve le motif dans le rapprochement ingénieux qu'il fait entre Apollon et Mercure, aux attributions duquel il reconnoît un rapport direct avec les influences et le cours du Soleil. Les Gaulois avoient une prédilection marquée pour leur *Teutates*, ou leur Mercure; ils durent saisir dans la mythologie Romaine toutes les occasions d'augmenter la puissance de ce Dieu. Spon rapporte une inscription dans laquelle on lit *Mercurio Soli* (2). Mais une figure de Mercure porté sur un taureau, qui fut trouvée près de Montluçon, prouve positivement que les Gaulois ont réuni le culte de ce Dieu à celui de Mithras (3). Tout est donc encore, à ce qu'il nous semble, en rapport avec ce sentiment sur notre monument, qui étoit sans doute un vœu de quelque corporation Parisienne, quoiqu'aucune inscription ne vienne appuyer cette conjecture. On se rappellera que l'ancienne Lutèce étoit, lorsque Jules César s'en empara environ cinquante-quatre ans avant Jésus-Christ, resserrée dans l'Isle comprise aujourd'hui entre le quai des Augustins et le quai Desaix au midi, le quai de l'Horloge et celui qui conduit au Petit-Pont de la Cité, au nord. On arrivoit dans cette ville ancienne par deux ponts de bois, construits à-peu-près où sont aujourd'hui ceux de l'Hôtel-Dieu et du Change. La pointe de l'Isle sur laquelle se trouve le Pont-Neuf étoit séparée du reste de la Cité, à laquelle elle a depuis été réunie à-peu-

(1) *Saturn. L. I, c.* 19.
(2) *Miscellan. antiq.* P. 64.
(3) Relig. des Gaul. Tom. I, p. 455.

près à l'endroit où est à présent la place Dauphine (1). L'Isle qui renfermoit l'ancienne Lutèce se terminoit donc, à l'est, derrière l'église de Notre-Dame, et à l'ouest, à-peu-près à la rue de Harlay. Il est à remarquer que c'est sur ces deux points que l'on a découvert les monumens antiques les plus remarquables, savoir : les pierres sculptées trouvées en 1711 dans le chœur de la Cathédrale, et le cippe que nous venons de décrire. Les anciens auteurs nous apprennent qu'à l'époque où la Gaule Belgique se révolta contre les Romains, les Parisiens se montrèrent des plus empressés à secouer le joug. Leur capitale devint le rendez - vous des troupes qui, sous la conduite de Camulogène, devoient s'opposer à la jonction de Labienus et de César; mais ils ne purent se soustraire à la puissance du génie qui protégeoit les armes de leur vainqueur, qui rentra triomphant dans Lutèce, après une bataille sanglante, dans laquelle Camulogène fut tué, et les Gaulois taillés en pièces. César ne trouva que des ruines fumantes dans cette ville que les habitans eux-mêmes avoient brûlée, avant d'en sortir, pour aller combattre. On croit qu'il la fit rebâtir, et qu'il fit construire un fort à l'extrémité de chacun des deux ponts qui y conduisoient. L'endroit où le cippe dont nous avons parlé a été découvert, n'est pas éloigné du Pont-au-Change; et nous n'hésitons pas à le faire remonter au même temps que les pierres antiques trouvées à Notre-Dame, et dont l'inscription datoit du règne de Tibère.

On a recueilli dans les Gaules plusieurs cippes quadran-

---

(1) Hist. de la police, par Delamarre. — Hist. de Paris, par D. Felibien. — Essais historiques sur Paris. (Saint-Foix.)

gulaires en pierre, avec des sculptures en relief, mais qui sont presque toutes d'un style grossier et presque barbare; celui que Schœfflin a fait graver, est de tous ceux que nous connoissons le monument dont le style se rapproche davantage du nôtre; il a été découvert à Sulzbach. On peut voir encore dans le même ouvrage, plusieurs autres monumens Gaulois du même genre. (*Alsatia illust. T. I.*)

Nous avons réuni dans la même planche où nous avons fait graver l'autel votif trouvé à Paris, cinq pierres gravées, un anneau en bronze, un dé à jouer en argent et une tessère de plomb, qui ont été recueillis également au bord de la Seine, dans les fouilles qui furent faites il y a quelques années pour les fondations du quai Desaix, entre le Pont-Saint-Michel et celui de l'Hôtel-Dieu. Nous allons décrire brièvement chacun de ces objets, d'autant plus curieux, que l'on trouve bien rarement des monumens antiques à Paris, où l'exhaussement du sol est devenu partout considérable, et ou nous voyons chaque jour s'opérer encore des changemens qui nous étonnent et déroutent presque tous les souvenirs.

V.

Sardoine nébuleuse dont la partie inférieure a été altérée par le feu : cet accident a fourni au graveur le moyen de rendre son sujet plus intéressant; il s'en est servi pour envelopper d'un nuage léger semblable à la poussière, les deux combattans qu'il a représentés. L'un est un cavalier qui frappe de son javelot un ennemi vaincu et renversé; ce dernier qui est à pied a jeté son épée et saisi son bouclier de la main droite, tandis que de la gauche il s'efforce de détourner le fer qui va lui percer le cœur. Le

même sujet se trouve sur les médailles de Constance Chlore, du grand Constantin, de ses fils, de Magnence et de Décence ; on y lit pour légendes : *Debellatori Gentium barbar; virtus Augg.* et *gloria Romanorum.* Ces médailles furent frappées en mémoire des triomphes de ces Princes, sur des nations barbares, caractérisées dans leurs types, comme sur notre pierre, par le bouclier hexagone qui étoit particulier aux Daces, aux Germains et aux Gaulois.

VI.

Pâte antique, sur laquelle on voit une barque à la voile, et montée par des génies, dont l'un aide un de ses compagnons à sortir de l'onde dans laquelle il vient de s'exercer à la nage ou de se baigner.

VII.

Mercure assis, tenant la bourse et le caducée; devant lui sont deux étoiles, et derrière le croissant de la Lune. Ce petit sujet mérite de l'intérêt; il offre le messager des Dieux assis sur un rocher qui indique un promontoire; les anciens l'adoroient sous le nom d'Επακτιος, *qui se tient au bord de la mer.* Les deux étoiles sont le symbole des Dioscures qui présidoient à la navigation et aux jeux du cirque, attributions également données à Mercure.

Les pierres gravées en creux servoient de cachets; chacun avoit le sien sur lequel il faisoit mettre un sujet selon son caprice, ou d'après ses idées religieuses et même superstitieuses. Quelquefois ce sujet étoit accompagné du nom du propriétaire, souvent aussi le nom y étoit seul. Notre cornaline gravée étoit peut-être le cachet d'un naviga-

teur qui s'étoit mis sous la protection de Mercure; La lune et les deux astres pourroient indiquer qu'il étoit né dans le commencement du mois de Juin, sous l'influence du signe des Gémeaux.

VIII.

Prime d'émeraude, portant en creux la figure de cette déesse aveugle dont les hommes implorent si vivement les faveurs. On lit autour ΠΑΝΤΑCΤΗΙΑ de Παντᾷ ou Παντῇ qui veut dire, *partout, de toutes parts.* Παντάρκης signifie *qui sert, qui secourt tout le monde*, et παντάρκας *qui est le maître de tous ;* ces épithètes conviennent toutes parfaitement à la Fortune : si la légende *Pantasteia* de notre pierre n'exprime pas littéralement les mêmes sens, c'est que c'étoit peut-être un nom propre dont le rapprochement avec ceux de la Fortune avoit engagé à graver à côté la figure de cette déesse.

IX.

Pâte antique sur laquelle on voit un ennemi vaincu implorer la clémence de son vainqueur. On trouve ce même sujet sur les médailles de plusieurs empereurs, principalement sur celles d'Hadrien, d'Antonin et de Marc Aurèle. Cette figure agenouillée représente ordinairement une province conquise. On voit aussi le même sujet sur les médailles de Gallien et de Posthume, avec la légende : *Restitutor Galliarum.*

X.

Anneau de bronze dans le chaton duquel est enchâssée une cornaline gravée en creux. On y voit un génie tenant

sur le bras droit un rameau d'olivier, et de la gauche une fleur dont l'espèce ne peut être déterminée ; sa tunique courte semble indiquer un génie militaire, et la peau d'éléphant qui couvre sa tête celui de l'Afrique. Tous les monumens gravés dans cette planche, depuis le numéro V jusques et compris cet anneau N.o X, nous paroissent appartenir aux règnes de Dioclétien et de ses successeurs ; ils se rattachent à la découverte de médailles du même temps, qui a été faite à la Villette près Paris, et dont nous donnerons les détails. On trouve sur les monnoyes de ces règnes, un génie militaire debout devant un autel, et la figure de l'Afrique ayant la tête couverte d'une peau d'éléphant, avec la légende, *conservator Africæ suæ.* (1)

XI.

Les anciens s'occupoient à des petits jeux dont les plus ordinaires étoient, les osselets et les dés que l'on a appelés *tali*, et qui sont très anciens. Ils avoient aussi des espèces d'échecs dont les pièces se nommoient *latrunculi* ou *latrones* ; celui qui gagnoit la partie se nommoit Empereur. Ce fut en jouant à ce jeu dans la ville de Lyon que Proculus, ayant été dix fois Empereur, un des spectateurs s'avisa de le saluer Auguste et de le couvrir d'un manteau de pourpre. Cette plaisanterie devint sérieuse, et l'armée confirma ce titre à ce tyran bas, cruel et inepte, qui céda bientôt à la valeur et aux droits légitimes de Probus un rang qu'il n'auroit pu occuper dignement.

On connoît assez ces petits cubes à six faces, marquées chacune depuis le nombre un jusqu'à six, et qui ont

---

(1) *Numismat. impp. Bandurii.* T. II, p. 151.

causé la ruine de tant de familles ; les anciens en avoient de différentes matières; on en connoit surtout en ivoire, en agathe et en succin. On les nommoit *tali* et *tesseræ lusoriæ*; *post convivium lusum est tesseris usque ad lucem* (1). On croit que l'on s'en servoit aussi pour faire tirer au sort les coupables qui devoient payer de leur vie les crimes de la multitude. *Statuerant ità majores nostri ut si à multis esset flagitium rei militaris admissum, sortitione in quosdam animadverteretur ut metus videlicet ad omnes, pœna ad paucos perveniret* (2). On voit dans les cabinets des dés antiques, en cubes hexagones de différentes matières; mais celui que nous publions dans sa grandeur naturelle et qui est d'argent est d'une forme qui n'étoit pas encore connue. On en trouva ensemble six pareils dont trois de garçons et trois de filles; le nôtre est un de ces derniers; nous les avons vus tous, mais le possesseur ne voulut nous en céder qu'un seul. Le numéro un est sur la tête, le deux à la partie opposée, trois sur le côté d'une cuisse, quatre sur l'autre cuisse, cinq sur la poitrine, et six sur le dos. L'attitude de cette petite figure la rend susceptible d'offrir dans sa chute toutes les chances des autres dés: elle devoit servir dans un jeu particulier qu'il est facile de soupçonner très récréatif, d'après les différentes positions dans lesquelles retomboient cette espèce de dé. Le coup de partie étoit à ce jeu, celui que l'on nommoit, *coup de Vénus*; pour le faire, il falloit que les trois dés dont on se servoit le plus ordinairement, marquassent tous le nombre six qui étoit le plus élevé, et qui se trouve sur le dos de notre petite figure.

---

(1) *Jul. Capitolin. in Ael. Vero.*

(2) *Cicero, orat. pro Cluentio.*

XII.

On se servoit chez les Grecs, et surtout chez les Romains, de jetons, marques, contremarques ou bulletins que l'on appeloit *Tesseræ;* ces Tessères servoient de billets d'entrée dans les spectacles, dans les jeux, et dans tous les endroits publics où il y avoit de grandes assemblées. On en jetoit au peuple sur lesquelles on avoit inscrit les dons qu'il devoit recevoir de la munificence du Prince, dans certaines circonstances; nous parlerons, dans la suite de cet ouvrage avec quelque détail, de toutes les espèces de Tessères, qui étoient en bois, en ivoire ou en plomb. Ficoroni a publié un recueil considérable de ces dernières, mais sans les expliquer, et sans en déterminer l'usage (1). Caylus en a fait graver aussi un assez grand nombre en plomb et en ivoire (2).

La Tessère que nous publions sous ce numéro, dans sa grandeur naturelle, est de plomb et inédite; sur l'une de ses faces on voit la fortune avec ses attributs ordinaires, et on y lit CRANES; sur l'autre est une palme avec le mot BALNEO. Si nous osions hasarder l'explication de ces types et de leurs légendes, nous dirions que *Craneum* signifiant, lieu d'exercice public, académie, et *Balneum*, bain, cette Tessère servoit peut-être de marque pour entrer dans une école de natation, ou de récompense aux jeunes gens qui excelloient dans cet exercice. On pourroit encore chercher l'interprétation du mot *cranes* dans le grec. Κράνα veut dire fontaine, source; notre Tessère

---

(1) *De Plumbeis antiq. Numism. (edit. Latin. Romae,* 1750.)

(2) Recueil d'antiq. Tom. III et IV.

auroit donc pu également servir de marque d'entrée dans un bain particulier d'eau de source ou d'eau thermale : on sait que ces bains étoient nombreux et très-renommés dans les Gaules, et que les Romains qui les fréquentoient habituellement, y ont laissé des traces de leur séjour, soit par des édifices plus ou moins considérables, soit par les voyes publiques qu'ils ont eu soin de construire pour y arriver.

PLANCHE XVI.

I.

Cette médaille d'or provient de la riche découverte faite à Ornoy il y a quelques années; on en retrouvera sans doute ici le détail avec plaisir : nous en tenons les circonstances d'un témoin oculaire (1). Uu paysan labourant un champ qu'il tenoit à ferme, sentit le soc de sa charrue heurter contre un corps dur qu'il chercha à découvrir et à enlever. C'étoit une pierre sous laquelle il appercut plusieurs pièces brillantes qu'il étoit loin de prendre pour de l'or; frappé d'abord de l'éclat du métal, il appela un de ses voisins qui travailloit près de là, et lui montra les pièces aux-

(1) M. Beaucousin l'aîné d'Amiens, amateur zélé des monumens antiques, qu'une mort affreuse et prématurée vient d'enlever à ses parens et à ses amis, instruit de cette découverte, courut à Ornoy, et acheta d'abord ces médailles à 6 fr., puis à 12 fr. la pièce, (elles avoient une valeur intrinsèque de 24 à 25 fr.); mais les possesseurs finirent par en connoître non-seulement la valeur métallique, mais même celle de curiosité et de rareté, cependant il y avoit tant de richesses dans leurs mains que les connoisseurs y trouvèrent encore leur compte.

quelles il n'avoit pas encore touché. Celui-ci plus avisé se jeta sur l'or; mais son avidité ouvrit les yeux et l'intelligence du laboureur qui lui disputa le fruit de sa découverte: il en résulta une querelle sérieuse qui attira près des combattans les paysans dispersés autour d'eux. Lorsqu'on sut le motif de la dispute, on obligea l'avide voisin de rendre au premier laboureur toutes les pièces d'or dont il s'étoit emparé, mais en même temps il fut arrêté que l'on fouilleroit le plus profondément possible, dans l'espoir d'en trouver un plus grand nombre. Le soc ne tarda pas à faire sauter un vase contenant un trésor immense qui se répandit de tous côtés. La vue de l'or alluma la cupidité de tous les spectateurs, qui se livrèrent à un véritable pillage. Le paysan, auteur de la découverte, fut le plus mal partagé, et chacun s'enfuit avec ce qu'il avoit pu conserver. Le propriétaire du champ, informé de tous ces détails, fit des recherches, et assigna tous ceux qui avoient pris part au butin; chacun lui rapporta plus ou moins de pièces, mais il ne récupera qu'une partie de ce trésor qu'on a évalué de quarante à cinquante mille francs. Il étoit en entier composé de médailles Romaines impériales de la plus parfaite conservation; il y en avoit peu avant Trajan, mais celles du règne de ce Prince et de ses successeurs jusques et compris Alexandre Sévère, s'y trouvoient presque sans lacune. Il y en avoit dans le nombre de très-rares, et plusieurs même inédites. On y remarquoit surtout des belles médailles de Plotine, de Marciane, de Mathidie, et des revers magnifiques d'Hadrien. On y a compté jusqu'à soixante Commode, plusieurs pièces de Crispine, de Septime Sévére et de sa Famille, de Pertinax, etc., toutes d'un grand prix, et très-estimées. M. de Cambry, alors préfet

du département de l'Oise (1), dans l'arrondissement duquel se trouve Ornoy, acheta un assez bon nombre de ces médailles, toutes rares ou inédites. Appelé à Paris quelque temps après, il crut faire dignement sa cour à celui qui y occupoit alors le rang suprême, et lui offrit douze des plus curieuses de ces pièces d'or; un envoyé des États-Uuis étoit présent, le chef du Gouvernement Français imagina de lui donner le riche présent que venoit de lui faire le Préfet de l'Oise, et lui dit : M. l'Ambassadeur, portez cela en Amérique, et dites à vos compatriotes que ce sont les fruits que nos paysans recoltent dans leurs champs. M. de Cambry, qui s'étoit flatté d'augmenter par ce don les richesses numismatiques du cabinet de France, eut autant de regret que de chagrin de le voir si mal apprécié; il conserva, sans mot dire, ce qui lui restoit. La médaille que nous publions ici est inédite, et faisoit partie de sa réserve.

On voit d'un côté la tête d'Antonin-le-Pieux, et la légende *Antoninus Aug. Pius P. P. Imp. II.*

Au revers, Hygiée assise présente une patère à un serpent qui se dresse au-dessus d'un autel; on y lit : *Tr. Pot. XXI. Cos. IIII.*

Cette médaille a été frappée la dix-huitième année du règne d'Antonin, la vingt-unième de sa puissance Tribunitienne, et sous son quatrième Consulat, époque qui se

(1) M. de Cambry, l'un des fondateurs de l'Académie celtique, savant distingué, auquel on doit une très-bonne statistique du département de l'Oise, et beaucoup d'autres ouvrages estimés sur les monumens Celtiques et Armoricains. Il étoit passionné pour les sciences et pour les arts; la mort a terminé sa carrière dans la force de l'âge; l'amitié dont il nous honoroit, nous fait saisir avec empressement cette occasion de parer sa tombe de quelques fleurs.

rapporte à l'an 157 de notre ère, et 910 de la fondation de Rome. On ne connoissoit aucune médaille de ce Prince sur laquelle il fût fait mention de cette vingt-unième année de puissance Tribunitienne, excepté le beau médaillon de bronze cité par M. Miounet (1). Cependant Antonin fut revêtu de cette dignité pendant vingt-quatre années, et mourut dans la vingt-cinquième, en 162.

La Magistrature Tribunitienne étoit annuelle pendant tout le temps qu'elle fut conférée à des particuliers; mais Jules-César la réunit à la dignité Impériale, et, depuis lui jusqu'à Coustantin-le-Grand, elle devint perpétuelle dans la personne des Empereurs. Cependant, pour conserver une apparence de respect pour les anciens usages, ces Princes déposoient, pour la forme seulement, le Tribunat tous les cinq ans, et avoient soin d'en marquer les années sur toutes les monnoyes frappées à Rome pendant leur règne. Cependant ces années ne s'accordent pas toujours avec celles de leur puissance souveraine, parce que souvent ils obtenoient cette magistrature avant de parvenir à la couronne. On continua aussi sous les Empereurs à nommer des Tribuns du peuple; mais cette charge n'étoit plus alors qu'un nom auquel n'étoient attachées ni influence ni autorité.

Il y avoit chez les Romains une autre dignité toute militaire qui donnoit le titre d'*Imperator* à ceux qui en étoient revêtus; il signifioit Général ou Généralissime des armées. On l'obtenoit surtout après quelque victoire signalée, et par les acclamations des soldats ou par un décret du Sénat.

---

(1) De la rareté et du prix des médailles Romaines. P. 133.

Les Empereurs ne dédaignèrent pas ce titre, et le virent donner, en même temps qu'à eux, à des militaires qui s'étoient distingués par des actions d'éclat. Ils firent aussi mention de ce nom de Général sur leurs monnoyes, et du nombre de fois qu'ils l'avoient obtenu. Par conséquent, notre médaille indique, qu'Antonin étoit, lorsqu'elle fut frappée, et pour la seconde fois Généralissime des armées de la République.

Lorsque les Romains eurent des guerres navales à soutenir, et qu'ils eurent équippé des flottes, ils en donnèrent le commandement à des Consuls, qui prirent le titre de *Præfectus classis* : on le trouve sur des médailles Consulaires de la famille Oppia (1). Le grand Pompée réunit au commandement des flottes celui des côtes et des ports : on trouve sur ses médailles ces deux charges réunies sous le nom de *Præfectus classis et oræ maritimæ* (2).

Les médailles d'Antonin étant de toutes celles des Empereurs les plus communes, il est très-rare d'en rencontrer d'inédites, et, sous ce rapport, celle que nous publions mérite un intérêt particulier.

II ET III.

Nous avons parlé dans notre ouvrage sur les fouilles du jardin du Luxembourg, (3) des innombrables fragmens de poterie Romaine qu'on y avoit recueillis; nous avons cité aussi la découverte faite il y a nombre d'années près de Clermont en Auvergne, d'une fabrique entière de cette

---

(1) *Thesaur. Numismat. Morell.* P. 305.
(2) *Famil. Roman. Ful. Ursin.* P. 204 et 206.
(3) Antiquités Gauloises et Romaines. (Paris, 1807, chez Neveu.)

même poterie, et nous avons exprimé nos regrets de n'avoir pu nous en procurer aucun fragment pour servir de comparaison avec celle de Paris. Nous avons été plus heureux depuis la publication de notre ouvrage, et les deux portions de vase que nous donnons ici sous les Nos. II et III proviennent de la découverte faite à Ligones, près de Lezoux, dans le Puy-de-Dôme. M. Artaud de Lyon a recueilli tout ce qu'on en avoit conservé, notamment un moule bien entier, et dans lequel il a lui-même fait pousser une argile qui a produit de jolis vases. Ce savant s'occupe depuis plusieurs années de rechercher la composition de cette *terra campana*, dont on trouve des débris de vases dans tous les endroits que les Romains ont habités. Il a réussi à en retrouver la qualité et le grain, et il a, comme nous venons de le dire, fabriqué, dans le moule de Ligones, des vases qui n'ont eu besoin, en sortant de là, que d'une légère réparation à l'outil. Il a même imité avec succès la belle couverte noire des vases antiques; mais il n'a pas été aussi heureux pour la couverte rouge, dont l'analyse a échappé jusqu'à ce moment à nos plus habiles chimistes. Les uns ont prétendu que cette couverte étoit métallique; d'autres qu'elle étoit seulement argileuse ou aréneuse.

On trouve dans les annales des arts (6 mars 1809) des détails sur des couleurs antiques découvertes à Pompeïa dans la boutique d'un marchand; on en fit passer sept échantillons à Paris, où ils furent soumis à l'analyse chimique. Le No. I étoit une argile naturelle, verdâtre et savoneuse, telle qu'on la rencontre sur plusieurs points du globe. Le No. II présentoit une ocre d'un beau jaune, épurée comme la notre par le lavage; sa couleur a prouvé que les cendres qui ont recouvert Pompeïa

ne l'avoient point atteinte, puisque cette substance passe de la couleur jaune à un rouge foncé par la calcination. Le N°. III présentoit l'ocre dans ce dernier état, et d'une belle teinte de brun-rouge. Le N°. IV étoit une ponce légére très-blanche, d'un tissu fin et serré.

Les trois autres couleurs étant composées, on n'a pu en connoître les principes constitutifs que par l'analyse dont voici le résultat.

Le N.° V étoit une bleu intense et nourri en fragmens uniformes, plus pâle à la surface que dans l'intérieur; qui étoit plus vif et plus éclatant que les plus belles cendres bleues; l'analyse a fait découvrir que cette couleur étoit composée d'oxide de cuivre, de chaux et d'alumine; qu'elle se rapprochoit des cendres bleues par ses principes, mais qu'elle en différoit par ses propriétés chimiques, que c'étoit enfin le résultat, non d'une précipitation, mais le produit d'un commencement de vitrification ou plutôt une fritte véritable : on ignore les procédés qu'employoient les anciens pour la composition de cette couleur, qui devoit être connue dans les temps les plus reculés, puisqu'on a vu sur des peintures Egyptiennes d'une haute antiquité, une couleur d'un bleu vif, éclatant et vitreux qui étoit due au cuivre. Cette couleur, plus vive et plus solide que les cendres bleues, moins cher que l'azur et l'outremer, seroit d'une grande utilité dans les arts.

Le N.° VI étoit un sable bleu pâle, mêlé de petits grains blanchâtres, étant de même nature, et ayant les mêmes principes que la couleur du N.° V, mais contenant une plus grande proportion de chaux et d'alumine. (Nous en avons recueilli dans les fouilles du jardin du Luxembourg une boule grosse comme un œuf de pigeon).

Le N.° VII avoit une belle teinte rose, étoit doux au toucher, et se réduisoit en poudre impalpable sous le doigt qu'il coloroit d'un joli rose incarnat; on a regardé cette couleur comme une lacque qui doit son principe colorant à l'alumine, et ressemble presqu'absolument à la lacque de garence.

Nos savans chimistes, entr'autres M. le Comte Chaptal, ont pensé que ces couleurs avoient non-seulement pu servir dans la peinture, mais qu'elles avoient pu être employées à former la couverte des poteries Romaines. Cette couverte n'est souvent qu'un enduit rouge qui n'a rien de vitreux, et qui peut venir de l'ocre jaune ou rouge broyée en pâte fine, mêlée à un corps gras et appliquée au pinceau. Peut-être les Romains employoient-ils des fondans salins pour aider la cuisson de la couverte de leurs poteries; mais il ne paroît pas que dans les premiers siècles de l'église ils fissent usage des fondans métalliques pour la fixer et la vitrifier. C'est aussi l'opinion de M. Darcet, qui a fait beaucoup d'expériences sur les poteries antiques. Les sulfures de cuivre et de plomb n'ont été employés dans les arts que postérieurement au séjour des Romains dans les Gaules. On n'a reconnu des traces de vitrification que sur les vases dont la couverte étoit noire; mais il est probable que la lave vitreuse en forme la base, et que sa fusion naturellement facile a été suffisamment aidée par les fondans salins. Il a encore été reconnu que les poteries Romaines, mais principalement les vases Campaniens ont été cuits à une chaleur très-foible, et de sept à huit degrés au plus du pyromètre de Wegvood. Or il est prouvé que cette chaleur ne suffit pas à l'emploi des oxides de plomb qui pénétreroient alors dans la pâte du

vase, et ne laisseroient à sa surface qu'une couleur terne et sans éclat.

Nos plus habiles chimistes s'accordent donc à penser que la couverte des poteries Romaines n'étoit pas métallique; mais ils n'ont pu encore en retrouver et en reproduire la composition, qui seroit peut-être d'une grande utilité, puisque l'usage des oxides métalliques n'est pas sans inconvéniens et même sans dangers. Nous avons pensé que cette petite digression n'étoit pas tout-à-fait étrangère à ce qui nous occupoit dans nos descriptions auxquelles nous revenons.

Les empreintes sigillaires qui sont au fond des vases Romains de terre rouge, étoient, comme nous l'avons dit, les noms où les marques des potiers. Outre ces empreintes, on trouve aussi sur le corps des vases, des noms et des inscriptions presque toujours en relief, mais qui, selon nous, présentent, à l'imitation des vases Grecs, les noms de ceux auxquels on vouloit les offrir, ou les motifs de ces présens. A cet effet, les potiers devoient avoir des alphabets mobiles, dont chaque lettre étoit séparée, et qui servoient à composer les noms que l'on désiroit; ce qui fourniroit une nouvelle raison de s'étonner que les anciens n'aient pas imaginé l'imprimerie.

Le fragment de poterie N.° II de notre planche porte le nom d'*Albucius* ALBVCI, et le N.° III ceux de *Lucius Tetius Critonius*. L. TETI. CRITO. Ces noms sont connus et cités dans les auteurs. On trouve dans Gruter dix inscriptions avec des noms d'hommes et de femmes de la famille *Albucia*. Il en rapporte aussi plusieurs où sont les noms de *Tetius* et de *Critonius*. L'inscription du premier

fragment est en relief, celle du second est en creux et gravée à la main avec un style.

Nous possédons un autre fragment de poterie trouvé à Paris depuis la publication de notre ouvrage sur les fouilles du Luxembourg, et qui vient à l'appui de ce que nous avons hasardé de dire plus haut, que les inscriptions placées sur le corps des vases avoient quelquefois rapport à leur destination. On lit sur ce fragment en caractères d'un bon style et en deux lignes. PATAGATVS. F. ANNI. que l'on pourroit expliquer de la manière suivante : *Patri Agathoni Votum Sincerum Fausti Anni.* On trouve dans Gruter deux inscriptions avec le nom d'*Agatho*, affranchi d'Auguste (1).

On sait que les Romains étoient dans l'usage de se faire réciproquement des souhaits au commencement de la nouvelle année, comme cela se pratique encore assez généralement aujourd'hui. Bellori (2) et Montfaucon (3) ont fait graver une lampe en terre cuite très-belle et très-curieuse. On y voit une victoire soutenant de la main droite un médaillon dans lequel est écrit *anno novo faustum fel;* elle étoit sans doute destinée à faire un présent d'Etrennes. On lit sur un médaillon d'Antonin *S. P. Q. R. A. N. F. F. Optimo Principi Pio*, c'est-à-dire, *Senatus Populusque Romanus Annum Novum Faustum Felicem Optimo Principi Pio.* On peut consulter, sur les souhaits du nouvel an l'ouvrage de Bellori, intitulé : *De anni novi Auspiciis.* Si notre fragment de poterie nous a fourni une addition à tout ce qu'on a

---

(1) *Pag.* 605 et 1069.

(2) *Antich. Lucern. Part. III*, pag. 2.

(3) Antiq. expl. Tom. V, part. II, pag. 228.

déjà écrit sur cet usage, nous nous en féliciterons comme d'une heureuse découverte.

Nous rapporterons encore ici quelques empreintes sigillaires recueillies à Paris, et qui augmenteront le nombre de celles que nous avons fait connoître en 1807.

NESTOR. FEC. *Nestor Fecit.* Le nom de Nestor n'est pas commun dans les inscriptions. Gruter en rapporte trois, dans lesquelles il se trouve; l'une d'un esclave de *Caïus-César* (Auguste avant qu'il fût Empereur). La seconde d'un Nestor qui fit célébrer des jeux publics pour la dédicace d'une statue; la troisième est tronquée, et laisse désirer les qualités de celui qui y est nommé (1).

OF. VITALIS. *Officinæ Vitalis.* Ce nom est commun dans les monumens antiques, et la même empreinte a été trouvée dans les fouilles du Châtelet, près de Saint-Dizier.

ATEI. FVHOL. Cette inscription à côté de laquelle est une palme, est difficile à expliquer. On pourroit hasarder l'interprétation suivante : *Ateü Fulgidum Holosiderum* (*figlinum*) Poterie éclatante et dure comme le fer d'*Ateïus*, qualités qui avoient peut-être mérité à ce potier une récompense ou une préférence indiquée par la palme.

LEGITM. O. *Officinæ Legitimi*, ou *Legitimæ.* On ne trouve pas dans les auteurs *Legitimus* comme nom propre; on pourroit expliquer cette expression par *Officinæ Legitimæ;* d'une manufacture autorisée.

L. MESSENIVS MENOPILVS. Cette empreinte gravée en quatre lignes dans un carré très-étroit, est une des plus curieuses que nous ayons recueillies.

On trouve dans Gruter plusieurs inscriptions avec le

(1) Pag. 583, N.° 9, et 341, N.os 7 et 8.

nom de MENOPHILVS; une entr'autres où il est fait mention d'un Menophilus, esclave de *Tiberius Germanicus.*

Nous aurions pu ajouter ici un assez grand nombre d'empreintes du même genre trouvées à Ligones, mais M. Artaud de Lyon qui les possède, et qui prépare un travail sur les poteies Romaines, les publiera sans doute et les interprétera d'une manière satisfaisante; nous nous bornerons donc à ce qui précède, abandonnant plusieurs inscriptions également recueillies à Paris, mais qui ne présentent aucun sens par la transposition des lettres, les lacunes et le défaut de ponctuation.

IV.

Ce jeune Faune de bronze n'a pour tout vêtement que la nébride ou peau de chevreau sur laquelle sont incrustées deux lames d'argent; les yeux du Faune sont du même métal; il tient le *Pedum* ou bâton pastoral aussi nommé *Lagobolos*, parce que les chasseurs le lançoient adroitement dans les jambes des bêtes sauvages. Il porte sur l'épaule gauche un Canthare ou vase à deux anses. Les oreilles allongées, l'air et la gaîté de la figure, ainsi que l'arrangement des cheveux, caractérisent ce monument, et y font reconnoître un des Dieux rustiques habitans des campagnes et des forêts.

Selon la mythologie, les Faunes faisoient partie du nombreux cortége de Bacchus dont ils avoient soigné l'enfance, avec les Nymphes et les Satyres. Les artistes se sont appliqués à embellir leurs formes : ils ont ordinairement au bas de l'épine dorsale un petit prolongement en forme de queue, deux protubérances ou cornes naissantes

sortent de leur front; leurs oreilles sont allongées, et souvent des verrues s'élèvent sur leur visage. Leurs formes, qui sont belles, conservent cependant une sorte de rudesse qui contraste avec l'abandon et la mollesse du Dieu qu'ils accompagnent. Un vers d'Horace a fait conjecturer qu'on avoit quelquefois confondu les Faunes avec Pan qui avoit un temple célèbre près du Lycée.

Velox amœnum sæpe lucretilem mutat Lycœo Faunus (1).

Les Faunes sont représentés sur les monumens de tous les genres; leurs femmes y sont aussi avec les mêmes caractères distinctifs adoucis sur leurs formes moelleuses et arrondies. La jolie figurine que nous publions a été découverte à Camon, dans la banlieue d'Amiens; elle est ici dans sa grandeur naturelle, et fait partie du cabinet de M. E. Durand de Paris.

V.

Les anciens aimoient à se faire servir soit au bain, soit dans les repas, par de jeunes garçons; ceux qui étoient employés pour les festins, étoient frisés *calamistrati*, vêtus de courtes tuniques blanches, et toujours d'une propreté recherchée. Plusieurs auteurs en ont fait mention, Horace en parle ainsi (2) :

. . . . . Ut omnes,
Præcincti recte pueri, coptique ministrent.

---

(1) *Ad. L. I, v.* 17.
(2) *Satyr. VIII.*

Philon, en faisant la description du luxe des festins, parle aussi de ces jeunes échansons (1) :

Ministrantibus formosis mancipiis, non tàm ad præsens ministerium quæsitis, quàm ad exhilarandos adspectû convivis oculos; ex his minores pueri pincernas agunt; grandiores aquam afferunt, etc.

D'après cet auteur et plusieurs autres, on voit que ces jeunes garçons étoient appelés dans les festins, non-seulement pour verser à boire et présenter les mets aux convives, mais encore pour exciter leur gaieté et réjouir leur vue par leur extérieur soigné et par leur figure fraîche et épanouie. Apulée ajoute, qu'il y avoit également de jeunes filles propres et appétissantes, dont l'emploi étoit de servir dans les repas (2).

La figurine que nous publions sous ce numéro, représente un de ces jeunes échansons, que les auteurs ont appelé *Pocillatores*, *Saltatores Calamistrati*, échansons, danseurs, ayant les cheveux frisés. La coiffure de celui-ci est en effet ajustée avec un soin particulier, et c'étoit une partie essentielle de la parure de ces garçons. Ceux dont les cheveux n'étoient pas assez longs ni assez touffus pour être frisés et bouclés, les faisoient tailler en forme de couronne. Le nôtre est vêtu d'une tunique légère qui laisse les bras découverts; elle est arrêtée au-dessus des hanches par une ceinture, et ne dépasse pas le milieu des cuisses. Sa chaussure est une espèce de bottine ou de cothurne; il tient dans la main droite une patère, et dans la gauche un rython, espèce de vases qu'on appeloit aussi *Cerastes*,

---

(1) *De vitâ contempl.*

(2) *Metam. L. II.*

ils avoient la forme d'une corne terminée par la tête d'un animal quelquefois fantastique : on se servoit de ces vases dans les festins pour boire ou pour faire des libations, en mémoire de ce que le Dieu du vin se servit d'une corne de bœuf pour boire le premier jus qu'il tira du raisin (1). Notre échanson est dans l'attitude de la danse, ce qui nous porte à croire que parmi ces jeunes servans, il y en avoit dont la fonction étoit d'exécuter, pendant le repas, des danses en l'honneur de Bacchus. Il ne faut pas confondre les monumens qui représentent ces *Pocillatores* et *Saltatores*, échansons et danseurs avec ceux qui nous ont conservé les images des jeunes ministres des deux sexes, appelés *Camilli* et *Camillæ* employés dans les sacrifices, et qui présentoient au grand-prêtre, l'*Acerra* ou boîte aux parfums, et le *Simpulus*, vase des libations. On voit dans les bronzes trouvés à Herculanum plusieurs figurines qui représentent des *Pocillatores* et des *Saltatores*, tous variés de formes et d'ajustemens (2).

Notre figurine a été trouvée au même lieu que la précédente, elle orne également le cabinet de M. E. Durand.

PLANCHE XVII.

I ET II.

NOUS n'avons pas vu les deux médailles que nous rapportons, et que nous avons fait graver d'après des dessins qui nous ont été communiqués; nous n'en garantirons

(1) *Nonnus Dyonisi. XII.*

(2) *Antichita di Ercolano ediz. in-4.° Roma. T. V, Tav.* 27, 28 *et* 29.

donc pas l'exactitude, quoique nous l'ayons jugée suffisante pour produire ici ces monumens qu'on n'auroit eu ni avantage ni intérêt à imaginer.

Ces deux médailles ont été trouvées dans le voisinage de Carcassonne, au bord de la rivière d'Aude; elles avoient été recueillies par un chanoine qui crut trouver dans leurs types des preuves irrécusables de l'origine fabuleuse attribuée à cette ville (1). On a prétendu que *Carcaso*, comme l'écrit César, ou *Carcasso*, avoit été fondé 550 ans avant la ville de Rome, par un certain *Karkas*, eunuque de la reine Esther, femme de Pharaon Theutémosis, qui fut englouti avec son armée dans la mer rouge en poursuivant les Israélites. On a aussi donné pour auteur à cette ville une princesse *Karkassa*, sœur de *Pédauque*, reine des Gaulois Tectosages, ainsi nommée de la conformation de ses pieds qui ressembloient, dit-on, à des pates d'oye. Le possesseur de nos médailles voyoit sur la première cette *Karkassa*, et au revers sa sœur environnée d'objets et d'instrumens magiques; sur la seconde il croyoit reconnoître l'eunuque *Karkas*, ayant au revers le bœuf Apis et une autre divinité égyptienne. Nous ne nous arrêterons pas à discuter ces origines bizarres; nous nous bornerons à dire que nous regardons ces deux monnoyes comme Gauloises ou Celtibériennes, et que nous soupçonnons celui qui les a dessinées d'avoir caressé l'opinion du bon chanoine qui les possédoit, en rétablissant des choses frustes et effacées d'après son système. On connoît une quantité de médailles de fabrique Gauloise,

(1) Mémoires du Languedoc, par Catel. — Histoire composée par Besse. (Béziers, 1645.)

sur lesquelles sont tracées des sujets extraordinaires, et des figures monstrueuses entourées de différens symboles. Nous inclinons à croire que celles de notre planche ont été frappées en Espagne, parce que leur style rappelle les monnoyes de ce pays. On voit sur le N.° I une tête de femme avec une coiffure singulière dans laquelle une ouverture carrée laisse apercevoir les cheveux et une partie de l'oreille; son front est couronné d'un diadème; il ne reste que des traces illisibles de la légende qui accompagnoit cette tête; au revers est une femme nue, tenant la *Harpa*, et s'appuyant sur un bâton; ses pieds sont terminés par des griffes crochues, des membranes en réunissent les orteils; devant cette femme est unc main volumineuse, derrière elle un autel sur lequel on voit une gerbe; une faucille et un vase posé sur un cippe complètent ces symboles qui paroissent avoir rapport à un sacrifice.

Sur la médaille N.° II on voit une tête d'homme casquée, avec quelques traces des lettres KAR; au revers un bœuf est près d'un cippe ou therme surmonté d'une tête d'épervier portant des ailes. Le bœuf étoit le symbole des colonies, et cette pièce pourroit avoir été frappée à Carthage, lorsqu'elle eut été rétablie et nommée Colonie Romaine.

César, Pline et Ptolémée ont fait mention de *Carcasso*, et placé cette ville parmi celles des Tectosages. Danville dit que, dans l'Itinéraire de Bourdeaux à Jérusalem, elle est appelée *Castellum Carcassone;* elle est à soixante-deux milles Romains de Toulouse, et à trente-huit de Narbonne. On a rarement découvert des monumens antiques dans cette ville, malgré la grande ancienneté qu'on lui attribue. Nous avons fait graver le plus intéressant

sous le N.° III de la planche XIV. On voyoit, il y a nombre d'années, près de l'Hôpital et près du Château, deux tombeaux antiques de pierre du pays assez bien conservés.

III.

On a conjecturé qu'il avoit existé dans les environs de Breteuil, département de l'Oise, une ville Gauloise qui étoit celle dont César a parlé dans ses Commentaires, sous le nom de *Bratuspantium.* Tout porte à croire que c'est dans la plaine située entre Vandeuil, Beauvoir et Caply, que cette ville occupoit une étendue d'environ six cents arpens. Elle étoit dominée à l'ouest, par un monticule qui porte encore le nom de Catelet, et sur lequel étoit sans doute bâtie la citadelle qui protégeoit la ville. De temps immémorial on a recueilli dans cet emplacement soit après les grandes pluies, soit en fouillant ou en labourant la terre, une grande quantité de médailles antiques de tous les modules et des trois métaux (1). M. le Duc de Sully en avoit rassemblé une collection précieuse, qui a été dispersée et dont on a perdu la trace. M. de Cambry, dont nous avons déjà cité le zèle et le goût pour les arts, soutenu par une grande érudition, recherchoit avec le plus grand soin, et sans exception, tous les monumens que l'on découvroit dans le département dont l'administration lui étoit confiée; il fit même exécuter à ses frais, plusieurs fouilles dans les ruines de *Bratuspantium*; elles produisirent beaucoup de médailles, de fragmens de bronze, de vases en terre rouge, et le bel anneau d'argent massif que nous

(1) Description du département de l'Oise. (Cambry.)

publions sous ce numéro. Il pèse une once 6 gros 24 grains, et le métal en est pur, sans aucun alliage. On voit gravé en creux, sur le chaton, la même divinité dont nous avons décrit une figure en bronze à la planche II de ce Recueil, et dont les images ont été recueillies en assez grand nombre dans les Gaules. Cependant, sur notre anneau, ce dieu est revêtu d'une cuirasse; ses épaules sont couvertes d'un manteau court qui retombe en arrière, et il est chaussé d'une espèce de bottines. Il tient de la main gauche un *Urceus*, ou petit vase, et de la droite une haste surmontée d'un maillet ou du *Tau* Egyptien. Ce même symbole se trouve dans la main de diverses divinités Egyptiennes; on l'a pris pour le Nilomètre, dont on se servoit pour mesurer la hauteur des eaux du Nil : nous n'en tirerons aucun rapport de comparaison entre ces divinités, et celle de notre anneau. Nous avons cité la figure de bronze rapportée par Montfaucon, et tirée du cabinet de Petau (1), que le savant bénédictin a regardé comme un victimaire, mais dont il a suspecté l'antiquité. Cette figure est vêtue du *Sagum*, tel que le portoient toutes celles du même genre recueillies dans les Gaules, et que nous avons également citées (description de la planche II); elle tient de la droite un petit vase, et dans la gauche une haste, dont la moitié manque et qui est surmontée de ce que Montfaucon a considéré comme un maillet. Il se trompe en disant que les Gaulois ne portoient pas de tunique croisée, les monumens prouvent le contraire; il n'a pas rencontré plus juste, en disant que le dessinateur a placé par erreur le maillet dans la main gauche.

---

(1) Antiq. expl. Suppl. Tom. II, pag. 81.

Toutes les figures de la même divinité Gauloise que nous avons examinées, tiennent le vase de la main droite; et comme les monumens s'expliquent les uns par les autres, la gravure de notre anneau nous persuade que le bronze de Petau tenoit aussi une haste surmontée du *Tau*, ce qui est encore prouvé par la position perpendiculaire de ce qui en reste, et par celle de la main qui se trouve trop élevée pour supposer que la figure étoit comme il le dit, dans l'attitude d'un victimaire prêt à exercer ses fonctions destructives.

Au surplus, le *Tau* se voit souvent sur les monumens Egyptiens, et ressemble à une clef. On donnoit surtout ce symbole à Isis, qui étoit la mère de la nature, et ses prêtres le portoient; il convenoit très-bien à la divinité et à ses interprètes qui avoient seuls la clef des sciences, comme celle des mystères, des dogmes et de la doctrine qu'ils professoient, et qu'ils avoient soin d'envelopper de la plus épaisse obscurité; ce symbole peut se retrouver avec la même signification sur les monumens des Gaulois, et dans la main de leurs divinités, dont les prêtres, comme nous l'avons dit, se réservoient seuls la clef des sciences, des mystères et de toutes les traditions. Ces réflexions nous conduisent de plus en plus à persister dans le sentiment que nous avions hasardé, que les monumens qu'on avoit regardé comme des images du Jupiter Gaulois, *Taranis*, offrent plus vraisemblablement celles du *Dis* dont ces peuples se croyoient issus, et auquel ils se plaisoient à donner les attributs du Jupiter, du Mars et du Bacchus des Romains.

IV.

Nous publions, dans cette planche et dans la suivante,

deux figures de bronze trouvées entre Abbeville et Montreuil, et qui sont passées du cabinet de M. Beaucousin l'aîné, d'Amiens, dans celui de M. E. Durand de Paris. Celle qui est gravée sous ce numéro est d'un bon travail; le nu en est étudié et bien senti; le casque qui caractérise une figure militaire est de style Grec. On en voit à-peu-près de la même forme, sur les médailles de Syracuse et de Corinthe; le trou placé à la partie supérieure et que l'on voit mieux dans la planche XVIII, étoit sans doute destiné à recevoir la crête ou l'aigrette qui en faisoit l'ornement. La belle statue en marbre dite du Phocion (1), étoit coiffée d'un casque semblable et avoit d'autres rapports, dans la figure et dans la pose, avec notre bronze. La seule mutilation qu'il ait éprouvée, est une partie des doigts de la main gauche qui tenoit une haste, comme l'indique la position du bras. Nous croyons y reconnoître sous les traits de Mars, le tyran Postume le père, qui régna sept ans dans les Gaules, et qui prit sur ses monnoyes le titre de *Restitutor Galliarum.* Quoique d'une basse extraction, la nature sembloit avoir formé Postume pour commander, en le douant de talens supérieurs et d'un courage à toute épreuve. Lorsque les circonstances lui permirent de mettre en évidence ses grandes qualités, il devint bientôt général habile et politique consommé. Gallien lui avoit confié l'éducation de son fils Salonin, et lui avoit donné le gouvernement des Gaules; mais, en l'an 261, dominé par une ambition sans bornes, il revêtit la pourpre, se fit proclamer Empereur, et souilla l'éclat de ses belles actions par le meurtre de son pupille. Le succès constant

---

(1) Galerie des antiques. (Legrand, Paris, 1803) Pag. 11, pl. 23.

de ses armes le fit surnommer l'Hercule Gaulois ; il réunit sous sa domination les Gaules, l'Espagne et l'Angleterre, et se fit aimer et respecter des peuples dont il avoit usurpé la souveraineté. Ayant refusé le pillage de la ville de Mayence à ses soldats, ils l'assassinèrent avec son fils en l'an 267. Victorin, son collègue et son successeur, lui fit décerner les honneurs de l'apothéose. Il n'est pas étonnant, d'après ce court exposé et d'après la grande réputation militaire que Postume s'étoit acquise, qu'on l'ait représenté sous les traits du Dieu de la guerre et avec l'idéal qui lui appartient; il y a d'ailleurs plusieurs exemples de statues d'Empereurs dans le style grec, et sous la forme des divinités auxquelles on s'étoit plu à les comparer.

V.

Nous retrouvons avec plus de vraisemblance encore dans cette seconde figure, le même Empereur avec le costume militaire et dans l'attitude du commandement. Elle offre même une particularité remarquable dans le mélange du style grec avec le costume romain, et dont nous allons examiner les détails avec attention.

Tarquin premier du nom, étoit originaire de Corinthe ; lorsqu'il fut devenu Roi de Rome, il y introduisit les arts et les usages de la Grèce. Lorsqu'ensuite les Romains eurent vaincu douze peuples de la Toscane, ils prirent d'eux entr'autres choses, les faisceaux portés devant les Consuls, les chaises Curules, les bagues, les colliers, les vêtemens appelés *trabea* et *pretexta ;* ils adoptèrent aussi la manière de triompher des Toscans dans un quadrige doré, ainsi que beaucoup d'autres coutumes que ceux-ci

tenoient eux-mêmes de la Grèce (1). Enfin les Romains prirent des Grecs leur habillement militaire, du moins en grande partie.

La figure que nous publions, sous ce numéro et dans la planche qui suit, a la tête couverte d'un casque peu profond ; la crête en est basse et retombe par derrière jusqu'au bas de l'épaule; de chaque côté de cette crête est une espèce d'aigrette placée comme celles en forme de palme, que l'on voit sur le casque de la Déesse Rome dans les médailles consulaires. Selon Virgile, le casque de Turnus avoit une triple aigrette (2),

Cui triplici crinita juba Galœa alta chimœram
Sustinet.

La cuirasse paroît être de métal, et juste sur le corps, dont elle laisse apercevoir toutes les formes musculaires ; une tête de Méduse ou de Victoire est sculptée sur la poitrine : on retrouve fréquemment cet ornement sur les cuirasses antiques. Un double rang de bandelettes couvre les bras ; d'autres plus longues retombent sur les cuisses, et laissent apercevoir la tunique courte que l'on portoit sous la cuirasse. La chlamyde, manteau héroïque, est posée sur l'épaule gauche ; un baudrier très-étroit, et qui ne paroît composé que d'une bande de cuir, soutient le *parazonium*, petite épée ou poignard dont les figures militaires sont souvent armées dans les revers des médailles Impériales Romaines. Mais ce qui caractérise principalement le style Grec dans cette figurine, ce sont les *Cnémides*

---

(1) *Florus. Lib. I, c.* 5.
(2) *Æneid. II.*

qui couvrent les jambes, et retombent jusqu'à l'articulation des pieds qui sont nus.

Les cnémides appartiennent spécialement aux Héros Grecs d'Homère, que ce prince des poëtes nomme toujours Ευκνήμιδες Ἀχαιοὶ, les Grecs aux belles cnémides (1). Cette partie de l'armure désigne souvent Achille sur les monumens; on voit sur les pierres gravées des guerriers qui attachent leurs cnémides ce qui indique leur départ ou leur retour de la guerre, selon le côté de la jambe; car nous n'avons pas besoin de répéter ici qu'il est aujourd'hui reconnu par des antiquaires, dont le sentiment passe presque pour une loi, que le pied droit étoit le symbole du départ, *itus*; et le gauche celui du retour, *reditus*. Le magnifique disque d'argent trouvé dans le Rhône près d'Avignon, et dont nous avons déjà parlé, vient à l'appui de notre sentiment sur le mélange des usages de Rome avec ceux de la Grèce qu'offrent un grand nombre de monumens, surtout vers le moyen Empire où l'art avoit commencé à dégénérer. On voit sur ce disque des armes Romaines, et entr'autres le *parazonium* à côté des cnémides Grecques. M. Millin a pensé que ce disque votif étoit un ouvrage Romain, du temps de Septime Sévère, et il étaye son opinion de raisonnemens qui nous paroissent sans replique (2). La nudité des pieds de notre figurine est une particularité remarquable, qui appartient au style héroïque Grec, mais qui pourroit être, dans cette circonstance, un défaut de goût, à raison de tous les vêtemens dont le reste du corps est couvert. Montfaucon rapporte une figure de bronze du

(1) M. Millin. Monum. inéd. T. I, p. 91.
(2) *Ibid.* Pag. 77.

cabinet de M. Moreau de Mautour, qui a le plus grand rapport avec la nôtre (1); l'attitude est la même; on y retrouve le mélange du style Grec avec les usages Romains : mais la chlamyde est mieux ajustée que dans la nôtre, et indique avec plus de précision l'action et le mouvement du guerrier. Il est sans armes, les pieds sont nus et les jambes couvertes des cnémides, que le savant Bénédictin a pris pour des bas; erreur que nous relevons sans renoncer au respect que nous professons pour ce célèbre antiquaire.

PLANCHE XVIII.

I ET II.

Les inscriptions que nous rapportons sous ces deux numéros, sont gravées, sur chaque face, d'un quartz blanc et violet, ou prime d'améthyste onix. Elle est taillée de la même forme que le bouclier ovale dont les légionnaires Romains se servoient principalement sous Marc-Aurèle et sous ses successeurs. La partie supérieure sur laquelle on lit : *Dis auspicibus*, aux Dieux protecteurs, est convexe, de couleur violette et avec un rebord blanc. Chacune de ces couches a environ trois lignes d'épaisseur. On a gravé sur la face opposée, *pro salute Severi Pii Aug.* pour la conservation de Sévère Pieux Auguste. Ce petit monument a été trouvé dans le voisinage d'Avignon, sur la route d'Orange; il fut recueilli par M. de Cambry.

Les anciens avoient coutume d'offrir aux Dieux, et de consacrer dans leurs temples, après de grandes victoires, des boucliers de différens métaux, même d'or et d'argent.

(1) Antiq. expl. T. IV, part. II, pl. VI, N.o III.

Les Grecs appeloient ces boucliers *Cycli Aspides*, et les Romains *Clypei* ou *Clypei Votivi*. Suétone rapporte qu'après la mort de Domitien, le Sénat, pour donner une marque éclatante de la haine qu'il vouoit à la mémoire de ce tyran, fit arracher des temples ses images et les boucliers votifs qu'il y avoit fait placer (1). Antonin-le-Pieux dédia un bouclier magnifique à la mémoire de son bienfaiteur Hadrien. On voit sur les médailles d'Auguste, de Tibère et de Vespasien, des boucliers votifs consacrés, par décret du sénat et du consentement du peuple, à ces Empereurs pour des services signalés qu'ils avoient rendus à la patrie, ou pour célébrer quelques exploits militaires éclatans (2). On lit sur les boucliers gravés, sur les revers des médailles d'Auguste, S. P. Q. R. C. V. *Senatus Populusque Romanus Clypeum Votivum*; *Signis receptis*; *ob cives servatos*, etc. La crainte ou la flatterie ont seules pu dicter les légendes de deux médailles de Tibère sur lesquelles on lit : *Clementiæ* et *Moderationi* au-dessus des boucliers votifs qui remplissent le champ de ces médailles. On trouve encore sur celles d'Auguste des vœux adressés à Jupiter pour la santé de ce Prince; *Jovi Vota Suscepta Pro Salute Cæsaris Augusti*, *S. P. Q. R.* (3); et sur une autre frappée selon Vaillant, en l'an 730, lorsqu'Auguste revint d'Espagne, où il avoit été dangereusement malade à Tarragone, *Vota Publica Suscepta Pro Salute Et Reditu, J. O. M. Sacrum.*

Ces vœux publics pour la santé des Empereurs ont été non-seulement consignés sur les médailles, mais sur

(1) *Sueton. in Domitian.*

(2) De la rareté et du prix des médailles Romaines (par M. Mionnet), Pag. 76 et 77.

(3) Vaillant, *Numism. impp. Rom.* (in-4.°) *T. II*, *p.* 36.

des monumens plus considérables, comme nous le dirons bientôt. Il n'est pas étonnant qu'on les ait également tracés sur les pierres gravées. Nous en possédons une autre preuve dans une cornaline antique altérée par le feu, taillée en forme de bouclier rond, avec une convexité et un bord plat comme dans notre monument. Au milieu est gravée en creux une étoile, et autour, *divos Julius*. On connoît encore plusieurs abraxas, ou pierres Basilidiennes, qui sont taillées en rond et en ovale dans la même forme que celles dont nous venons de parler (1).

L'antiquité du département de Vaucluse, qui faisoit autrefois partie du territoire des *Cavares*, est assez prouvée ; et dans tous les temps, on y a découvert des restes de l'antiquité. M. de Fortia d'Urban a fait connoître une quantité considérable de médailles Gauloises, qui y furent recueillies il y a quelques années, et sur lesquelles étoient des noms de peuples dont les anciens géographes n'ont fait aucune mention (2). La ville d'Orange a conservé plusieurs monumens de son ancienne magnificence ; le bel arc de triomphe qui y subsiste encore est un des plus beaux que le temps ait épargné dans les Gaules. (Voyez M. Millin, Voyage dans le midi de la France, Tom. II.)

Septime Sévère, recommandable par de grandes qualités, mais que ses vices, et surtout son désir implacable de vengeance, rendirent trop souvent odieux, fut gouverneur des Gaules sous Commode; il résidoit alors à Lyon, et y vint deux fois depuis qu'il fut parvenu à l'Empire. Il s'y rendit au commencement de l'an 197, pour soumettre Albin qu'il avoit fait César, qui s'étoit révolté contre lui,

---

(1) *J. Macarii abraxas. Tab.* 9 *et* 10.

(2) Antiquités du département de Vaucluse. (Paris, 1808.)

et pour lequel les habitans de cette ville s'étoient déclarés ; il le joignit près de Lyon, selon l'opinion la plus commune, et lui livra une bataille sanglante, dont la victoire long-temps disputée demeura à Sévère. Albin vaincu se retira sur les bords de la Saône, dans un endroit qui a pris de lui le nom d'Albigny, et où il termina lui-même sa vie. Sévère déshonora son nom et ternit sa victoire par les cruautés qu'il exerça sur le corps inanimé de son compétiteur. Ce Prince traversa aussi les Gaules, en l'an 208, pour passer en Angleterre avec sa femme et ses deux fils. Ce fut pendant le séjour qu'il fit alors dans cette isle, que le farouche Caracalla, pressé de régner, osa tenter un parricide; son bras coupable fut retenu par les témoins qu'il n'avoit pas craint de donner à son crime déjà même inutile, puisque son père étoit atteint d'une maladie qui termina ses jours peu de temps après.

Ce fut peut-être pendant cette maladie que notre petit monument fut consacré aux dieux protecteurs pour le rétablissement de l'Empereur, par quelques-uns des légionnaires qui tenoient garnison dans les Gaules. Ce sentiment est appuyé par un cippe votif, rapporté par Spon, et sur lequel on lisoit le vœu d'un Tibérius Claudius Pompéïanus, tribun militaire de la première légion appelée Minervienne; ce vœu étoit adressé aux déesses protectrices de la Pannonie et de la Dalmatie, pour la santé de l'Empereur Septime-Sévère, et de toute sa famille : *Pro salute Dom. N. Imp. L. Sept. Severi Aug. Totiusque Domus Ejus* (1).

III.

Nous ne donnons ici cette petite figure de Mercure en

(1) Recherches des antiquités et curiosités de la ville de Lyon. In-12. 1673.

bronze, que parce qu'elle a été trouvée, il y a environ trente ans, dans la démolition de la citadelle de Chalon-sur-Saône. Elle est d'un très-bon style, et il est fâcheux que les extrémités inférieures manquent; elle est dans notre cabinet, et nous la conservons comme l'un des monumens de l'ancienne illustration de notre patrie, sur laquelle on nous permettra d'entrer dans quelques détails.

Chalon-sur-Saône, *Cabilo*, est une des antiques habitations des Gaules, et faisoit partie du territoire des *Ædui.* César lui donne dans ses Commentaires le nom de *Castrum*; il la choisit pour y établir les magasins de son armée, et y laissa deux de ses lieutenans, *Q. Cicero*, et *P. Sulpitius* (1). Strabon, qui écrivoit sous le règne d'Auguste, en parle comme d'une ville qui étoit déjà devenue considérable (2). Ptolémée, Ammien-Marcellin, Eumène et beaucoup d'autres anciens auteurs la citent également, et leur témoignage suffit pour prouver que Chalon se soutint constamment au rang des villes les plus importantes. Sa position sur les bords de la Saône, et au milieu d'une plaine fertile, dut favoriser beaucoup son prompt accroissement, et contribuer à sa splendeur.

Son premier nom fut *Cabilo*, dont on fit *Cabillonum* et *Caballodunum.* Après les ravages des Huns, cette ville étant sortie de ses ruines, sa nouvelle enceinte fut ornée de trois rangs de briques dorées, ce qui lui fit donner le nom d'*Orbandale*, sous lequel elle fut célébrée par les plus anciens poètes Français. On a prétendu que c'étoit pour conserver le souvenir de ce triple rang de briques

---

(1) *Comment. L. VII.*
(2) *Geograph. L. IV.*

dorées, que la ville portoit dans ses armes trois cercles d'or en champ d'azur.

La belle position de Chalon frappa François Ier, qui jugea que l'on pouvoit, au moyen d'une bonne citadelle, en faire une place importante et capable de résister aux forces que Charles-Quint dirigeoit vers la Bourgogne. Cet Empereur prétendoit faire valoir les droits sur ce Duché qu'il tenoit de sa bisaïeule, Marie, fille unique de Charles-le-Hardi. Cette citadelle fut donc construite sur une éminence au nord-ouest de la ville à la place d'une abbaye de Saint-Pierre qui occupoit cet emplacement.

Les belles plaines qui avoisinent Chalon offroient des champs de bataille d'une si grande étendue, qu'elles furent souvent le théâtre des combats les plus sanglans. Cette ville fut brûlée par les Allemands, en l'an 264, sous le règne de Gallien. Elle s'étoit rétablie de ce désastre, mais elle fut détruite une seconde fois par Attila, ce barbare qui s'étoit lui-même donné à si juste titre le nom de fléau de Dieu et des hommes. Cet événement arriva en l'an 445, Mérouée étant Roi des Français, et Gondioc occupant le trône de Bourgogne. Dans les temps qui suivirent, Chalon soutint plusieurs siéges; Gontran en fit la capitale de son Royaume, et fonda dans le voisinage le monastère de Saint-Marcel, où il fut enterré; c'étoit dans ce Prieuré que le célèbre et malheureux Abailard s'étoit retiré, et qu'il finit sa carrière. On voyoit encore dans l'église, au moment de la révolution française, le tombeau de pierre dans lequel les restes de cette illustre victime d'une affreuse vengeance avoient été déposés au moment de sa mort, et d'où ils furent enlevés pour être réunis, au Paraclet, à ceux de la trop sensible Héloïse.

Le tombeau d'Abailard, au prieuré de Saint-Marcel, étoit un carré long, en pierre du pays, orné d'un bas-relief peu considérable et de mauvais style; la figure du docte théologien y étoit étendue de grandeur naturelle, et les femmes de la contrée alloient religieusement racler le nez et les pieds de ce simulacre, attribuant à cette poussière, entr'autres propriétés, celle de faciliter la délivrance des femmes en couche. Le monument mesquin qui portoit aux Petits-Augustins de Paris le nom de tombeau d'Abailard et d'Héloïse, n'étoit qu'une restitution de mauvais goût, faite à la mémoire de ces deux illustres personnages, et qui n'avoit que peu de rapport avec le monument de Saint-Marcel-les-Chalon; ce dernier fut enlevé par un médecin de cette ville, lorsque le vandalisme, muni de brevets des autorités révolutionnaires, portoit la destruction et le ravage dans les palais, les églises et les châteaux, enlevoit, démolissoit et mutiloit les monumens des arts, sous prétexte de les conserver.

Dans tous les temps on a recueilli, à Chalon-sur-Saône et dans tous les environs, un grand nombre de monumens antiques, et dont plusieurs font partie de ce Recueil. Dans cette contrée, comme dans tout le reste de la Gaule, on rendoit un culte particulier au messager des Dieux : nous aurons occasion d'entrer encore dans de nouveaux détails à ce sujet, dans la suite de notre ouvrage.

IV.

Boucle d'oreille en or trouvée à Nismes; on fabriquoit anciennement les bijoux avec un or que sa pureté rendoit très-malléable; on voit dans celui-ci que l'anneau qui étoit introduit dans l'oreille y étoit retenu par la seule pression,

sans qu'il fût besoin d'employer le moyen dont on se sert aujourd'hui, et qui présente à la vérité une plus grande solidité

Les pendans d'oreille ont été dans tous les temps un ornement très-commun chez toutes les nations; les enfans, les femmes et les esclaves en portoient chez les Grecs et chez les Romains. Les jeunes garçons en avoient en or, et les dames Romaines avoient porté le luxe de ces bijoux à un tel degré, que plusieurs auteurs anciens, entr'autres Sénèque, se sont récriés sur ce genre de dépense ruineuse (1).

PLANCHE XIX.

I et II.

Cette jolie figure de bronze a été découverte à Mâcon, il y a quelques années; elle fut portée à Lyon et achetée par un graveur de cachets, chez lequel nous en fîmes l'examen; il nous proposa de nous la vendre, mais à un prix tellement exagéré, que nous fûmes forcés de renoncer à l'acquérir, malgré le vif désir que nous en avions. Notre système a toujours été d'apprécier, sans exagération, tous les objets de curiosité, dont la valeur est arbitraire, de nous mettre en garde contre la cupidité toujours croissante des marchands, et de ne faire enfin que des acquisitions proportionnées à nos facultés. Nous fîmes donc à l'avide graveur de Lyon une offre très-raisonnable, qu'il refusa. Nous la lui fîmes réitérer plus tard, il la rejeta comme beaucoup inférieure à ses prétentions; mais ensuite devenu

(1) *De vitâ Beat. c.* 17. — *De Benef. v.* 9.

plus traitable, il consentit à recevoir de M. le baron Denon le prix que nous lui avions offert; nous avons éprouvé moins de regrets de ses refus, en retrouvant ce joli monument dans le riche cabinet de notre savant compatriote, qui nous a permis d'en orner notre Recueil, ainsi que de plusieurs autres également découverts en France, et qui font partie de ses collections.

La figure que nous publions représente une jeune femme assise, la main droite appuyée sur son siége, et la gauche étendue sur son sein. Cette attitude semble annoncer l'attention que cette femme prête aux discours d'un autre personnage, et peut-être aux tendres aveux d'un amant passionné; ses genoux sont croisés de gauche à droite; elle est vêtue de la tunique Dorienne, attachée sur l'épaule droite par une agrafe d'argent, et garnie par le bas d'une frange ou bordure de pourpre. Cette tunique paroît transparente comme la robe Tarentine qui, selon Lucien, voiloit le corps sans en dérober les formes : *Tarentini artificii opus ut corpus transluceat*. Ce vêtement est recouvert du *Peplus*, ou plutôt de l'Αναβολην, espèce de manteau dans lequel tout le bras gauche se trouve enveloppé. Le pied est couvert du *Calceus*, qui avoit la forme d'un chausson ou d'un soulier. La coiffure est de la plus grande simplicité; les cheveux sont bouclés en tresses, et retenus en forme de houppe sur le sommet de la tête. Les yeux de cette figure sont incrustés en argent; et nous ferons remarquer à ce sujet que cet ornement particulier s'est retrouvé dans presque toutes les figurines découvertes à Mâcon et à Chalon-sur-Saône.

Notre figure de femme n'est point adhérente, mais seulement posée sur un siége de la forme la plus élégante, et

du genre de ceux appelés *Sellæ Curules*, Chaises Curules. C'étoit principalement le siége des Magistrats Romains : il paroît cependant que les femmes se servoient aussi de ce pliant dans les habitudes ordinaires de la vie.

On voit dans les peintures d'*Herculanum* deux figures d'hommes assises sur des siéges semblables à celui qui fait partie du monument que nous publions. On a pensé que l'un de ces personnages étoit un philosophe, et l'autre un jeune écolier. Nous ne nous arrêterons point à discuter cette opinion, quelqu'invraisemblable qu'elle nous paroisse, et nous reviendrons à la figure dont nous venons de faire la description.

Nous ne sommes pas éloignés de penser qu'elle est le portrait d'une de ces actrices célèbres qui représentoient, sur la scène des anciens, les chefs-d'œuvres d'Aristophane, de Plaute et de Térence. On voit que nous n'adoptons point ici le sentiment de ceux qui ont prétendu que les hommes seuls paroissoient anciennement sur les théâtres, et qu'ils y jouoient même les rôles de femmes au moyen de travestissemens (1). Cela pouvoit avoir lieu dans les tragédies dont la déclamation exigeoit une vigueur de poumons qui se trouve rarement chez les femmes, et que l'éloignement où les spectateurs se trouvoient de l'acteur rendoit encore plus nécessaire. Mais dans la comédie, dans les pantomimes et dans les danses, il y avoit certainement des femmes. Quoique celle dont nous avons à parler ne porte point le masque scénique, l'ajustement de son vêtement est le même que celui des mimes qui enveloppoient ordinairement le bras gauche dans leur man-

(1) Mémoires de l'Acad. des inscript. T. V (édit. in-12), pag. 188.

teau, et conservoient la liberté du bras droit pour les gestes qui devoient accompagner leurs rôles. La coiffure est ici bouclée et élégamment relevée vers le sommet de la tête. On voit, en général, les masques comiques avec une chevelure également frisée, ayant des boucles alongées et variées dans leur direction et leur arrangement, et dont les tresses retombent souvent à côté et derrière la tête (1).

La tragédie et la comédie prirent naissance dans les campagnes au temps de la vendange; les acteurs étoient des paysans dont le visage étoit barbouillé et défiguré avec la lie du vin; les poëmes étoient des hymnes et des chants en l'honneur de Bacchus. Eschyle fut le premier qui transporta les tréteaux roulans de l'Attique sur un théâtre immobile; il donna aussi aux acteurs des masques, des vêtemens et une chaussure assortis à leurs rôles (2). On vit paroître alors trois sortes de drames, les tragiques, les comiques et les satyriques. On a dans la suite distingué trois âges dans la comédie; le premier dont le commencement n'est pas bien certain, et qui finit à la fin de la guerre du Péloponnèse, pendant laquelle parurent la plupart des pièces d'Aristophane. A cette époque, les masques scéniques, dont on attribue l'invention à Eschyle, représentoient au naturel les personnes que l'on mettoit en scène. Le second âge de la comédie a été étendu jusqu'au temps d'Alexandre-le-Grand; la scène devint alors plus décente que l'ancienne, sans être cependant aussi réservée que la nouvelle; les personnalités y devinrent plus rares,

---

(1) Ficoroni, *Maschere Sceniche.*

(2) *Horat. de art. v.* 277.

l'invention et la conduite des sujets furent plus vraisemblables et plus méthodiques. Enfin le troisième âge, auquel on a donné le nom de comédie nouvelle, commença avec la gloire du vainqueur de Darius : elle fut inventée chez les Grecs par Ménandre ; et c'est la seule que les Romains imitèrent et prirent pour modèle, de même que les modernes. La scène fut, à cette dernière époque, la peinture fidèle des mœurs, et mérita de plus en plus d'être considérée comme une école propre à donner des leçons utiles, et à corriger les ridicules.

Revenons à ce que nous avons dit plus haut, que nous ne sommes pas du sentiment des auteurs qui ont avancé que les femmes n'étoient chargées d'aucun rôle dans les pièces de théâtre ; en convenant que souvent les hommes se travestissoient pour représenter certains personnages de femmes, principalement dans la tragédie, nous persisterons à croire que les anciens avoient trop de goût, tenoient trop à tout ce qui peut flatter et exalter les sens, pour exclure de la scène un sexe qui devoit en faire l'ornement. Les formes élégantes et voluptueuses des femmes, leur organe délicat mais sonore, leurs gestes, leurs attitudes gracieuses et expressives sont des avantages précieux dont les anciens n'ont pas dû se priver dans leurs spectacles. Du temps de Juvénal, les dames Romaines ne craignoient pas d'y paroître publiquement ; c'étoit pour les corriger que le poëte satyrique les comparoît malignement aux femmes qui exerçoient la profession d'histrions, et parmi lesquelles il nomme entr'autres, *Appula*, *Tuccia*, *Mævia*, *Galla*, *Flora*, *Catulla*, et *Procula*.

Quelques antiquaires ont cru reconnoître dans la figure que nous publions, Crispine, femme de Commode : nous

ne trouvons aucun motif d'adopter ce sentiment; nous ne reconnoissons pas même cette princesse, l'une des plus belles et des plus jolies femmes de l'Empire, dans la tête de bronze découverte à Lyon, et qui étoit au Musée royal avec le nom de Crispine (1).

Nous nous en tiendrons donc, sur la figure de bronze trouvée à Mâcon, à notre premier sentiment, qu'elle représente une comédienne, vêtue et coiffée comme l'étoient les premiers personnages de théâtre, et que l'on reconnoît dans son ajustement et dans la forme élégante du siége sur lequel elle est assise, le style grec le plus fin et le plus recherché. Ce bronze a six pouces et demi de hauteur; en tirant une ligne du sommet de la tête à l'extrémité du pied droit. Le siége a deux pouces et demi de haut et trois pouces de large.

Matisco, Mâcon, est une ville fort ancienne qui faisoit partie du territoire des *Ædui*. César n'en fait mention que sous le itre de *Castrum*, (*Cabilloni et Matiscone in Aeduis ad Ararim*) (2). Les flèches et les javelots qui s'y fabriquoient étoient renommés. Cependant elle n'étoit point encore au nombre des cités dans le cinquième siècle, la notice de l'Empire, dressée à cette époque, ne lui donnant comme César que le nom de *Castrum*. Mâcon devint le siége d'un évêque suffragant de Lyon, et fut érigé en comté, dont les titulaires furent puissans sous les Rois de la seconde et de la troisième race.

On a recueilli un assez grand nombre de monumens antiques dans cette ville et dans ses environs; la décou-

(1) Elle est actuellement sur l'une des deux colonnes placées au bas du grand escalier qui conduit des sculptures à la galerie de peinture.

(2) *Comment. VII.*

verte la plus consiérable en ce genre y fut faite, en 1764, par un vigneron; elle consistoit en statues d'argent, en vaisselle du même métal, et en un nombre considérable de médailles d'or, d'argent et de potin : on en trouve le détail dans le recueil de Caylus (1). Montfaucon a aussi parlé de la découverte d'un tombeau faite à Mâcon en 1710, et dans lequel on trouva des plaques de fer argenté que l'on a regardées comme les restes d'une coiffure de femme Gauloise (2). On y a encore recueilli plusieurs figurines en bronze, qui toutes offroient une particularité remarquable et dont nous avons fait mention; elles avoient les yeux incrustés en argent, et souvent des ornemens du même métal sur leurs vêtemens comme dans celle que nous avons rapportée: les figurines recueillies à Lyon et à Chalon ont le même caractère qui se trouve plus rarement ailleurs; ce qui nous feroit penser que ces monumens ont été fabriqués à Mâcon, où les orfèvres et les fabricans d'armes paroissent avoir établi des ateliers, dès les premiers temps de l'arrivée des Romains dans les Gaules.

III.

Nous avons déjà parlé plusieurs fois de Mercure et de ses nombreuses attributions; la figurine que nous publions fut trouvée à Bordeaux, il y a quelques années : M. Lacour de cette ville en fit une gravure; mais M. le baron de Caila, qui nous a cédé ce joli monument, nous a assuré qu'elle n'avoit été accompagnée d'aucune dissertation, ce qui nous a engagé à lui donner une place dans

---

(1) Tom. VII, pag. 239.
(2) Tom. V, part. II, pag. 192.

ce Recueil. Cette figure de la plus belle conservation, et couverte d'une patine brillante, a quatre pouces neuf lignes de hauteur; on voit sous le pétase une couronne de laurier, attachée par deux bandelettes qui retombent sur les épaules; la chlamyde enveloppe le bras gauche, le caducée est tombé; la forme des talonnières est extraordinaire; elles ressemblent à des guêtres, et c'est la première fois que les images de Mercure nous offrent cette singularité. Il est représenté ici comme protecteur des jeux et dieu de l'éloquence. On donnoit ordinairement aux vainqueurs dans les jeux gymniques une guirlande ou une couronne entrelacée de rubans de laine, appelés *Lemnisi*, dont les bouts pendoient sur les épaules comme dans notre figurine; on nommoit *Lemnisci* ceux qui avoient obtenu cette récompense (1).

IV.

La Fortune étoit une des divinités allégoriques des anciens; ils en distinguoient deux, la bonne ou la mauvaise; la première favorisoit les gens de bien, l'autre accordoit aveuglément ses bienfaits aux hommes criminels et dépravés. Un prêtre d'Isis dit à Apulée au moment de son initiation aux mystères de cette déesse : *In tutelam receptus es Fortunæ, sed videntis, quæ suo lucis splendore, cæteros etiam Deos illuminat.* Vous allez obtenir la protection de la Fortune, mais de celle qui est clairvoyante et qui répand l'éclat de sa lumière sur tous les autres Dieux (2).

---

(1) *Plin.*, *Liv. XXI*, *c.* 3. — *Festus.*
(2) *Apul. Metam. II.*

On donnoit à la Fortune l'Empire du monde, et chacun imploroit sa protection et ses faveurs ; on connoît assez le mot fameux de César, embarqué dans un foible esquif qui le portoit vers Brindes, et assailli par une tempête qui soulevoit contre lui les vagues furieuses et mugissantes. Plein de confiance dans cette déesse qui gouverne le monde, César dit à son pilote effrayé : *Vela Fortunæ da, ventumque excipe confidens, quia Cæsarem vehis, Cæsarisque Fortunam* (1).

On a représenté la Fortune avec différens attributs; le plus souvent elle tient de la main droite un gouvernail, symbole de sa puissance; et de la gauche une corne remplie des dons de Cérès et de Pomone, pour indiquer qu'elle peut répandre à son gré les richesses et l'abondance. Quelquefois elle tient le globe du monde, où le gouvernail est appuyé sur ce globe; elle a sur sa tête le disque du Soleil, le croissant de la Lune, le boisseau de Sérapis ou la coiffure d'Isis; on la voit souvent sur les médailles avec ces différentes légendes; *Fortuna Augusti*; *Fortuna Obsequens; Fortuna Manens; Fortuna Redux.* Cette dernière se trouve ordinairement sur les médailles où la Fortune est représentée avec une roue, symbole de son retour; elles ont sans doute été frappées pour consacrer les succès et les événemens heureux du règne des Empereurs que l'inconstante Déesse avoit momentanément abandonnés.

La petite figure de bronze de la Fortune que nous avons fait graver ici dans sa grandeur naturelle, a été trouvée à Lyon; elle tient le gouvernail et la double corne d'abondance dans laquelle sont des pommes de pin ; sa coiffure

---

(1) *Plutarch.*

se compose du disque du Soleil et du croissant de la Lune. La nudité d'une partie du corps est remarquable, le plus grand nombre de celles qui ont été publiées étant enveloppées dans de longues tuniques.

Nous possédons une autre image de la Fortune, trouvée également à Lyon; elle est assise et a cinq pouces de hauteur; ses pieds reposent sur le tabouret, symbole de la Divinité; elle tient de la droite un gouvernail; la main gauche et la corne d'abondance manquent; sa coiffure est très-compliquée; au-dessus du voile qui couvre sa tête est un diadème surmonté d'une couronne de tours; le croissant de la Lune et le disque du Soleil entre deux cornes de vache forment une espèce de panache terminé par deux plumes, et orné de chaque côté d'un épi. Cette coiffure se rapproche beaucoup de celle de deux figures rapportées par Béger, et reproduites par Montfaucon (1). Les images de la Fortune assise sont rares; elles devoient représenter cette déesse lorsqu'elle avoit momentanément renoncé à son inconstance, et qu'elle étoit désignée sous les noms de *Fortuna Redux*, ou *Fortuna Manens*.

PLANCHE XX.

I.

Le groupe que nous publions dans cette planche et dans la suivante est, selon nous, un des monumens les plus intéressans en ce genre dont la découverte ait été faite dans l'ancienne Gaule. Il est composé de deux figures

(1) Antiq. expliq. T. I, part. II, pl. 198, N.os 1 et 2.

de bronze que nous offrons ici dans leur grandeur naturelle; elles furent trouvées séparées l'une de l'autre, près d'Abbeville, en creusant la Somme. M. Morel de Campanel, négociant de cette ville, qui possède ce joli groupe, a permis à un mouleur de Paris d'en multiplier les copies; mais nous l'avons fait graver d'après un dessin tiré de l'original, et que nous devons à l'amitié de feu M. Beaucousin l'aîné.

Les Peuples anciens, principalement les Grecs et les Romains, aimoient avec passion tout ce qui avoit rapport aux jeux, aux spectacles et aux exercices publics. Ils avoient des théâtres sur lesquels on jouoit, comme nous l'avons dit précédemment, des pièces dramatiques de trois espèces, des satiriques, des comiques et des tragiques. On y voyoit aussi paroître des bateleurs de toute espèce, des bouffons, des escamoteurs, des funambules, des sauteurs et des pétauristaires, qui imitoient le vol des oiseaux, en s'élevant dans l'air à l'aide de machines. Nous avons vu récemment de nouveaux Icares faire mal-adroitement et inutilement les mêmes tentatives; cependant nous pouvons croire, qu'en général, nos bateleurs ne le cèdent ni en force ni en adresse à ceux des temps anciens, comme notre goût pour les spectacles et les jeux publics égale, s'il ne le surpasse pas, celui de tous les peuples de l'antiquité.

Les Grecs et les Romains avoient aussi des Amphithéâtres, des Cirques, des Naumachies et des Gymnases.

Les Amphithéâtres servoient aux combats des gladiateurs et des athlètes; on y faisoit aussi paroître des animaux, tels que le taureau, le cheval, l'éléphant, le lion, l'ours, le tigre, la panthère et le léopard; le plus souvent ils combattoient les uns contre les autres, mais quelquefois aussi

des hommes s'exposoient à lutter avec ces bêtes furieuses. C'étoient des criminels condamnés à périr, des gens payés pour se donner en spectacle dans cette arène dangereuse, ou des hommes qui s'y présentoient volontairement pour faire parade de leur force et de leur adresse.

Les Cirques appelés *Hyppodromes* par les Grecs, étoient chez les Romains la scène de tous les grands jeux publics. Ils servoient aux courses des chevaux et des charriots, aux exercices gymniques des athlètes, aux combats à pied et à cheval, aux jeux Troyens, à la naumachie et même quelquefois aux jeux scéniques; on y montroit aussi les animaux rares ou monstrueux. Nous ne parlerons ici que des jeux gymniques.

Ces jeux étoient des exercices dont le but n'étoit pas seulement de récréer les nombreux spectateurs qui y assistoient, mais d'entretenir et d'augmenter la souplesse et la vigueur du corps. On leur donna le nom de Γεμνὸς, *nu*, parce que ceux qui s'y livroient se dépouilloient de leurs vêtemens; on appeloit aussi *Gymnases* et *Palestres* les lieux qui en étoient le théâtre. Les Grecs nommoient ces jeux Πένταθλον et Παγκρατέον, et les Romains *Quinquertium*, parce qu'ils se composoient de cinq exercices différens; le pugilat, la lutte, le disque, la course et la danse.

On peut penser que le groupe que nous publions représente deux lutteurs, dont l'un a enlevé son adversaire pour le terrasser; ces deux athlètes sont jeunes, sveltes, et tels qu'il convenoit de se présenter pour paroître avec avantage dans les jeux gymniques. On exerçoit de très-bonne heure la jeunesse à la course et à la lutte, avant lesquelles on avoit soin d'oindre le corps, afin de donner

aux muscles des mouvemens plus souples et plus faciles.

Exercent patrias oleo labente palestras,
Nudati socii. . . . . (1).

Dans les plus anciens temps, les athlètes étoient vêtus pendant leurs exercices. On croit qu'Hercule, en instituant les jeux Olympiques, imposa aux athlètes l'obligation d'y paroître nus; ils ne portèrent plus alors qu'une ceinture de cuir rouge, avec un appendice pour contenir les parties sexuelles. Nous avons rapporté dans nos antiquités Gauloises, d'après un fragment de poterie, dont le sujet est curieux, un exemple de cette ceinture phallique (2). Mais comme ce vêtement satisfaisoit peu la pudeur, et que sa chute inopinée avoit plusieurs fois arraché la victoire aux combattans, ils y renoncèrent et parurent entièrement nus. On a pensé que ce changement eut lieu vers la LXXV.e Olympiade. Quelquefois on voyoit aussi de jeunes filles prendre part à ces jeux.

Quod non infâmes exercet corpore laudes
Inter luctantes nuda puella viros (3).

Domitien fit courir de jeunes filles nues dans le cirque; on en voit aussi sur les monumens dans l'attitude des *Desultores*, qui, montés sur des chevaux attelés de front, sautoient de l'un sur l'autre pendant leur course.

Montfaucon a publié un groupe d'albâtre, qui représente deux lutteurs (4). Ce monument, qui ornoit le cabinet

---

(1) *Virgil. Æneid. Lib. III.*
(2) Antiquités Gaul. et Rom. recueillies au Luxembourg, pag. 176, pl. XVI.
(3) *Sext. Propert. Lib. III, Eleg.* 13.
(4) Antiquit expliq. Tom. III, part. II, pag. 292.

de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, n'a ni le style ni la grâce du nôtre, dans lequel nous ne sommes point éloignés de voir le vaillant fils d'Alcmène triomphant d'Anthée, Roi de Lybie. C'étoit, selon la fable, un Géant monstrueux, fils de la Terre, et dont la force égaloit la férocité. Il forçoit les étrangers qui venoient dans ses Etats, de se mesurer avec lui, et les écrasoit du seul poids de son corps. Hercule passa dans la Lybie pour aller enlever les bœufs de Géryon, et fut provoqué par Anthée, dont il accepta le défi. Dans cette lutte, il terrassa plusieurs fois son adversaire; mais s'étant aperçu que dès qu'il touchoit la terre à laquelle il devoit la vie, il reprenoit de nouvelles forces et se relevoit plus terrible, le vigoureux Alcide le saisit de nouveau, l'enleva dans ses bras et l'étouffa.

Notre groupe semble offrir avec beaucoup de vraisemblance le moment du triomphe d'Hercule; il a enlevé et presse étroitement dans ses bras Anthée qui, renversé vers la terre, étend vainement la main pour implorer encore son secours.

Ce combat a été représenté sur plusieurs monumens; le plus célèbre étoit le beau groupe de marbre du palais des Médicis à Florence, attribué au ciseau de l'un des meilleurs artistes de la Grèce (1). Ce sujet se trouve dans les peintures du sépulcre des Nasons à Rome (2). On le voit aussi sur des pierres gravées, et sur des bas-reliefs antiques. Les poètes et les artistes ont trouvé dans l'histoire d'Hercule, appelée l'*Héraclée*, un aliment inépuisable, parce qu'on a attribué à l'Hercule Thébain tout ce que les fables

---

(1) Antiquit. expliq. Suppl. Tom. I, pag. 136.

(2) *Le pitture antiche del Sepolc. de Nasoni.* (Bellori) *Pag.* 45, *Tavol.* 13.

astronomiques et les traditions de différentes contrées avoient fourni de traits extraordinaires qui caractérisent le courage, la force et la puissance.

On voit dans la planche suivante, N.° I, le même groupe, sous une autre face. Le socle a été jeté avec les figures.

II.

Nous avons déjà dit quelque chose des supplices en usage chez les anciens; le plus commun de tous étoit la croix, dont le nom étoit même générique pour désigner, non-seulement toutes sortes de punitions et de châtimens, mais encore toutes les peines et les chagrins dont on étoit affligé ou menacé. On infligeoit le supplice de la croix aux esclaves et aux criminels de la plus basse extraction; il y avoit aussi des punitions temporaires et graduées, selon l'importance des fautes auxquelles on les appliquoit. Le plus souvent on attachoit les coupables à un arbre ou à un poteau, et on les frappoit avec des verges ou des fouets, dont chaque branche étoit terminée par un globe de cuivre ou de plomb : on appeloit ces fouets *plumbata*, plombeaux. Anciennement ce genre de châtiment n'étoit employé que pour les esclaves, ou les coupables de la lie du peuple; on voit par le code Théodosien, que les nobles et les hommes d'une complexion délicate en étoient exempts, et qu'il étoit défendu de frapper les condamnés jusqu'à la mort. Cependant lorsqu'on s'en servit, dans les temps de persécution, pour tourmenter les Chrétiens, un grand nombre succombèrent sous cet instrument meurtrier, ce qui est souvent indiqué dans les actes des Martyrs par ces mots : *Plumbatis cæsus est*, que Montfaucon a interprétés d'une autre manière.

La figurine de bronze que nous publions sous ce numéro, dans sa grandeur naturelle, a été trouvée à Nismes il y a quelques années. Nous pensons qu'elle peut représenter un esclave, ou peut-être un prisonnier de guerre, condamné à être flagellé, lapidé, ou percé de flèches. Il est attaché à un poteau, les mains liées derrière le dos, et n'ayant pour tout vêtement qu'une draperie en forme de ceinture.

III ET IV.

Cet anneau d'argent a été trouvé il y a environ dix ans à Vienne en Dauphiné, où nous l'avons recueilli avec celui de cette même planche N.° VII. Le chaton destiné à servir de cachet est orné du buste d'une femme Africaine, gravé en creux assez profond; les cheveux sont relevés, et noués au sommet de sa tête; des perles pendent à ses oreilles, et parent son cou; son vêtement est indiqué par une petite partie de tunique nouée sur la poitrine et retenue par une agraffe. On voit sous le N.° III l'anneau dans sa grandeur naturelle, et sous le N.° IV la gravure du chaton, dans une proportion propre à présenter le caractère et le style du sujet. Cet anneau nous appartient.

V.

On a trouvé, il y a nombre d'années, cette colonne milliaire à la Réole, département de la Gironde; elle étoit de marbre, et d'une seule pièce; son chapiteau d'ordre Corinthien étoit bien conservé; elle avoit en totalité six pieds deux pouces de hauteur. On y lisoit VIA. AG. XXIII, que l'on pourroit expliquer par VIA AGINNENSIA VIGINTI TRES MILLIA PASSUUM. On compte de la Réole à Agen

environ dix lieues Françaises ; le mille Romain ayant été évalué à 756 toises, vingt-trois milles ne donneroient, d'après ce calcul, que huit lieues trois quarts à-peu-près de nos lieues de 2000 toises. Nous ne nous attacherons pas à expliquer cette différence ; nous nous bornerons à observer qu'il seroit possible que cette colonne milliaire ait été placée anciennement à une première station entre Agen et la Réole, transportée et enfouie dans cette dernière ville, puis retrouvée dans des temps modernes.

VI.

Nous avons publié une médaille d'or inédite, provenant de la riche découverte faite dans le voisinage de Breteuil, département de l'Oise (1). Celle que nous donnons sous ce numéro, faisoit partie du même trésor. Elle représente d'un côté la tête d'un jeune Empereur couronné de lauriers avec la légende, *Antoninus Pius Aug*. Au revers, une femme assise tient de la main droite une branche d'olivier, de la gauche une haste, et foule aux pieds des armes de toute espèce ; on lit autour, *Paci Æternæ*.

On sait que Caracalla et Elagabale, à l'un desquels cette médaille appartient, ont pris l'un et l'autre sur leurs monnoyes le surnom de *Pius*. On peut consulter à ce sujet Vaillant, qui a rapporté entr'autres une médaille d'argent d'Elagabale, sur laquelle on voit la pierre conique déifiée par ce Prince, et à laquelle il rendoit un culte (2). On voit aussi sur ses monnoyes la Paix debout ou passant, avec la légende, *Pax Aug*. On n'en connoît, au contraire, aucune

---

(1) Voyez ci-devant pag. 145.

(2) *Numismata impp. Roman. Edit. Rom. in-4.° Tom. II, pag.* 259.

de Caracalla sur laquelle on ait mis cette divinité allégorique; mais Vaillant en cite une sur laquelle ce Prince a le titre de *Pacator orbis*.

Le règne du farouche Elagabale ne dura que quatre ans, pendant lesquels il ne se passa aucun événement militaire mémorable. Ce règne ne fut marqué que par des cruautés et des actions infâmes, qui firent regarder la mort prématurée de ce tyran comme un bienfait de la Providence. S'il fût parvenu à l'âge mûr, avec les penchans affreux qui s'étoient déjà développés en lui, Rome auroit vu son trône occupé par un monstre dont les annales d'aucun peuple n'auroient offert le pareil. Quoique la flatterie ait encensé les mauvais Princes plus encore peut-être que les bons, nous ne trouvons rien dans l'histoire qui puisse consacrer le souvenir d'une *paix sans fin*, PAX ÆTERNA, sous le règne d'Elagabale.

Caracalla ne fut guère meilleur qu'Elagabale, que son aïeule voulut faire passer pour son fils adultérin; mais du moins il fit la guerre aux Cattes, aux Allemands et aux Gètes; il parcourut plusieurs provinces de l'Empire, et nous présumons que ce fut vers l'an 215 que fut frappée notre médaille que nous croyons pouvoir lui attribuer. On trouve d'ailleurs des monnoyes de ce Prince avec une légende semblable à celle de la nôtre, du côté de la tête, *Antoninus Pius Aug.* Le type et la légende du revers sont inédits avec la tête de Caracalla, ce qui rend cette pièce d'autant plus intéressante que les médailles de ce règne sont communes, et qu'il n'arrive pas souvent d'en découvrir qui n'aient pas été publiées.

Celle-ci faisoit partie de la collection de feu M. de Cam-

bry, dont nous avons déjà cité honorablement le nom et les ouvrages.

VII.

Nous n'avons fait graver que le chaton de cet anneau d'argent, dont la forme est la même que celle du N.° III avec lequel il a été trouvé; on voit, par la mesure qui en indique le diamètre, qu'il étoit d'une petite dimension, et n'a pu être placé qu'au doigt d'une femme très-jeune ou d'une taille très-petite. On y a gravé, dans l'espace le moins étendu, un trait de l'histoire ancienne, dont les artistes, et principalement les Lythoglyptistes, ou plutôt les Lythographes, se sont souvent occupés.

Les amours de Léandre et de Héro ont été célébrés par les poëtes anciens et modernes; un grand nombre d'auteurs ont parlé de leur histoire, et les monumens en ont aussi conservé le souvenir. Léandre étoit d'*Abydus*, ville d'Asie dans la Troade, située sur les bords de l'Hellespont à-peu-près en face de *Sestos*, ville d'Europe dans laquelle Héro avoit reçu le jour. On sait que ce couple amoureux, séparé par un détroit, avoit trouvé le moyen de se réunir, et de se livrer aux douceurs de son penchant. Dès que la nuit avoit étendu ses voiles sur la terre, Léandre s'élançoit dans les flots, traversoit l'Hellespont, et escaladoit, à l'aide d'une échelle, la haute tour qui renfermoit l'objet de ses vœux: mais le jour ne devoit jamais le retrouver dans cet asyle du mystère; avant l'aurore il s'arrachoit des bras de son amante, et recommençoit un trajet que l'épuisement de ses forces, et le chagrin de s'éloigner du bonheur et du plaisir, lui faisoient trouver au retour aussi long que pénible. Un soir, un violent orage n'ayant pu l'empêcher

d'entreprendre sa course nocturne, il succomba et périt dans les flots. Héro, chagrine et inquiète de son absence, jeta, dès que le jour parut, de tristes regards sur le détroit: quel fut son désespoir en reconnoissant le corps inanimé de son amant que les flots avoient vomi sur le rivage! Ne voulant pas survivre à cet objet chéri, elle se précipita du haut de sa tour, et trouva la mort près de celui pour lequel elle ne pouvoit plus vivre.

L'amour fait faire souvent, sans doute, des choses extraordinaires et presque miraculeuses; mais il est des circonstances où l'exaltation, produite par la passion, quelque grande qu'elle soit, est insuffisante; il faut qu'elle soit encore soutenue par les forces physiques; or, on connoît les bornes de celles de l'homme, et il est difficile de se persuader qu'un jeune homme quelque passionné et quelque vigoureux qu'il fût, ait pu traverser pendant un espace de temps assez long, et chaque nuit deux fois en moins de douze heures, le détroit de l'Hellespont. Ce trajet n'étoit à la vérité, que de sept stades (environ 750 toises) de largeur, entre *Abydus* et *Sestos*; mais la force du courant ne permettoit pas de le faire en droite ligne; il falloit couper par une ligne oblique assez longue, et remonter très-haut pour arriver d'une rive au point de l'autre directement opposé (1). Cependant, comme beaucoup de monumens ont retracé l'histoire de Léandre et de Héro, on peut conjecturer que ces amans se réunirent une seule fois, et que Léandre trouva la fin de sa vie dans une seconde tentative qui étoit peut-être au-dessus des forces d'un homme.

---

(1) *Strab. Lib. XIII, pag.* 591.

On pourroit penser aussi que Léandre faisoit ce trajet dans une nacelle, et il y auroit encore trouvé assez de dangers pour faire regarder cette entreprise comme un trait d'audace et de courage extraordinaire. Les poètes ont embelli du merveilleux de la fiction, la hardiesse de cet amant passionné. Les habitans d'*Abydus* avoient une réputation de charlatanisme et de mensonge qui étoit passée en proverbe selon Hesychius ; ils avoient aussi celle d'être lâches et efféminés; c'est une raison de plus pour croire que les poètes et les historiens Grecs, ont exagéré la vigueur et le courage de Léandre, si différent à cet égard du reste de ses compatriotes.

On voit sur les médailles d'*Abydus*, Léandre nageant vers une tour sur laquelle est Héro qui tient un flambeau (1). Le même sujet étoit gravé sur une pâte antique du cabinet de Stosch, mais deux dauphins y précédoient sur les eaux l'amoureux nageur (2).

On trouve, dans le second tome de l'Histoire de l'Academie des inscriptions et belles-lettres (in 12, pag. 600.), l'explication par M. Baudelot, d'une prime d'émeraude gravée et faisant partie en 1713 du cabinet de S. A. R. Madame. On y voyoit un buste de femme, dont la chevelure étoit ornée de perles et de fleurs. Elle sembloit sortir d'un nuage ; devant elle voloit un oiseau, et au-dessous étoit un dauphin. M. Baudelot fit beaucoup de frais d'érudition pour prouver que c'étoit l'image d'une

(1) Descript. des méd. Grecq., par M. Mionnet. Tom. II, pag. 637, N.os 54 et 55, et pag. 638, N.o 60.

(2) Descript. des pierres gravées de Stosch, par Winckelmann, pag. 336, N.o 113.

danseuse célèbre; il crut y reconnoître une *Eucharis*, ou toute belle, fille d'un certain Hermagore qui avoit fait ériger à ses enfans un monument tumulaire, dont l'inscription est rapportée par Gruter. Nous pensons que toute la dissertation d'ailleurs très-savante de M. Baudelot, ne porte que sur des conséquences beaucoup trop hasardées. Nous n'osons pas nous flatter d'avoir mieux rencontré que lui. Cependant nos idées sur cette pierre gravée nous paroissent plus naturelles et plus vraisemblables. Ne pourroit-on pas y reconnoître plutôt qu'une danseuse, la tendre amante de Léandre ; elle étoit prêtresse de Vénus, ce qui seroit indiqué par la colombe consacrée à cette déesse. Héro guettoit le moment de l'arrivée de son amant au sommet d'une tour élevée, et qui la plaçoit pour ainsi dire dans les airs, ce que l'artiste auroit encore indiqué par les nuages d'où il a fait sortir le buste de la jeune prêtresse. Le dauphin, en rappelant qu'elle habitoit le bord de la mer, étoit encore l'emblême des flots que Léandre devoit traverser pour venir goûter les douceurs d'un tendre sentiment dans les bras de Héro, et de l'ardeur avec laquelle il bravoit tous les obstacles pour lui prouver l'excès de son amour.

On a gravé sur le chaton de notre anneau, le moment le plus heureux de cette histoire ; c'est celui où Léandre ayant atteint le pied de la tour qui renferme son amante, va monter sur une échelle pour arriver auprès d'elle ; un dauphin placé derrière lui annonce qu'il vient de traverser les flots, et caractérise le sujet de la gravure. Il étoit difficile de l'indiquer plus ingénieusement dans un espace aussi petit. La tête de Léandre se trouve sur un grand nombre de pierres gravées ; on en comptoit jusqu'à

soixante empreintes dans la collection du Baron de Stosch; il y avoit deux belles têtes de Léandre sur deux pierres du cabinet d'Orléans (1). On voit aussi Léandre à la nage sur plusieurs deniers d'argent de la famille *Crepereïa* (2). Il est assez naturel que les artistes aient multiplié, principalement sur les pierres gravées qui servoient de cachets, un sujet qui devoit plaire beaucoup aux amans séparés par des obstacles, ou réunis dans le mystère, loin des Argus chargés de les surveiller; le jeune homme passionné qui adressoit à l'objet de ses vœux l'expression de ses tendres sentimens, la scelloit d'une tête de Léandre, pour indiquer qu'il étoit prêt à tout entreprendre, même au risque de sa vie, pour prouver la sincérité de son amour.

PLANCHE XXI.

I.

Nous offrons ici, sous une autre face, le groupe de bronze dont nous avons fait la description dans la planche précédente.

II.

Nous avons déjà parlé des figures Panthées, *Signa Panthea*, qui réunissent les symboles non pas de tous les dieux comme leur nom l'indique, mais de plusieurs; cependant on reconnoît au milieu de cette variété d'attributs, une divinité spéciale; et c'est presque toujours

(1) Descript. des pierres gravées du cabinet d'Orléans. Tom. I, pag. 293, Planch. 91 et 92.

(2) *Familiæ Romanæ Fl. Ursini. Pag.* 81.

Harpocrate, la Fortune et quelquefois Minerve. C'est la première fois que nous trouvons ce Panthéisme, si l'on peut s'exprimer ainsi, appliqué au dieu des fruits et des moissons. Vertumne étoit, selon les mythologues, l'amant de Pomone; son culte prit naissance dans l'Etrurie; il étoit au nombre des divinités rustiques; on le confond facilement avec Priape et Silvain. On le représente ordinairement barbu, portant sur la tête une couronne d'épis ou de graminées: il est vêtu d'une tunique ou de la nébride, et porte des fruits dans le pan de son vêtement qu'il retrousse assez souvent d'une manière obscène; il tient aussi le pedum et la faucille.

Da falcem et torto frontem mihi comprime foeno.

PROPERT.

Quid ego adjiciam, de quo mihi maxima fama est,
Hortorum in manibus dona probata meis?
Caeruleus cucumis, tumidoque cucurbita ventre
Me notat et Junco brassica vincta laevi.

CALLIMAQ. ROM.

Nous croyons reconnnoître dans notre figurine ce dieu des campagnes et des moissons, couvert des attributs de plusieurs autres Dieux, et réalisant ici ce que lui fait dire Properce (1).

Opportuna mea est cunctis natura figuris,
In quamcunque voles verte, decorus ero.

Vertumne porte le bonnet Phrygien, ou la tiare Persane donnée à Mithras, sous le nom duquel on adoroit le Soleil; il a sur les épaules le carquois d'Apollon, et les ailes de la Victoire ou de Némésis; la tête de la Gorgone

(1) *Eleg. Lib. IV, c. 2.*

est placée sur sa poitrine comme symbole de Minerve; la dépouille du lion de Némée, qui paroît sur son épaule gauche, rappelle la force de l'invincible Hercule; la corne d'abondance qu'il porte sur le bras droit indique la fertilité et les faveurs de la Fortune. On ne distingue plus ce qu'il tenoit de la main gauche, et qui étoit peut-être une faucille. Il porte une couronne de plantes dont l'espèce n'est pas facile à déterminer; il est vêtu, comme les moissonneurs, d'une courte tunique ceinte au milieu du corps; sa chaussure est une espèce de brodequins ou des bottines.

Pignorius, Baudelot et Cuper ont publié une figurine qui présente quelques rapports avec la nôtre. Les deux premiers auteurs l'ont prise pour Saturne, et Cuper pour Osiris. Nous nous rangeons volontiers au sentiment de ce dernier, qu'il appuie de remarques solides pour prouver que ce monument n'est autre qu'un emblême du Soleil (1). Cette figurine est, comme la nôtre, barbue; elle porte des ailes et un carquois; elle est chargée de plusieurs autres symboles qui tous indiquent les faveurs productives que la terre doit principalement à la chaleur de l'astre du jour.

On ne pouvoit choisir une allégorie plus ingénieuse pour exprimer la fertilité de la terre; cette jolie figurine a été trouvée, il y a quelques années, à Nismes, d'où le dessin nous en a été envoyé; elle est gravée dans sa grandeur naturelle.

III.

Chapiteau carré en marbre blanc, employé dans les

(1) *Gisb. Cuperi, Harpocrates.* Pag. 39.

colonnades gothiques du cloître de l'abbaye de Moissac. Il avoit environ trente pouces de largeur sur sept de hauteur; la face que nous avons fait graver étoit la seule qui fût ornée de sculptures. Chacune des trois autres ne portoit que l'une des lettres T. D. M. Nous croyons ce monument du quatrième ou du cinquième siècle de l'Eglise.

IV.

Petite bulle d'or dans sa grandeur naturelle, trouvée près de Sédan; elle est formée de deux feuilles très-minces de métal; l'appendice qui la termine servoit à la suspendre au cou.

On croit que, parmi plusieurs usâges que les Romains reçurent des Etrusques, celui des bulles fut un des plus anciens; c'étoit d'abord une récompense du courage, qui faisoit partie des marques du triomphe; on la donna ensuite aux jeunes patriciens lorsqu'ils prenoient la prétexte, et enfin elle devint l'ornement de tous les jeunes garçons même dans le plus bas âge.

Ces bulles étoient creuses, afin d'y renfermer certains préservatifs que la superstition douoit d'une grande efficacité; la forme des bulles étoit variée, mais le plus souvent elles étoient rondes, ou elles représentoient un cœur, sur lequel il y avoit quelquefois un simulacre Phallique. On trouve assez fréquemment des médailles impériales d'or, montées avec soin, et soutenues par une bélière, et l'on peut conjecturer que ces bijoux tenoient lieu de bulles, et étoient, comme elles, portées au cou par les enfans des deux sexes. (Voyez ci-après Planche XXV, N.os IV et VII.)

V.

Cette petite plaque d'argent provient des mêmes fouilles

que la bulle qui précède; on voit qu'elle a fait partie d'une agrafe, car d'un côté elle étoit cousue à l'étoffe, et de l'autre elle recevoit un crochet. On y voit en relief, et d'un joli travail, les bustes de deux jeunes époux qui portent la main sur une corbeille remplie de fruits. C'étoit peut-être le symbole de la fécondité qui devoit combler les vœux d'un jeune couple nouvellement uni. On voit des figures semblables sur plusieurs monumens tumulaires.

VI.

Feu M. Beaucousin l'aîné, que nous avons déjà cité souvent dans ce Recueil, fit l'acquisition de cette boucle d'oreille trouvée dans une tourbière près d'Amiens, et nous la céda. Sa forme étoit d'un fréquent usage, car nous en avons possédé trois presque semblables, et dont deux nous avoient été envoyées d'Italie; celle-ci est d'un or très-pur, et travaillée très-délicatement.

VII.

On trouve communément dans les catacombes de Rome de petits poissons, de différentes matières et de différentes formes; celui-ci est en calcédoine saphirine; nous en avons trois autres en jade, en agate variée et en cristal de roche; tous paroissent avoir eu la même destination, étant percés pour être portés ou attachés; ils ont été trouvés dans des tombeaux. On voit aussi des fibules en forme de poisson, ou qui en portent la figure; elle se trouve encore sur les pierres gravées et dans les sculptures sépulcrales.

Il paroît que dans les premiers siècles de l'Église, principalement aux époques des persécutions, ceux qui pro-

fessoient la religion chrétienne ne pouvoient se livrer qu'en secret aux céremonies de leur culte. Ils avoient adopté, pour se reconnoître entr'eux, ou pour distinguer leurs sépultures de celles des Payens, différens signes; tels que le poisson, l'ancre, la colombe, la palme, etc. Le poisson surtout étoit un de ces signes de convention le plus fréquemment employé, parce qu'il étoit le symbole du bapteme, et que son nom Grec ΙΧΘΥΣ donnoit les initiales des mots Ιησοῦς Χριςὸς Θεοῦ Υὸς Σωτὴρ, *Jesus-Christus*, *Dei Filius Salvator* (1), explication très-ingénieuse. Cet usage des premiers Chrétiens, d'adopter des symboles cachés du baptême et de la communion, nous persuade de plus en plus, comme nous l'avons déjà déclaré, que M. l'abbé de Tersan a découvert le véritable sens de la fameuse formule *sub ascia dedicavit*, qui se trouve sur un grand nombre d'inscriptions tumulaires, presque toutes découvertes dans ce qu'on appeloit Gaule à Brayes, *Gallia Braccata*. Ce savant a regardé l'*Ascia*, hache ou aissette, dont la figure accompagne souvent cette formule dédicatoire, comme l'emblême de la croix; il doit donner à cette explication les développemens nécessaires pour l'appuyer, et nous ne doutons pas qu'il ne fasse généralement adopter cette découverte, sur un point de critique qui a long-temps exercé l'érudition des antiquaires.

PLANCHE XXII.

I.

Agrafe d'un bronze très-fin et très-poli, sur laquelle on

---

(1) *Cl. Buonarotti de Vitr. antiq.* — *Soprà i pesci, col simbolo di Gesu Cristo presso gli antich. christian.* (*Dissert. d'Angelo Costadonio, Monac Camaldul.*)

voit le cheval Pégase dans le même style que sur les medailles primitives de Corinthe (1).

Selon les Mythologues, Pégase naquit du sang de la Gorgone, lorsque Persée lui coupa la tête ; il s'envola sur le mont Hélicon, et y fit sortir de la terre, en frappant du pied, une source qui prit le nom d'Hippocrène. Surpris par Bellérophon, qui lui mit un frein d'or que Minerve lui avoit donné, il se laissa monter par ce héros, qui s'en servit pour aller combattre la Chimère. C'étoit un monstre cruel, dont Jobates, Roi de Lycie, pria Bellérophon de délivrer son pays, et dont Pégase l'aida à triompher. Mais, enflé par cette victoire et par d'autres succès, il voulut, à l'aide de son coursier, aller braver Jupiter jusque sur son trône céleste ; sa témérité fut punie par le maître des Dieux, qui le précipita sur la terre. Pégase fut recu dans les écuries de l'Olympe, où les Heures furent chargées d'en prendre soin.

La ville de Corinthe avoit été fondée par *Sisiphe*, que *Thésée* fit périr pour le punir de ses brigandages. *Glaucus*, fils de Sisiphe, fut le père d'*Hipponoüs* qui tua *Bellérus* son parent, ce qui le fit appeler *Bellérophon*. C'étoit en mémoire de cette origine que les Corinthiens avoient mis Pégase sur leurs monnoyes.

Notre petite plaque pourroit être un monument Grec ; elle a dû servir d'agrafe à une ceinture au moyen d'une contrepartie qui s'ajustoit entre les deux tenons, et le tout étoit retenu par une aiguille qui le traversoit en entier. Cette plaque est gravée de grandeur naturelle, ainsi que les deux suivantes (2).

---

(1) Description des médailles Grecques, par M. Miounet. Planche 38, N.° 9.

(2) Voyez la description que nous avons faite ci-devant, pag. 64, de ces sortes d'agrafes.

II.

Cette tête du Soleil est vue de face; elle est entourée de rayons, les cheveux sont bouclés et relevés de chaque côté avec élégance. On appelle *Oriens*, ou soleil levant, les têtes du même genre que l'on voit sur les monumens, principalement sur les pierres gravées. Les Rhodiens, qui regardoient le Soleil comme leur grand protecteur, mettoient sa tête de face sur leurs monnoyes.

III.

Les anciens faisoient un grand cas des chiens dont ils se servoient pour la chasse et pour la garde de leurs maisons. Les Grecs les distinguoient par les noms de leur pays, et préféroient les Indiens, les Crétois et les Locriens. Les Romains faisoient les mêmes distinctions, mais ils en avoient des races plus multipliées. Les plus ardens étoient les Molosses, les Gaulois, les Hircaniens, les Indiens et les Lybiens; les plus adroits étoient ceux de la Crète, de l'Étolie, de la Toscane et de l'Ombrie; enfin ils regardoient comme les plus légers à la course les chiens Gaulois, Belges, Ségusiens et Sicambres. On en dressoit pour la chasse des bêtes fauves, et pour celle des bêtes féroces. Les chiens étoient, dès ces temps anciens, regardés comme le symbole de la fidélité; c'est dans ce sens qu'on les voit souvent sur les sculptures tumulaires. Ils étoient consacrés à Diane Hécate; on en immoloit aussi en l'honneur de Mars.

On trouve sur les plus anciennes monnoyes de l'Italie un chien couché, entr'autres sur les as de *Tuder* dans l'Umbrie, et d'*Hadria* dans le Picentin. On voit un levrier

sur quelques parties d'as du *Latium*, et un épagneul sur une monnoye attribuée à Malte. On voit souvent aussi des chiens sur les pierres gravées; nous possédons plusieurs pâtes antiques sur lesquelles est un chien couché; cet animal intelligent et fidèle étoit un des principaux attributs des dieux Lares, chargés, comme lui, de la garde des maisons; c'est d'après cette similitude de fonctions que les Lares sont ordinairement représentés avec une peau de chien sur la tête, et quelquefois même sous la figure de cet animal.

Les trois petits monumens que nous venons de décrire sous les N.os I, II et III de cette planche, ont été recueillis dans les environs de Sedan.

IV, V ET VI.

Nous avons fait dessiner sous ces Numéros une belle anse de vase trouvée à Lyon, où nous en fîmes l'acquisition il y a quelques années; nous en connoissions l'origine, et nous avions déjà tenté de l'obtenir d'un soi-disant antiquaire appelé *le Romain*, qui avoit rassemblé une multitude d'objets curieux entassés sans discernement dans ce qu'il appeloit son Cabinet, et qui n'étoit qu'une boutique de ferrailleur et de fripier; ses hautes prétentions ne nous avoient pas permis d'acheter cette anse de vase; nous fûmes plus heureux, il y a cinq ans, auprès de son successeur, qui nous la céda à un prix raisonnable.

Elle représente une femme nue, tenant un voile au-dessus de sa tête; à ce voile est adossé le buste d'un génie sortant d'une plante; on aperçoit, à la partie inférieure qui figure grossièrement les pieds de ce génie, une rainure qui emboitoit sans doute cette anse dans le bord du vase

auquel elle étoit fixée par un anneau qui enveloppoit les jambes de la femme. Nous ne hasarderons aucune explication de ce monument qui étoit peut-être de pure fantaisie; les yeux des deux figures sont d'argent, et nous avons déjà fait remarquer cette particularité dans plusieurs figurines découvertes à Mâcon et à Chalon-sur-Saône.

Cette anse a sept pouces de hauteur; la portion représentée sous le N.° VI, a trois pouces de hauteur, deux pouces et demi de largeur, prise à sa partie inférieure, et un peu plus de deux pouces de saillie.

VII.

Castor et Pollux ont été honorés en commun sous le nom des Dioscures ou fils de Jupiter; ils présidoient principalement à la navigation et aux jeux du cirque. Nous donnons ici une petite figure en bronze de Castor, qui excella dans l'art de dompter et de monter les chevaux; il a sur la tête le *pileus*, bonnet conique; ses épaules sont couvertes d'une courte chlamyde; il tient la bride de son coursier: ce petit monument, gravé dans sa grandeur naturelle, est d'un travail médiocre, et n'a d'autre mérite que l'intérêt du sujet; il a été trouvé près de Sedan.

Caylus a rapporté un petit groupe presque semblable, mais de meilleur style que le nôtre, dans lequel il a cru voir seulement un esclave conduisant par la bride un cheval vainqueur dans les jeux (1); le bonnet conique nous porte à croire que c'est, comme nous l'avons dit, l'un des Dioscures que représentent les deux monumens.

---

(1) Antiq. expl. Tom. VII, pag. 194, pl. 48.

VIII.

Nous ne pouvons assigner l'emploi de ce fragment de bronze, qui a la forme d'un lion couché. Le tenon qui se trouve à la face inférieure, pourroit faire conjecturer qu'il a fait partie d'un cadenas, dont nous ne saurions cependant pas déterminer la forme.

Tous les objets qui composent cette planche font partie de notre Cabinet.

PLANCHE XXIII.

I ET II.

Les Dyonisiaques étoient des fêtes instituées en l'honneur de Bacchus, et exécutées au son des instrumens les plus bruyans; les danses et les jeux qui en faisoient partie furent les premiers essais de l'art dramatique; les jeunes gens de l'un et de l'autre sexe se travestissoient dans ces bacchanales pour représenter les Faunes, les Satyres et les autres nombreux suivans du dieu du vin. On retrouve sur un grand nombre de monumens, les détails de ces fêtes et de ces marches joyeuses; on en connoît beaucoup aussi qui représentent des Faunes, dieux rustiques habitans des campagnes et des forêts.

Celui que nous publions est de bronze; il est nu, et sa tête est ceinte du *credemnon* ou bandelette bachique; il est caractérisé par ses oreilles allongées, par le prolongement de son épine dorsale, et par l'expression de sa figure; toute la myologie bien sentie, indique cependant la souplesse et la légèreté. On a restitué la corde que ce Faune tenoit pour en former à la course un cercle elliptique, dans

lequel il passoit sans s'arrêter. Nous voyons de nos jours la jeunesse se livrer au même exercice avec autant d'ardeur que de plaisir.

Ce joli monument a huit pouces trois lignes de hauteur ; il est d'une conservation parfaite, et couvert de cette belle rouille antique, *Ærugo Sacra*, qu'on nomme Patine. Il orne le magnifique Cabinet de M. le Baron Denon, et a été découvert, il y a quelques années, par des bergers dans les environs d'Autun, l'une des plus anciennes et des plus célèbres cités de la Gaule.

III ET IV.

Nous avons fait graver, dans sa grandeur naturelle, et sous deux faces différentes, cette figurine de bronze qui fait partie de notre Cabinet, et qui fut trouvée, il y a vingt-cinq ans, dans les démolitions de la citadelle de Chalon-sur-Saône.

Nous croyons qu'elle représente un comédien dans l'attitude de l'attention ou de la réflexion ; il est enveloppé dans le manteau scénique ; le bras droit seul est libre et découvert ; les pieds sont nus ; les cheveux coupés sur le devant de la tête, retombent par derrière en une seule tresse qui se perd sous le manteau. Nous connoissons plusieurs petites figures du même genre ; Caylus en a publié une presque semblable ; car nous regardons comme une faute du graveur qu'il a employé, et qui ne s'est pas servi du miroir, la différence de position des bras, dont le droit est caché et le gauche découvert, ce qui n'est ni ordinaire ni naturel (1). Nous avons d'ailleurs remarqué la même faute

(1) Recueil d'antiq. T. III, p. 228, Pl. 83.

dans plusieurs autres planches du même ouvrage. Caylus a pensé que cette figurine représentoit une jeune fille esclave, contrefaisant, pendant les saturnales, la gravité magistrale de quelque personnage important (1). Nous n'y voyons, comme dans le nôtre, qu'un de ces esclaves que les anciens poètes ont introduits sur la scène pour fournir un aliment à l'action de leurs pièces. Térence, par exemple, a fait intervenir dans son Andrienne plusieurs esclaves, tels que *Davus*, *Birrhia*, *Dromo*; ces valets anciens ne le cèdent en familiarité, en insolence et en fourberie, ni aux Frontin, ni aux la Fleur et autres vauriens de cette espèce, que nos auteurs dramatiques ont chargés dans leurs ouvrages de pervertir la jeunesse, et de tromper ou de voler les parens de leurs maîtres.

Il nous semble voir dans notre petit histrion le Davus de l'Andrienne, au monologue de la quatrième scène du premier acte, lorsqu'il réfléchit au châtiment dont Simon vient de le menacer, et qu'il se dit :

Enim verò, Dave, nihil loci est segnitiæ neque socordiæ
Quantùm intellexi modò senis sententiam de nuptiis :
Quæ si non astu providentur, me aut herum pessundabunt ;
Nec, quid agam, certum est. . . . .

M. l'abbé de Tersan a réuni plusieurs petites figures de comédiens, parmi lesquelles il s'en trouve une semblable à la nôtre; mais les cheveux sont partagés en deux tresses retroussées et attachées derrière la tête.

V.

Il y a quelques années qu'un bûcheron, en déracinant

---

(1) Recueil d'antiq. Tom. III, pag. 228, pl. 83.

un gros arbre, dans un bois voisin de Saint-Germain-du-Plain, à trois lieues de Chalon-sur-Saône, découvrit sous la souche de cet arbre la figure de bronze que nous donnons ici; elle est dans le Cabinet de M. Denon, pour qui elle a le double mérite de l'antiquité et de la localité, ayant été trouvée dans les environs de sa patrie. On nous a assuré dans le pays qu'on avoit recueilli avec cette figure une plaque de bronze sur laquelle il y avoit une inscription; mais nous n'avons pu nous procurer aucune autre lumière à cet égard. Il est vraisemblable que quelque légionnaire aura enlevé ce bronze qui faisoit partie d'un monument composé de plusieurs figures, et que, dans sa marche, il aura été forcé de l'enfouir et de l'abandonner.

L'usage d'ériger des trophées après avoir obtenu quelque victoire signalée, remonte à la plus haute antiquité; les Grecs les élevoient sur le champ de bataille même, et d'abord ils ne furent composés que des dépouilles des vaincus attachées à un poteau ou à un arbre, principalement au chêne et à l'olivier. Dans la suite on y employa le marbre et l'airain. Florus dit même qu'Æmilius, après avoir vaincu les Gaulois qui habitoient les Alpes, offrit un trophée d'or à Jupiter. On construisit enfin des masses de pierre et de marbre; on éleva des colonnes et des tours auxquelles on donna le nom de trophées; les colonnes Trajanes et Antonines en sont des exemples. On voit sur les médailles impériales Romaines, des trophées de toutes les espèces. Quelquefois un ou deux captifs y sont enchaînés dans l'attitude de la tristesse, de l'indignation et du désespoir. Une médaille de Trajan, frappée à l'occasion du triomphe de ce Prince sur les Daces, présente un captif

assis sur un amas de boucliers; il a les mains liées derrière le dos, et son attitude est la même que celle de notre bronze. On en voit sur les médailles d'Hadrien, des Antonins, de Septime-Sévère et de plusieurs autres Empereurs. Celui que nous décrivons est nu, ses mains liées derrière le dos indiquent assez qu'il étoit enchaîné à quelque trophée; sa barbe épaisse, ses cheveux hérissés à la manière des Gaulois, nous portent à croire que c'est un guerrier de cette nation, ou peut-être un de ces farouches Germains qui résistèrent si long-temps aux armes des généraux de Rome. Toute la figure exprime l'indignation et la haine; la jambe gauche relevée annonce les efforts que fait le captif pour rompre les fers qui le retiennent, et retourner encore au combat.

Cette figure est d'une très-belle conservation; elle a huit pouces six lignes de hauteur, depuis le sommet de la tête jusqu'au bout du pied gauche, et dix pouces de longueur depuis la courbure des doigts de la main jusqu'à l'extrémité du pied droit.

PLANCHE XXIV.

I, II ET III.

Le culte de Minerve, que les Grecs appeloient Ἀθήνη, remonte à la plus haute antiquité. Les Egyptiens l'adoroient sous le nom de *Neith*, comme le prouvent les médailles du Nome de Saïs; les Phéniciens, qui l'appeloient *Onga*, portèrent son culte dans la Grèce, d'où il passa chez les Romains (1).

(1) M. Millin, Galerie mytholog. Tom. I, pag. 143.

Minerve étoit la déesse des arts et de la guerre. Son histoire mythologique est très-étendue; on doit son idéal au célèbre Phidias, auteur de la magnifique statue d'or et d'ivoire, placée dans le *Parthenon* à Athènes; cette ville avoit pris son nom de cette déesse, et étoit sous sa protection spéciale.

On la représente le plus souvent avec le casque en tête et la lance à la main; elle est vêtue d'une longue tunique qui tombe en plis droits et serrés; elle porte un *Peplus* quelquefois carré et agrafé sur chaque épaule, et d'autres fois long, et lui servant de manteau dans lequel elle s'enveloppe; sa poitrine est couverte de la dépouille écailleuse et impénétrable de la Gorgone, dont la tête hérissée de serpens occupe le milieu.

D'après cette courte description, il semble que nous ne devrions pas hésiter à reconnoître, dans la belle figure de bronze que nous publions, l'industrieuse fille de Jupiter, cette déesse qui ne présidoit à la guerre que pour obtenir l'olivier de la paix, et faire fleurir les arts. Cependant le globe sur lequel cette figure pose le pied droit, nous feroit conjecturer que c'est plutôt l'image de la déesse Rome que celle de Minerve.

Non-seulement les Romains accordèrent les honneurs de l'apothéose au fondateur de leur ville, ils déifièrent encore cette ville elle-même: lorsque par la suite des temps, leur gloire se fut étendue avec leur puissance, les Grecs poussèrent l'adulation jusqu'à rendre eux-mêmes un culte à la ville de Rome, à lui édifier des temples, et à la placer au premier rang de leurs Divinités.

Cependant, ce ne fut que sous le règne d'Hadrien, qui lui dédia le premier un temple dans l'enceinte de la ville,

que ce culte fut adopté dans Rome même. On représentoit cette déesse avec le casque et le vêtement de Minerve; aussi leurs images ont-elles été souvent confondues; on ne les distingue, en général, qu'à la victoire ou au globe qui sont les attributs particuliers de Rome. Sa tête n'étoit qu'allégorique sur les deniers des familles consulaires, où elle est casquée, et quelquefois avec une couronne de tours. Les premières médailles impériales sur lesquelles elle est personnifiée, sont celles de Galba; elle y est accompagnée des légendes *Roma Renascens*, *Roma Victrix* (1). On la retrouve ensuite sur les médailles de presque tous les autres Empereurs, jusqu'aux plus bas temps, et même après la décadence de l'Empire.

Nous croyons donc reconnoître une image de cette ville, qui fut pendant quelque temps la Reine du monde, dans notre belle figure de bronze; elle a une longue tunique à plis droits; le *Peplus* carré, l'égide de Minerve et tous les vêtemens sont traités dans le style Grec; les pieds sont nus ainsi que les bras; mais le casque a la forme de ceux des Romains, et ressemble à ceux que portent les guerriers de cette nation, sur la colonne Trajane, et sur les arcs de Sévère, de Constantin et de Théodose; le globe sur lequel la déesse pose le pied nous paroît indiquer spécialement l'image de cette ville, à jamais célèbre dans les fastes de toutes les nations. Cette figure, qui est d'une belle conservation, a huit pouces et demi de hauteur; elle a été trouvée à Marseille, où elle fut recueillie par M. Lebret: elle est aujourd'hui l'un des monumens les plus précieux et l'ornement de notre Cabinet.

---

(1) De la rareté et du prix des médailles Rom. par M. Mionnet, pag. 94.

Nous avons déjà parlé de la fondation de Marseille, environ six cents ans avant Jésus-Christ, par des Phocéens venus des côtes de l'Asie Mineure et Grecs d'origine. Ces nouveaux Colons ne tardèrent pas à s'attirer l'envie de leurs voisins, jaloux de leur prospérité et des succès de leur industrie. Ils appelèrent les Romains à leur secours, et furent ainsi la première cause de leur arrivée dans les Gaules; ils firent avec eux une alliance qui subsista sans interruption, et les Marseillois se montrèrent dans toutes les occasions les amis constans et les fidèles alliés des Romains.

Les Phocéens de Marseille s'étoient mis sous la protection particulière de Minerve, à laquelle ils avoient élevé dans leur ville un temple où sa statue étoit placée, et on voyoit la tête de cette déesse sur leurs anciennes monnoyes; il n'est pas étonnant que leurs artistes aient confondu dans les monumens le culte de Minerve, déesse tutélaire de Marseille, avec celui de Rome qui étoit pour eux une autre divinité protectrice; et sous ce double rapport notre figure nous paroît mériter un intérêt particulier.

La Chausse a publié un buste de Rome, dont le casque et la figure ont quelques rapports avec notre bronze; Montfaucon a aussi fait graver plusieurs images de cette déesse, entr'autres une petite statue de bronze du Cabinet de Saint-Germain-des-Prés, qui pose le pied gauche sur un globe (1). On la reconnoît souvent sur les médailles et sur les pierres gravées; mais ses statues sont rares en marbre et en bronze. Nous avons reproduit dans la planche XXX de ce Recueil un beau médaillon de plomb, sur lequel

---

(1) Antiq. expliq. Tom. I, part. II, pag. 292.

on voit aussi le déesse Rome, et qui avoit été déjà gravé dans l'histoire de Metz et dans Caylus, mais d'une manière trop peu satisfaisante ; ce qui nous a déterminés à le faire copier plus exactement sur l'original.

PLANCHE XXV.

I ET II.

Ce guerrier combattant n'a rien de remarquable, et le travail en est peu soigné ; nous le donnons dans sa grandeur naturelle, il a été trouvé près de Sedan. Nous croyons ce petit monument Gaulois ; la tête est nue, la chevelure et la barbe sont touffues ; sur la cuirasse est un manteau court, et les cuisses sont couvertes des anaxirides, espèce de pantalon qui caractérise les nations barbares. Caylus a publié un vase Grec sur lequel on voit un homme qui ressemble beaucoup au nôtre, et qui lance un javelot contre un énorme sanglier.

III ET IV.

Petite figure de femme couchée, et tenant une bourse ; ce bronze a été trouvé aux environs d'Amiens.

V.

Ce fragment a fait partie d'une frise très-riche ; il représente un enfant sortant d'une touffe de feuilles de vignes, et qui tenoit une grappe de raisin, dont il reste quelques traces. Il a les cheveux retroussés au sommet de la tête, à la manière dont les portoient les jeunes Romains avant de prendre la robe virile ; son seul vêtement est une chla-

myde retenue sur l'épaule droite par une agrafe ronde; les yeux sont incrustés en argent. Ce bronze, du meilleur style Romain, a six pouces de hauteur dans son plus grand diamètre; il a été trouvé dans les environs de Tours, et acheté par un chaudronnier ambulant, chez lequel nous l'avons recueilli avec un assez grand nombre de médailles antiques.

VI.

Nous avons la certitude que ce char a été découvert en France, sans connoître cependant l'endroit où il a été trouvé; il fut vendu publiquement, il y a environ vingt-cinq ans, et acheté par un libraire qui nous l'a cédé sans pouvoir nous fournir d'autres renseignemens.

Ce char est tiré par quatre colombes; une déesse y est assise, et accompagnée de trois femmes qui se groupent debout derrière elles; elles sont couronnées de fleurs et de fruits, et entourent un cippe surmonté d'une pomme de pin qui sort de quatre feuilles de chêne. Les roues du char sont modernes; il a six pouces de longueur sur environ quatre pouces de hauteur.

Nous croyons retrouver dans ce monument, qui nous paroît avoir été fondu dans les Gaules à l'époque où l'art avoit dégénéré, un mélange des attributs de Vénus et de Cybèle.

La Vénus des Romains, que les Grecs nommoient Ἀφροδίτη, parce qu'on la disoit sortie de l'écume de la mer, étoit la déesse du plaisir et de la beauté. On lui donnoit pour fils Ἔρος, Cupidon ou l'Amour; et son culte étoit très-répandu dans la Grèce. Elle fut d'abord adorée sous la forme d'un fétiche pyramidal, dont on voit la figure sur les médailles de Cypre; mais bientôt on lui créa un idéal, dans

lequel on chercha à réunir et à perfectionner tous les charmes de la beauté. Les plus célèbres sculpteurs de l'ancienne Grèce consacrèrent leur talent à multiplier les images de cette déesse, et lui firent des statues; les plus anciennes étoient vêtues. Le ciseau de Praxitèles et le pinceau d'Apelles produisirent des images de Vénus, dans lesquelles aucun de ses charmes n'étoit voilé. On voit sur les médailles des Cnidiens la belle statue que Praxitèles fit pour eux, et dans laquelle il avoit réuni l'ensemble des beautés de deux célèbres courtisanes, *Cratine* et *Phryné*. Apelles fut de même inspiré par Campaspe et par Phryné sortant du bain, lorsqu'il peignit la fameuse Vénus Anadyomène, à laquelle les habitans de Cos attachoient un si grand prix.

Les statues de Vénus ont été très-multipliées; elles sont presque toujours nues, ou couvertes d'un vêtement léger à la partie inférieure du corps; la langoureuse et amoureuse colombe lui étoit particulièrement consacrée : les Romains ont rendu à cette déesse un culte spécial, et qui devint plus général encore depuis César, qui prétendoit tirer d'elle son origine; on la voit dans ce sens sur les médailles consulaires de la famille *Julia*. On trouve aussi ses images sur un grand nombre de médailles des Empereurs et surtout des Impératrices, avec differentes épithètes, comme, *Augusta*, *Felix*, *Genitrix*, *Victrix*, etc.

Les Grâces, appelées par les Grecs Χαριτεσ, étoient les compagnes ordinaires de la déesse de la beauté; les mythologues les disoient filles de Jupiter et d'Eurynome, et les faisoient présider à la bienfaisance et à la reconnoissance. On leur consacra des temples dans beaucoup de villes de la Grèce, et leur culte a été souvent

confondu avec celui des Muses, pour indiquer, sans doute, que les grâces ajoutent au mérite des talens et de la beauté. Leur nombre a varié, et a enfin été fixé à trois : Æglé, Thalie et Euphrosyne ; elles sont le plus souvent représentées nues, se tenant par la main, et dansant en rond.

Le culte de Cybèle fut aussi très-répandu chez les Romains. D'abord, elle fut adorée sous le nom de *Rhea*, femme de Saturne et mère de Jupiter, et ensuite sous ceux d'*Idæa*, du mont Ida sur lequel elle étoit honorée ; *Mater Magna*, Mère des Dieux, *Ops*, *Tellus*, la terre, *Berecynthia* et *Dindymena*, des monts Bérecynthe et Dindymène, sur lesquels elle avoit des temples. On la représente ordinairement avec un voile surmonté d'une couronne de tours, assise sur un trône ou dans un char traîné par des lions ; elle tient le *tympanum*, espèce de tambourin, et le pin lui étoit particulièrement consacré.

Il n'est pas étonnant, d'après ce que nous venons de dire de Vénus, des Grâces et de Cybèle, que les Gaulois aient confondu dans un seul culte ces déesses qui dans la mythologie Romaine avoient entr'elles de si grands rapports. Vénus étoit la mère des Amours, des Jeux, des Ris et des Plaisirs; Cybèle étoit celle des Dieux et des hommes, et nous avons déjà vu que nos ancêtres se plaisoient à réunir dans une seule divinité une grande puissance, avec les symboles et les attributions de plusieurs autres.

Beger a publié dans le Musée de Brandebourg (tome 2, page 272) un monument sur lequel on voit les trois Grâces entrelacées, et dont l'une pose la main sur une femme voilée, assise, et tenant les mains comme celle qui est dans notre char ; deux colombes ornent le fronton de ce marbre, sur lequel on lit, *ad sorores IIII*, aux quatre sœurs.

Beger observe qu'on a d'abord compté quatre Grâces qui représentoient les Heures et les Saisons ; elles étoient couronnées de fleurs, de fruits, de pampres et d'olives, et elles étoient, comme Vénus, filles de Jupiter. Cette sculpture nous paroît avoir beaucoup de rapport avec notre bronze : les Grâces y sont couronnées de fleurs et de fruits, et vêtues comme dans les monumens de l'ancien style. Elles pourroient être ici l'emblème des trois belles saisons de l'année, le printemps, l'été et l'automne, pendant lesquelles la terre, représentée par la femme assise, se couvre des dons de Flore et de Pomone, et se pare de toutes les grâces de la nature; l'hiver seroit justement exclu d'une réunion qui ne doit inspirer que des idées douces et riantes, en offrant les symboles de la fertilité et du plaisir.

Nous regarderons donc notre char comme un monument votif, consacré dans les Gaules, vers les quatrième ou cinquième siècles, à Vénus et à Cybèle réunies dans une même divinité, en reconnoissance de la fertilité, de l'abondance et de la joie que les Gaulois croyoient devoir à la protection de ces déesses.

PLANCHE XXVI.

Nous ne répéterons pas ici ce que nous avons dit ailleurs de la plastique; nous rappellerons seulement que l'argile étant la substance la plus répandue sur la surface du globe, et qui se trouve partout sous la main de l'homme, elle a dû être aussi la première dont il a tiré parti pour ses besoins. Les plus anciens ustensiles ne furent sans doute qu'une masse d'argile grossièrement arrondie, et creusée pour contenir les liquides. Lorsque l'art d'imitation prit

naissance; l'argile servit encore aux premières ébauches des statuaires. Du temps de Pausanias, on voyoit dans plusieurs temples de la Grèce des statues en terre cuite (1); cette substance fut même employée à modeler les ébauches des artistes, après que l'art eut atteint son plus haut degré de perfection. On continua dans tous les temps à s'en servir pour orner les temples de frises et d'autres ouvrages en relief, et pour fabriquer des vases des formes les plus élégantes et les plus variées. M. d'Agincourt, qui est mort à Rome il y a peu de temps, emportant les regrets de tous les amis des sciences et des arts, fit publier à Paris en 1814 un Recueil précieux de fragmens des plus beaux ouvrages en terre cuite : on peut juger, d'après ces restes intéressans, de la perfection à laquelle les anciens avoient porté la plastique.

De tous les monumens en terre cuite qui nous sont restés, les lampes sont les plus nombreuses et les plus communes; cependant on en découvre encore chaque jour avec des formes nouvelles, des sujets inconnus, ou des inscriptions inédites. Telles sont celles que nous publions ici; celle du N.° IV seule a été gravée dans le Recueil de M. d'Agincourt, dont nous venons de parler; mais comme elle fait aujourd'hui partie de nos collections, nous nous sommes décidés à la reproduire.

I, II ET III.

On peut supposer que l'usage des lampes remonte aux âges les plus reculés; on les a divisées en trois classes principales, *Lucernæ Sacræ, Domesticæ, Votivæ*; les

(1) Winckelmann, hist. de l'art. Tom. I, pag. 24.

premières servoient aux actes de la religion, les secondes dans les habitudes ordinaires de la vie, et les dernières étoient consacrées dans les temples. On pourroit comprendre dans cette troisième classe, les lampes placées dans les tombeaux, et qui sont celles que l'on retrouve en plus grand nombre : au surplus, il n'est pas toujours facile de déterminer à quelle classe appartiennent les lampes; on cherche dans ce cas à substituer la vraisemblance à la certitude. Nous ne nous étendrons pas davantage sur ce sujet; nous avons d'ailleurs déjà cité les auteurs qui ont publié des Recueils considérables de ces sortes de monumens.

On n'en connoissoit point encore de semblables à celles que nous rapportons sous les N.° I et II de cette planche, et qui ont la forme d'un casque athlétique à visière; elles appartiennent à M. le Baron Denon, et ont été découvertes dans les environs de la ville d'Arles.

On voit souvent sur les lampes, les différens exercices de l'amphithéâtre et du cirque, tels que les combats des hommes contre les animaux, ou des bêtes féroces les unes contre les autres, les courses de chars, les combats des gladiateurs et ceux des lutteurs; ces derniers étoient les plus sanglans et ceux qui excitoient davantage l'avide et barbare curiosité de la multitude. On croit que les gladiateurs commencèrent à paroître chez les Etrusques, d'où ils passèrent chez les Romains; dans la suite des temps, leurs combats firent partie des spectacles publics; ils devinrent même un amusement pour le peuple, dans les rues, dans les marchés, et les gens opulens les introduisirent jusque dans les salles de festins.

Il y avoit trois sortes de gladiateurs; les *Secutores*,

armés de javelots, de masses de plomb, d'un bouclier et couverts d'un casque et d'une cuirasse; les *Myrmillones* ordinairement Gaulois d'origine, et portant sur leurs casques un poisson en forme de cimier; et les *Retiarii*, qui ne portoient ni casque ni bouclier, et qui n'étoient armés que d'un trident et d'un filet dans lequel ils cherchoient à envelopper leur adversaire, pour le frapper plus sûrement; ils se battoient contre les *Secutores* et les *Myrmillones*.

Les gladiateurs portoient dans leurs exercices meurtriers, des casques à visière qui leur couvroient entièrement la tête; il y avoit des trous qui leur laissoient voir leur ennemi et suivre ses mouvemens; on en voit la forme sur nos deux lampes. Le N.º I a pour crête, un petit temple avec un fronton; il est percé de cinq trous à la visière; et sa hauteur est de trois pouces dix lignes. Le N.º II est présenté sous deux faces, il est surmonté d'une tête de cheval; la visière est percée de huit trous, et sa hauteur est de trois pouces.

Montfaucon a rapporté un cippe tumulaire, trouvé à Rome dans la vigne Pamphyle, sur lequel on voit la figure de ce gladiateur vigoureux, nommée *Bato*, que Caracalla obligea de se battre le même jour contre trois adversaires, et qui succomba sous les coups du dernier. On voit près de lui un casque ayant deux trous à la visière, et tout-à-fait semblable à ceux de nos anciens chevaliers (1). On voit dans le même ouvrage (page 294), la figure de *M. Antonius Exochus*, Cestiphore célèbre, qui sous le règne de Trajan combattit dans les jeux publics avec des

(1) Antiq. expl. T. III, part. II, pag. 266.

courroyes du poids de neuf livres, et terrassa le neuvième jour son adversaire *Araxes.* On voit près de lui un griffon qui soutient un casque à visière, semblable à ceux de nos lampes, ce qui nous fait conjecturer que cette arme défensive servoit non seulement aux gladiateurs, mais aux Pugilaires et aux Cestiphores; M. le Maréchal d'Estrées, possédoit un très-petit casque à visière en bronze (1). Passeri, dans son Recueil de lampes, en a fait graver une sur laquelle on voit deux gladiateurs avec ce même casque; il dit que ce sont des Myrmillons qui d'abord les adoptèrent pour combattre les Rétiaires, ou pour se battre entr'eux; il ajoute que ce casque passa ensuite aux soldats et vraisemblablement aux Crupellaires qui étoient couverts d'une armure de fer à l'épreuve de l'épée et du javelot (2).

Nous pensons que nos lampes dont le sujet et la forme sont inédits, dans ces sortes de monumens étoient votives, et qu'elles ont été consacrées à des divinités auxquelles des gladiateurs heureux, avoient fait honneur de leurs succès. La tête de cheval qui sert d'aigrette à l'une de ces lampes, pourroit faire conjecturer qu'elle avoit été offerte aux Dioscures, qui présidoient principalement aux jeux du cirque.

IV.

Nous sommes persuadés que cette lampe est la même que M. d'Agincourt a fait graver dans son recueil d'ouvrages en terre cuite; il dit qu'elle a été trouvée dans une église

---

(1) Antiq. expliq. Suppl. Tom. III, pag. 176.

(2) *Lucernæ fictil. Tom. III. Tab. VIII. — Tacit. Annal. Lib. III.*

Cophte, et qu'elle a été consacrée à l'imitation du culte des anciens à un personnage sanctifié. Nous y lisons ΠΟΛΥΟΚΤΟC ΤΟΥΑΓΙΟΥ, que nous expliquons, *du Saint*, *du Vénérable à cheveux blancs ;* cette lampe en terre rouge a trois pouces de longueur.

V.

Les noms Grecs sont assez rares sur les lampes ; on lit sur celle-ci, qui est dans la moitié de sa dimension, ΚΡΗCΚΕΝΤΟC. Elle est d'une jolie forme, et d'une terre jaunâtre, fine et légère.

VI.

Nous n'avons qu'une moitié de ce moule d'argile, qui a deux pouces et demi en carré, et dont nous n'avons fait graver que le milieu, auquel un petit canal conduisoit le métal fondu ; ce médaillon a un pouce sept lignes de diamètre et trois lignes de profondeur ; on y voit une figure chimérique assez semblable à celles qui se trouvent sur les plus anciens médaillons Gaulois, qui paroissent tous avoir été coulés et non pas frappés ; ce moule a été trouvé près de Sedan.

L'auteur du *Museum Danicum* a rapporté (Planche 14) trois pièces d'or trouvées dans la Zélande et dans la Norwège, ne portant d'empreinte que d'un côté, et offrant des figures barbares assez semblables à celle de notre moule. Ces pièces ont un anneau pour les suspendre, ce qui a fait présumer que c'étoient des amulettes, ou des talismans destinés à être portés au cou ; la superstition avoit rendu ces pratiques très-communes, principalement dans les régions du nord ; peut-être notre moule a-t-il servi à fondre des amulettes du même genre, son diamètre étant plus

considérable que celui des médaillons Gaulois les plus volumineux.

VII ET VIII.

Pour ne pas multiplier des formes de lampes déjà connues, nous ne donnons ici que les sujets empreints sur deux des nôtres, et dont la forme est la même que celles gravées au Tome VI, Planche V des Antiquités d'Herculanum (édition *in*-4.°). Elles ont quatre pouces environ de diamètre, et ont été trouvées, il y a quelques années, près de Boulogne-sur-Mer.

On voit sur le N.° VII deux femmes, dont l'une est étendue sur un lit, enveloppée d'une draperie légère, et portant sur sa tête le bras droit, pour annoncer peut-être la fatigue du plaisir plutôt que le besoin de sommeil. L'autre femme est nue et debout; elle offre à sa compagne un objet figuré par l'ouverture de la lampe qui servoit à verser l'huile; les ouvriers en ont souvent tiré partie, comme ici, afin de dérober le moins possible les formes du sujet imprimé sur la lampe. On voit devant le lit la chaussure de la femme couchée, et on lit dans la partie supérieure du disque, LAS. AM.

Nous avons dit ailleurs que nous pensions que les inscriptions, placées en relief ou en creux sur le corps des vases, ou dans le médaillon des lampes, avoient rapport aux sujets ou à la destination de ces ustensiles, et que les noms de potiers se trouvoient ordinairement appliqués sur le fond. Nous n'osons pas hasarder une interprétation des demi-mots gravés sur celui-ci, qui pourroit représenter deux femmes liées d'une étroite amitié; on sait que, dès les temps anciens, certaines femmes ont, surtout dans

les pays chauds, étrangement abusé de leur défaut de conformation; Saint-Paul reprochoit ce vice aux dames Romaines (1). Athénée, Aristophane, Plaute, Phèdre, Ovide, Martial et d'autres anciens auteurs ont désigné ces femmes lascives d'une manière plus ou moins directe. Sénèque parle d'elles en ces termes: *Dii illas Deæque malè perdant ! adeò perversum commentæ genus impudicitiæ, viros ineunt*. L'abréviation de l'inscription de notre lampe prêteroit même à la vraisemblance de notre conjecture; car il semble qu'on auroit voulu, par pudeur, laisser deviner ces mots, *Lascivæ Amicæ*. On trouve souvent sur les monumens des sujets bien moins équivoques, et qui prouvent que les anciens n'étoient pas toujours disposés à ne blesser ni la morale ni les yeux.

Le N.° VIII représente un de ces combats cruels dont les anciens aimoient à voir et à suivre les détails sanglans dans les amphithéâtres et dans les cirques; chez les Romains, on obligeoit souvent des criminels à descendre dans l'arène pour lutter avec les animaux les plus féroces; quelquefois des hommes courageux affrontoient ces dangereux combats pour faire parade de leur force et de leur adresse; d'autres enfin ne craignoient pas d'exposer ainsi leur vie pour gagner un modique salaire; mais on les regardoit comme infâmes. Les criminels qui sortoient vainqueurs de cette lutte étoient renvoyés absous. Dans les temps de persécutions on exposoit aux bêtes féroces les Chrétiens, qui se jetoient sous leur dent meurtrière, et se laissoient dévorer plutôt que de renoncer au vrai Dieu. Notre lampe a peut-être été placée dans le tombeau de l'un de ces mar-

(1) *Ad Roman. cap. I.*

tyrs, en mémoire de son héroïque dévouement. On y voit un tigre ou un ours rassasié de sa proie, et qui en abandonne les restes à un lion furieux qui s'en repaît.

PLANCHE XXVII.

I, II, III ET IV.

L'USAGE des chars, que les Grecs nommoient Ἅρμα, Ὄχημα, et les Romains, *Currus*, remonte aux temps les plus anciens. Sans chercher à en connoître l'origine, nous nous bornerons à parler brièvement de leurs formes et de leur utilité; il y en avoit à deux et à quatre roues, *Birota* et *Quadrirota :* on leur donnoit aussi des noms relatifs au nombre de chevaux qu'on y atteloit, *Bigæ*, *Trigæ*, *Quadrigæ;* ils servoient aux transports ordinaires, aux voyages, et aux courses dans les jeux publics. Selon Pline, les chars à quatre roues furent inventés par les Phrygiens; ceux auxquels on mettoit six et sept chevaux de front se nommoient *Sejuges*, *Septijuges :* ce nombre étoit quelquefois porté jusqu'à dix; mais alors les chars ne devoient servir que dans les pompes triomphales ou dans les grands jeux du Cirque. Il y avoit encore des noms tirés de la forme et des usages des chars. Les *Thensæ* portoient les images des Dieux dans les fêtes, les Empereurs y montoient dans leurs triomphes; le *Carpentum*, ordinairement tiré par des mules, servoit aux Matrones et aux Impératrices; on en voit sur les médailles de consécration des princesses du haut Empire. Les Romains avoient pris des Gaulois plusieurs espèces de chars, tels que la *Carruca*, le *Pilentum*, la *Rheda*, espèce de coche tiré par huit ou dix chevaux

ou mulets, attelés deux à deux ; le *Cisium* et la *Benna*, qui étoient garnis d'osier. Les Gaulois attachoient des faulx aux essieux des roues du *Covinus* et de l'*Essedum*, pour s'en servir dans les combats.

Les voitures de luxe et de parade étoient plus ou moins ornées; on y employoit le bronze, l'or, l'argent et l'ivoire. Spartien dit qu'Elagabale se servoit de chars dorés auxquels il atteloit des femmes nues. Les Empereurs en ont eu quelquefois d'or ; et selon Florus, Bituitus, roi des Gaulois, parut dans une pompe triomphale, sur le *Carpentum* d'argent dont il se servoit lorsqu'il avoit été fait prisonnier.

Les roues des chars étoient ou pleines et solides, ou avec des rais implantés dans des jantes et dans un moyeu, au nombre de cinq au moins et de six au plus ; tout ce qui est en fer dans les roues de nos chars étoit en cuivre dans celles des anciens. On en conserve une au Cabinet royal de France ; l'Académie de Toulouse en possède deux autres trouvées près d'Aleth ; elles sont creuses, afin que l'air, circulant dans le vide, pût rafraîchir le métal, et diminuer la chaleur produite par la rotation (1). Ces sortes de monumens sont très-rares ; nous en compléterons l'intérêt en faisant connoître la manière simple, ingénieuse et sûre dont les anciens se servoient pour retenir les roues dans l'essieu. Nous avons fait graver dans cette planche l'un des quatre chapeaux de roues absolument semblables, découverts avec d'autres monumens dans les environs de la ville de Luxembourg, et qui faisoient partie du cabinet de M. Husson. Le chapeau est complet dans le N.° I ; il a en tout sept

---

(1) Voyage dans les départemens du midi. (M. Millin.) Tom. IV, p. 444.

pouces neuf lignes de hauteur ; le N.° II offre la cheville ou clavette qui traversoit le chapeau et l'essieu, et dont l'extrémité inférieure décrivoit une ligne courbe suffisante pour captiver la roue dans l'essieu, en permettant néanmoins de la retirer sans effort lorsqu'on vouloit enlever la roue. On voit sous les N.os III et IV le chapeau seul qui a trois pouces neuf lignes de diamètre. Les ornemens de ce bronze, et le fini de toutes ses parties, nous font conjecturer qu'il a appartenu à un char de luxe, et peut-être à celui de l'un des Empereurs qui ont séjourné dans les Gaules.

V, VI, VII ET VIII.

Nous avons fait graver sous ces numéros, et dans leur grandeur naturelle, les objets en jayet trouvés près de Bavay, et dont nous avons fait mention en faisant la description de la planche IV. Ils composoient une espèce de chapelet dans lequel les N.os V et VII étoient placés alternativement et en assez grand nombre, puisque nous en avons douze de chaque espèce ; on y voit des caractères en relief qui, sans doute, étoient mystiques. Le croissant, qui a deux pouces et demi de diamètre, étoit à une extrémité du chapelet, et la boule qui en a deux et demi, et un pouce trois lignes d'épaisseur, terminoit l'enfilage.

On connoît plusieurs monumens sur lesquels on voit des Druides avec un croissant, tel qu'il est au sixième jour de la lune ; c'étoit l'époque expressément fixée pour la cérémonie du Gui sacré ; les Druides portoient sans doute, comme les Orientaux, des chapelets de jayet semblables au nôtre ; le nombre des pièces, le croissant et le disque

devoient avoir rapport aux pratiques religieuses que les Druides étoient tenus d'observer, depuis le renouvellement de la lune jusqu'au jour consacré pour leurs mystères.

Il s'est conservé dans plusieurs contrées de la Gaule, et notamment dans la Bourgogne, la Picardie, la Lorraine et la Bretagne, d'anciens usages qui paroissent devoir leur origine au culte druidique; il y a 25 à 30 ans que les enfans crioient dans les rues, le premier jour de l'an, *au Gui l'an neuf;* on vendoit dans la Bourgogne, seulement dans le temps du carême, des gâteaux appelés *Corniottes;* et dans la Lorraine les enfans alloient au jour de l'an demander à leurs parrains et marraines, leur *Cugneu* ou *Gugneu*, c'est-à-dire, de petits gâteaux en forme de croissans, et dont le nom rappelle certainement le *Gui neuf* si révéré de nos ancêtres (1).

PLANCHE XXVIII.

I ET II.

Les Dyptiques, Δίπτυχον, sont, comme leur nom l'indique, des tablettes à deux feuilles ordinairement couvertes de sculptures, et faites avec l'ivoire, le cèdre, le plomb, l'ardoise et autres substances. Ils furent imaginés dans le bas Empire pour conserver la mémoire des personnages et des faits historiques que l'on vouloit transmettre à la postérité; d'abord on y traça les portraits et les noms des

---

(1) Antiq. expliq. Tom. II, part. II. — Dom Calmet, Dissert. sur les divinités adorées dans la Lorraine.

Empereurs et des principaux magistrats, qui distribuoient ces tablettes à l'époque de leur avénement ou de leur prise de possession d'une dignité, aux personnes les plus distinguées, et à celles dont ils vouloient capter la bienveillance et les suffrages. Les Chrétiens adoptèrent l'usage des Dyptiques pour y retracer des sujets pieux, ou des traits de la vie des premiers martyrs. Nous croyons devoir ranger dans cette dernière classe celui que nous publions, découvert dans les environs de Mayence, et dont chaque tablette a onze pouces de haut et quatre pouces huit lignes de large.

On voit sur le N° I le premier homme assis dans le jardin d'Eden, environné des différentes espèces d'animaux, et portant la main à l'arbre de vie pour y cueillir le fruit défendu. Eve ne paroît point ici aidée du reptile tentateur, pour offrir à Adam cette pomme attrayante qui causa tous les malheurs du genre humain. Au bas de la tablette, les quatre fleuves qui prenoient leur source dans le Paradis terrestre, coulent les uns à côté des autres.

Nous n'essayerons qu'avec timidité d'expliquer le sujet de la seconde tablette, divisé en trois actions qui paroissent avoir rapport au même personnage ; les costumes appartiennent au cinquième siècle ; nous avons pensé qu'on pourroit y voir quelques traits de la vie de saint Jérôme, prêtre et docteur de l'église, qui vivoit à cette époque et sous les règnes de Valens, de Gratien, de Théodose I, et d'Honorius. Après avoir passé plusieurs années dans la solitude, il vint recevoir la prêtrise à Jérusalem, et de là se rendit à Rome; saint Damase, qui occupoit alors la chaire de saint Pierre, le chargea d'aller répondre en son nom, aux conclusions des évêques qui

devoient le juger sur des accusations portées contre lui par des schismatiques, et par un parti qui s'étoit déclaré son ennemi; mais il fut reconnu innocent et absous de ces imputations calomnieuses. On pourroit voir, dans la partie supérieure de notre Dyptique, le saint Pontife assis et donnant au Père de l'Eglise l'honorable mission d'aller le défendre. Dans celle du milieu, saint Jérôme, accusé lui-même, après la mort de saint Damase, d'un crime d'impureté, répondroit avec noblesse au vieillard devant lequel ses accusateurs placés à sa gauche viennent faire effrontément cette fausse dénonciation; la flamme qui sort de la terre pourroit indiquer la nature du crime et la punition réservée au coupable. Enfin, dans la partie inférieure de la tablette, on pourroit reconnoître les accusateurs du saint Docteur qui, après avoir subi la question, avouent leur calomnie et sont saisis pour recevoir leur châtiment. Adam seul dans le Paradis terrestre, au milieu de toutes les espèces de créatures qui couvrent la première partie du Dyptique, indiqueroit la solitude absolue dans laquelle saint Jérôme passa les premières et les dernières années de sa vie. Il mourut le 30 septembre 420, âgé de 78 ans.

Nous ne pouvons nous dissimuler que cette explication est bien hasardée; aussi ne la donnons-nous que comme une conjecture vraisemblable, en attendant qu'on puisse en trouver une meilleure et plus certaine.

PLANCHE XXIX.

BORDEAUX, *Burdigala*, l'une des anciennes villes de la Gaule, paroît avoir toujours existé dans son emplacement

actuel, quoique M. de Valois et quelques autres écrivains aient pensé le contraire. Strabon en parle comme du Marché *Emporium*, des *Bituriges Vivisci*, peuples qui s'étendoient dans le Poitou et la Touraine. La notice des provinces de la Gaule donne à Bordeaux le titre de métropole de la seconde Aquitaine; cette ville étant tombée au pouvoir des Romains, ils y élevèrent plusieurs édifices somptueux; on y voit encore les ruines d'un bel Amphithéâtre appelé improprement *palais Galiène*, ou *palais Gallien*. Elie Vinet est le premier qui, dans un ouvrage présenté par lui en 1565 à Charles IX, établit que les ruines dont nous parlons étoient celles d'un bel Amphithéâtre dont il attribuoit la construction à l'Empereur Gallien (1).

On a découvert à Bordeaux un grand nombre de monumens antiques de toute espèce : on a recueilli et rassemblé dans le Musée de cette ville plusieurs cippes tumulaires, dont ceux que nous publions dans cette planche font partie; nous en devons les dessins à M. le baron de Caila (2), et nous les avons fait graver, quoique M. Millin en ait parlé dans son Voyage dans les départemens du midi de la France (Tome IV), parce qu'ils peuvent offrir, dans les sujets qui y sont sculptés, des points de comparaison intéressans avec des monumens du même genre découverts dans d'autres parties de l'ancienne Gaule.

---

(1) Histoire de l'Acad. des inscript. (édit. in-12) T. VI.

(2) M. le baron de Caila, ancien avocat général au parlement de Bordeaux, s'occupe de l'histoire de la Gascogne; savant instruit et très-zélé, il a illustré plusieurs monumens antiques recueillis dans sa patrie, et notamment les deux beaux sarcophages en marbre grec, ornés de sujets mythologiques, dont la munificence du Roi vient d'enrichir le Musée de France.

I.

Cippe de quatre pieds de haut sur deux pieds dix pouces de large. Le fronton a été mutilé; on voit au-dessous en relief une femme tenant une fleur et un miroir, et une jeune fille avec une fleur et une corbeille remplie de fruits; l'une et l'autre sont vêtues à la Gauloise. On lit au bas du fronton : AVETE. D. AN. XXV. MATER. CENTVGENA. P.; à *Aveta*, morte à l'âge de 25 ans, sa mère *Centugena* a érigé ce monument. Ces deux noms ne sont cités par aucun auteur; la figure de l'*Ascia* qui se trouve sur l'une des faces latérales du cippe, annonce qu'*Aveta* étoit chrétienne, et la corbeille de fruits, qu'elle avoit participé à la communion des Fidèles.

II.

On voit sur cet autre cippe, qui a deux pieds de haut, sur un pied sept pouces de large, le buste d'un enfant qui caresse une colombe, autre symbole de la religion chrétienne dans les premiers siècles de l'Eglise. Cet oiseau rappeloit la réconciliation des hommes avec Dieu, lorsqu'après le déluge il rapporta un rameau d'olivier au Patriarche que la colère du ciel avoit épargné. Ici elle indique sans doute que le jeune *Laurianus* avoit été régénéré dans les eaux salutaires du baptême. Cet emblême étoit d'autant plus mystérieux, que chez les payens l'oiseau étoit, ainsi que le papillon, le symbole de l'âme.

On lit sur ce cippe : LIBE . . M. XVI. C. IVLIVS LAVRIANVS PATER ET MAXIMILIA MATER. M. Millin a suppléé ce qui manque en écrivant LIBERI, qu'il explique par le mot fils; sa supposition est vraisemblable, quoiqu'on ait rarement

employé au singulier le mot *liberi*, par lequel on désignoit les enfans d'un père et d'une mère libres.

III.

Autre cippe de trois pieds trois pouces de haut sur un pied sept pouces de large ; on lit dans les angles, D. M. et au-dessous INDERCA INDERCILI FILIA. Le reste de l'épitaphe est détruit. M. Millin a placé dans la main de la jeune fille représentée sur ce cippe, une boule ; mais il est difficile de décider si ce n'est pas plutôt une patère ou une couronne ; elle est vêtue du *sagum gallicum*.

V ET VI.

Ce monument mieux conservé que ceux qui précèdent, fut trouvé en 1804 dans les fondemens d'une maison, rue de la Mairie ; nous rétablissons ici l'inscription que M. Millin n'a pas rapportée exactement. On lit au-dessous du fronton dans lequel est un croissant, Æ. ME. *Æternæ Memoriæ* ; et plus bas dans le cartouche entre les deux sigles, *D. M.* CRÆCINIÆ BLANDÆ DEFVNCTÆ ANNIS XXXI. MARTVS CONIVGI CARISSIMÆ POSVIT.

VII.

Ce beau cippe, malheureusement brisé par le milieu, n'a pas été publié ; il a quatre pieds onze pouces de haut sur trois pieds quatre pouces de large ; on y lit, D. M. L. SEC. CINTVCNATO ET CEMATVÆ CON*jugi* ET SENODONNÆ FIL*iæ* SECVRBALA. C'est ainsi du moins que M. de Caila nous a donné l'inscription qui accompagne les images d'une famille à laquelle *Securbala*,

parente, amie, ou affranchie reconnoissante, avoit voulu payer un tribut d'affection, en consacrant ce monument à leur mémoire.

IV.

Nous considérons cette petite plaque de cuivre rouge comme un poids. On y voit en relief deux caractères Grecs, Γ. A.; elle pèse cinq gros poids de marc.

Fabretti a rapporté un poids semblable avec Γ. I.; ce qui selon lui, marque une once des médecins Grecs, pesant quinze grains moins que la nôtre (1). M. Millin (Voyage dans le midi de la France, tome II, pag. 236.) a aussi fait mention d'une petite plaque de bronze incrustée en argent, qu'il croit avoir servi d'invitation à une cérémonie religieuse, ou de pièce d'époque déposée dans les fondations d'une église. On y voit comme sur la nôtre un Γ. Ce qui nous porte à croire que c'étoit aussi un poids du genre de ceux rapportés par Spon, Fabretti, Monfaucon et le père Du Molinet; la croix qui se trouve sur plusieurs, annonce qu'ils ont servi dans le bas Empire.

VIII, IX ET XI.

On trouve communément dans les cabinets, des cachets en bronze, composés d'une tablette sur laquelle sont gravées des inscriptions en creux, le plus souvent à taille d'épargne, et d'un anneau pour passer le doigt, afin d'imprimer avec plus de force ces inscriptions sur l'argile. On voit quelquefois sur cet anneau un contreseing, composé des initiales des mots gravés sur la tablette, ou

---

(1) Antiquité expl. Tom. III, part. I, pag. 169.

de quelque symbole allégorique. L'usage de ces sceaux paroît avoir commencé chez les Romains ; ils servoient principalement à marquer les grands vases de terre cuite dans lesquels on conservoit le vin, l'huile et d'autres liquides. On les appliquoit aussi sur les briques et les autres ouvrages en terre cuite, qui étoient soumis à des proportions ou à des dimensions fixées. Il est à présumer qu'un grand nombre de ces sceaux portoient le nom des Ædiles, des Questeurs, et autres officiers municipaux. On a déjà remarqué avec étonnement que l'esprit humain se trouve souvent arrêté par le dernier obstacle qu'il avoit à franchir pour arriver à une découverte importante ; les cachets dont nous parlons avec des caractères en relief ménagés sur un fond creux sont l'imprimerie stéréotype, et de là à l'imprimerie avec des caractères mobiles, il n'y avoit qu'un pas. Cependant les Romains n'ont point employé pour leurs livres le premier de ces procédés, et ont entièrement ignoré le second. On trouve dans presque tous les ouvrages d'antiquités, un grand nombre de sceaux avec des inscriptions. Ceux que nous avons fait graver dans cette planche et dans la XXXVI de ce Recueil, font partie de nos collections; ils sont dans leur grandeur naturelle.

X.

Plaque carrée de cuivre, dont les bords sont taillés en biseau; elle est creuse en-dessous, avec un appendice pointu, d'un demi pouce de longueur, qui servoit à retenir cette plaque dans un manche. Elle paroît avoir été destinée à imprimer sur une matière molle une tessère d'entrée dans les jeux publics. C'est du moins ce que pour-

roit indiquer l'inscription, en y lisant *Populo Festum Publicum Principio Impensum*, ou *Principis Impensâ*, Fête publique donnée au peuple par le Prince, ou aux frais du Prince.

PLANCHE XXX.

Divodurum, capitale des *Mediomatrices*, est la seule ville de ces peuples, dont Ptolémée ait parlé; elle conserva ce nom jusqu'à l'époque où les cités principales prirent le nom des peuples auxquels elles appartenoient. On trouve dans la Table Théodosienne *Divoduri Mediomatricorum*, et dans Ammien-Marcellin seulement *Mediomatrici*. La notice des Provinces de la Gaule qui date du règne d'Honorius, nomme immédiatement après Trèves, métropole de la première Belgique, *Civitas Mediomatricorum Mettis*; ce dernier nom, qui a formé celui de Metz, ne paroît être qu'une abréviation de celui de *Mediomatrix*, dont on fit d'abord *Medmatrix*, puis *Medtrix*, que l'on prononça *Mettis*. Philippe de Vigneules, écrivain du XVI[e] siècle, trop jaloux de l'illustration de sa patrie, a fait remonter la fondation de Metz à l'an du monde 1797, et lui a donné pour auteurs une sœur et trois fils de Sem; nous ne nous arrêterons pas au tissu de fables et d'anachronismes qui appuyent son opinion; ce qu'il y a de probable, c'est que cette ville est une des plus anciennes de la Gaule, puisque les peuples, dont elle étoit la capitale, y tenoient un rang distingué du temps de l'arrivée de César, 52 ans avant Jésus-Christ.

Les inquiétudes des Romains sur la tranquillité des Provinces qu'ils avoient conquises, et dans lesquelles

éclatoient de vives et fréquentes révoltes, les engagèrent à entretenir de fortes garnisons sur les points les plus importans ou les plus dangereux. La ville de Metz, voisine de la Germanie, fut sans doute une des premières dans lesquelles ils établirent des magistrats revêtus d'une grande autorité; leurs noms et leurs titres sont mentionnés dans un grand nombre d'inscriptions tumulaires qui y ont été découvertes; on sait aussi que l'une des légions provinciales, commandées par le maître de l'infanterie d'occident, avoit été levée à Metz, et se nommoit *Prima Flavia Metis*. Les Romains y firent un long séjour, pendant lequel ils y construisirent de grands édifices publics. On a même conjecturé que les Empereurs y avoient un palais situé dans ce qu'on nomme aujourd'hui le Haut-de-Sainte-Croix, et que d'anciens titres désignent sous le nom de *Cour d'or* ou *dorée*. Il existe encore quelques traces de grandes constructions antiques, dont on détruisit, en 1515, une partie considérable. On y a aussi reconnu les ruines d'un amphithéâtre, d'une naumachie et d'un édifice pour les bains. Les eaux étoient amenées dans la ville depuis le bourg de Gorze, distant de trois lieues, par un canal souterrain et un aqueduc, qui recueilloient encore dans tout leur trajet les eaux fournies par plusieurs sources abondantes.

On a trouvé dans les ruines de l'amphithéâtre de Metz plusieurs antiquités, entr'autres une statuette de Diane en argent de quatre pouces de haut; un autel en marbre, de forme ronde, ayant environ trente pouces de hauteur; une pierre haute de cinq à six pieds, portant une inscription dédicatoire; deux têtes en marbre; un grand nombre de médailles, et la plaque en plomb que nous donnons

ici, N.° I, dans sa grandeur naturelle. Caylus l'avoit fait graver en vignette au Tome IV de son Recueil, et on la trouve aussi dans l'histoire de Metz, Tome I, Planche XX (Metz 1769); mais nous l'offrons ici plus fidèlement, et telle qu'elle fut découverte, M. d'Ennery, à qui elle appartenoit, l'ayant taillée en rond pour ne conserver que le médaillon.

Cette plaque représente, dans une couronne de laurier, le buste de Rome, tenant une victoire qui, posée sur un globe, porte un sceptre au lieu de palme, et une couronne. Un bracelet de perles orne le bras de la Souveraine du monde; un casque laisse échapper ses longs cheveux qui retombent derrière sa tête; une tunique serrée remonte jusqu'à son cou, et la redoutable égide couvre sa poitrine; derrière elle on voit une lance et un bouclier. Le style de ce monument ne paroît pas remonter aux beaux temps de l'art, et nous semble appartenir aux règnes de Gallien, de Probus ou d'Aurélien : il est aujourd'hui dans le Cabinet de M. l'abbé de Tersan.

Les innombrables conquêtes des Romains, et la domination qu'ils exerçoient sur le monde presqu'entier, n'avoient satisfait qu'imparfaitement l'orgueil et l'insatiable désir de gloire de ces vainqueurs ambitieux; ils vouloient vivre encore dans l'avenir, et se flattoient que la postérité la plus reculée trouveroit un jour dans le sein de la terre, au milieu d'immenses débris dispersés par la main du temps, des monumens de leur grandeur et de leur gloire. En élevant dans les principales villes de la Gaule des édifices somptueux, ils plaçoient dans leurs fondations des inscriptions, des médailles et des monnoyes; et c'est un usage qui est aujourd'hui reconnu d'une manière in-

contestable. La plaque de plomb que nous reproduisons prouve que Metz fut redevable du bel amphithéâtre qui le décoroit, aux légions de Rome victorieuse, dont l'image avoit été placée dans ses fondations. Les généraux Romains agissoient sagement en occupant ainsi utilement, pendant la paix, l'oisiveté de leurs soldats qu'ils auroient peut-être employée sans cela d'une manière nuisible à eux-mêmes et aux intérêts de l'Empire.

II ET III.

Ces deux fibules ont été découvertes à Bavay; l'une est en bronze relevé d'ornemens en dorure, et l'autre d'argent damasquiné en or; leurs formes ne sont pas communes, ce qui nous a décidés à les faire graver.

IV.

Quoique nous ayons déjà parlé des figures d'Happocrate chargées des symboles de plusieurs autres Divinités, nous n'avons pu nous refuser le plaisir de faire connoître celle-ci, trouvée à Marseille il y a 15 ou 16 ans. Ce joli monument réunit tout, grâce, perfection du dessin et conservation entière. Nous n'entrerons pas dans de nouveaux détails sur la composition de cette figurine Panthée, l'une des premières dont nous ayons fait l'acquisition, et dans laquelle on retrouve avec la bulle Romaine les attributs du Soleil et de la Fortune.

PLANCHE XXXI.

QUINEVILLE est un petit village du département de la Manche, situé à environ une lieue de la mer, à deux lieues

du port de la Hougue, deux de Valognes et huit de Cherbourg. Il existe dans ce village, à cent pas du château, un monument antique très-curieux, qui n'a pas encore été publié, quoique plusieurs antiquaires et plusieurs savans aient été à portée de le connoître et de l'examiner. On le nomme dans le pays *Cheminée de Quineville*, *Cheminée de Normandie*, sans doute parce qu'il est creux dans toute sa hauteur, sans qu'il y reste aucune trace d'escalier ni de planchers de séparation. L'ancien Seigneur, M. Dancel, fit des recherches dans son chartrier sur l'origine de cette tour, et n'y trouva d'autres renseignemens que sa désignation dans des titres forts anciens relatifs à des abornemens, sous le nom qu'elle porte encore aujourd'hui. Le dernier propriétaire du château, mort depuis quelques années, avoit fait entourer ce monument d'une grille en bois pour le garantir des dégradations qui en avoient défiguré la base; mais cette précaution un peu tardive n'eut qu'un effet passager, et déjà cette grille n'existe plus (1). Nous devons le dessin d'après lequel nous avons fait graver la Cheminée de Quineville, à M. Petrée, ex-Lieutenant de vaisseau et Capitaine d'Etat-Major, qui l'avoit examinée et fait peindre en 1811, et qui voulut bien, d'après notre prière, se rendre encore en 1813 sur les lieux pour mesurer cette tour, et nous en donner les dimensions précises (2). Nous en divi-

(1) Le château de Quineville ne date que du règne de Louis XIII. Jacques II, roi d'Angleterre, y logea en 1692, et s'y trouvoit au moment du combat naval livré près de la Hougue aux Anglais, par le maréchal de Tourville. Ce Prince, qui venoit chercher en France l'hospitalité, ne put cependant s'empêcher de témoigner sa satisfaction de l'avantage que les Anglais, qui l'avoient forcé de fuir et de s'expatrier, venoient de remporter sur les Français.

(2) Nous payons ici avec empressement à M. Petrée un nouveau tribut de gratitude; nous nous plaisons aussi à nous rappeler que c'est à son amitié, et

serons la description en trois parties : la base, la colonne et le dôme qui couronne l'édifice ; nous nous livrerons ensuite à quelques recherches sur son origine, et sur l'usage auquel on peut supposer qu'il a été destiné. Plusieurs savans qui ont vu la Cheminée de Quineville, ont manifesté leur sentiment à ce sujet ; nous discuterons leurs opinions, et nous ferons en sorte de ne pas nous écarter dans la nôtre de la vraisemblance, au défaut de la certitude qu'il est impossible d'acquérir.

Ce que nous appellerons la base de la tour, est le massif inférieur depuis le sol jusqu'à la lettre A. Elle a été considérablement dégradée par le temps, et plus encore peut-être par les habitans du village, dont le jeu de boule a été long-temps placé dans le voisinage. Cette base a dix-sept pieds d'élevation ; l'ouverture, qui lui sert d'entrée, est au Nord-Est ; la chute des pierres et la destruction de la maçonnerie l'ont beaucoup agrandie. Les deux corbeaux ou pierres saillantes B, que l'on remarque à six pieds environ du sol, ont dû supporter un pont-levis ou un plancher, qui faisoit suite à un escalier au moyen duquel on parvenoit à la tour. La moulure C paroît être un reste du fronton qui en décoroit l'entrée.

Cette partie inférieure de l'édifice est construite en pierre calcaire et en grès du pays, dans le genre appelé par les Romains *opus reticulatum* ; ses murs ont six pieds d'épais-

---

à son zèle éclairé pour tout ce qui tient aux grands souvenirs et aux monumens des temps anciens, que nous devons le goût qui charme depuis long-temps nos plus doux loisirs. Ce fut lui qui nous inspira, il y a vingt ans, à son retour de Malte et de l'Egypte, le désir d'étudier l'archaéologie et de recueillir des monumens antiques.

seur, et son intérieur de forme circulaire s'arrondit en voûte ouverte dans son milieu. Il règne à la partie inférieure du mur plusieurs rangs de briques posées de champ l'une sur l'autre, dans un sens incliné et alternatif de droite à gauche; ces briques ont trente pouces de longueur sur huit de largeur et un pouce d'épaisseur. En entrant, on remarque, à droite dans le mur, une petite ouverture carrée, qui paroît avoir été ménagée en construisant le bâtiment pour y déposer sans doute une lampe. La circonférence extérieure de la base de la tour est de trente-un pieds près du sol; mais elle diminue graduellement, de manière qu'elle est réduite à vingt-trois en arrivant à la première corniche du soubassement D, qui supporte la colonne, et qui est bien conservé.

La colonne, y compris le soubassement, a, depuis la corniche E jusqu'à la lettre A, onze pieds sept pouces de hauteur; la circonférence du fût est de vingt pieds; elle est ornée de sept pilastres d'un ordre qui tient du Corinthien et du Toscan, avec un entablement de ce dernier ordre; l'intervalle des pilastres est rempli d'une maçonnerie composée de pierres taillées et parfaitement jointes. Aux quatre coins du soubassement près de la lettre D, on remarque des pierres saillantes, triangulaires et de forme semblable à celles qui ornent les angles des Cippes tumulaires et des Sarcophages.

Le monument est terminé par un petit dôme F, composé de dix-huit colonnettes à jour surmontées d'un toit en forme de cône tronqué. Cette dernière partie a environ huit pieds et demi de hauteur, ce qui porte l'élévation totale de l'édifice de trente-sept à trente-huit pieds.

L'ensemble de cette tour flatte l'œil par l'élégance et le

style de ses proportions; tout annonce qu'elle a dû avoir une destination de quelqu'importance; mais comment l'expliquer et la reconnoître ? Si nous osons hasarder quelques conjectures à ce sujet, nous n'en serons pas moins empressés de nous ranger au sentiment des savans qui seroient plus éclairés, ou plus heureux dans leurs recherches.

On a pensé que la Cheminée de Quineville avoit servi de phare; on a dit aussi que ce n'étoit qu'un ancien clocher; enfin quelques personnes l'ont considérée comme un tombeau, ou du moins comme un édifice anciennement consacré aux cérémonies religieuses qui se pratiquoient dans les funérailles. La position de cette tour s'oppose absolument à ce qu'on admette la première opinion; un phare n'est destiné qu'à servir de guide aux bâtimens qui pourroient, dans la nuit, venir se perdre sur une côte dangereuse; c'est dans le voisinage de ces parages hasardeux, ou à l'entrée des ports, dont l'approche est interdite pendant la nuit, que sont ordinairement placés ces fanaux dont la lumière guide les navigateurs. Mais la tour de Quineville est bâtie au pied d'un monticule assez élevé; elle est environnée d'arbres de haute futaye, qui paroissent avoir existé de temps immémorial dans cet endroit, et on ne l'aperçoit d'aucun point dans le trajet par mer de la Hougue au Havre. On sait d'ailleurs que la mer, au lieu de s'éloigner de cette partie des côtes, y a envahi, au contraire, un terrain considérable, et s'est rapprochée du village de Quineville, qui n'en est aujourd'hui qu'à une petite lieue. On a attribué cette submersion à une tempête épouvantable, qui, vers l'an 800 de notre ère, porta les eaux de la mer très-avant dans les terres sur une grande étendue de la côte de Normandie, et jusque dans la baie de Can-

cale. Avant cet événement, on alloit à pied sec dans les basses marées sur les isles Saint-Marcouf, qui sont aujourd'hui distantes de trois lieues de la plage de Quineville. On ne peut donc supposer que la tour de ce village ait jamais servi de phare, et nous ne nous attacherons point à combattre plus longuement cette opinion qui paroît la plus éloignée de la vérité.

Ceux qui ont pensé que cet édifice avoit été jadis un clocher, auroient du moins avancé quelque chose de plus vraisemblable; mais, de temps immémorial, l'église de Quineville est placée sur une hauteur, éloignée de ce monument avec lequel elle ne paroît pas avoir eu jamais aucun rapport. D'ailleurs la construction de la tour est incontestablement Romaine, ce qui la fait remonter à une époque très-reculée, et il n'existe dans son voisinage aucune trace de bâtimens dont le style et les matériaux présentent quelqu'analogie avec cet édifice, qui paroît avoir été placé isolément dans cet endroit.

Il y avoit, à la vérité, dans le moyen âge, et dans le voisinage des églises, de hautes tours isolées, comme on en voit encore dans plusieurs villes d'Italie. Il en existoit plusieurs en France; à Paris, dans le cimetière des Innocens, il y avoit une tour octogone surmontée d'un dôme, ayant quarante-quatre pieds d'élévation et douze pieds de diamètre hors d'œuvre (1). Il y en avoit une autre à Montbran, près Matignon et Saint-Brieux; elle étoit octogone, mais à faces inégales; la porte d'entrée étoit à huit pieds au-dessus du sol, sans aucune trace de perron ou d'escalier pour l'atteindre; elle avoit trente-huit pieds de hauteur,

(1) Antiquit. expliq. Suppl. Tom. IV, pag. 136.

et quinze à seize de diamètre dans son intérieur, qui étoit de forme ronde. On voyoit encore une tour ancienne dans le cloître du monastère des Dames de Fontevrault, ayant soixante-seize pieds d'élevation sur vingt pieds de diamètre (1). On a attribué différens usages à ces édifices, et les savans se sont long-temps épuisés en conjectures plus ou moins vraisemblables sur le but véritable de leur construction; mais, en 1790, M. Charles Smith découvrit à Londres un manuscrit qui éclaircissoit entièrement l'obscurité de ce point historique. Il y trouva que ces tours, bâties dans les neuvième ou dixième siècles, époque où des pratiques singulières accompagnoient souvent l'exercice de la religion, servoient à renfermer des pénitens condamnés à subir différentes épreuves, et à vivre plus ou moins de temps séparés de la société. Quelques écrivains ont nommé ces sortes de prisons sacrées, *Inclusoria*, *Areti Inclusorii.* On lisoit dans le même manuscrit que les pénitens qui devoient habiter ces tours, étoient d'abord relégués dans l'étage le plus élevé; ils en descendoient graduellement, et après des intervalles de temps déterminés. Arrivés à la porte qui étoit placée en face de l'église, ils s'y rendoient directement pour recevoir l'absolution et les félicitations de leurs parens, de leurs amis, et souvent même celles du peuple rassemblé pour jouir du spectacle religieux de cette cérémonie.

Il y avoit en Angleterre plusieurs de ces tours; la mieux conservée étoit dans la paroisse d'Ardemore, Comté de Waterford; elle avoit cent pieds d'élevation, et quarante-neuf de circonférence à sa base; la porte étoit à quinze

---

(1) Manuscrits de Beaumesnil.

pieds au-dessus du sol, elle avoit quatre étages; dont chacun étoit éclairé par une fenêtre, et un dôme pyramidal terminoit cet édifice construit en briques taillées et parfaitement jointes.

Quineville n'a jamais été un endroit assez considérable pour posséder un édifice du genre de ceux dont nous venons de parler; il faut donc encore abandonner la seconde opinion, et discuter la dernière, selon laquelle la tour de Quineville auroit été un monument funéraire: en examinant l'état ancien des lieux, nous trouverons peut-être des raisons suffisantes d'adopter ce sentiment, qui nous paroît déjà le plus vraisemblable et le plus raisonnable.

César, Pline et Ptolémée ont cité parmi les peuples maritimes de l'Armorique, les *Unelli*, ou *Veneli*, qui habitoient la presqu'isle appelée depuis *Pagus Constantinus*, le Cotentin. On a dérivé ce nom de celui de Constance Chlore, père du Grand Constantin, auquel on a attribué la fondation de la ville de Coutances, *Civitas Constantia*. Avant cette époque, et dans les premiers temps de l'invasion des Romains, la capitale des *Veneli* étoit *Crociatonum*, dont les anciens géographes ont aussi fait mention; on a cru reconnoître l'emplacement de cette ville, qui paroît avoir été ruinée avant le cinquième siècle, dans la paroisse d'Alleaume, village situé à un quart de lieue de Valognes. On y découvrit, en 1691, les restes d'un amphithéâtre, qui avoit pu contenir environ six mille spectateurs, d'un édifice Thermal composé de plusieurs salles voûtées, dans l'une desquelles il y avoit un bassin de vingt-deux pieds de diamètre; on y recueillit aussi plusieurs morceaux d'architecture, et des médailles Romaines du Haut-Empire,

en or, en argent et en bronze (1). Après la destruction de *Crociatonum*, Coutances devint la capitale de cette contrée ; mais on construisit dans le voisinage de l'ancienne, une ville qui prit le nom de Valognes, de celui des *Veneli*, ou, par une transposition dont on trouve beaucoup d'exemples, *Veleni*, peuples dont la principale cité avoit existé dans cet endroit.

Les *Veneli*, ou Unelli, étoient puissans lors de l'arrivée de César dans les Gaules ; ils se liguèrent avec les *Lexovii* et les *Eburovices* pour résister à *Q. Titurius Sabinus*, l'un de ses lieutenans (2); ils fournirent un contingent de six mille hommes à l'armée Gauloise, qui alloit secourir Vercingentorix assiégé dans Alise par César (3). Lorsque les Romains eurent soumis les peuples de l'Armorique, ils formèrent différens établissemens dans le Cotentin, comme dans les autres pays dont ils s'étoient emparés. Ils embellirent surtout *Crociatonum*, et les ruines de grands édifices qui y ont été découvertes annoncent que c'étoit à cette époque une ville considérable. Une voye Romaine la traversoit, venant de la capitale des *Viducasses*, dont on a cru reconnoître l'emplacement au village de Vieux, près de Caen, et conduisant à *Alauna*, que M. Dauville a placé aux Moûtiers d'Alaune, près Barneville et vis-à-vis de l'isle de Gersey.

Mais, avant de s'emparer du pays des *Veneli*, les Romains eurent à vaincre la résistance de ces peuples, qui défendirent sans doute avec courage et opiniâtreté leurs

---

(1) Caylus, Recueil d'antiq. T. VII, p. 314.
(2) *Cæsar. Lib. III, c.* 17.
(3) *Ibid. Lib. VII, c.* 65.

habitations et leurs familles (1). Plusieurs batailles durent être livrées, et ce fut vraisemblablement à la suite de quelque combat sanglant, donné dans l'endroit qu'occupe aujourd'hui le village de Quineville, que les Romains élevèrent le monument dont nous nous occupons, en mémoire de leur victoire, et en l'honneur des guerriers qui avoient perdu la vie dans cette action.

Il existoit à Vic-le-Comte, dans le département de l'Allier, un édifice qui a beaucoup de rapport, pour l'ensemble de sa forme, à la tour de Quineville; c'étoit un massif circulaire de vingt-cinq pieds de diamètre et huit pieds de hauteur, jusqu'à une corniche qui supportoit un toit formé de douze assises échelonnées, ayant en totalité sept pieds d'élevation; ce toit étoit surmonté d'une tour octogone, dont chaque face étoit marquée par un pilastre; elle avoit dix pieds de haut, et étoit terminée par un dôme conique, aussi octogone, et de trois pieds et demi de hauteur. Cet édifice servoit de chapelle et de charnier à l'église de la Sainte Chapelle de Vic; on a pensé que c'étoit un temple Gaulois; mais le style de l'architecture, et le genre de construction de ce bâtiment, annoncent que c'est un ouvrage postérieur à l'invasion des Romains (2). Nous croyons pouvoir avancer qu'il a eu la même destination que la tour de Quineville, que nous regardons comme un tombeau, ou au moins comme un monument funéraire élevé aux mânes des guerriers morts en combattant dans les

---

(1) Quelques savans ont pensé que les *Unelli* et les *Veneli*, que M. Danville a confondus, étoient deux peuples voisins, mais distincts; nous nous bornons à en faire ici la remarque sans discuter cette opinion.

(2) Nous en avons fait graver dans cette planche, N.° II, un trait qui suffit pour comparer les deux édifices.

environs de l'endroit où il a été construit; nous serions disposés à considérer, comme un édifice du même genre, la fameuse Tour-Magne, *Turris magna*, de Nismes, qui a exercé la sagacité et l'érudition de plusieurs doctes écrivains; une inscription sépulcrale, que l'on assure qui y fut trouvée il y a nombre d'années, viendroit à l'appui de ce sentiment, qui a été déjà celui de plusieurs antiquaires.

Nous avons fait graver dans cette même planche, N.° III, un édifice curieux, qui existe dans le voisinage de Cherbourg, près du village de Querqueville. Nous ne savons pas positivement s'il a été publié, mais on le trouvera placé convenablement auprès d'un autre monument antique important de la même contrée.

On a dérivé le nom de Querqueville de *Quercuum Villa*, village des chênes, qui lui fut sans doute donné par les Romains, de quelque forêt de chênes qui couvroit alors la hauteur sur laquelle existe encore cette fabrique. On en a conclu que ce bâtiment offroit les restes d'un temple Druidique: nous ne discuterons pas cette opinion, qui fait peut-être remonter trop haut la construction de ce temple, et nous nous bornerons à en faire ici une courte description (1).

Le plan A est dans les proportions de l'édifice, et suivant l'échelle que nous en donnons; mais l'élévation B a été dessinée à l'œil, à cause de la difficulté de prendre exactement les mesures. La tour E a été construite sur le petit dôme FF, qui étoit antique, et qu'on ne reconnoît

---

(1) Nous en devons le dessin à M. E. Johanneau, qui a bien voulu nous le communiquer avec une notice fort bien faite de M. Guérard, d'après laquelle nous avons décrit ce monument.

bien que dans l'intérieur du temple; la partie du bâtiment E est également de construction moderne, ainsi que les ouvertures C et D pratiquées dans la muraille antique facile à reconnoître par la nature et l'emploi de ses matériaux. Les briques y sont placées de champ et en zig-zag dans un bain ou mortier, composé de chaux et de débris de coquillages, dont les analogues ne se trouvent pas dans les environs. On juge mieux de l'état de cet édifice, en examinant le plan A. La partie E est moderne, et l'ancienne et unique entrée étoit le portique H. Ceux marqués K, qui conduisent dans les trois hémicycles G, formant un trefle, sont composés de pilastres de cinq pieds deux pouces de hauteur, surmontés d'une arcade à plein ceintre de trois pieds de rayon. Ces hémicycles sont terminés par une voûte, aussi à plein ceintre, de onze pieds de hauteur depuis le sol jusqu'à la tangente du cercle supérieur de la voûte. Le dôme F est percé d'une ouverture circulaire de trois pieds de diamètre.

PLANCHE XXXII.

I ET II.

CES deux torses en marbre Grec ont été découverts dans le voisinage de Pezenas. Le N.° I paroît avoir appartenu à une statue d'Hercule jeune; les muscles en sont peut-être un peu trop prononcés dans certaines parties, cependant il a été moulé pour servir de modèle aux élèves des écoles de sculpture et de dessin. Ce fragment a dix-huit pouces de hauteur, et huit pouces de largeur d'une épaule à l'autre.

Le torse N.o II pourroit avoir fait partie d'une statue d'Apollon jouant de la lyre; il a treize pouces de hauteur et neuf de largeur. Les socles en marbre noir qui supportent ces deux fragmens n'ont aucun rapport avec eux.

III.

La chasse a été l'une des premières occupations des hommes; ils s'y sont livrés d'abord par nécessité pour se garantir, ainsi que leurs troupeaux, de la voracité des bêtes féroces, et ensuite par amusement. Dès les premiers âges du monde, l'homme a dû faire une guerre continuelle aux animaux nuisibles, qui en a diminué le nombre, et qui en a même détruit plusieurs espèces. Les plus anciens monumens retracent des chasses dans lesquelles on voit des hommes poursuivre, terrasser et ôter la vie à des lions, des tigres, des ours et autres bêtes féroces. La chasse du sanglier a aussi été l'une des plus anciennes et des plus renommées; Hercule recut d'Euristhée l'ordre de lui apporter le redoutable sanglier de la forêt d'Erymanthe; il le tua, le chargea sur ses épaules, et le déposa aux pieds de ce Prince, qui, effrayé de sa taille énorme, se cacha dans un vase d'airain.

Le sanglier de Calydon a aussi été illustré par les monumens; les poètes ont embelli de leurs fictions tout ce qui a rapport à Méléagre, qui porta le coup mortel à cet animal furieux, déjà blessé par Atalante. Les Gaulois s'occupoient beaucoup de la chasse du sanglier, pour laquelle ils dressoient particulièrement des chiens; il paroît même que leurs porcs qui erroient en grand nombre, pendant la nuit, dans les campagnes et dans les bois, et qui conservoient une férocité qui les rendoit aussi redoutables que les

loups, étoient une espèce de sangliers, ou du moins un mélange de cet animal avec le porc domestique. Les Gaulois en retiroient cependant une grande utilité pour leur nourriture, et en envoyoient la chair jusqu'à Rome, où elle étoit très-estimée. On voit le porc ou sanglier, *sus Gallicum*, sur leurs monnoyes; les sculptures de l'arc de triomphe d'Orange prouvent qu'ils le portoient dans leurs enseignes militaires. Tacite dit que des peuples de la Germanie avoient consacré le sanglier à Cybèle, à laquelle ils rendoient un culte particulier, et que les images de cet animal étoit pour eux un préservatif sûr contre toute espèce de dangers (1).

Nous en avons fait graver une très-belle figure, en bronze, et avec les yeux incrustés en argent, qui a été trouvée dans les environs de Luxembourg; elle étoit posée sur une base à laquelle elle étoit adhérente, et on aura sans doute brisé les extrémités, en cherchant à l'en séparer. Ce bronze a douze à treize pouces de long sur sept pouces de haut; il y a sous le ventre une ouverture carrée d'environ trois pouces, dans laquelle on introduisoit la hampe de l'enseigne.

Nous possédons une autre figure de sanglier, mieux conservée que la précédente, mais d'un travail moins soigné; elle a été découverte à Marseille, et l'ouverture circulaire d'un pouce et demi de diamètre qui se trouve aussi sous le ventre, prouve qu'elle a également servi d'enseigne militaire : elle a neuf pouces de long sur environ cinq pouces de haut.

---

(1) *De Morib. German. sub fin.*

IV.

Nous ne rapportons cette épingle de tête, *acus crinalis*, trouvée près d'Arras, que comme une nouvelle preuve du soin que les anciens apportoient à la confection des ouvrages les plus ordinaires. Le chien qui termine cette épingle, est d'une finesse de travail qui ne dépareroit pas le métal le plus précieux.

V.

Plaque de bronze sur laquelle on voit un enfant étendu sur une draperie, ayant le bras gauche au-dessus de la tête, le droit étendu le long du corps, et les jambes repliées. Uu masque hideux dont la bouche est béante et ombragée de deux moustaches épaisses, les cheveux crépus et hérissés, dérobe les traits aimables du malin et séduisant fils de Vénus; si la belle Psyché, trompée par ses perfides sœurs et cherchant son époux endormi, qu'elle croyoit un monstre, pour lui ôter la vie, l'eût trouvé caché sous la forme repoussante qu'on lui voit ici, le plus beau et le plus puissant des Dieux auroit sans doute été percé du fer que l'admiration et les feux d'une passion ardente firent tomber des mains de cette amante désabusée.

Notre petit monument est peut-être une allégorie dans laquelle on a voulu exprimer la puissance de l'Amour, qui se cache sous toutes les formes, et qui prend même les traits rebutans de la laideur; on a fait allusion à la puissance de ce dieu, en le représentant étendu et endormi sur la peau du lion de Némée, ayant près de lui la massue d'Hercule : ce Héros, dont la force et le courage surmontèrent tous les obstacles, succomba cependant lui-même, et fut

vaincu par le plus jeune des Dieux. On voit souvent, sur les monumens, des amours portant des masques hideux, et figurant les jeux qui font l'amusement de l'enfance.

PLANCHES XXXIII ET XXXIV.

Nous avons réuni dans ces deux planches des médailles inédites ou curieuses, auxquelles nous en avons ajouté une de chaque tête impériale faisant partie d'une découverte intéressante qui fut faite en 1807, en creusant le bassin du canal de l'Ourcq, à la Villette près Paris.

Le monnoyage a été dès les plus anciens temps une opération à laquelle les gouvernemens ont attaché la plus grande importance. La monnoye étant devenue le premier moyen d'échange et le signe représentatif de toutes les valeurs, le privilége de sa fabrication et de son émission a été le droit exclusif des premiers magistrats dans les Républiques, et des souverains dans les Etats Monarchiques.

Les plus anciennes monnoyes ne furent que des pièces informes de métal, sans types, et auxquelles on donna une valeur de convention qui fut d'abord relative à leur poids. La nécessité d'éviter les contrefaçons, et de distinguer la monnoye de chaque pays, obligea bientôt d'y mettre des marques; et on commença par y imprimer un seul type, parce qu'on ne trouva pas d'abord le moyen d'en appliquer sur les deux faces; la virole qui sert aujourd'hui à retenir le flan entre les deux coins, est une invention moderne; on y suppléa, dans les premiers temps du monnoyage, par des points saillans sur l'un des coins qui, en s'engageant dans le métal, le retenoient et l'empêchoient de glisser

sous le coup de marteau; l'autre partie du coin gravée en creux y imprimoit en relief une fleur, un animal, ou quelqu'autre sujet. Les monnoyes primitives sont très-rares et très-recherchées des amateurs. L'abbé Barthélemy a été le premier qui ait expliqué, dans sa Paléographie numismatique, les procédés employés dans les plus anciens temps de la fabrication des monnoyes, et qui ait cherché à en fixer les époques et à en faire connoître les progrès (1).

Il y eut, dans les premiers temps de cette fabrication chez les Romains, un officier chargé de la surveiller. On le nommoit *Curator Denariorum Flandorum*; on en trouve un exemple dans la légende d'un denier de la famille *Cornelia*, sur lequel on lit : *CN. Lent. Cur. X. Fl.* On institua ensuite trois officiers qui prirent le nom de *Triumvirs Monétaires*, chargés d'inspecter le monnoyage; Jules-César en nomma un quatrième; Auguste le supprima et rétablit le premier nombre. On trouve, sur les monnoyes de Jules-César et d'Auguste, les noms d'un grand nombre de ces monétaires; on en rencontre aussi sur des pièces de bronze du petit module, frappées sous les règnes de Tibère, de Caligula et de Claude. Les inscriptions ont encore fait connoître les titres de plusieurs officiers attachés aux hôtels des monnoyes, tels que les *Signatores* qui appliquoient leur poinçon sur la pièce frappée, les *Suppostores* qui plaçoient le flan sous le coin, et les *Malleatores* chargés de frapper sur le coin avec le *Malleus* ou marteau; les instrumens du monnoyage sont représentés sur un denier de la famille *Carisia*, et sur d'autres monumens. Nous ne sommes

(1) Mémoires de l'Acad. des inscript. Tom. XXIV (in-12), pag 30.

point de l'avis de quelques auteurs qui ont pensé que les anciens couloient d'abord leurs monnoyes dans des moules, et les faisoient ensuite passer sous le coin pour y être battus au marteau; M. Mahudel a victorieusement combattu cette opinion (1). Les médailles incuses, les doubles types, les pièces fourrées, la netteté des empreintes et l'inégalité des bords, sont d'ailleurs autant de moyens sans réplique de prouver que les monnoyes autorisées étoient toutes frappées. Nous avons acquis la preuve que les anciens couloient seulement le métal destiné à la fabrication des monnoyes, dans des moules de proportions relatives à l'étendue de chaque module, et d'où on le retiroit sous la forme d'un cylindre; on le tailloit ensuite en flans, d'une épaisseur convenable, avec le cisoir, dont les deniers de familles consulaires nous ont également conservé la forme. Nous avons été conduits à cette découverte, par l'examen réitéré d'un amas considérable de médailles de bronze du petit module trouvé dans les environs de Poitiers. Il y avoit parmi ces médailles des flans portant la trace du cisoir; il y en avoit aussi sur lesquels on trouvoit l'appendice formé par l'ouverture du moule qui servoit à y couler le métal en fusion. Cette méthode étoit plus expéditive et plus simple que celle de battre des lingots de métal, pour les étendre en lames, de les tailler et de les arrondir, comme on avoit pensé jusqu'à présent que cela se pratiquoit. (Mémoires de l'académie des Inscriptions, tom. III, *in*-12, pag. 218.) Les Triumvirs monétaires avoient seuls le droit de faire procéder à la confection des flans, et à celle des pièces mon-

(1) Mémoires de l'Acad. des inscript. Tom. III (in-12), pag. 218.

noyées ; ce qui est exprimé dans les lois anciennes par les mots *Flare*, *Conflare*, *Ferire;* et sur les monnoyes, par les légendes *Ære*, *Argento*, *Auro*, *Flando*, *Feriundo.*

On a principalement employé pour les monnoyes, l'or, l'argent, le cuivre et le potin; car nous ne parlerons pas des pièces de bois, de cuir et de terre cuite, dont on a prétendu que les Romains s'étoient servis avant Numa; de celles de fer, dont on a attribué l'usage à quelques villes de la Grèce et aux Bretons insulaires; ni des pièces de plomb, que nous ne considérons que comme des essais des graveurs chargés de confectionner les coins des monnoyes.

On a long-temps agité la question de savoir quelles étoient, parmi les médailles antiques, celles qui avoient dû servir de monnoye courante; on est assez généralement convenu que chez les Romains les pièces de bronze des trois modules, celles d'or, d'argent, de billon et de potin, de petit module, avoient eu un cours légal et général; mais on a persisté à dire que les pièces d'un module extraordinaire dans tous les métaux, appelées médaillons, n'avoient été frappées que dans des circonstances particulières, et pour célébrer ou conserver le souvenir de grands événemens; le volume de ces pièces, leurs types historiques ou mythologiques, leur exécution soignée, leur rareté, et enfin l'absence du *Senatus-Consulto*, qui paroît avoir été le cachet de l'autorité, nous portent à regarder en effet ces médaillons comme n'ayant jamais eu cours de monnoyes, et comme ayant été destinés par les Empereurs à des dons et des libéralités particulières.

On a fait remonter aux premiers âges du monde l'invention de la monnoye; mais de savans commentateurs

nous ont appris qu'on ne devoit entendre des passages de l'Ecriture qui ont donné lieu à cette opinion, qu'une certaine quantité pesante de métal, et non pas ce métal préparé et marqué de l'empreinte des magistrats ou des chefs de Gouvernemens.

On a avancé que les premières monnoyes Grecques avoient été frappées huit ou neuf cents ans avant Jésus-Christ. L'illustre abbé Barthélemy a attribué un beau médaillon d'argent, du Cabinet du Roi, à Alexandre I.er, Roi de Macédoine, qui monta sur le trône 479 ans avant l'ère chrétienne; mais il ne paroît pas que l'on puisse fixer avec certitude l'âge de la monnoye avant Amyntas III, bisayeul d'Alexandre-le-Grand, et qui régnoit 370 ans seulement avant Jésus-Christ.

On croit que l'usage d'employer le bronze, comme valeur représentative, fut introduit chez les Romains par Numa, et que d'abord ce métal ne fut apprécié que d'après son poids; on a aussi conjecturé que Servius-Tullius fixa le premier la valeur des pièces de bronze, sur lesquelles il fit imprimer des types. Il les divisa en *As*, ou livre de douze onces, en *Triens* ou quatre onces, en *Quadrans* ou trois onces, en *Sextans* ou deux onces, et enfin en *Stips uncialis* ou une once. Après la première guerre Punique, l'As de douze onces fut réduit à deux de valeur intrinsèque, sans perdre de sa valeur monétaire; du temps d'Annibal il ne pesa plus qu'une once, et enfin la loi *Papiria* ne lui laissa que la moitié de ce poids. Ses divisions subirent, à ces différentes époques, des réductions proportionnées.

Nous possédons une de ces anciennes pièces des plus curieuses, c'est le *Quadrussis*, ou As pesant quatre livres Romaines, qui ornoit le Cabinet du Duc de Chaulnes; on

y voit de chaque côté un bœuf, et c'est de ce type qu'est venu le mot *Pecunia*. Ce monument est d'autant plus précieux qu'on en connoît très-peu d'une antiquité aussi incontestable.

L'opinion la plus générale ne fait remonter la fabrication des monnoyes d'argent chez les Romains, qu'à l'an de Rome 485, et celle des monnoyes d'or à l'an 547. Ils devoient se servir, avant ce temps, de celles de la Grèce, principalement des pièces d'or frappées sous le règne de Philippe, père d'Alexandre-le-Grand, et dont l'usage fut général non-seulement dans toute la Grèce, mais vraisemblablement dans l'Italie, l'Espagne et la Gaule. On a trouvé, dans plusieurs endroits de cette dernière Province, des monnoyes d'or d'une fabrique grossière, et qui sans doute y furent frappées à l'imitation des monnoyes Grecques qui y avoient été apportées, et qui y avoient cours. Nous ne nous étendrons pas plus longuement sur ce qui a rapport à la fabrication des monnoyes; on trouve, dans une infinité de bons ouvrages, tous les détails que l'on peut désirer. Nous y renvoyons nos lecteurs, et nous passons à la description de celles qui remplissent les Pl. XXXIII et XXXIV de ce Recueil (1).

On fait, en général, peu de cas des médailles de petit bronze, peut-être parce qu'on en recueille un grand nombre, et que leur valeur est modique; nous nous sommes

---

(1) Voyez entr'autres; La science des médailles par Joubert. — Introduction à la science des médailles par le Père Mangeart. — Catalogue des médailles de M. d'Ennery. — Tous les ouvrages de Vaillant, et de Patin; l'Antiquité expliquée, Pellerin, Eckel, etc., et pour les prix des médailles Grecques et Latines; Histoire des Empereurs par Beauvais. — Catalogue de médailles grecques, et de la rareté et du prix des médailles Romaines par M. Mionnet.

cependant convaincus, par l'examen de plusieurs dépôts considérables découverts en France, que les pièces de ce module trop négligé, présentent une grande variété de types, des légendes curieuses, des marques de monétaires, et beaucoup de détails intéressans qui méritent toute l'attention des antiquaires. Le nombre prodigieux de ces monnoyes, les fautes fréquentes que l'on remarque dans les coins qui ont servi à leur fabrication, prouvent qu'elles avoient un cours général, et que, lorsqu'un usurpateur s'emparoit du trône, le premier moyen qu'il employoit pour annoncer sa puissance, étoit de répandre une grande quantité de ces petites pièces à son effigie.

Les médailles de Postume, de Victorin, de Tetricus, et même celles de Gallien et de Claude-le-Gothique, fortifient cette observation.

Le N.° I de la Planche XXXIII porte au revers de Caracalla une femme assise, couronnée de tours et voilée, tenant un long sceptre, et avec la légende INDULG*entiæ* FECUNDÆ. Mezzabarbe en cite une semblable d'après Tristan, et la rapporte à l'an 200 de Jésus-Christ. M. Mionnet classe ce revers parmi les pièces rares et le cotte 3.f Vaillant a expliqué le mot *Indulgentia* sur les médailles, par pardon de séditieux ou de coupables, et par des remises des impôts ou tributs; mais aucun auteur n'a cherché le sens de la légende *Indulgentiæ Fecundæ* de notre médaille. Caracalla y porte le surnom de *Britannicus*, qu'il ne reçut qu'en l'an 210, à l'époque remarquable où, étant en Angleterre avec sa famille, il osa lever un bras parricide sur l'auteur de ses jours; on ne peut trouver dans l'histoire la preuve d'une adulation aussi excessive, que celle qui fit ériger un monument sur la monnoye à l'intarissable bonté du

monstre qui fut parricide d'intention, et qui frappa son frère du coup mortel sur le sein même de leur mère. Nous pensons que notre médaille fut frappée en l'an 212, lorsque Caracalla, couvert du sang de Geta, et redoutant les suites de son crime, livra les trésors de son père aux soldats, afin de faire déclarer ce malheureux Prince ennemi de sa patrie; il rappela tous les bannis, et osa ensuite braver les Dieux mêmes, en faisant décerner les honneurs divins, par un décret du Sénat, à celui dont il avoit lui-même terminé la vie.

Le N.o IV porte au revers de *Trebonianus-Gallus*, le mot *Uderitas* pour *Uberitas*, ou *Ubertas Aug.* Générosité, Largesse abondante de l'Empereur. Cette médaille est inédite avec cette faute de coin.

Le No. VII et les dix suivantes portent la tête de Gallien avec des revers inédits. On ne connoissoit aucune médaille Romaine de ce Prince avec le type du revers No. VII, et la légende *Dacia*, qui appartient spécialement à Trajan-Dèce; mais on a des médailles de Colonies, avec des dates et la même légende. Le revers du N.o X, *Hilaritas Aug.* Contentement, Satisfaction du Prince, est inédit dans Gallien. Celui du N.o XIII n'est remarquable que parce qu'on y voit pour la première fois le *Jupiter-Axur*, ou imberbe, sous la forme duquel les habitans d'une partie de l'Italie adoroient le Soleil. Le revers du N.o XVI est également inédit et très-curieux. On y voit un des Dioscures armé d'un javelot, et conduisant un cheval. On y lisoit certainement *Castor*, comme sur une médaille de Geta, où se trouve le même type.

Les Dioscures présidoient aux jeux du cirque; il est donc probable que notre médaille fut frappée en l'an 263,

lorsque Gallien fit célébrer à Rome, par des réjouissances publiques, la dixième année de son règne; on pourroit aussi la faire dater de l'an 261, époque à laquelle ce Prince, voulant témoigner sa joye de la mort de Macrien et de ses fils, ordonna des fêtes et de grands jeux comme pour le plus grand des triomphes. (*Pollio in Gallien*).

Le N.° XVIII n'étoit pas connu avec la légende, *Dianæ Cons. Aug.* Boustrophédon ou à rebours; le N.° V présente la même singularité. Le N.° XXII est inédit, avec la légende *Lætitia Aug. N.* (*nostri*). On ne connoissoit le type du Capricorne avec la légende *Neptuno Cons. Aug.* du N.° II, que dans les médailles d'or.

Le revers de *Vesta*, que nous produisons pour la première fois dans les monnoyes de Gallien, est d'autant plus curieux, qu'on ne le trouve sur aucune de celles des Empereurs depuis Hadrien; ce revers appartient évidemment à Salonine, et c'est par une erreur de monétaire qu'il a été placé avec la tête de Gallien, de même que celui du N.° XIV, *Vénus Victrix.* Ce dernier type est inédit sans le bouclier.

Les médailles du même Prince sont communes avec la légende *Virtus Aug.*, *Augg. Gallieni Aug.*; mais le type du revers de celle-ci où Gallien, en habit militaire, appuyé sur la haste, étend la main sur un trophée, au bas duquel est un captif enchaîné, est inédit. On sait que cet Empereur, quoiqu'enclin à la débauche, étoit dans l'occasion, plein de véhémence et d'audace, et qu'il portoit souvent le courage jusqu'à la témérité. *Ubi necessitas coëgisset, velox, fortis, vehemens, crudelis;.... erat enim in Gallieno subitæ virtutis audacia.* (*Pollio in Gallien*).

N.° XVII *Salonina Aug.*, buste de Salonine. Au revers *Lucifera* (le mot *Diana* ou *Luna* a été effacé). La Lune dans un bige. Ce revers étoit inconnu dans les médailles des Impératrices, depuis *Julia Domna*.

Nous avons déjà parlé du tyran Postume (page 165); le dessinateur a mal rendu le type de la médaille N.° XX du côté de la tête; on y voit dans un excellent style ce prince portant sur l'épaule droite la massue, et sur la gauche la dépouille du lion : on sait qu'il avoit été surnommé l'*Hercule Gaulois*. Banduri et Vaillant ont rapporté des médailles semblables. Mais la figure d'Hercule avec la légende *Moneta Aug.* du N.° XXXIII, n'étoit pas connue. Postume ne devoit la couronne qu'à sa force et à sa valeur; il se comparoit lui-même au vaillant fils d'Alcmène, et on voit son image sur un grand nombre de ses monnoyes, avec les légendes *Herculi Invicto; Herculi Pacifero; Virtus Aug.; Virtus Equitum;* etc. Mais le revers de notre médaille nous paroît le comble de l'audace ou de la flatterie, puisqu'il semble exprimer que l'usurpateur n'avoit besoin, pour se maintenir, d'autre appui que de sa propre force.

Les auteurs ont rapporté des médailles de Postume avec la figure de *Mars Gradivus*, et la légende *Virtus Equit.* Sur la nôtre N.° III, c'est une figure avec une couronne radiale, qui sans doute est celle de ce tyran, et personne avant nous ne l'avoit remarquée. Dans les premiers temps de son usurpation, pressé de répandre dans les Gaules des monnoyes à son effigie, Postume y fit faire à la hâte, des coins, dont le style est mauvais et souvent barbare; et, pour éviter les lenteurs, on surfrappa avec ces coins des monnoyes des règnes précédens, dont la

première empreinte a échappé en partie à cette opération ; il en est résulté des singularités curieuses ; ainsi nous avons la tête de Postume sur des pièces de bronze, où l'on voit encore distinctement celles de Trajan, d'Hadrien, des Antonins, des Faustines, etc. Ses monnoyes d'or furent frappées plus tard, et par conséquent plus soignées; elles sont, en général, d'un bon style, et le Cabinet du Roi possède de beaux médaillons d'or avec la tête de ce tyran.

Victoria ou *Victorina* jouoit à cette époque dans les Gaules, le même rôle que Zénobie dans l'Orient ; la nature l'avoit douée des plus grandes qualités, d'un courage à toute épreuve, et d'une ambition démesurée ; elle obtint de Postume, dont on la disoit sœur, le titre d'Auguste pour son fils Victorin ; et, après la mort de ces deux tyrans, elle leur fit succéder son petit-fils, qui ne fit que paroître quelques momens à la tête de l'armée ; elle fit nommer après lui Marius, qui ne régna que trois jours, et enfin Tetricus, qui fut proclamé à Bordeaux en l'an 268. Cette élection coûta cher à Victorine, qui sacrifia ses richesses pour gagner les légions ; mais elle mourut vers le milieu de la même année, après avoir fait nommer César le fils de Tetricus. Cette Héroïne avoit elle-même pris le titre d'Auguste, et de mère des armées. On a trouvé à Xaintes un fragment d'inscription, sur laquelle elle étoit qualifiée ALMA MATER EXERCITVM. On a aussi découvert dans un champ, à un demi-quart de lieue sud-est de la même ville, une médaille en billon qui est inédite, et dont l'antiquité a été constatée. On y voit un buste de femme casquée, autour duquel on lit : IMP. VICTORIA AUG. Au revers sont trois enseignes militaires, surmontées d'une couronne, avec cette légende MATER EXERCIT ; et dans

l'exergue LEG. VI, *Legio Sexta*. Nous avons cru devoir citer ces monumens qui viennent à l'appui de ceux que l'on connoît déjà, qui ont rapport à Victorine ou Victoire, et dont on s'est obstiné à suspecter l'authenticité.

Victorin régna trois ans, et fut assassiné comme Postume par ses propres soldats; son fils eut le même sort. Nous rapportons ici, sous les N.os IX et XII de cette planche, et N.o V de la suivante, trois médailles de Victorin; la première est inédite en bronze, avec le type du côté de la tête; les revers des deux autres le sont également. On connoît des médailles de Victorin fils, en petit bronze, avec la justice au revers de sa tête, et la légende *Æquitas Aug*. Sa figure est celle d'un homme de vingt-cinq ans; le milieu du menton est sans barbe, et les traits sont bien distinctement différens de ceux de Victorin père; c'est donc à tort que M. Mionnet, dans son ouvrage sur la rareté et le prix des médailles Romaines, a dit qu'on avoit attribué à Victorin fils, des monnoyes qui appartenoient à son père; le règne de Marius fut plus éphémère encore que celui du jeune Victorin; cependant on trouve beaucoup de monnoyes à son effigie; on en connoît même une avec la légende *Pacator Orbis* autour du buste du Soleil. Nous pensons que ces pièces furent frappées après la mort de ces usurpateurs, par ordre de Victorine, qui devoit chercher à multiplier les monumens de l'autorité qu'elle exerçoit, et à conserver le souvenir de ceux qu'elle avoit revêtus de la pourpre impériale.

Claude II, surnommé le Gothique, commença de servir sous Trajan-Dèce, et succéda à Gallien en 268; il fut fait Consul pour la seconde fois en 269, et succomba l'année suivante, à Sirmich en Pannonie, à la contagion de la

peste : il étoit âgé de cinquante-six ans, et ne parut que comme un météore; mais ses grandes qualités et ses vertus, qui lui avoient mérité l'amour des peuples pendant sa vie, augmentèrent les justes regrets que causa sa mort prématurée.

Les médailles sous les N.os XV, XVIII, XXI et XXIV de la Pl. XXXIII, I et II de la Pl. XXXIV, appartiennent à Claude-le-Gothique, et sont inédites; les plus remarquables sont 1.° le N.° XVIII, au revers du quel on voit une figure tenant une palme et *Cos III.* Ce Prince, à l'époque de son avènement, étoit désigné pour son second consulat, qu'il prit en 269. Notre médaille prouve ce dont aucun auteur n'a parlé, qu'il fut Consul une troisième fois, et sans doute en l'an 270, peu de temps avant sa mort; 2.° *Pudicitia Aug.*, femme voilée, assise et tenant un long sceptre. Ce revers est d'autant plus singulier, qu'il n'est pas bien prouvé que Claude ait été marié, quoiqu'Eutrope ait écrit que Constance Chlore étoit son petit-fils.

Tetricus régna cinq ans dans les Gaules, et se rendit à Aurélien, près de Châlons-sur-Marne; il fut le seul des tyrans qui avoient usurpé l'Empire sous Gallien, qui échappa à une mort violente; il finit ses jours dans la Lucanie, dont il étoit Gouverneur, et demeura toujours lié d'amitié avec Aurélien, qui l'appeloit souvent son collégue, et lui donnoit même quelquefois le titre d'Empereur. Les monnoyes des deux Tetricus, qui furent toutes fabriquées dans les Gaules, sont, en général, d'un style barbare, et sorties de coins très-imparfaits. Le N.° III de la Pl. XXXIV avec la légende *Fides Legionum* n'étoit pas connu. Le N.° IV avec le titre d'*Invictus Aug.* est curieux; nous avons observé que les types et les légendes de ces médailles

sont, en général, assez corrects du côté de la tête, tandis que les uns et les autres sont souvent indéchiffrables dans les revers.

Nous allons continuer de décrire les médailles gravées dans la planche XXXIV, à partir du N.° VII, que nous attribuons à Postume fils. Son père l'avoit associé à l'Empire; il en partagea avec lui les honneurs, lui aida à se maintenir dans les Gaules, et fut assassiné avec lui, près de Mayence.

On trouva, en 1807, en creusant le bassin du canal de l'Ourcq à la Villette, un vase de terre qui contenoit environ 2500 médailles de bronze saucé, *Nummi Tincti*, du second module et de la plus belle conservation; nous fûmes assez heureux pour être les premiers à les examiner, et y faire un choix varié dans lequel il y avoit plusieurs raretés. Cette collection ne renfermoit que huit têtes différentes, Dioclétien, Maximien-Hercule, Constance-Chlore, Galère-Maximien, Sévère, Maximin-Daza, Maxence et Constantin-le-Grand. Les caractères de tête, les vêtemens, les ajustemens et les légendes offroient une grande variété, quoique la plus grande partie eût pour revers un génie debout avec l'inscription : *Genio Populi Romani;* mais avec des accessoires, des lettres numérales, et des symboles différens. Ce dépôt nous offrit aussi l'occasion de renouveler une observation déjà faite par des antiquaires, sur la prodigieuse variété de coins des monnoyes Romaines; car nous ne pûmes, dans ce nombre de 2500 pièces, en rencontrer deux sorties d'un coin absolument semblable. On ne peut pas supposer qu'on ne retiroit qu'une pièce unique d'un coin dont la confection et la gravure demandoient du temps, des soins, et dont le

métal étoit d'ailleurs d'une dureté suffisante pour en fournir, sans s'altérer, une certaine quantité. Nous ne pouvons donc expliquer cette variété reconnue déjà dans plusieurs autres dépôts considérables, qu'en conjecturant que le directeur de chaque office des monnoyes conservoit une épreuve de chacune des pièces qui y étoient frappées; que peut-être même c'étoit un devoir de son emploi, et que ce sont ces réserves des monnoyeurs qui ont été enfouies dans différentes circonstances, et retrouvées après une longue suite de siècles.

Les huit Empereurs dont nous offrons ici les têtes sous les N.os VIII, IX, XI, XII, XIII, XIV, XV et XVIII, ont occupé le trône presque en même temps. La plus ancienne de ces monnoyes a été frappée, selon Mezzabarbe, la première année du règne de Dioclétien, 1037 de Rome, 284 de J. C. La plus récente dateroit, selon le même auteur, de l'année 309 de notre ère, et la quatrième du règne de Constantin; ce qui embrasse un espace de 26 années, dont nous allons passer en revue les événemens les plus remarquables.

Dioclétien, après avoir tué de sa main Aper, meurtrier de Numérien, fut reconnu Empereur par l'armée à Calcédoine; Carin lui disputa ce titre et le défit en 285, dans la haute Moesie; mais la mort de ce Prince, qui fut assassiné par un tribun, laissa maître de l'empire Dioclétien, qui vint à Rome se faire reconnoître. En 286, il s'associa Maximien, surnommé Hercule, son compagnon d'armes et son ami; en 292, il adopta Constance-Chlore, qui répudia Hélène pour épouser Théodora, fille de son bienfaiteur. Maximien, de son côté, adopta Galère, et lui fit répudier sa femme pour lui faire épouser sa fille Valérie.

Ces quatre Princes offrirent un exemple unique dans les annales des nations, en régnant ensemble dans la plus grande union. Dioclétien avoit partagé l'empire entre lui et ses collègues ; mais chacun des quatre étoit obéi dans toutes les provinces, et ses lois y étoient également exécutées. Cependant cette division de pouvoirs fut onéreuse aux peuples, qui étoient obligés d'entretenir autant d'armées qu'il y avoit de Princes, de payer leurs officiers et leurs dépenses multipliées.

L'an 303, Galère suscita aux chrétiens, qu'il haïssoit, une persécution terrible ; et, joignant ensuite l'ingratitude à la cruauté, il força par ses menaces Dioclétien et Maximien d'abdiquer ; il prit alors, ainsi que Constance-Chlore, le titre d'Auguste ; Maximin-Daza, son neveu, et Sévère obtinrent celui de César. Tous quatre régnèrent ensemble, mais les qualités et les vertus naissantes du jeune Constantin portoient ombrage à Galère ; il essaya de le faire périr. Ce Prince, échappé de sa cour, joignit son père dans les Gaules, et passa avec lui dans l'isle de Bretagne ; Constance-Chlore y mourut à Yorck, le 15 juillet 306, emportant des regrets universels ; on le mit au rang des Dieux, et, le jour même de sa mort, l'armée donna à son fils le titre d'Auguste, que Galère refusa de confirmer, lorsqu'en même temps il le donnoit à Sévère ; Constantin se contenta du titre de César.

Maxence, fils de Maximien-Hercule, s'étant fait proclamer empereur à Rome, écrivit à son père pour lui offrir de lui rendre le trône, et de le partager avec lui. Sévère vint l'assiéger dans cette capitale ; mais, abandonné des siens, il s'enfuit à Ravennes où Maximien, dont l'ambition s'étoit réveillée, vint l'assiéger à son tour ; lui ayant

persuadé de se rendre, il l'envoya à Rome, et l'y fit assassiner peu de temps après. Il fit Constantin Auguste, et lui donna sa fille Fausta en mariage; puis jaloux de son fils, il voulut lui ôter l'empire; mais, forcé de fuir dans les Gaules, son gendre refusa de prendre part à ses intrigues. Il ne fut pas mieux accueilli par Dioclétien, qui préféroit le calme de la solitude aux embarras du trône.

Galère s'associa à cette époque, Licinius son compagnon d'armes, et le fit Auguste : Maximin Daza ayant obtenu le même titre de son armée, Galère le lui confirma, ainsi qu'à Constantin; Alexandre, fils d'un paysan de la Pannonie, usurpa dans le même temps la pourpre, et régna trois ans à Carthage.

En 308, Maximien, ayant été chassé de l'Illyrie par Galère, se retira de nouveau près de Constantin, contre lequel il chercha à soulever l'armée, et qui le força d'abdiquer une seconde fois; mais deux ans après ayant tenté de déterminer sa fille à favoriser le meurtre de son mari, Fausta feignit d'y consentir, et lui substitua un eunuque qui fut tué par Maximien; convaincu de trahison et condamné à mort, on lui laissa le choix de son supplice; il s'étrangla lui-même, il avoit alors 60 ans.

Galère mourut au mois de mai de l'an 311. Maxence, détesté par ses vexations et ses cruautés, déclara la guerre à Constantin sous prétexte de venger la mort de son père; ce fut en marchant à sa rencontre que Constantin vit une croix lumineuse, avec ces mots, *In hoc signo vinces*, il la fit graver sur ses étendarts, et sur les armes de ses soldats. Etant allé droit à Rome attaquer Maxence, il le défit sous les murs de cette ville, et ce tyran fut noyé dans sa fuite, par la chute d'un pont qu'il avoit lui-même

fait construire sur le Tibre. Constantin fit son entrée dans Rome le lendemain de cette bataille, 29 octobre 312. Il répara les injustices de Maxence, pardonna à ceux qui avoient embrassé son parti, et abolit les Gardes Prétoriennes auxquelles on attribuoit depuis long-temps toutes les séditions; le Sénat le nomma premier Auguste, et lui donna le titre de Grand-Prêtre de Jupiter.

Nous n'avons point parlé, dans le court exposé qui précède, de divers usurpateurs qui régnèrent à la même époque sur plusieurs parties de l'empire; tels qu'*Allectus* et *Carausius* en Angleterre; *Achilleus* et *Domitius Domitianus* en Egypte; *Amandus* et *Ælianus* ou *Lælianus* dans les Gaules.

Revenons aux médailles de la Villette. Nous avons trouvé dans celles de Dioclétien 28 légendes différentes, 18 de Maximien avec des types ou des légendes variées, 9 de Constance-Chlore, 11 de Sévère, 4 de Galère, 4 de Maxence, 4 de Maximin-Daza, et 18 de Constantin-le-Grand. Plusieurs de ces médailles présentoient des raretés, et souvent même des variétés inédites, mais que nous n'avons pas trouvées assez importantes pour les consigner ici. Une seule étoit entièrement inédite; c'est celle du N.° XVIII, ayant pour légende *Cl. Val. Constantinus Nob. C.* autour du buste de Constantin; au revers, Rome assise dans un temple à quatre colonnes et *Romæ Ætern.* dans l'exergue *P. L. N.*

Nous pensons que cette médaille fut frappée en l'an 306 à Lyon, l'un des principaux hôtels des monnoyes, et ainsi que l'indiquent les initiales de l'exergue P. L. N., *Percussus Lugduni Nummus*, ou *Nonâ officinâ.* Ce fut à cette époque qu'après la mort de Constance, l'armée proclama

son fils Constantin, et qu'il revint de la Bretagne dans les Gaules.

Nous concluons de tout ce que nous venons de dire sur la découverte de médailles faite à la Villette, qu'elles furent enfouies au plus tôt vers l'an 310, époque de l'affreuse tentative de Maximien sur la vie de Constantin, qui étoit alors dans la ville d'Arles. Dans ce même temps, plusieurs nations barbares du Nord, s'étoient déjà liguées pour piller les Gaules ; les légions Romaines furent obligées de faire beaucoup de mouvemens et de se porter dans les contrées menacées par ces étrangers, sur lesquels Constantin remporta plusieurs avantages. On ne peut douter que les époques désastreuses de l'histoire n'aient été la cause de l'enfouissement d'une grande partie des richesses que récèle encore le sein de la terre, et dont on récupère chaque jour quelque portion après une longue suite de siècles.

Nous avons fait graver N.º XVII une autre médaille de Constantin du petit module de bronze, sur laquelle on lit du côté de la tête, *Constantinus Divus Aug.* Banduri en a rapporté quelques-unes avec la légende, *Divo Constantino* ; mais il ne pense pas qu'elles soient la preuve d'une apothéose semblable à celle dont on honoroit souvent la mémoire des Empereurs payens ; il se fonde sur le type de l'une de ces monnoyes où l'on voit d'un côté la tête voilée de Constantin, et au revers ce Prince debout en habit militaire, tenant le globe, symbole de la puissance souveraine, surmonté du monogramme du Christ, et avec la légende, *Æterna Pietas.* Il paroîtroit en effet vraisemblable que le décret du Sénat qui accorda le titre de *Divus* à Constantin après sa mort, ne fut qu'une sorte de

béatification, telle que l'autorise la religion chrétienne; mais ce qui rend notre médaille plus curieuse que celles que Banduri a citées, c'est que nous pensons qu'elle fut frappée à Trêves de son vivant; et c'est la première fois qu'on y trouve le surnom de *Divus Augustus*. Nous la rapportons à l'an 325, époque où Constantin célébra à Nicomédie la vingtième année de son règne, et la dixième de la dignité Césarienne, accordée par lui en 316 à Crispe, et à Constantin, ses fils, ainsi qu'à Licinius, son neveu; il donna aussi ce titre à son fils Constance, dans cette même année 325, qui fut remarquable par la convocation du concile de Nicée, auquel l'Empereur assista, dans lequel Arrius exposa sa doctrine, qui y fut condamnée, et à la suite duquel ce fameux hérétique fut exilé dans l'Illyrie avec ses sectateurs.

La médaille N.° XVI de la colonie de Nismes est déjà connue, mais elle est très-rare; le président Bon inséra, dans les mémoires de l'Académie de Cortone, une dissertation sur celle qu'il possédoit; Caylus en a publié une autre, en disant qu'il n'en connoissoit que huit ou dix semblables.

On a considéré ces médailles avec un appendice en forme de pied de biche, comme des *ex-voto*, des amulettes dédiées à Diane, et qui ont fait partie des offrandes jetées dans les eaux de la fontaine de Nismes en l'honneur de cette déesse, à laquelle elle étoit consacrée; elle avoit aussi un temple magnifique dans le voisinage de cette fontaine. Pausanias et Pline nous apprennent que les anciens étoient dans l'usage de jeter différens objets, mais principalement des pièces de monnoye, dans les eaux consacrées aux divinités dont la protection leur avoit mérité

quelque faveur spéciale, les avoit guéris de quelque grande maladie ou sauvés de pressans dangers. Nous avons cédé notre médaille de Nismes à M. Tochon d'Annecy.

PLANCHE XXXV.

Tous les monumens qui composent cette Planche ont été recueillis à Chalon-sur-Saône.

I.

Lorsque nous fîmes faire le dessin de ce cippe, il étoit inédit. Mais différentes circonstances ayant retardé la publication de ce Recueil, un autre s'en est emparé, et a fait imprimer une dissertation que nous avons inutilement cherchée dans le magasin encyclopédique, où nous croyons l'avoir lue; nous n'avons cependant pas jugé à propos de supprimer notre planche, à laquelle nous attachons d'autant plus d'intérêt qu'elle est composée de monumens découverts dans notre patrie.

La Cathédrale de Chalon paroît avoir été bâtie sur les ruines d'un temple payen, dès les premiers temps où la religion chrétienne s'établit dans les Gaules. Elle fut d'abord mise sous le vocable de Saint-Etienne; mais Childebert, à son retour d'Espagne, ayant fait don à cette église d'un reliquaire de Saint-Vincent, elle prit ce Saint pour patron. Le Chapitre avoit anciennement pour armoiries un semé de fleurs de lis d'or en champ d'azur, auquel on ajouta dans la suite un sceptre de gueule en pal.

En creusant un caveau dans cette église, vers l'an 1780,

on découvrit, à douze pieds de profondeur, des tronçons de colonnes, des chapiteaux, des fragmens de frises et de sculptures, sur plusieurs desquels étoient des lettres d'un pied de proportion, et de la plus belle forme; malheureusement on négligea de les réunir; elles auroient peut-être fait connoître l'inscription qui devoit orner le fronton du temple qui avoit autrefois existé dans cet endroit. On trouva en même temps le cippe que nous avons fait graver N.° I. Il est en pierre du pays, areno-quartzeuse; on y voit, dans un style barbare, Mercure tenant une bourse et un caducée; près de lui sont un coq, une tortue et un animal qui ressemble à une chèvre plutôt qu'à un bélier. Sur le bord supérieur de la pierre à droite, on a sculpté une figure Gauloise, vêtue du *Sagum*, et ayant les mains jointes. Sa petitesse, sa position hors du cadre dans lequel se trouve Mercure, nous font penser qu'elle représente le Gaulois qui avoit consacré ce monument au messager des Dieux. Au-dessus on lit *Deo Mercurio Augusto Sacro Habronius Aviti (filius)*; dans l'épaisseur de la pierre à gauche, on voit un double *Phallus*. Ce cippe a environ cinq pieds de hauteur sur un pied d'épaisseur.

Schoepflin a rapporté (*Alsat. Illust. Tom.* I., *Tab.* I., *pag.* 518) un cippe trouvé à Gerstheim sur lequel on voit une figure tenant une bourse, et ayant au coup la bulle Romaine; elle est vêtue du *sagum*, et cette sculpture est aussi barbare que la nôtre. On lit au bas : *Glabro.* Nous ne nous attacherons pas à disserter sur ces monumens qui sont évidemment votifs et furent consacrés à différentes Divinités par les Gaulois après l'invasion des Romains; ils ont été certainement exécutés dans les Gaules par des ouvriers qui ne savoient encore faire que des ébauches

grossières, dont on a découvert un assez grand nombre, à Chalon, il y a quelques années.

II A IX.

L'image de la Fortune, N.° II, anciennement recueillie dans les fondations de la citadelle de la même ville, a été long-temps incrustée dans les murs de ce fort. On trouva en 1805, dans un champ voisin de la route de Chalon au bourg de Saint-Marcel, la pierre tumulaire N.° III, dont l'inscription avoit été détruite. Les deux figures qui y sont sculptées, et qui tiennent des gobelets et un panier de fruits, symboles du baptême et de la communion, indiquent, selon nous, que ce monument avoit été placé sur le tombeau de deux époux qui avoient embrassé le christianisme dès les premiers temps de son établissement dans les Gaules. Nous avons fait graver, sous les cinq numéros de IV à VIII, une bulle en forme de cœur; une médaille frappée sous Constantin, et qui a été portée en amulette; trois fibules, représentant le scarabée dédié au Soleil, le paon consacré à Junon, et Pégase que l'on a pris pour l'emblême du Soleil, et quelquefois pour le symbole de la navigation. Le N.° IX est un bouton en forme de *pelta*. Tous ces petits meubles sont en bronze, et ont été trouvés dans les démolitions de la citadelle de Chalon, il y a environ vingt ans.

PLANCHE XXXVI.

I, II, III ET IV.

On a recueilli, à différentes époques, dans les Gaules et dans les pays du nord où les Romains ont séjourné,

de petites tablettes d'une stéatite opaque, de couleur verdâtre, sur les tranches desquelles sont des inscriptions gravées en creux et à rebours; toutes font mention de médicamens propres à guérir les maladies des yeux et de la peau; le plus souvent on y trouve le nom du pharmacopole qui distribuoit les remèdes, ou du médecin qui les avoit composés. Comme ces tablettes ont été découvertes en assez grand nombre dans les Gaules, et dans les pays septentrionaux où les Romains ont fait la guerre, et qu'elles sont très-rares en Italie, on en a conclu que les maladies des yeux et les fluxions attaquoient plus fréquemment les soldats dans les pays froids, à la suite des fatigues, des bivouacs et des marches forcées, que dans les pays chauds.

La découverte la plus curieuse en ce genre fut faite en 1807, à Naïs en Barrois, département de la Meuse. Des chevaux, en labourant la terre, enfoncèrent la voûte d'un souterrain dans lequel on ne trouva rien autre que treize des tablettes dont nous parlons, placées les unes sur les autres. Le Rédacteur du journal de la Meuse en fit mention dans ses feuilles des 4 février, 23 mars et 8 mai 1808. Il donna aussi, dans celles des 5 et 18 juin suivant, l'explication de quelques-unes des inscriptions gravées sur ces tablettes. On en fit à l'Académie Celtique un rapport inséré dans le Tome IV de ses Mémoires. Nous avons fait graver ici trois de ces monumens qui portent neuf inscriptions. Nous les tenons de M. le Baron Marchant, de Metz, et M. Tochon d'Annecy les a citées dans la dissertation qu'il a publiée en octobre 1816, sur les cachets des médecins oculistes; son travail rempli d'érudition et de bonnes recherches est complet sur cette matière, et nous renvoyons nos lecteurs

pour connoître le nom des auteurs qui ont traité le même sujet. Cependant, ce que nous avons à y ajouter sera peut-être un supplément utile qui, réuni aux recherches de ceux qui nous ont précédés, épuisera ce qu'on auroit pu désirer encore sur les inscriptions pharmaceutiques ou oculaires qui ont été découvertes jusqu'à ce jour.

La première de nos tablettes porte les quatre inscriptions suivantes en deux lignes chacune, comme on les voit sur la planche.

Juni Tauri Theodotium Ad Omnem Lippitudinem.
Junii Tauri Authemerum Ad Epiphoram Et Omnem Lippitudinem.
Junii Tauri Penicillem Ad Omnem Lippitudinem.
Junii Tauri Diasmyrnes Post Inpetum Lippitudinis.

Lippitudo signifie proprement la chassie qui coule des yeux; mais les anciens employoient ce mot génériquement pour désigner l'ophthalmie et les autres maladies inflammatoires des yeux. *Epiphora* signifie fluxion, inflammation des paupières accompagnée de larmoyement. On ne connoissoit pas encore sur les cachets des oculistes le mot *Theodotium* que l'on pourroit expliquer par Θεοδοσιος, remède divin, ou θεοδοτιον qui étoit une préparation de sulfate de fer natif; le *Theodotium* devoit être un collyre détersif propre à détacher des cils la chassie qui les fatiguoit. *Authemerum* pour *Anthemerum* se trouve ici aussi pour la première fois. On verra dans la tablette inédite N.° IV, que l'V y remplace dans le même mot l'N comme dans la nôtre. L'*Anthemerum* composé d'Ανθέω fleurir, et Ημερος, doux, étoit un baume de fleurs (de camomille) qui calmoit l'inflammation des yeux. *Penicillem* est ici pour *Penicillum*, plumasseau; on s'en sert encore aujourd'hui pour déterger l'humeur visqueuse qui s'attache

aux cils. *Diasmyrnes* se trouve dans plusieurs inscriptions du genre des nôtres ; ce mot composé de *Dia*, avec, et *Smyrnes* pour *Smyrnum*, qui vient de Σμυρνα, Myrrhe, indique ici un collyre fait avec la myrrhe que l'on employoit après l'éruption soudaine de l'humeur inflammatoire, *post inpetum* pour *impetum Lippitudinis*. On verra que les fautes d'orthographe sont très-fréquentes dans ces sortes d'inscriptions.

On lit les trois suivantes sur notre seconde tablette :

Q. Juni Tauri Stactum Ad Scabritiem Et Clart (Claritatem).
L. Cl. Martini Diapsoricum Ad Caliginem.
L. Cl. Martini Evodes ad Aspritudines.

Scabrities signifie la gale ou croûte qui se forme sur une playe, et non pas une ophthalmie sèche, comme l'a expliqué Caylus. *Claritas*, éclaircissement de la vue ; *Caligo*, son obscurcissement ; Pline a donné ce nom à une vue trouble et nébuleuse. *Aspritudo* âpreté, rudesse. *Stactum* vient de Στάκτός, qui tombe goutte à goutte ; c'étoit donc un baume distillé. Dioscorides (*Lib.* I., *Cap.* 73) parle d'une préparation faite avec la myrrhe, et à laquelle il donne le nom de Σταχτον. Plaute a employé ce mot pour désigner un baume exquis. *Tu mihi* STACTA; *tu Cinamomum; tu, Rosa.* On lit sur une des tablettes publiées par Caylus, *Quinctiliani Stactum Ad Claritatem* (1). Notre inscription fait donc mention d'un cosmétique propre à détacher la croûte sèche de l'humeur chassieuse des yeux, et à éclaircir la vue à la suite de l'inflammation. *Diapsoricum* nous embarrasse, car ψορα signifie gale ; les anciens appeloient *Psorophtalmia* une *ophthalmie galeuse* ; cependant on lit sur une petite tablette trouvée à Nismes, et que

(1) Recueil d'antiq. T. I, pag. 225 et suiv.

M. Tochon qui nous l'a cédée a publiée, pag. 67 de sa dissertation, le mot *Psoricum;* ce seroit donc le nom générique d'une composition ou d'un onguent, qu'*Actuarius* a plusieurs fois cité et appelé *Psoricum Aridum*, etc. D'autres auteurs en ont également fait mention; le *Diapsoricum* étoit sans doute un collyre dans lequel on avoit étendu l'*Unguentum Psoricum*, et qui servoit à éclaircir la vue nébuleuse. Εὐωδης signifie qui répand une bonne odeur. Le remède mentionné dans notre inscription, sous le nom d'*Evodes*, étoit un baume odoriférant et dessicatif propre à aplatir les boutons et les aspérités de la peau. Il est indiqué de même sur une tablette trouvée à Lyon, publiée par plusieurs auteurs, et citée par M. Tochon, pag. 65, N.° XIV de sa dissertation; on le trouve encore pag. 66, N.° XV du même ouvrage.

Notre seconde tablette porte les noms de *Q. Junius Taurus* et de *L. Claudius Martinus;* c'est une particularité d'autant plus remarquable que sur environ trente monumens du même genre qui ont été publiés, il ne s'en trouve que deux exemples, l'un sur notre tablette, l'autre sur celle qui a été découverte à Bavay, et dont M. Tochon a parlé, page 19.

Mettoit-on dans les pharmacies sur les vases qui contenoient les médicamens, non-seulement le nom du pharmacopole qui les débitoit, mais encore celui du médecin qui en avoit composé d'une efficacité reconnue? Dans cette supposition, *Martinus*, dont notre tablette fait mention, auroit été un oculiste renommé, auteur des baumes et des collyres que le pharmacien *Taurus* débitoit à *Nasium*. Peut-être aussi ce Martinus n'étoit-il que le successeur de Taurus, dans la boutique duquel il avoit trouvé des

tablettes déjà gravées, et qu'il avoit continué d'employer. On sait qu'il y en avoit de toutes taillées et prêtes à recevoir des inscriptions; on effaçoit même souvent les anciennes pour en graver de nouvelles; ces préparations et ces changemens ont été reconnus sur les monumens de ce genre qui nous sont parvenus, et dont la substance étoit d'autant plus convenable à cet emploi, que la stéatite est tendre et ne s'exfolie point. Cependant, ce qui nous confirmeroit dans notre premier sentiment, que les noms des médecins se trouvent comme ceux des pharmaciens sur les tablettes sigillaires dont il s'agit, c'est que sur celle de Bavay on lit :

C. Juli Flori Basilium Ad Chemosim.

L. Sil. Barbari Palliadi Ad Oculorum (Vulnera).

Le *Basilium*, ou Onguent Royal qui y est désigné, étoit employé par *Florus*, à guérir la maladie de l'œil appelé *Chemosis*; et *Barbarus Palliadus* s'en servoit comme d'un spécifique propre à cicatriser les plaies de cette même partie. Les charlatans des temps anciens ne négligeoient, comme les nôtres, aucun moyen d'accréditer leur orviétan, et le haut prix de leurs drogues n'étoit le plus souvent, comme aujourd'hui, qu'un impôt levé sur l'ignorance et la crédulité.

Deux inscriptions seulement sont gravées sur notre troisième tablette :

Q. Juni Tauri Flogium Ad Genas Et Claritatem.

Q. Juni Tauri Stactum Delacrimatorium.

Le *Flogium* étoit vraisemblablement une préparation de *Phlox* (*Viola Rubescens*) de Pline, employée pour guérir les fluxions et éclaircir la vue. L'F remplace ici le PH, et c'est sans doute une faute provenant de la consonnance; celles que nous avons fréquemment remarquées

dans les inscriptions du même genre, peuvent faire présumer qu'elles étoient gravées par des élèves en pharmacie, qui ne savoient encore ni parler ni écrire purement leur langue. Les abréviations, les copulations et les transpositions de lettres qui se trouvent sur les tablettes pharmaceutiques, prouvent que les anciens distributeurs de remèdes étoient moins attentifs ou moins patiens que ceux de nos jours; le plus petit pharmacien moule à présent avec soin les étiquettes de ses drogues, les enveloppe méthodiquement, et ne délivre pas un paquet, ne pesa-t-il qu'un scrupule, sans y apposer un ou plusieurs larges cachets.

On a aussi pensé que le *Phlogium* pouvoit signifier une dissolution de *Phloginos*, pierre brillante de Pline, ou une préparation qui en avoit la couleur; M. Marchant en a fait le contracté de *Florilegium*, indiquant une eau de mille fleurs; on auroit pu également le faire dériver de φλος flamme, ou φλογιον flammèche; mais, notre intention n'étant pas de disserter ici sur la matière médicale, nous abandonnons toute observation à ce sujet.

Nous expliquons la seconde inscription de notre troisième tablette par *Stactum Delacrymatorium*, quoiqu'il y ait eu d'autres leçons, telles que *Stactum delacrymatum;* selon nous, c'étoit un baume ou un collyre propre à guérir le larmoyement involontaire, ou la fistule lacrymale. Le rédacteur du journal de la Meuse lui attribuoit, au contraire, la propriété de provoquer les larmes, et de désobstruer les points lacrymaux. Le relâchement de cette partie de l'œil est, selon les hommes de l'art, plus fréquent et plus dangereux que son engorgement; on a dû, par conséquent, chercher des moyens d'arrêter les larmes, plutôt que ceux de provoquer leur effusion. Marcellus Em-

piricus (pag. 180) a parlé d'un collyre astringent fait avec le *mysi* qui avoit, entr'autres propriétés, celle de resserrer les points lacrymaux : *collyrium diamysos.... ad lacrymas substringendas.* Caylus a aussi rapporté (tome I) deux tablettes, dont les inscriptions faisoient mention de deux remèdes employés avec succès contre le larmoyement involontaire ; savoir : le *melinum* composé, selon Pline, d'une espèce d'alun tiré de l'isle de Melos, et le *Thalasseros*, que nous croyons un collyre composé d'eau de mer et d'eau de pluie.

Nous avons fait graver, sous le N.° IV, une tablette inédite qui existoit en 1767 dans le Cabinet des Jésuites de Lyon, où M. l'abbé de Tersan en copia les inscriptions, et en prit les dimensions et la figure ; on y lit :

L. Caemi Paterni Stacton (pour *stactum*) *ad Caliginem Scabritiem Et Claritatem.*

L. Caemi Paterni Chelid. Ad Genarum Cicatrices.

L. Caemi Paterni Authemerum Lene Ex Ovo Acritudines Exaquescens.

L. Caemi Paterni Crocodes Ad Aspritudines.

Les initiales de chaque remède étoient gravées sur la surface de la tablette, afin d'éviter une perte de temps en les cherchant sur la tranche. Nous avons parlé du mot *Stactum*, nous passons donc à *Chelidonium*, onguent fait avec le *Chelidium*, petite chélidonie ou scrofulaire de Pline; on l'employoit à guérir les gerçures des joues. On a ajouté ici à l'*Anthemerum*, baume adoucissant dont nous avons aussi fait mention, de l'œuf pour le tempérer encore, et le rendre propre à résoudre les engorgemens acrimonieux des yeux. Le *Crocodes* ou *Crocodeum* indique une préparation de *Crocus* ou safran, dont on faisoit un fréquent usage

dans la composition des collyres. La fiente du crocodile de terre, appelée par Pline *Crocodilea*, étoit aussi un cosmétique excellent; nous laissons le choix de l'une ou de l'autre étymologie.

Nous ajoutons ici les empreintes bien imparfaites d'une autre tablette trouvée à Beauvais en 1767, en regrettant qu'elles n'aient pas été prises avec plus de soin; mais nous tâchons de ne rien oublier de ce qui a rapport à ces monumens.

Secundi Pollionis Caleni Dialepidos Ad Veteres Cicatrices

Se. Po. Caleni Amie Stactum Obobalsamatum Ad Cicatrices

Diamisum Ad Veteres Cicatrices

Diasmy Rnes Ad Sedatas Lippitudines.

Le *Lepidium* est une plante que nous appelons passerage, et dont on faisoit peut-être usage dans les collyres; mais nous serions plus disposés à croire que le remède indiqué par *Dialepidos* ou *Dialepidotium*, étoit une préparation faite avec des écailles broyées, ou qui en imitoit peut-être le chatoyement, comme le *Lepidotes*, pierrre précieuse, qui offroit les reflets variés de l'écaille appelée en Grec Λεπις. Nous proposons de lire sur la seconde inscription, *Amellium Stactum Opobalsamatum*, qui seroit un baume distillé de fleurs de camomille, *Amella*. Le *Diamysus* étoit un collyre fait avec le *mysi*, pierre que l'on réduisoit en poudre pour en composer des remèdes propres à guérir les maladies des yeux. Selon Dioscorides (*Lib.* V, *c.* 117), le meilleur *mysi* étoit celui de Chypre. Les préparations dans lesquelles on le faisoit entrer étoient des caustiques employés à certaines périodes des affections de l'œil, comme on se servoit dans d'autres, des adoucissans et des dessicatifs. L'oculiste *Calenus* employoit, comme l'indique la

dernière inscription de la tablette de Beauvais, le *Diasmyrnes* au dernier degré de l'ophtalmie, lorsque l'inflammation étoit déjà apaisée.

Nasium, où les tablettes qui ont donné lieu à cet article, furent découvertes, étoit, selon Ptolémée, une des principales villes des *Leuci*, peuples voisins de la Germanie, et dont César a parlé. L'Itinéraire d'Antonin et la Table Théodosienne font mention de *Nasium*, placé sur la voie qui conduisoit de Lyon dans la Germanie; on a trouvé les traces de cette route ancienne dans plusieurs endroits du département de la Meuse; des retranchemens dont la forme est reconnoissable, et qui portent le nom de camp des Romains, existent encore à Saint-Amand, village voisin de Naix. On croit que *Nasium* occupoit un assez grand emplacement à 4 à 500 pas au Sud-Ouest de ce dernier village; c'est là du moins que sont les ruines d'une habitation considérable, dont les fouilles ont produit de temps immémorial des monumens antiques de toute espèce. Plusieurs maisons de Naix sont construites avec des matériaux tirés de ces ruines; comme on n'y a recueilli aucune médaille postérieure à Julien l'Apostat, on en a conclu que *Nasium* avoit été détruit vers l'an 356 lors de la lutte que ce prince soutint contre les barbares qui s'étoient jetés dans les Gaules, et qu'il ne put repousser entièrement qu'en 358 (1).

Nous avons aussi fait graver dans cette planche deux tessères, une plaque en bronze avec une inscription et deux

---

(1) On peut voir le détail des antiquités recueillies à Nasium, dans le journal du département de la Meuse, rédigé par M. Denys, savant modeste mais très-zélé pour l'illustration de sa patrie. On trouve ces détails dans les N.os 86, 99, 145, 171, 306, 341, 367, 369, 424, 427, 435, 454, 530, 606, 615 et 690.

cachets dont l'origine ne nous est pas connue ; mais qui accompagnent très-bien les tablettes pharmaceutiques dont nous venons de faire la description. La tessère appartient à M. E. Durand ; les autres objets font partie de nos collections.

V et VI.

Tessère en plomb, sur laquelle on voit d'un côté un dauphin, et de l'autre PSE. Ficoroni (*Piomb. antich. Tav.* 16) en a publié une avec les mêmes lettres, mais sans dauphin au revers; ne pourroit-on pas expliquer ces lettres par *Psephus*, marque dont on se servoit pour donner son suffrage par la voye du scrutin ?

VII.

Nous interprétons de la manière suivante la belle inscription de la plaque de bronze que nous avons fait graver sous ce numéro.

Æsculapio, pro salute Annii Veri Cæsaris Marci Aurelii Antonini Augusti Filii Senatus Populusque Romanus Signum ex argento et œre in Templo Jovis Optimi Maximi, Publico Sumptû Faciendum Curaverunt Quintus Junius Rusticus et Gordianus Vettius Consules.

On a conservé dans cette inscription le souvenir d'un vœu fait à Esculape et à Jupiter par le Sénat et le peuple Romain, pour le rétablissement de la santé d'Annius Verus, cinquième et dernier fils de Marc Aurèle et de Faustine; il vint au monde en l'an 163, et fut fait César en 166. Le Sénat fit frapper des médailles qui sont très-rares, sur lesquelles on voit Annius Verus, au revers de son frère Commode : Annius étoit d'une complexion foible, et le célèbre Gallien, qui lui donnoit ses soins, se

plaignoit de son caractère hargneux et difficile ; il mourut à l'âge de sept ans à Palestrine, des suites d'une tumeur à l'oreille, qui fut opérée mal à propos.

Les vœux étoit d'un grand usage chez les anciens ; aussi beaucoup de monumens en font-ils mention : on les adressoit aux dieux dans presque toutes les circonstances de la vie, tantôt pour demander leur assistance et leurs faveurs, tantôt pour leur rendre grâce des bienfaits qu'on en avoit reçus. On voit dans notre inscription les Romains implorer le dieu d'Epidaure, et consacrer dans le temple du puissant maître de l'Olympe une statue d'argent et une autre de bronze pour le rétablissement d'un rejeton de la famille Impériale (1). Marc-Aurèle fut sensiblement affligé de la perte d'Annius Verus, et lui fit ériger des statues ; on en fondit même une d'or pour la porter dans les pompes publiques, et son nom fut célébré dans les chants des prêtres Salyens. Tous les monumens qui ont rapport à ce jeune Prince sont rares, ce qui nous a fait attacher de l'importance et du prix à celui que nous publions.

VIII et IX.

Nous avons déjà parlé des cachets de bronze et de leurs différens usages ; mais ceux-ci sont gravés de manière à faire mieux sentir la manière dont les lettres sont sculptées à taille d'épargne sur un fond creux. Les noms de *Nicephorus* et d'*Herennuleius* inscrits sur ces cachets, se trouvent dans les inscriptions antiques. Gruter en cite quelques-unes avec le premier de ces noms, et le second

(1) On appeloit *Signa* les statues votives offertes aux dieux. Quelquefois les inscriptions faisoient mention du poids de ces offrandes, et souvent ceux qui les faisoient chargoient leurs héritiers d'accomplir ces vœux.

est répété jusqu'à dix-sept fois dans son recueil; on voit dans les inscriptions des cachets du genre de ceux-ci, des abréviations, des copulations de lettres et des fautes, dont nous avons fait remarquer plusieurs exemples dans celles des tablettes sigillaires des médecins oculistes.

X ET XI.

Le mot *Tessera* avoit plusieurs significations chez les Romains, mais le plus souvent on l'employoit pour désigner certaines marques de bronze, de plomb, d'os ou d'ivoire sur lesquelles il y avoit des figures ou des lettres et des nombres analogues à leurs usages. On appeloit ces marques *Tesseræ Frumentariæ*, ou *Numerariæ*, lorsqu'elles étoient distribuées au peuple pour aller recevoir ce qui y étoit inscrit, soit de l'or, soit de l'argent ou d'autres objets dont les Empereurs faisoient des largesses dans certaines circonstances. Ces dons sont désignés sur les médailles par la légende : *Liberalitas Augusti;* quelquefois des nombres indiquent combien de fois ils avoient été renouvelés par le même Prince. Les marques appelées *Tesseræ militares*, étoient celles de convention, envoyées par les généraux en chef aux officiers et soldats de leurs armées, pour leur servir de mot d'ordre et de signe de ralliement. César, qui se prétendoit issu de Vénus, avoit mis son image sur ses tessères; Pompée y avoit fait graver celle de l'invincible Hercule. On se servoit dans les assemblées publiques de bulletins, *Tesseræ comitiales*, pour y donner son suffrage. On distribuoit aussi des tessères dans les festins, *Tesseræ convivales;* c'étoit une sorte de billets de loterie dont chacun valoit au convive qui l'avoit reçu une

marque de libéralité proportionnée à l'opulence de celui qui donnoit le repas ; quelquefois aussi certains lots n'avoient qu'une valeur dérisoire qui excitoit la gaieté de ceux qui avoient été mieux partagés par le sort. Les tessères d'hospitalité, *Tesseræ hospitales*, étoient un passeport, une recommandation que les villes, les familles ou les particuliers, délivroient aux voyageurs et aux étrangers pour leur donner le droit de réclamer l'hospitalité dans les endroits où ils passoient. Les tessères consacroient aussi l'alliance de deux familles ou de deux amis ; leurs noms y étoient inscrits ; on les partageoit en deux, et chacun en conservoit une moitié pour la transmettre même à ses descendans. On avoit un grand respect pour ces sortes de pactes, et on citoit comme des gens dignes de mépris ceux dont on disoit, *ils ont brûlé la tessère d'hospitalité*. Enfin il y avoit des tessères pour les théâtres et pour les jeux, *Tesseræ Theatrales*, et *Lusoriæ*, qui donnoient entrée dans les spectacles et dans les jeux publics, et qui indiquoient même la place que l'on devoit y occuper. Parmi ces dernières on en distinguoit d'une espèce particulière, et dont plusieurs ont été rapportées par des antiquaires (1). C'étoient des petits cubes parallélogrammes, ordinairement d'os ou d'ivoire, sur les faces desquels étoient gravées des inscriptions. On s'est accordé à penser que ces tessères étoient destinées aux gladiateurs qui se donnoient en spectacle dans l'Amphithéâtre et dans le Cirque ; mais on a différemment expliqué leurs inscriptions. Montfaucon, Beger, La Chausse et Thomassin ont conclu du mot *spec-*

---

(1) La Chausse ; Montfaucon ; Spon ; — Thomassin *de Tesseris hospit.* M. Millin, Voyage dans le midi de la France. Tom. II.

tatus, qu'on y lit le plus souvent en abrégé, qu'on les délivroit à quelques gladiateurs, comme la marque légale de l'exemption qui leur étoit accordée de prendre part aux luttes et aux combats dans les jeux publics, auxquels ils pouvoient alors assister comme simples spectateurs. M. Millin a dit que ce mot *spectatus* indiquoit seulement que le gladiateur avoit combattu tel jour. Nous ne pouvons adopter ni l'un ni l'autre de ces sentimens, et nous allons hasarder ici le nôtre, en le soumettant au jugement des savans.

Les Grecs, dans les temps anciens, immoloient des prisonniers sur les tombeaux des chefs qui avoient péri dans les combats; les progrès de la civilisation amenèrent l'abolition de cette coutume barbare. Cependant la superstition entretenant l'idée d'une sorte d'obligation d'apaiser les mânes des défunts par l'effusion du sang humain, on imagina de forcer les prisonniers de se battre près des tombeaux; et ces combats devinrent des spectacles qui se multiplièrent, et finirent par faire une partie essentielle des amusemens du peuple: telle fut l'origine des gladiateurs. Les Romains ne manquèrent pas d'adopter ce genre de spectacle; ils en devinrent bientôt si avides, que la loi Tullienne défendit, à ceux qui briguoient des emplois, de donner cette récréation au peuple, dans la crainte que cela ne fît pencher la balance en leur faveur. Les Empereurs, et les hommes ambitieux qui aspiroient aux dignités, surent employer avec succès, dans beaucoup d'occasions, ce moyen puissant de gagner la faveur et l'amitié de la multitude.

Suétone nous apprend qu'il y avoit à Rome des hommes appelés *Lanistae*, chargés d'instruire et d'exercer les pri-

sonniers destinés à combattre en public, ce qui devint pour eux un moyen de spéculation. Ils achetoient des esclaves adroits et vigoureux qu'ils dressoient à tous les exercices du corps, et les louoient par paire à ceux qui vouloient se donner l'amusement de ces combats; car non-seulement ils avoient lieu en public, mais la passion en étoit devenue telle, que l'on faisoit combattre des gladiateurs jusque dans les salles de festins, pour amuser les convives. Mais alors l'adresse et l'agilité étoient les seules armes employées par les combattans.

Le premier spectacle public de gladiateurs fut donné à Rome, l'an de sa fondation 490. Cette profession étoit regardée comme déshonorante pour un homme libre, et n'étoit exercée que par des esclaves, des prisonniers de guerre ou des hommes de la lie du peuple. Néron força 600 chevaliers et 400 sénateurs à combattre les uns contre les autres dans l'Amphithéâtre, ou de se mesurer contre des bêtes sauvages. Des Patriciens furent assez lâches pour descendre dans cette arène, afin de se rendre agréable au Prince; on y vit même des Dames Romaines faire parade entr'elles ou contre des bêtes sauvages, de leur adresse et de leur intrépidité; enfin, Commode lui-même fut assez dépravé pour se livrer publiquement à cet exercice et s'y donner en spectacle (1).

Le goût excessif des Romains pour ces sortes de combats fit attacher de l'importance au choix de ceux qui devoient y paroître; ils furent assujettis à des lois et des règlemens que des magistrats furent chargés de faire exécuter : du temps de Marc-Aurèle, des gladiateurs étoient entretenus aux dépens du fisc.

(1) *Sueton in Neron. — Juvenal. Sat. VIII. — Jul. Capit. in Gordian.*

Nous pensons que les tessères du genre de celle que nous publions, étoient délivrées aux gladiateurs qui, après avoir subi l'examen nécessaire, étoient admis à combattre dans les grands jeux publics : c'est ce que nous allons faire en sorte d'établir d'après les inscriptions gravées sur notre tessère : on y lit, *Philogen Alfi Sp. Id. Sex. M. Anto. P. Do.*, dont nous proposons l'explication suivante.

Philogenus Alfii Spectatus Idus ou *Idibus Sextilis*, *Marcus Antonius, Publius Domitius.* (*Consules.*)

Philogenus, gladiateur du *Lanista Alfius*, a été examiné pour combattre aux ides du mois d'Août, sous le consulat de *M. Antonius* et de *P. Domitius.*

Pline, Lucrèce, Térence, Cicéron et Virgile, ont employé le mot *spectare*, comme signifiant *examiner*, *considérer*, *éprouver*, et nous l'expliquons ici dans le même sens. On sait d'ailleurs que l'exemption de combattre accordée aux gladiateurs, s'appeloit *missio*, congé. Cette permission ne fut même qu'à la suite des temps régulièrement accompagnée de l'affranchissement.

Thomassin a publié, à la vérité, page 113, une tessère sur laquelle on lit : *Philomasus Pereli Spectavit.* On y voit aussi le trident des rétiaires, et une palme, signe de la victoire. Mais ce monument, le seul connu que l'on pourroit nous opposer, n'a point la forme ordinaire des tessères; l'époque des jeux et les noms des consuls ne s'y trouvent pas; cela nous autorise suffisamment à considérer ce monument comme étant d'une autre classe que la nôtre, et même à en révoquer en doute l'authenticité, lorsque nous trouvons dans le même auteur cinq autres tessères qui sont parfaitement en rapport avec la nôtre, et que nous pouvons en citer encore à l'appui de notre sen-

timent plusieurs autres qui ont été publiées ou qui existent dans différens cabinets.

PLANCHE XXXVII.

L'ÉTUDE des pierres gravées nous paroît, de toutes les parties de l'archaéologie, celle qui présente aux savans la mine la plus féconde à exploiter, et à ceux qui les possèdent des jouissances multipliées, et qui ne sont pas interrompues ni troublées par des privations qu'il est difficile d'éviter en faisant quelques autres collections. Les sculptures ne peuvent trouver place que dans les Musées, ou chez des particuliers très-opulens; les bronzes antiques sont rares; les Médailles Romaines, qui n'offrent guère aujourd'hui que le plaisir de la possession, et qui présentent rarement quelques observations nouvelles, ont encore l'inconvénient pour les collecteurs, de leur laisser désirer souvent pendant toute leur vie des pièces d'une extrême rareté; et ces lacunes troublent leurs jouissances. Les médailles Grecques sont rares et chères, et sont aussi une source de désirs, qui ne sont presque jamais satisfaits. Chaque pierre gravée, au contraire, est un monument isolé, dont on peut à son gré augmenter ou réduire le nombre; on y trouve aussi plusieurs genres d'attraits; la beauté, la pureté, le volume des matières, la perfection du travail, le choix, la richesse et l'intérêt des sujets. On peut aussi s'en parer, et ce sont des tableaux et des sculptures en miniature qui retracent les chefs-d'œuvres des meilleurs artistes de l'antiquité; on y voit les images et les attributs des divinités, les traits et les noms des personnages célèbres; on y trouve des détails sur le culte,

les mœurs et les usages des anciens ; enfin des allégories ingénieuses et des sujets d'une grande variété.

La Glyptographie ou l'art de graver sur des pierres dures paroît remonter aux temps les plus reculés. On a dû commencer par tracer des traits sur des substances molles, et on est arrivé par degrés à employer ces procédés sur des matières dures. Les empreintes que l'on tira de ces gravures en creux conduisirent au monnoyage. Avec le temps, la gravure se perfectionna, et les ouvrages qu'elle produisit devinrent des objets d'utilité et d'ornement; les lithoglyphes ou dactylioglyphes anciens ont porté cet art à un degré de perfection que les modernes n'ont pas encore pu atteindre, et le nombre de nos bons graveurs sur pierres dures est toujours très-limité ; la quantité considérable de pierres gravées antiques, principalement des intailles, que l'on a découvert dans tous les temps, prouve que leur usage a été général, et qu'on les a toujours très-multipliées chez tous les peuples de l'antiquité.

Celles qui remplissent cette planche, excepté le N° VII, nous appartiennent (1), et sont toutes gravées en creux et inédites.

I.

Calcédoine à deux couches, lit bleu sur fond noir opaque, appelée Nicolo, et sur laquelle on a gravé dans le plus petit espace un sujet intéressant de l'histoire héroïque.

Les Romains attachoient une grande importance à leur

(1) Nous avons cédé aux sollicitations de M. le marquis de Drée, en lui donnant le jade gravé sous le N.° V, et dont il a parlé dans le catalogue de son musée minéralogique, sous notre réserve de le publier nous-mêmes.

origine, qu'ils faisoient remonter à Enée. Ce héros étoit, dit-on, fils de Vénus et d'Anchise; il se distingua dans la guerre de Troyes, et la dernière nuit où cette ville exista, protégé par les dieux, il sauva sa famille de son embrasement; conduit par Mercure, il rassembla ses compagnons, se réunit sur le rivage aux Troyens qui fuyoient, et tous s'embarquèrent pour se rendre en Italie où les appeloient les ordres du destin. En passant dans la Thrace, Enée y fonda une ville; il vint de là en Sicile, et passa dans la Crète, où les dieux lui ordonnèrent de se rendre en Italie. Poursuivi par la colère de Junon, il fut jeté sur la côte de Carthage; mais, voulant accomplir sa destinée, il quitta secrètement cette ville, et sa fuite causa la mort de Didon. Enfin il aborda en Italie, débarqua à Laurente, et alla camper à quatre stades de la mer. Les dieux, pour lui ôter tout espoir de retour, changèrent ses vaisseaux en nymphes. Enée ordonna cependant des sacrifices pour les remercier de son arrivée; mais une truie, prête à mettre bas, ayant échappé au couteau sacré, ce héros se souvint d'un oracle qui lui ordonnoit de prendre un animal pour guide et de bâtir une ville à l'endroit où il s'arrêteroit. Enée suivit la laye pendant vingt huit stades, et jusque sur une colline où elle s'arrêta de lassitude, mais qui lui parut peu convenable à l'accomplissement de ses projets. Cependant ses Pénates lui apparurent pendant son sommeil, et lui ordonnèrent de se conformer à l'oracle, en ajoutant que le nombre des petits que la laye mettroit bas, indiqueroit celui des années après lesquelles la fondation d'une seconde ville seroit le commencement de la puissance et de la gloire annoncée à ses descendans.

La truie eut trente petits, qu'Enée immola aux dieux

avec leur mère; il jeta aussitôt les fondemens d'une ville qu'il nomma d'abord *Ilium*, et à laquelle il donna ensuite le nom de Lavinie, fille de Latinus, roi des Aborigènes, à laquelle il s'unit. Trente ans après, Ascagne, son premier fils, fonda la ville d'Albe, qui devint la mère de Rome. Telle est en abrégé l'histoire du héros que Virgile a, dans l'un des plus beaux poëmes latins qui nous soient parvenus, rendu aussi célèbre que celui dont Homère a retracé les courses aventureuses dans son Odyssée.

Des savans ont douté de l'arrivée d'Enée en Italie, et ont prétendu que l'importance, attachée par les Romains à cette origine, prit sa source dans la vanité de Jules-César, qui se vantoit de descendre par Enée de Vénus et d'Anchise. En effet, la famille *Julia* se disoit issue de Julus, fils ou petit-fils d'Enée, comme les autres familles Romaines les plus considérables, qui cherchoient aussi leur illustration dans des traditions vraies ou fabuleuses; le premier auteur qui a parlé de cette origine est Fabius Victor, qui florissoit vers l'an de Rome 540, et d'après lequel Denys d'Halicarnasse et Tite-Live ont écrit sur le même sujet.

Quoi qu'il en soit, nous croyons reconnoître dans le sujet de notre pierre N.º I cette origine, vraie ou prétendue des Romains. Vénus, assise sur un nuage, présente à Enée une palme, et la truie qui est accroupie aux pieds du héros, annonce que cette déesse promet à son fils la conquête du *Latium*. Le cabinet du Roi possède deux beaux médaillons en bronze d'Antonin-le-Pieux, sur lesquels on voit le même sujet, traité à une autre époque. Dans l'un, Enée descend sur le rivage Latin, tenant son fils par la main; il est dans la même attitude de surprise,

et vêtu comme sur notre pierre ; dans l'autre, on voit sur les murs de *Lavinium* Enée portant son père Anchise ; la truie et les petits ne sont point oubliés dans ces deux médaillons (1).

II.

Le dessinateur n'a point embelli cette tête gravée d'un beau creux sur un Nicolo de la plus belle qualité; nous croyons y reconnoître l'empereur Commode qui, après avoir pris le titre d'*Hercule Romain*, eut la ridicule fantaisie de parcourir les rues de Rome sous la forme du fils d'Alcmène, frappant de sa massue ceux qui lui déplaisoient. Nous regrettons que notre belle pierre n'ait pas été employée à conserver les traits d'un meilleur prince.

III.

On reconnoît aisément sur ce Nicolo, Hector qui vient d'incendier la flotte des Grecs; c'est l'instant que le divin Homère a raconté dans son Iliade de la manière suivante: « Hector, qui tenoit embrassés les ornemens de la poupe, « ne lâche point prise et crie aux Troyens : Apportez des « torches allumées, et secondez mes efforts, etc. En même « temps les Troyens mettent le feu au vaisseau (de Proté- « silas); dans un moment la flamme se répand de tous « côtés, et gagne la poupe ». (Livre XV, vers. 716 et Livre XVI, vers. 122. Trad. de Mme. Dacier.)

---

(1) On peut consulter sur ce sujet *Aurel. Vict. c.* 13 *et* 14 ; *Dionis. Halic. l. I*; *Tit. Liv. l. I.* — Mémoires de l'Acad. des inscript. T. XXV. (in-12) — L'antiquité expliq. Suppl. Tom. I, pag. 181.

IV.

Cornaline trouvée près de Marseille, sur laquelle on voit *Jupiter Axur* assis, tenant une couronne et appuyé sur un long sceptre ; la chlamyde est étendue sur ses genoux en signe de repos. Près de lui sont une aigle, un paon, et une chouette, perchés sur des arcades ou niches, dans lesquelles sont trois caractères que nous avons jugés Grecs et formant le mot H. A. U. ou plutôt H'ΑΥ.

On a adoré dans quelques contrées de l'Italie le soleil, sous le nom de Jupiter Axur, ou Jupiter jeune et imberbe. On a pensé aussi que le nom d'*Axur* venoit de celui d'*Anxur* porté anciennement par la ville de Terracine. Pausanias parle (*in Æliac*, *lib. V.*) d'une statue de Jupiter imberbe qui existoit à Olympie. On a pris ce Dieu pour Bacchus, et ses images sont très-rares. Winckelmann en a rapporté une dans ses monumens inédits sur une belle pierre gravée par *Nisus*. On voit aussi *Jupiter Axur* sur les deniers d'argent de la famille Vibia ; il y est représenté comme sur notre pierre, mais avec la tête radiée.

On trouve souvent réunis sur les monumens, Jupiter, Junon et Minerve, parce qu'on adoroit à Rome, sur le Capitole ces trois Divinités ; on célébroit chaque année en leur honneur une pompe religieuse suivie des grands jeux institués par Tarquin l'ancien. Ce triple culte étoit venu à Rome de l'Etrurie, où les villes n'étoient pas régulières, si elles n'avoient trois portes consacrées à ces trois Divinités. Denys d'Halicarnasse dit (*Lib.* III.), en parlant du temple de Jupiter-Capitolin ; *Tres in eo Ædes, media quidem Jovis, hinc et indè Junonis et Minervæ, sub eodem fastigio et tecto.* Selon Macrobe (*Saturn.*),

les Pénates nous font respirer sans peine, et nous donnent l'âme, le corps et la raison, représentés par Junon dans la basse région et la terre, Jupiter dans la moyenne région de l'air, et Minerve dans la partie la plus élevée. Il n'est pas facile d'expliquer les caractères Grecs de notre pierre, dans lesquels nous pourrions peut-être trouver le commencement du mot Ἥλιος, le Soleil. Nous verrions alors sur notre cornaline, et rien ne semble s'opposer à cette explication, une allégorie représentant la Nature, indiquée par les trois oiseaux des Divinités du Capitole, et fécondée par la douce influence du Soleil, ou Jupiter imberbe. Virgile appelle Jupiter *Fecundis Imbribus Æther*. Montfaucon a rapporté (Tom. V, Part. II, Pag. 213.) une belle lampe sur laquelle cette allégorie est exprimée et bien developpée.

V.

Ce jade vert a été porté en amulette; il est percé, et a conservé la belière d'or qui servoit à le suspendre au cou. Il a été trouvé, il y a environ douze ans, dans les environs de Lorient.

L'usage des amulettes et des talismans est très-ancien et a été adopté, en général, par les peuples de tous les pays. La fourberie, toujours prête à mettre à contribution l'ignorance et la crédulité, a donné partout un grand crédit aux pratiques superstitieuses. Les vertus attribuées aux talismans par les anciens étoient sans nombre, car ils les considéroient comme la source de tous les biens, et le préservatif de tous les maux. Les représentations allégoriques et symboliques qui y étoient gravées, ne composoient pas seules la doctrine de ces superstitions, les substances qu'on employoit avoient aussi leurs vertus, par

des rapports sympathiques avec les constellations et les signes célestes.

On divisoit les talismans en astronomiques, auxquels on employoit les pierres et les métaux, et qui portoient les horoscopes; en gnostiques gravés sur les pierres, et qui n'étoient que des signes de reconnoissance entre les chefs et les partisans de quelques sectes d'hérétiques, formées dans l'Orient vers les 3.e ou 4.e siècles de l'église; et en cabalistiques, gravés sur des métaux seulement, couverts de figures bizarres et de caractères souvent inexplicables, et qui servoient aux opérations de la magie et de l'astrologie judiciaire.

Notre jade étoit un talisman astronomique, gravé sur ses deux faces. Sur l'une on voit l'avant-main d'un cheval, ayant sur le poitrail une figure de Pan, et tenant un épi de froment, sur lequel est une fourmi. A côté est un croissant; sur l'autre face on a mis le caducée de Mercure et la tête du bélier qui lui étoit consacré; le buste du Soleil radié et portant le boisseau; au-dessus est le signe céleste de Vénus, et de l'autre côté une palme. Cet horoscope présageoit à celui qui le portoit toutes sortes de prospérités; Pan est le symbole de la nature qui produit les choses nécessaires à la vie, par le principe humide, source de la végétation mise en activité par la chaleur du Soleil. La Lune promettoit des succès dans les voyages, le Soleil la confiance et l'amitié des grands; Mercure donnoit la sagesse, l'adresse et l'éloquence; Vénus assuroit le bonheur en amour, et la palme étoit le signe de la réussite dans toutes ses entreprises.

VII.

M. Petrée, dont nous avons cité le nom et le goût pour

les arts, a recueilli cette cornaline brûlée et taillée en cabochon, à Cherbourg; elle a été trouvée dans les environs, il y a quelques années. On y voit gravé en creux un cavalier monté sur un cheval au galop, et étendant la main droite, comme s'il chargeoit l'ennemi à la tête d'un corps de troupes qu'il anime par son exemple. Sa tête est nue et rasée, ou couverte d'un casque bas, et qui a la forme d'une calotte; un manteau léger et une cuirasse très-simple composent tout son vêtement; il est armé d'une épée courte qui pend sur le côté gauche, et il tient deux javelots, du genre de ceux qu'on nommoit *Gæsum*, et dont se servoient les Gaulois. *Duo quisque Coruscat Alpina Gæsa manu* (*Virgil. Æneid.*). Hérodien, dans le panégyrique d'Honorius, dit aussi: *Gallia crine ferox, evinctaque torque decoro, Binaque Gæsaque Tenens.* Nous pensons que cette gravure représente un chef Gaulois; le travail, sans être très-fin, annonce un artiste exercé; le raccourci du cheval est juste, et son mouvement parfait.

VIII A XIII.

Les cinq pierres et la pâte antique des N.os VIII à XIII de cette planche font partie de notre Dactyliothèque, qui est nombreuse et choisie. On lit sur la cornaline N.o VIII, Αφροδισιας, *Plaisir d'amour, Fêtes de Vénus*; sur celle N.o IX on voit une main qui serre avec le pouce et l'index le bout d'une oreille, et autour Μνημόνει ε Μȣ, Souvenez-vous de moi. Ficoroni, Spon et d'autres auteurs ont rapporté des pierres gravées du même genre; on sait que les anciens étoient dans l'usage de toucher ainsi le bout de l'oreille de leurs amis pour se recommander à leur souvenir. *Est in aure imâ*

memoriæ locus, quem tangentes attestantur, idque fiebat ab actore, cum verbo, memento. (*Plin. Lib.* I, *Chap.* V). Plaute, Horace et Virgile font aussi mention de cet usage. Ces deux cornalines ont été apportées du Levant.

La Sardoine, N.° X, sur laquelle on lit : *Severa Vitalis Prima*, a été trouvée aux environs de Lyon. Gruter cite (*pag.* 811, N.° X) l'inscription suivante qui a un grand rapport avec notre pierre : *M. Numisio Primo, Severa Vitalis Conjugi.* Ce qui augmente l'intérêt de ce rapprochement, c'est que cette inscription a été découverte à Die, *Dea Vocontiorum*, ancienne capitale des Voconces.

La pâte antique, N.° XI, est peut-être le seul monument de glyptique, sur lequel on trouve le titre de *Navarchide* que quelques villes Grecques ont pris sur leurs monnoyes. De ce nombre étoient Tyr, Sidon, Dore, Egée et Nicopolis; ce titre leur donnoit le droit d'exercer une surveillance d'inspection et de visite sur les vaisseaux, et même sur les flottes qui passoient dans leurs mers, ou qui abordoient dans leurs ports. On lit sur notre pâte ΣΙΔΟΝΟC ΝΑΥΑΡCΙΚΟC, pour *Sidonos Navarkidos.* Sidon, ville maritime de la Phénicie, reçut le nom de Navarchide sous Trajan ; elle fit frapper, en mémoire de cette faveur, des monnoyes qui portent la date 225 de l'ère des Séleucides, correspondant à l'an de Rome 867, et à celle de Jésus-Christ 114.

Les noms des familles *Pomponia* et *Valeria* qui se lisent sur les deux cornalines, N.os XII et XIII, sont très-connus; on les trouve fréquemment sur les deniers consulaires et dans les inscriptions.

PLANCHE XXXVIII.

Les vases peints, nommés long-temps vases Étrusques, et ensuite vases Grecs et Campaniens, ont été illustrés principalement dans ces derniers temps par des ouvrages où l'on a réuni le luxe typographique, la pureté du burin et l'érudition la plus étendue (1). Ces monumens plaisent généralement par l'élégance et la variété de leurs formes; ils intéressent les artistes et les chimistes par leur composition; les sujets de la fable et de l'histoire héroïque qui y sont représentés, ainsi que ceux qui ont rapport aux mœurs et aux usages des anciens, offrent un vaste champ à l'étude et aux recherches des savans.

Les vases peints sont d'un grand prix aux yeux des amateurs; on en trouve dans la Grèce et dans l'Italie, principalement à Nola, Capoue, Santa Agatha, dans la Pouille, etc. Ceux que l'on découvre dans le voisinage d'Athènes sont le plus souvent d'un petit volume, avec des figures d'ancien style Grec et de couleur noire sur un fond rouge clair. Il existe des collections nombreuses et intéressantes de vases peints en Italie, en Angleterre, en Allemagne et en Russie; il n'en reste plus en France de remarquables que celle de M. E. Durand, dans laquelle nous avons choisi pour les publier ceux qui sont gravés dans cette planche, et qui sont inédits, et la collection de M. Tochon d'Annecy, qui est moins nombreuse que la première, mais aussi riche en sujets d'érudition, et dont le Recueil sera bientôt publié par le possesseur.

---

(1) Montfaucon, Caylus, Passeri, Gori, d'Hancarville, Dempster, Tischbein, M. Millin, M. le comte de Laborde, M. Maisonneuve, etc.

I ET II.

L'événement le plus remarquable des temps héroïques est, si l'on en excepte la guerre de Troyes, l'expédition des Argiens contre les Thébains, 33 ans avant la ruine d'*Ilium*, 481 ans avant la fondation de Rome, et environ 1236 avant Jésus-Christ.

Œdipe, ayant découvert le crime dont il s'étoit involontairement souillé en épousant sa mère, se creva les yeux de désespoir. Chassé de Thèbes par ses fils, il se retira à Colonne où il mourut. Étéocle et Polynice étoient jumeaux; ils convinrent de régner alternativement; mais Étéocle, qui occupa le trône le premier, ayant refusé de le rendre à son frère, celui-ci se retira chez Adraste, roi d'Argos, qui lui donna en mariage Argie, l'une de ses filles; l'autre, nommée Déïphile, épousa Tydée, fils d'Oénée, roi de Calydon en Étolie, qui s'étoit dans le même temps réfugié à la cour d'Argos. Adraste le députa vers Étéocle pour le sommer de remplir la convention faite avec Polynice; et sur un nouveau refus, il lui déclara la guerre; Tydée à son retour fut attaqué par une troupe de Thébains qui s'étoient mis en embuscade sur son passage, mais il les tailla en pièces jusqu'au dernier.

Adraste partageoit la souveraineté de l'Argolide avec le devin Amphiaraüs et Iphis; il ne pouvoit rien entreprendre d'important sans leur consentement; il obtint aisément celui d'Iphis, mais Amphiaraüs, instruit par son art du sort qui l'attendoit devant Thèbes, se cacha pour éviter de s'y rendre. Polynice, en offrant à sa femme Ériphile un collier d'or, riche présent fait à Harmonie par Vulcain, obtint d'elle le secret de la retraite d'Amphiaraüs : forcé de par-

tir, il voulut du moins se venger de la trahison de sa femme, et ordonna à son fils Alcméon de la tuer aussitôt que le bruit de sa mort lui seroit parvenu; ce fils dénaturé se conforma en effet à cet ordre barbare.

Les chefs de l'expédition contre Thèbes furent, Adraste, Amphiaraüs, Capanée et Hippomédon, qui étoient Argiens, Polynice né à Thèbes, Tydée dans l'Étolie et Parthénopée dans l'Arcadie; Pausanias dit qu'ils étoient en plus grand nombre, et quelques auteurs, entr'autres Eschyle dans sa tragédie des sept chefs devant Thèbes, ne font point mention d'Adraste, et mettent à sa place Étéoclus, fils d'Iphis. L'armée des Argiens étant arrivée du fond du Péloponèse dans la Béotie, rencontra les Thébains au bord du fleuve Ismène. Un grand combat fut livré; mais ces derniers plièrent, et cherchèrent une asyle derrière leurs murailles. Les Argiens mirent le siège devant Thèbes, que Pindare nomme *Heptapyle* à cause de ses sept portes, et dont ils confièrent l'attaque à chacun des sept chefs. Cette entreprise ne fut pas heureuse; Capanée, qui le premier avoit escaladé les murailles, en fut renversé, et périt accablé de pierres et percé de flèches. C'étoit un impie qui bravoit les Dieux, et se vantoit de ne pas craindre la foudre plus que la chaleur du Midi; ce qui a fait dire aux poètes que le maître du tonnerre le foudroya pour le punir de son impiété. Hippomédon fut tué par Isménus; alors les deux frères, impatiens de terminer leur querelle, convinrent de se battre seuls; leur acharnement et leur fureur leur firent recevoir presqu'en même temps de la main l'un de l'autre le coup mortel qui termina leur vie comme elle avoit commencé, au même instant. Cette double perte ranima les deux partis qui en vinrent aux mains de nouveau. Les

Argiens furent vaincus ; Tydée fut blessé à mort par Ménalippe, Parthénopée périt de la main d'un autre fils d'Astacus ; on ne put retrouver le corps d'Amphiaraüs, ce qui fit dire qu'il avoit été englouti vivant ; on l'adora dans la suite comme un dieu, et on institua des fêtes en son honneur. Adraste revint seul à Argos avec les débris de son armée, et dix ans après il engagea les fils des chefs qui avoient péri à venger leur mort. Cette expédition, qui fut nommée des *Epigones*, (nés après), fut aussi commandée par sept chefs : Egialée, fils d'Adraste ; Thersandre, fils de Polynice ; Polydore, fils d'Hippomédon ; Promachus, fils de Parthénopée ; Alcméon, fils d'Amphiaraüs ; Diomède, fils de Tydée, et Sthénelus, fils de Capanée. Les Thébains furent vaincus, et Thersandre monta sur le trône de Béotie ; Egialée seul périt, et sa mort causa celle de son père qui avoit régné plus de cinquante ans.

Les poètes et les historiens ont célébré la première expédition des Argiens contre Thèbes ; Eschyle en a fait le sujet d'une tragédie, et Stace celui d'un poëme épique en douze chants.

On reconnoît aisément sur notre vase N.° I les sept chefs Argiens au moment de leur départ. Pausanias dit (*Béotiq.*) qu'Adraste eut pour auxiliaires dans cette expédition, les Messéniens et les Arcadiens. Les trois boucliers ronds caractérisent les Argiens et leurs alliés ; nous croyons reconnoître Polynice dans le guerrier qui est debout, sans casque, la tête ceinte du bandeau royal, avec une épée passée dans un baudrier, et une cuirasse courte et serrée qui prend exactement la forme de son corps ; c'est le seul des chefs auquel convient le bouclier Béotien que lui présente Minerve, et qui semble indiquer que c'étoit pour lui que la

guerre étoit entreprise. Le vieillard assis, vêtu d'une tunique et d'un manteau, et appuyé sur un bâton, pourroit être Amphiaraüs, dont les chefs debout devant lui s'efforcent de vaincre la résistance. Cinq de ces guerriers ont des casques à visière, et avec des couvre-joues (Γενειαστηρη) Généïastères ; Homère (*Iliad.* XVII 294) dit que le casque d'Hippothoüs a des joues d'airain (Καλκοπαρήον) ; tous ont les jambes couvertes de cnémides.

De tous les monumens qui ont rapport à l'expédition contre Thèbes, le beau Scarabée de Stosch est le plus remarquable. On y voit Polynice, Parthénopée, Adraste, Tydée et Amphiaraüs, avec leurs noms en caractères Pélasges ; on connoît aussi des pierres gravées sur lesquelles on voit Tydée et Capanée (1). Nous pensons que le vase de terre de Nola avec des figures noires sur un fond rouge, du cabinet de M. Fauris de saint Vincent à Aix, que M. Millin a fait graver (Voyage dans le midi de la France, Tome II, pag. 222), représente aussi cinq des chefs Argiens. Nous regrettons que ce savant n'ait pas fait des recherches plus étendues sur le magnifique vase du Recueil de M. Maison-Neuve (Tome II. Pl. 19) qui a beaucoup de rapport avec le nôtre pour le style et la composition ; on y voit, entr'autres aussi, un guerrier armé d'un bouclier, orné d'une jambe tenant à la cuisse. Le vase que nous publions a onze pouces et demi de hauteur, et cinq pouces de diamètre ; les figures sont noires sur un fond rouge clair ; nous les avons fait copier avec toute l'exactitude possible.

---

(1) Winckelmann. Hist. de l'art. T. I. liv. III, c. 1. — Catalogue des pierres gravées du baron de Stosch.

III ET IV.

Ce vase est de la même dimension que le précédent; mais la peinture y est en sens opposé, le fond est noir et la figure en rouge; on ne peut y méconnoître la fille du Soleil, qui le précède, et, de ses doigts de roses ouvrant les portes de l'Orient, dissipe les ténèbres de la Nuit. L'Aurore est ici vêtue d'une longue tunique à larges manches, et d'un *Peplus* flottant; mais tout ce vêtement est transparent, et d'une légéreté aérienne; ses ailes sont étendues, sa tête est ornée du *sphindone*; elle tient deux vases à trois anses : sur l'un on lit, ΚΑΛΕ, et sur l'autre ΕΩΣ. *de la belle Aurore.* On aperçoit les traces de l'H qui se trouve effacé et qui commençoit le mot ΗΕΩΣ. On trouve souvent sur les vases peints le mot *Kalos* Beau, suivi d'un nom propre, et quelquefois seul; on a pensé que c'étoit une acclamation galante, et que ce mot désignoit la personne que l'on aimoit. On croit aussi que les inscriptions de ce genre qui sont tracées sur les vases, avoient rapport à leur destination. On trouve dans le Recueil de M. Maison-Neuve (T. II. Pl. 34 et 35), deux vases sur lesquelles on voit l'Aurore poursuivant le beau Céphale, avec cette inscription : ΗΕΩΣ, ΚΑΛΟΣ ΚΕΦΑΛΟΣ, en caractères Grecs anciens.

V ET VI.

Nous avons ajouté ici ces deux petits vases dont le sujet nous a paru avoir rapport à celui qui précède : sur l'un, N.° V, on peut reconnoître la Nuit qui fuit devant l'Aurore représentée sur l'autre vase N.° VI; ils ont l'un et l'autre quatre pouces de hauteur.

VII.

Le sujet gravé sur cette cornaline altérée par le feu, et qui nous appartient, se trouve souvent sur les vases Grecs; c'est ce qui nous a engagés à la publier; il y en a plusieurs de ce genre dans la collection d'Hamilton. Ici c'est une femme nue qui verse de l'eau sur les mains d'un jeune homme.

L'ablution des mains est une coutume religieuse qui remonte à la plus haute antiquité, ainsi que la purification par l'eau et quelquefois par le feu; cet usage existoit chez les Grecs, chez les Romains, et a passé jusqu'à nous; l'ablution des mains étoit la première cérémonie des initiations, c'étoit aussi celle qui précédoit le mariage; la nudité est encore un symbole de la pureté qu'on exigeoit des Néophites, ou des nouveaux époux. Sous ce rapport, notre pierre est curieuse, et offre un sujet qui se trouve rarement sur cette espèce de monumens.

VIII.

Nous reproduisons ici une cornaline jaune-orangé, de la collection de M. le marquis de Drée, qui l'a publiée dans le catalogue de son musée minéralogique; nous avions l'intention de joindre à la description de cette pierre celle d'un vase peint, qui a passé de la collection de M. Durand dans celle de M. Tochon d'Annecy, qui s'en est réservé la publication; nous nous bornerons donc à donner plus de développement à la courte notice que nous avions fournie à M. de Drée sur sa pierre gravée; pour sentir tout le parti que le litoglyphe a tiré de son sujet, il convient de rapporter ici brièvement l'histoire dans laquelle il l'a puisé.

Les Grecs alloient faire le siége de Troyes ; retenus en Aulide par les vents contraires, Calchas déclara que Diane, irritée contre Agamemnon qui avoit blessé à la chasse sa biche favorite, demandoit en expiation la vie de sa fille, et mettoit à ce prix le départ et le salut des Grecs. Iphigénie fut donc amenée sous prétexte d'épouser Achille, et dans le vrai pour être immolée à la déesse : le sacrifice fut préparé ; mais, au moment où Calchas alloit frapper la victime, Diane lui substitua une biche, et transporta la jeune Princesse dans la Tauride, où elle devint sa grande prêtresse. Le temple de Diane Taurique étoit célèbre par la coutume barbare des habitans de cette contrée qui immoloient sans pitié, sur l'autel de cette déesse, les étrangers que le hasard ou toute autre circonstance y faisoit aborder.

Après la prise de Troyes, Clytemnestre fit assassiner Agamemnon pour épouser Egiste ; mais sept ans plus tard, Oreste, devenu grand, se rendit secrètement à Mycènes pour venger la mort de son père ; il se cacha chez sa sœur Electre, et fit répandre le bruit de sa mort. Rassurés par cet événement, Egiste et Clytemnestre voulurent en remercier les dieux, et furent l'un et l'autre tués dans le temple par Oreste. Après ce meurtre, ce Prince malheureux perdit le repos ; il se crut obsédé par les furies, et voulut d'abord aller à Athènes pour se faire juger par l'Aréopage ; Minerve lui donna son suffrage qui rendit les voix égales, et le fit absoudre ; mais ce jugement ne satisfit point Oreste ; il passa chez les Trézéniens, qui lui permirent de se soumettre à la cérémonie de l'expiation. Toujours poursuivi par ses remords, il voulut consulter encore l'oracle d'Apollon qui lui ordonna d'aller en Tau-

ride, d'y enlever la statue de Diane, et de délivrer sa sœur Iphigénie de la tyrannie du roi Thoas. Oreste entreprit ce voyage, accompagné de son ami Pylade; découverts à leur arrivée et saisis par des bergers, ils furent conduits devant le Roi et condamnés, suivant l'usage du pays, à périr sur les autels de Diane. Amenés dans le temple, ils furent présentés à la grande prêtresse qui devoit les immoler; son frère étoit trop jeune lorsqu'elle fut conduite en Aulide pour qu'elle pût le reconnoître; mais, ayant appris que ses captifs étoient d'Argos, elle promit la liberté et la vie à celui des deux qui pourroit se charger de porter une lettre dans cette ville. Ce fut alors qu'un généreux combat s'éleva entre les deux amis, qui vouloient se dévouer l'un pour l'autre; le choix d'Iphigénie tomba sur Pylade qu'elle instruisit du contenu de l'écrit, afin que dans tous les cas il pût lui donner les informations qu'elle demandoit sur sa famille; se tournant aussitôt vers Oreste, Pylade lui dit : *Je m'acquitte en ce moment de la promesse que je viens de faire à ta sœur.* (*Euripid.*) Iphigénie ne songea plus qu'à sauver les victimes, et fit dire au Roi que, l'un des captifs s'étant souillé du meurtre de sa mère, ils devoient être purifiés avant le sacrifice par les eaux de la mer, ainsi que la statue de la déesse; conduits pour cette expiation sur leurs propres vaisseaux, et délivrés de leurs liens par la prêtresse, Oreste et Pylade mirent à la voile, emportant avec eux la statue, premier objet de leur voyage. Quelques auteurs ont prétendu que Thoas les poursuivit et fut tué dans le combat; d'autres ont dit que Minerve s'opposa à cette poursuite, parce que telle étoit la volonté des Dieux.

Tous les anciens tragiques ont puisé, dans l'histoire de

la famille des Astrides, le sujet de plusieurs de leurs ouvrages. Eschyle y a trouvé celui de ses Euménides et de ses Coëphores; Sophocle y a pris son Electre, et Euripide son Oreste, son Electre et ses deux Iphigénies. On connoît assez les ouvrages dramatiques dont les modernes ont cherché le sujet dans la même histoire, et parmi lesquels la belle tragédie de notre immortel Racine brille au premier rang.

D'après le récit que nous venons de faire, on voit que l'artiste qui a gravé notre pierre a choisi le moment où Oreste et Pylade, découverts à leur arrivée dans la Tauride, ont été amenés dans le temple pour y être sacrifiés. On ne peut qu'admirer la précision avec laquelle il a tout exprimé dans un espace aussi étroit. Les deux captifs sont à genoux, les mains liées derrière le dos, devant une colonne qui indique la présence de la déesse, et près de laquelle est un bouclier Argien, qui caractérise l'origine des deux étrangers. La prêtresse, armée d'une hache et prête à frapper les victimes, tourne la tête, et pose une main sur l'épaule de l'une d'elles. Cette position indique assez que c'est l'instant où elle veut briser les liens de celui qui s'exposera à porter sa lettre à Argos; elle semble s'assurer qu'aucun témoin indiscret ne peut venir la troubler. L'un des captifs est impassible et résigné à son sort, c'est Oreste; le fidèle Pylade, au contraire, se tourne vers Iphigénie dont il implore la pitié pour son ami.

Winckelmann a cité, dans le catalogue des pierres gravées de Stosch (Pag. 357), une pâte antique sur laquelle on voyoit Iphigénie prête à immoler Oreste et Pylade liés près d'un autel. Il a fait graver aussi dans ses monumens inédits (Pl. 149.) un bas-relief tiré d'une urne du palais

Accaramboni, et sur lequel on voit en deux parties le même trait d'histoire ; dans la première les captifs sont amenés dans le temple par un soldat. Iphigénie est près de la statue de Diane, placée sous un arbre garni de bucrânes et de têtes humaines qui indiquent le genre de sacrifice en usage dans le pays. A côté de l'autel est la tablette, *Codicillus*, sur laquelle la prêtresse avoit tracé l'écrit qui lui fit reconnoître son frère. Dans la seconde partie on voit la fuite d'Iphigénie, d'Oreste et de Pylade, emportant le *Palladium*, après avoir tué Thoas qui les avoit poursuivis. Le même sujet est encore représenté dans les peintures d'Herculanum. (In-4.° Tom. I, Tab. 12.)

Nous n'avons sans doute pas besoin de rien ajouter à ce que nous venons de dire, pour assurer à la pierre que nous publions un rang distingué parmi les monumens du même genre, les plus recommandables par leur antiquité, par l'exécution du travail, le choix et l'expression poétique du sujet.

PLANCHE XXXIX.

Nous avons voulu terminer ce Recueil par quelques monumens français, et nous ne pouvions en choisir de plus intéressant que le bassin de cuivre émaillé, gravé sous le N.° I de cette planche ; il a huit pouces dix lignes de diamètre, et un pouce de profondeur mesuré dans son milieu ; on y voit l'écu de France semé de fleurs de lys sans nombre, et entouré de six écussons avec différentes armoiries ; le tout est lié par des ornemens arabesques de couleur noire sur un fond bleu ; nous tenons ce bassin de M. Husson de Sedan. Montfaucon, dans ses monumens

de la monarchie française (Tom. I, pag. 348), a rapporté un bassin semblable au nôtre, et dont les ornemens sont du même style; on voit dans le milieu une princesse assise sur un trône, et à laquelle une de ses dames présente une coupe; ce médaillon est entouré de six autres en forme d'écusson, et dans chacun desquels est assise une figure couronnée que le savant Bénédictin croit être la même Reine; nous pensons que ces figures représentent plutôt les six princesses qui ont assisté à son mariage ou à son couronnement. Ce bassin appartient aujourd'hui à M. Revoil, qui en possède un second sur lequel nous aurions bien désiré quelques détails que nous n'avons pas eu assez de temps pour nous procurer (1). Nous nous bornerons donc à faire quelques recherches sur celui que nous publions.

On pourroit faire remonter l'origine des armoiries à des temps très-reculés, en y rangeant les images symboliques dont les anciens ornoient leurs enseignes militaires et leurs armures; mais, en se bornant à désigner par ce nom les marques héréditaires de la noblesse et des dignités, on en doit fixer l'usage au temps où les tournois furent établis, et où les Croisades commencèrent. On attribue l'invention des tournois à Geoffroi de Preuilli mort en 1066, et il est certain qu'il fut l'auteur du réglement de cette espèce de combat, qui passa de la France en Allemagne et dans les autres Etats. La première Croisade fut publiée au concile de Cler-

(1) M. Revoil, l'un de nos peintres les plus distingués, habite en ce moment Aix en Provence; il vient d'exposer au salon de peinture un tableau charmant, dont le sujet est la convalescence de Bayard à Brescia. Cet ouvrage fixe son rang parmi nos meilleurs artistes, où son premier tableau de François I.er et Charles-Quint lui avoit déjà assuré une place.

mont en 1095. Il est probable que l'usage des armoiries commença dans les tournois, puisque le Père Ménestrier, dans son ouvrage sur l'origine des armoiries, rapporte un sceau attaché à un acte de l'an 1072, et sur lequel on voit Robert, Comte de Flandre, tenant son écu chargé d'un lion. Mais alors ces armoiries varioient selon la fantaisie des Seigneurs, et le privilége d'en avoir étoit restreint à ceux qui avoient paru dans les tournois; il est vraisemblable qu'elles ne devinrent fixes et héréditaires qu'à l'époque des Croisades, où elles servirent à distinguer les bannières des Chevaliers; d'ailleurs les enfans de ceux qui se distinguèrent dans ces pieuses expéditions durent conserver et transmettre à leurs descendans l'écu de leurs pères, comme un monument de valeur et de piété. On a évidemment tiré des Croisades les émaux ou couleurs du blason, azur, gueule, sinople et sable, de même que ses principales pièces, telles que les croix, les merlettes, l'hermine et le vair.

On a beaucoup discuté sur les premières armoiries de nos Rois; les uns ont prétendu que c'étoient trois crapauds, d'autres les ont composées de trois croissans, de couronnes, de fleurs de glaïeuls, d'abeilles, de fers de lances ou de piques, et enfin de fleurs de lys. Quelques écrivains paroissent avoir concilié ces différentes opinions, en supposant que nos Rois ont adopté successivement ces divers symboles, qu'ils diversifioient à leur gré ou dans le commencement de chaque règne. On croit assez généralement que ce fut Clovis qui, en fixant les armoiries Royales, adopta les fleurs de lys; on a pris pour cette fleur les trèfles dont la couronne de quelques Impératrices du Bas-Empire, et ensuite celles de plusieurs Empereurs ou Rois étoient

ornées; on voit le *trifolium* dans la main de l'Espérance personnifiée sur les médailles impériales Romaines depuis le temps du Haut-Empire; les trèfles dont nous parlons pouvoient en être une imitation; peut-être aussi dans le moyen âge les adopta-t-on d'après les fers de piques ou de lances, symbole de la force et de la puissance qui donnoient la couronne ou qui en étoient le plus ferme appui. Des couronnes et des sceptres, cette figure passa dans l'écu et dans le sceau de nos Rois. Il est reconnu que ce fut sous Louis VI, dit *Le Gros*, que ce changement eut lieu; non-seulement il fit mettre des fleurs de lys dans son écu, dans son sceau et sur ses monnoyes, mais, par son ordonnance de l'an 1179, relative au sacre de son fils, il voulut qu'elles fussent employées dans les ornemens Royaux destinés à cette cérémonie. Louis VII fut couronné du vivant de son père en l'an 1131, monta sur le trône en 1137, et mourut en 1189. Philippe-Auguste conserva les fleurs de lys, et en sema son étendard. Louis VIII se conforma aux mêmes usages, et sous les règnes suivans, jusque sous Charles V, le nombre des lys fut illimité; mais comme il étoit subordonné au champ de l'écu ou du sceau, on trouve quelques monumens de ce genre avec trois fleurs de lys seulement, sous les règnes de Philippe-le-Bel, de Philippe de Valois et du roi Jean. Il paroît que ce fut sous Charles V que l'on commença de considérer, comme un acte de respect envers la Sainte-Trinité, la réduction des fleurs de lys à trois. On les grava sur les vases sacrés et les reliquaires dont ce Prince fit présent aux églises, et sur sa vaisselle; cependant on employa encore quelquefois les fleurs de lys sans nombre dans l'écu de France, sous le règne de Charles VI, qui mourut en 1422.

Le bassin que nous publions est un monument de l'un des règnes qui se sont écoulés depuis celui de Louis-le-Gros jusqu'à celui de Charles VI. Nous avions d'abord pensé que les armoiries qui entourent l'écu Royal, pouvoient être celles des six Pairs Laïcs dont on attribue l'établissement à Robert, fils de Hugues Capet; Louis VI, ajouta six Pairs ecclésiastiques aux six Pairs Laïcs, et fut le premier qui leur assigna des fonctions honorifiques dans les cérémonies du sacre des Rois de France; ils assistèrent, en cette qualité, en l'an 1131, à celui du fils de ce Prince, qui régna ensuite sous le nom de Louis-le-Jeune. Ce fut à la même époque que l'église de Reims obtint le privilége de sacrer les Rois. Les six Pairs Laïcs étoient, dans ces premiers temps, les Ducs de Bourgogne, de Normandie, de Guienne, les Comtes de Flandre, de Toulouse et de Champagne.

Les armoiries gravées sur notre bassin sont celles du Comte de Dreux, échiqueté d'or et d'azur avec une bordure de gueule; du Comte de Clermont, deux Bards adossés et trèfles d'or en champ d'azur; du Comte de Toulouse, parti au premier de France, parti au second d'Aragon ou de Castille; de Dreux, avec un franc quartier au canton dextre du chef à trois tourteaux d'azur en champ d'argent; nous n'avons pu découvrir à quelle famille appartient cette alliance, c'est peut-être à celle des Courtenay; du Comte de Vienne et d'Albon, parti au premier étoilé d'or en champ de gueule, au second baudé d'or en champ d'azur; et enfin du Comte de Bourgogne, Lion et billettes d'or en champ d'azur.

Les Duchés de Guienne et de Normandie furent confisqués en 1202 sur Jean-sans-terre, Roi d'Angleterre, et réunis à la couronne; celui de Bourgogne, les Comtés de

Toulouse et de Champagne y furent également réunis sous le règne de Jean premier, en l'an 1361. Ce fut donc après cette dislocation des Duchés et des Comtés-Pairies, que des Seigneurs du royaume furent nommés pour remplacer les Pairs Laïcs dans les cérémonies du sacre; les fleurs de lys sans nombre furent réduites à trois dans l'écu Royal, au plus tard sous Charles VI; nous pensons donc que notre bassin est un monument du règne de Charles V, fils du roi Jean, et que les Seigneurs, dont les écussons y sont placés autour de celui de France, furent désignés pour remplir, dans les cérémonies de son sacre, les fonctions attribuées depuis Louis VI aux Pairs Laïcs. Il ne seroit pas étonnant que le souvenir de cet événement eût été consacré par des monumens du genre de celui que nous publions, et qui présente, sous ce rapport, un intérêt historique dont nous abandonnons l'examen plus approfondi aux savans accoutumés à éclaircir les points douteux ou nouveaux, que notre histoire ancienne offre fréquemment à leur sagacité et à leurs recherches.

L'usage des sceaux remonte à une haute antiquité; les anciens y faisoient graver les images des dieux, des noms ou des figures symboliques et allégoriques de tous les genres. Lorsque les Francs se furent établis dans les Gaules, leurs chefs adoptèrent également une marque particulière pour sceller les actes de leur autorité. On a trouvé à Tournay, dans le tombeau de Childéric I.er, fils de Mérouée, qui fut découvert en 1655, la bague *annulus sigillarius* qui lui servoit de sceau. Dom Mabillon, dans sa Diplomatique, a rapporté ceux de presque tous les Rois de France, depuis Childéric dont nous venons de parler, jusqu'à Saint-Louis. On y voit que ce fut Louis VII

qui fit usage le premier d'un contrescel, sur lequel il est représenté à cheval, et avec le titre de duc d'Aquitaine. Lorsque les armoiries furent devenues fixes et héréditaires, les familles nobles firent graver sur leurs sceaux celles qu'ils avoient adoptées, et ils les appliquèrent à tous les écrits qui devoient conserver un caractère d'authenticité publique et légale. Tous les titres émanés de la puissance souveraine étoient revêtus du sceau royal; mais les faussaires s'étant presque toujours exercés à contrefaire ces pièces, surtout lorsqu'elles avoient pour objets des grâces, des concessions, des échanges, des donations, on se décida à exiger des parties une copie des lettres patentes qui leur étoient délivrées, faite par elles, et revêtue de leurs sceaux; ces copies étoient déposées dans les archives de la couronne, qui ne furent établies avec soin que sous le règne de Philippe-Auguste, après la perte qu'il fit, en 1194, des titres et registres de la couronne; ils furent pillés près de Bellefoge en Blésois, par Richard I, roi d'Angleterre, qui surprit les François et s'empara de tous leurs bagages.

Il nous reste un grand nombre de sceaux du moyen âge, et il seroit à désirer que l'on s'occupât de rassembler en un seul recueil tous ceux qui sont connus. Ces monumens sont d'une grande importance pour l'histoire; on y retrouve les blasons les plus anciens, et les titres les plus authentiques et les plus incontestables de l'illustration des familles. Nous en avons fait graver dans cette planche six qui sont inédits et tous variés pour le style et les sujets.

Le N.° II represente Hugues, abbé de Saint-Pierre ou Saint-Père d'Auxerre, dont les chanoines suivoient la règle de Saint-Augustin : la légende de ce sceau est, *S. igillum Hugonis Abbatis Monasterii Sancti Petri Autissiodorensis.* Il

a appartenu à Hugues de Boulangiers, abbé de Saint-Père d'Auxerre, en 1485, qui résigna en 1513 à Laurent Petit-Fou. Son buste est au bas du sceau surmontant l'écu de ses armes à trois créneaux et une étoile en chef.

Le N.° III porte, *Sigillum conventus fratrum predicatorum Nivernen;* sceau du couvent des Frères-Prêcheurs de Nevers. Ce monastère fut fondé par un de nos Rois de la troisième race, comme on le voit par l'écu royal à trois fleurs de lys, et l'image du Roi gravée sur ce sceau.

N.° IV; on voit sur celui-ci, qui appartenoit à *Marie de Raveton, abbesse de Notre-Dame de Lisieux*, la Vierge assise; au bas est le portrait de l'abbesse entre deux écussons chargés de ses armoiries. Ce sceau est du 16.e siècle.

On lit sur le N.° V, *Sigillum Radulphi Clerici de Corcon*, autour d'une fleur de lys sur les branches de laquelle sont deux oiseaux.

Le château à trois tours, gravé sur le N.° VI, appartient aux armes de Castille; on y lit : *Sigillum Craciclopis de Biota;* ce nom doit appartenir à une famille Espagnole noble.

Enfin sur le N.° VII un mort dans le cercueil, ayant le visage couvert d'un suaire, est entouré de cette légende : *Quisquis esto cogita quod morieris ita.* Nous croyons ce cachet du treizième ou du quatorzième siècle, ainsi que les deux précédens.

PLANCHE XL.

I ET II.

Le hasard nous fit découvrir à Paris, il y a environ dix ans, plusieurs monumens mythologiques de l'Inde, dont les

plus remarquables étoient une grande idole et une plaque avec des figures en relief.

L'idole a trois pieds de hauteur, non compris un appendice carré de six à sept pouces, au moyen duquel elle étoit solidement placée sur le piédestal ou l'autel destinée à la recevoir; elle représente *Vishnou*, l'une des principales divinités de l'Inde, telle qu'elle est adorée par certains peuples sous le nom de *Vardaraja Peroumal.* Cette idole a quatre bras, deux à droite et deux à gauche; l'une des mains droites tient le *chacron*, espèce de roue que Vishnou lance contre ceux qui tenteroient de bouleverser le monde dont la conservation lui est confiée; l'autre est étendue sur sa poitrine, la paume en dehors. Dans l'une des mains gauches est le *chanque* ou buccin qui lui sert de trompette pour publier ses victoires, et l'autre est appuyée sur une massue. Cette figure est d'un métal composé d'un alliage de cuivre, d'étain, et d'une petite portion d'argent.

La plaque qui est gravée des deux côtés dans cette planche est de cuivre rouge; elle a dix pouces de largeur à sa base, et onze pouces de hauteur dans son milieu; une chaîne de trois pieds et demi de longueur servoit à la suspendre, et présente une singularité digne d'attention; les vingt-cinq anneaux qui la composent ont été sculptés et détachés dans une masse cylindrique de cuivre, et ne laissent apercevoir ni solution de continuité ni soudure.

On a compris sous le nom collectif de l'*Inde*, trois grandes régions de l'Asie méridionale; l'*Indoustan*, qui se compose des pays arrosés par l'Indus et le Gange; le *Décan*, espèce de péninsule appelée quelquefois *presqu'île*

en deçà du Gange, et l'*Inde extérieure* ou *presqu'île au-delà du Gange*, autre péninsule qui renferme l'empire des Birmans, les royaumes de Tonquin, de Cochinchine, de Camboje, de Laos, de Siam et de Malacca.

Si l'on vouloit placer le premier berceau du genre humain dans les régions les plus élevées du globe, et dans celles qui, par l'antiquité de leurs traditions, la pureté de leurs dogmes, la douceur et la sagesse de leurs institutions, paroissent avoir été le plus anciennement civilisées, aucun pays ne pourroit, à cet égard, rivaliser avec l'Inde. La fertilité du sol coupé et arrosé par une infinité de fleuves et de rivières, la chaleur du climat, contre laquelle cependant des arbres touffus présentent un abri salutaire, l'abondance et la qualité des alimens qui n'exigent presque point de préparation, sont autant d'avantages précieux que la nature a dû y offrir aux hommes dès les premiers âges du monde. Le commerce de l'Inde remonte à une haute antiquité; on peut aussi regarder, comme une preuve de l'ancienneté de sa civilisation, l'uniformité de son système politique et religieux, depuis les siècles les plus reculés jusqu'aux âges les plus modernes. Les philosophes et les sages de tous les pays ont montré beaucoup de vénération pour les institutions de l'Inde, et ont cherché à s'instruire de la morale et de la religion des Brahmes. Zoroastre, et quelques siècles après Pythagore, allèrent exprès dans ces contrées pour y étudier les sciences, et y ont évidemment puisé les principes de leurs doctrines.

Cependant les Indiens n'ont aucun monument authentique antérieur au siècle de Moyse; les *Védas*, qui sont leurs livres sacrés les plus anciens, ne datent guère que de 3200 ans, et sont par conséquent d'une époque voisine

de celle du législateur Hébreu. Ces livres sont en *sanskrit*, langue morte qui a donné naissance à tous les dialectes actuels de l'Inde ; elle offre des rapports frappans et curieux avec le Persan, le Grec, le Latin, le Teutonique, le Gothique et l'Islandais ; ces traits de ressemblance entre des langues parlées par des peuples disséminés et aussi éloignés les uns des autres, sont une preuve de plus que tous les habitans de la terre ont dû sortir d'une souche commune (1).

Nous nous bornerons à ce qui précède sur la géographie de l'Inde, sur les mœurs et les usages de ses habitans, pour passer à l'examen de leur mythologie, dans laquelle nous allons faire en sorte de découvrir l'explication du monument qui nous occupe.

Les Indiens s'accordent tous sur l'existence d'un Dieu maître de l'univers, être incréé, spirituel, tout-puissant, invisible, juste et miséricordieux, qui est partout, qui voit et entend tout, lit au fond des âmes, récompensera les bons et punira les méchans ; ils pensent que ce Dieu a pris quelquefois des formes visibles pour exercer sa miséricorde ou satisfaire sa vengeance, et qu'un cœur vertueux, plein de foi, peut obtenir par ses prières qu'il renouvelle ses incarnations. Selon eux, le monde doit avoir

---

(1) On peut compter parmi les bienfaits sans nombre que la France doit au retour de son souverain légitime, l'établissement au Collége royal de France d'une chaire de langue et de littérature sanskrite ; M. Chezy, qui l'occupe, a trouvé dans cette place la juste récompense de ses utiles recherches et de ses longs travaux dans une carrière ingrate et difficile ; nous lui devrons sans doute bientôt, ainsi qu'à ses savans et estimables collègues, MM. Sylvestre de Sacy et Langlès, la clef des trésors littéraires que les Anglais se vantoient, il y a peu de temps encore, de posséder exclusivement.

quatre âges, dont trois sont écoulés; à la fin du dernier qui est commencé, l'Eternel détruira le monde, comme il l'a fait à celle de chacun des trois âges précédens; mais cette fois il se reposera sans permettre qu'il renaisse comme auparavant.

Si les Indiens s'accordent sur tous ces principes, ils diffèrent beaucoup entr'eux sur leur pratique et sur les cérémonies du culte qu'ils rendent à la Divinité; leurs livres sacrés étant écrits dans une langue morte dont un petit nombre de Brahmes possèdent encore la clef, les prêtres de chaque pays les ont interprétés selon leur intérêt et leur politique; ils y ont introduit les fables les plus absurdes, persuadés que le merveilleux plaît toujours à la multitude. Les Indiens reconnoissent tous pour leurs principales divinités, *Brahma*, *Vishnou* et *Chiven;* mais ils varient sur la naissance, les actions et le rang de chacune d'elles. Chaque contrée a ses dieux, ses demi-dieux, ses saints particuliers, et les honore par des fêtes et des cérémonies différentes. Essayons d'entrer dans ce labyrinthe, sans nous avancer dans ses détours obscurs, d'où nous aurions sans doute une peine trop grande à nous retirer pour en retrouver l'issue.

Le *Brahmanisme*, ou religion des Hindous, est fondé sur l'existence de trois divinités principales, auxquelles un grand nombre d'autres sont subordonnées pour leur aider à gouverner l'univers.

Brahma est l'auteur de la matière qui compose le monde sensible; *Vishnou* lui a donné sa forme, et *Chiven* dirige les changemens qui s'y opèrent par la destruction successive des êtres. Les Egyptiens reconnoissoient aussi ces trois principes sous les noms d'*Osiris*, d'*Isis* et

de *Typhon*. Les plus anciens peuples, voyant que sur la terre le mal est presque toujours à côté du bien, ont considéré ces deux principes comme les premières causes de tout ce qui arrive ici-bas; ils les ont personnifiés et en ont formé la base d'un système religieux dans lequel ils se sont représentés le mal luttant sans cesse avec le bien, lui résistant toujours et triomphant souvent de sa puissance; c'étoient chez les Indiens *Brahma* et *Chiva*, et chez les Egyptiens *Osiris* et *Typhon*. *Vishnou* qui souvent porte le globe du monde dans ses entrailles, étoit dans l'Inde le symbole de la nature; comme c'étoit dans l'Egypte *Isis*, qui renfermoit en elle-même les formes, les espèces et les germes. (*Plutarch. de Isid.*) Les dieux de ces contrées qui se réfugient dans le corps de différens animaux, pour éviter la poursuite des géans, se rapportent aux incarnations de Vishnou; les danses des Egyptiennes, dans les pompes d'Apis et d'Isis, rappellent les danses lascives des Bayadères devant leurs idoles. Mais ces traits de ressemblance entre les deux peuples ne se bornent pas à ce qui concerne la religion; on les retrouve dans leur constitution politique, dans leurs mœurs et dans leurs usages; les mêmes rapports ont dû exister entre les Indiens et les Persans. On reconnoît aussi dans les mythes Grecs toutes les traditions de l'Inde, de la Perse et de l'Egypte; elles ont ensuite passé chez tous les autres peuples. On retrouve même encore la Trinité de l'Inde et de l'Egypte dans celle des peuples du Nord, comme dans la *Trimurti* des Scandinaves, qui signifie *réunion des trois puissances*, et dont il est question dans les premières pages de l'*Edda*.

Les principaux dogmes des Brahmes sont l'immortalité

de l'âme, la métempsycose, la purification des âmes par des abstinences, des pénitences volontaires, ou par certaines pratiques religieuses; par exemple, le fanatisme entraîne sous les roues du char pesant de *Jangrenat*, ceux qui attachent à ce dévouement l'espoir du pardon de leurs fautes, et d'une vie nouvelle plus heureuse. Dans les temps de calamités publiques, les Brahmes eux-mêmes se précipitent du haut d'une tour, pour apaiser, par cette mort volontaire, le courroux de leurs dieux; les femmes des deux premières castes cherchent aussi le trépas dans les flammes qui dévorent les restes inanimés de leurs époux; et tous ces usages sont dictés par la religion. Les ablutions et les lustrations forment une grande partie du culte des Brahmes; ils offrent à leurs dieux le plus souvent des végétaux et rarement des animaux.

Les prêtres Indiens ont profité des dogmes de la religion Chrétienne qui paroissent avoir été portés chez eux vers la fin du troisième siècle, ou au commencement du quatrième. On retrouve dans leurs livres sacrés plusieurs traits du nouveau testament enveloppés de fables grossières. Le *Bagavadam* contient une partie de la vie du Christ, sous le nom de *Chrixnou* ou *Chrixnen* (donnant la joie); on trouve le même rapport dans la naissance de *Kopilo* (dieu pénitent), qui demeura peu de temps sur la terre. Le système des Indiens sur la création du monde est expliqué dans le même livre de la manière suivante :

Lorsque Dieu existoit seul, libre et immuable, il eut la volonté de créer le monde; il commença par *le temps*, et fit naître divers corps des trois principes *accident*, *qualité*, *puissance ;* il créa ensuite par la pensée *l'espace* d'où

sortirent *la lumière*, *l'air*, *le feu*, *l'eau* et *la terre*. L'union de ces élémens donna naissance à toutes sortes d'êtres sensibles et insensibles, dont la terre, séparée des eaux et devenue stable et solide, fut le séjour et le soutien. Il divisa le monde en trois régions, une supérieure, une moyenne et une inférieure; la terre prit une forme ovale presque semblable à celle d'un œuf, et au milieu s'éleva le *Merou*, la plus haute des montagnes; le *Zomboudipo* (l'Inde) y étoit situé, et divers pays s'y trouvoient au Midi et au Couchant; les principaux fleuves de la terre furent le *Brommoza*, le *Bodra* et le *Ganga*, qui prenoient leur source dans le Mérou, et alloient se jeter dans la mer.

Dieu ne créa d'abord qu'un homme, *Adimo*, doué de connoissances extraordinaires, et une seule femme *Prokriti*; du nombril d'Adimo naquit d'abord *Dokio-Brahma* (le Créateur), qui devint le père de nombreux enfans; de son côté droit sortit *Vishnou* (le conservateur), et du gauche, *Chiven* (le destructeur). Les premiers enfans de Dokio se retirèrent dans le désert pour y mener une vie pénitente et contemplative; il fut donc obligé d'en créer d'autres des deux sexes, et leur ordonna de s'unir pour peupler le monde. Cette seconde génération fut séduite par la première; et chercha, comme elle, la solitude et l'isolement; pour éviter cet inconvénient, en donnant naissance à la troisième, il lui fit don de la concupiscence; et, en effet, ce fut elle qui peupla la terre.

Dieu dicta au premier homme les *Vedas* ou livres de sa loi, divisés en quatre parties; le *Richt*, qui traite de la première cause, de la matière première, des Anges, de l'âme, des recompenses et des peines, de la génération et de la destruction des créatures, de la nature du péché et de son

pardon; l'*Yadjouch*, qui parle des souverains; le *Sâman*, qui enseigne la morale, la pratique de la vertu et la haine du vice, et l'*Arthavana*, ou rituel général de la religion. Dieu ordonna au premier homme de communiquer les *Vedas* à ses enfans, afin de leur inspirer le désir du bien et la crainte du mal; mais leur penchant et leur foiblesse les ayant portés à transgresser cette loi, le premier péché donna naissance à d'autres; la contagion s'étendit, et l'exemple du bien ne fut plus le partage que d'une partie du genre humain.

Adimo demanda à Dieu la connoissance intime des hommes, afin de les employer selon leur aptitude et leurs goûts. Dieu lui dit: « Vous appellerez *Brahmes* ceux qui seront les plus portés à la vertu, et, par conséquent, les plus éclairés; ils formeront la première caste; la seconde se composera de ceux qui participeront le plus du *Rosogun* (qualité créatrice), car ils aimeront à dominer et à s'agrandir, vous en ferez les Rois; le *Tomogun* (qualité destructive) sera votre guide pour les deux autres castes; ceux qui y participeront le moins, et seront plus avides qu'ambitieux, composeront la troisième, celles des marchands; enfin la quatrième, sous le nom de *Choûtres*, sera formée des esclaves bruts et bornés, parce qu'ils approcheront le plus du *Tomogun*. » Les Brahmes prétendent que le mélange de ces quatre castes primitives en a formé une infinité de secondaires, d'où sont ensuite sorties toutes celles que l'on connoît aujourd'hui; elles ont tiré leurs noms des divers emplois et des professions de ceux qui les composent, et s'élèvent à plus de quatre cents.

Le système Cosmographique des Indiens n'est pas moins curieux; ils comptent quatorze mondes, sept supérieurs,

et sept inférieurs, tous enfermés dans un œuf. Ils prétendent en retrouver l'image dans la vache ; les cornes, les oreilles, les yeux et le muffle marquent les sept mondes supérieurs; les pieds, les parties sexuelles, le pis et la queue figurent les sept inférieurs. Une chaîne de montagnes, dont le sommet atteint le vide ou l'espace, et au-delà desquelles tout est ténèbres, environne la terre, soutenue par quatre éléphans ; le *Mérou* est situé au centre des Mondes qu'il lie les uns aux autres. Cette montagne d'or pur est soutenue par huit éléphans ; le soleil et les astres font leur révolution autour d'elle. Les éléphans sont portés par une tortue, et celle-ci par la couleuvre *Ady-Sachen*, qui a mille têtes, et dont les mouvemens occasionnent les tremblemens de terre.

Les Brahmes font remonter à 4800 ans les *Shastas*, livres sacrés qui traitent principalement du soleil, des étoiles et des planètes ; ils y puisent la science astronomique au moyen de laquelle ils calculent le cours des astres et leurs révolutions ; ils s'en servent aussi pour prédire l'avenir, tirer des horoscopes, annoncer les événemens, les jours et les instans heureux ou malheureux. Les Indiens n'entreprennent rien d'important avant d'avoir consulté leurs astrologues ; et si les pronostics ne sont pas favorables, l'évidence même du succès ne les décideroit pas à exécuter leurs projets.

Selon les Indiens, la durée du monde est de quatre âges séparés par un intervalle, et dont la réunion forme une période de 12000 ans divins. A la fin de chaque âge, *Brahma* se repose, et, pendant son sommeil, l'univers submergé est comme anéanti par un déluge universel ; à la fin du quatrième âge, le soleil et la lune s'obscurciront, les ténèbres couvriront tous les globes ; *Vishnou* leur rendra momen-

tanément la lumière, et *Ady-Sachen* vomira contre eux le feu qui doit les réduire en cendres; un vent impétueux s'élèvera, les mers franchiront leurs bornes, et inonderont les trois mondes, le ciel, la terre et l'abyme. Alors *Vishnou* au milieu des eaux, et se reposant sur le serpent, renfermera pour toujours ces mondes dans son sein.

La troisième espèce des livres sacrés sont les *Pourânas*, poëmes en vers sanskrits, qui renferment sous le voile de la fable et de l'allégorie la plus grande partie de l'histoire ancienne de l'Inde; ces livres font règle de foi, sans être cependant d'un aussi grande autorité que les *Vedas* et les *Shastas*. Leur lecture est permise aux castes inférieures, mais celle des autres livres leur est interdite.

Tel est en abrégé tout le système Théogonique et Cosmogonique des Indiens; nous allons essayer d'y trouver l'explication de notre monument. Ses deux faces sont divisées en quatre parties ou quatre époques, dans lesquelles nous croyons voir les quatre âges de la vie, la naissance et l'enfance, l'adolescence et la jeunesse, l'âge viril et l'âge de retour, et enfin la vieillesse qui se termine par la mort, ou le commencement d'une vie nouvelle.

Brahma naquit du nombril de *Vishnou*, selon les uns, et de celui d'*Adimo*, selon les autres; il répandit les premiers bienfaits sur la terre, et subjugua les races sauvages par la douceur, par la musique et par les arts; il prit même, selon les traditions, une femme parmi ces peuples encore dans l'état de nature, et se servit de ce sexe pour amener les hommes à la civilisation et à la pratique des vertus. Nous croyons que notre monument représente la vie de

1. Première division inférieure.

ce premier législateur de l'Inde, divisée en quatre périodes, et avec des modifications et des différences qui tiennent au pays, où cette plaque a servi à la religion. Les pratiques en sont, comme nous l'avons fait observer, très-variées dans les différentes contrées de l'Inde, à cause des sectes nombreuses qui y sont répandues. Nous croyons voir dans cette première division de notre plaque, *Vishnou* étendu sur le serpent *Ady-Sachen*, qui lui sert de lit et de trône; les cinq têtes de cette hydre se dressent sur le côté droit, et terminent les nombreux replis de son corps. Du nombril de *Vishnou* s'élève *Brahma* accroupi dans une fleur de *Nénuphar;* il est couronné et environné d'une gloire, symbole de sa puissance. *Vishnou* tient une autre fleur de la même plante; il est ici sous la forme de *Visva-Rouham* (être qui est par-tout). Les Divinités inférieures qui sont autour de lui pourroient représenter les sept parties élémentaires de l'Univers. *Mohat*, la matière ou la grande substance; *Ahankar*, le mouvement, ou qui agit par soi-même; l'*Akash*, élément céleste et impalpable, qui a la propriété de transmettre le son et dans lequel se meuvent les planètes; *Baiow*, l'Air, élément palpable; *Tege*, le Feu, élément visible; *Joal*, l'Eau, élément fluide; et *Prittavi*, la Terre, élément solide (voyez le *Bhagavat-Gitá*, par Willkins, Londres 1787). Les quatre figures, dont deux sont à la tête et deux aux pieds, indiquent peut-être les quatre castes primitives; le Brahme et le Souverain sont à la tête, et abrités par *Ady-Sachen;* le marchand est aux pieds, et le Xoûtre ou esclave hors du cadre, par allusion à l'avilissement de cette caste qui est méprisée par les trois autres. Un poisson et une tortue, symboles de l'Eau et de la Terre, sont placés près du

dernier repli du serpent ; et enfin nous proposons de considérer les onze figures rangées sur la ligne inférieure, comme les signes d'autant d'incarnations de *Vishnou*; leur nombre varie selon les sectes, et on les porte depuis dix jusqu'à vingt; d'après notre idée, ce Dieu seroit dans la première figure qui est barbue, sous la forme du Brahme *Narayassen*, qu'il prit pour se livrer dans le désert à une pénitence rigoureuse; dans la seconde, sous celle d'une femme qu'il emprunta pour séduire les Géans et les punir de leurs crimes; dans la troisième, il est armé pour châtier les Rois méchans.

Les trois vases qui suivent sont les signes des métamorphoses de *Vishnou* en nain, en géant et en médecin, par allusion à l'usage qui existe encore dans l'Inde, de ne faire aucun don, de ne pas même présenter le *Bethel* à un Brahme, sans lui avoir préalablement versé de l'eau sur les mains.

Vishnou se changea en tortue pour soutenir le *Mont-Mérou*, et en poisson pour aller au fond de la mer reprendre les *Védas* que le géant *Somougazourer* avoit avalés; ce sont les septième et huitième figures. Dans la neuvième, le Dieu paroît avec une tête de cochon ou de sanglier, forme que les Brahmes prétendent qu'il a prise jusqu'à trois fois; dans la dixième, il a celle d'un lion, sous laquelle il triompha du géant *Irannia-Cassiaben*.

Enfin *Vishnou* paroît dans la dernière figure sous la forme de *Rama* ou *Ramen*, portant un arc débandé; et voici comment on raconte les causes principales de cette métamorphose. Ce Dieu, voulant punir le Géant *Raounanen*, s'incarna, sous le nom de *Rama*, dans le corps du fils d'un Roi; la déesse *Lachimi*, femme de *Vishnou*,

ayant su que son mari devoit rester dix mille ans sur la terre, y vint animer le beau corps de *Siddé*, fille d'un autre Roi; *Rama* la vit et en devint éperdument amoureux; mais la main de cette Princesse ne devoit être accordée qu'à celui qui parviendroit à bander un arc énorme et merveilleux trouvé dans le sein de la terre. *Rama* fut le seul qui tenta cette épreuve avec succès, et il épousa *Siddé*.

1. Deuxième division supérieure.

Dans cette partie supérieure de la première face, *Brahma*, dans la vigueur de la jeunesse, exerce les hommes à tirer de l'arc; les figures qui l'accompagnent portent les attributs des sciences et des arts qu'il a apportés sur la terre. Dix figures assises occupent la ligne supérieure, et peuvent représenter les dix premiers hommes qui furent créés par la puissance des trois principes réunis: *Brahma*, *Vishnou* et *Chiven*. On les nomma: *Narud*, (raison); *Dico* (ingénuité); *Bashista* (émulation); *Birga* (modestie); *Kirchu* (piété); *Pulla* (orgueil); *Pulista* (patience); *Ongira* (charité); *Orteri* (fraude); et *Murichi* (mortalité). Leur nom collectif fut *munies* ou les *inspirés*. On pourroit encore trouver, dans ces dix figures, l'image des dix jours consacrés à la fête *Tirounal* qui a lieu chaque année, et pendant laquelle on promène chaque nuit, sous une forme différente, le Dieu en l'honneur duquel on la célèbre.

2. Première division inférieure.

On voit, dans la division inférieure de la seconde face de notre monument, *Brahma* jouant de la flûte, et tel qu'il est représenté dans quelques contrées de l'Inde, sous le nom de *Venounader*. Arrivé à l'âge mûr, ce législateur employe les doux sons de l'harmonie pour civiliser les hommes et apprivoiser les animaux.

Enfin, on voit *Brahma* qui, après avoir rempli sur la terre sa mission divine, s'élève dans les régions éthérées pour s'y réunir éternellement au souverain Maître de l'Univers, dont il est une émanation. Les Indiens ont deux paradis : le *Sorgon* d'or massif et divisé en plusieurs contrées; c'est le séjour des sages et des génies bienfaisans; les âmes des justes y goûtent pendant un temps plus ou moins long, et sans aucun mélange de peines, toutes les jouissances terrestres; elles retournent ensuite sur la terre pour habiter les corps d'autres hommes, mais jamais ceux des animaux, réservés aux âmes des méchans. L'autre paradis est le *Caïlasson*, qui est d'argent massif, et le séjour ordinaire de Dieu; on y goûte des plaisirs épurés et sans fin, c'est l'éternelle récompense de la perfection; les âmes qui y sont admises n'en sortent plus. Sur notre monument, *Brahma*, qui retourne dans le sein de Dieu, paroît n'avoir encore atteint que le *Sorgon* ou premier paradis; il y est reçu et salué par des génies, peut-être de la classe des *Gandrouer*, qui ont des ailes et voltigent continuellement dans les airs.

2. Deuxième division supérieure.

Telles sont nos conjectures sur la plaque mythologique curieuse que nous publions, et qui sera peut-être le sujet de recherches plus fructueuses pour les savans qui sont versés dans la connoissance des langues orientales, et qui nous développeront sans doute bientôt les immenses richesses restées si long-temps enfouies et presqu'inutiles dans les trésors littéraires de l'Inde.

Nous avons atteint le but que nous nous étions proposé; notre tâche est remplie; nous aurions pu sans doute nous étendre davantage dans la description de quelques monu-

mens, surcharger nos pages de citations et de notes; mais nous n'avons pas voulu nous abandonner à une prolixité fatigante; heureux si, ménageant l'attention de nos lecteurs, nous avons réussi à mériter leur intérêt, et les encouragemens des savans qui parcourent depuis long-temps avec succès la carrière difficile dans laquelle nous venons d'essayer de faire quelques pas, et de suivre leurs traces !

FIN.

TABLE SOMMAIRE

ET INDICATIVE

DE LA DESCRIPTION DES PLANCHES.

ERRATA.

Page 11,	ligne 21,	*Ilius;*	lisez,	*Itius.*
38,	25,	de Romains;		des Romains.
71,	3,	par;		*par.*
112,	8,	manque;		manquent.
125,	13,	Miounet;		Mionnet.
148,	5,			
124,	note	Beyer;		Béger.
201,	ligne 28,	XXV;		XXXV.
239,	2,	*Principio;*		*Principis.*
255,	11,	étoit;		étoient.
322,	5,	qu'ils;		qu'elles.

TABLE
DES MATIÈRES
DU SECOND VOLUME.

A.

B.

C.

D.

E.

F.

G.

H.

I. J.

K.

L.

M.

N.

O.

P.

Q.

R.

S.

T.

U. V.

FIN DE LA TABLE.

RECUEIL
DE
MONUMENS ANTIQUES,
LA PLUPART INÉDITS, ET DÉCOUVERTS DANS L'ANCIENNE GAULE,

Ouvrage enrichi de Cartes et Planches en taille-douce, *qui peut faire suite aux Recueils du Comte de* Caylus, *et de la* Sauvagère;

DÉDIÉ

à Son Altesse Royale Monseigneur

LE PRINCE HÉRÉDITAIRE DE BAVIÈRE,

Par GRIVAUD DE LA VINCELLE,

Membre de plusieurs Académies.

Un jour le laboureur dans ces mêmes sillons
Où dorment les débris de tant de bataillons,
Heurtant avec le soc leur antique dépouille,
Trouvera, plein d'effroi, des dards rongés de rouille,
Verra de vieux tombeaux sous ses pas s'écrouler,
Et des soldats romains les ossemens rouler.

(Delille.)

PLANCHES.

PARIS,

Chez { L'AUTEUR, rue du Cherche-Midi, N.° 16;
TREUTTEL et WURTZ, lib. a Paris, a Strasbourg et a Londres.

1817.

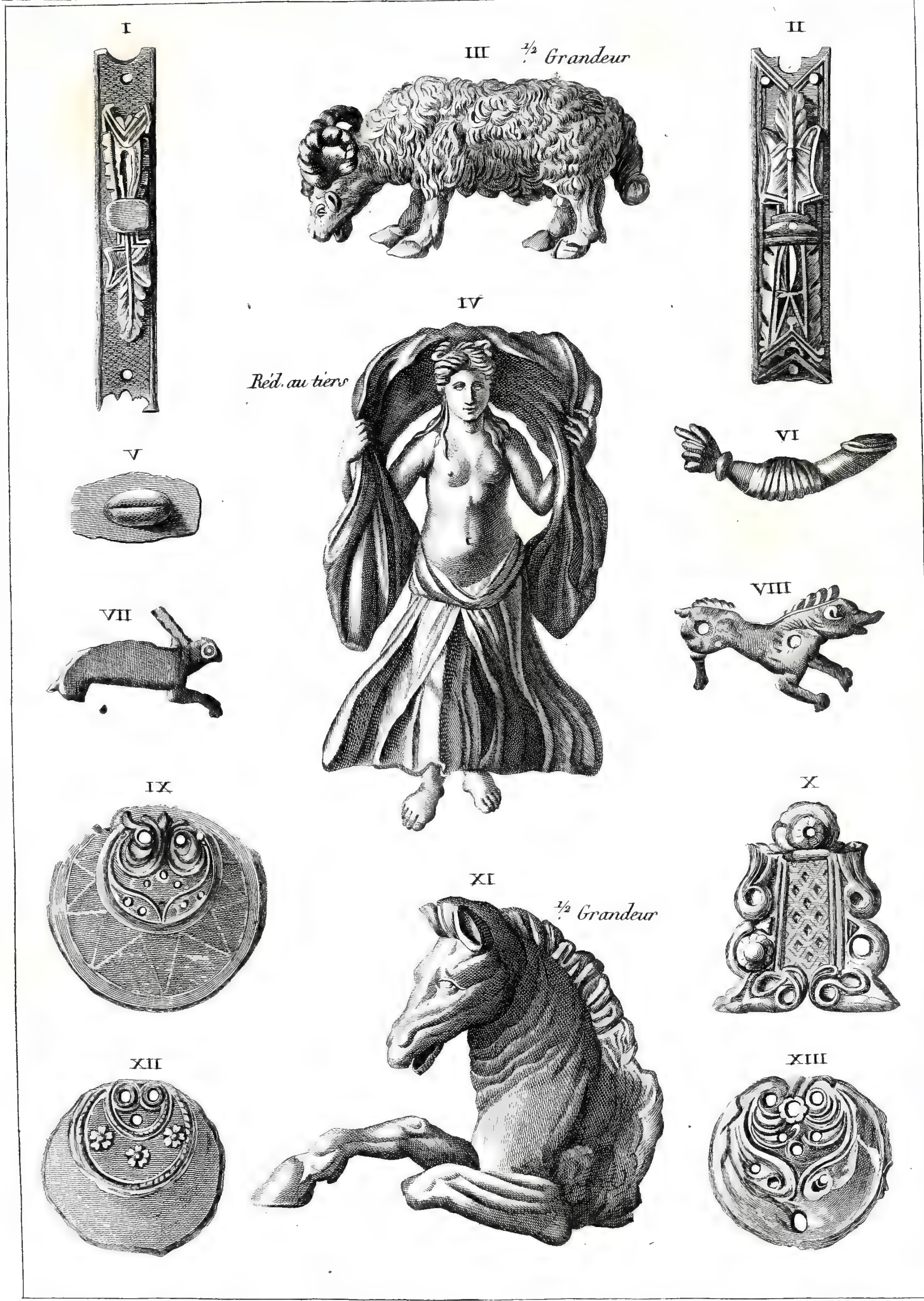

II
I
III
½ Grandeur.
V
IV
VI
Agathe Onix
VII
½ Grandeur.
VIII
X
or
IX
Wexelberg Sc.

BRONZES &c.



BRONZES &c.

Wexelberg Sc.


I
II
III
½ Grandeur
IV
Réd. au tiers
V
VI
VII
VIII
IX
X
XI
½ Grandeur
XII
XIII
C.F. Wendberg sculp.

BRONZES

Grandeur naturelle.

I.

II.

Argent

III.

or

IV.

V.

Jayet

VI.

VII.

VIII.

IX.

X.

XI.

C.F. Weselberg s.

BRONZES ETC.

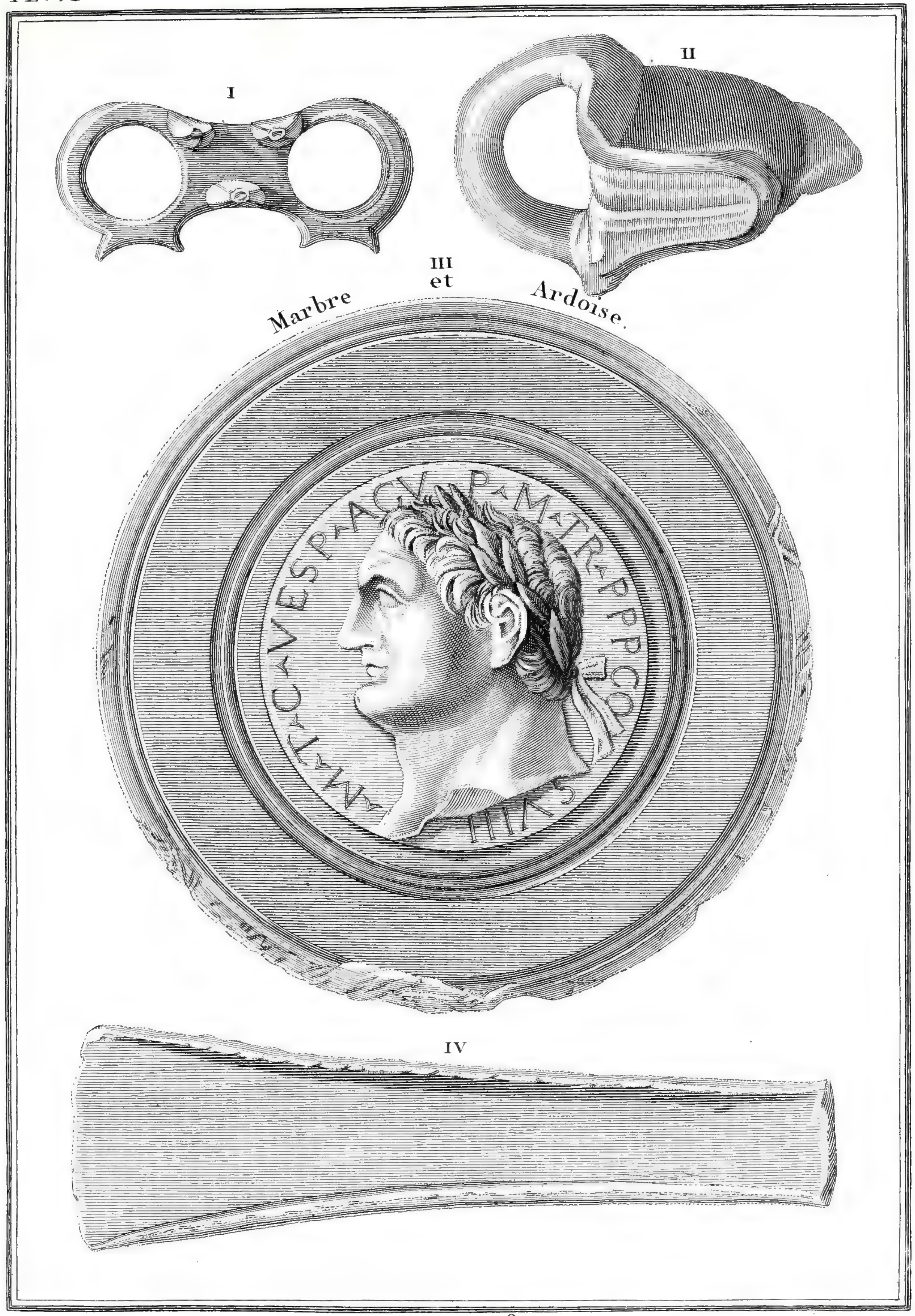
Grandeur naturelle.



C.F. Wezelberg

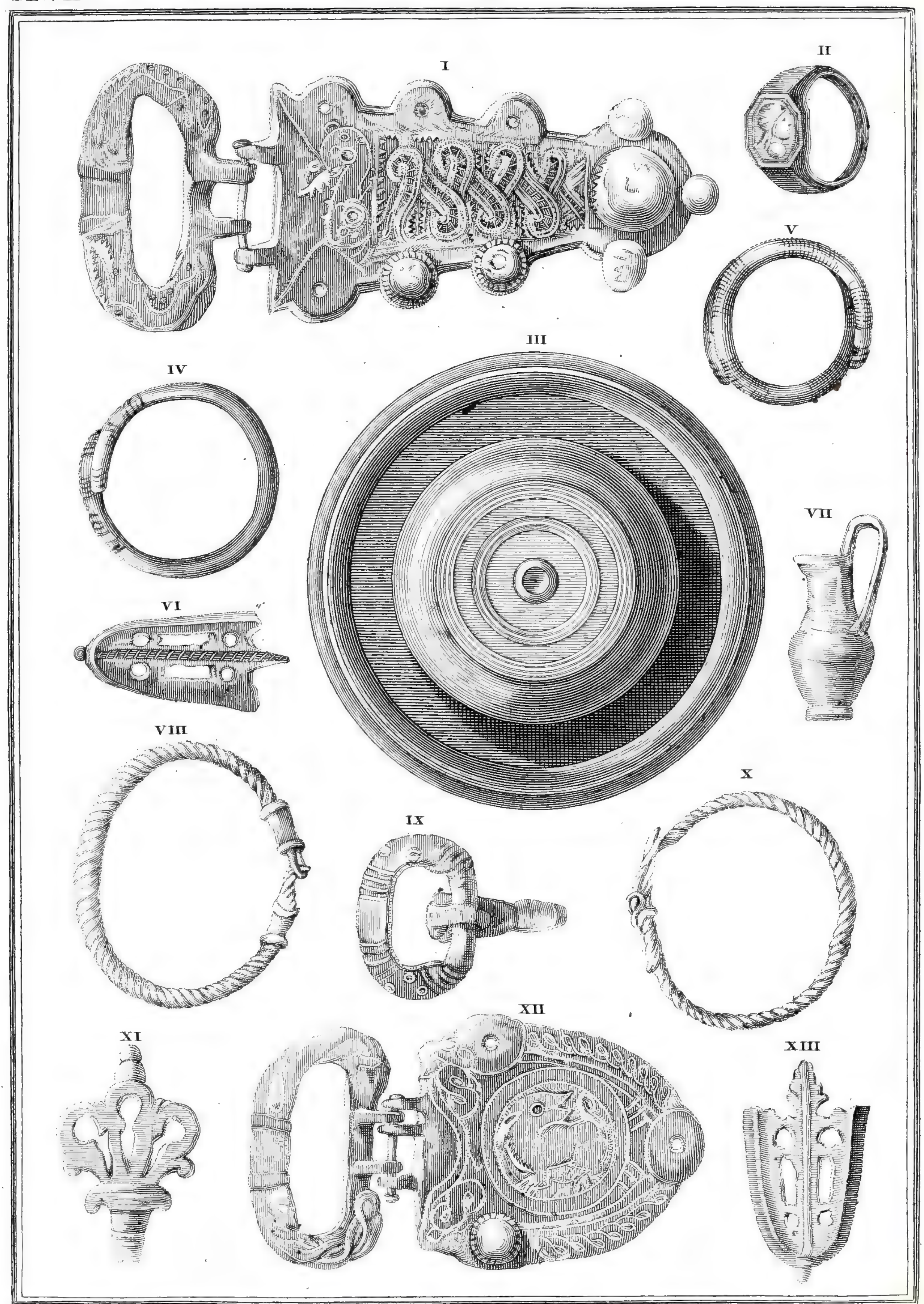
BRONZES &c.

Demi-Grandeur.



BRONZES &c.

Demi-Grandeur.



BRONZES

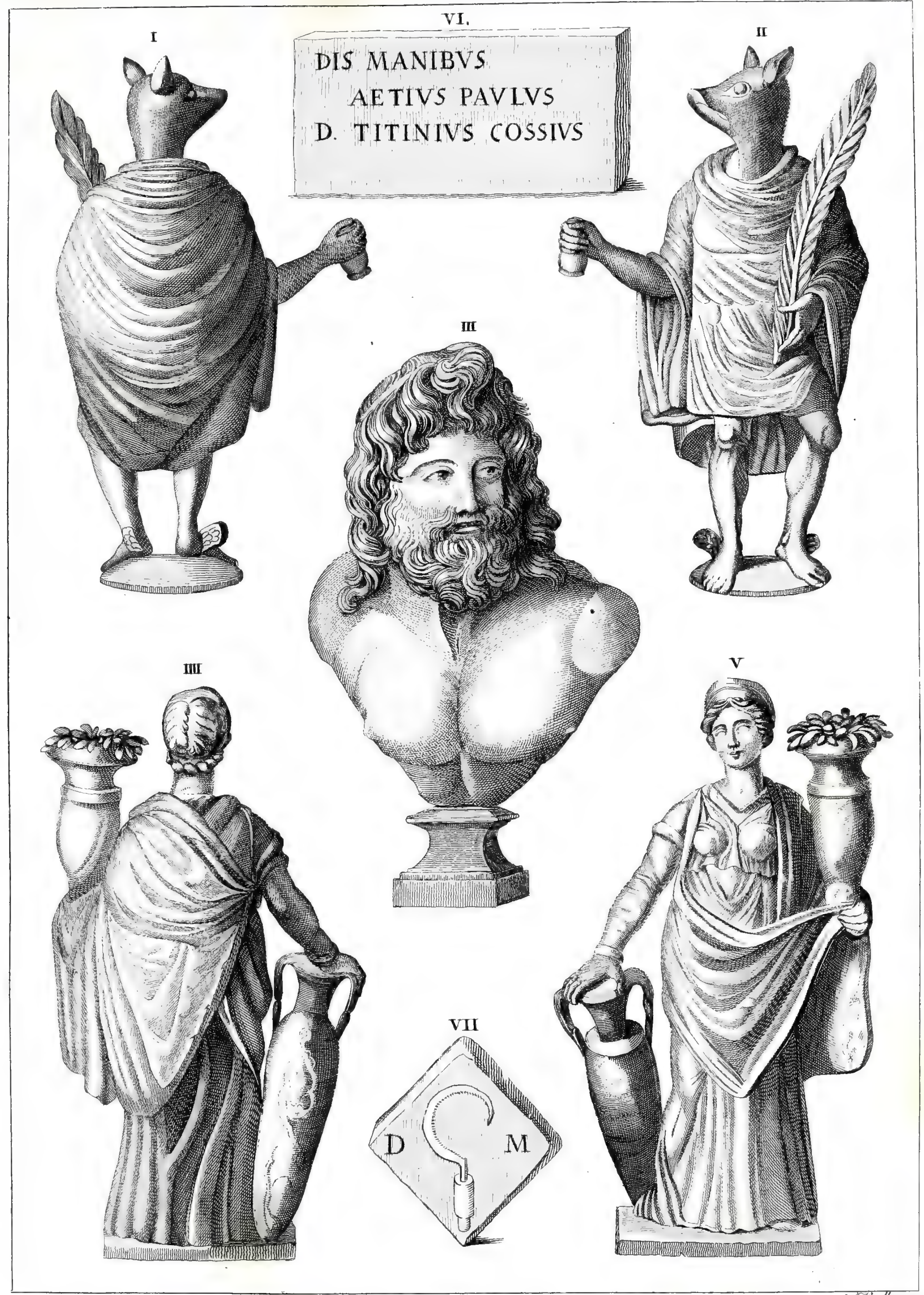
Grandeur naturelle.



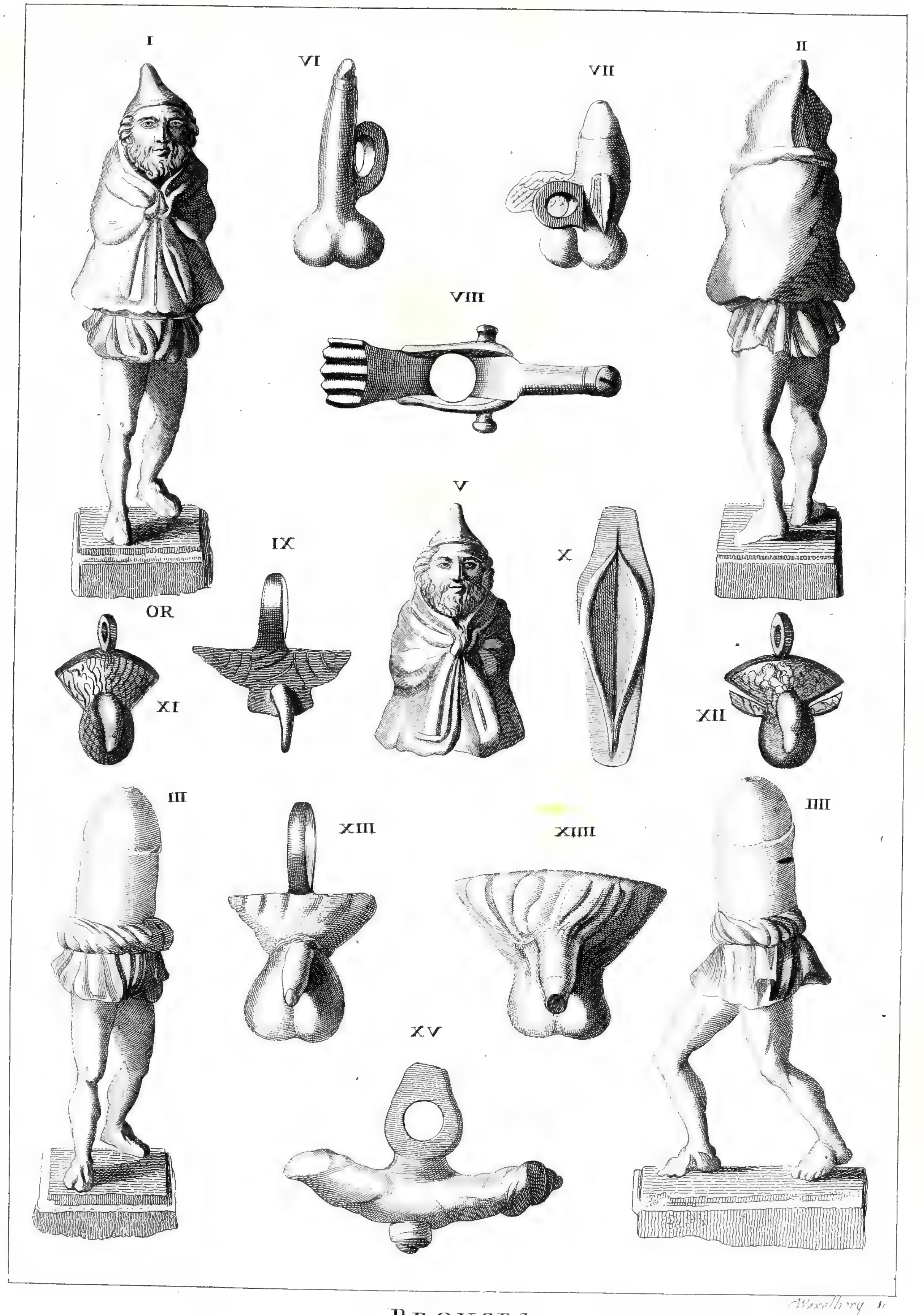
BRONZES

Wachsberg sc.

Demi-Grandeur.



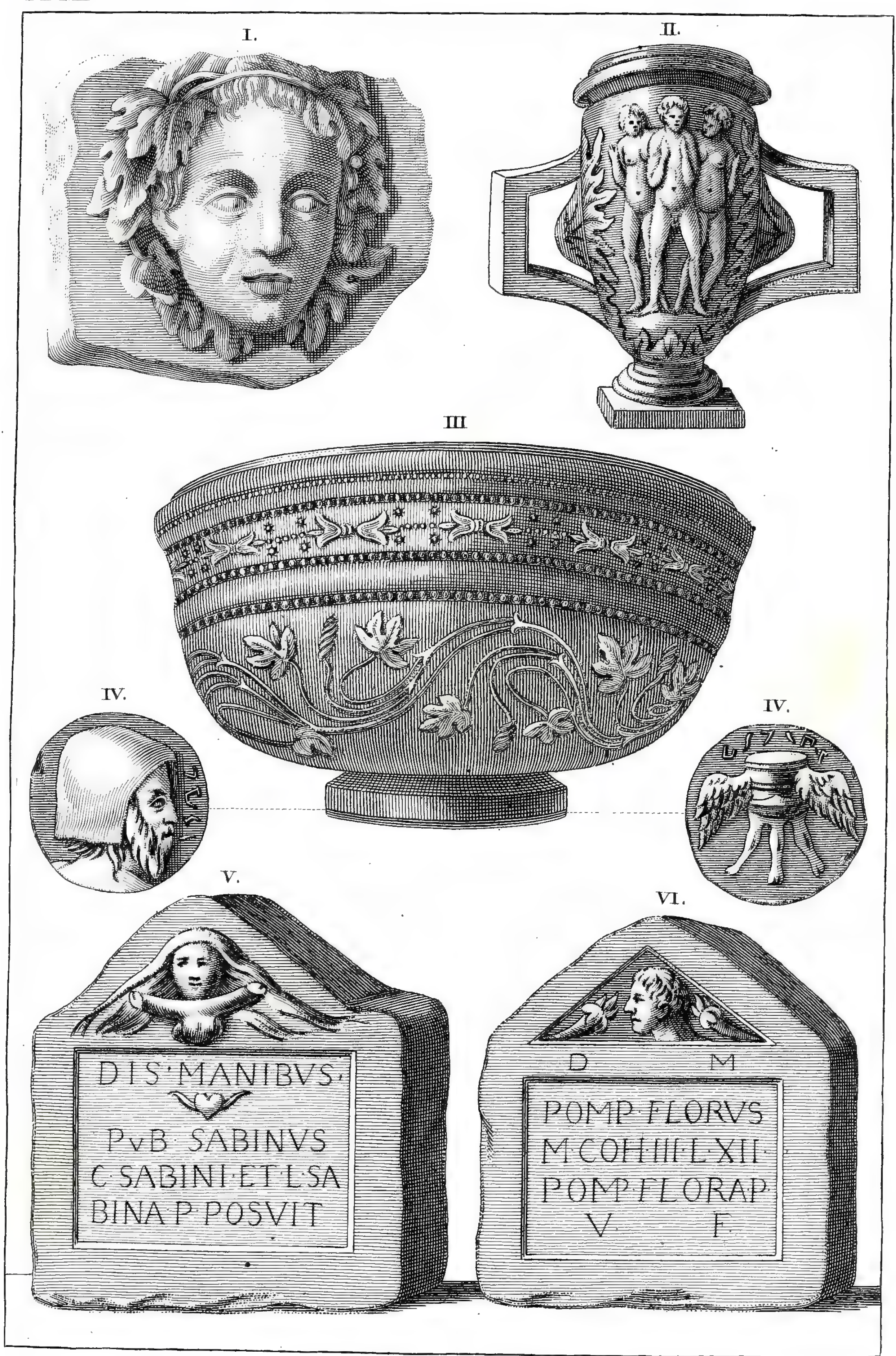
BRONZES &c.



BRONZES

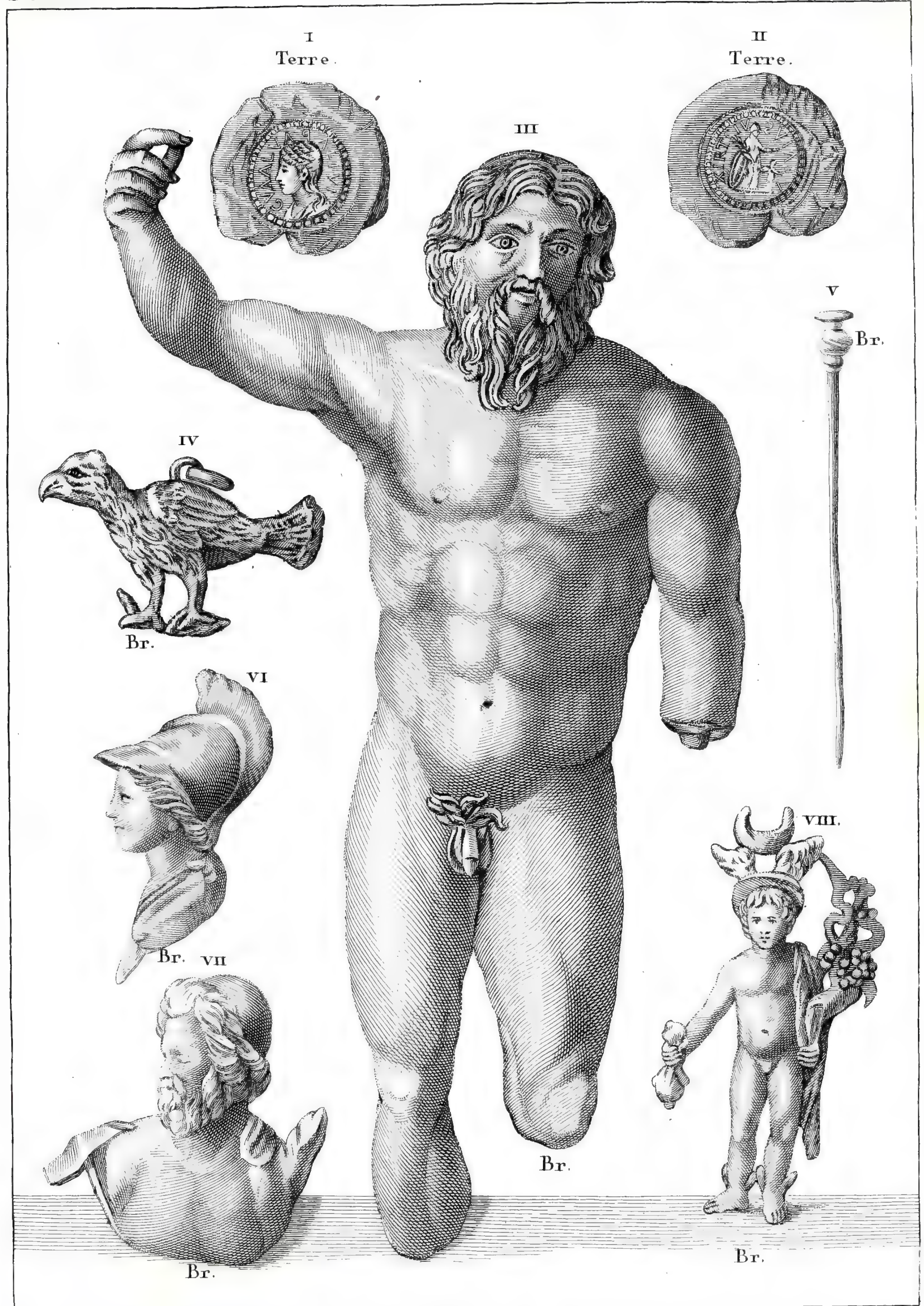


BRONZES &c.

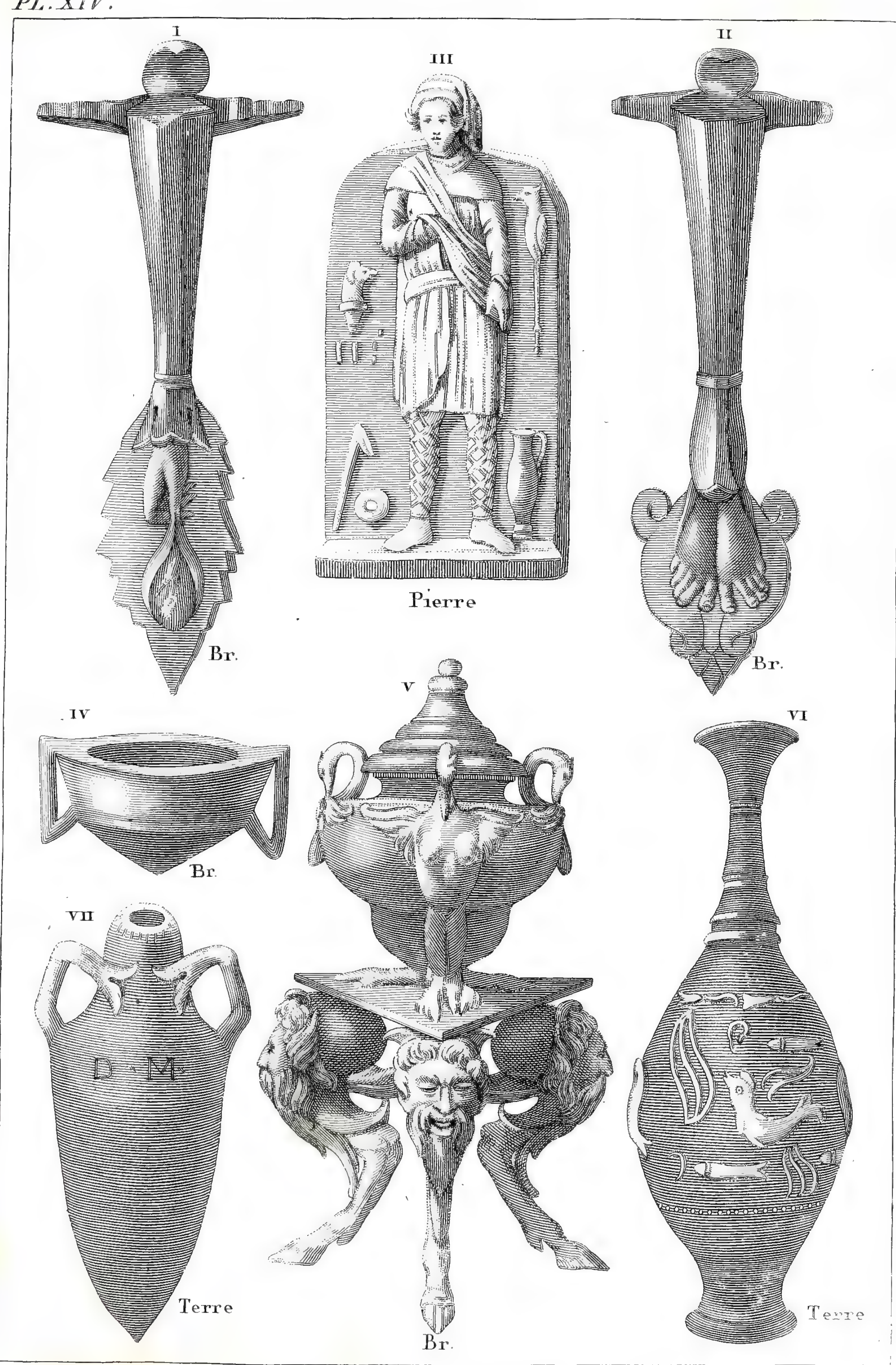


MARBRE, TERRE &c.

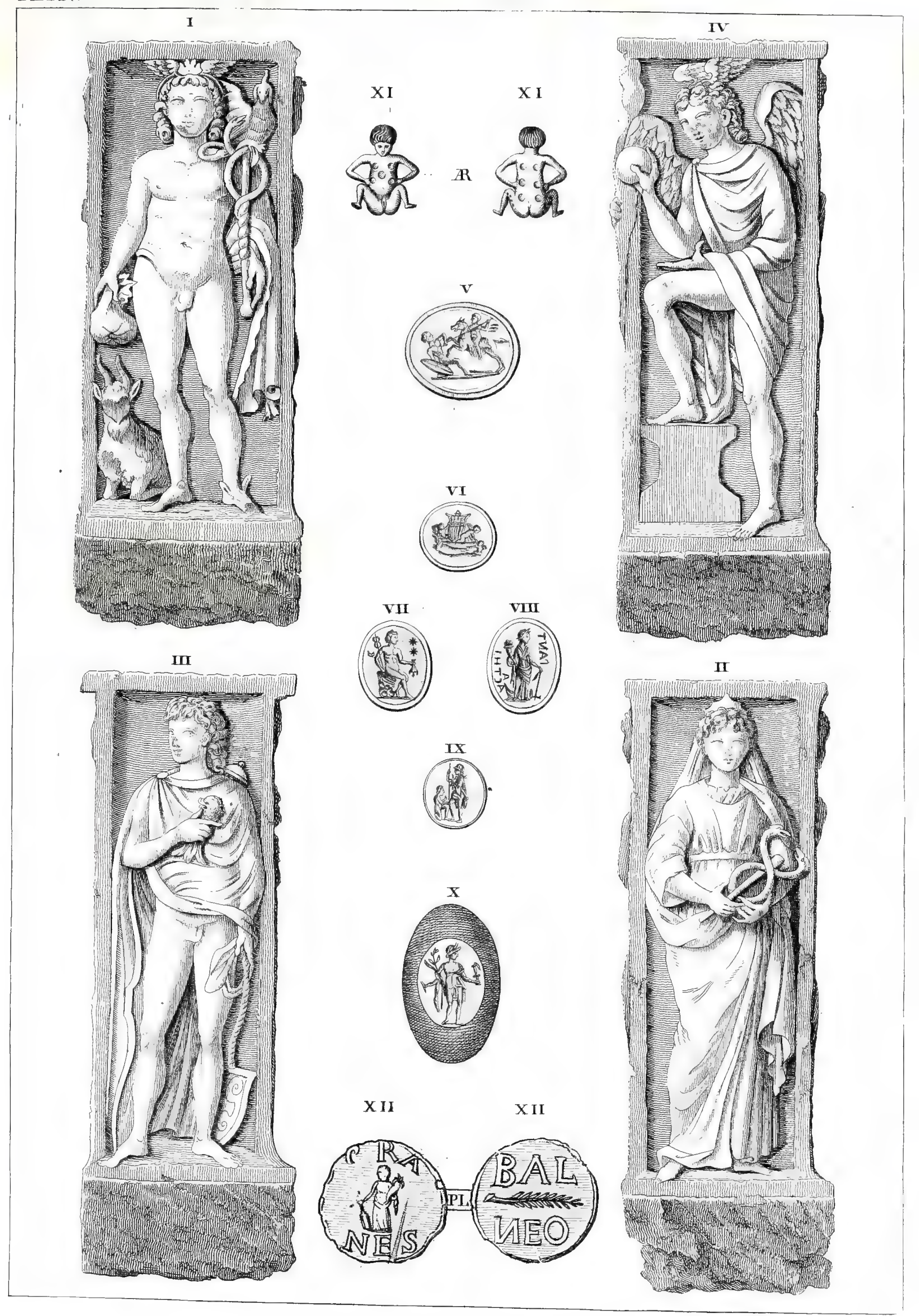
Grandeur naturelle.



BRONZES &c.



BRONZES &c.



AUTEL GAULOIS EN PIERRE.
Hauteur 5 pieds dix pouces.

Grandeur Naturelle.

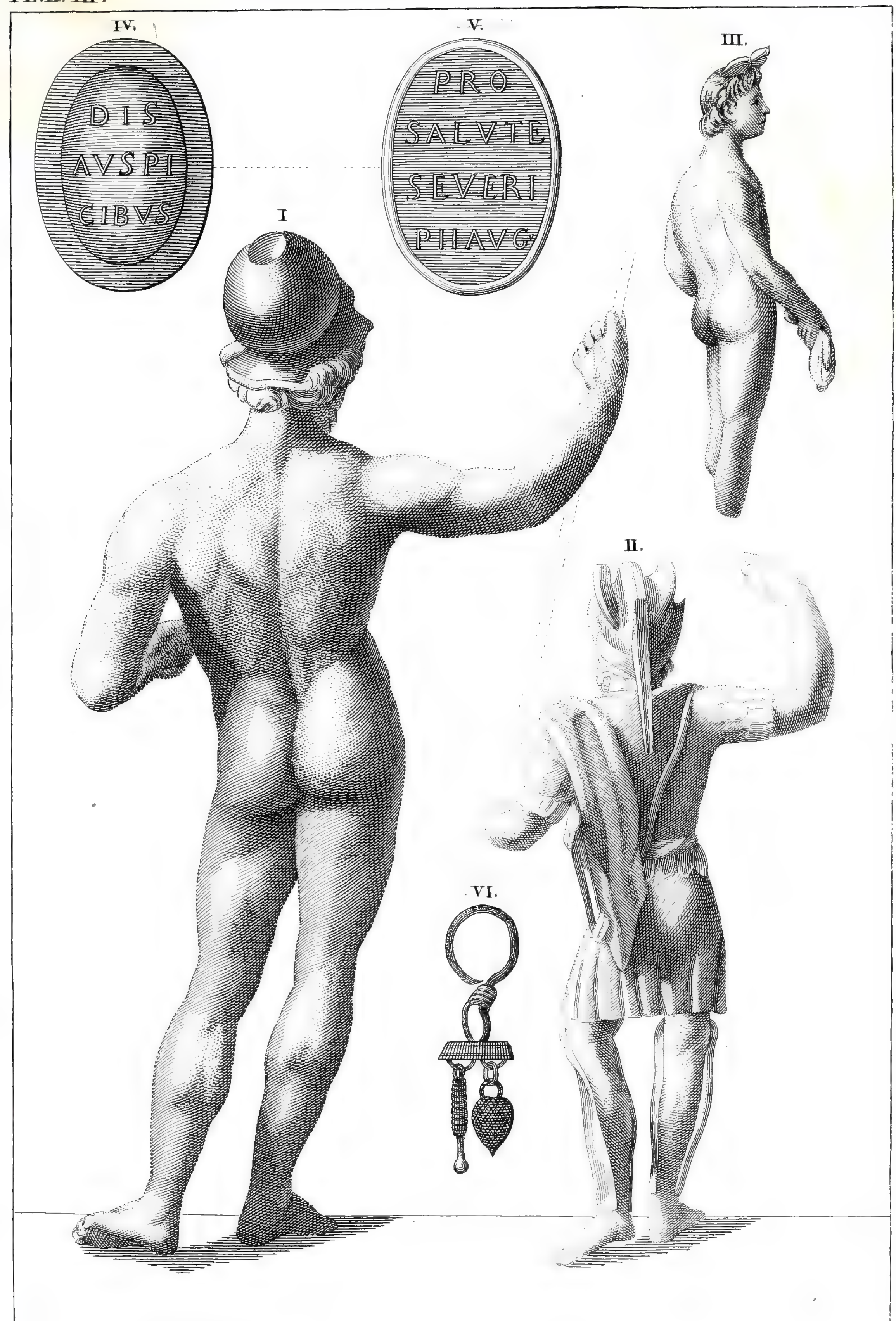


OR, TERRE et BRONZE.

Grandeur Naturelle.

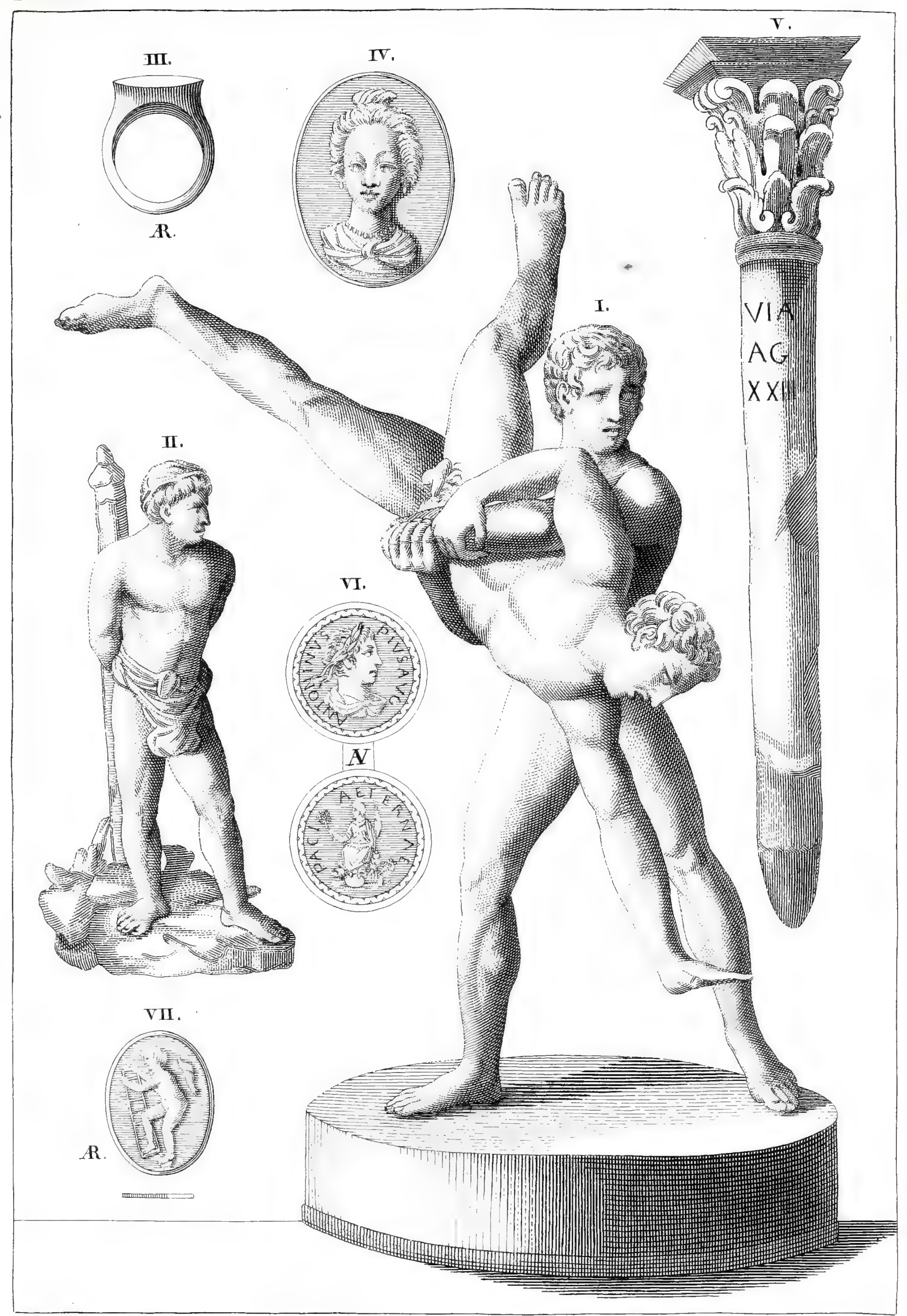


BRONZE et ARGENT.

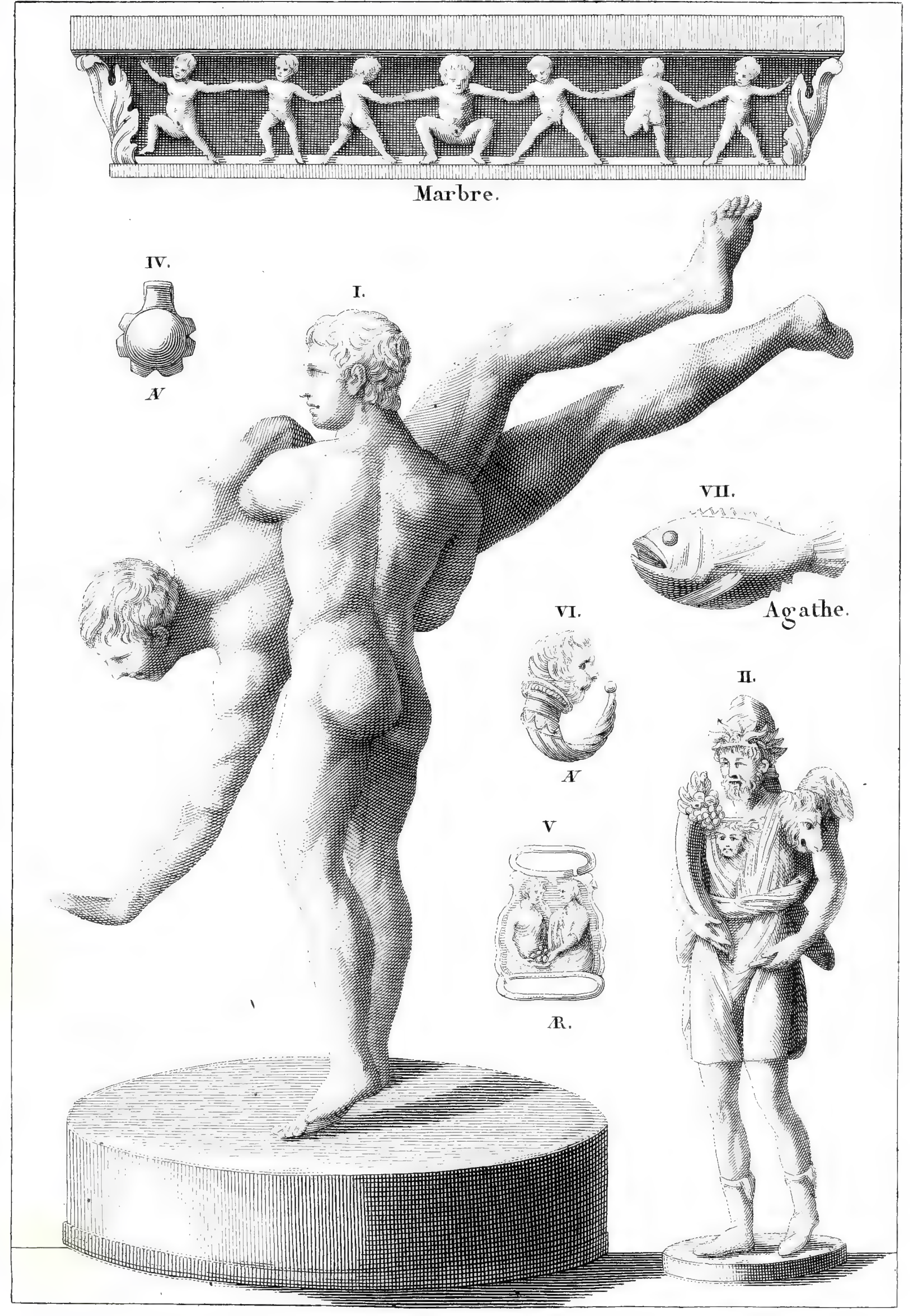

IV.
DIS
AVSPI
CIBVS
V.
PRO
SALVTE
SEVERI
PII AVG
III.
I
II.
VI.



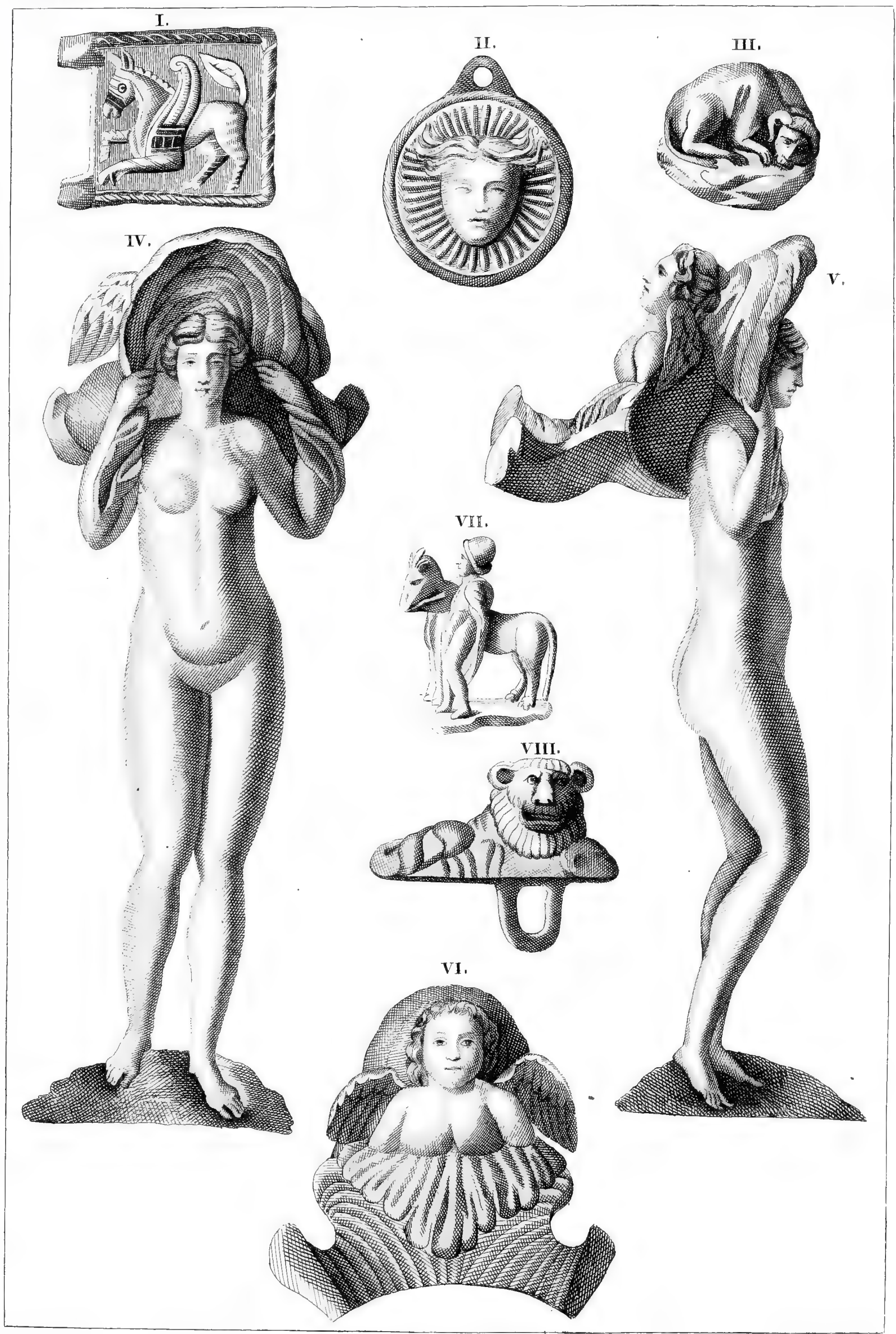
BRONZES.


III.
Æ.
IV.
V.
VIA
AG
XXIII
I.
II.
VI.
ANTONINVS PIVS AVG
AV
PACI AETERNAE
VII.
Æ.

BRONZES &c.



BRONZES &c.



BRONZES.



BRONZES.



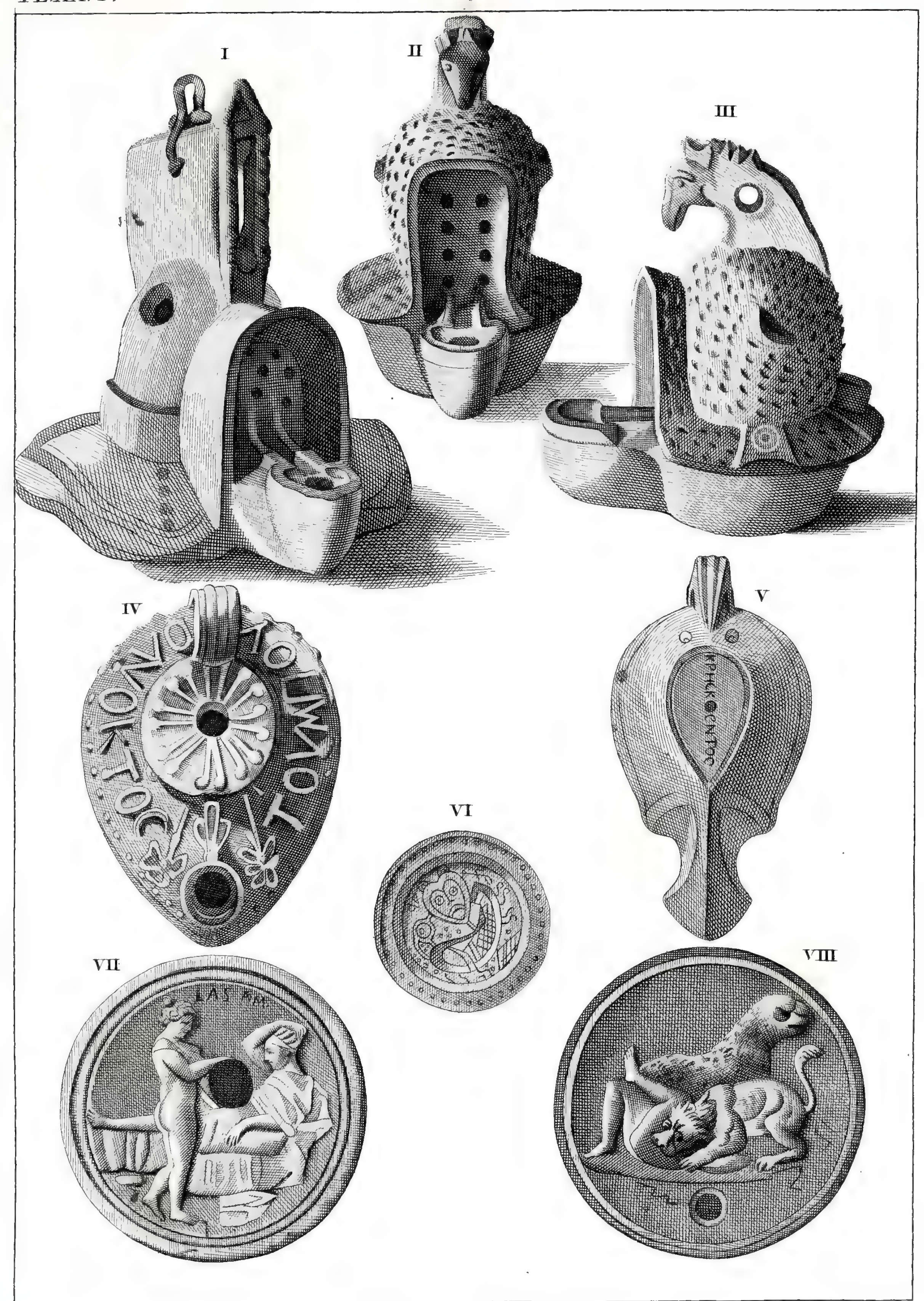
BRONZE.



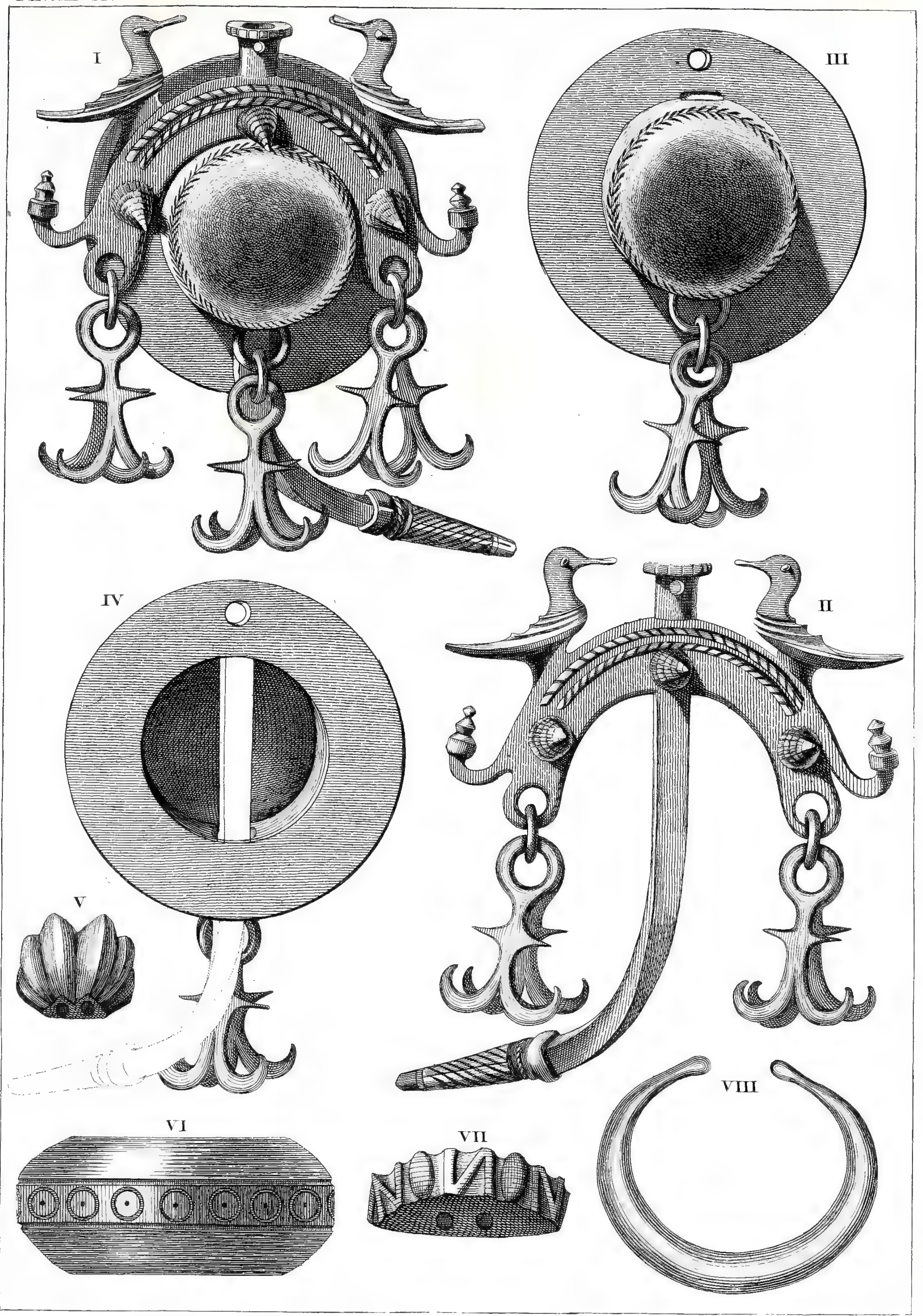
X. Wexelberg. Sc.

BRONZES.

PL. XXVI.



TERRES CUITES



BRONZE et JAYET.

Demi Grandeur.

I

II



X. Wexelberg, fecit

TABLETTES EN IVOIRE

Avec Figures en Relief.

I



II



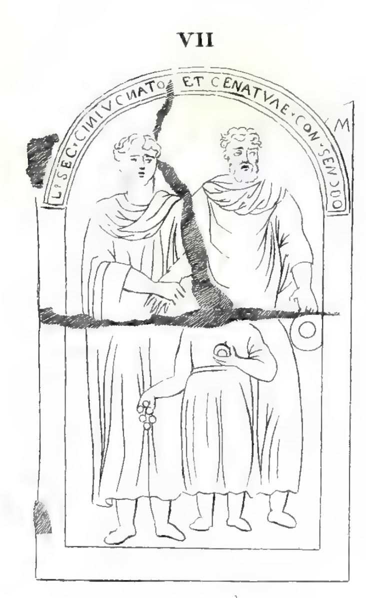
III



IV

F·A

VII



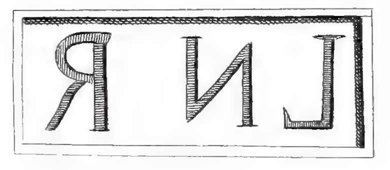
V



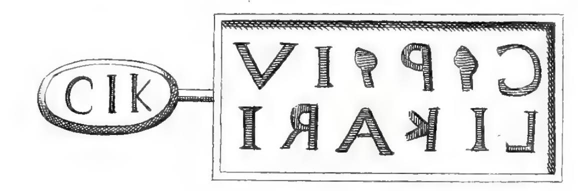
VI

CRÆCINIÆ
BLANDÆ·D
F AN. XXXI
MARTVS CCP

VIII



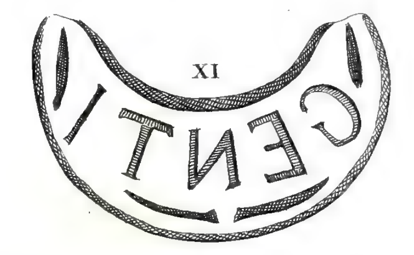
IX



X

POPVLO
FESPPI

XI



Grandeur naturelle.

I. Plomb

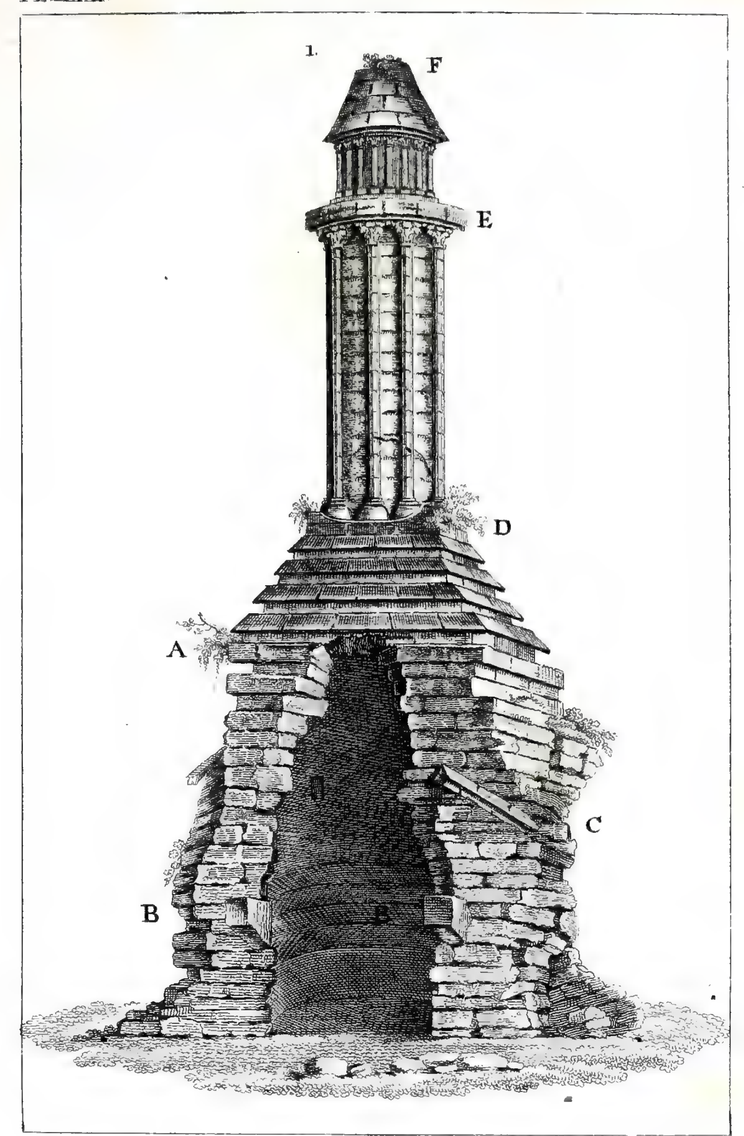


II. Bronze

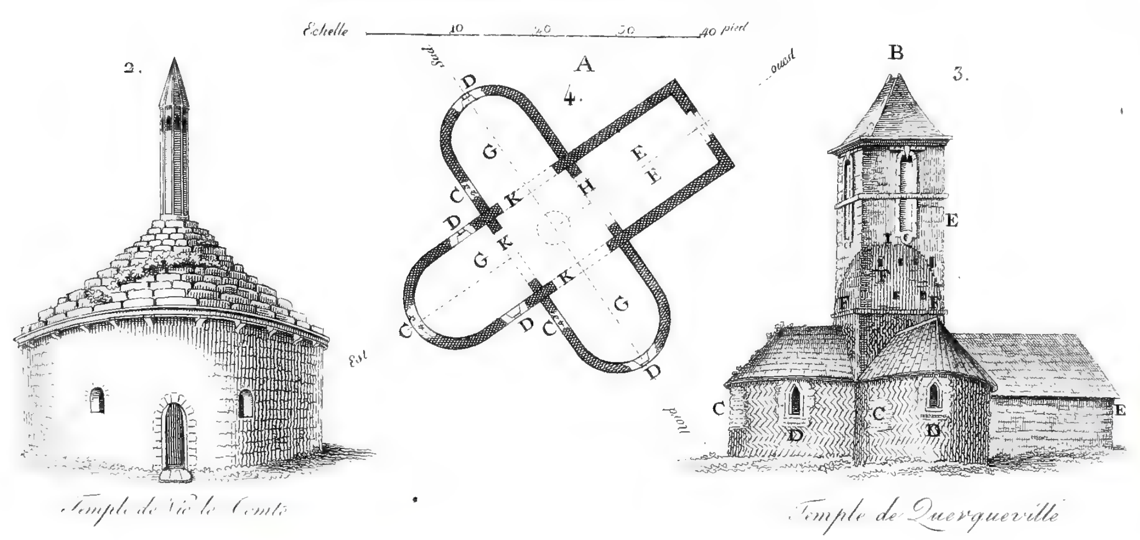
IV. Bronze
½ Grandeur

III. Argent

PLOMB &c.



TOUR ANTIQUE,
appelée vulgairement cheminée de Quineville.



Temple de Vic le Comte

Temple de Querqueville

PL.XXXII.



MARBRE et BRONZE .

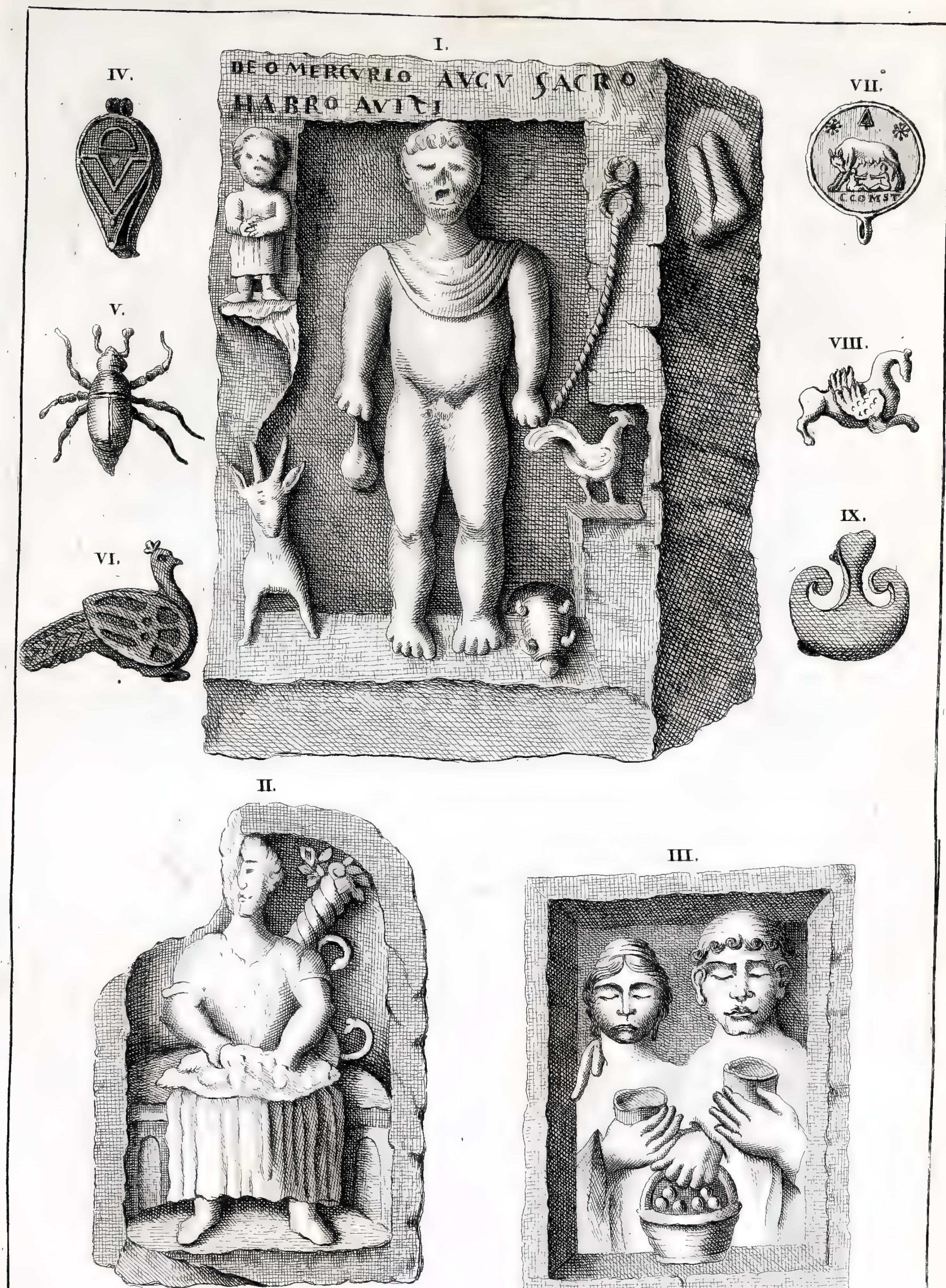


MÉDAILLES *en* BRONZE.

C.F. Wexelberg. S.



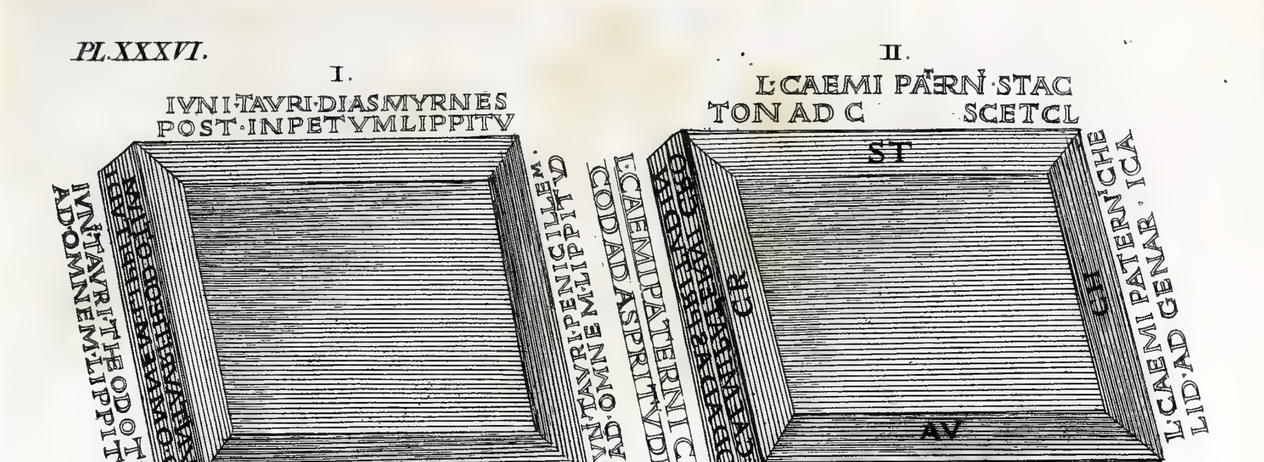
MÉDAILLES en BRONZE &c.



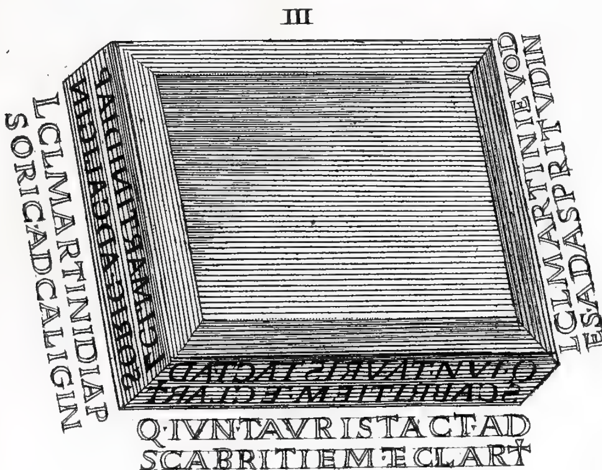
Richot Sculp.

PL. XXXVI.

I. II.

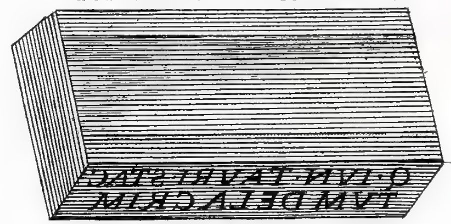


III



IV

Q·IVN·TAVRI FLOGIVM
ADGEN AS ET·CLARITAT

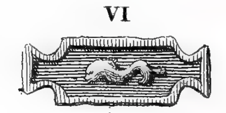


Q·IVN·TAVRI·STAC
TVM DELACRIM

V

PSE

VI



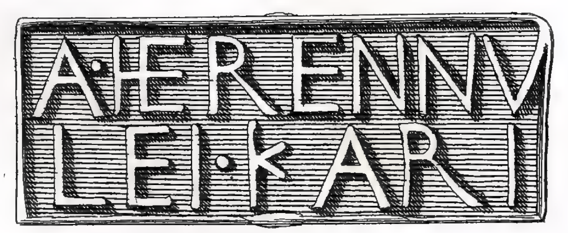
VIII

C·FANNI
NCEPHOR

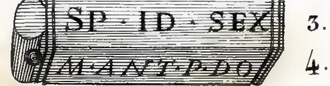
VII

AESCVL·
PRO SAL·AN·VER·CAES·
M·AVR·ANTON·AVG·F·
S·P·Q·R·
SIG EX ARG·ET AER·
IN TEMPL·IOV·O·M
P·S·F·C·
Q·IVN·RVST ET C·VET
COSS·

IX



X



3.
4.

XI

PHILOGEN 1.

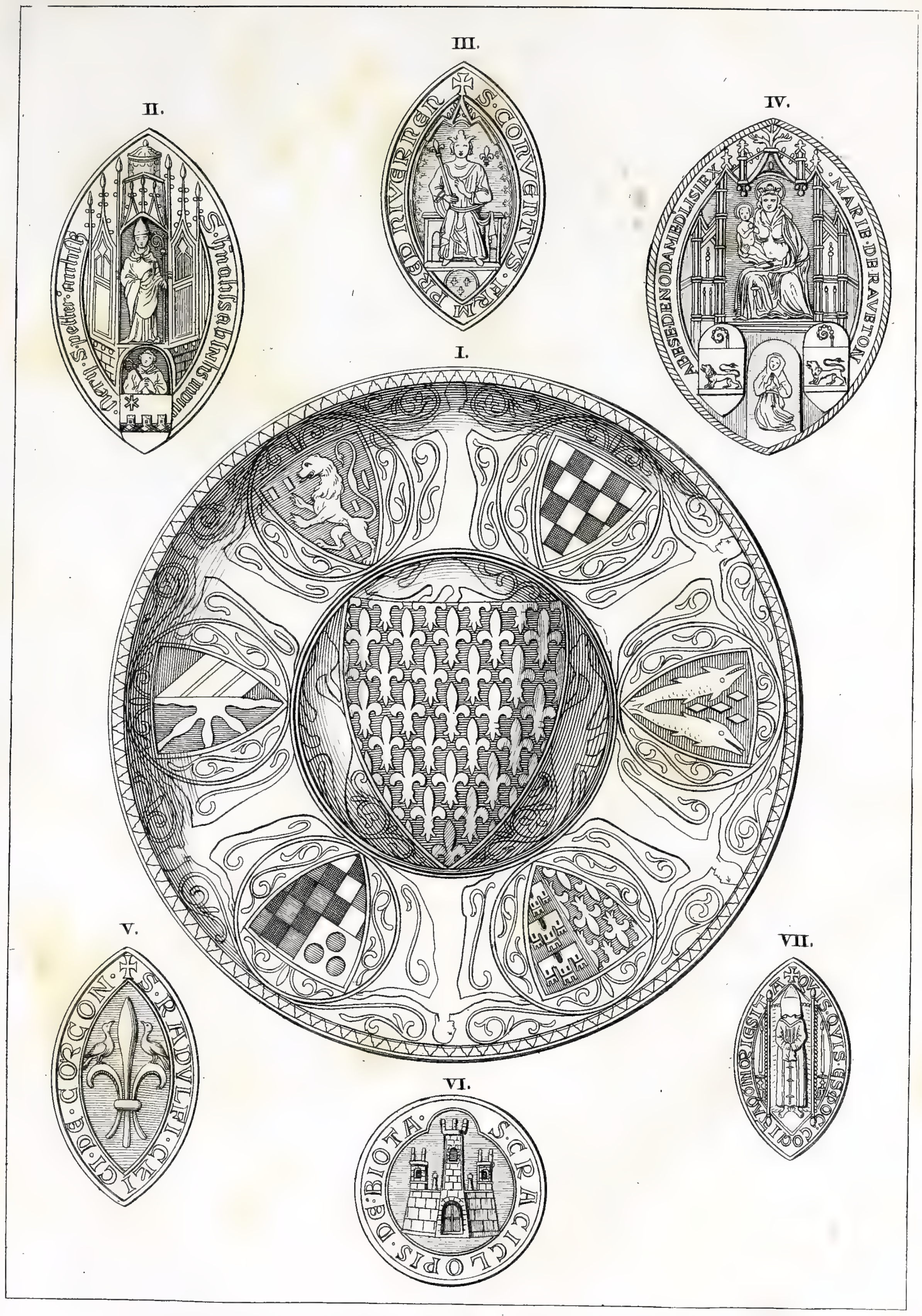
ALFI 2.



PIERRES GRAVÉES



VASES GRECS.
Et Pierres Gravées.



BASSIN DE BRONZE ÉMAILLE ET SCEAUX.

Plaque en Bronze.



MONUMENT MYTHOLOGIQUE DE L'INDOSTAN.

